This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Philol. 43

Rec. Dec. 1896

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

JOHN AMORY LOWELL,

(Class of 1815).

This fund is $20,000, and of its income three quarters
shall be spent for books and one quarter
be added to the principal.

8 Apr. 1895 — 28 Nov. 1896

REVUE DE LINGUISTIQUE

ET

DE PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XXVIII

ORLÉANS. — IMPRIMERIE PAUL PIGELET

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-HUITIÈME

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant, 25, quai Voltaire)

—

1895

Phil. col. 43
748/34

1895, Apr 8 – 1896, Nov. 28
Lowell fund

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-HUITIÈME

15 JANVIER 1895

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 20

—

1895

SOMMAIRE DU N° 1er.

Pages.

André Lefèvre. — Les temps homériques (*suite*) 1

Raoul de la Grasserie. — Le Syncrétisme pronominal . . 47

Julien Vinson. — Le verbe basque. M. H. Schuchardt et la théorie passive 73

Paul Regnaud. — Note sur la signification primitive des mots *Est* et *Ouest*. 87

BIBLIOGRAPHIE

Julien Vinson. — *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Pau* 90

— *Dictionnaire phraséologique de la langue française*, à l'usage des Russes, par A. Pachalery 90

VARIA. — La rime dans la poésie tamoule. 93

N. B. — La **Librairie Orientale et Américaine** de J. MAISONNEUVE est transférée, depuis le 1er janvier 1895, **6, rue de Mézières**, et **26, rue Madame**.

LES TEMPS HOMÉRIQUES

(Leçons professées à l'*École d'Anthropologie*)

(*Suite*)

V. — LA VIE, LA MORT, LES ENFERS

Les dieux et les hommes d'Homère vivaient dans une intimité parfaite. Non pas que ceux-ci n'eussent parfois à souffrir de ceux-là ; mais leurs relations réciproques étaient exactement celles des hommes entre eux. Si l'on écarte certaines inimitiés personnelles, certains caprices malencontreux, les divinités, même les plus sévères et les plus irritables, ne font point mauvais visage aux laboureurs, vignerons, pâtres, danseurs, représentés sur le bouclier d'Achille. Elles ne gênent ni les esprits par des dogmes, ni les corps par des pratiques ridicules. Il n'y a pas de clergé constitué. Est prêtre qui veut. Les augures, les sorciers ne font d'ailleurs que répondre aux croyances, à l'attente générale. Moments bien rares dans l'histoire que ces heures d'accord entre les religions et le mélange d'expérience et de préjugés qu'on nomme le sens commun !

C'est que ces Olympiens, dont on a tant ri, qui festinent sur leur montagne sainte quand ils ne sont point

invités à quelque banquet par les pasteurs des peuples ou par les irréprochables Ethiopiens, ces dieux qui vivent et pensent comme les hommes de leur temps, incarnent véritablement les idées de leurs fidèles sur le monde et la vie. Aussi ont-ils excité à bon droit l'enthousiasme de ceux qui les avaient tirés de leur propre cœur, pour leur donner l'univers à conduire. Enfin, ils peuvent invoquer une excuse qui manque aux pâles dieux modernes : ils sont nés, ils ont grandi avant que la science eût paru dans le monde. Leur empire, après tout, n'était guère vaste, et ils étaient assez nombreux pour qu'en se distribuant la besogne, avec un peu d'agilité, ils pussent se montrer à temps dans quelques sacrifices sur les côtes de l'Egée ou de l'Adriatique, soulever quelques tempêtes, et faire suffisamment évoluer le soleil et la lune, selon l'ordre du destin.

Il s'en faut que la *terre habitée* d'Homère embrasse tout le bassin de la Méditerranée. L'Asie Mineure, les îles de l'Archipel, la Crète, l'Hellade, le Péloponnèse, les îles Ioniennes, une très vague Egypte, et une problématique Sicile (Thrinakie), voilà à peu près toutes les régions dont les rhapsodes aient eu connaissance. Ils parlent bien des Ethiopiens, des Kimmériens, des Hippomolgues, des Lestrygons anthropophages ; mais ce sont des êtres à demi fabuleux. Dès qu'Ulysse a franchi le détroit de Messine, on ne sait où placer au juste ni l'île de Circè (*Aia*) ; ni celle de Calypso (*Ogugia*), ni les pâturages de Polyphème qui vit de fromage et de chair humaine, ni le séjour, le palais d'Æole (*Aiolos*, c.f. *Aia*, *Aiétès*, le père de Médée).

Sans doute, d'échange en échange, les lointaines productions pouvaient bien arriver jusqu'aux Hellènes, mais

sans dissiper leur ignorance géographique. Tout moyen leur manquait pour vérifier les notions vagues qui leur étaient transmises. Leurs barques à rames presque sans pont, sans autre gouvernail qu'un aviron passé dans un trou, au milieu desquelles on plantait un mât au départ, étaient perdues sitôt qu'elles s'éloignaient des côtes. C'est ainsi qu'Ulysse a pu errer neuf ans sur des mers que nous parcourons en trois jours. Leur astronomie enfantine leur était d'un faible secours. Homère ne signale pas plus de quatre constellations (Pléiades, Hyades, Orion, Grande Ourse), et deux astres isolés : Hespéros (Vénus) et Séirios (le chien d'Orion). Déjà pourtant, dans ces étroites limites, la navigation est active, demi-guerrière, demi-trafiquante. La piraterie fleurit ; nulle profession plus avouable : Phéniciens, Cariens, Tyrsènes, Taphiens d'Acarnanie s'y adonnaient avec succès, combinant deux principes bien connus : toute peine mérite salaire ; le commerce consiste à se procurer les choses au plus bas prix, pour les vendre au plus haut. On échangeait des métaux et des étoffes, des vases et des armes, des cuirs et des laines, des animaux et des hommes, du vin, de l'huile et autres denrées alimentaires. Toute monnaie, d'ailleurs, était inconnue.

On conçoit aisément que le droit public fût tout à fait rudimentaire. Qui disait étranger, disait ennemi, suspect au moins. Quant au droit privé, en dehors des relations de famille, il n'était guère plus avancé. La propriété individuelle est déjà nettement constituée, garantie par des bornes et par des contrats solennels. Mais ni le vol ni la rapine, ni le meurtre (surtout) ne déshonoraient son auteur ; ce n'étaient pas des offenses à la société. Il est

vingt fois question dans Homère de héros « semblables aux immortels » qui ayant eu la malechance (ou la bonne) d'assassiner leur oncle, leur frère ou un passant, se sont réfugiés en toute sûreté chez quelque roi ou riche propriétaire des environs. Tout au plus les méfaits et les crimes entraînaient-ils la fuite du coupable, la vengeance personnelle ou un compromis convenable, une compensation suffisante. Le châtiment proprement dit était abandonné aux dieux.

L'hospitalité seule tempérait la barbarie de ces mœurs primitives qui ne connaissaient ni lois fixes, ni véritables obligations morales, sauf, en quelques circonstances, le serment solennel. Dès qu'un homme avait pu toucher le foyer d'un autre homme, il devenait sacré pour son hôte. Ce titre créait entre eux des liens qui se maintenaient de génération en génération, une amitié indissoluble, entretenue par des présents et des secours de toute sorte. Nous avons vu Diomède et Glaucos rendre hommage sur le champ de bataille au pacte amical légué par leurs aïeux. Lorsqu'Athènè veut s'assurer la confiance de Télémaque, elle se présente sous la figure d'un Taphien, Mentès, ancien hôte d'Ulysse. C'est en qualité d'hôte paternel et ancestral que le jeune homme est accueilli à bras ouverts par les familles de Nestor et de Ménélas.

Les assemblées dont Télémaque provoque la réunion sur l'agora d'Ithaque, et qui se tenaient pareillement à Mycènes, à Tirynthe, dans toutes les villes et au milieu des camps, donnent une idée des coutumes politiques ; car on ne saurait parler encore d'institutions régulières et efficaces. Les chefs de famille, les propriétaires de champs et de troupeaux, tous rois et porteurs de sceptre, sur

lesquels le roi principal n'exerçait qu'une autorité des plus précaires, délibéraient sur quelques affaires, sur quelques difficultés pendantes entre leurs voisins immédiats, mais le plus souvent n'osaient rien décider, et pour cause ; ils auraient encouru des inimitiés redoutables. Télémaque ne peut les amener à désapprouver formellement les avanies que lui infligent les prétendants, fils, frères ou parents des anciens de l'île, bien moins encore à lui promettre une aide effective.

Et cependant la prospérité, la joie de vivre, n'étaient pas incompatibles avec un état social si vague, si imparfait.

De même que les populations helléniques ou hellénisées ne voyaient rien au-dessus ou delà de la voûte céleste et du fleuve Océan, elles acceptaient sans arrière-pensée une sorte de régime évidemment tolérable, une paix agricole et pastorale, parfois gênée, il est vrai, par quelque débarquement, par quelque violence de brigands installés dans une forêt ou une grotte voisine, ou par quelque levée militaire décidée par le maître du domaine. La grande sagesse, pour ces Pélasges depuis longtemps pliés sans retour, assouplis par les envahisseurs du nord, consistait à ne point se heurter contre ceux qui étaient « de beaucoup les plus forts », et qui, à tout prendre, ne les troublaient, pas plus que les dieux, dans la jouissance de biens modestes et réels ; il faut dire que, de leur humble et étroit horizon, les « rois décorés du sceptre », comme se nommaient eux-mêmes les hobereaux et propriétaires d'alentour, se dressaient comme de véritables Olympiens tout disposés à les traiter avec « la bonté d'un père ». Cette expression revient souvent pour caractériser les rapports d'Ulysse et de ses voisins ou vassaux. Et l'on ne peut

douter que, dans le monde achéen du XIVe au Xe siècle, malgré cent explosions de la barbarie native, cent exemples de fureur, de cruauté, d'injustice, ne régnassent une bonhomie sans morgue, une bienveillance universelle.

Sans doute le moindre manque de respect exaspérait les dieux et les héros. Ajax Oïlée, naufragé, se cramponne à une roche et s'écrie : Ah ! je crois que je m'en tirerai, *malgré les dieux !* Cette irrévérence lui vaut un coup de tonnerre définitif. Ulysse déguisé en mendiant ose discuter avec l'orgueilleux Antinoos : aussitôt il reçoit un tabouret à l'épaule, et on le menace de l'expédier au roi Ekhétos (sorte de croque-mitaine), qui lui coupera le nez et les oreilles. Mais que sont ces menues brutalités, si on les compare au régime bestial, aux actions féroces ou lâches des Goths, des Francs et autres Germains des Ve, VIe, VIIIe siècles après notre ère, ou au prétendu âge d'or féodal de notre moyen âge ? La justice n'était ni plus ni moins absente en ces deux périodes séparées par vingt siècles. Le Gallo-Romain, le colon, pas plus que le Lélège ou le Pélasge réduit à cultiver sa terre paternelle pour un maître, ne pouvait espérer la moindre compensation pour l'outrage du fort ; mais la palme de l'insolence et de l'iniquité serait malaisément contestée au chef de horde germanique ou au baron chrétien. L'Achéen antique, différant en cela du Dorien, n'est dur que par accès ; son tempérament est facile, affable. Il est aimé de ses serviteurs, de ses captifs, car on ne saurait encore parler d'esclaves; — ou du moins est-ce une classe mixte, indéterminée, que ce monde, ordinairement très résigné, des femmes qui secondent la maîtresse de la maison et partagent au besoin la couche du maître, que ces échansons, écuyers tranchants, que ces

jardiniers, bouviers, porchers, qui vivent à l'aise dans la riche demeure ou dans les domaines champêtres. — Tous remplissent des fonctions de confiance et ne songent pas à les quitter. Les souvenirs amers, cependant, ne leur manqueraient pas. Les uns, enlevés tout enfants dans leurs villes saccagées, les autres capturés et échangés contre un bœuf ou une mesure de grain par des pirates sidoniens, cariens ou grecs, se rappellent encore parfois leur jeunesse prospère, leurs parents massacrés, leurs patries qu'ils croient lointaines ; mais ils ne songent guère à la fuite. La servitude ne leur pèse pas. A bien des égards, leur situation dans la famille fait penser à cette race aujourd'hui disparue des bonnes gens fidèles, nourrices, garde-chasse, femmes de charge, qui ont élevé nos parents et quelques-uns d'entre nous.

Voyez cette vieille femme aux yeux actifs, qui surveille le service, fait placer le pain dans les corbeilles, la vénérable et courtoise économe Euryclée, que jadis le héros Laërtès acheta de ses propres richesses. Avec quel soin elle garde les provisions, l'huile, le vin, la farine, dans les profonds celliers du palais ! Comme elle distribue les tâches avec zèle ! De quelle sollicitude elle entoure et Pénélope, et Télémaque, qu'elle a élevé, le fils d'Ulysse qu'elle a nourri ! Quels vœux elle forme pour le retour du héros ! et lorsqu'en lui lavant les pieds elle le reconnaît à une cicatrice qu'elle a vue tant de fois, il y a vingt ans, avec quel amour elle lui prend le menton, l'embrasse ; avec quel courage elle retient l'exclamation qui va lui échapper : « O mon fils ! ne sais-tu pas que ma constance est inébranlable, inflexible ? Je garderai ton secret aussi sûrement que la pierre ou le fer. »

Un autre type du dévouement domestique, c'est le royal porcher, le divin Eumée, qui chaque jour se lamente en son âme de conduire aux prétendants les plus gras animaux de son maître absent. Tant de beaux domaines, à Ithaque, à Dulikhios, à Zakynthos, en Elide, tant de troupeaux de bœufs, de chèvres, de brebis, de porcs succulents, dilapidés, dévorés par ces pillards intrus qui s'imposent à la faiblesse d'une femme et d'un adolescent timide ! Ah ! comme elle fuirait, toute cette bande de loups, à l'aspect du héros ! Pendant qu'Ulysse, mendiant, inconnu, assis dans la hutte de pierre où son pâtre hospitalier le régale d'une vaste échine rôtie, attend l'arrivée de Télémaque, Eumée lui raconte avec philosophie les malheurs de sa jeunesse. Fils d'un roi d'une petite et fertile Cyclade, il a été livré tout enfant par une gouvernante infidèle à des Phéniciens qui ont fini par le vendre à Laërtès. Mais depuis ce temps, il n'a reçu que des bienfaits ; Ulysse le traitait en frère — c'est un nom que Télémaque lui donne encore ; — Ulysse l'avait établi chef de ses troupeaux, l'aurait marié, enrichi, sans cette guerre lointaine, si glorieuse, mais si cruelle. Peut-être cet ami, ce maître, a-t-il nourri les poissons, ou laissé ses os blanchir sur quelque roche déserte ; ou bien il erre, accablé d'années, couvert de haillons, pareil à l'hôte que Zeus vient de lui envoyer.

Mais le jour de la vengeance est venu, Ulysse se fait reconnaître d'Eumée et du loyal bouvier Philétios. C'est, avec Télémaque, toute son armée. Alors les deux braves fondent en larmes, ils serrent le héros dans leurs bras. Ils embrassent ses épaules, ses lèvres, son visage, et se placent en armes à ses côtés.

Ces dévouements que le poète a groupés autour d'Ulysse n'ont rien d'exceptionnel. Ils existent, et on les entrevoit, autour de Nestor, de Ménélas, d'Alkinoos. Partout, on retrouve la prudente économe pleine de grâce, et les pâtres soucieux de leurs troupeaux, et les maîtres d'hôtel, les serviteurs assidus à leur tâche. En général on ne voit nulle part la contrainte et l'envie. C'est que nulle part — en ce monde achéen — l'éducation, la science, le spécialisme et une foule de fatalités enchaînées, n'avaient marqué encore les distances qui se sont tant élargies entre les castes ou classes sociales. Le roi n'en savait guère plus que l'artisan sur la terre et le ciel; l'artisan n'était pas plus habile que le roi à fendre un arbre, à façonner un meuble, à tuer, à dépecer, à rôtir un animal. La langue était la même pour tous, et n'exprimait que des idées simples. Même les plaisanteries, qui exerceront plus tard l'esprit si fin des Athéniens, sont encore à la portée de tous. « Es-tu le fils du divin Ulysse? — Ma mère me l'a dit », répond Télémaque. « Quel vaisseau t'a amené, cher hôte, car je ne suppose pas que tu sois venu à pied dans cette île. » « Qu'en penses-tu, demande Hermès à Phoibos, en regardant Arès et Aphroditè dans le filet d'Héphaïstos? — Que je consentirais à être ainsi devant tous les dieux. » « Comment t'appelles-tu? » dit Polyphème. — Je m'appelle « Personne » répond le matois fils de Laërte. — Ne sont-ce pas là des traits naïfs, bons pour dérider aussi bien les irréprochables porchers que les rois élèves de Zeus ? Les palais d'Ithaque, de Pylos, de Sparte, nous montrent dans toute sa naïveté la vie intime des puissants. Malgré les plaques de métal clouées aux parois, malgré l'étalage d'escabeaux incrustés, de vases en or, en argent, en airain, de riches étoffes ou de toisons

moelleuses, jetées sur les sièges de bois, appendues aux piliers ou aux colonnes frustes de la grande salle ou des péristyles, c'était une existence peu somptueuse et peu compliquée. Malgré le nombre des captifs, les ouvriers étaient des plus rares, comme on peut s'en assurer dans le catalogue des artistes homériques, dressé par M. Rossignol. Les reines filaient, tissaient, teignaient et brodaient les vêtements de leurs époux et de leurs enfants ; les princesses, filles de Priam et d'Alkinoos, lavaient le linge dans des lavoirs de pierre ou au bord de quelque fontaine ; les rois cultivaient leur jardin, fabriquaient leurs sièges et leurs outils. Achille surprend le jeune Lycaon, fils de Priam, coupant des baguettes de figuier pour garnir le devant d'un char. Ulysse se construit lui-même son lit nuptial, dont un pied était fait d'un olivier simplement coupé à hauteur d'appui ; il abat, il taille, il ajuste les arbres qui doivent former son radeau, tout aussi bien qu'un charpentier de profession. On couchait soit en plein air, sous les portiques, ainsi que le font Pisistrate et Télémaque chez Nestor et Ménélas, soit dans des chambres mal closes à l'aide de courroies, souvent bâties hors de la maison. Il y avait cependant au moins un étage, réservé, pendant le jour, à l'épouse et aux captives. La grande salle du bas qui, sauf quelques recoins peut-être, occupait tout l'édifice derrière le portique ouvert sur la cour, était destinée aux réceptions, aux banquets. La femme de charge, que nous avons signalée déjà, dirigeait les écuyers et les hérauts, préposés les uns au vin, les autres aux aliments solides, consistant uniquement en pains, en viandes grillées, et en vins coupés d'eau. Préalablement, l'amphitryon, Achille, Nestor, Agamemnon lui-même, avait fait l'office de sacrificateur et

de boucher, coupé et flambé les cuisses pour les dieux, divisé le corps, mis à part les entrailles peu lavées, qu'on posait sur les charbons et que goûtaient les assistants. Puis tous les morceaux, piqués de broches à cinq dards, rôtis avec soin, paraissaient, saupoudrés de farine pour toute sauce, dans de vastes bassins de métal. Chacun étendait la main et empoignait sa part. Il n'y avait aucune espèce de couvert. La faim apaisée, chassée, dit Homère, non sans voracité, mais sans querelle, « pourvu que nul ne pût se plaindre de n'avoir pas eu sa juste portion, » les coupes circulaient, parfois embaumées de fromage râpé. Que dirions-nous de ce festin, même si nous jouissions de dents de jeune chien, même s'il nous était donné d'entendre le bon Démodokos contant l'aventure d'Arès et d'Aphroditè pris dans le filet d'Héphaïstos? Enfin les servantes versaient de l'eau sur les doigts des convives, et on allait se livrer soit à la lutte, soit à l'amour, soit au sommeil. Si nous entrons sous le toit des humbles, nous y retrouvons, moins la richesse des ustensiles et des accessoires, les mêmes coutumes et la même nourriture. Cette simplicité patriarcale eût suffi à rapprocher les hommes.

Les relations familiales sont fortes et douces. On n'y sent rien de pareil à cette raideur, à cette contrainte qui règnent dans la famille romaine ; le père et la mère ne sont pas seulement révérés, ils sont chéris par leurs enfants. Télémaque est bien un peu pédant lorsqu'il prie sa mère de remonter dans ses appartements ; mais c'est le fait d'un tout jeune homme qui veut s'émanciper et qui laisse percer d'ailleurs son intime conviction de la supériorité masculine : ce léger ridicule est de tous les temps et n'exclut pas la tendresse filiale. Comme elle éclate, cette tendresse, dans

les sentiments des fils de la reine Hékabè, dans les entretiens d'Achille avec la divine Thétis, et dans cette scène fameuse où Ulysse reconnaît le fantôme de sa mère Anticlée : « En la voyant, je pleure et mon âme est émue de pitié.., et je veux embrasser l'âme de ma mère qui n'est plus. Trois fois je m'élance ; trois fois elle s'échappe de mes bras, comme une ombre, comme un songe. Une douleur plus vive me vient au cœur, et je lui adresse ces paroles rapides : O ma mère, pourquoi, lorsque je veux te saisir, ne demeures-tu pas immobile ? Même chez Pluton, les bras entrelacés, nous aurions charmé notre douleur par les larmes. N'es-tu donc qu'une vaine image envoyée par l'auguste Perséphonè pour redoubler ma souffrance et mes soupirs ? » L'amour des mères, nous n'en parlerons pas. Il n'a jamais changé. La nature l'a fait indestructible. Mais c'est la tendresse des pères qui nous émeut le plus, peut-être, en ces âges reculés, non pas une affection fondée sur l'orgueil de l'homme qui revit en ses enfants, mais quelque chose de plus vif, de plus doux, et comme féminin. Le vieux Nestor, le vieux Priam, couvent des yeux leur vaillante postérité. Rien n'égale le désespoir du monarque troyen quand il voit son Hector traîné dans la poussière, et son sublime abaissement devant le meurtrier qui daigne lui rendre une dépouille si chère. Laërtès tombe évanoui dans les bras d'Ulysse retrouvé. Ulysse couvre de baisers et de larmes ce Télémaque, qu'il a laissé enfant sur les bras de sa jeune épouse. Sans doute il lui prodiguait alors ces caresses paternelles si divinement peintes dans les célèbres adieux d'Andromaque et d'Hector. « Une suivante accompagne la princesse, portant sur son sein le petit enfant qui ne parle pas encore, leur rejeton bien aimé,

beau comme la plus brillante étoile. En voyant son fils, le héros sourit en silence. Il étend les bras pour le prendre; mais l'enfant se détourne et se cache en criant dans le sein de la nourrice à la belle ceinture; il a peur de l'airain et de la crinière qui flotte terriblement au sommet du casque : le père et l'illustre mère sourient; et soudain le héros enlève de sa tête le casque resplendissant qu'il pose à terre. Il donne un baiser à son enfant chéri, le berce dans ses bras, et adresse cette prière aux immortels : « Zeus et vous, divinités, faites que cet enfant, que mon fils, se signale comme moi parmi les Troyens, qu'il soit comme moi fort, et qu'il règne puissamment sur Ilion! Que l'on dise à son retour des combats : « Il est bien plus vaillant que son père! » et qu'en son âme sa mère se réjouisse. Il dit et remet l'enfant entre les mains de son épouse chérie, qui l'attire sur son sein parfumé, et sourit en pleurant. »

Les héros d'Homère n'aiment pas seulement leurs enfants, ils aiment l'enfance. La pensée de l'enfance leur revient souvent et, dans les circonstances les plus graves, peut amener un sourire même sur les lèvres farouches d'Achille : « Pourquoi, dit-il, o Patrocle, pourquoi pleures-tu comme une petite fille, qui court après sa mère, exige qu'elle la porte, s'attache à sa robe, la retient quoiqu'elle ait hâte, et la regarde toute en larmes, pour être prise à bras? Tu pleures comme elle à chaudes larmes. Quelle sinistre nouvelle vont apprendre les Myrmidons? » N'est-ce pas la nature même? Et une pareille comparaison n'implique-t-elle pas le sens et le goût des grâces enfantines?

Les femmes jouent nécessairement un grand rôle chez des peuples si amoureux de la beauté, et qui se réjouissent

d'entendre appeler leur pays l'Achaïe aux belles femmes. Les Achéens sont des connaisseurs ; ils ont pris soin de placer dans leur Olympe et de disséminer en tout lieu, dans les mers, les bois, les montagnes, les cavernes, tous les types, blonds, bruns, grands, mignons, chastes, voluptueux, sévères et faciles, adolescents et adultes, de la nymphe et de la déesse. Aussi ne sont-ils point exclusifs dans leurs sentiments. Le respect profond de la jeune fille, telle que Nausicaa, de la mère de famille comme la reine Arétè, la passion obstinée pour une épouse infidèle, l'affection profonde pour la femme impeccable qui garde sa foi à l'époux absent, s'accordent chez eux sans effort avec le goût des belles esclaves et le laisser-aller des rencontres heureuses. Vous direz, et avec raison, que ces compromis n'ont rien de spécialement grec, et que les civilisations les plus puritaines n'ont pu les écarter. « Mais madame, après tout (c'est Tartufe qui parle), je ne suis pas un ange ! » Ajoutez que le barbare antique était, de quelques siècles, plus voisin de l'animal et de l'animal de proie. Dans ses courses aventureuses, ses embuscades, ses razzias, l'Achéen, avec les richesses, les troupeaux, les provisions, enlevait les orphelines et les veuves qu'il venait de faire. Non seulement il usait du droit de la guerre, — le droit du plus fort — que nul ne contestait, — mais encore, il apportait à la rigueur de ce droit un tempérament notable. Il pouvait tuer, il épargnait. C'est ainsi que Chryséis et Briséis parmi cent autres avaient été attribuées, dans le partage du butin, à Agamemnon et à Achille ; et l'un déclarait qu'il préférait beaucoup la première à Clytemnestre « sa légitime épouse ; » et la seconde agréait si bien au fils de Pélée que, pour elle, il déserta la cause hellénique. Rien

n'était plus ordinaire que ces liens de hasard, passagers ou durables, et il est certain que l'immense majorité des femmes s'y pliaient sans trop longs regrets. Q'auraient-elles gagné à la résistance ? Seules, les petites maîtresses, et il n'y en avait pas beaucoup dans ce temps-là, les princesses déchues de leurs honneurs et de leurs trônes, les Andromaque, les Cassandre, manifestaient leur épouvante devant un avenir de servitude.

« Cruel, dit Andromaque à Hector, quelle joie me restera-t-il quand tu auras subi ton destin ? Je n'ai plus ni mon père, ni mon auguste mère. Le divin Achille, après avoir dévasté la célèbre ville des Ciliciens, Thèbes aux superbes portes, tua mon père Éétion. Dans nos demeures j'avais sept frères ; tous en un seul jour, comme ils gardaient nos taureaux et nos blanches brebis, furent précipités chez Aïdès. Et ma mère, qui régnait sur l'Hypoplacie ombragée de forêts, Achille l'avait conduite ici avec tout le butin. Depuis il la délivra au prix de présents infinis ; mais Artémis, dans le palais paternel, la frappa de ses flèches. Hector, tu es, pour moi, mon père, ma vénérable mère, mon frère et mon jeune époux. Prends pitié d'Andromaque Défends-toi du haut de nos tours...

« Femme, répond le héros, tes soucis sont les miens. Mais je rougirais devant les Troyens et les Troyennes au long voile, si, comme un lâche, j'évitais les batailles... Cependant mon cœur, ma raison me le disent, le jour viendra où succomberont et la sainte Ilios et Priam et le peuple du belliqueux Priam. Mais la douleur des Troyens, celle d'Hékabè elle-même et du roi mon père, celle de mes frères qui, si braves et si nombreux, tomberont dans la poussière sous des mains ennemies, ne me sont pas à

cœur autant que la tienne, lorsque l'un des Grecs t'emmènera baignée de larmes. Alors dans Argos, tu tisseras la toile pour autrui ; le cœur plein d'amertume, tu puiseras de l'eau à la fontaine Messéis ou Hypéria, et une dure nécessité pèsera sur toi. Alors, le passant, voyant tes pleurs, s'écriera : « Voici l'épouse de cet Hector qui, parmi les Troyens, excellait à combattre, lorsqu'autour d'Ilion on livrait ces grandes batailles. » Ah ! puissé-je être mort et enseveli sous la tombe, plutôt que d'entendre tes cris lorsque tu seras entraînée ! »

Toutes ces populations, grecques ou troyennes (car le poète ne fait guère de différence entre elles), toutes ces tribus si bien douées, dont les aimables vertus procédaient d'un heureux naturel, dont les défauts n'étaient pas encore des vices, et qui, à tous les degrés de l'échelle sociale, jouissaient avec mesure des biens de la vie, nous apparaissent dans l'*Iliade* exaspérées par le danger, par la soif du butin, par l'ivresse du sang. Mais si, laissant tomber la poussière de la mêlée, oubliant les fanfaronnades des combats singuliers, les cris féroces des vainqueurs, les lamentables clameurs des terreurs paniques, vous pénétrez sous les tentes des chefs ou des soldats, vous retrouverez les mêmes sentiments, les mêmes mœurs cordiales, enjouées, humaines. Achille joue de la lyre en écoutant ses amis. Nestor, plein de bienveillance, conte ses antiques prouesses à des convives trop courtois pour abréger ses récits. Tous s'entretiennent des absents, de leurs épouses chastes, de leurs vieux pères, de leurs enfants qui grandissent loin d'eux. Entraînés par le mouvement d'expansion qui les a amenés du fond de la Scythie, fiers de leur nation, ils continuent la lutte avec courage,

mais ils n'en regrettent pas moins les biens qu'ils ont quittés, les joies qui les attendent dans leurs demeures abandonnées. Par nécessité, par devoir, ils risquent une vie qu'ils aiment, ils bravent une mort qu'ils redoutent. Ce ne sont pas des furieux, des héros tout d'une pièce, comme seront les Gaulois ou les Teutons. Ils gémissent, ils pleurent sur leurs blessures, parfois ils demandent grâce. Notez bien que je n'inculpe pas leur vaillance ; elle éclate d'autant plus qu'elle est moins aveugle, qu'elle est plus éclairée. Ils pouvaient vieillir en paix, ils ont choisi la gloire, et la mort prématurée ou les longues infortunes. Quel qu'il soit, maintenant, ils subiront le destin. Achille lui-même, malgré sa haineuse inaction, malgré sa colère d'enfant contre Agamemnon, n'ose pas, ne peut pas s'éloigner de ce rivage troyen où sa tombe est marquée. Mais il gémit en lui-même, il se regrette, et c'est ce qui le rend inexorable.

Voici comme il parle au Troyen qu'il va immoler : « Meurs donc, ami, meurs aussi. A quoi bon ces plaintes ? Patrocle lui-même est mort, et il valait mieux que toi. Ne vois-tu pas comme je suis grand et beau ? Je suis né d'un père illustre et d'une mère immortelle. Eh bien ! moi, pareillement, la mort et la kèr violente me saisiront, soit au lever de l'aurore, soit au coucher du soleil, soit au milieu du jour, lorsqu'un guerrier tranchera ma vie avec l'airain du javelot ou de la flèche rapide. »

On a essayé de rabaisser les hommes de l'*Iliade* en les montrant peu sensibles à l'espoir d'une seconde vie. C'est précisément ce qui les relève. Les enfers et les champs Elysées ne leur disant rien qui vaille, ils n'en meurent pas moins, sachant ce qu'ils perdent, doutant de ce qu'ils

gagneront. Il leur suffit de savoir que la mort est inévitable et que nul ne tombe avant l'heure fixée par le destin.

La croyance à l'immortalité de l'âme ne manque pas d'ailleurs aux Grecs. C'est un des legs les plus tenaces de l'animisme, de l'enfance de l'humanité ; ils n'ont pas eu le temps encore de s'en défaire. Loin de là, le culte de l'ancêtre est, chez eux, le principal lien de la famille, de la phratrie, de la nation. Ils ne doutent pas que le père, que l'aïeul commun ne soit présent au foyer, n'assiste aux festins anniversaires offerts sur sa tombe ou en son honneur. Ils voient en songe voltiger autour d'eux les images des morts. Mais ces ombres, ces fumées, ces fantômes, que sont-ils ? Quels biens leur sont dévolus, en échange des aliments savoureux, des vins de feu, des luttes vivifiantes et des terrestres amours? Ils s'en doutent, et ne tiennent pas à l'apprendre. L'état de spectres ne convient guère à ces vivants épris de formes pleines et de solides contours.

Aussi, comme ils s'attachent aux corps de leurs amis tombés dans la bataille, comme ils les disputent avec acharnement aux ennemis qui les dépouillent, qui les entraînent, qui les mutilent! Pendant combien d'heures on s'injurie, on se tue sur le cadavre de Patrocle ! Et cela, non seulement pour rendre aux morts les honneurs funèbres qui leur assurent l'accès des sombres royaumes, mais parce que le corps est encore une chose tangible, un reste de ce qu'on a connu, aimé, de ce qui vous a souri. Là est bien le secret de cette religion funéraire qui s'est toujours associée, et qui a survécu, aux croyances d'outre-tombe.

Laissons maintenant la parole à Homère, ou plutôt fixons les principaux traits d'un immortel tableau : la mort et les

funérailles de Patrocle, mort pour l'honneur d'Achille et pour le salut des Achéens.

Le traître Apollon a livré le héros, détachant lui-même le casque resplendissant et la cuirasse invincible. Frappé par derrière, achevé par Hector, Patrocle est tombé. Son âme abandonne ses membres et s'envole chez Pluton, pleurant son triste sort, sa force, sa jeunesse. Hector a revêtu les dépouilles, les armes d'Achille. Sur le corps, Ménélas, Ajax, tardivement appelés, soutiennent une lutte inégale. Athènè, descendue des cieux comme un arc-en-ciel pourpré, les anime : « N'allez pas oublier la bonté de l'infortuné Patrocle; tant qu'il respira, il fut pour vous plein de douceur. Hélas! il vit maintenant au pouvoir de la mort et de la Parque. » Ils entraînent le corps vers la flotte. Achille, averti par Antiloque, fils de Nestor, paraît seul, sans armes, sur le rempart et pousse un cri formidable; à son aspect, l'épouvante arrête, emporte les Troyens.

Un sombre nuage de douleur enveloppe le fils de Pélée; il arrache sa belle chevelure, il se roule de désespoir, et de son grand corps couvre un vaste espace. Les captives conquises par son bras et par celui de Patrocle, l'âme navrée, accourent hors des tentes en poussant de grands cris; elles se meurtrissent le sein et leurs genoux fléchissent. Antiloque en pleurs retient dans ses mains les mains de son ami, dont le cœur est torturé; il tremble que le héros ne se coupe la gorge. Achille pousse d'affreux gémissements; du fond des abîmes écumeux, l'auguste Thétis, assise près du vieux Nérée, joint ses sanglots aux cris de son fils, tandis que les Néréides se lamentent dans la grotte argentée. Elle accourt avec ses compagnes, console le héros, lui promet des armes et les rapporte des forges célestes. Elle

trouve son fils chéri pleurant et tenant Patrocle embrassé. « Mon enfant, quelle que soit notre douleur, laissons Patrocle sur cette couche funèbre. C'est par la volonté des dieux que la mort l'a frappé. — O ma mère, je crains que des mouches ne pénètrent dans les blessures, n'engendrent des vers et ne souillent ce corps où la vie est éteinte; je crains que toutes les chairs ne se corrompent. — Mon fils, répond la déesse aux pieds d'argent, que ton âme quitte ce souci, je m'efforcerai moi-même d'éloigner les essaims destructeurs qui dévorent les guerriers tombés dans les combats. Quand Patrocle serait ici gisant l'année entière, son corps resterait intact et ses souillures s'effaceraient. Puis elle fait couler dans les narines de Patrocle l'ambroisie et le nectar pourpré qui doivent le rendre incorruptible. Arme-toi, maintenant, appelle les héros à l'Agora, renonce à ta colère contre Agamemnon, pasteur des peuples.

« Alors Briséis, qu'Atride a rendue, aperçoit Patrocle gisant; elle meurtrit son cou délicat, son charmant visage et, fondant en larmes, belle comme une déesse, elle s'écrie : Patrocle, ami le plus cher au cœur d'une infortunée, je te retrouve mort! Ah! chaîne de malheurs sans fin! Le jeune époux que m'avaient choisi mes parents, je l'ai vu devant nos remparts déchiré par l'airain aigu. J'ai vu, le même jour, succomber les trois frères chéris que ma mère a enfantés. O Patrocle, tu voulais arrêter mes pleurs lorsque l'impétueux Achille eut immolé mon époux et détruit la ville du divin Mynès. Tu me disais que le noble fils de Pélée me conduirait dans la Phthie sur ses navires et célébrerait au pays des Myrmidons les fêtes de notre hymen. Et maintenant, c'est sur toi que je verse des larmes intarissables, noble héros toujours plein de douceur. »

« Et Achille : Non, jamais douleur si cruelle ne pourrait m'atteindre ; pas même si j'apprenais la mort de mon père, qui, peut-être maintenant, dans la Phthie, verse des pleurs au penser de son fils ; pas même si je perdais mon fils chéri qu'on élève à Scyros, Néoptolème, doué d'une beauté divine. J'ai longtemps espéré que je périrais seul aux champs troyens, loin du rivage de mon Argos. Je pensais, ô Patrocle, que tu retournerais dans la Phthie, que tu prendrais mon fils à Scyros, que tu le mettrais en possession de mes domaines, de mes captives, de mes superbes demeures. Il dit, ses sanglots redoublent, et les rois, au souvenir des choses que chacun a laissées dans son palais, se prennent à pleurer. »

Mais à l'œuvre, la bataille est livrée, Hector abattu, les pieds percés par les courroies qui l'ont traîné sous les murs d'Ilion, et trois fois autour de Patrocle, gît dans la poussière devant les tentes d'Achille. Il faut procéder aux funérailles. « Je te salue, Patrocle, jusqu'aux demeures d'Aïdès. Tout ce que je t'ai promis, je vais l'accomplir ; je livrerai celui-ci aux chiens pour qu'ils le dévorent cru ; j'égorgerai douze beaux enfants des Troyens sur ton bûcher. » Mais pendant qu'Achille attend le jour, couché sur le sable, l'âme de Patrocle se pose sur sa tête et lui dit : « Tu dors ! m'as-tu oublié ? Les âmes, images de ceux qui ne sont plus, me repoussent du fleuve, j'erre au hasard devant le palais infernal. Donne-moi ta main, je te la demande en pleurant, car je ne reviendrai plus du sombre séjour, dès que vous m'aurez livré au bûcher. Et toi, aussi, divin Achille. Ah ! De même qu'ensemble nous avons été nourris dans tes demeures, que pareillement la même urne d'or que t'a donnée ton auguste mère renferme nos osse-

ments ! » Achille étend les bras, mais ne peut rien saisir, l'âme, fumée légère, s'enfonce dans la terre et disparaît en bruissant. Déjà un immense morceau de bois est à terre, et les guerriers à l'entour sont assis en rangs pressés. Achille alors ordonne aux Myrmidons de ceindre l'airain et de placer leurs coursiers sous le joug. Ils s'empressent, ils revêtent leurs armes ; les combattants, les écuyers se placent sur les chars qui ouvrent la marche ; après eux viennent les nombreux piétons, épais comme une nuée. Au milieu de leurs rangs, les amis de Patrocle le portent et le couvrent de leurs chevelures. Tous en font le sacrifice et la jettent sur le corps. Derrière lui, Achille contristé tient la tête de ce compagnon irréprochable ; puis, coupant ses blonds cheveux, les regards tournés vers les sombres flots de la haute mer, il s'écrie en gémissant : Beau fleuve Sperchios, vainement Pélée, mon père, a fait vœu de te sacrifier ma chevelure à mon retour dans la douce patrie... Maintenant, puisque je ne reverrai jamais les champs paternels, qu'il me soit permis de donner ma chevelure au héros Patrocle, afin qu'il l'emporte. »

Les seuls guerriers chargés des soins funèbres restent auprès du corps et amoncellent le bois. Ils dressent un bûcher de cent pieds en tous sens, et, au faîte, ils déposent le cadavre. Ils écorchent et préparent nombre de brebis grasses et de bœufs au pas lent. Achille couvre de graisse le corps des pieds à la tête, et à l'entour il entasse le reste des chairs. Contre la couche funèbre, il place les amphores d'huile et de miel ; après cela, sur le monceau, non sans gémir amèrement, il couche quatre coursiers superbes, deux chiens nourris de sa table parmi neuf qu'il possédait ; puis il immole les douze fils des fiers Troyens (*car en son esprit il avait résolu cette mauvaise action*),

et il anime contre le bûcher la force indomptable du feu ; il fait au vent des libations dans une coupe d'or. Zéphyre et Borée quittent aussitôt le festin où ils se délectaient dans leur riche demeure ; ils se répandent sur la mer, soulevant les vagues et fondent sur le bûcher qu'ils embrasent. La flamme mugit. Toute la nuit, ils la fouettent de longs sifflements. Toute la nuit, Achille, une double coupe d'or à la main, puise dans une urne d'or le vin qu'il verse et dont il humecte la terre, appelant à grands cris l'âme de l'infortuné Patrocle. « Tel un père se lamente en brûlant les ossements de son fils nouvellement marié, qui par sa mort a contristé ses malheureux parents ; tel Achille se lamente en brûlant son compagnon chéri. » Enfin, l'étoile du matin vient annoncer le jour, précédant l'Aurore au voile de safran, qui bientôt après se réfléchit dans les flots. Alors la flamme languit, et les vents retournent dans leur grotte au travers des sombres vagues de la mer de Thrace. « Atrides et vous, chefs des Argiens, dit Achille, éteignons avec le vin le bûcher partout où s'est promenée la flamme. Dégageons ensuite et rassemblons les ossements du fils de Ménoitios, (chose aisée : Patrocle était étendu au milieu ; les victimes, hommes et chevaux, pêle-mêle, brulaient à l'écart sur les bords). Déposons-les, revêtus d'une double enveloppe de graisse, au fond d'une urne d'or, en attendant le jour où moi-même je descendrai chez Aïdès. Je ne vous prescris pas d'élever une vaste tombe. Plus tard, Hellènes, ceux de vous qui, après moi, serez vivants encore sur nos vaisseaux, vous l'érigerez haute et large au gré de vos désirs. » Les rois obéissent, en pleurant leur compagnon plein de douceur. Puis Achille, retenant l'armée dans une vaste enceinte, fait déposer devant

tous les bassins, les trépieds, les taureaux, les mules, les coursiers, les belles captives, les blocs d'étain et de fer grisâtre qu'il offre en récompense aux vainqueurs des jeux funèbres.

En écoutant le récit de cette cérémonie que vous avez vue vingt fois reproduite sur les vases antiques, vous en aurez remarqué le caractère archaïque. Tous ces acteurs du drame funèbre accomplissent des rites dont ils ne soupçonnent plus le sens. Homère ne semble pas se douter que les aliments, le vin, prodigués à Patrocle, les coursiers et les chiens égorgés et brûlés près de lui, sont des provisions pour l'autre vie. Les amis ne sentent pas que le sacrifice de leur chevelure est substitué à des hécatombes humaines. Et le meurtre des douze prisonniers, futurs serviteurs du mort, n'est plus aux yeux du poète qu'une cruelle fantaisie, une « mauvaise action. » Mais il n'en rapporte pas moins fidèlement les honneurs traditionnels rendus aux morts illustres, et dont la mythologie comparée nous a révélé le sens. Un autre trait appelle l'attention ; c'est le perpétuel hommage à la bonté, à la douceur de Patrocle. Les Grecs étaient naturellement doux, bienveillants ; ils aimaient la courtoisie et les bonnes paroles. Ainsi se trouvent confirmées nos remarques précédentes sur le tempérament, sur le caractère national.

Je m'arrête. Le corps de Patrocle est consumé ; il nous reste à suivre son âme aux enfers.

LES ENFERS HOMÉRIQUES

Les croyances relatives à une autre vie ont été accomodées par chaque race, par chaque nation à son tempé-

rament particulier, à sa culture intellectuelle. Il règne donc, dans la conception des enfers et des paradis, une très grande variété, du moins apparente. Les séjours d'outre-tombe ont été placés à l'Occident ou à l'Orient, ou au berceau de la race, sous la terre et les mers, dans l'atmosphère ou dans le ciel, dans des îles, dans des volcans, dans des cavernes, dans des vallons ignorés, souvent hors du monde ou dans les astres. A mesure que l'expérience amassait les éléments de la raison, à mesure que la comparaison entre la force et la faiblesse, entre la vaillance et la lâcheté, entre la piété et la désobéissance aux dieux, entre le mérite et le démérite, et surtout la disproportion entre la conduite des hommes et leur destinée terrestre, donnaient lieu à la lente éclosion, au développement tardif du sens moral, l'autre monde était utilisé par les puissants, par les prêtres, par les philosophes et les politiques de toute catégorie, à la fois comme épouvantail et comme appât, d'autant plus séduisant qu'il reste à jamais hors de portée. Jamais broderies, fioritures, astragales plus compliquées n'ont recouvert un fond plus fruste et plus immuable : l'amour instinctif de la vie; voilà ce qui a perpétué à travers les siècles, à l'encontre des certitudes les moins contestées hélas ! la primitive illusion du fantôme ou *double* évoqué par le rêve, de la figure aimée sans cesse ramenée devant nous par le souvenir.

Les noms donnés par les Grecs à cette subtile effigie — noms qui trouveraient leur équivalent dans toutes les langues : apparence, apparition, *eidōlon*, *spektron ;* ombre, vapeur, fumée, *skia, kapnos*, *thumos* ; songe, nuage, souffle, *oneiros, néphélè, psukhè*, — prouvent à quel point ils la distinguaient de la réalité corporelle ; il est même douteux

que le souffle fût concédé par Homère aux « têtes sans pensées des morts » *nékuōn aménèna karèna*. Le souffle vital, et par suite la faculté de penser (*menos, phrenes, noos*) étaient pour lui intimement liés au sang, au cœur, à la poitrine (*ētor, kradiè, sthètos*). Que restait-il donc à ces simulacres ? Un contour sans consistance et, par une inconséquence très explicable, la mémoire et le regret de la vie ; puis encore la possibilité de certaines résurrections passagères provoquées par le contact du sang.

Les idées des Grecs sur la mort étaient curieusement contradictoires. D'une part, ils constataient la destruction définitive de tout ce qui constitue la vie ; les cendres recueillies dans l'urne funéraire en témoignaient assez ; d'autre part, ils se rattachaient, en désespoir de cause, à la vieille tradition animiste, et pensaient assurer aux fantômes des morts, par l'accomplissement des rites funèbres, une sorte de contrefaçon de cette vie, à jamais éteinte. Mais cette croyance, nous l'avons vu déjà, ne leur apportait aucune consolation.

Comment expliquer ce mélange de sentiments opposés ? par un trait capital du tempérament hellénique : l'aptitude à jouir de la vie. Ces vivants par excellence ne pouvaient se résoudre à mourir tout entiers ; mais ils ne pouvaient trouver dans l'existence diminuée des morts une compensation à la perte de la vie pleine, entière et corporelle.

Sans doute, ils avaient entendu parler de certaines demeures bienheureuses, les Champs Elysées, ou mieux le Champ Elysée (*Èlusion pedion*), situées aux extrémités de la terre, mais réservées à un très petit nombre d'élus. « Toi, Ménélas, dit Proteus, parce que, en épousant Hélène, tu es devenu le gendre de Zeus, tu n'es point condamné

à mourir, ni à subir le destin dans Argos fécond en coursiers. Les dieux t'enverront à la plaine Elysée, aux confins de la terre, où déjà réside le blond Rhadamanthus. En ces lieux, la vie est facile, on n'y connaît point les neiges, les longues pluies, les frimas ; toujours l'Océan, pour rafraîchir ses bords, exhale la douce haleine du Zéphyre. » Mais ce n'est encore qu'une perspective entrevue à peine, un mirage passager auquel Hésiode s'attachera plus longtemps. Pour Homère, tout est sombre au delà du tombeau, soit dans la vague prairie où flottent les spectres privilégiés, soit dans les régions plus obscures encore où s'entassent les foules jugées par *Minos*, sans doute Manou, ancêtre des générations humaines ; soit enfin dans le Tartare, tantôt palais, tantôt vaste contrée où quelques grands rebelles subissent des châtiments fabuleux. Dans cet inconnu, tout reste incertain, le lieu, la forme, le régime, le sort des habitants. Est-on sur terre ou dans les profondeurs ? Quelles lois inspirent Minos ? Y a t-il des justes, des coupables ? Et quels sont-ils ? A la complexité des sentiments que nous avons essayé d'analyser tout d'abord, l'ignorance effarée du poète ajoute une mystérieuse horreur. Au seuil de ce palais, de ces royaumes, siègent l'Invisible et la Destruction : *Avidès* (*Aïdōneus*) et *Persephonè*, dont le nom, d'ailleurs variable et mal expliqué (*Persephassa* ou *phatta*) respire le meurtre (*perthō*, détruire, *phonos* meurtre), à moins qu'il ne fasse allusion au Titan *Persès*, dieu nocturne, époux d'Astéria, père d'Hékatè. *Persephaessa* serait alors l'éclat de Persès, une sorte d'obscure clarté, sidérale ou lunaire. Ce couple lugubre est auguste, redouté des mortels et des dieux. La légende classique de Démétèr et Perséphonè, qui va bientôt paraître dans un hymne homérique, et celle

de Pluton et Proserpine, sont inconnues encore dans l'une et l'autre épopée. Aïdès, qu'il ne faut point écrire Hadès — cette forme, devenue classique, est altérée et postérieure, Hadès ne signifie plus rien — Aïdès (de *vid* et *a* privatif) est le nom qui sied au dieu des morts ; lorsque le sens en fut oublié, le don d'invisibilité demeura attaché au casque de Pluton, de Hadès. L'origine antique de ce génie des cavernes, des marécages, des gouffres, plus tard des trésors, est suffisamment établie par le rang et le titre que lui assigne la mythologie achéenne ; frère de Zeus et de Poseidōn, Aïdès est roi, comme ses deux collègues, et souverain dans son domaine propre ; il porte parfois le nom de *Zeus chthonios* ou souterrain.

L'empire d'Aïdès et de Perséphonè est situé bien au delà des routes que parcourent les vivants ; Ulysse n'y abordera pas sans la volonté et les indications précises de la puissante *Kirkè* ; mais les morts s'y trouvent portés en un moment. Le dieu du Cyllène, Hermès, est leur conducteur. Hermès, qu'il ne faut jamais appeler Mercure avant l'époque romaine, est, selon les mythologues les plus autorisés, le védique *Saraméyas*, l'un des deux jumeaux *Saraméyaû*, fils de la chienne *Saramâ*, compagne des Aurores. Hermès serait la lumière crépusculaire du matin et du soir qui donne sur la terre le signal du sommeil et du réveil. Quelques expressions du passage suivant ne démentent pas ces ingénieuses hypothèses : « Le dieu du Cyllène tient à la main un superbe rameau d'or, qui lui sert, au gré de ses désirs, à charmer les yeux des humains ou à réveiller ceux que le sommeil a domptés. Il l'agite et conduit les âmes qui le suivent en bruissant. Tel est, au fond d'un antre divin, le petit cri que jettent en voltigeant

des chauves-souris, lorsque l'une d'elles tombe de la roche où elles sont attachées toutes ensemble ; tel est le frémissement de ces âmes qui voltigent en foule. Le dieu bienveillant est à leur tête et les entraîne vers les sombres chemins. Bientôt elles arrivent sur le cours de l'Océan, elles dépassent la roche de Leucade, les portes du Soleil (couchant), le peuple des Songes ; enfin elles entrent dans la prairie d'Asphodèle où habitent les âmes, images des hommes qui ne sont plus. »

Kirkè n'est guère plus explicite, lorsqu'elle annonce à Ulysse qu'il doit se rendre au palais d'Aïdès et de l'inexorable Perséphonéia, pour consulter l'âme du Thébain Tirésias, devin privé de la vue, mais dont l'esprit a conservé sa force. Terrible épreuve ! Le héros consterné pleure, assis sur la couche de la déesse ; il se roule sur le lit en gémissant. Enfin, rassasié de larmes : « O Kirkè, dit-il, qui me guidera ? quel navire aborda jamais aux demeures d'Aïdès ? — Ulysse, reprend la déesse, ne te mets pas en peine d'un guide. Dresse le mât, étends la voile blanchissante, reste immobile, abandonne-toi au souffle de Boréc. Lorsqu'il aura porté ton navire, au travers des flots de l'Océan, jusqu'aux rivages bas et au bois sacré de Perséphonéia, où croissent de grands peupliers et des saules stériles, aborde, et va toi-même au sombre séjour. Là, tombent dans l'Akhéron le Pyriphlégéthon et le Cocyte qui emprunte ses ondes à Stux. Une roche marque le confluent de ces deux fleuves tumulteux. Tu t'en approcheras, ô héros ; tu creuseras une fosse d'une coudée en tous sens, et tu feras des libations pour les morts : la première sera de lait, mélangé de miel ; la seconde d'un vin délectable ; la troisième d'eau limpide ; tu répandras ensuite de la

pure fleur de farine. Cependant, implore les têtes sans forc des morts ; promets de leur sacrifier dans ton palais, à ton retour, la plus belle de tes génisses stériles, de brûler pour eux tous un bûcher couvert de dons précieux, et d'immoler à part, pour Tirésias, un bélier noir sans tache, le plus noble du troupeau, Lorsque tu auras imploré l'illustre essaim des morts, tourne-toi vers l'Erèbe, plonge de loin tes regards avides sur le cours du torrent ; immole à l'instant un bélier et une brebis noirs, et tu verras accourir en foule les âmes de ceux qui ne sont plus. Tandis que tes compagnons, en dépouillant, en brûlant les victimes, adresseront des prières à Aïdès et à Perséphonè, toi, le glaive en main, assis devant la fosse, ne permets pas aux têtes vides des morts d'approcher du sang, avant que tu aies interrogé Tirésias. »

Ulysse et ses compagnons, en pleurs, entraînés par Borée, accomplissent le morne voyage. Le soleil s'évanouit, les ténèbres enveloppent le monde ; enfin, apparaît dans l'ombre, sur la rive opposée de l'Océan aux profonds abîmes, la ville des Kimmériens, ces peuples toujours environnés de nuées et de brouillards. Jamais le soleil ne les visite, ne les regarde de ses rayons, soit qu'il monte dans le ciel étoilé, soit qu'il redescende vers la terre. Toujours une nuit lamentable est étendue sur ces infortunés mortels. En côtoyant la triste grève, Ulysse rencontre l'âme dolente du matelot Elpénor, qui n'a pas reçu les honneurs funéraires. Cependant, après avoir promis à ce compagnon chéri un bûcher et une tombe surmontée d'une rame, il suit à la lettre les prescriptions de la déesse ; il creuse la fosse, où ruisselle à flots le sang des victimes noires. Alors, comme des

mouches attirées par le lait, altérées de ce sang qui est la vie, les âmes s'élancent de l'Erèbe en tourbillons. « Jeunes femmes, vifs adolescents, vieillards éprouvés par les souffrances, tendres vierges au cœur gros de peines récentes, guerriers blessés par des javelots d'airain, couverts encore de leurs armes sanglantes, » tous accourent, tous s'empressent autour de la fosse, de la liqueur enchantée. Au premier rang, le héros reconnaît sa mère, qu'il a laissée pleine de vie à son départ pour la sainte Ilion ; il pleure, la pitié le pénètre ; mais il écarte cette image chérie. Le divin Tirésias, tenant un sceptre d'or, goûte au sang le premier et lui dévoile un étrange avenir, mêlé de triomphes et d'épreuves redoutables.

L'objet du voyage est rempli, le héros sait ce qu'il venait apprendre. Mais il ne peut quitter ces lieux désolés sans avoir salué sa mère, sans s'être fait reconnaître de ces rois, de ces amis dont il a partagé les périls devant Troie. Nous avons fait allusion déjà à la touchante rencontre d'Ulysse et d'Anticlée. C'est une des plus belles inspirations de la poésie antique. « O mon fils, dit la mère quand elle a humé le sang noir, comment es-tu descendu vivant dans ces ténèbres immenses ? Est-ce en errant, à ton retour de Troie, que tu as été poussé ici avec tes compagnons et ton vaisseau ? As-tu été si longtemps sans revoir ton Ithaque, tes palais, ta chaste épouse ? — O ma mère, je n'ai point approché de l'Achaïe, je n'ai point revu ma terre natale, depuis le jour où j'ai suivi aux champs d'Ilion le divin Agamemnon. Mais réponds, dis comment la Moira t'a soumise au long sommeil de la mort. As-tu souffert d'une longue maladie, ou Artémis a-t-elle fait tomber sur toi ses traits les plus doux ? Parle-moi de mon père, de mon fils ; jouissent-ils encore de mes

honneurs ? Un étranger s'en est-il emparé parce qu'on pense que je ne reviendrai jamais ? Parle-moi de ma noble épouse, dévoile-moi ses projets, ses pensées. Reste-t-elle auprès de son enfant ? Garde-t-elle fidèlement mes richesses, ou déjà l'un des premiers de la Grèce l'a-t-il conduite en sa maison ? — O mon fils, Pénélope, d'une âme patiente, demeure en ton palais, où elle consume dans les larmes, dans les soupirs, ses nuits et ses journées. Personne ne s'est emparé de ton beau domaine. Télémaque le cultive paisiblement et s'assied à des festins de sacrifice, comme il convient à un homme qui distribue la justice. Ton père ne veut plus quitter son champ ; jamais il ne paraît à la ville. Il ne veut plus de couches moelleuses, de manteaux, de couvertures éclatantes. L'hiver, il repose avec ses serviteurs sur les cendres du foyer. Quand reviennent l'été et l'automne fécond, dans son vignoble, çà et là, on lui dresse des lits de feuilles mortes, où il s'étend, le cœur contristé, l'esprit pénétré d'une douleur croissante, pleurant ton sort funeste, accablé aussi par la froide vieillesse. Et moi, c'est ainsi que j'ai subi ma destinée. Artémis, en mon palais, ne m'a point frappée de ses traits les plus doux ; je n'ai pas été atteinte d'une de ces maladies qui usent à la longue les liens de l'âme et du corps. Non. C'est le regret de toi, ô mon fils, c'est le souvenir de ta sagessse, de ta bonté, qui m'a enlevé la vie. « Elle dit et moi, le cœur palpitant, je veux embrasser l'âme de ma mère qui n'est plus. Trois fois, je m'élance, trois fois elle s'échappe de mes bras, comme une ombre, comme un songe. — O pourquoi me fuir ? N'es-tu donc qu'un vain fantôme envoyé par Perséphonè pour accroître ma douleur ? — O mon enfant, ô le plus infortuné des mortels, la fille de Zeus ne te trompe pas.

Hélas ! tel est le sort des humains lorsqu'ils ne sont plus. Les nerfs ne soutiennent plus les chairs ni les os. Aussitôt que la vie a délaissé les membres, l'irrésistible flamme du bûcher consume tout, nerfs, chairs, ossements. L'âme s'échappe seule et voltige comme un songe. Hâte-toi de revoir la lumière. »

Mais les ombres pullulent autour de la fosse. Ulysse, de son glaive, les maintient ; elles défilent tour à tour. Voici le groupe des femmes que les dieux ont aimées, la belle Tyro, mère de Nélée, aïeule de Nestor, Antiope, mère d'Amphion et Zéthos, les fondateurs de Thèbes, Alkmènè qui conçut de Zeus l'audacieux Héraklès au cœur de lion, et Lèda, mère de ces deux héros qui vivent et meurent tour à tour, Castor, dompteur de coursiers, Poludeukès, invincible au pugilat ; et Phèdre et Prokris et la belle Ariadnè qu'enleva Thésée et qui mourut vierge sous les traits d'Artémis, et l'infortunée Epicaste qui, sans le savoir, épousa son fils innocemment parricide.

Ce hors-d'œuvre, plein d'indications précieuses, et qui montre l'imagination des rhapsodes ébauchant déjà les fables où l'on entrevoit, sans pouvoir les dégager, les débris défigurés des mythes antiques, repose l'esprit et le distrait, en attendant l'entrée des héros qui ont péri devant Troie ou succombé après la chute de la cité de Priam, et que leur gloire ne console pas. Quel est ce groupe d'âmes affligées qui se dirigent vers la fosse sanglante ? En tête marche le fils d'Atrée ; les compagnons qui le suivent ont reçu, avec lui, le coup mortel dans le palais d'Egisthe. « Aussitôt, dit Ulysse, que le roi a goûté le sang noir, il me reconnaît ; il pleure amèrement, il verse des torrents de larmes, il me tend les bras, il brûle de m'embrasser.

Mais il a perdu la force qui animait ses membres flexibles. En le voyant, je pleure ; mon âme est émue de compassion. » L'ancien roi des rois ne demandait qu'à conter son infortune, l'accueil trompeur, le festin funeste ; lui, le roi, l'ami, l'époux, immolé comme un bœuf à l'étable ; ses compagnons à l'instant égorgés comme des pourceaux qu'un homme riche fait tuer en foule pour un repas de noce ; on entend les cris affreux de Cassandre poignardée. « Pêle-mêle avec les urnes, les tables couvertes de mets, au milieu de mares sanglantes, nous gisons dans la salle, et, dit Agamemnon, je descends chez Aïdès, sans que l'impudente femme ait fermé ma bouche ni mes yeux. » Suit une petite diatribe contre les femmes, pas trop déplacée de la part d'un homme qui vient d'être assassiné par la sienne. « Garde-toi, dit-il à Ulysse, d'être trop bon pour une femme ; ne lui dévoile jamais tout ; mais dis-lui telle chose, et que telle autre lui reste cachée. Cependant, Ulysse, ce n'est point Pénélope qui répandra ton sang. La fille d'Icarios est prudente, et son esprit est plein de sagesse. Jeune épouse encore, lorsque, à notre départ pour la guerre, nous l'avons laissée dans Ithaque, son enfant était suspendu à son sein. Maintenant, il s'assied parmi les hommes, et son père, au retour, le verra, et il embrassera son père. Mais moi, la cruelle ne m'a pas permis de voir mon fils, d'en rassasier mes regards ; elle m'a tout d'abord porté le coup mortel. Je te le dis donc, fais entrer mes paroles en ton âme : n'entre pas ouvertement dans ta douce patrie, abordes-y en secret. Car il ne faut pas se confier aux femmes. — L'éternité lui reste pour creuser cette belle pensée.

Mais une autre compagnie s'avance. C'est Achille avec Patrocle, Antiloque et Ajax. Achille reconnaît Ulysse et lui

parle ainsi, en gémissant : « Divin fils de Laërte, infortuné ! Comment ton esprit a-t-il pu te résoudre à surpasser tous tes travaux ? Comment as-tu osé descendre chez Aïdès, où demeurent les morts insensibles, simulacres des hommes qui ne sont plus? — O, lui dis-je, le plus vaillant des Akhéens, c'est la nécessité qui m'a contraint de venir interroger Tirésias ; car je n'ai point revu mes champs paternels ; depuis tant d'années, j'erre, je souffre et je lutte. Mais toi, Achille, quel mortel a jamais été, ou sera jamais plus heureux que toi ? Vivant, les Argiens t'honoraient comme leur divinité ; et, dans les enfers, tu domines sur toutes les âmes. Ne te plains pas, ô Achille, d'avoir subi le trépas.

« Noble Ulysse, s'écrie soudain le héros, ne me parle pas de la mort. J'aimerais mieux être le mercenaire d'un homme voisin de la pauvreté, à peine assuré de sa subsistance, que de régner sur tous ceux qui ne sont plus. Mais parle-moi de mon fils, parle-moi de l'irréprochable Pélée. Jouit-il encore de ses honneurs parmi les nombreux Murmidons ? ou dans la Phthie et l'Hellade est-il dédaigné parce que la vieillesse appesantit ses mains et ses pieds ? Ah ! pour le préserver des outrages, je ne suis plus, sous les rayons du soleil, tel que j'étais jadis aux champs d'Ilion, lorsqu'en combattant pour les Argiens, j'immolai tant de héros ! Puissé-je ainsi paraître, ne fût-ce qu'un instant, dans le palais de mon père. Comme je rendrais redoutable mon audace et mes mains invincibles à ceux qui peut-être le violentent et lui disputent ses honneurs ! » Ulysse lui dit merveilles de Néoptolème, et l'âme réconfortée du fougueux Achille, joyeuse d'apprendre que son fils est un héros, franchit d'un pas superbe la vaste prairie d'Asphodèle.

Vous le voyez, les joies des morts sont courtes, et fugitives, et ne se rapportent qu'aux souvenirs de la terre ; il n'en est pas un qui ne regrette amèrement la vie, au risque même de n'avoir à manger que ces bulbes d'asphodèle, nourriture du pauvre, humble offrande déposée sur toutes les sépultures, et dont les ombres sans doute avaient ensemencé les abords marécageux de la demeure infernale.

Maintenant, ces âmes dolentes, engourdies, insaisissables, et qui pourtant gardent encore (comme les âmes les mieux vidées par les métaphysiciens les plus subtils) les sens correspondant aux organes qu'elles n'ont plus, ces âmes, flaireuses ou lapeuses de sang, capables de voir sans yeux, de parler sans larynx et sans la moindre circonvolution frontale, traversent-elles ici une épreuve nécessaire avant d'être admises aux béatitudes des Iles élyséennes? Car cette pâle région où nous les voyons n'a rien d'un paradis. Ce n'est certes pas le Tartare, puisque le Tartare est situé dans ou sous le palais de l'Invisible. J'inclinerais donc à y voir une sorte de maussade purgatoire, si toutefois ceux qui l'habitent expiaient tant soit peu les fautes dont leur vie n'a pas été exempte. Mais toute trace de châtiment en est absente ; les Atrides, les Achille, les Ajax, demeurent tels que nous les avons connus, affligés seulement de mornes loisirs. Ce n'est pas ceux qui se laisseraient juger par Minos, qu'Ulysse aperçoit là-bas rendant la justice aux morts vulgaires devant les larges portes du palais d'Aïdès. Non, ce sont des « hors concours » qui ont fait leurs preuves, qui n'ont plus d'examen à subir.

Il en est de même, en dépit d'apparences contraires, de certains personnages fameux, qui animent quelque peu ou varient du moins les plats horizons de cette plage bru-

meuse. Ainsi, Ulysse reconnaît le géant Orion, qui chasse encore dans la prairie d'Asphodèle les bêtes fauves que jadis il a tuées dans les montagnes incultes, tenant en main sa masse d'airain qui ne peut être brisée. Il voit encore Héraklès (ou plutôt son image, car lui-même, heureux époux de la jeune Hébé, goûte le bonheur parmi les dieux) conception bien étrange, si elle ne rassemblait deux données toutes différentes : *Héraklès*, simple héros mortel ; *Héraklès*, dieu solaire qui, du bûcher de l'occident, remonte au ciel pour y reprendre la jeunesse avec l'aurore. — Donc l'âme (une des âmes) d'Héraklès parcourt la prairie funéraire. Autour de lui les morts jettent des cris aigus comme ceux des oiseaux, et s'enfuient de toutes parts. Il s'avance, effrayant comme la nuit obscure, tenant un arc tendu et sur la corde une flèche, portant partout des regards terribles, comme un sagittaire prêt à faire voler ses traits. Sur sa poitrine est un prodigieux baudrier d'or, chef-d'œuvre d'un habile artiste, chargé d'ornements admirables, d'ours, de sangliers, de lions farouches, de combats, de batailles, de scènes d'homicide et de carnage. » Il n'est pas dit que Héraklès ait bu le sang ; cependant il reconnaît Ulysse, qu'il n'a jamais vu, tout comme celui-ci a reconnu le fabuleux Orion. Naïves inadvertances qui dans les trois héros nous montrent trois personnages divins et de la même lignée. Plus qu'aucun autre, Ulysse est en perpétuel rapport avec les dieux et avec les prodiges, tour à tour hôte de la Nuit (Calypso), de l'Erèbe, du Soleil, chez le Cyclope, chez Circé, et, en Thrinakie, du dieu des Vents (Eole), favori d'Athènè, victime de Poseidôn ; la variété de ses aventures ne permet pas de lui assigner un rang et une fonction dans le monde surnaturel. Il nous

semble parfois voir en lui un dieu marin de l'occident mystérieux. La persécution de Poseidôn, divinité lumineuse des brillantes mers orientales, est bien loin de contredire à cette hypothèse sur laquelle, d'ailleurs, il serait imprudent d'insister. Mais il ne faut pas oublier que chaque divinité indo-européenne, et surtout hellénique, est doublée de très nombreuses variantes, épithètes parfois maintenues dans l'Olympe, parfois, souvent, réduites à la condition héroïque ou humaine.

Qui nous dira jamais ce qué fut Orion, dont le baudrier scintille encore en notre ciel d'été ? (*Oraô* voir, *Oros*, montagne) Orion, fils de la Terre et de Poseidôn, géant dont les pieds touchaient le fond des mers, dont les vastes épaules dominaient les monts, dont le front s'étoilait en atteignant la voûte céleste, qui lui avait fourni l'airain de sa massue. Héraklès, Atlas, Ouranos, on ne sait de quel dieu atmosphérique ou céleste le rapprocher ou le distinguer. C'est un dieu déchu, mais non puni ; ce n'est pas comme coupable qu'il est relégué dans la prairie d'Asphodèle, puisqu'il figure également dans le ciel avec ses armes et son chien.

Tout autre, au premier abord, est la destinée de trois ombres qu'Ulysse aperçoit dans les mêmes régions, Tityos, Tantale, Sisyphe.

« Après Orion, dit notre guide, je vois Tityos, fils de l'auguste Gaïa, étendu sur le sol, dont il couvre neuf plèthres. Deux vautours attachés à ses flancs déchirent ses entrailles et lui dévorent le foie, sans que ses mains puissent les éloigner. Car il a violemment outragé Lètô, fidèle épouse de Zeus, comme elle se rendait à Pytho à travers la plaine riante de Panopée. Mes yeux aperçoivent

Tantale, plongé jusqu'au menton dans les flots d'un lac où il endure de terribles souffrances. Tourmenté par la soif, il ne lui est point accordé de puiser de quoi boire. Dès que le vieillard se penche pour se désaltérer, l'onde soudain fuit et s'abîme ; il n'y a plus sous ses pieds qu'une terre noire desséchée par les dieux. Cependant des arbres au front superbe laissent pendre jusque sur sa tête des poires, des grenades, des pommes, de douces figues et de vertes olives. Dès qu'il étend les mains pour les saisir, le vent les enlève jusqu'aux sombres nuées. Je vois encore Sisyphe, accablé de fatigues infinies. Il soulève des deux bras une roche énorme et la pousse, avec quels efforts ! jusqu'au sommet d'un mont. Déjà il atteint la crête ; la roche lui échappe et roule jusque dans la plaine. Soudain, il tend ses muscles et recommence son labeur ; la sueur ruisselle sur son corps, et la poussière vole au-dessus de sa tête. »

Que faut-il penser de ces grands suppliciés ? Sont-ce des créations de la poésie ; des châtiments donnés en exemples aux cœurs pieux pour les détourner de l'ambition et de l'orgueil ? Ces explications allégoriques ont été brillamment développées par Lucrèce, au liv. III du *De Rerum natura*.

Il n'est pas d'Erinnys et de chien à trois corps :
C'est le spectre du crime et l'ombre du remords.
Quant à ces châtiments qui bordent le Cocyte,
Ils sont ici : l'enfer en nos cités habite.
Ce fabuleux captif, vainement éperdu,
Sous l'énorme rocher dans les airs suspendu, (1)
Est-ce Tantale ? Non, c'est le visionnaire,
Tremblant sous le destin comme sous le tonnerre :

(1) Autre forme du supplice de Tantale.

Le rocher menaçant, c'est la crainte des dieux.
  Ce géant Tityos dont le corps spacieux
Sert d'antre au peuple ailé dont la rage le fouille,
Est-ce un Titan couché, pouvant de sa dépouille
Occuper neuf arpents? Couvrît-il l'univers,
Crois-tu que sa poitrine et ses membres ouverts
Pussent jamais suffire à l'éternelle peine?
Non. C'est l'homme abattu sur qui le sort déchaîne
Les soucis dévorants, les cuisantes amours,
Tout ce que le désir enfante de vautours!
  Sisyphe est sous nos yeux. Il lutte, il tente, il brigue
La hache et les faisceaux qui narguent sa fatigue;
Et sans trève il poursuit ce néant du pouvoir,
Pour retomber vaincu du haut de son espoir.
N'est-ce pas, en dépit de la pente rebelle,
Pousser vers une cîme un rocher qui chancelle
Et qui, près de s'asseoir aux suprêmes sommets,
Roule, fuyant le but qu'il n'atteindra jamais?
Dans l'âme, sans combler sa renaissante envie,
Incessamment verser les bienfaits de la vie,
Comme fait tout les ans le retour des saisons
Qui rendent aux humains les fruits et les moissons,
N'est-ce point ressembler aux vierges Danaïdes,
Qui remplissaient toujours des vases toujours vides?

Ce morceau demeure admirable. Mais la mythologie comparée ne se contente plus de ce symbolisme, auquel, soyez en sûrs, le chantre d'Ulysse n'a pas songé un seul moment. Homère nous rapporte simplement des traditions auxquelles il croit, et dans l'état où elles lui sont parvenues, environ neuf cents ans avant notre ère. Tout comme il est convaincu que des divinités antérieures à Zeus, les Titans, ont été vaincus et jetés aux abîmes, il admet que certains rebelles ont survécu, ont continué la lutte contre l'Olympe triomphant, et payé leur défaite de supplices variés. Ces révoltés, à ses yeux, ne sont pas de

simples mortels ; ils touchent aux dieux de trop près. Tantale a reçu Zeus à sa table. Tityos est fils de Gaïa, il a disputé Lètô, la Nuit divine, à l'amour du dieu suprême. Ixion était admis au banquet de l'Olympe. Tout récemment, un savant linguiste, le professeur Victor Henry, a pris en main la cause de ces grands suppliciés. (Brochure intitulée : *Quelques mythes naturalistes méconnus. Les supplices infernaux dans l'antiquité.*)

« Depuis le jour, nous dit-il, où M. Bréal a dégagé avec une si séduisante netteté l'incarnation solaire cachée sous le personnage d'Ixion, montré que son nom, son crime et son supplice ne sont qu'une manière entre mille d'envisager la course et les aventures du soleil, et frayé ainsi la voie à une interprétation nouvelle des mythes infernaux, il semble qu'une assez forte présomption d'innocence se soit élevée en faveur des Sisyphe, des Tantale et autres scélérats indignes, dont l'antiquité avait peuplé ses demeures souterraines. » Il démontre, fort savamment, et à n'en pouvoir douter, que les Danaïdes (*Dānu*, fluidité, humidité, gouttes) sont « des déités pluvieuses, les nymphes chargées de départir aux hommes les eaux en suspens dans l'atmosphère. » La métaphore du crible, du tonneau ou du vase percé se retrouve dans toutes les mythologies, (V. notre *Religion*) et elle est courante dans les textes védiques. « Penche le grand tonneau, fais couler l'outre déliée par le bas », dit-on à Parjanya, dieu de l'orage. « Indra a secoué le tonneau du ciel avec sa triple massue ». Les Maruts, « héros *sudânavas*, riches en trésors fluides, ont secoué pour l'homme pieux qui les sert le tonneau du ciel. » Sôma « décroche le seau du milieu », celui de l'atmosphère, qui donne la pluie, intermédiaire au monde

terrestre et au ciel suprême. Epouses de l'éclair, les nuées qu'il pénètre ont absorbé, éteint, égorgé leur époux « dans la nuit même des noces. » M. V. Henry suppose que le mythe des Danaïdes a pu se produire sous la forme d'une de ces devinettes primitives qui amusent encore les Peaux-Rouges, et que les Sphinx posaient aux passants dans les défilés du Cithéron : « Cinquante femelles humides ; — leurs maris meurent le jour des noces; elles versent de l'eau dans un vase percé. » Réponse : « les nuées ; les éclairs ; la pluie. »

De même il restitue « la formule de l'énigme de Sisyphe réduite à sa plus simple et plus concise expression : Il roule une grosse pierre jusqu'au haut de la pente ; lorsqu'elle y est arrivée, elle redescend, puis il recommence, et ainsi toujours : qui est-ce? Si l'on ajoutait simplement « sur l'autre versant » (omission sans doute intentionnelle pour rendre la solution moins aisée), nous reconnaîtrions incontinent une vieille connaissance, que nous voyons tous les jours. Il n'y a pas à s'y tromper : ce sont les faits et gestes du soleil », montant au zénith, redescendant vers l'horizon d'occident. Sisyphe est fils d'Eole et passe pour aïeul d'Ulysse. Il serait donc un dieu éolien, un génie qui pousse et fait mouvoir le soleil. Le nom cependant a de quoi étonner. Ce redoublement d'un *S* initial — que le grec supprime d'ordinaire — semble trahir une origine non indo-européenne. M. Victor Henry fait remarquer que, si le grec écarte le *S* primitif, il garde le *S* né d'une autre consonne transformée. J'ajoute, pour ma part, que nombre de *S* primitifs ont été conservés dans les formes archaïques : *Selloi, Selénè, Séir* etc. Mais nous ne pouvons suivre plus loin M. Henry dans sa recherche du primitif Sisyphe indo-

européen, *Ki-kyu-bhos*, *Tisuphos*, celui qui met en branle, qui fait mouvoir la pierre enflammée, le soleil.

Tantale, fils de Zeus, divulgua aux hommes (autre Prométhée) les secrets des dieux. Dépeçant en l'honneur des dieux son fils Pélops, il leur a fait manger, il leur a offert en holocauste son premier-né (ce qui a passé depuis pour mirifique et sublime). Voilà les crimes de Tantale. Or, « si Tantale divulguant les secrets des dieux est *sûrement* » pour M. Henry le soleil levant qui éclaire, dévoile l'univers ; « le *Purusha* védique, dépecé au ciel par les dieux, le Pélops sacrifié aux dieux par Tantale, le Prométhée étendant sur la montagne ses bras ensanglantés, avec tant d'autres images grandioses et terribles popularisées par les poètes, ne peuvent figurer que ce même soleil mourant chaque jour dans les nuées sanglantes de l'occident », ce soleil qui plonge dans l'eau sans boire. Le nom *Tan-tal-os*, pour *tal-tal-os*, (*pim-plèmi*, *pimprèmi*), renfermant la même racine que *A-tla-s* et le latin *tol-lo*, s'accorde avec cette explication. Comme le dieu solaire des Védas, Tantale soutient, étaie, affermit la voûte céleste qui, sans lui, croulerait sur la terre.

Tityos (*Ti-ttu-V-os ?*), proche parent linguistique de *Sissuphos*, serait encore ce même soleil, destiné à s'unir perpétuellement à Lètô, « la femelle céleste, nuée, aurore ou nuit » ; l'aigle ou vautour qui le ronge, c'est l'*Ohni-vak* des Slaves, le *Garuda*, l'oiseau-feu, l'oiseau-soleil ; et le foie qui renaît tous les jours est aussi l'astre qui chaque matin renaît sur l'horizon. Si bien que la martyre de Tityos est la combinaison, le précipité de trois mythes solaires, le résidu de trois contes. Un pareil syncrétisme n'a rien d'insolite ni d'exceptionnel, et

M. V. Henry fait bon marché des cris que vont pousser en chœur les ennemis du mythe solaire, il leur pose sa devinette : « Quel est le grand oiseau qui dévore un viscère qui renaît le lendemain ? » Ulysse l'aurait-il résolue ? Je ne sais. Ces visions l'inquiètent ; sa curiosité le retient cependant. Il reste immobile, espérant encore contempler quelque héros du temps passé. Et, sans doute, il aurait vu ceux qu'il désirait, Thésée, Pirithoos, nobles fils des dieux ; mais la foule des morts devient si tumultueuse, leur frémissement bourdonne si terriblement, que la pâle épouvante le saisit. Il tremble que, du fond des enfers, l'inexorable Perséphonéia ne lui envoie la tête formidable de la monstrueuse Gorgone. Il court au vaisseau, et le courant de l'onde l'emporte sur le fleuve Océan. « Infortunés ! Ils ont donc visité vivants les sombres demeures. Deux fois ils auront connu la mort, et les autres humains ne meurent qu'une fois ! »

Si tant de terreurs assiègent le seuil des enfers, que serait-ce donc si le héros, enchaînant Cerbère à l'exemple d'Alcide, avait franchi les portes de l'Invisible, et, au-dessous du Tartare, contemplé les Titans, les fils aînés de la Terre et du Ciel, confinés dans les profondeurs ! Hésiode nous y conduira ; et nous devons dire adieu ici à Homère, au glorieux chantre de la vie hellénique dans les tentes et les palais des rois, dans la chaumière des porchers et dans les éblouissantes demeures des Olympiens.

Il n'y a rien de plus beau que l'*Iliade*. Ce ne sont pas seulement des morceaux comme les adieux d'Andromaque, les funérailles de Patrocle et Priam aux pieds d'Achille ; c'est la jeunesse et la fougue, c'est l'intarissable ruissellement d'images, d'injures retentissantes et de terribles col-

loques, qui rendent incomparable ce recueil d'antiques rhapsodies. La gaîté, la tendresse, la raison, la justice même apparaissent par moments, se glissent sous les tentes des guerriers ; mais avant tout la passion les gouverne et les emporte ; ils ont l'élan d'une race enivrée de sa vigueur croissante, et qui, naïvement, se réjouit de tendre ses muscles et d'agiter les quatre aigrettes de son casque empanaché.

L'*Odyssée* est plus reposée de ton et d'allures. Tandis que sa grande sœur exalte la force et la soudaine traduction de la pensée en actes, elle donne la palme à l'obstination patiente, à la ruse longtemps méditée. Elle sollicite par la variété de ses peintures l'admiration que l'*Iliade* impose par sa splendeur. Mais elle ne manque pas non plus de qualités fortes. Elle est supérieure à son aînée par la moralité de la conception. Quels sont ses héros? Un homme énergique et ingénieux qui lutte contre un dieu acharné à sa perte, soutenu dans ses épreuves par l'amour de la terre natale, par le souvenir de sa femme et de son fils ; une femme vertueuse, à la fois avisée et magnanime ; un jeune homme qui réfléchit et qui se possède ; et deux vieux serviteurs pleins de probité et de dévouement, une femme de charge et un gardeur de pourceaux. C'est là une bien noble, une bien complète représentation de la famille antique.

Homère n'est point un faiseur de systèmes. Il peint les dieux tels qu'il les voit, d'après les hommes de son temps, plus que d'après les héros des poèmes qu'il assemble; en les dégageant du nuage fabuleux, il leur donne la vie comme les formes humaines, et les remplit de sa pensée. Il est le véritable créateur de l'Olympe esthétique, devant

lequel se dressent deux types immortels, Zeus et Athènè, déjà dignes de Phidias. Il aime avant tout le jour, la belle Aurore au trône d'or et le soleil radieux, la beauté des femmes, la joie de vivre. La mort lui fait horreur. Il a peu de confiance dans l'autre vie. Pour ranimer ses spectres muets, il faut du sang tiède encore.

Que de cercles, que d'étages, que de flammes dévorantes et de plaisirs divins ont été évoqués dans le vide par les religions et les philosophies, sans jamais avoir étouffé la voix d'Achille pleurant la lumière perdue, sans avoir égalé cette évocation d'ombres ressucitées une heure par la chaleur du sang !

André Lefèvre.

(*à suivre.*)

DU SYNCRÉTISME PRONOMINAL

Nous désignons sous le nom de *syncrétisme* un phénomène linguistique morphologique qui consiste à exprimer par un seul mot deux idées distinctes : l'une *principale*, de substance, d'action ou de milieu, l'autre *accessoire*, de détermination ou de relation. Les deux idées se sont psychiquement condensées en une seule avant d'avoir revêtu une expression commune; un tel concept est certainement un phénomène de concrétisme, mais c'est un concrétisme d'un genre tout particulier qu'il ne faut pas confondre avec l'autre.

Le concrétisme, comme nous l'avons défini ailleurs, n'est autre chose que la *surdétermination* de l'objet ou de l'action. Lorsque les peuples civilisés *généralisent*, ils *abstraient* par cela même ; l'idée *frapper* est abstraiteà un certain degré; celle : *frapper avec la hache*, si on peut la concevoir d'un seul coup et l'exprimer d'un seul mot, est tout à fait concrète; de même le conifère, en général, est quelque chose d'abstrait, l'abiétinée est relativement concret; l'araucaria est plus concret et si l'on peut individualiser une de ses espèces en la désignant par un seul nom, l'abstraction augmente encore. Tout cela est connu, et nous ne le mentionnons que pour faire ressortir les ressemblances et les différences entre ce *concrétisme général*

et le *syncrétisme* qui en est *une espèce particulière*. Ce dernier consiste à *individualiser non plus une idée isolée*, mais *un groupe d'idées d'importance inégale*, l'une étant de *substance* ou *d'action*, l'autre de *détermination* ou de *relation*, de manière qu'il ne reste plus qu'un *concept unique* dans l'esprit par *l'unité d'expression*. Ce résultat se produit, par exemple, dans le pronom personnel de la deuxième personne en latin : *tu*, pl. *vos ;* aucun rapport, au moins apparent, entre ces deux termes, tandis que *ille* donne au pluriel *illi* par flexion. Dans *vos*, l'idée de la *deuxième personne* et celle de la *pluralité* sont devenues *indécomposables*. Ce syncrétisme est bien cependant au fond une forme du concrétisme, puisque c'est un concept concret d'*individualiser la réunion* compacte de deux idées.

Le syncrétisme n'est pas toujours *primitif* et contemporain du phénomène psychique qui s'est produit parallèlement ; il est quelquefois *hystérogène*, le résultat d'une usure phonétique et de l'existence de doublets, qui réunis font, par exemple, qu'un seul mot se conservant au singulier s'est usé au pluriel, tandis qu'un autre mot, au contraire, qui s'est usé au singulier s'est conservé au pluriel, de telle sorte qu'on se sert du pluriel du second pour répondre au singulier du premier ; c'est ainsi que le celto-breton *den*, homme, est devenu au pluriel *tud* ; et si l'on applique aux divers temps ce que nous venons d'expliquer pour les nombres, c'est ainsi que ἔδραμον est devenu l'aoriste de τρέχω. Cependant, dans ce syncrétisme tout mécanique, l'action psychique n'est pas nulle ; dans ἔδραμον on conçoit d'un seul coup l'idée de *courir* et celle du *passé*, d'une manière indivisible, tandis que dans λυ-ω, ἐλυ-σα les deux idées se distinguent nettement. Il ne sera

pas question ici du *syncrétisme hystérogène*, mais seulement du *syncrétisme primitif*.

Ce syncrétisme est assez rare, et cela prouve sa haute antiquité ; nous n'en possédons aujourd'hui que des vestiges et des fragments. Dans les substantifs, dans les verbes, on ne l'aperçoit pas, ou, s'il existe, il n'est pas sûr qu'il ne soit pas hystérogène. Cependant dès l'origine on peut noter une différence d'expression pour le masculin et le féminin qui fait que chacun s'exprime par une racine différente. Nous reviendrons sur ce point. On rencontre plus souvent, il est vrai, ce que nous appellerons le syncrétisme *imparfait* que nous définirons tout à l'heure.

Mais c'est dans un petit mot tout à fait archaïque, et qui nous révèle bien des mystères de l'époque prélinguistique, c'est dans le *pronom* que ce syncrétisme s'observe pleinement. Nous avons remarqué ailleurs déjà combien le pronom personnel, celui surtout des deux premières personnes, est intéressant à étudier ; c'est l'expression, par excellence, du concept subjectif, il sert à donner aux autres mots en s'y joignant une couleur concrète, il remplace le substantif, il lie entre elles les propositions, il conserve la distinction entre l'animé et l'inanimé, celle entre l'inclusif et l'exclusif, celle du duel et du triel ; il porte ici le principe du syncrétisme.

Le *syncrétisme pronominal* est le principe du mécanisme même de sa flexion et il tranche nettement sur la déclinaison des substantifs et d'une partie des pronoms non personnels. Tandis que ceux-ci emploient les moyens de déclinaison ordinaires, mots vides agglutinés, ou postposés, ou fléchis suivant les langues, le pronom personnel rejette tout cet

appareil et conserve ses instruments propres pour exprimer le genre, le nombre, le cas.

Son concrétisme est à *plusieurs degrés :* tantôt, pour exprimer le pronom au singulier et celui au pluriel, on se sert de deux *racines entièrement différentes :* Nahuatl, première personne ; *ni*, pl. *ti ;* Ude, *zu*, pl. *ja ;* Coréen, *nai*, pl. *uri* ; tantôt il y a variation consonnantique : grec, με duel, νωί ; latin, *me*, pl. *nos;* tantôt enfin il y a simple flexion vocalique interne : finnois : *mon*, pl. *min*. Ce premier degré doit être le plus ancien ; on conçoit d'abord énergiquement les deux idées : la principale et l'accessoire en une seule ; puis elles se détachent, se distinguent de plus en plus, on exprime celle accessoire par une modification d'une des parties solides du mot de concept principal, de manière à donner, au moins, l'apparence d'une idée de l'objet au pluriel, distincte en partie de celle de l'idée de cet objet au singulier ; enfin la différenciation fut moindre, et une variation vocalique vint faire qu'au singulier et au pluriel le mot devint presque identique, et que le nombre fut exprimé par une flexion en réalité, cependant flexion *interne* et non *externe*.

A côté de ce syncrétisme consistant en l'expression du pronom par une racine différente ou, tout au moins, par une flexion vocalique ou consonnantique interne, suivant qu'il se trouve à tel nombre, à tel cas, ou dans telle position, il existe un autre concrétisme pronominal, au moins apparent, dans certains cas réel, qui consiste tantôt à exprimer par une seule racine le pronom sujet et le pronom objet, tantôt à exprimer par une racine différente le pronom sujet, suivant qu'il se trouve en rapport avec tel ou tel autre pronom objet, ou vice-versa.

Dans le présent travail nous allons non point présenter une systématisation déductive, mais conduire le lecteur par la main, comme nous avons été conduit nous-même par l'observation des faits, étudiant successivement la déclinaison du pronom personnel de chaque langue, et surtout les syncrétismes de premier, de deuxième ou de troisième degré, c'est-à-dire parfaits ou imparfaits, qui s'y révèlent ; ils résulteront des différences radicales existant 1° entre un pronom au singulier et le même au pluriel et au duel ; 2° entre un pronom à l'inanimé et le même à l'animé ; 3° entre un pronom prédicatif, le même à l'objectif, et le même au possessif ; 4° entre un pronom préposé et le même postposé ou indépendant.

Il faut noter, en effet, que la déclinaison pronominale se distingue tellement de celle nominale que les mêmes termes employés pour l'une ne conviennent pas pour l'autre. Le pronom personnel n'a dans la plupart des langues ni nominatif ni génitif, datif, ablatif, accusatif, etc., il ne possède que trois cas : le *prédicatif*, le *possessif*, *l'objectif* ou cas *oblique*. Ces *cas pronominaux* sont bien plus *anciens* que les *cas substantifs*. Sans doute le *possessif* correspond au *génitif*, le *prédicatif* au *nominatif* et l'*objectif* à l'*accusatif*, mais la concordance est loin d'être parfaite.

Quelquefois cependant la déclinaison pronominale, toute particulière et dans son idée et dans ses formes, se double de l'autre, c'est ainsi que le datif Indo-Européen *mihi*, *tibi*, *sibi*, est un véritable cas de flexion nominale, de même *mei*, *tui*, *sui*, tandis qu'*ego* et *me* appartiennent à la déclinaison pronominale proprement dite.

Après avoir examiné ce syncrétisme pronominal, nous

observerons ce syncrétisme particulier qui consiste à fondre deux pronoms en un seul, et que nous appellerons le *syncrétisme interpronominal*, par opposition au premier, le *syncrétisme pronominal*.

Dans un troisième chapitre, nous examinerons le syncrétisme primitif *dans les autres parties du discours*.

Puis, nous passerons au syncrétisme *hystérogène* qui est né à une époque tardive de l'évolution, et qui est apparent ou réel, mais tous cas, purement mécanique.

Enfin nous conclurons en essayant d'expliquer la racine psychique et le processus de ce syncrétisme.

Sans autre préambule nous passons à la constatation et à l'appréciation des faits.

CHAPITRE PREMIER

SYNCRÉTISME PRONOMINAL PRIMITIF.

LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

Ici les faits sont très nets. Dans la deuxième personne la racine diffère au singulier et au pluriel, elle diffère, en outre, du cas direct du singulier aux cas obliques du même nombre, et aussi dans quelques langues, du cas direct du pluriel aux cas obliques du même pluriel. C'est ce qu'a fait excellemment remarquer M. Frédéric Müller, page 573 de son *Grundriss*. « Toutes les langues primitives indo-germaniques, écrit-il, font différer radicalement à ces per-

sonnes le cas direct d'un des autres cas ; à l'origine, cette différence radicale existait aussi au pluriel de la première personne entre le nominatif et les cas obliques; vieil indien *wa-j-am*, bactrien : *waem,* goth. *veis*, tandis qu'aux cas obliques, vieil ind. *asman*, bactrien, *ahma*, goth. *unsis*, mais de bonne heure une assimilation a eu lieu sur ce dernier point, comme en témoignent le grec, le latin et le lithuanien-slave. D'autre côté, la racine du singulier diffère de celle du pluriel, et le pluriel, ajoute-t-il, est traité en partie comme singulier, c'est-à-dire dans la conscience de la langue a une racine du singulier (als Singular wurzelt). Ce pluriel est donc dans cette organisation un singulier généralisé et non point une unité résultant de l'addition successive de plusieurs individus. » L'importance de ce phénomène n'a donc point échappé à l'illustre linguiste. Il ajoute encore : « Cette situation entre la racine du singulier et celle du pluriel ne s'est pas maintenue dans toutes les langues ; plusieurs, au moyen de formations nouvelles, ont créé pour le pronom une vraie déclinaison, analogue à celle des substantifs ; ou bien l'on a greffé sur une des formes du pronom une déclinaison, par exemple, sur accusatif *asman*, les cas ordinaires : gén. *asmakam ;* dat. *asmabjam* ; abl. *asmad* etc. »

Sanscrit.

Voici le paradigme des pronoms des deux premières personnes dans ces langues. Nous ne donnons que ce qui fait ressortir le phénomène observé :

1° Du cas *direct* au cas *oblique*, première personne, singulier cas direct, *aham* ; cas oblique, *mā*.

Pluriel : cas direct : *wajam ;* cas oblique *asmān*

Duel, cas direct : *āwām* ; datif, *nāu.*

2° Du singulier au pluriel et au duel.

Première personne : singulier, *aham* ou *mā* ; pluriel, *wajam* ou *asmān ;* duel *āwām.*

Deuxième personne : singulier, *twam* ; pl. *jujam ;* duel, *juwàm.*

Telles sont les différences bien marquées ; le nom. singulier, première personne *aha-m*, semble contenir deux racines ; l'une *m* est la même que celle de l'oblique m*ā;* mais la première et la plus importante *ah* est bien différente ; l'*m* du nominatif n'est d'ailleurs peut-être qu'une désinence, autrement ce serait la racine du cas oblique qui serait venue se joindre à celle du cas direct ; l'écart est plus apparent dans le latin : *ego*, *me.*

Aucun rapport au pluriel de la première personne entre les racines du direct et de l'oblique *wajam, asmān.*

Du singulier au pluriel et au duel de la première personne, aucun rapport entre les racines, non plus qu'à la deuxième personne où le duel seul ressemble au pluriel.

A-t-on là un syncrétisme *parfait* ou *imparfait?* Nous croyons qu'il s'agit d'un parfait et que les racines sont totalement différentes, et non pas seulement modifiées. Cependant, cela n'est pas tout à fait certain ; l' *n* n'est pas sans affinité avec l'*m*, ni l'*s* avec l'*h*, et à la seconde personne un *w* se trouve à la fois dans *twàm* et *juwàn.* Mais il y a au minimum un syncrétisme imparfait par mutation consonnantique.

En somme, la première personne emploie quatre racines : *ah, ma, aw,* et *asm* ; la deuxième en emploie trois : *twa, juw* et *jùj.*

Sur ses racines, comme le remarquait Frédéric Müller, l'Indien a essayé déjà de greffer une déclinaison nominale; c'est ainsi que de l'oblique *mâm*, *mà*, qui reste pur à l'accusatif, on a construit le génitif *mama*, le datif *mahjam*, l'abl. *mad*, l'instrum. *majà*, le locatif *maji*, mais le greffage est évident, et cette déclinaison importée n'a rien à voir avec notre observation de l'état lingustique premier.

Le pronom de la 3e personne n'est autre qu'un démonstratif en fonction de troisième personne. Il suit la déclinaison des substantifs et son observation ne nous fournit rien. Mais il existe un pronom de troisième plus primitif, c'est le pronom réfléchi qui certainement a eu ce rôle avant de prendre celui actuel. Mais il ne présente rien au point de vue du syncrétisme, pour une raison bien simple, c'est qu'il ne possède ni cas direct, ni pluriel dans les autres langues Indo-Européennes et, au contraire, ni cas oblique, ni singulier en Sanscrit; le contraste n'est donc plus possible. Cependant, le phénomène se produit encore. En Sanscrit, le nominatif est *swajam*, les cas obliques sont empruntés au substantif *âtman* souffle, et par conséquent, la racine diffère, au moins d'une façon hystérogéne.

Le pronom interrogatif est une forme primitive, particulière, du pronom de la troisième personne; il n'a pas de pluriel, il possède deux genres très anciens: non pas le masculin et le féminin, mais l'*animé* et l'*inanimé*, les deux, en Indien, sont exprimés par la même racine *ki*.

Remarquons ici, une fois pour toutes, que toutes les langues ne distinguent pas d'une manière formelle primi-

tive les trois cas du pronom personnel : *prédicatif*, *possessif* et *objectif*, mais confondent ces deux derniers en un seul : l'*oblique* ; par opposition, le prédicatif s'appelle alors le *direct*. C'est ce qui a lieu dans les langues Indo-Européennes.

Vieux-Bactrien.

1° Du cas *direct* au cas *oblique* :

Première personne sing. direct *azem*, oblique *mū* ;

Pluriel direct *maêm*, pl. *ahma*.

2° Du *singulier* au *pluriel* et au *duel* :

Première personne *azem* et *mām* plur. *waêm* et *ahma* ;

Deuxième personne *tūm*, pl. *jūš*.

Rien à remarquer, ainsi que dans les langues qui suivent, sur l'interrogatif. Le réfléchi n'a que les cas obliques, et emprunte une autre racine pour le direct, ce qui donne un syncrétisme hystérogène.

Arménien.

1° Du cas *direct* au cas *oblique* :

Première personne sing. *es*, obl. *im*, *in* (pour *min*).

Deuxième personne sing. direct *du*, obl. *qo* ; plur. *du*, obl. *dze* ;

2° Du *singulier* au *pluriel* :

Première personne sing. *es*, *in*, pl. *me*.

Grec.

1° Du cas *direct* au cas *oblique* :

Première personne sing. direct εγω, obl. με ; duel νῳ, obl. νων ;

Deuxième personne sing. dir. συ obl. σε ; duel σφώ obl. σφων.

2° Du *singulier* au *pluriel :*

Première personne sing. εγω, duel νώ, pl. ημεις ;

Deuxième personne sing. συ, duel ςφω, pl. υμεις ;

Ici le synthétisme est plus fort, parce qu'il s'augmente de la dissemblance du duel. D'un autre côté, σε vis-à-vis de συ, νων vis-à-vis de νω, σφων vis-à-vis de σφω, fournissent un syncrétisme imparfait par modification des voyelles ou des consonnes de la racine, ces voyelles ou ces consonnes ne faisant pas partie du matériel de la déclinaison ordinaire. Le duel σφω vis-à-vis de συ n'est aussi que d'un syncrétisme imparfait, quoique l'introduction du φ dépasse cette mesure.

Gothique.

1° Du cas *direct* au cas *oblique :*

Première personne sing. direct *ik*, obl. *meina*, *mis ;* duel direct *wit*, obl. *unkis ;* pl. *veis*, obl. *uns ;*

Deuxième personne pl. *jus*, obl. *izwis ;*

2° Du *singulier* au *pluriel* et au duel :

Première personne *ik*, *mi ;* duel *vit*, *unkis ;* pl. *veis*, *unsis* ;

Deuxième personne *thu*, duel *inqis ;* pl. *jus*, *izvis*.

Latin.

1° Du cas *direct* au cas *oblique :*

Première personne sing. direct *ego*, obl. *me* ;

Deuxième personne *tu*, obl. *te*.

2° Du *singulier* au *pluriel* :

Première personne sing. *ego*, *me*, pl. *nos* ;

Deuxième personne sing. *tu*, *te*, pl. *vos*.

De *tu* à *te* il y a syncrétisme imparfait, simple variation de voyelle, car il faut noter que la voyelle employée n'est pas celle de la déclinaison ordinaire.

Lithuanien.

1° Du cas *direct* au cas *oblique* :

Première personne sing. direct *aš*, obl. *mane;* pl. direct *mes*, pl. *musu ;* duel *ve-du*, *mu-du*, obl. *muma* ;

2° Du *singulier* au *duel* et au *pluriel* :

Première personne sing. *až*, *mane*, duel *ve-du*, *mu-du*, pl. *mes*, *mus* ;

Deuxième personne sing. *tu*, duel *ju*, pl. *jus*.

Il y a un syncrétisme seulement imparfait dans *mes*, *musu* ; *mane*, *mes*.

Vieux-Slave.

1° Du cas *direct* au cas *oblique* :

Première personne sing. dir. *azu*, obl. *me ;* duel direct *vè*, obl. *na ;* pl. dir. *mŭ*, obl. *nŭ* ;

Deuxième personne sing. *tŭ*, obl. *te ;*

2° Du *singulier* au *pluriel* et au *duel :*

Première personne sing. *azu*, et *mė ;* duel *nė* et *nā*, pl. *mŭ* et *nŭ* ;

Deuxième personne sing. *tū*, *te*, duel *va*, pl. *vŭ*.

Les racines employées sont très nombreuses ; en outre, quelques-unes présentent des modifications vocaliques.

Tels sont les écarts de racines que présente le pronom personnel dans chaque langue Indo-Européenne, suivant qu'il passe du cas direct au cas oblique, du singulier au pluriel et au duel. La racine ne se modifie pas lorsque le pronom passe de l'état absolu à l'état de flexion verbale (d'ailleurs on sait que l'origine de cette flexion verbale est elle-même contestée), mais, ce qui est remarquable, on ajoute alors aux racines pronominales, par une véritable superfétation, l'indice du pluriel *s : wa-s*, *tha-s*, *ta-s*.

LANGUES SÉMITIQUES.

Tandis que dans les langues Indo-Européennes la racine pronominale diffère seulement de nombre à nombre, et de cas à cas, nous allons, dans les langues Sémitiques, la trouver différente aussi, suivant que le pronom est *suffixé* ou *infixé*, et aussi suivant qu'on passe d'une langue à l'autre de la même famille. En outre, le pronom *isolé* a une forme distincte du pronom *affixé;* mais c'est le pronom affixé qui possède les véritables formes. Enfin, au lieu de distinguer le direct de l'oblique, on distingue les trois cas pronominaux : le *prédicatif*, le *possessif* et l'*objectif*.

Arabe.

	PRONOM				
	substantif.	possessif.	objectif.	prédicatif préfixe.	prédicatif suffixe.
			Singulier.		
1re personne.	*ana,*	*ī, ya*	*ni*	*à*	*tu*
2e pers. masc.	*'anta*	*ka*	*ka*	*ta*	*ta*
— fém.	*'anti*	*ki*	*ki*	*ta-ina*	*ti*
3e pers. masc.	*huwa*	*hu*	*hŭ*	*ya*	. . . . .
— fém.	*hiya*	*hū*	*hū*	*ta*	*at*
			Pluriel.		
1re personne.	*nah na*	*nā*	*na*	*na*	*nā*
2e pers. masc.	*'antum*	*kum*	*kumu*	*ta-una*	*tum*
— fém.	*'antunna*	*kunna*	*kunna*	*ta-na*	*tunna*
3e pers. masc.	*hum*	*hum*	*humu*	*ya-nna*	*ā*
— fém.	*hunna*	*hunna*	*hunna*	*ya-na*	*na*
			Duel.		
2e personne.	*'antūmā*	*kumā*	*kumā*	*ta-āni*	*tūmā*
3e personne.	*humā*	*humā*	*humī*	m. *ya-āni* f. *ta-āni*	m. *ā* f. *atū*

Nous avons voulu donner le tableau entier d'une des langues Sémitiques.

La *première personne* au singulier, comme on le voit, admet quatre racines : 1° *na*, *ni* ; 2° *i*, *y a* ; 3° *tu* ; 4° *ā*. Il semble qu'on pourrait ramener peut-être *i*, *y a* à *ni*, par chute de l'*n*, de sorte qu'il n'y aurait là qu'un syncrétisme de second degré, mais cette interprétation est impossible, en raison de la persistance de cet *i* dans les autres langues : Ethiopien *y a*, Hébreux *i*, Assyrien *y a*, *i*, Araméen *i*, de sorte que c'est l'*i* seul qui règne partout au possessif. A ces racines de la première personne résultant du tableau, il faut joindre le pronom prédicatif suffixé de l'Assyrien qui est *ku*, *k*.

De sorte que l'on a pour la première personne du singulier, suivant les cas et la position : 1° *nā*, *ni* ; 2° *i*, *y-a* ; 3° *á*, *é* ; 4° *tu* ; 5° *ku*.

La racine du pluriel est semblable à une des racines du singulier *na*, elle concorde donc dans le pronom substantif et l'objectif, mais elle diffère du singulier dans les autres formes.

La *deuxième personne* au singulier a deux racines bien différentes *ka* et *ta*. En outre, ces deux racines alternent suivant les différents dialectes. C'est ainsi que le prédicatif suffixé, qui en Arabe est *ta*, en Etiopien est *ka*, tandis que l'Ethiopien reprend le *ta* dans la forme préfixée. Quant au féminin, il est hystérogène, et se forme par le changement d'*a* final en *i*; il y a là une flexion pronominale, un syncrétisme imparfait.

Au pluriel, la deuxième personne reprend les deux racines du singulier *ka*, *ta* qui deviennent *kum*, *tum*, par un syncrétisme imparfait. Il en est de même au duel,

lequel est hystérogène et se forme du pluriel par l'addition d'un *ā*. Dans quelques langues, le duel et le pluriel sont identiques au singulier, seulement on ajoute l'indice plural propre au substantif, c'est ce qui a lieu en Arabe, en Ethiopien et en Hébreu.

La *troisième personne* qui se trouvait exclue du syncrétysme en Indo-Européen, parce qu'elle n'est qu'un démonstratif qui en remplit les fonctions, y rentre en Sémitique. La racine est double *hu* et *ya* ; il faut y ajouter celle du pronom féminin *ta*, quoique ce *t* soit l'indice du féminin dans les substantifs et puisse sembler n'être pas le pronom lui-même, mais un indice du genre, parce que nous pensons que l'indice féminin *ta* n'est dans les substantifs que la suffixation du *pronom féminin*. Nous avons ainsi au singulier trois racines : *hu*, *ya* et *ta*.

Au pluriel et au duel nous retrouvons une seule de ces racines *hu*, modifiée seulement.

Le pronom démonstratif lui-même suit, d'ailleurs, plusieurs racines, du moins dans certaines langues ; c'est ainsi qu'en Arabe il est au singulier *di*, *dihi* et au pluriel *ùla*, *ùlai*.

Le pronom interrogatif a deux genres : l'animé et l'inanimé, et chacun présente non une racine différente, mais une modification vocalique de la racine, ce qui est un syncrétisme imparfait : Hébreu : *mī*, qui, et *mā*, quoi ; de même, en Assyrien et en Araméen *man* et *mā*.

LANGUES CHAMITIQUES.

Égyptien.

On retrouve, comme en Sémitique, les diverses formes de pronom *isolé*, pronom *possessif*, *objectif* et *prédicatif*.

	Pronom substantif.	possessif.	prédicatif.
	Singulier.		
1re personne.	*an-nuk*	*ă,ku*	*a*
2e pers. masc.	*en-tuk*	*k*	*k*
— fém.	*en-tu-t*	*t*	*t*
3e pers. masc.	*entu-f*	*f*	*f*
— fém.	*ĕn-tu-s*	*s*	*s*
	Pluriel.		
1re personne.	*anon*	*en*	*an*
2e —	*en-tu-t-en*	*ten*	*ten*
3e —	*entu-n*	*u, su, sen*	*ten*
3e —	*entu-sen*		

La première personne au singulier présente deux racines *nu* et *ka*, la seconde deux, *k* et *t* ; la troisième trois, *f*, *s* et *t*. Quant au pluriel, il ne diffère pas radicalement du singulier.

Nous ne donnerons pas le tableau des pronoms dans les autres langues de la même famille ; nous nous contenterons des observations suivantes :

En Tamachek, la seconde personne, au singulier *k*, devient *m* au féminin dans la déclinaison possessive et *t* dans la déclinaison prédicative ; même le *k* du masculin devient au féminin *t* dans cette dernière. La 3e personne possessive qui est *s* tant au masculin qu'au féminin devient au prédicatif *i* pour le masculin et *t* pour le féminin. La première personne du pluriel au possessif contient un nouvel élément *g*, c'est *neg*, où la racine est bien *g* et non pas *n*, comme le prouvent les autres personnes. La 2e personne du pluriel est *unen* qui ne se rattache à aucune autre racine.

En Saho, au possessif la première personne est *na* au

singulier et *ya* au pluriel, la 2e *ku* au singulier et *sin, snu* au pluriel, la 3e *ka* au singulier masculin, *te* au féminin, et *ten* au pluriel. Dans cette langue, la 2e personne qui est *ku, ko* au possessif devient *ta* au prédicatif ; la 3e qui est *ka* au possessif devient *ya* au prédicatif.

Les autres langues Chamitiques sont à peu près conformes au Saho.

LANGUES OURALIENNES.

C'est dans cette famille peut-être que la place du syncrétisme est moins large. Du singulier au pluriel et au duel il n'en existe pas. Le pluriel se forme du singulier par l'addition de l'indice plural, tantôt *k* comme en Lapon, tantôt *n* comme en Sirième, le duel par l'addition d'*e* comme en Lapon, d'*en* comme en Ostyake. Le prédicatif ne diffère pas essentiellement du possessif ; cependant il reste quelques faits à observer.

D'abord des faits de syncrétisme parfait. C'est ainsi que la 2e personne du singulier qui est au possessif *s*, *d*, *t*, *n*, variantes d'un même phonème suivant les langues, est au possessif généralement le même avec des variantes plus nombreuses *s*, *sh*, *l*, mais qu'en outre en Lapon au possessif *d* correspond le prédicatif *k*, *h*.

Ceux de syncrétisme imparfait sont plus remarquables, en particulier, le système du Mordouin dans le passage du singulier au pluriel pour le pronom isolé, il se fait en modifiant la voyelle radicale interne : *mon*, *ton*, *son* deviennent *min*, *tin*, *sin* ; le Lapon suit de près *mon, ton, son* deviennent *mi*, *ti*, *si*. Le Wogul suit la même flexion interne, mais cette fois du pluriel au duel *man, nan, tan* deviennent *min*, *nin*, *tin*, de même en Ostyake *men*, *nen*, *ten* deviennent *min, nin, tin*.

Dans le pronom interrogatif, il y a un changement de racine, suivant qu'il s'agit de l'animé ou de l'inanimé. La 1re est *ka*, la 2e *ma* ; Mordwin : *kiä*, qui, *mez*, quoi ; Syrjène : *ko-di*, qui, *mi-i*, quoi ; Tchérémisse : *ki*, qui ; *ma*, quoi ; Magyar : *ki*, qui, *mi*, quoi.

LANGUES ALTAIQUES.

Dans ces langues il n'y a pas essentiellement de concrétisme. Le pluriel se forme du singulier par l'addition d'un indice, en général *s*, le possessif coincide au prédicatif et au pronom isolé.

Il y a cependant des variantes qui constituent au moins le syncrétisme imparfait. C'est ainsi qu'en Mandchou *bi* de la 1re personne du singulier devient au pluriel inclusif *mu-se*, où *se* est la marque de la 2e personne, mais où *mu* reproduit *bi* considérablement modifié ; d'autre part *bi* devient à l'accusatif *mim-be* ; en Mongol *bi* devient à l'accusatif *nama*, au génitif *min* et au datif *na*. En Mandchou la 2e personne *si* forme son pluriel par une modification vocalique *sue*, et la 3e, qui est au singulier *i*, devient *tše* au pluriel. En Tongouse le pluriel se forme du singulier par une modification vocalique : *bi* et *ši* y deviennent *bü* et *šü*. En Yakute *min* au singulier devient *bi* au pluriel. Le pronom Tongouse *bi*, 1re personne, devient au possessif *u*, *f*, pluriel *vu-n*.

Le pronom interrogatif diffère à l'animé et à l'inanimé Tongouse : *ni*, qui, *ikum*, quoi ; Burjate : *kem*, qui, *jum*, quoi, qui se confondent cependant dans le Turk, *kim*.

LANGUES SAMOYÈDES.

Les langues Samoyèdes ne nous offrent pas non plus les variétés de racines de l'Indo-Européen, du Sémitique et du Chamitique. Nous prendrons pour type l'Ostyak-Samoyède.

Cette langue forme les nombres régulièrement dans le pronom isolé. Il n'en n'est pas de même dans le *pronom prédicatif*. La 1re personne au singulier est *k*, *ng*, au duel *i*, au pluriel *met*, *ut*, *men*; la 2e personne est au singulier *nd*, *k*, au duel *li*, au pluriel *tet*, *let*, *d* ; la 3e au singulier *i*, *k*, *n*, au duel, *ag* au pluriel *det* ; au possessif, au contraire, la régularité reparaît.

Du prédicatif au possessif, la 1re personne, de *m* devient *p*, *u*, la 2e de *k*, *n*, devient *t*, *d*, *l* ; la 3e de *i*, *k*, *n*, devient *t*, *d*.

En Jurak le pronom prédicatif de la première personne est *m*, le possessif est *n*, le prédicatif de la deuxième personne est *t*, *d*, *n*, le possessif *r* et *l*, celui de la troisième personne est *jea* au prédicatif, et *ta*, *da*, au possessif.

D'un nombre à l'autre, la première personne *m* devient *nin* au duel, *wat* au pluriel, au prédicatif. La troisième personne du possessif passe du singulier au duel et au plurie par une simple modification vocalique interne ; *ta* donne au duel *ti* et au pluriel *tu*.

Ce même mode de dérivation du duel et du pluriel se rencontre en Jenissei. La deuxième personne du possessif *to*, *do*, *no*, *lo*, *ro*, devient au duel *ti*, *di*, *ri*, *li*, et au pluriel *ta*, *da*, *ra*, *la* ; la première personne *mo*, *bo*, *no*, devient au duel *mi*, *bi*, *ni* et au pluriel *ma*, *ba*, *na*, et la troisième au singulier *ta*, *da*, *ra*, est au duel *ti*, *di*, *ri*, et au pluriel *tu*, *du*, *ru*. Au prédicatif les racines varient ; vis-à-vis de

ro, *o*, de la première personne au singulier se trouve le duel *bi*, *i*, qui ne diffère cependant à son tour du pluriel *ba*, que par la vocalisation ; à la deuxième personne même écart ; le singulier *ddo* passe au duel *lri*, *ri* , et au pluriel *lra*, *ra*; et enfin la troisième *ba*, devient *ha* au duel.

En Tagwy on passe du singulier au duel et au pluriel dans le possessif par une modification vocalique : première personne *ma*, *mi*, *mu* ; *na*, *ni*, *nu*, deuxième personne, *ta*, *ti*, *tu* ou *ra*, *ri*, *ru* ou *la*, *li*, *lu*; troisième personne *ta*, *ti*, *tu*. La deuxième personne, en outre, y est au prédicatif *ng* et au possessif *ta*, *na*, *ra*, *la*, et la troisième au prédicatif *nga*, et au possessif *tu*.

En Kamassinche, le singulier de la première personne *m*, devient au duel *pei* et au pluriel *pa* ; celui de la deuxième personne *te*, devient au duel *lei* et au pluriel *la*, celui de la troisième reste invariable. L'*m* de la première personne prédicative devient au possessif *p*, *b*, et le *gai* de la troisième y devient *te*.

On voit que les variations radicales sont fréquentes dans un même pronom suivant les genres et les cas, que quelquefois la racine est tout à fait différente, que le plus souvent il y a modification systématique, tantôt des consonnes, tantôt des voyelles. Cette dernière mutation est très curieuse, parce qu'elle présente ici une régularité qui correspond à celle de plusieurs des langues finnoises, et qu'il en résulte une déclinaison interne qui fait contraste aux déclinaisons externes des substantifs.

Les pronoms interrogatifs distinguent par l'emploi de différentes racines l'*animé* de l'*inanimé*. Tagwy, *xele*, qui, *mā*, quoi ; Jenissei, *sio*, qui, *mî*, quoi ; Jurak, *hūbea*, qui, *ngangi*, quoi.

LANGUES POLYNÉSIENNES.

Ici le duel et le pluriel (ancien *triel*) se forment principalement par la suffixation des mots *rua*, *lua*, deux, et *tolu*, trois, et il n'y a pas de distinction entre le pronom isolé, le possessif et le prédicatif.

Cependant on trouve encore une multiplicité de racines.

Le pronom de la première personne *aku*, *ahu*, *wau*, suivant les langues, devient à l'inclusif (pluriel ou duel) *ta* et à l'exclusif *ma*, ce qui donne pour cette personne, suivant les nombres, trois racines : *ku*, *ta* et *ma*. Celui de la troisième personne *ia*, *na*, devient *ra* au pluriel et au duel ; celui de la deuxième *koe* devient dans certaines langues *mo* aux autres nombres.

LANGUES MALAISIENNES.

En Tagala, la première personne qui est au singulier *ako* devient à l'inclusif *tayo*, *kita* et à l'exclusif *kami* ; le tout donne trois racines : première *ko*, deuxième *ta*, troisième *mi*.

La deuxième personne qui est au singulier *iko* dans le pronom isolé devient *mo* dans la forme possessive, et la troisième de *si-ya* passe à *mi-ya*.

En Ibanag nous remarquons les mêmes processus : le singulier de la première personne *s-akan* devient à l'inclusif *ita* et à l'exclusif *kami*. La deuxième personne *s-ikau* devient au possessif *m*, le pluriel *ka-ma* devient *ñu* ; la troisième personne *ia* devient au possessif *nu*.

En Madekass la troisième personne *izi* devient au possessif *ni*.

En Javanais la deuxième personne *ku* devient au possessif *mu*.

LANGUES MÉLANÉSIENNES.

Ici les nombres des pronoms sont très nombreux, ils comprennent à côté du singulier, le pluriel, le duel et le triel, mais ces deux derniers s'expriment en employant les mots de nombre *ro*, deux et *tolu*, trois ; le tout multiplié par l'inclusif et l'exclusif.

Voici le tableau pour la langue de Viti.

PRONOM ISOLÉ

	Singulier.	Pluriel.
1re p.	*aku*	inclu. *nda*
2e p.	*ika*	excl. *i*
3e p.	*ià, na*	*ndra*

PRONOM POSSESSIF

	Singulier.	pluriel.	duel.	triel.
1re p.	*ngu*	incl. *nda*	*nda-ru*	*nda-tou*
		excl. *i-mami*	*i-rau*	*itou*
2e p.	*mu*	*mu-ni*	*mu-ndraù*	*mundoù*
3e p.	*na*	*ndra*	*ndra-u*	*ndra-toù*

A la première personne du pronom isolé et du possessif, trois racines, celle du singulier *aku*, *ngu*, celle de l'inclusif *nda*, celle de l'exclusif *i*.

A la deuxième personne du pronom isolé, deux racines *iko* et *mu*, chez le pronom possessif une seule *mu*, mais cela établit une différence de racine au singulier entre l'isolé et le possessif.

A la troisième personne deux racines : *ia*, *na*, et *ndra*, *ra*.

LANGUES DRAVIDIENNES ET KOLARIENNES.

Dans la langue Santhal et les autres Kolariennes, il n'y a qu'une forme de pronom.

Celui de la deuxième personne a la même racine partout *am*, *aben*, *ape*, avec cette flexion qui est spéciale au pronom ; de même le pronom de la troisième personne ; mais le pronom de la première personne emploie trois racines : sing. *aing*, *ing*, duel incl. *alañ*, excl. *aliñ*, plur. incl. *abon*, *abo*, excl. *ale*.

Dans le Singalais la troisième personne et deux formes de la seconde se conjuguent substantivement, mais une des formes de la seconde passe du masculin au féminin au moyen d'une mutation vocalique, *tō*, fém. *ti*. Quant à la première personne, elle a deux racines, l'une pour le singulier, l'autre pour le pluriel *mā* et *api*.

Les langues Dravidiennes déclinent leurs pronoms personnels comme des substantifs, mais elles ne les conjuguent pas moins en même temps d'une manière spéciale, pronominale, et cela souvent par un procédé particulier : une *interversion de racines*. En tamoul, première personne *nān*, génitif et autres cas obliques *en* ; pluriel *nām* ; deuxième personne *nī*, cas oblique *un* ; pl. *nîr*, cas oblique *um*.

La troisième personne forme un pronom réfléchi : il distingue les cas obliques du cas direct en abrégeant sa voyelle radicale, et forme son pluriel en changeant *n* en *m* ; *tān*, cas oblique *tan* ; pl. *tām*, cas oblique *tam*.

Le pronom affixé au verbe diffère :

Première personne *ēn*, *en*, *an*, pl. *ām*, *ōm*, *ēm*, au lieu de *nân*, *en*, pl. *nām*, *nam*, mais il n'y a qu'abréviation

par chute de l'*n* initial. A la deuxième personne *ây*, *ei*, *i*, pl. *ir* remplacent *nî-u*, pl. *nir*, ce sont encore des déformations ; à la troisième *ân*, *âl*, *adu*, suivant les genres, pl. *âr*, neutre *ana* répondent, non au possessif, mais au démonstratif ; la différence entre le pronom isolé et l'affixé n'est donc qu'hystérogène.

LANGUES NUBIENNES.

Dans la langue Poul, à la première personne, dans le pronom objet où les radicaux se détachent mieux, la racine est au singulier *i* et au pluriel *eng*, *en* ; à la deuxième, au singulier *a* et au pluriel *ong.*, à la troisième au singulier *o*, *ko*, et au pluriel *b*.

En Nubien, il y a du singulier au pluriel simple variation vocalique : première personne *ai*, pl. *u* ; deuxième personne *ir*, pl. *ur* ; troisième personne *tar*, pl. *ter*.

En Kunama voici le tableau :

	Singulier.	Duel.	Pluriel.
1re p.	*abá*	incl. *kime*	*kime*
2e p.	*enā*	excl. *āme*	*áme*
3e p.	*unu*	*ime*	*ime*

Le pluriel et le duel diffèrent entre eux par l'accentuation, quant au singulier et aux autres nombres, ils diffèrent radicalement ; première personne *abà* contre *kīme* et *āme*, troisième personne *unu* contre *ime*, deuxième *ena* contre *eme*.

Le pronom interrogatif a deux racines : pour l'animé *na*, pour l'inanimé *ai*.

En Sumale, le paradigme du pronom isolé est régulier, ainsi que celui du possessif, mais le pronom affixé au

verbe change de racine du singulier au pluriel : première personne *y* plur. *n* ; deuxième personne *w* pl. *ng*; troisième personne sans singulier, au pluriel *k*.

Puis, chose plus remarquable, le pronom prédicatif n'a aucun rapport avec l'objectif, ni celui-ci avec l'isolé — possessif. Pour ne prendre que le singulier, voici les différences de racine : première personne possessif *i*, objectif *d*, prédicatif *y* ; deuxième personne poss. *o*, objectif *n*, prédicatif *w* ; troisième personne poss. *u*, object *ū*, prédic. sans indice.

Dans l'Il Oigob, les pronoms prédicatifs sont les suivants : première personne *a*, pl. *ki*; deuxième personne *i*, pl. *ki* ; troisième personne *e*, pl. *e* ; on voit qu'aux premières personnes il y a changement de racine.

Quant au pronom isolé, il n'a aucun rapport : première personne *nanu*, pl. *iok* ; deuxième *ie*, pl. *iñdai* ; la troisième *ele*, fém. *gina*, au contraire, donne assez régulièrement au pluriel *gulo*, fém. *guna*, où la racine semble la même qu'au singulier avec la préfixation de *gu* qui serait l'indice du pluriel, quoique cet indice ne se rencontre nulle part ailleurs dans la langue.

Dans la langue Sandeh, la racine varie du singulier au pluriel : première personne *mi*, pl. *ani* ; deuxième *mo*, pl. *io* ; troisième *ko*, animé, *shi*, inanimé, pl. *hihe*, où l'on remarque de plus une différence radicale entre les deux genres.

LANGUES CAUCASIENNES.

Dans la langue Abchaze le pronom isolé et le possessif revêtent les formes suivantes :

Première personne *s*, pl. *h* ; deuxième personne *u*, fém. *b*, pl. *šph* ; troisième personne *i*, fém. *l*, pl. *r*.

On voit que les racines diffèrent totalement du singulier au pluriel, quoiqu'il soit peut-être possible de les ramener à une racine commune, par exemple l'*h* peut être le résultat de l'aspiration de l'*s* ; le *shph* du pluriel la transformation de l'*u* et du *b* du singulier ; enfin l'*l* et l'r s'échangent facilement ; il y aurait alors le syncrétisme du second degré, mais très énergique, consistant à modifier une consonne radicale, ici la seule consonne. Mais des différences plus profondes existent, à la troisième personne, entre *i* et le féminin *l*.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

(*A suivre.*)

LE VERBE BASQUE

M. H. SCHUCHARDT ET LA THÉORIE PASSIVE

J'ai rendu compte en avril dernier (t. XXVII, p. 95-110) de la très remarquable étude de M. H. Schuchardt sur ce que j'appelle, après le prince L.-L. Bonaparte, « les formes allocutives » du verbe basque ; M. Schuchardt m'a répondu p. 533-538 de la *Zeitschrift für romanische Philologie* du docteur Gustave Grœber. Je demande la permission de présenter ici quelques obvervations rapides, à l'occasion de ce dernier article.

Tout d'abord je dois me féliciter du ton de notre polémique. Elle est presque toute impersonnelle et, sous la discussion plus ou moins vive, on ne sent aucun autre sentiment que l'estime pour le contradicteur et la préoccupation du seul intérêt scientifique. M. Schuchardt rectifie un certain nombre de points de détails à propos desquels j'avais mal saisi ou mal rendu sa pensée ; je n'ai rien à dire à ce propos. Mais sur le reste de l'article, il y a beaucoup à répondre au contraire.

M. Schuchardt fait remarquer (p. 535) que toute notre terminologie morphologique est défectueuse et purement conventionnelle. Il a certainement raison, mais cela ne saurait offrir d'inconvénients que si l'on veut prendre les mots dans un sens absolu et si l'on perd de vue la con-

vention proposée par chaque écrivain. Évidemment l'expression « forme allocutive » est au moins d'une médiocre valeur, mais qu'importe si, dans ma pensée, elle désigne uniquement ces formes verbales basques qu'on emploie dans la conversation et où, indépendamment de leurs significations propres, est exprimé de plus le sexe de la personne à qui l'on parle? *Eztakiñat* « je ne le sais pas, ô toi femme », comparé à *eztakit* « je ne le sais pas », est dans ce cas. M. Schuchardt confond ces formes dans les formes de relation ; je crois qu'il se trompe, car le rôle grammatical de *eztakiñat* par exemple est tout différent de *erterro* « il ne le lui dit pas » ; dans le premier mot, la seconde personne féminine ne participe en rien à l'action, dans le second la troisième personne régime y prend au contraire une part directe.

A ce propos, M. Schuchardt, répondant à une de mes critiques, affirme de nouveau son droit d'appeler, avec M. Fr. Müller, « prétérit » ce que j'appelle « imparfait » et il ajoute : « la primitivité de cette signification imparfaite ne me paraît en aucune façon certaine ». Je sais très bien qu'en linguistique générale il n'y a que trois temps définis : le passé, le présent et le futur ; qu'à la période primitive du langage, le futur manque d'ordinaire et que le présent est un temps indéterminé dont la signification varie du passé au futur (Cf. p. ex. la substitution remarquable qu'on observe dans l'assyrien comparé aux autres idiomes sémitiques) ; que le passé défini, le prétérit, est en définitive la première forme temporelle que l'on ait pu nettement concevoir et exprimer pendant la période de développement spontané du langage et de la pensée. Mais je me trouve en présence d'un fait incontestable, c'est que le basque con-

temporain a deux temps simples dont l'un est un présent et dont l'autre n'est qu'un passé incomplet, qu'un présent relatif, qu'un imparfait. Peut-on supposer que le développement — historique — de la conjugaison périphrastique a eu pour l'un de ses premiers résultats celui de pervertir ainsi la signification d'un temps qui aurait été auparavant un passé absolu? Je reviendrai tout à l'heure sur la question ; je voudrais auparavant en finir avec quelques points secondaires.

M. Schuchardt me cherche une petite querelle (p. 538) à propos de la phrase *astoa*, *bere lagunak utzirik*, *lehoiñ larruz beztiturik*, qu'il avait empruntée aux fables de l'abbé Goyhetche. Il remarque que j'ai traduit *utzirik* « ayant quitté » et *beztiturik* « s'étant revêtu (de) » et que je déclare cependant que ces deux participes jouent le même rôle dans la phrase. Il importe peu en effet que *utzirik* soit actif et gouverne *lagunak* au cas direct, et que *beztiturik* soit passif ou réfléchi et gouverne *larruz* à l'instrumental ; ce que je voulais dire, c'est que *utzirik* et *betziturik* sont deux gérondifs pris dans un sens absolu, ou, si l'on veut, deux participes invariables, plutôt verbes qu'adjectifs, formant des propositions incidentes et ne dépendant point grammaticalement de *astoa* qui est le sujet de *goan zen* « alla » ; par conséquent il leur était indifférent que *astoa* fût écrit avec ou sans le *k* actif. A propos de mon objection que pour traduire : abandonné par ses compagnons, il faudrait *lagunek utzirik*, M. Schuchardt me reproche de rendre *utzirik* tantôt activement « ayant quitté » et tantôt passivement « abandonné par » ; c'est encore un peu une querelle de mots ; et il m'est facile de me justifier en disant que *lagunek utzirik* signifierait proprement « que ses compagnons avaient abandonné » ou mieux encore « ses

compagnons l'ayant quitté ». Quant à la traduction *relictis sociis*, je continue à la repousser parce qu'ici *relictis* qualifie *sociis* et forme un membre de phrase passif tandis que dans *lagunak utzirik*, *utzirik* est actif et a *lagunak* pour son complément direct. Me suis-je suffisamment fait comprendre?

A propos de la signification fondamentale des formes allocutives, j'avais fait remarquer que je ne comprenais pas qu'on y vît un datif : *eztakiñat* est pour M. Schuchardt : « je le sais (à toi, femme) » et non pas comme je traduis : « je le sais, ô toi femme ». M. Schuchardt me répond (p. 536) en me demandant d'abord si je nie le « datif éthique » de certaines autres langues et en faisant remarquer ensuite que la base de son argumentation est la présence de l'*i* signe du datif; « peut-on dire », ajoute-t-il « que les formes allocutives sont dérivées simplement par l'addition de *k* masc., *n* fém., *zu* vous poli, aux formes ordinaires, quand *du*, *zaye*, *neunke*, etc., donnent *dik*, *ziayek*, *ñeunkek*, etc. »? Evidemment non, car il y a sifflement du *d* en *z*, mouillement, etc. ; mais, si j'ai bien compris la pensée de M. Schuchardt, il voit dans l'*i* ou le mouillement qu'on trouve le plus souvent aux formes allocutives une réduction du signe *ki* du datif. Je ne pourrais admettre cette explication, car le *ki* ou ses représentants précèdent toujours le pronom régime indirect, tandis que le mouillement des allocutives a lieu d'ordinaire à la première syllabe de la forme principale, tandis que le signe de la seconde personne est à la fin. Du reste, ce mouillement me paraît être simplement une altération phonétique impliquant une idée diminutive, affectueuse, mignarde. M. Schuchardt n'ignore pas que des mots basques en *z* prennent un diminutif par le mouillement du *z*, c'est-à-dire par son affaiblissement

en *ch* (pron. *ç*, comme la première sifflante sanscrite) : *zakhur* « chien », *chakur* « petit chien » ; *nechka* « fillette », etc. ; de même, dans certaines variétés du bas-navarrais oriental, on a des formes verbales enfantines, p. ex. *eztakichüt*, pour *eztakizut*, pour *eztakit* « je ne le sais pas ». Je ne crois donc pas qu'il y ait là une preuve de l'existence du datif. Il y a plus, les formes allocutives ont surtout pour but de préciser la personne de l'interlocuteur, d'attirer son attention, mais non de l'intéresser personnellement dans l'action. C'est pourquoi le vocatif me semble mieux indiqué que le datif « éthique », d'autant plus que le signe de la personne interpellée est à la fin de l'expression verbale, ce qui est bien la place du vocatif ; les *k*, *n*, *zu*, jouent à peu près le rôle de l'adverbe *donc* dans ces phrases familières françaises : « tais-toi donc ! dites donc, qu'en savez-vous donc ? » etc. Il faut ajouter que les formes allocutives sont extrêmement peu usitées en basque. — Les pronoms de seconde personne ne viennent cependant pas toujours à la fin des formes verbales ; ainsi, ils y précèdent le *n* conjonctif dont l'emploi ne peut guère être contesté en présence d'exemples tels que les suivants : *itsuak nahi luke bertzeak itsu liren* « l'aveugle voudrait que les autres le fussent aussi » ; *Eneko*, *atcheka hi hartzari*, *nik demadan ihesari* « Eneco, saisis-toi de l'ours, afin que j'aie moyen de fuir » (Oihenart, proverbes 287 et 139).

En ce qui concerne la théorie qui fait du verbe transitif basque un passif, j'ai dit qu'elle me paraissait inadmissible ; M. Schuchardt y revient p.536-538 de son article. Je ne puis me rendre à ses arguments ni à ses critiques. Je reconnais volontiers que les tournures ou les formules propres à une langue ne correspondent nécessairement pas à celles d'une

autre langue ; que notre *par* peut traduire l'*à* ou le *de* d'un idiome étranger, etc., mais il est pourtant incontestable que lorsqu'un verbe actif devient passif, le régime direct devient le sujet et le sujet passe à l'instrumental. Le verbe hindoustani tourne toujours par le passif les formes actives des temps passés ; le nominatif prend alors la particule *nê* de l'instrumental : « le roi a vu la jeune fille » se traduit « par le roi la jeune fille (a été) vue » *bâdṣâh nê laṛkî dêkhî*, ou « par le roi à la jeune fille (il a été) vu » *bâdṣâh nê laṛkî kô dêkhâ*. Cette construction paraît tellement naturelle aux Hindous qu'ils n'ont pas conscience de son état passif et qu'ils affirment bravement que *Bâdsâh nê* est un nominatif. M. Schuchardt pourrait me dire que de même les Basques et leurs amis ne se rendent pas compte du sens exact et de la formation de leurs verbes ; il pourrait invoquer à l'appui de sa théorie l'emploi constant de *izan* « être » avec le sens de « avoir » dans les dialectes modernes, les formes du subjonctif auxiliaires en *eza* qu'on peut regarder comme une variante de *iz*, *izan* ; etc., etc. Mais tous ces arguments me touchent peu. Je vois à la base de la théorie la méconnaissance de la fonction du nominatif actif.

M. Schuchardt dit que le nominatif basque a deux formes A et B mais qu'il a deux fonctions à remplir, a et b, et que ces formes et ces fonctions se croisent : Aa Ab Bb. Cela veut dire, je suppose, que le nominatif peut être passif A (*astoa*, l'âne) ou actif B (*astoak*) et que d'autre part il peut être sujet *b* ou régime *a* ; le croisement donnerait donc : passif régime Aa, passif sujet Ab, actif sujet Bb. M. Schuchardt ajoute : « la construction passive fait Aa Bb c'est-à-dire Sujet et Instrumental » ; la formule voudrait donc dire : passif régime actif sujet ; ce n'est pas très

clair. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans les expressions verbales, les signes pronominaux paraissent, au point de vue de la forme, n'être ni actifs ni passifs ; ils sont réduits ou contractés et n'exercent qu'une fonction : pourquoi cette fonction serait-elle l'instrumental? Je persiste à croire que M. Schuchardt et ceux qui partagent son opinion ne se rendent compte ni du rôle du nominatif actif ni de celui du participe passé dans la phrase. *Gizonak ikusia* ou *gizonak ikusi arbola*, c'est « ce qu'a vu l'homme, l'arbre qu'a vu l'homme » ; *lagunek utzirik* « les compagnons ayant abandonné » et *lagunak utzirik* « ayant abandonné les compagnons » ; de telles constructions n'ont lieu qu'avec le participe passé et ce sont tout simplement des constructions relatives, comme on en observe dans les idiomes agglutinants qui n'ont pas de pronoms conjonctifs. Quant aux deux nominatifs, leur existence est un fait et je ne vois pas en quoi le problème est simplifié si l'on fait de l'un un instrumental. D'autres langues ont ces deux nominatifs.

M. Schuchardt invoque à l'appui de sa théorie un autre argument, la position des éléments pronominaux dans le verbe : dans le transitif l'objet ou régime apparent occupe la même place que le sujet dans l'intransitif. Le fait est facile à vérifier :

VERBE INTRANSITIF

	présent.	imparfait.
je suis, j'étais	*naiz*	*nintzen*
— à lui	*natzayo*	*nintzayon*
— à eux	*natzayote*	*nintzayoten*
— à toi m.	*natzaik*	*nintzaikan*
— à toi f.	*natzain*	*nintzainan*
— à vous s.	*natzaitzu*	*nintzaitzun*
— à vous pl.	*natzaitzue*	*nintzaitzuen*
tu es à moi	*hatzait*	*hintzaikidan*
— à nous	*hatzaiku*	*hintzaikigun*

VERBE TRANSITIF

je l'ai, je l'avais	*dut*	*nuen*
— à lui	*diot*	*nion*
— à eux	*diotet*	*nioten*
— à toi m.	*daukat*	*naukan*
— à toi f.	*daunat*	*naunan*
— à vous s.	*dautzut*	*nautzun*
— à vous pl.	*dautzuet*	*nautzuen*
tu l'as à moi (m)	*dautak*	*hinautan*
— à nous (m)	*daukuk*	*hinaukun*
je les ai, avais	*ditut*	*nituen*
— à lui	*diotzat*	*niotzan*
— à eux	*diotzatet*	*niotzaten*
— à toi m.	*dauzkiat*	*nauzkikan*
— à toi f.	*dauzkinat*	*nauzkinan*
— à vous s.	*dauzkitzut*	*nauzkitzun*
— à vous pl.	*dauzkitzuet*	*nauzkitzuen*
tu les as à moi m.	*dauzkidak*	*hinauzkidan*
— à nous m.	*dauzkiguk*	*hinauzkigun*
je t'ai	*hau*	*hintudan*
je vous ai s.	*zaitut*	*zintudan*
je vous ai pl.	*zaituztet*	*zintuztedan*
tu m'as (m)	*nauk*	*nindukan*
tu nous as (m)	*gaituk*	*gindukan*

Nous pourrions compléter ce tableau en ajoutant les formes perdues dont nous trouvons des traces dans Liçarrague :

tu nous as à lui	*garauzkak*
ils t'ont à moi	*haraute*

On remarquera que sur ces quatre séries de formes verbales, trois sont semblables et commencent par le signe du sujet. L'opposition qu'on constate à cet égard entre le présent et l'imparfait transitif est remarquable et rappelle le procédé habituel aux idiomes sémitiques où le pronom sujet, initial dans l'aoriste, est final dans le passé. Le verbe intransitif a la même forme pour les deux temps. On aura observé aussi que les formes où le régime direct est de se-

conde ou de première personne sont tout à fait construites de la même façon au présent et à l'imparfait: *zaitut*, *zintudan*; là, comme dans le verbe intransitif, la caractéristique de l'imparfait paraît être un redoublement ou plutôt un allongement par une nasalisation. Comment expliquer et justifier ces différences? M. Schuchardt n'y réussit pas mieux que moi. En tout cas, s'il conclut de la position des personnes que par exemple *diotzatet* « je les ai à eux » doit être expliqué « ils sont eus à eux par moi », il ne peut se prévaloir du même raisonnement pour voir dans *niotzaten* « ils étaient eus à eux par moi » au lieu de « je les avais à eux ».

J'ai fait une autre objection qui a sa valeur; et dont M. Schuchardt ne paraît pas avoir saisi toute la portée: Quand on traduit *du* « il l'a », l'expression manque du signe du sujet, puisque *u* est le radical « avoir » et *d* le pronom régime direct de troisième personne; quand on le traduit comme M. Schuchardt « il est eu par lui », c'est l'instrumental « par lui » qui fait défaut, ce qui est beaucoup plus difficile à comprendre. D'autre part, le pronom régime direct de troisième personne, pour nous, c'est-à-dire le sujet de M. Schuchardt, manque absolument aux formes de l'imparfait. Tout cela est fort étrange. Si, au lieu de l'instrumental, on met le datif, l'explication convient mieux au verbe « avoir » mais elle s'applique beaucoup moins bien aux autres verbes. Enfin, si l'on comprend à la rigueur que le datif soit rejeté à la fin de l'expression verbale, surtout lorsqu'il est indiqué par le signe *ki*, on ne s'explique pas que l'instrumental y soit placé.

Du reste, que conclure de la place d'un élément formel dans le mot? Les formes spontanément dérivées par agglu-

tination peuvent-elles être comparées à celles produites par composition, par mots isolés, d'une manière plus ou moins conventionnelle ou empirique ? Dans beaucoup de langues le sujet se met au commencement de la phrase et cependant le signe du pronom sujet est à la fin des formes verbales. De même, les suffixes casuels ont été remplacés par des prépositions.

Les objections se pressent sous ma plume ; dans la théorie passive, comment analyser les impératifs *beu* « qu'il l'ait », *bekhus* « qu'il le voie », *emazu* « donnez-le », etc. Pour conclure, je répéterai simplement ce que j'ai déjà dit plus d'une fois : avant de faire des théories subjectives sur le verbe basque, étudions-le objectivement ; recherchons, comparons, examinons, non seulement les formes des auxiliaires *être* et *avoir*, mais encore et surtout celles de *tous* les verbes simples que nous pourrons rencontrer dans les auteurs des XVIe et XVIIe siècles ; c'est seulement quand nous aurons reconstitué avec quelque vraisemblance la forme primitive la moins altérée possible des éléments pronominaux qui y entrent, que nous pourrons nous demander quelle fonction ils y remplissent.

Le basque ne connaît pas la dérivation pronominale qui explique l'incorporation des idiomes ougriens ou américains ; il n'a point de voix différentes pour le même verbe et ne peut exprimer l'action indépendamment d'un régime concret ; il ne sait pas dire *je vois* et ne peut dire que *je le vois*. Mais en quoi la théorie passive rend-elle compte de ces particularités, de cette idiosyncrasie? Admettons pour un moment que *da* « il est » et *du* « il l'a » soient deux verbes intransitifs et que *du* signifie « il est eu ». Alors à *zait* « il est à moi » devrait correspondre, non

seulement *dut* « il est eu par moi (*je l'ai*) », mais encore toutes les formes transitives avec *t* final. Examinons-en quelques-unes avec leurs variantes dialectales :

Il l'a à moi ; dit, deust, darot, daut, déit, dada, daitad.
Il les a à moi : dizkit, deustaz, darozkit, dauzkit, daizkit, déizt, dazkida, dazta, daiztadz.
Ils les ont à moi : dizkidate, deustez, darozkitet, dauzkitet, daizkitet, daizkidate, delztaye, daztaye, daizteid.
Il l'avait à moi : zidan, zustan, arotan, zrautan, ziautan, zaitan, zeitan, zade, zadan.
Je l'ai à lui : diot, deutrat, dakiot, deyot, daud.
Je les ai à lui : dizkiot, diozkat, diotzat, daizkot, deiztot, dazkiot dazkot, dazkad, deutzet.

Pourquoi *darot* serait-il « il est eu à moi par lui » et *dakot* « il est eu à lui par moi » ? La place des éléments pronominaux est la même dans les deux formes. Nous analysons, nous : *d-aro-t* « cela-avoir (radical spécial, *eroan* de Van Eys »-moi-il (non exprimé) » et *d-a-k-o-t* « cela-avoir (*a* pour *au* pour *u*)-datif-lui-moi ». Ajouterai-je en passant que les exemples ci-dessus justifient mon hypothèse, que *tz*, *zt*, *zk* sont de simples permutations phonétiques l'une de l'autre?

Sans en venir aux manies démodées du *touranisme*, aux parentés linguistiques impossibles, il est permis cependant de raisonner par analogies. Aussi répondrai-je à M. Schuchardt ce que je répondais naguère au prince Bonaparte pour qui le verbe transitif basque était le verbe type idéal, — *in principio erat verbum*, — un simple aggrégat de pronoms : le basque a-t-il donc mérité d'être traité d'une façon si particulière ? Pourquoi sa conjugaison différerait-elle radicalement de celle des autres langues de même âge et de même mentalité ? En linguistique générale d'ail-

leurs, peut-on admettre qu'une race ait été organisée d'une telle manière que sa langue ait eu à exprimer de prime abord l'action sous une forme passive ? Une telle conception, éminemment altruiste et modeste, est-elle compatible avec l'égoïsme inconscient et la personnalité absorbante qui sont naturels à l'homme ? Le verbe sémitique est double, chacune de ses formes est ou active ou passive : faudrait-il donc supposer que le verbe basque était de même double et qu'il a perdu l'actif du présent et le passif de l'imparfait ? De pareilles hypothèses nous conduiraient bien loin...

Restons-en donc pour le moment à l'explication courante : le basque distingue deux sortes de verbes, les intransitifs et les transitifs, pour lesquels son substantif a deux nominatifs distincts dont l'un est aussi l'accusatif pour le verbe transitif. Il n'y a qu'un temps nettement conçu, le présent, pour lequel les deux espèces de verbes se différencient par la position des pronoms sujets ; il y a de plus un imparfait, temps incertain, essentiellement conjonctif, et qui a la forme de l'intransitif. N'est-ce pas le moment de rappeler que certains verbes, intransitifs pour nous, sont transitifs en basque et inversement ? On dit en français : « je suis mon guide », en basque « je suis *à* mon guide » *gidariari narraiku*. *Bouillir*, *briller*, *durer*, sont au contraire actifs ou transitifs en basque où l'on dit *urak diraki* « l'eau bout » et *iduzkiak argitzen du mendian* « le soleil brille dans la montagne » ; M. Schuchardt expliquerait-il *diraki* et *argitzen du* par ces tournures passives : « par l'eau il est bouilli-par-lui », « par le soleil il est brillé-par-lui dans la montagne » ?

Je viens d'écrire, un peu au hasard, comme elles me

sont venues, toutes les observations que m'a suggérées la lecture de l'article de M. Schuchardt. Mon savant contradicteur voudra bien les prendre pour ce qu'elles valent ou plutôt pour ce qu'elles veulent être, de simples remarques sans prétention, émises par un travailleur sans parti pris, qui discute de bonne foi, ne demandant d'ailleurs qu'à être convaincu; le reproche qui m'a le plus touché, c'est celui que m'adresse M. Schuchardt (p. 533) en ces termes : « il semble que Vinson porte au basque, depuis quelque temps, un moindre intérêt scientifique, alors que lui-même et les études basques et la linguistique surtout ont si considérablement progressé ». Si la remarque de M. Schuchardt m'a été sensible, c'est qu'elle n'est pas contraire à la réalité des choses: oui, depuis quelques années déjà, j'ai dû me laisser trop souvent distraire des préoccupations sereines de la science, j'ai dû trop souvent quitter le domaine paisible de la pensée pour l'arène agitée de la vie quotidienne. Mais quoi ? il est des obligations auxquelles on ne peut pas échapper, des devoirs auxquels on ne veut pas se soustraire. Au milieu des contrariétés et des soucis, on n'a pas toujours la liberté d'esprit suffisante pour s'absorber dans les spéculations scientifiques et l'on se prend parfois à envier le sort des habitants de la campagne dont l'existence s'écoule toujours égale, comme celle du vieillard de Vérone immortalisé par Claudien, qui s'appuyait d'un bâton sur le même sable où il s'était traîné dans sa première enfance ; qui n'avait redouté ni les tempêtes de l'océan, ni les corvées militaires, ni les rauques clameurs du *forum*; qui, hôte inconstant, ne s'était pas abreuvé à des ondes inconnues et que la Fortune changeante n'avait pas secoué dans le tumulte des affaires, des passions ou des

études. Il étonnait ses arrière-neveux par sa vigueur encore intacte, tout en se reposant des rudes labeurs de son âge mûr à l'ombre de la forêt qu'il avait vu vieillir avec lui !

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'éclat obscur où les dieux l'ont caché.

Paris, 12 novembre 1894.

Julien Vinson.

NOTE

SUR LA SIGNIFICATION PRIMITIVE DES MOTS EST ET OUEST

L'origine de nos mots EST et OUEST est bien connue et tout à fait évidente : le premier a été emprunté à l'anglais EAST (cf. allemand ŒSTEN) et le second à l'angl. WEST (cf. all. WESTEN), dont le sens est le même que celui des correspondants français précités.

Mais le sens premier de ces mêmes mots reste à déterminer. On ne saurait, en effet, considérer la question comme résolue par les hypothèses de Klüge (*Etym. Wörterbuch der deutschen Sprache*, 3e édit.) qui rattache l'all. ŒSTEN, est, au sanscrit *uŝās*, aurore, et l'all. WESTEN, ouest, au lat. *vesper* et au gr. ἑσπέρα, soir. Ces explications tirées de loin sont d'autant moins acceptables qu'il en est d'autres qui s'imposent sans sortir du domaine des langues germaniques. C'est ce que nous allons essayer de faire voir.

L'anglo-saxon nous présente cinq variantes qui correspondent à l'angl. EAST. Ce sont : d'abord l'identique EAST avec le sens de « est » et de « vent d'est, tempête ; »

2° EST, même sens ;

3° YST, même sens ;

4° OST, même sens ;

5° UST, tempête.

Le sens de « vent, tempête » que possède exclusivement cette dernière variante et que toutes les autres expriment en commun avec celui du point cardinal appelé « est », indique qu'il convient de les rattacher à la famille dont dépendent en anglo-saxon même les mots : GUAST, « un esprit » *gast*, pour *GWAST, c'est-à-dire *GUAST, « souffle, esprit, un esprit, un revenant, l'âme, etc., » et GIST pour *GWIST, « vent, orage ». Dans EAST, EST, etc., pour *GWEAST, etc. réduit à *GEAST, cf. GAST auprès de GUAST, l'ancienne gutturale initiale *g* est tombée comme dans EAC auprès de GEAC « coucou », EOW auprès de GEOW « vous » (pronom de la deuxième pers. plur.), EALL auprès de GEALL « tout, tous », etc.

Il résulte avec évidence de ces faits que la signification originaire de EAST (fr. EST) est « vent » puis, par une spécification ultérieure, « vent d'est », sens qu'avait encore le mot en anglo-saxon.

L'anglo-saxon WEST (et WAEST) « ouest » est très probablement une variante pure et simple de EAST (cf. surtout les variantes OST, UST) ou plutôt de l'antécédent *GWEAST *GWEST (1). Le sens primitif était le même que celui de *east*, soit « souffle, vent, orage, tempête, etc ». Quant au sens actuel, il s'explique par une spécification analogue à celle qu'a subie ce même mot *east*. Il suffisait que l'altération phonétique eût différencié les deux mots pour qu'ils pussent être affectés à la représentation d'idées tout à la fois distinctes et voisines l'une de l'autre.

(1) La question du vocalisme ne fait pas difficulté, attendu que les variantes *ost* et *ust* de *east* sont l'indice d'un double vocalisme (*oe*) commun à *east* et à *west*.

Très nombreux d'ailleurs sont les exemples de mots appartenant à la famille indo-européenne qui désignent tout ensemble le vent, ou un certain vent, et le point cardinal d'où ce vent souffle. Il en est ainsi du grec βορέας qui signifie à la fois le nord et le vent du nord, du lat. *auster* « vent du midi » et « midi », du lat. *eurus* « vent d'est » et « est », du lat. *notus*, même sens que *auster*, etc.

Pour ce qui est de la substitution d'un sens spécial au sens général du mot « vent », on en a un exemple dans l'application provinciale de ce mot (en Franche-Comté) à la désignation du vent du midi, par opposition à la bise ou vent du nord.

PAUL REGNAUD.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau. IIe série, tome 21, 3e et 4e livraisons. *Pau*, 1892, in-8° ; tome V, 1re livraison, 1894.

Cette double livraison contient, outre les procès-verbaux des séances (du 23 novembre 1891 au 2 mai 1892) et la liste des membres de la Société, la fin du très intéressant mémoire de M. le docteur Larrieu sur les *Griefs du pays de Soule.*

La livraison de 1894 comprend les articles suivants : 1° *Alfred de Vigny en Béarn*, par M. Paul Lafond (avec deux portraits) ; 2° *Influence des reliefs du sol sur l'intensité et la direction des vents,* par M. Elisée Mendez ; 3° *les conférences à Pau,* par M. Adrien Planté.

J. V.

Dictionnaire phraséologique de la langue française, à l'usage des Russes, par A. Pachalery. *Odessa*, 1895, in-8°. — p. 1 à 20.

Ce spécimen ou ce commencement m'a vivement intéressé, distrait et instruit, et je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas

pouvoir en lire la suite. Je ne sais trop si les Russes qui étudient le français en retireront tout le profit que l'auteur voudrait leur préparer, mais il me semble que beaucoup de Français y gagneraient énormément.

Une simple remarque, ou si l'on veut une petite critique, en passant. L'auteur a voulu sans doute éviter des longueurs, mais il m'a paru que ses explications étaient quelquefois trop sommaires. Ainsi, au mot *accoucher*, il cite la phrase : *accouchez donc !* et autres analogues, et dit que dans ces phrases *accoucher* est mis pour *parler*. Cette explication est insuffisante ; ne fallait-il pas indiquer la contrainte, la difficulté, l'effort qui justifiait l'emploi du mot *accoucher ?* et ne conviendrait-il pas de dire que c'est au demeurant un langage assez vulgaire ? On a gardé le souvenir à l'Hôtel de Ville de Paris de ce bon abbé, membre de la commission d'examen, qui, impatienté un jour par le silence obstiné d'une candidate émue plus que de raison, lui cria, en désespoir de cause et dans toute la naïveté de son âme : « accouchez donc, mademoiselle ! »

J. V.

Theoretisch praktische Grammatik der Annamitischen Sprache, von A. Dirr. *Wien*, A. Hartleben, s. d. (1894). — In-8 ; xv j-163 p. et 8 pl.

Ce petit volume est le quarante-deuxième d'une série de grammaires que l'éditeur a appelée *der Kunst der Polyglottie*. Il est intéressant et plein de bonne volonté. Il comprend cinq parties bien distinctes : 1° alphabet et

prononciation ; 2° grammaire : partie théorique, partie pratique, chrestomathie ; 3° dictionnaire annamite-allemand ; 4° proverbes et locutions ; 5° écriture : cette dernière partie se compose des deux cent quatorze clefs de l'écriture chinoise (3 pages impr. en romain et 2 tableaux lithographiés en caractères orignaux) et de huit planches contenant les caractères correspondant aux mots du vocabulaire annamite-allemand.

Les deux premières parties sont celles qui nous intéressent le plus. La grammaire théorique met en relief plusieurs particularités remarquables de la langue, notamment la variabilité des pronoms suivant les genres, les classes de la société, etc. Quant à l'alphabet et la prononciation, c'est ce qu'il y a évidemment de plus faible dans l'ouvrage : les nuances de prononciation et d'accents (de *tons*, pour employer l'expression adoptée), sont trop délicates pour pouvoir être rendues par des signes conventionnels. Il faudrait d'ailleurs examiner les choses de près : on nous donne là notamment une série de diphtongues : *oai*, *ieu*, *ouu*, et autres — qui me paraissent *à priori* fort suspectes.

J. V.

VARIA

LA RIME DANS LA POÉSIE TAMOULE

Les Tamouls, seuls de tous les Dravidiens, ont une prosodie particulière dont je ne veux pas pour aujourd'hui rechercher l'origine; je me propose seulement d'en signaler une des règles les plus intéressantes. Elle consiste en ce que tous les vers d'une même strophe — car les pièces de poésie sont formées généralement de strophes, de quatre vers le plus souvent — doivent être *reliés* les uns aux autres, par divers procédés. L'ensemble des règles relatives à ces relations s'appelle précisément « liaison », *toḍei*.

On en indique sept principales qu'on appelle *mônei* « commencement », *edugei* « correspondance », *iyeibu* « accord, harmonie », *andâdi* « fin, commencement », *muraṇ* « différence », *aḷabêḍei* « mesure allongée », *iraṭṭei* « redoublement. » J'ai proposé de leur donner ces noms français : *assonance*, *consonnance*, *rime*, *écho*, *antithèse*, *allongement* (vocalique) et *répétition*.

1. L'*assonance* consiste en ce que la première lettre ou même la première syllabe de chaque vers doit être identique ou assonante. Sont dites assonantes *i*, *e* et *ai*—*u* et *o*—*s* et *t*—*ñ* et *n*—*m* et *v*. Voici un exemple :

*M*âvumpuḷḷumvadivayit'paḍara
*M*ânîrvirindapûvumkûmba
*M*âleittoduttakôdeiyumkamaja
*M*âleivandavâḍei
*M*âyôḷinnuyirppur'attir'uṭṭatṭê.

2. La *consonnance* est la répétition ou la consonnance de la consonne initiale de la seconde syllabe de chaque vers; souvent la con-

sonnance s'étend à la seconde syllabe tout entière ou même à plusieurs syllabes. Sont regardées comme consonnantes les dures *k* et *tch*, *n* et *ṇ*, *y* et *l*, etc. Exemple :

Nu*n*açîṉ'aḍinôvanaḍanduselêl
E*n*adâviyagattur'eivâyenunî
Pu*n*eitâravanêpoyureittaneiyâl
Vi*n*eiyênojiyattaniyêgineiyê.

3. La *rime* est comme chez nous la répétition de la fin des vers. Les grammaires citent cet exemple :

Innageittuvarvâykkiḷaviyuma*ṇangê*
Nanmâmênitchûnangumâra*ṇangê*
Adameittôḷikûḍalumaṇ*angê*.....

4. L'*antithèse* veut que deux vers consécutifs commencent par des mots d'une signification opposée ; ainsi, dans le morceau suivant, *iruḷ* « obscurité » contraste avec *nilavu* « lune », *irumbu* « fer » avec *pon* « or », *çir'u* « petit » avec *pêrum* « grand ».

*Iruḷ*parandannamânîrmarungil
*Nilavu*kuvittannavenmanaloruçir'ei
*Irumb*inannakarunkôṭṭuppunnei
*Pon*ninannanuṇḍâtir'eikkun
*Çir'u*kuḍipparadavarmaḍamagal
*Pêru*madarmajeikkaṇumuḍeiyavâlanangê

5. L'*écho* demande que le dernier mot ou la dernière syllabe de chaque vers revienne au commencement du vers suivant :

Ulaguḍanviḷakkumolitigajavir*madi*
*Madi*nalanajikkumvalankéju*mukkuḍei*
*Mukkuḍei*nîjat'pot'buḍeiyâ*sanam*
*Asana*ttirundadirundoḷiy*ar'ivanei*
*Ar'ivu*sêruḷḷamôḍarundavampurin*du*
*tu*nniyamândarîden*ba*
*Pa*nnarunçir'appinviṇmiçeiyulagê.

6. L'*allongement* consiste en ce qu'on nomme dans la grammaire sanscrite *plûta ;* les livres donnent ce modèle :

âavaḷiyavalavantanpârppinô
Dîirireiyunkonḍîraḷeippaḷḷiyuṭ
Tûuntireiyaleippattandjâdir'eivantôl
ôovujakkuntuyar.

7. La *répétition* se définit d'elle-même :

Okkumêyokkumêyokkumêyokkum
Viḷakkinitsîr'ariyokkumêyokkum
Kuḷakkoṭṭippûvinir'am.

Mais, dans l'usage général, on n'emploie que l'*assonance* et la *consonnance* ; on les emploie toutes deux simultanément, la première dans le même vers d'un hémistiche à l'autre, la seconde entre les vers consécutifs. Je vais donner deux exemples, le premier de *liaisons* élégantes, le second de *liaisons* seulement suffisantes. Je traduis les deux strophes qui sont intéressantes et dont la seconde est vraiment belle :

*Maṇipurei*yarumbi*v*ânnîn
*va*ḍivoḍu*ma*larndavéṇmutt
*Aṇipurei*maṇankoltênpeyy
*a*jagalarand'umvâḍit
*Tuṇipurei*kîjvîjndâya
*tû*ḷineikkaṇḍun çanmap
*Piṇipurei*piṇittanâmô
*pêr*kkilâvâjduménbâm

« Quand nous voyons les fleurs superbes d'où coule en perles blanches le beau miel parfumé, après s'être épanouies comme des joyaux et avoir brillé de l'éclat des étoiles du ciel, se flétrir en un jour et tomber en poussière menue comme celle des chemins, — nous qui souffrons du mal de la naissance, pouvons-nous dire que nous vivrons éternellement ? »

*Çel*varmanattinôngit
*ti*ruvinmandarnendjin
*El*eiyirulit't'âgip
pûntâdinidinojugik
*Kol*lumaravinmayangi
çir'iyar*kon*datodarbin
*Çel*laçellavehgum
ner'i*çér*çilambu*çér*ndân.

« Il arriva à une montagne où aboutissait un chemin qui montait comme l'orgueil des parvenus, sombre en plein jour comme la pensée des hommes infortunés, glissant comme les doux pétales d'une fleur, tortueux comme un serpent meurtrier, et qui allait en se rétrécissant de plus en plus comme l'amitié des petites gens. (*Sindâmani*, VI. 5).

JULIEN VINSON.

Le propriétaire-gérant,
J. MAISONNEUVE.

EN VENTE CHEZ J. MAISONNEUVE

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE

TOME I

Rig-Véda ou *Livre des Hymnes*, traduit du sanscrit par A. LANGLOIS. *Deuxième édition*, avec un Index analytique, par Ph. Ed. FOUCAUX. 620 pages..... 20 fr.

TOME II

HYMNES SANSCRITS, PERSANS, ÉGYPTIENS, ASSYRIENS ET CHINOIS. — **Le Chi-King** ou *Livre des vers*, traduit pour la première fois en français par G. PAUTHIER. 425 pages..... 15 fr.

TOME III

Introduction à l'Histoire du Buddhisme indien, par E. BURNOUF. *Deuxième édition*. 586 pages..... 20 fr.

TOME IV

Le Koran analysé, par J. LA BEAUME. XXIII et 800 pages. 20 fr.

TOME V

Avesta, livre sacré du Zoroastrisme, traduit du texte zend, accompagné de notes explicatives et précédé d'une introduction à l'étude de l'Avesta et de la religion mazdéenne, par Ch. DE HARLEZ. *Deuxième édition*, revue et complétée. CCXLVIII et 671 pages, carte de l'Éran avestique et figures..... .... 20 fr.

NOUVEAUTÉS

LÉGER et BARDONNAUT. **Les racines de la langue russe**, in-8 cart..... .... 5 fr.

BOUCHET (Eugène). **Précis des littératures étrangères, anciennes et modernes**, in-8 br..... .... 7 fr. 50

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

DE TOUTES LES NATIONS

TRADITIONS, LÉGENDES
CONTES, CHANSONS, PROVERBES, DEVINETTES
SUPERSTITIONS

Tome I. Paul SÉBILLOT. *Littérature orale de la Haute-Bretagne.* Paris, 1881, un charmant volume petit in-8 écu, de XII et 404 pages, cartonné, non rogné ..... 5 fr. »

Tomes II-III. F.-M. LUZEL. *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne.* Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tome IV. G. MASPERO. *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne.* Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes V-VII. J.-F. BLADÉ. *Poésies populaires de la Gascogne.* Texte gascon et traduction française en regard, avec musique. Paris, 1881-1882, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome VIII. Éd. LANCEREAU. *L'Hitopadésa, ou l'Instruction utile.* Recueil d'apologues et de contes traduits du sanscrit. Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes IX-X. Paul SÉBILLOT. *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne.* Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tome XI. J. FLEURY. *Littérature orale de la Basse-Normandie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné 5 fr. »

Tome XII. Paul SÉBILLOT. *Gargantua dans les traditions populaires.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XIII. H. CARNOY. *Littérature orale de la Picardie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XIV. E. ROLLAND. *Rimes et jeux de l'enfance.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XV. Julien VINSON. *Le Folk-lore du pays basque.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné, avec musique ..... 5 fr. »

Tome XVI. Fr. ORTOLI. *Les Contes populaires de l'île de Corse.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes XVII-XVIII. J.-B. WEKERLIN, bibliothécaire du Conservatoire. *Chansons populaires de l'Alsace*, avec airs notés. Paris, 1883, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tomes XIX-XXI. J.-F. BLADÉ. *Contes populaires de la Gascogne.* Paris, 1886, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome XXII. Paul SÉBILLOT. *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne.* Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXIII. E. PETITOT. *Traductions indiennes du Canada Nord-Ouest.* Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes XXIV-XXVI. F.-M. LUZEL. *Contes populaires de la Basse-Bretagne.* Paris, 1887, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome XXVII. C. BAISSAC. *Le Folk-lore de l'île Maurice.* Texte créole et traduction française. Paris, 1888, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXVIII. H. CARNOY et J. NICOLAÏDES. *Traditions populaires de l'Asie-Mineure.* Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXIX. L.-F. SAUVÉ. *Le Folk-lore des Hautes-Vosges.* Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXX. HERVEY DE SAINT-DENYS. *Six Nouvelles nouvelles* traduites du chinois. Paris, 1892, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes XXXI et XXXII *en préparation.*

Tome XXXII. YACOUB ARTIN PACHA. *Contes de la vallée du Nil.* In-8 cartonné ..... 5 fr. »

Orléans. — Imp. Paul PUGELET, 8, rue Saint-Etienne.

Bibl. 43
LIBRARY

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-HUITIÈME

15 AVRIL 1895

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

1895

SOMMAIRE DU N° 2.

Pages.

Julien Vinson. — Notes de Bibliographie basque. 98

Raoul de la Grasserie. — Du Syncrétisme pronominal (*suite et fin*). 113

Julien Vinson. — De quelques publications récentes pour l'étude de la langue hindoustani. 158

BIBLIOGRAPHIE

Julien Vinson. — *De l'origine et de l'évolution première des racines des langues*, par Raoul de la GRASSERIE. . . . 174

— *Manuel de la langue poule*, par T.-G. DE GUIRAUDON. Grammaire, textes, vocabulaires. 178

Corrigenda. 179

VARIA. — Cuisine indienne : *Le Cary*. 180

N. B. — La **Librairie Orientale et Américaine** de J. MAISONNEUVE est transférée, depuis le 1er janvier 1895, **6, rue de Mézières**, et **26, rue Madame**.

HARVARD COLLEGE
JUN 6 '95
LIBRARY.

NOTES DE BIBLIOGRAPHIE BASQUE

L'OFFICE DE LA VIERGE DE HARIZMENDI (1658)

Je me suis déjà occupé de ce très intéressant ouvrage dans un numéro précédent (janvier 1893, t. XXVI, p. 1-7); mais à cette époque, je ne le connaissais que par une copie manuscrite faite il y a plus de vingt-cinq ans sur un exemplaire dont je n'avais pu retrouver la trace. Je savais que le prince L.-L. Bonaparte en possédait un; grâce à l'obligeante intervention de M. Victor Collins, qui a fait le catalogue de la bibliothèque du Prince, j'ai pu examiner à loisir cet exemplaire et le comparer avec ma copie. Je voudrais donner ici le résultat de mes observations.

En premier lieu, je suis convaincu, sans en en être absolument certain — car en ces matières rien n'est absolu — que l'exemplaire du prince Bonaparte est le même que celui sur lequel mon honorable correspondant du pays basque avait pris sa copie. Seulement, depuis le moment où il l'a eu entre les mains jusqu'au moment où le livre est arrivé en la possession du Prince, le volume a perdu quatre feuillets et demi. Il est actuellement incomplet en effet des p. 1-6, 19-24, 33-34, 71-72, 143-144, 169-170, 177-178, 183-184, 191-192, 217-226 et de 230 à la fin; de plus, les fts. p. 145-146 et 193-194 sont déchirés et il en manque la moitié, la moitié inférieure pour les p. 145-146 et la moitié supérieure pour les p. 193-194.

Les p. 61-62, 177, 179-180 et 185 ont leurs chiffres de pagination partiellement enlevés ; ces chiffres ont tout à fait disparu aux p. 171, 181-182, 186, 187-188, 189-190, 229-230.

Le volume, porté sous le n° 742 au catalogue de M. Collins, est dérelié, sale, usé, déchiré. Il mesure 121 m/m sur 69 ; les p. ont une justification de 57 m/m et une hauteur de 102, titres courants et chiffres de pagination compris. C'est un in-12 par feuilles d'un seul cahier, signé B à la p. 25, C à la p. 49, D à la p. 73 et ainsi de suite ; la dernière signature qu'on trouve dans l'exemplaire est K5, p. 227 : les signatures se répètent en effet aux cinq premiers feuillets de chaque feuille avec les indices 2, 3, 4, 5, en chiffres arabes : toutefois A4 (p. 7) n'est pas marqué. Les dernières pages de chaque feuille ont des réclames, suivant l'usage. Les chiffres de pagination sont à gauche du titre courant dans les versos et à droite dans les rectos. Les titres courants, qui sont en italique, sont d'abord les noms des mois (dans le calendrier), puis, p. 35-96, *Matutinac* ; 97-114, *Laudeac* ; 115-124, *Prima* ; 125-132, *Tercia* ; 133-139, *Sexta* ; 140-146, *Nona* ; 147-166, *Vezperac* ; 167-182, *Completac* ; 185-186, *Bazcoëtan* ; 188-190, *Bestez* ; 195-198, *Examena* ; 199-201, *Intencinoez* ; 202-204, *Cofessa aitcinean* ; 206-208, *Errecibi aitcinean* ; 209-215, *Errecibi ondoan* ; 226, *Sacramenduco* ; 227-228, *Bere patroinaz* ; 229-230, *Aingneruaz*.

Au bas de la p. 7, on lit ce nom écrit à la main et dont la dernière lettre a été tronquée par l'usure du papier ou le ciseau du relieur : « Marie Larra(n) (?) » ; à la p. 97, dans la marge, une autre main a écrit de haut en bas : « Marie Dominica md ». Au bout de beaucoup de lignes, un

lecteur a signalé par une croix des mots ou des tournures remarquables. Ces croix et ces annotations sont à l'encre.

Voici la collation exacte du volume : p. 7, *Aprobacinoa*, approbation de *I.* de Hariztegui ; p. 8-9, tableau des fêtes mobiles de 1657 à 1671 (p. 8 : année, lettre dominicale, Cendres, Pâques ; p. 9 : année, Ascension, Pentecôte, Fête-Dieu) ; p. 10, *quatre-temps* et *noces prohibées* ; p. 11 et ss, *calendrier*, à savoir : Janvier, p. 11-12 ; Février, p. 12-14 ; Mars, p. 14-16 ; Avril, p. 16-17 ; Mai, p. 18-*(x)* ; Septembre, p. 24-26 ; Octobre, p. 26-27 ; Novembre, p. 27-29 ; Décembre, p. 29-30 ; — p. 31-32 : Notes et Observations : division des offices ; etc. — Vient alors le texte de l'ouvrage : p. 35-82, *Matines* ; 83-114, *Laudes* ; 114-124, *Prime* ; 125-132, *Tierce* ; 132-139, *Sexte* ; 139-146, *None* ; 147-166, *Vêpres* ; 167-182, *Complies* ; 185-190, *Mémoires* des fêtes et des saints ; 193-198, *Examen* de conscience ; 198-201, *Réflexions* avant la communion ; 201-204, *Méditation* avant la communion ; 204-208, *Méditation* avant la communion ; 208-212 *Méditation* après la communion ; 212-215, Actes de demande, d'adoration, d'amour, d'espérance, de grâce, d'offrande, de protestation ; 216, Dévotion envers le Saint-Sacrement ; 227-228, Dévotion envers son saint patron ; 228-230, Dévotion envers son ange gardien. Le volume comprenait probablement dix feuilles, soit 240 pages, dont la dernière était peut-être blanche, et il devait se terminer par deux ou trois pages de table. Les six p. qui manquent au commencement étaient sans doute occupées par le titre dont le verso était blanc (p. 1-2), par une dédicace ou un avis au lecteur (p. 2-4), par l'autorisation épiscopale (p. 5) et une première approbation ecclésiastique (p. 6). Les parties occupant

les p. 35 à 190 sont en vers, presque toujours en strophes de quatre vers, alternativement de huit et sept pieds, dont le premier rime ordinairement avec le quatrième ; cependant les leçons, capitules et prières sont en prose comme le reste du volume.

L'*Office de la Vierge* est le seul ouvrage de Harizmendi que nous connaissions ; mais il a refait et remanié le *Miroir de dévotion* de Haramboure qui avait paru à Bordeaux en 1635. Il est vraisemblable que l'édition revue par Harizmendi a été publiée après l'*Office de la Vierge*, c'est-à-dire vers 1660, mais il y avait eu déjà une réimpression antérieure. Je ne connais qu'une édition de 1690 : tout le volume est en prose, excepté les p. 188-192, 192-213, 310-312, qui contiennent le *Te Deum*, les Psaumes de la Pénitence et deux prières « avant et après la tourmente ». Le *Te Deum* est celui qui se trouve dans l'*Office de la Vierge :* il était en prose dans la première édition du *Miroir ;* les Psaumes de la Pénitence étaient également en prose dans l'édition de 1635 ; dans celle de Harizmendi, ils sont en vers, mais le *De profundis*, le seul psaume qui se retrouve dans l'*Office de la Vierge*, est tout différent dans les deux ouvrages. Il peut être intéressant de comparer les deux versions ; voici celle du *Miroir* (1690, p. 209-210) :

Jauna, neure bihotcetic
Badorotçut oihna :
Ene doloren hitcctic
Ençuteco deithua.

Ea bada duçun ençun,
Ene marrasca mina :
Eztazadaçun erançun,
Naicela gaixtaguina.

Ecen ene beccatua,
Beguiratcen badaçu :
Nolo flaco creatura,
Ceren duquet esporçu.

Çure misericordian :
Daducat sinestea :
Neure premia handîan,
Ez hilceco tristea.

Hala gaitutçu manatcen,
Cerrorren othoitztera
Nauçularic esporçatcen,
Othoitcequin herstera.

Goiztiric datorqueino,
Arraxez tristecia :
Israëlec orduraino,
çutan du fidancia.

Ceren çaitçun utricalcen,
Guiçon beccataria :
Cere dioçun barcatcen.
Bere gaixtaqueria.

Hala duça salbatuco.
Ceure publu deithua :
Bahi halaber sendatuco,
Haren hahotz çaurtha.
Aitac duela, etc.

La traduction de Harizmendi a une strophe de plus :

Arima penatuen othoitça.

Çuri, Iauna, othoi datçut,
Lecu beheretaric :
çuc, Iauna, encun eçaçu,
Ene oihu amulsuric.

Idecaçu belarria,
Çure bihotçarena :
Aditcecotçat oihua,
Ene othoitçarena.

Qatequici çagozquenean,
Beha begui samurrez :
Nola çure aitcinean,
Iracux date beldurrez ?

Ecen çu ganic Guiçonac,
Behar du barcameudu :
Hartacotz cure leguea,
Ene arimac maite du.

Çu baithan ene arima,
Bethicotz da fidatcen :
çu çaitu gogo guciaz,
Bere Iaunçat hautateen :

Israel ere goiz, arrats,
Egun edo gau ilhun :
Iaunari dagoco galdez,
Balitz beçala çordun.

Alabaina Iauna baithan,
Da misericordia :
Iauna ganic heldu çaiçu
Gure erospen handea.

Eta harc erosiso du
Israel beccatutic :
Baita arguira helduco.
Bere belz ilhumbetic.
Aitac duela.

Dans le livre de J. de Etcheberri, *Eliçara Erabilceco liburua*, on trouve une autre traduction en vers des Psaumes de la pénitence. Le *De profundis* est ainsi conçu (p. 339-340 de l'édition de Bordeaux, 1665) :

1. Neure bihotz berrenetic
Iauna, oihuz nagotçu,
Ene voz suspiratsua
Arren entçun eçaçu.

2. Eta beharria çabal
Dieceçu eneei,
Premia eta herstura
Handitaco othoitcei.

3. Ecen ene bekhatura
Beguiratcen baduçu,
Cure aitcinean iauna
Norc iraunen ahaldu.

4. Bañan cergatic baituçu
Bihotz guztiz emea,
Eta cergatic estia
Baita çure leguea.

Hargatic ausartatcen naiz
Cure gana herstera,
Neure othoiça humillqui
Curi erantçutera.

5. Ceronec gaitutçu hala
Manatcen daguigula
Hargatic dut esparantça
Adituco nauçula.

6. Bai goiz aran arraitsutic
Dathorqueño arratsa
Israelec içanen du
Cure baithan esparantça.

Cure misericordía
Ceren baita handia
Ceni vrricaltcen baitçaio
Guiçon bokhataria.

8. Esparantça dut Israel
Hala eguinen caitçula,
Eta barkhatuco bere
Hutsac diotçotçula.
Gloria, etc.

J'ai fait remarquer l'importance et l'intérêt du livre de Harizmendi au point de vue linguistique. Outre un certain

nombre de mots fort curieux, on y trouve de nombreuses expressions verbales et des exemples fréquents des trois articles. On sait en effet que l'article ordinaire actuel du basque, *a*, n'est pas autre chose que le démonstratif éloigné dont la forme courante est *hura*; mais, par les auteurs des XVIe et XVIIe siècles, on voit que la langue suffixait aussi les deux autres démonstratifs *hau, haur* (*or*) et *hori*, *ori*. Voici la liste complète des formes de ce genre que j'ai relevées dans l'*Office de la Vierge*:

Nom. pl. *oc* (les) = herrosoc, obroc, guztioc, pobluoc, mendioc, vhinoc, ainguiruoc, donceillatchoc, içarroc, urioc, espirituoc, egunoc, çuhamuioc, guiçacumeoc, oroc, gucioc, creaturoc, elhioc, erregueoc, jugeoc, hégastinoc, ceruoc, iustuoc, bereoc, exaioc, animoc, nescameoc, beguioc, gathibuoc, umeoc, hormoc, handioc, humilloc, gosseoc, aberatsoc, cerbitçarioc; — duçuenoc, dabilçanoc, erranoc, garenoc, eztugunoc, direnoc; — qu'il faut traduire: « ces œuvres-ci, ceux-ci tous, ces peuples ci, etc.; vous-ci qui l'avez, etc. »

Gén. pl. *on* (des) = guztion, gançucarion, cantuon, minon, herbalon; — « de ceux-ci tous, etc. »

Dat. pl. *oi* (aux) = chiztarioi « à ces chasseurs-ci ».

Inst. pl. *oz* (par les) = beharroz « par les misérables ».

Abl. pl. *otaric* (des) = cadirotaric « de ces chaises-ci ».

Nom. sing. *or* (le) = sacratuor, erregueor, gorputçor, icenor, librarior, lehenor, guztior, pobluor, iraganor, mihior, burupeor, escunor, arimor, naicenor « ce sacré-ci, ce roi-ci, etc., moi-ci qui suis ».

Nom. sing. *ori* (le) = bihotçori, arimori, gloriori, pobluori, calteori, eguiori, fruituori, naciori, pobreori, datçanori,

vriori, sabelori, semeori, erranori « ce cœur-là, cette âme-là, etc., ce dit-là ».

Nom. sing. actif. *orrec* = churiorrec « ce blanc-là »

Gén. sing. *orren* = animorren « de cette âme-là ».

Dans la langue moderne, ces formes n'ont été conservées que pour les pronoms réfléchis qui sont dérivés du génitif des pronoms personnels : *neroni*, *neror*, *nerorrec*, *neronec*, etc. « moi-même »; on trouve dans Harizmendi *eneori* « moi-même », *gueuroc* « nous-mêmes », *ceror* « vous-même ».

Quant aux verbes, j'ai relevé les formes suivantes :

Albanegui « si je pouvais le faire »;
bacegocun « il nous demeurait certes »;
badagotça « ils demeurent à lui certes »;
badaroet « je le... certes à eux »;
badarotçut « je le... certes à vous »;
badirau « elle dure certes »;
badoha « il va certes »;
badohaz « ils vont certes;
baitabila « parce qu'il marche »;
banago « je demeure certes »;
beaquite « qu'elles le sachent » (impér.);
begot « qu'il me demeure » (impér.);
bequite « qu'ils le fassent » (impér.);
bequit « qu'il (soit) à moi » (impér.);
bethor « qu'il vienne » (impér.);
bethoz « qu'ils viennent » (impér.);
biatço « qu'il... les à lui » (impér.);
bigu « qu'il la donne à nous » (impér.);
bihoaz « qu'ils aillent » (impér.);

biz « qu'il soit » (impér.);
çagozcote « demeurez à lui, vous pl. »;
çaica « elle est à lui »;
çaitueino « tant qu'il a vous »;
çaizconz « s'ils sont à lui »;
çaiztanean « pendant qu'ils sont à moi »;
çatequen « il pourrait être »;
çatozcote « venez à lui, vous pl. »;
çatozte « venez, vous pl. »;
cegoen « il demeurait »;
ceino « tant qu'il était »;
cenerauen « vous l'(aviez) à eux »;
cenerocun « vous l'(aviez) à nous »;
cenerotan « vous l'(aviez) à moi »;
ceritçan « il appelait »;
ceudecin « ils demeuraient »;
ceuden « ils demeuraient »;
çuquen « il l'aurait »;
dabila « il marche »;
dabilan « il marche » (conj.);
dabilçan « ils marchent » (conj.);
daçaguen « qu'elle le connaisse »;
daçagutenei « à ceux qui le connaissent »;
daccarquen « il peut l'apporter » (conj.);
dacusa « il le voit »;
dacusqui « il les voit »;
daduca « il le tient »;
daducaçu » vous le tenez »;
daducaten « (le) qu'ils ont »;
dadutçat « je les tiens »;
dagoco « il demeure à lui »;

dagotçu « elle demeure à vous »;
dagozquitçu « ils demeurent à vous »;
daguiogun « que nous le faisions à lui »;
daidit « je le fais, je peux le faire »;
daquiçu « vous le savez »;
daquiçun « (le) que vous savez »;
daquidio « il peut (être) à lui »;
daquigun « (le) que nous savons »;
daquitça « il les sait »;
daquite « ils le savent »;
darabila « il le fait marcher »;
darabilça « il les font marcher »;
darama « il le fait se placer, il l'amène »;
daritça « elle s'appelle »;
daritçanera « vers celle qui s'appelle »;
darocat « je le... à lui »;
darot « il le... à moi »;
darotçugu « nous le... à vous »;
darozquitçut « je les... à vous »;
darraitçan « qui suivent »;
darraizquitçu « ils vous suivent »;
date « il sera, il pourra être »;
dathozquedan « ils viendraient à moi (conj.) »;
darraitça « ils le suivent »;
datçut « je l'ai à vous »;
dathorren « qui vient »;
daude « ils demeurent »;
daudeci « ils demeurent »;
demogun « que nous le lui donnions »;
demon « qu'il le lui donne »;
demotçagun « que nous les lui donnions »;

deraue « il l'a à eux » ;
diadotçu « il les a à vous » ;
diadutçun « il les a à vous (conj.) » ;
digun ;
diost « il me le dit » ;
dioxo « il le lui dit » ;
dioxon « qu'il le lui dit » ;
dioxote « il le leur dit » ;
dioxut « je le lui dis » ;
diraquieno « tant qu'il bouillira » ;
diroçun « vous le pouvez (conj.) » ;
ditchecan « qui est tenu à lui » ;
ditchezcon « qui sont tenus à lui » ;
dizquitçudan « que je les aie à vous » ;
doha « il va » ;
dohan « qui va » ;
dohaz « ils vont » ;
duque « il l'aura, il peut l'avoir » ;
duqueten « qu'ils auront, qu'ils auraient » ;
eguieçu « faites-le leur » ;
emeçu « donnez-le leur » ;
emoçue « donnez-le lui, vous pl. » ;
emoitçue « donnez-les lui, vous pl. » ;
emotcitçue « donnez-les leur, vous pl. » ;
euçu « ayez-le » ;
ezpadigu « si nous ne le donnons pas » ;
ezpaliz « s'il n'était pas » ;
eztaçagut « je ne le connais pas » ;
eztagoten « qui ne demeurent pas » ;
eztaguigun « que ne le sachions pas » ;
eztaquiçun « que vous ne le sachiez pas » ;

eztaquit « je ne le sais pas »;
eztira « ils ne sont pas »;
eztuque « il ne l'aura pas »;
eztuquet « je ne l'aurai pas »;
gagozquitçu « nous demeurons à vous »;
gathocinçat « pour que nous venions »;
iguçu « donnez-nous le »;
indaçu « donnez-le moi »;
indaitçu « donnez-les moi »;
naduca « il me tient »;
naiçate « vous pl. aurez moi »;
naiceino « tant que je suis »;
narabilate « vous pl. me faites marcher »;
nauque « il aura moi »;
nenguion « je le lui faisais »;
nohan « que j'aille ».

Comme spécimen du style en prose de Harizmendi, je reproduis ci-après l'avis au lecteur qu'il a mis en tête de son édition du *Miroir* de Haramboure. On y remarquera entre autres la très intéressante forme verbale *ailemo* « puisse-t-il le lui donner! »:

« Guiristiñoa, agradatuco baçaizca Jaincoari, Jaincoa behar duçu: ecin hari hura gabe agrada, Oracinoa da bere bihotça Jaincoa gana alchatcea: alchaçaçu maiz eta ni hari gomenda.

« Huna obra ha,u Debocino escuara; oraiçon arimu hobean heldu çaitçu, eta bethi Eliça Catholicaren obédient.

« Behar orducotz Gorthean on dira faboreac: ceruco Gorthean eguiçu anhitz adisquide beharren estalceco : go-

menda egunean eguneco sainduari edo sainduei: iracur Asteca edo berce: eros Virginaren officioa escaraz noicic behin badere erraiteco: valiatcen bedaquiçu valiatuco çaitçu; bilha bethi Jaincoaren vorondatea eta compli eztuçu Jaincoa hitces churituco: arnega gaixtaquinez: vici çaite Jaincoaren caritatean eta Christoren paciencian. Garraia çure gurutcea; pairua baino bide hor beric balis parabiguan sarceco, Christoc etçuen pairua hain gomendatuco, eta bera etcen hain bertce pairaturic han sarthuco; edo cein saindu han sarthu da pairatu gabe.

« Nor baçara, baduçu hemen barrena escolaric asco çure salbamenduaren eguiteco.

« Imprimatcean fac comun dira: ez berceneric ene conta.

« Ailemo Jaincoac hunen Iracurçaille guciari bere Benedicinoa finean ceruco loria descantsu eternala. Amen.

« C. Harizmendi, Apeçac. »

On peut traduire:

« Chrétien, — si vous plaisez à Dieu, vous avez besoin de Dieu; on ne peut plaire à lui sans lui. La prière, c'est l'élévation de son cœur vers Dieu; élevez-le souvent et recommandez-moi à lui.

« Voici cette œuvre, le *Debocino escuara*; il vous arrive à cette heure dans un arrangement meilleur, et toujours obéissant à l'Église catholique.

« Quand on en a besoin, à la Cour les faveurs sont bonnes; dans la Cour du Ciel faites-vous beaucoup d'amis pour vous protéger au besoin; recommandez-vous chaque jour au saint ou aux saints du jour; lisez la semaine ou autre

chose ; achetez l'*Office de la Vierge* en basque pour le dire au moins une fois de temps en temps. Si vous vous en servez, il vous servira. Cherchez toujours la volonté de Dieu et accomplissez-la ; vous ne leurrerez pas Dieu par des paroles. Reniez les malfaiteurs. Vivez dans la charité de Dieu et la patience du Christ. Supportez votre croix ; s'il y avait une meilleure voie que la souffrance pour entrer au Paradis, le Christ n'aurait pas tant recommandé la souffrance et il n'aurait lui-même pas tant souffert pour y entrer ; ou quel saint est entré là sans souffrir ?

« Qui que vous soyez, vous avez ici-dedans assez d'enseignement pour faire votre salut.

« Dans l'imprimé il y a communément des fautes ; ne m'en accusez pas autrement.

« Puisse Dieu donner à tout lecteur de ceci sa bénédiction (et) à la fin la gloire du ciel (et) le repos éternel. Amen.

« C. Harizmendi, prêtre. »

Le *Miroir* de Haramboure n'est d'ailleurs pas beaucoup plus facile à trouver aujourd'hui que le livre de Harizmendi. C'est à peine si l'on en connaît une dizaine d'exemplaires d'éditions différentes : le livre en a eu cinq au moins de 1635 à 1690 ; il y en a, sous cette dernière date, deux dont l'une est probablement une contrefaçon antidatée.

Julien Vinson.

P.-S. — Dans le numéro d'octobre de cette *Revue*, (t. XXVII, p. 287-320), j'ai parlé de la bibliothèque du prince L.-L. Bonaparte ; je constatais le désordre qui, d'après

le catalogue de M. Collins, paraissait régner dans cette belle collection, et l'absence de quelques ouvrages que le prince m'avait affirmé être en sa possession, ce qui m'avait amené à des conclusions d'un caractère général sur le destin qui attend parfois la succession des travailleurs. Ma pensée n'a pas été comprise et quelques personnes ont vu là des allusions et des précisions qui n'étaient pas dans ma pensée. Je n'ignore pas quel culte porte à la mémoire de son mari la princesse Bonaparte qui est, paraît-il, son unique héritière, ce que j'ignorais, car il avait un fils dont on a pu lire le nom dans les journaux, mais j'apprends que la bibliothèque, fermée lors de la mort du prince, a été rouverte seulement le jour où M. Collins a commencé à en faire le catalogue : par conséquent, les livres que j'indiquais comme « égarés » l'étaient déjà du vivant de leur possesseur ; ils peuvent avoir été portés et oubliés dans quelque autre partie de la maison. La bibliothèque se trouve en tout cas aujourd'hui exactement dans le même état que le dernier jour où le prince L.-L. Bonaparte y est entré.

Ces faits ne sauraient d'ailleurs rien changer à mes conclusions. La vraie manière de ne pas mourir tout entier est de laisser un fils qu'on ait formé longuement à son image, qui soit le confident de ses espérances, le dépositaire de ses intentions, le continuateur de sa pensée et qui puisse lui-même les transmettre à un autre héritier direct, comme ce flambeau que se passaient de main en main les coureurs antiques et dont le poète a fait l'emblème de la vie universelle.

J. V.

DU SYNCRÊTISME PRONOMINAL

LANGUE CAUCASIENNE (*Suite*)

On sait d'ailleurs que dans toutes les langues du Caucase les pronoms de la troisième personne sont très nombreux et présentent une foule de racines différentes. Nous allons assister tout à l'heure au spectacle de ce fourmillement de racines, nous trouvons ici : *j* pour le masculin et les choses proches, *l* pour le féminin, *d* pour les choses éloignées, *ui* pour tous en commun ; en outre *ari*, *abri*, et *ubri*. Cette multiplicité de pronoms de la troisième personne que nous rencontrons dans une autre famille, la famille Bantou, est peut-être de nature à nous donner la clef de la multiplicité, quoique moins grande, de racines employées dans toutes les langues pour les pronoms de la première et de la deuxième personnes. Il y aurait eu à l'origine pour ceux-ci comme pour ceux-là une grande variété de racines, puis il serait survenu, peu après, une polarisation entre ces racines, les unes employées au masculin, les autres au pluriel ou au duel. Il se serait produit, en d'autres termes, dans le *syncrétisme primitif*, le même *processus* que dans le *syncrétisme hystérogène ;* l'abondance de doublets aurait amené à choisir chacun d'eux pour un usage différent. Nous examinerons à la fin de ce travail si

cette idée suggérée par l'observation de certaines langues est fondée.

En Avare, pronom isolé première personne *du*, obl. *di*, pl. incl. *niž*, obl. *neže*, excl. *nil* ; deuxième personne *mun*, obl, *du*, pl. *nuž* ; troisième personne *do* à tous les cas et à tous les nombres.

Comme dans beaucoup d'autres langues, cette déclinaison se superpose à une déclinaison nominale ; c'est ainsi que l'oblique se met au datif, au locatif etc.

On observe ici de grandes différences radicales entre *du* et *niž*, entre *mun*, *du* et *nuż* ; même entre *du* et *di*, il y a syncrétisme imparfait, flexion vocalique interne.

Mais, à côté de ce pronom personnel, il s'en trouve, quant à la troisième personne, un tout différent affixé au substantif et au verbe : *u*, *i* et *b* correspondant au masculin, au féminin et au neutre, et *r* commun pour le pluriel ; ici, multiplicité de racines à la même personne, différenciant les genres et les cas, et sans rapport possible entre elles.

En Kazikumük, le pronom personnel isolé présente, du singulier au pluriel, des racines absolument différentes : Première personne *na*, pl. *żu*, ; en outre, le direct *na* devient à certains cas *nā* par une modification vocalique quantitative générale et à l'oblique *tu* ; deuxième personne sing. *ína*, qui devient à certains cas *inā* et à l'oblique *wi*, pl. *zu* ; troisième personne *tā*, pl. *tai*, par un pluriel vocalique qui n'est pas le pluriel ordinaire.

Le pronom interrogatif se forme, de l'animé à l'inanimé, du singulier au pluriel, par une véritable flexion vocalique : *tsu*, qui, *tsi*, quoi, au pluriel *tsu*.

Mais, à la troisième personne, il y a, comme pronoms affixés, *u*, *d*, *b*, pour le singulier ; *b*, *d* pour le pluriel.

En Artschi, la première personne varie à chaque cas et à chaque nombre : nom. acc. *zon*, pl. *nen*, gén. *is*, pl. *olo*, dat. *ez*, pl. *el*, locatif *za*, pl. *la*, abl. *ja*, pl. *nen* ;

Deuxième personne *nu* et *na*, pl. *ju*, *uiš*, *nez*, *zoa*, *zuen* ;

Troisième personne régulière.

Ces mutations considérables de la première personne sont frappantes ; sans doute, au singulier, c'est toujours la même racine, un *s* + une voyelle, mais, outre que cette voyelle varie, la racine se retourne : *is*, *ez* = *za* ; au pluriel il y a bien deux racines *nen* et *el* = *la*, et elles diffèrent bien toutes les deux de celles du singulier.

A la troisième personne affixée, il y a des racines nombreuses *u*, pl. *b* pour le genre viril ; *d*, *f*, pl. *b* pour le genre féminin ; *b*, pl. sans indice, pour le genre animé, singulier et pluriel sans indice pour le genre inanimé.

En Hürkan, première personne *nu*, *na*, à certains cas obliques *di*, pl. *nu* ; deuxième personne et troisième personne, pas de variations de racines.

En dehors, variété de pronoms affixés de troisième personne : au singulier *w*, *d* (*r*) et *v*, au pluriel *d* et *v*, donc trois racines.

En Küriue, première personne *zu* et *za*, suivant les cas, pl. *tšu* et *tša*, il n'y a qu'une modification consonnantique et vocalique ; deuxième personne *wu* et *wa*, suivant les cas, mais au pluriel *khü* et *khw*, ici changement de racine ; à la troisième *ama*, cas oblique *ada*, pluriel *abu*, ici trois racines différentes.

Interrogatif *wuj*, qui, *wutš*, quoi, simple modification consonnantique de la racine.

Mais le pronom interrogatif *wuj* devient aux cas

obliques *mi*, et au pluriel *wu* devient aux cas obliques *kü;* emploi de plusieurs racines.

Ici il n'y a pas de multiplicité de racines pour le pronom de la deuxième personne affixé, comme cela a lieu dans les autres langues du Caucase.

En Ude, première personne *zu*, *za*, *zi*, suivant les cas, mais pl. *ja*; deuxième personne *un* et *wa*, pl. *wa ;* troisième personne *šono*, obl. *šeta*. Il y a à la première personne un changement de racine. Dans le pronom interrogatif, changement de racine de l'animé à l'inanimé : s*ŭ*, qui, *eka*, quoi. *Su* fait *ši* au génitif, il y a une flexion vocalique interne ; de même *eka* fait au génitif *etai* par un changement de racine.

Les pronoms affixés au verbe diffèrent un peu des précédents, et il faut distinguer le pronom nominatif et le pronom datif.

Première personne, nominatif *zu*, pl. *jan*, datif *za*, pl. *ja*; deuxième personne, nominatif *nu*, *n*, pl. *man*, datif *wa* ; troisième personne, nominatif *ne*, pl. *qun*, datif *tu*, pl. *qo*.

On voit la différence de *nu* à *man*, de *ne* à *qun*, de *tu* à *qo*.

D'autre côté, de *nu* à *wa*, de *man* à *wa*, de *ne* à *tu*.

D'autre côté, de *śono* à *ne* et à *tu*, de *šeta* à *qun* et *qo*.

En Tchetschenze, première personne *suo*, cas oblique *sue*, *sai*, *as*, pl. inclusif, *wai*, pl. excl. *th*╳*vo* ; deuxième personne *huo*, oblique *hue*, *ah*, pl. *šu* ; troisième personne *iz*, cas oblique *tsui*, pl. *iz*, oblique *tsār*, *tsēr*. Ces différences radicales sont flagrantes ; surtout à la première personne entre les trois nombres.

L'interrogatif emploie deux racines : pour l'animé *men*, pour l'inanimé *wune*.

En outre, le pronom de la troisième personne affixé possède des racines nombreuses qui varient suivant le genre et le nombre de l'objet auquel il se rapporte ; il varie aussi, suivant que l'objet qu'il qualifie comme possessif est de la première, ou de la deuxième, ou de la troisième personne ; *w* est le genre viril, *j* le genre féminin, *d* et *b* servent à l'inanimé et au pluriel. Voici les correspondances :

Sing.	*w*	*j*	*j*	*b*	*d*	*b*
Plur. 1re et 2e pers.	*d*	*d*	*j*	*d*	*d*	*b*
3e pers.	*b*	*b*	*j*	*d*	*d*	*b*

Le Géorgien est d'un système tout à fait distinct de celui des autres langues du Caucase. Le pronom personnel y est : première personne *mē*, oblique (*tše*)-*mi*, pl. (*tš*) *wen* ; deuxième personne *šen*, pl. *thkhwen* ; troisième personne *igi-ni* obj. *misi*, pl. *igi ni*, oblique *methi*, *methi*. On voit que les racines diffèrent ; il y en a au moins deux à la première personne, deux à la deuxième et deux à la troisième.

En outre, le pronom prédicatif et le pronom objectif ont un paradigme différent.

Pronom prédicatif : première personne *w*, *wh* ; deuxième personne *χ*, *h* ; troisième personne *s*, *n* ; le pluriel ne se distingue du singulier que par un indice plural.

Pronom objectif : première personne *n*, pl. *gw*, *g* ; deuxième personne *g* au singulier et au pluriel ; troisième personne *w*, *e* aux deux nombres.

La première personne est donc successivement au singulier *mē* ou (*tchemi*) ; 2° *w*, *wh*, et enfin, 3° *m* et *gw* ; la deuxième est *šen*, *thkhwen*, puis *χ*, *h*, puis *g* ; la troisième *isi*, *misi*, puis *s*, *n*, puis *n*, *e*.

L'interrogatif a deux racines : l'une pour l'animé *win*, et l'autre pour l'inanimé *ra*.

LANGUES BANTU.

Ici le pronom de la troisième personne renferme un nombre de racines plus grand encore que dans les langues du Caucase, et cette réapparition du phénomène déjà signalé prouve qu'il se trouve dans les familles linguistiques les plus différentes et est inhérent à l'esprit humain. Les pronoms de la troisième personne sont, par exemple, en Cafre.

1° *um*, *u*, pl. *aba* ; 2° *ili*, *i*, pl. *ama* ; 3° *im*, *in*, pl. *izi* ; 4° *isi*, pl. *izi* ; 5° *ulu*, pl. *izin* ; 6° *um*, pl. *imi* ; enfin 7° *ubu* et 8° *uku* qui n'ont pas de singulier.

On voit que, sauf pour le n° 4, le pluriel n'a pas la même racine que le singulier, et que les racines de chaque pronom au singulier sont différentes.

La première et la deuxième personne présentent aussi le syncrétisme au premier degré

C'est ainsi que du singulier au pluriel le pronom de la première personne *mi* devient *ti* ; que celui de la deuxième *we* devient *ni*.

En outre, dans la déclinaison pronominale, il y a syncrétisme, tantôt au premier, tantôt au deuxième degré.

La forme substantive de la première personne au singulier *mi*, donne le préfixé *di* (lequel explique le pluriel *ti*), le suffixé *mi* et le génitif *a-mi* ; il y a en tout deux racines.

La forme substantive de la même personne au pluriel *ti*, donne le préfixé *si*, le suffixé *ti*, et le génitif *etu* pour *a-i-tu* ; il y a une racine unique, mais une flexion vocalique.

La forme substantive de la deuxième personne au sin-

gulier *we*, donne le préfixé *we* , mais le génitif *a-ko*, il y a deux racines.

LANGUE BASQUE.

La première personne est *ni* à tous les cas du singulier, et se décline ensuite successivement par affixes, mais devient *gu* au pluriel; ce changement n'est pas sans analogie avec celui de *mi-ch* en *uns*, *wir*. La deuxième personne est *hi* au singulier, *su* au pluriel. La troisième, *hura* au singulier, *harek* au pluriel. On voit que les deux premières personnes emploient, au moins, deux racines chacune.

Dans la conjugaison des verbes ces pronoms subissent quelque modification. La première personne préfixée devient *n* et *g* par abréviation ; la deuxième *h* et *s* par le même *processus*; mais la troisième devient *d* au singulier et au pluriel, ce qui est une forme nouvelle. En outre, la première personne suffixée devient *t* au lieu de *n* ; la deuxième suffixée devient *k* au masculin, *n* au féminin, au lieu de *h* ; enfin la troisième devient *d*, et au pluriel *te*. Quelquefois la deuxième personne est *s*, au singulier *s-era*. Quant à la troisième personne, elle devient *b* à l'impératif.

Des racines nombreuses sont donc employées dans l'expression des pronoms basques, racines irréductibles entre elles pour la plupart. La première personne en compte trois, *ni*, *gu*, *t* ; la deuxième, quatre, *hi*, *su*, *k*, *n* ; la troisième en a deux, *hura*, *b*.

LANGUES HOTTENTOTES.

En Nama, les pronoms sont très remarquables, ils viennent prédicativement se suffixer au nom, pas seulement ceux de la troisième personne, mais aussi ceux de la pre-

mière et de la deuxième, outre qu'ils conjuguent les verbes. Ils sont susceptibles de trois genres et de trois nombres, et présentent de nombreuses racines, les unes réductibles, les autres irréductibles entre elles. Au premier coup d'œil l'irréductibilité est générale ; en analysant, elle disparaît dans beaucoup de cas ; il importe à ce sujet de consulter la remarquable grammaire Nama d'un savant orientaliste, M. Schils.

En outre, il y a deux sortes de pronoms qui se réunissent souvent : 1° les suffixés et 2° les indépendants qui se composent de la forme indépendante, plus la forme suffixée.

Voici le tableau de la forme suffixée :

Première personne, singulier *ta* ;

Duel masc. *khum*, fém. *im*, commun *rum*;

Pluriel masc. *gum*, *gye*, fém. *si*, commun *da*.

Deuxième personne, singulier *ts*, fém. *s*, commun *ts*, *s*,

Duel masc. *kho*, fém. *ro*, commun *kho ro*;

Pluriel masc. *go*, fém, *so*, commun *da*.

Troisième personne, singulier *b*, *m*, fém. *s*, commun *i*.

Duel masc. *khe*, fém. *ra*, commun *kha* ;

Pluriel masc. *gu*, fém. *ti*, commun *n*, *ni*.

Quant au pronom indépendant, il se forme au moyen du précédent, mais auquel on ajoute pour la première personne *ti*, duel et pluriel inclusif *sa*, exclusif *si* ; pour la deuxième *sa* ; pour la troisième *ei*.

Le syncrétisme est évident, d'abord l'imparfait, celui qui décline au moyen d'une flexion interne vocalique : *sa*, *si*, ou consonnantique : *khum*, *rum* ; *ts*, *s* ; *kho*, *ro* ; *m*, ; *kha*, *ra* ; puis le parfait, par exemple, à la première personne, entre *ta*, *khum* et *in*, au pluriel entre *gum*, *si* et *da*, du singulier au pluriel partout à cette même personne ; à la seconde per-

sonne entre *go*, *so* et *da*, et, en outre, du singulier au pluriel et au duel ; à la troisième personne, entre *b*, *s*, *i* ; *gu'*, *ti*, *n*, et en outre, d'un nombre à l'autre.

Dans la langue bien différente des Bushman, cette richesse pronominale n'existe pas, mais les racines sont encore différentes entre elles. Première personne : singulier *ung*, *ii*, *ng*, duel *sisi*, *tsite* ; plur. *ii*, *i*; deuxième personne *aa*, *aakke*, *à*, duel *ūefū*, plur. *ūū*, *ū* ; troisième personne : *haha*, *hé*, *kang*, duel... plur. *hing*, *hingkan*, *hihin*, *hila*, *hi*. On voit que la racine diffère à chaque nombre en ce qui concerne chacune des trois personnes.

LANGUE HAUSSA.

Parmi les langues de l'Afrique la langue Haussa présente, quant aux pronoms, une particularité bien remarquable, c'est qu'elle semble avoir emprunté les racines sémitiques, ou les posséder par coïncidence. En voici le tableau :

Première personne : singulier *na*, *ni* ; pl. *mū* ;

Deuxième personne : masc. *ka*, *kai* ; fém. *ke*, *ké* ; pl. *kù* ;

Troisième personne : *ša*, *ši*, *ya* ; fém. *ta*, pl. *sū*.

Au pluriel la voyelle *ū* est l'indice plural ; restent les consonnes : *m*, *k*, *s*.

Il y a d'abord des syncrétismes imparfaits : *na*, *ni* ; *ka*, *ké*, *ku* ; *ša*, *ši*, *su* ; quelquefois le syncrétisme, sans sortir de cet ordre, est consonnantique *na*, *mi*. Mais il existe aussi un syncrétisme parfait à la troisième personne de *ša à ya*, de *ša à ta*.

Le pronom interrogatif a au singulier la racine *wa*, et au pluriel la racine *sua*,

LANGUES WOLOFF.

La langue Woloff est très riche en formes de pronoms; ceux-ci varient non seulement dans les cas ordinaires, mais suivant qu'ils sont préfixés ou suffixés au verbe, et aussi suivant qu'ils se trouvent dans telle ou telle voix.

Voici d'abord le tableau du pronom absolu :

Première personne : sing. *man*, pl. *nun* ; deuxième personne : *yow*, pl. *yäne*; troisième personne: *mome*, pl. *nyome*.

Voici celui du pronom affixé :

Première personne : *nā, ma, mā*, pl. *na, nō*; deuxième personne : *nga, ya*, pl. *ngené, yäne*; troisième personne : *ma, mi, mu, mō, na* ; pl. *nyù, nyo*.

On voit que du singulier au pluriel il y a, au moins, des modifications radicales importantes partout ; qu'en outre, suivant les différentes positions, il y a souvent syncrétisme parfait, par exemple :

Première personne: entre *man, nà* ; deuxième personne: entre *yow, nga* ; troisième personne : entre *ma, na*.

		Isolé.	Prédic.	Objectif.	Possessif.
Sing.	1re p.	*min,*	*m,*	*am*	*es*
—	2e p.	*mō*	*wo, o,*	*ong, ang*	*of*
—	3e p.	*ten, χe*	*te, a*	*un, an*	*um*
Plur.	1re p.	*in*	*in im*	*in*	*in*
—	2e p.	*nun*	*nun*	*nun*	*nun*
—	3e p.	*den, wa*	*an, am, m*	*den*	*den*

Où l'on voit de nombreux syncrétismes résultant de la différence radicale entre le singulier et le pluriel, entre l'isolé, l'objectif et le possessif, au moins au singulier.

LANGUES PAPOUES.

En Mafa, voici le tableau des pronoms isolés :

Première personne : *aja*, duel *un*, pluriel *inko* ;

Deuxième personne : sing. *awe*, duel *mu*, pl. *im-go* ;

Troisième personne : *de*, duel *su*, pl. *si*.

Sauf la ressemblance de *su* à *si*, il y a partout emploi de racines différentes pour les trois nombres.

Voici la forme affixée :

Première personne : sing. *ja*, *j*, duel *nu*, *n*, pl. *ko*, *k*.

Deuxième personne : sing. *wa*, *w*, duel *mo*, *m*, pl. *mgo*, *mg*.

Troisième personne : sing. *i*, duel *su*, *s*, pl. *si*, *s*.

Même différence de racine entre les trois nombres. Différence seulement à la troisième personne d'avec le paradigme précédent.

Au possessif, la deuxième personne, *awe*, *w* devient *b* ; il y a mutation entière consonnantique.

LANGUES NÈGRES.

En Bari, pronom isolé : première personne, *nan*, pl. *yi* ; deuxième personne : *do*, pl. *ta* ; troisième personne : *nge*, pl. *tše* ; il y a changement de racine et syncrétisme.

Pronom possessif : première personne, *o*, pl. *kan* ; deuxième personne, *t*, pl. *tšu* ; troisième personne, *ngye t*, pl. *tšé* ; même observation.

De plus, les deux formes de pronoms ne coïncident pas dans leurs racines.

En Bullom et en Temné les racines du pronom isolé sont :

Première personne : sing. *y*, pl. *hi* ; deuxième personne :

mu, *mo*, pl. *n'an* ; troisième personne : *wo*, pl. *n'an* ; on voit que toutes ces racines diffèrent du singulier au pluriel.

Le pronom objectif ne diffère qu'à la deuxième personne du pluriel qui est *ma* et à la troisième pluriel qui est *o*.

Le pronom possessif diffère à la première personne du singulier qui est *mi*.

En Ibo, le pronom est le même dans ses trois formes (isolée, subjective et possessive), mais il emploie au pluriel d'autres racines qu'au singulier. Première personne : *me*, pl. *àyi* ; deuxième personne : *ngi*, *gi*, pl. *ūnu* ; troisième personne : *ya*, pl. *hā*.

En Yoruba, voici le paradigme du pronom personnel :

	Isolé et prédic.	Possessif.	Objectif.
	Singulier.		
1re p.	*emī*	*mi*	*mi*
2e p.	*iwo*	*re*	*'o*
3e p.	*ō*	*re*	*o*, *ū*, *ē*, *i*
	Pluriel.		
1re p.	*awa*	*wa*	*wa*
2e p.	*ēyī*	*ñyi*	*nyi*
3e p.	*awō*	*wo*	*wō*

On voit que partout la racine du pluriel diffère de celle du singulier : *enū*, *awa* ; *iwo*, *ēyī* ; *ō*, *awō*, et d'une manière plus sensible : *mi*, *wa* ; *re*, *ñyi* ; *re*, *wo*. En outre, dans ses diverses positions le pronom a souvent des racines différentes : *iwo*, *re* ; *ō*, *re*.

Dans une langue de la même famille, l'Akra, cela est encore plus marqué ; première personne : *mi*, pl. *wo* ; deuxième *bo*, pl. *nye* ; Troisième *le*, pl. *ame*. Qu'on remarque en passant la ressemblance de *mi* devenu *wa* à notre indo-européen *mi-ch* devenant *wir*.

En Odschi, même processus. Première personne : *mi*, pl. *yeng* ; deuxième personne : *wo*, pl. *mu*; troisième personne : *no, ono*, pl. *nong*. La troisième personne seule présente la même racine aux deux nombres.

Dans la langue Efik, il n'y a pas de différence essentielle entre les divers cas pronominaux, si ce n'est pour le prédicatif qui semble une abréviation, avec variantes, des autres formes.

Quant au passage du pluriel au singulier, il se fait par un changement de racines : première personne : *mi*, pl. *nyin* ; deuxième personne : *fi*, pl. *mbufū* ; troisième personne : *enye*, pl. *mō* : la forme prédicative abrège *mi* en *m*, *n*, mais défigure ou change *fi* en *u*; *a*, *enye* en *a*; *mbufū* en *ē* et *mō* en *ē*.

Parmi les personnes ci-dessus, le pluriel semble cependant s'être formé du singulier par une modification vocalique interne et l'introduction d'un préfixe : *fi, mbufū*.

Les langues Mandé forment un groupe compact étudié par Steinthal et qui comprend, entre autres, le Vei, le Mandingo, le Susu, le Bambara. En Vei, pronom. première personne : *nā* pl. *mu-ra*; deuxième personne : *yā*, pl. *wu-ra* ; troisième personne : *ā*, pl. *anu-ra*, *ã*. Sauf à la troisième personne, les racines sont donc bien différentes. Ces formes s'abrègent au possessif : *moun-i-a, mu*, *wu*, *an*, mais ne changent pas de racine ; même les différences se comblent, ainsi *m*, *mu*, et non plus *nà*, *mu*. C'est qu'en réalité à la première personne, il n'y a peut-être que syncrétisme *imparfait*, c'est-à-dire mutation radicale consonnantique de *n* en *m* ; mais à la deuxième personne le changement de racine est complet.

Dans les langues Sonrhai le *processus* est le même :

première personne : *ai*, pl. *i-er* ; deuxième personne : *nī*, pl. *w-ar* ; troisième personne : *ga*, pl. *gi*. Il n'y a de changement de racine qu'à la deuxième personne, mais il y a mutation vocalique interne à la troisième.

En Logoné, il n'existe qu'un syncrétisme imparfait. La première personne *u*, *wo* devient *mu*, *ma* au pluriel, et la troisième, *na*, *ni* y devient *ta*. On pourrait même penser qu'avec la première personne le syncrétisme est parfait et le changement de racine complet, c'est ce que tendrait à prouver la forme possessive suffixée *u*, pl. *mu*.

En Wandala, la forme substantive est : première personne : *ya*, pl. *nga-rē* ; deuxième personne : *ka*, pl. *ko-re* ; troisième personne : *nga-nē*, pl. *te-re*. Il faut retrancher le suffixe plural *re* ; mais on voit qu'il y a du singulier au pluriel changement de racine à la première et à la troisième personnes. Quant aux formes possessives, il y a peu de différences. Il faut noter cependant qu'au possessif normal la troisième personne du singulier est *'a* au lieu de *nganē*, et la première du pluriel *amaya* à côté de *ngarē*, et que la forme préfixée au verbe est : première personne : *ye*, pl. *ga*, *ma* ; deuxième personne : *ka*, pl. *ko* ; troisième personne : *a*, pl. *tu*. On peut, grâce à ces comparaisons, ne voir en Wandala, presque partout, qu'un syncrétisme imparfait. En effet, on peut ramener la première personne *ya* à *ga*, ce qui explique le pluriel *nga re* et la troisième *a* à *ta*, ce qui explique le pluriel *ta*, mais alors la première personne du pluriel en *ma* ne peut plus s'expliquer.

En Bagrimma, première personne : *m*, pl. *dje* ; deuxième personne : *i* ou *k*, pl. *se* ; troisième personne : *na*, pl. *dji*. La première et la troisième personne du pluriel peuvent s'expliquer peut-être en ce que *ge* est le suffixe plural dans

les substantifs ; on peut en rapprocher *dǰi* et *dǰe* et dire que la racine pronominale est tombée, et qu'il n'est resté que cet indice ; mais à la deuxième personne, il y a bien trois racines *i*, *k* et *se*.

En Mâba, il y a deux formes : d'abord la forme substantive, première personne : *am*, pl. *m-ang* ; deuxième personne : *mi*, *me*, pl. *k-ang* ; troisième personne : *ti*, *te*, pl. *w-ang* ; si l'on retranche l'indice plural *ang*, on voit que la racine du pluriel est partout distincte de celle du singulier, excepté à la première personne. La forme prédicative est la suivante : première personne : *a*, peut-être par *am*, pl. *m* ; deuxième personne : *k*, *d*, pl. *k* ; troisième personne : *t*, pl. *w* ; cette forme diffère de la précédente ; la deuxième personne a *k*, *d*, à la place de *mi*, *me*.

En Séréchole, première personne : *n*, *in*, pl. *o* ; deuxième personne : *au*, pl. *a*×*a* ; troisième personne : *a*, pl. *i* ; la différence des racines est évidente ; mais la composition vocalique de quelques-unes peut faire craindre qu'il n'y ait des consonnes tombées qui pourraient rapprocher les formes.

Dans le groupe des langues Basa, Grebo et Kru, les formes pronominales sont frès tourmentées. En Basa, première personne : *mo*, *u*, pl. *a-mo* ; deuxième personne : *mo-u*, pl. *be-mo* ; troisième personne : *o*, pl. *wa-mo* ; aux deux personnes, il y a changement de racines. En Grebo, première personne : *mo*, pl. *a-mu* ; deuxième personne : *mō*, pl. *ā-ma* ; troisième personne : *o*, *no* pl. *o*, *no*.

En Muzuk, c'est la forme possessive qui donne les radicaux les plus purs : première personne : *a* peut-être pour *ta*, plur. *tū* ; deuxième personne : *ku*, pl. *ki* ; troisième personne masc. *ni*, féminin *nita*, pl. *nagai*. Ici n'y a plus qu'un syncrétisme imparfait *ku*, *ki* ; *ta*, *ti* ; *ni*, *na*.

LANGUES AUSTRALIENNES.

Dans la langue du lac Macquarie, la richesse des racines pronominales et leur polarisation, en d'autres termes, le syncrétisme pronominal parfait est très remarquable.

Dans la forme isolée : première personne *nga*, obl. *emoung*, duel. *bali*, pl. *ngeen*, obl. *nearun* ; deuxième personne : *ńgin*, obl. *ńgiroun*, duel *bula*, obl. *bulun*, plur. *nura*, obl. *nurung* ; troisième personne : *niùwoa*, obl. *ngikoun* ; fém. *bountoa*, obl. *bounoung* ; duel *bulvara*, pl. *bara*. Comme on le voit, le cas oblique se tire régulièrement du cas direct, par une flexion pronominale, mais externe, cependant elle est accompagnée quelquefois d'une flexion consonnantique interne *ńga*, *emoun* ; *bali*, *ngalin*. Du masculin au féminin il y a syncrétisme véritable : *niūwoa*, *buntoa* ; *ngakoung*, *bounoung* ; le syncrétisme est complet aussi du singulier au pluriel et au duel *nga*, *emoun* ; *bali*, *ngeen* ; *ńgin*, *bula* etc.

La forme préfixée au verbe varie du nominatif à l'accusatif, première personne nom. *bang*, acc. *tia* ; deuxième personne *bi*, acc. *bīn* ; troisième personne *noa*, acc. *bōn*.

Le pronom démonstratif lui-même varie, suivant qu'il s'agit du prédicatif ou d'une partie des autres cas ; *nali* devient *uni*.

Le pronom interrogatif a deux racines : *ngang* pour les personnes et *ming* pour les choses.

En Wiradurei les différences sont à peu près les mêmes ; première personne *natu*, duel *bali*, pl. *niani* ; mais les racines sont identiques aux deuxième et troisième personnes.

Le pronom interrogatif est *ngandi* à l'animé, et *minyan* à l'inanimé.

Ces langues sont encore trop peu connues pour que nous puissions pousser utilement plus loin nos recherches de ce côté, l'analyse complète des formes du pronom personnel étant nécessaire avant de les comparer.

LANGUES HYPERBORÉENNES.

Ces langues ne forment qu'un groupe géographique. Observons le pronom de quelques-unes d'entre elles.

En Jénissei-Ostiak, il n'y a à remarquer que la première personne qui est *ad*, *ade* au direct et devient *ab* à l'oblique, il y a changement de racine; d'autre part, la deuxième personne *nge* dvient *kekn*, *ekn* au pluriel, il y a là une modification consonnantique considérable. De même dans la conjugaison verbale la première personne de *da* devient souvent *bo*, et la troisième de *bu*, *o*, souvent *du*.

En Jukagire, le système est tout autre, le pluriel se forme du singulier par une mutation vocalique interne régulière, analogue à celle que nous avons observée dans quelques-unes des langues finnoises: première personne *mot*, pl. *mit ;* deuxième personne *tät*, pl. *tit* ; troisième personne *tud-ol*, *tunda*, pl. *tit el*.

Quant au pronom affixé au verbe, il est tout à fait irrégulier, première personne, *je*, pl *li ;* deuxième personne *jek*, pl. *mat* ; troisième personne *i*, pl. *sigi*, *kin*, *ni* ; si de subjectif le pronom devient objectif, la troisième personne est *m*.

Ce paradigme diffère complètement du précédent, quant

aux racines ; de plus les racines diffèrent du singulier au pluriel : *je*, *li* ; *jek*, *mat* ; *i*, *sigi*.

En Tchuksche, les racines pronominales diffèrent essentiellement au singulier et au pluriel :

Première personne sing, *gim*, pl. *muri* ; deuxième personne sing. *gir*, *gut*, pl. *turi* ; troisième personne *in* χ *an* aux deux nombres.

Il en est de même en Korjak : première *gima*, *muju*, *buz* ; deuxième *gitše*, *tuju* ; troisième *enol*, *it sŭ* et en Kamtschadale, *kima*, *mužu*, *buže ; kiža*, *žužu ; ena*, *itšuju*.

Les pronoms suffixés prédicativement sont différents des précédents, et leurs racines se rapprochent davantage : première personne *m*, pl. *mik*, *mi* ; deuxième personne *n*, pl. *ti* ; troisième personne *m*, pl. *nat*. Cela fait voir qu'il faut décomposer les premières ainsi : première personne (*gi*) *m*, pl. *mu* (*re*) ; deuxième personne (*gi*) *r*, (*gu*) *t*, pl. *tu* (*ri*), et alors le syncrétisme parfait n'est quelquefois qu'apparent, et se résoud en syncrétisme imparfait ou en simple flexion ordinaire.

En Esquimau, les pronoms ont des formes diverses suivant leur emploi et il est parfois difficile de se reconnaître dans ce dédale. La forme la plus pure est celle du pronom possessif ; celui-ci ne se marque pas à la troisième personne ; voici les deux autres : première personne χ*a*, duel *wu-k*, pluriel, *wu-t* (*k* est l'indice du duel et *t* l'indice du pluriel) ; deuxième personne *te*, duel *ti-k*, pl. *ti-t*. On voit qu'il n'y a changement de racine qu'à la première personne. De plus, la racine du réfléchi est *me*.

Dans les autres situations il y a des modifications. C'est ainsi que χ*a* de la première personne devient *ma* au prédicatif singulier, *pu* au prédicatif duel, *pu* à l'objectif duel ;

qu'il prend aussi la forme *w* ; que le *t* de la deuxième personne devient *se*.

LANGUES MONOSYLLABIQUES.

En Coréen, il n'y a de différence radicale qu'à la première personne, *nai*, pl. *uri*.

En Khassia, la mutation est vocalique du singulier au pluriel, première personne *nga*, pl. *gi* ; deuxième personne *niē*, fém. *phu*, pl. *phi* ; troisième personne *u*, fém. *ka*, pl. *ki* ; le changement d'*ē* en *i* forme le pluriel, mais ce qui est remarquable, c'est que celui des deux nombres se produit du singulier féminin. Quant au singulier féminin, il se forme par un changement de racine : *m̃e*, *pha* ; *u*, *ka*.

Il n'y a pas lieu de s'occuper ici des autres langues monosyllabiques pour deux motifs : 1° très souvent le véritable pronom est remplacé par des substantifs de politesse, 2° les pronoms n'ont pas de pluriel véritable, on ajoute seulement à ce nombre un substantif postposé qui exprime la pluralité.

LANGUES AMÉRICAINES.

Amérique du Sud.

Dans les langues Arrouagues les pronoms personnels sont : 1° en Arrouague, première personne *da*, pl. *wa* ; deuxième personne *bo*, pl. *hü* ; troisième personne *li*, fém. *tu*, pl. *na* ; en Goakhira, première personne *ta*, pl. *wa* ; deuxième personne *pi*, pl. *khi* ; troisième personne *na*, pl. *na*. On voit que les racines sont différentes du singulier au pluriel, dans la première de ces langues aux trois

personnes, dans la seconde à deux d'entre elles. Il en est de même dans les formes abrégées.

Dans les langues Caribes il faut prendre les formes affixées, car celles du pronom isolé sont défigurées et semblent hystérogènes ; mais les formes possessives ne sont pas primitives non plus, car elles se réduisent à une voyelle. Il y a en tout cas une grande différence entre elles. Par exemple, en Galibi, première personne *au*, aff. *i*, *e* ; deuxième personne *amore*, *more*, aff. *a* ; troisième personne *mosre*, *mok*, aff. *o*. Il y a, au moins, un syncrétisme du second degré. Quant au pluriel, il se forme en ajoutant au singulier un indice plural. La forme prédicative diffère essentiellement des deux autres en Galibi : première personne *s*, deuxième *m*, troisième *n* ; Kumanagote, première personne *w*, deuxième *m*, troisième *n*

On voit que partout dans cette famille il n'y a pas de comparaison à établir entre le singulier et le pluriel, puisqu'il y a un indice plural ; cependant en Bakairi, il existe un pronom de la première personne plus distinct du singulier, c'est *kχ* contre *s*.

Dans les langues Maipures les pronoms sont : en Maipure, première personne *nu*, pl. *wa* ; deuxième personne *pi*, pl. *e* ; troisième personne *ni* aux deux nombres ; en Baure, première personne *ni*, pl. *awi* ; deuxième personne *pi*, pl. *ye* ; troisième personne *re*, pl. *ne* ; en Moxo, première personne *nu*, pl. *wi* ; deuxième personne *pi*, pl. *e* ; troisième *ema*, pl. *eno*. On voit que les racines diffèrent partout du singulier au pluriel. Le possessif diffère seulement en ce qu'il a au féminin singulier une forme *su*, *s* à laquelle rien ne répond au pluriel.

Dans la langue Kichua le pronom isolé est : première

personne *ño-ka*, pl. incl. *ñokan tšχik*, excl. *ñoka-iku*; deuxième personne *kam*, pl. *kam-tχik*, formes assez difficiles à analyser. Les formes possessives sont plus instructives, première personne *i*, pl. incl. *ntš χ ik*, excl. *iku* ; deuxième personne *iki*, pl. *iχitšχik* ; troisième *n*, pl. *nku* ; et en Aymara, première *ha*, pl. incl. *sa*, excl. *ha* ; deuxième personne *ma*, pl. *masa* ; troisième persenne *pa*, pl. *pasa*. Il faut éliminer en Kichua *tšχik* et en Aymara *sa*, comme indices plurals. Alors on voit que le pluriel se forme régulièrement du singulier au moyen de cet indice, excepté cependant le pluriel inclusif qui prend une racine tout à fait particulière.

En Guarani le pronom isolé est : première personne *išē*, pl. inclusif, *yande, ngande*, excl. *orē* ; deuxième personne *endē*, pl. *pèe*, et en Aymara, première personne *ta, te*, pl. excl *yene*, excl. *tono* ; deuxième personne *ene*, pl. *epe*. On voit que partout les racines diffèrent du singulier au pluriel, sauf à l'exclusif de l'Aymara qui conserve la racine du singulier.

Le pronom possessif est identique. Nous en donnons le tableau pour mieux faire ressortir les différences entre le singulier et le pluriel.

	Singulier.	Pluriel.
1re pers.	*she*	incl. *yande, ñande*
2e pers.	*nd, ne*	excl. *orē*
3e pers.	*s, i*	*pe*

De même le pronom prédicatif :

	Singulier.	Pluriel.
1re pers.	*a*	incl. *ya, nga*
2e pers.	*ere*	excl. *oro*
3e pers.	*o*	*pe*

Parmi les langues Fuégiennes, le Jagan n'offre de parcularité remarquable que celle-ci : le génitif du pronom personnel se forme du nominatif par une mutation vocalique interne, première personne *ha*, gén. *hi* ; deuxième personne *sa*, gén. *so* ; troisième personne *ka*, gén. *ki*.

En Chibcha, le pluriel du pronom personnel se forme par une modification vocalique : première personne *tse*, pl. *tsi* ; deuxième *um*, *m*, pl. *mi* ; troisième personne *a*, pl. *a*.

En Yarure, les racines, du singulier au pluriel, diffèrent au pronom de la première personne : *ko*, *ano*, dans la forme substantive. A la forme du datif et de l'accusatif même différence entre les deux nombres à cette personne *ke*, *ano*. En outre, le féminin se forme du masculin à la troisième personne par une modification vocalique : *χu*, *χi*.

En Kiriri, le pronom isolé conserve les mêmes racines au singulier et au pluriel, excepté à l'inclusif qui diffère du singulier *χi*, *ke*,

En Chiquita, première personne *ni*, cas oblique *i*, *in*, *ii*, pl. *oni*, *oi*, *o* ; deuxième personne *hi*, obl. *a*, pl. *ano*, *aù* ; troisième personne *tini*, pl. *ino*, *yo*. On voit que l'oblique diffère du direct et le pluriel du singulier, sinon par un changement total de racine, du moins par une modification très grande.

La forme possessive diffère souvent complètement de celle qui vient d'être indiquée et nous empruntons à M. Frédéric Müller une partie du tableau qu'il a dressé de ces formes capricieuses.

La première personne du singulier, par exemple, a les racines nombreuses qui rappellent ainsi ce qui se passe dans les langues Bantou et dans les langues Caucasiennes pour la troisième personne.

1re Personne

Pluriel exclusif.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
tsoi	*tsopi*	*tsupa*	*tsupa*	*tsupa*	*tsopu*	*tsopun*	*tsopun*	*tsow*	*tsom*	*tsuw*

u ĭ ya, etc.

Pluriel inclusif.

o, u	*oi*	*wa*	*ma*	*wa*	*où*	*où*	*où*	*ots*	*ong*	*uts*

ou oï wa, etc.

Singulier.

a	*i*	*ya*	*ṅa*	*iša*	*yu*	*nu*	*išu*	*ṭs*	*ng*	*i*

Dans la langue Lules le pronom isolé présente une grande différence de racines du singulier au pluriel : première personne *kés*, pl. *ua* ; deuxième personne *ue*, pl. *mil* ; troisième *mi-ma*, pl. *meo-to* ; *ti-ta*, pl. *teo-to* (à cette dernière, simple modification vocalique). Le pronom possessif ne présente plus de différence radicale entre les nombres qu'à la deuxième personne, mais, par contre, il diffère du pronom isolé : première personne *ts*, pl. *tsen*, deuxième personne *tse*, pl. *lo-m*, troisième personne *p.*, pl. *p-an*.

En Abipone, il n'y a de différence entre les deux nombres qu'à la première personne, mais ce qui est remarquable, c'est que la première et la seconde du pluriel ont la même racine que la deuxième du singulier.

Forme possessive : première personne *ya*, *yi*, pl. *gue*, deuxième personne *gre*, pl. *gre* ... *īyĭ* (*iyī* est l'indice plural), troisième personne *le*, pl. *le*... *i*.

Forme prédicative : première personne *ri*, pl. *gre* ...*ak*, deuxième personne *gre* ...*i*, pl. *gre* ...*iyi*, troisième personne *n*, pl. *n* ...*e*.

Le même phénomène se reproduit en Mbaya où la

deuxième personne du singulier et du pluriel et la première du pluriel coïncident aussi : première personne *in*, *i*, pl. *kad*, deuxième personne *kad*, pl. *kad*, troisième personne *l*, *n*, pl. *l*, *n*.

Quelle est l'explication de ce fait singulier ? Voici celle, tout hypothétique d'ailleurs, que nous proposerions.

On connaît le phénomène remarquable de l'inclusif et de l'exclusif qui se partagent le pluriel de la première personne ; nous l'avons étudié dans une monographie et nous avons constaté que l'exclusif reproduit morphologiquement la deuxième personne du singulier avec l'addition d'un indice plural, tandis que l'inclusif s'arroge une racine spéciale. Eh bien ! nous pensons que ce phénomène très ancien, qu'on ne rencontre plus que dans un très petit nombre de langues, a été autrefois beaucoup plus étendu. S'il en était ainsi particulièrement pour l'Abipone, cette langue aurait perdu son inclusif et aurait gardé à la première personne du pluriel seulement l'exclusif dont la racine est partout celui de la première personne.

En Yuracare, les pronoms isolés sont : première personne *se*, pl. *tua*, deuxième personne *me*, pl. *pa*, troisième personne *na*, pl. *n-on*, où l'on voit qu'aux deux premières personnes la racine diffère du singulier au pluriel.

Les pronoms suffixés sont : première personne *i*, pl. *to*; deuxième personne *ma*, pl. *p*, ; troisième..., pl. *oũ*, où la même différence entre les nombres se retrouve. De plus les racines diffèrent en partie de celles du pronom isolé : *se*, *i*.

Le pronom affixé est : première personne *ti*, pl. *ta* ; deuxième personne *mi*, pl. *pa* ; troisième personne *ca*, pl. *ma*. Ici c'est la deuxième personne et la troisième qui dif-

fèrent dans leurs deux nombres. En outre, différence à la troisième personne d'avec les autres formes.

En Kolosche, forme prédicative: première personne *χa*, *hu*, pl. *tu* ; deuxième personne *bi*, pl. *hi* ; troisième personne *u*, pl. *sa* ; forme possessive: première personne *aχ*, pl. *a* ; deuxième personne *ī*, pl. *ì* ; troisième personne *tu*, pl. *as-tu*. Il y a, comme on le voit, une différence radicale entre les deux nombres de la première personne et peut-être entre ceux de la troisième.

En Bribri, première personne *dže*, pl. *sa* ; deuxième personne *be*, pl. *ha* ; troisième *ye*, pl. *ye-pa*. Différence radicale aux deux premières personnes, surtout à la deuxième.

Amérique centrale.

Dans la famille Maya, en Maya le pronom substantif est : première personne *en*, pl. *on* ; deuxième personne *etš*, pl. *eš* ; troisième ... pl. *ob*, où l'on voit qu'il n'y a pas de différence radicale entre les deux nombres ; mais en Wašteka, première personne *na*, pl. *wa* ; deuxième personne *ta*, pl. *sa* ; troisième personne *χɪ*, pl. *ba* et *χa*, où une différence existe, surtout à la première personne ; en Kitše, première personne *in*, pl. *oχ* ; deuxième *at*, pl. *iš* ; troisième personne *are*, pl. *χe*, où la même différence s'accuse ; en outre, à la deuxième personne, il y a, au moins, une flexion consonnantique.

La forme possessive donne des différences entre les deux nombres : Maya, première personne *ru*, *w*, pl. *ka* ; Kitše, première personne *nu*, *w*, pl. *ka* ; deuxième personne *o*, *aw*, pl. *iw* ; troisième personne *u*, *r*, pl. *ki* ; Mamé, première personne *wa*, *au*, pl. *ka* ; deuxième *te*, pl. *ke* ; troisième *te-χu*, pl. *ké-*

χu ; Pokontši, première personne, *un*, pl. *ka* ; deuxième *a*, *aw*, pl. *a*, *aw-tu* ; troisième *ru*, *r*, pl. *ki*.

Amérique du Nord.

Dans les langues Algonquines, le pronom est en kri : première personne *ni*, *ni-ta*, pl. incl. *ki-tha* — *now*, pl. excl. *ni-ta-năn* ; deuxième personne, *ki*, *ki-ta*, pl. *kita-wau* ; point de différence radicale entre le singulier et le pluriel, sauf à la première personne entre le singulier et le pluriel inclusif où ce pluriel est emprunté à la deuxième personne, suivant le système de l'inclusif ; les langues Algonquines ne présentent donc pas de syncrétisme. Comme elles sont très importantes, nous n'avons pas voulu les omettre.

En Iroquois, les pronoms prédicatifs sont : première personne sing. *k*, duel incl. *ti*, excl. *iaki* ; pluriel incl. *teũ*, excl. *iaku* ; deuxième personne *s*, duel *tsi*, pl. *seũ* ; troisième personne *r*, *u*, *iõ*, duel *hi*, *ki* ; pl. *rõ*, *kõ*. Comme on le voit, le pluriel diffère du duel seulement par une modification vocalique interne, *i* se change en *eũ* et *o*. Quant au singulier, il diffère des deux autres nombres ; à la première personne l'exclusif a bien la même racine que le singulier, mais l'inclusif a la racine de la deuxième personne, sauf une modification consonnantique ; la deuxième personne diffère aussi par une modification consonnantique *s*, *tsi*, mais la troisième diffère complètement du singulier au pluriel.

En Dakota, il n'y a de différence radicale qu'à la première personne : sing. *mi*, pl. *uki*.

En Nahuatl, première personne *ni*, pl. *ti* ; deuxième *ti*, pl. *am* ; troisième *ye*. Il existe une différence radicale entre les deux nombres à la première et aussi à la deuxième per-

sonne. Cette différence s'atténue au possessif : première personne *no*, pl. *to* ; deuxième personne *mo*, pl. *amo* ; troisième *i*, pl. *in*, où la deuxième personne devient uniforme.

Ce qui est très singulier, c'est que la première personne emprunte son pluriel au pronom de la deuxième du singulier *ti*. Nous en entrevoyons une explication. L'exclusif a existé dans beaucoup de langues où il a disparu depuis ; or, l'exclusif porte la racine du singulier de la première personne, tandis que l'inclusif porte celle du pronom de la deuxième personne. Eh bien! l'inclusif aura seul demeuré en Nahuatl, et c'est ainsi que la racine de la deuxième personne s'y trouve. C'est l'inverse de ce que nous avons observé en Abipone.

Dans les langues Athapaskes, c'est le pronom possessif qui conserve le mieux le type primitif; en Tschippeyan : première personne *sē*, *s*, pl. *nu*, *nuχe*, deuxième personne *nē*, pl. *un*, *unχe* ; troisième personne subjectif *bē*, *b*., pluriel *ubē*, *ub*, objectif *yē*, *ube* ; réfléchi *ede*, *dē*, pluriel *edē*. A la troisième personne il n'y a que des modifications vocaliques, sauf assimilation au pluriel de l'objectif au subjectif. A la deuxième personne, il en est encore de même : *ne*, *nu*. Mais à la première, sing. *sé*, pl. *nu*. Nous croyons avoir encore ici l'explication de ce singulier phénomène qui assimile au pluriel la deuxième et la première personnes, et qui donne à la première la racine de la deuxième.

Autrefois il existait, sans doute, un inclusif et un exclusif ; l'exclusif qui devait porter la racine de la première personne aura disparu et il ne sera plus resté que l'inclusif qui doit porter la racine de la deuxième. Le kri nous a montré le processus complet, ce qui nous permet de le rétablir ici où l'un de ses deux termes fait défaut.

En Teherokesse, il n'y a pas de différence radicale essentielle du singulier au pluriel pour le genre animé, mais il en est autrement pour le genre inanimé. Première personne *tsi*, duel *im*, excl. *asti;* pl. *iti*, excl. *atsi* ; deuxième personne *isti*, duel *isti*, pl. *isti* ; troisième personne *ka*, duel *tani*, *ani*, pl. *tani*, *ani*. En outre, le genre animé diffère de l'inanimé : première personne *akwa*, *tsi;* deuxième *tso*, *hi* ; troisième *tu*, *ka*.

En Choctaw : première personne *si*, pl. incl. *χa*, excl.... (signe plural : *pi*) ; deuxième personne *tši*, pl. *χa tši* ; troisième *i*. L'analyse est ici assez difficile. Il y a différence entre le singulier de la première personne et l'inclusif de celle-ci qui semble se rapprocher de la racine de la deuxième.

En Kolosche, première personne *χat*, pl. *uan* ; deuxième *ue*, pl. *iũan* ; troisième *u*, pl. *as*. Différence radicale partout.

En Tschihaïli-Selich, première personne *kin*, pl. *kae* ; deuxième personne *ku*, pl. *po*.

En Sahaptin, première personne *im*, pl. *nun* ; deuxième personne *im*, pl. *ima* ; troisième personne *ipi*, pl. *imura*.

En Tshinuk, l'inclusif prend la racine de la deuxième personne, l'exclusif a une racine particulière, distincte de celle du singulier de la première personne, et cela à la fois au duel et au pluriel : *iχ* et *lχ* contre *n*.

Dans les langues Sonores, le pluriel ne diffère du singulier qu'à la première personne, *ane*, *atu-m* ; ailleurs il se forme par un indice plural : *um*.

En Tarasque, dans le pronom isolé, le pluriel ne diffère du singulier que par l'addition d'un indice plural et quelquefois une modification vocalique, première personne *hi*, *hu*.

Mais il en est autrement du pronom suffixé au verbe : première personne *ni*, pl. *ku-tše* (*tše*, indice plural) ; deuxième personne *re*, pl. ... *tši* ; troisième personne ..., pl. *š*, où il y a différence radicale à la première personne.

Tel est le syncrétisme dans les langues Américaines. Il se complique, comme on le voit, de la différence entre l'*inclusif* et l'*exclusif*, qui résout quelques-uns de ces syncrétismes.

Nous avons parcouru le plus grand nombre de langues possible, ne laissant pas de côté celles qui sont moins favorables à la théorie du syncrétisme pronominal, parce que nous voulions suivre la véritable méthode scientifique qui est de toujours induire.

Le résultat général des inductions est le suivant :

Le syncrétisme pronominal est un phénomène général ; il se produit dans les langues civilisées aussi bien que dans les langues sauvages, et nous verrons plus loin qu'il tend à se reproduire même une seconde fois, d'une manière hystérogène, par suite de la tendance naturelle du langage humain dans cette direction. Les degrés sont bien ceux que nous avons indiqués en commençant : d'abord *changement complet* de racine, puis *modification* de la *consonne*, par une oscillation plus ou moins large entre les sons, suivant les langues, puis modification de la *voyelle* interne, enfin *flexion* externe, mais par des désinences *autres* que celles employées pour la déclinaison substantive. Souvent cette flexion *pronominale* est doublée d'une flexion *nominale* ; la première, par exemple, donne deux cas, le cas direct et le cas oblique, et la deuxième différencie le cas oblique au datif, à l'accusatif, à l'ablatif, etc.

Il est souvent difficile de distinguer à quel degré du syn-

crétisme on se trouve, et si, par exemple, on est en présence d'un changement total de racines ou d'une modification consonnantique; la solution serait facile, si l'on s'en tenait à l'oscillation restreinte qui existe entre les phonèmes dans l'indo-européen, mais sur le terrain linguistique des langues sauvages, par exemple, les oscillations sont beaucoup plus larges; le *d* se change en *r*, en *l*, en *n*, etc. Par exemple, le *w* du pluriel de la première personne peut n'être pas sans rapport avec l'*m* du singulier. Mais dans d'autres cas, ce rapport, même lointain, est impossible.

Le syncrétisme a pour résultat de donner à la même personne jusqu'à trois, quatre racines différentes.

Nous ne voulons pas en ce moment remonter jusqu'aux causes, nous nous bornons aux résultats généraux matériels.

Le syncrétisme n'est pas égal aux trois personnes; il est beaucoup plus fort à la première, diminue à la deuxième, est le plus souvent nul à la troisième; nous verrons plus tard pourquoi. Mais on peut donner maintenant de sa fréquence à la première personne une raison toute mécanique. Ce résultat est dû à l'existence de l'inclusif et de l'exclusif. Le véritable pluriel du pronom de la première personne est l'exclusif; l'inclusif, au contraire, constitue, bien plutôt qu'un pluriel, la soudure intime des deux premières personnes; en général, c'est la seconde qui domine et alors il n'y a plus de syncrétisme véritable, il faut rapporter l'inclusif à cette seconde personne; mais quelquefois on emploie une expression par racine nouvelle. L'exclusif disparaissant, l'inclusif ou plutôt le pluriel conserve une racine distincte de celle du singulier, comme résultat du concept d'une quatrième personne, ainsi que nous l'avons expliqué dans une monographie sur ce sujet.

Quant au syncrétisme de la troisième personne qui généralement s'est affaibli et a disparu, il apparaît, au contraire, avec une grande force dans certaines langues, d'abord dans celles du Caucase, puis et surtout dans les langues Bantou, où le pluriel n'a pas la même racine que le singulier, où les différents genres possèdent des racines différentes, et où en même temps ces genres sont très nombreux. Dans une seule langue américaine, le Chiquita, la richesse des racines de la première personne peut rivaliser. Nous en tirerons plus loin des conséquences.

Il appert du tableau que nous avons donné, que dans un temps prélinguistique l'indication du genre et du nombre ne se faisait point par le simple ordre respectif des mots, comme en Chinois, etc., ni par l'agglutination, ni par la flexion (suivant les trois systèmes encore aujourd'hui consacrés, mais beaucoup trop étroits) ni même par le polysynthétisme, comme dans les langues Américaines, ni par l'accord, comme dans celles du sud de l'Afrique, mais par trois moyens qui dérivaient les uns des autres : 1° la *mutation complète de racine ;* 2° la *mutation consonnantique ;* 3° la *mutation vocalique interne.* En un mot, la racine opérait par sa seule force, sans le secours d'une autre. Les trois grands systèmes, classiques aujourd'hui, ceux mêmes qu'il faut leur ajouter, n'existaient probablement pas. La racine seule se suffisait à elle-même. C'était l'*époque d'isolement,* les langues étaient *isolantes,* dans un sens bien plus réel que lorsque les relations se déterminaient par l'ordre des mots, ce qui suppose un rapport de lieu avec ces autres mots. Le pronom, mot très ancien, qui a conservé le caractère archaïque, nous montre des vestiges bien nets de cet état.

CHAPITRE II

SYNCRÉTISME INTERPRONOMINAL PRIMITIF.

Ici le terrain est difficile. En effet, il est souvent incertain si l'on se trouve en présence d'un syncrétisme *primitif* ou d'un syncrétisme *hystérogène*, duquel il sera plus loin question.

Le syncrétisme interpronominal se rencontre surtout dans la conjugaison dite *objective* où le pronom objet s'enclave entre le pronom sujet et le verbe ; cette enclave est parfois si forte que l'un des pronoms est écrasé, il semble avoir disparu, et le premier seul demeure et est modifié ; ce syncrétisme est hystérogène, mais il est souvent primitif aussi. Il se forme alors par l'un des trois *processus* suivants : 1° existence du pronom sujet, seul modifié suivant qu'on supprime la relation avec tel ou tel pronom objet non exprimé ; 2° l'inverse ; 3° l'expression indivisible des deux pronoms par un syncrétisme reproduisant une idée très concrète.

a) Syncrétisme du pronom sujet impliquant un pronom objet.

En Kéchua, *i* est l'indice du pronom sujet première personne rencontrant ou supposant un pronom objet deuxième personne.

su est l'indice d'un pronom sujet troisième personne rencontrant un pronom objet deuxième personne.

hua est l'indice du pronom sujet deuxième personne rencontrant un pronom objet première personne.

hua-mi est l'indice d'un pronom sujet troisième personne rencontrant un pronom objet première personne.

Quelquefois le pronom objet est exprimé, mais il l'est analytiquement alors, en dehors du conglomérat; il peut être omis; sa présence confirme d'ailleurs cette idée que l'indice n'est pas le résultat de la fusion mécanique des mots exprimant les deux pronoms, mais celui d'une idée *syncrète*.

Ex. *ape-su-n-ki* = il porte toi; *su* est la troisième personne en relation avec la deuxième; *n* est le signe temporal; *ki* est la deuxième personne.

b) *Syncrétisme du pronom objet impliquant un pronom sujet.*

En Dacotah la deuxième personne du singulier objet s'exprime différemment, suivant que le sujet est de la troisième ou de la première personne; dans le premier cas, par *ni*, dans le second par *tsi; ni tšaška,* il te lie; *tši tš aška*, je te lie.

En Totonaque le pronom *nous*, objet, s'exprime par *knika* si le sujet est de la troisième personne, et par *kéla* si le sujet est de la deuxième.

En Guarani-tupi le pronom de la deuxième personne objet s'exprime par *oro* quand le sujet est de la première personne, et par *nde* quand il est de la troisième; le pronom sujet s'exprime, d'ailleurs, séparément, ce qui prouve qu'il n'y a pas fusion hystérogène de deux formes, mais syncrétisme primitif.

c) Syncrétisme par expression, tantôt du pronom sujet, tantôt du pronom objet.

En Algonquin *tin* exprime la relation de la première personne sujet avec la deuxième objet ; *k* exprime la relation de la troisième personne sujet avec la première personne objet ; *u* celle de la deuxième personne sujet avec la première personne objet ; *kawin,* celle de la deuxième personne indéfinie sujet, avec la première ou la deuxième objet.

On exprime en dehors tantôt le pronom sujet, tantôt le pronom objet.

d) Syncrétisme par une expression indivisible du pronom sujet et du pronom objet.

C'est le cas du Tcherokesse. Le système du syncrétisme interpronominal y est complet.

1° *Rencontre de la première et de la deuxième personne.*

Si c'est la première qui est sujet et la deuxième qui est objet, l'expression totale sera *kŏ*; si c'est, à l'inverse, la deuxième qui est le sujet et la première l'objet, l'indice total sera *ki*.

2° *Rencontre de la première et de la troisième personne.*

Si c'est la première qui est sujet, l'indice commun sera *tsi* ; si c'est la troisième qui est sujet, l'indice sera *akwa*.

3° *Rencontre de la deuxième et de la troisième personne.*

Si c'est la deuxième qui est sujet, l'expression totale sera *hi* ; si c'est la troisième, l'expression totale sera *tsa*.

4° *Rencontre de la troisième et de la troisième personne.*

L'expression totale sera *ka* ou *ana*.

Suivant M. Adam, dans sa grammaire comparée des langues Caribes, ces langues suivraient ce système dans leur conjugaison objective, et les indices seraient : deuxième personne sujet et première objet : *ki*, *ku*, *k* ; troisième personne sujet et première objet, indices *u*, *uy*, *wi* ; première personne sujet et deuxième objet, indices *ken*, *kan*, *kad*, *kven*, *ku* ; troisième personne sujet et deuxième objet, indices *e*, *o*, *y*, ; première personne sujet et troisième objet, indices *i*, *y*, *ad*, *y*, *ch*, *z*, *t* ; deuxième personne sujet et troisième objet, indices *mi*, *ma* ; troisième personne sujet et troisième objet, indices *muen*, *mon*.

Nous verrons plus loin que ce système primitif a été reproduit d'une manière *hystérogène* par certaines langues ouraliennes, par exemple, le mordwin.

Ce *syncrétisme interpronominal* n'est, en réalité, que le prolongement du précédent. On n'a point commencé par l'élimination de l'expression des deux pronoms ; mais l'un d'eux, de même qu'il s'exprimait d'une manière différente suivant qu'il se trouve au singulier, ou au pluriel, ou bien au cas direct ou au cas oblique, ou bien préfixé ou suffixé, s'est exprimé différemment aussi suivant qu'il a régi un autre pronom de telle ou telle personne ou a été régi par lui ; puis, lorsque ce pronom a été ainsi exprimé, comme il était inutile désormais d'exprimer l'autre, ce dernier est tombé. Rendre *a priori* les deux pronoms par une seule racine, aurait été plutôt une idée abstraite qu'une idée concrète, tel n'a pas dû être le *processus*.

CHAPITRE III

SYNCRÉTISME PRIMITIF DANS LES AUTRES PARTIES DU DISCOURS.

Le syncrétisme pronominal est resté comme un vestige des anciens temps linguistiques. Il est probable qu'alors le syncrétisme n'y était pas cantonné et s'appliquait à d'autres parties du discours, au verbe, au substantif. Cependant on en rencontre peu de traces sur ce terrain.

Le plus remarquable est celui qu'offre le Jagan, une des langues Fuégiennes. La racine du verbe au singulier diffère de celle au pluriel et de celle au duel ; en voici des exemples :

kuk'i, s'embarquer, pluriel *tūmōpi* ; *eja*, jeter l'ancre, pluriel *ālū* ; *māgu*, enfanter, pluriel *lōschscha* ; *kàtaka*, aller, pluriel *ūtuschū* ; *lūpeii*, tomber, pluriel *pūtaka* ; *wīa*, être posé, pluriel *āpeiaschāna* ; *mūtū*, être assis, pluriel *māgātu* ; *mōni*, se tenir, pluriel *palona* ; le choix entre les deux nombres est déterminé par celui du sujet.

alu, prendre, pluriel *tūmīna* ; *ūteka*, déposer, pluriel *wösella* ; *tāgū*, donner, pluriel *wātū* ; *tūpēana*, jeter, pluriel *anāana* ; le choix entre les deux nombres est déterminé par le nombre de l'objet.

Le masculin et le féminin, l'animé et l'inanimé se forment souvent par des racines différentes dans toutes les langues. C'est ainsi que *père* et *mère* ont partout des racines différentes, de même *frère* et *sœur*, moins fréquemment, *fils* et *fille*. Quant au pluriel, il se forme du singulier presque partout par la préfixation ou la suffixation d'un indice plural ; cependant, il emploie aussi une racine

différente de celle du singulier, mais dans ce cas il est difficile de savoir si le syncrétisme est primitif ou hystérogène, c'est à propos de ce dernier que nous l'observerons.

Quant à l'expression des différents cas, nous n'avons pu relever d'exemples de syncrétisme dans les substantifs. Dans les langues Bantou, le mot : *père* semble différer de racine suivant qu'il se trouve joint à un pronom possessif de la première, de la deuxième ou de la troisième personne, mais il n'est pas certain que l'analyse ne puisse en être faite.

Mais si le syncrétisme du *premier degré*, ou *parfait*, est rare dans les mots, autres que les pronoms, celui *imparfait* consistant à exprimer l'indice secondaire par une simple modification soit consonnantique, soit vocalique, est, au contraire, très fréquent. Tout un groupe de langues le pratique. Nous voulons parler des langues sémitiques. C'est par la variation vocalique interne spontanée qu'elles forment la dérivation lexicologique des mots, les diverses formes des verbes, l'expression des temps et des modes, et par le pluriel interne la distinction entre les nombres. Celle entre les genres et celle entre les cas échappe, il est vrai, à ce système, auquel on pourrait cependant rattacher l'état construit. Nous n'avons pas besoin de décrire ici ce processus, il est assez connu.

Le procédé de la variation vocalique est aussi employé par les langues Chamitiques. Le Tamaschek fait le pluriel dans les substantifs par les mutations d'une, de deux et quelquefois de trois consonnes de la racine. Les langues de l'Abyssinie emploient cette variation d'une manière très curieuse à la formation des divers temps ; en Somali, en Dankali, en Galla et en Irob-Sabo, l'*a* du duratif devient à

l'aoriste, *e*, *i*, *o*, *u* ; quelquefois ce n'est plus la racine du verbe, mais la voyelle du pronom préfixé qui subit cette transformation : en Irob-Saho, imparfait *ā-ba* de *ba*, entendre; parfait *ō-ba*, subjonctif *ā-bo*; mais la modification qui porte sur la racine est plus profonde; imparfait *ama*, être mauvais, parfait *uma* ; *dalasa* être gras, *udlusa* ; *harafa* désirer, *i-hrifa* ; *kahana* aimer, *i-khina* ; *nabada* s'éveiller, *i-nbida* ; *nafaqa* être avare, *u-nfuqa* ; *sahata*, nuire ; *o-shota*. D'autres fois c'est la voyelle du suffixe qui est modifiée ; *āba* faire ; imparfait *abā*; parfait *aba* ; subjonctif *abo*. Le Tamasheq modifie enfin au duratif la voyelle radicale : *elkemeg*, je suivis, duratif *elkameg*.

Dans les langues germaniques, le parfait s'exprime ordinairement par une modification consonnantique, c'est-à-dire par le redoublement. Mais aussi très souvent la modification n'est que vocalique et constitue le système d'apophonie. Nous savons bien que les indo-européisants et surtout les néo-grammairiens y voient un phénomène purement mécanique produit par l'accent et en font l'état fléchi de la voyelle par opposition à son état normal et à son état réduit ; mais tandis que pour l'état réduit l'influence de l'accent est évidente, elle ne l'est nullement en ce qui concerne l'état fléchi, car cette modification vocalique se produit même dans des langues, comme les Chamitiques, où le système vocalique des néo-grammairiens n'a rien à voir. Cette modification concorde déjà avec le redoublement, mais il lui survit : grec, λανθανω, λεζηθα ; λειπω, λελοιπα ; allemand *geben*, *gab* (pour *gob*) ; *singen*, *sang* ; gothique : *leta*, *lai-lot*.

Le pluriel se forme dans les substantifs par une simple modification vocalique dans une foule de langues : 1° Dans

l'Iénissei et le Kotte, en Iénissei, *tip*, le chien, pluriel *tap* ; *ses*, le fleuve, pluriel *sās* ; *des*, l'œil, pluriel *deas* ; dans le Kotte, *ēg*, chèvre, pluriel *ag* ; 2° dans l'Irob-Saho, *agab*, péché, pluriel *agob* ; 3° en Dinka, *rāl*, reine, pluriel *ral* ; *nom*, tête, pluriel *nim* ; 4° en Albanais, *dacî*, bélier, pluriel *déc* ; *Kaou*, bœuf, pluriel *kyé* ; *natea*, nuit, pluriel *netæ* ; *thisi*, sac, pluriel *thasæ* ; 5° en Gaëlique, *long*, navire, pluriel *luing* (l'*i* est une infixation, mais *u* pour *o* est une apophonie) ; *deúr*, larme, pluriel *deoir* ; 6° en Breton, *greg*, épouse, pluriel *gragez*.

Il se produit par une mutation consonnantique dans la langue Poul ; les noms du genre anthropique forment le pluriel en changeant *p* en *f* ; *gu*, *gi* et *k* en *h*, *w* ; *b* en *w*, *v* ; *d*, *nd* en *r* ; *ti* en *s* ; *dj*, *ndj* en *i*.

Mais malgré ces cas, assez nombreux seulement parce que nous les avons recueillis partout, le phénomène de syncrétisme est rare dans les autres parties du discours, tandis que pour le pronom il constitue la règle.

C'est que le pronom, le plus ancien peut-être des mots du discours, s'est mieux conservé que tous les autres, et a gardé les formes et les concepts antiques.

CHAPITRE IV

SYNCRÉTISME HYSTÉROGÈNE.

Il y a en linguistique tendance à revenir par une voie détournée à certains phénomènes oubliés qui existaient au point de départ. Le syncrétisme que nous avons décrit n'est point une production mécanique des mots, il résulte

de la pensée même, avant de se réaliser dans le langage ; mais plus tard a surgi un autre syncrétisme différent, né de l'évolution du mot, en dehors de toute influence psychique, mais dont ensuite la pensée a pu s'emparer.

Ce syncrétisme hystérogène s'est peu rencontré dans le pronom, parce que celui-ci avait conservé le syncrétisme ancien, mais il agit dans le verbe et dans le substantif.

Dans le verbe, par exemple, le nouveau syncrétisme a rétabli dans les langues romanes la distinction vocalique entre l'aoriste et le parfait, qui avait disparu ; le *processus* est tout phonétique ; en Espagnol, le présent se renforce consonnantiquement : *valere* devient *valgo* ; *salir*, *salgo* ; *venir*, *vengo*, ou vocaliquement *morir*, *muero* ; *poder*, *puedo* ; au parfait *morir* fait *muriò* ; voilà de nouveau les temps différenciés par la voyelle interne. En Italien, il en est de même : *sapere*, parf. *seppi* ; *potere*, *puoi* ; *vedere*, *veddi* ; *rompere*, *ruppi* ; *crescere*, *crebbi* ; en Français, je *viens*, je *vins* ; je *meus*, je *mus*. Aujourd'hui, comme à l'époque primitive, mais pour d'autres causes, le parfait s'exprime souvent par la voyelle interne.

L'Allemand moderne, aux modifications vocaliques de l'Européen commun, en ajoute, pour différencier le temps, de nouvelles nées mécaniquement. C'est ainsi que le participe passé prend souvent une voyelle particulière ; *stehlen*, *ich stehle*, *ich stahl*, *gestohlen* ; l'*a* du parfait *stahl* représente l'*o* de l'Européen commun ; une nouvelle différenciation est celle de *gestolen* pour gesten = gesten.

Dans le domaine du substantif la périphonie a causé une sorte de syncrétisme mécanique, qui imite le syncrétisme psychique résultant de l'apophonie. C'est ainsi que *männer* est le pluriel de *man*, l'*a* est devenu *ä* par l'in-

fluence de l'*e* de la désinence ; dans l'Anglais *man*, pluriel *men*, le phénomène se dessine mieux, parce que la désinence est tombée.

Quelle qu'ait été la cause, dans la sensation linguistique c'est la mutation de la voyelle interne qui différencie le singulier du pluriel. La périphonie a opéré dans ce sens, surtout dans les langues Scandinaves, où *sonr*, fils, devient *synir* ; *mūs*, *mys* ; *lūs*, *lys*.

Dans les langues Celtiques cet effet de la périphonie est très remarquable. Il se fait sentir d'abord dans le passage du singulier au pluriel : gaëlique *each*, cheval, pluriel *eich* ; *seol*, voile, pluriel *siui l* ; mannois, *mac*, fils, pluriel *mec* (sous l'influence d'un *i* final tombé) ; en Breton, *brān*, corbeau, pluriel *brini* ; *enez*, île, pluriel *inizi* ; *askourn*, l'os, pluriel *eskern*. Dans ces langues, la périphonie opère aussi d'un cas à un autre.

Quelquefois le syncrétisme hystérogène est complet, c'est lorsqu'il s'agit d'exprimer le masculin et le féminin : en Anglais, *boy* et *girl*, *colt* et *filly*, *buck et doe* ; en français : *garçon* et *fille*, *cerf* et *biche*, *cheval* et *jument*.

Il l'est aussi dans la différenciation du temps des verbes, par exemple, en grec : dans τρεχω et εδραμον ; ερχω, ελθον et en latin *fero*, *tuli*.

Dans le pronom, le syncrétisme hystérogène s'est produit d'une manière très curieuse pour la branche interpronominale. Dans la conjugaison dite objective, le pronom sujet et le pronom objet s'amalgament si fortement entre eux qu'on a peine à les analyser et que quelquefois même cette analyse devient impossible.

Dans le Basque la difficulté est déjà grande : *d-a-kar-gu-k* — cela portes-à-nous-tu — tu nous le portes.

La difficulté augmente en Esquimau : *mattar-pa-u-ti-ng-it* — nous te déshabillons.

Elle devient inextricable en Mordwin, et certaines personnes défient toute analyse, mais comme d'autres s'analysent bien, on n'a cependant affaire qu'à un syncrétisme interpronominal hystérogène. M. Frédéric Müller renonce quelquefois à le décomposer.

Sans doute, l'origine de ce syncrétisme est tout indirecte et mécanique, mais lorsqu'il devient complet, il entraîne l'idée syncrète. Il faut aller plus loin ; l'instinct du syncrétisme n'est pas entièrement étrangère à cette production ; si elle ne la cause pas, elle la favorise.

Remarquons en passant ce caractère cyclique dans l'évolution du syncrétisme ; il apparaît au point de départ, puis disparaît, puis réapparaît au point d'arrivée.

CHAPITRE V

CONCLUSION.

Le *syncrétisme* dans son ensemble n'est qu'une branche de *concrétisme*. L'esprit ne peut pas concevoir une idée sans la voir déterminer ; d'un autre côté, il ne peut pas concevoir un concept accessoire, dépendant, en dehors du concept principal. L'*individualisation à outrance* a précédé la *généralisation*. C'est en certain sens l'opposite du concrétisme. Ce dernier ne peut concevoir le concept principal sans le concept accessoire ; le syncrétisme ne peut concevoir le concept accessoire que confondu avec le concept principal.

Le *syncrétisme pronominal*, en particulier, tient à ce que les personnes au pluriel sont tout à fait indépendantes des personnes au singulier, du moins quelques-unes d'entre elles. C'est ainsi que le pluriel *inclusif* n'est pas le pluriel du pronom de la première personne, mais une quatrième personne formée de la réunion des deux premières. L'exclusif lui-même, étant *moi* + *lui*, ne peut former un véritable pluriel, puisqu'on n'additionne pas ensemble des unités de natures différentes. Aussi le syncrétisme de la première personne est-il le plus fréquent. Le pluriel de la deuxième personne peut représenter non seulement *toi* + *toi*, quand il y a plusieurs interlocuteurs, ce qui est alors un vrai pluriel, mais *toi* + *il* ou *toi* + *eux*, auquel cas on ne peut non plus additionner ensemble des unités différentes. Quant à la troisième personne, c'est toujours *il* + *il*, aussi le pluriel véritable en est-il plus fréquent, Voilà, au point de vue psychique, pourquoi le syncrétisme affecte principalement le pronom personnel.

Quant à son *processus* morphologique, le voici :

On ne saurait soutenir que le langage a créé telle racine pour exprimer le pronom au singulier, telle autre pour l'exprimer au pluriel ou à l'oblique ; le langage ne se fait pas volontairement ; même pas consciemment. Il faut donc que les racines employées aient nécessité leur emploi spécial.

De même qu'en géologie on juge de la formation des phénomènes anciens par celle des phénomènes contemporains, de même on peut le faire en linguistique. Or, comment s'est formé dans beaucoup de cas le syncrétisme hystérogène, par exemple celui du grec ἔρχω, ἦλθον, du latin *fero* et *tuli*, et celui du français : *cheval, jument?* Par l'emploi de

doublets. En grec il se trouve deux verbes qui signifient *venir* ; on prend le présent de l'un, le parfait de l'autre, on élimine le reste ; de même, en latin le verbe *tuli* avait d'abord son présent, le verbe *fero*, son passé, ils l'ont perdu, on les a employés tous les deux comme des temps différents du même verbe ; le mot *jumentum* signifie *bête de trait* ; *cheval* avait perdu son féminin, *jumentum* le remplace ; toutes les fois que la langue a créé des doublets ayant le même sens, la psychique du langage finit par les employer, chacun dans des sens différents, lorsqu'elle en a besoin ; dans le cas contraire, un des doublets tombe. Quand elle n'en trouve pas l'emploi morphologique, elle les destine lexiologiquement à exprimer différentes nuances de la même idée. Cet usage de racines de même sens général pour des significations particulières, usage qui fait sortir du régime de l'*indétermination*, constitue la *polarisation linguistique*.

Eh bien ! à l'origine le *processus* a été identique. Nous avons des vestiges de cet état que nous avons relevés dans plusieurs langues. C'est ainsi que dans les langues Bantou les racines des pronoms de la troisième personne sont extrêmement nombreuses, elles sont d'emploi indéterminé, puis chacune s'attache à une classe de substantifs ; de même, dans les langues du Caucase, des nombreux suffixes de la troisième personne, les uns ont été peu à peu affectés au masculin, les autres au féminin, les autres au pluriel, par polarisation. Ce fourmillement de racines se constate plus rarement à la première personne ; nous le rencontrons cependant dans une langue Américaine, le Chiquita, si tant est que ces formes résistent définitivement à l'analyse ; elles se sont réduites peu à peu ; celles qui restaient se sont polarisées, les unes sont attachées au sin-

gulier seul, les autres au pluriel seul, d'autres à l'oblique. Quelques-unes mêmes se sont polarisées avec d'autres dans le même sens, c'est ce qui fait qu'on trouve dans les langues Sémitiques *k* et *t* comme indices de la même personne, la seconde. Quelquefois enfin parmi les différentes langues la même consonne qui dans l'une se polarisait vers le singulier, dans l'autre s'est polarisée vers le pluriel. En effet, la polarisation se fait surtout par opposition ; quand une racine s'est polarisée dans une direction, il faut bien que l'autre le fasse dans l'autre.

Y a-t-il une cause phonétique ou psychique à cette polarisation, ou s'accomplit-elle au hasard ? C'est une question très intéressante que nous examinerons dans une autre étude.

Partout la partie phonétique et lexiologique du langage fournit des matériaux abondants, même exubérants, de formes variées ; la partie psychique et syncrétique donne ensuite un sens et une direction différente à chacune de ces formes, les polarise ; c'est au moyen de cette polarisation qu'on les a employées à exprimer l'idée syncrétique.

Quant aux doublets dont la polarisation a, entre autre résultats, formé le syncrétisme pronominal, ils ont une origine concrète, chacun d'eux ayant d'abord représenté un être différent, ainsi que l'attestent ceux de la troisième personne en Jagan et dans les langues Bantou. Ce syncrétisme qui est, par sa nature, une modalité du concrétisme, a donc pris naissance dans un phénomène déjà concret.

Raoul de la Grasserie.

DE QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES

POUR L'ÉTUDE DE LA LANGUE HINDOUSTANI

L'enseignement de l'hindoustani a été inauguré, ou pour mieux dire créé en Europe, par M. Garcin de Tassy, mon illustre et regretté prédécesseur. C'est en 1828 qu'il ouvrit son cours à la Bibliothèque Nationale où était alors installée l'École des Langues orientales vivantes, organisée par la Convention le 10 germinal an III (30 mars 1795). Pendant cinquante ans, il a groupé autour de sa chaire de nombreux étudiants qu'il formait à la connaissance de la langue la plus répandue dans l'Inde et ses livres font encore autorité. Mais, comme tous les hommes de son temps, M. Garcin de Tassy, plein d'esprit, d'humour, de talent, nourri de fortes études littéraires, était plus philologue que linguiste et ne connaissait pas la rigueur et les précisions de la science : il ne comprenait pas l'importance de la méthode positive dans l'enseignement et n'attachait qu'un intérêt secondaire aux questions d'origines et d'affinités. De plus, il était de cette vieille école pour qui l'orientalisme gravite surtout autour du monde musulman ; arrivé à l'hindoustani par l'arabe et le persan, il croyait volontiers que l'hindoustani était l'idiome national de l'Inde et que la grande péninsule était comme une vaste colonie de Mahométans. Ses traductions ne sont qu'un perpétuel à peu près ;

ses *Chrestomathies* ne sont ni progressives ni graduées ; ses grammaires sont purement empiriques.

En réalité, l'hindoustani est une langue indienne, uniquement et proprement indienne. C'est un dérivé direct de ces vieux prâkrits que le sanskrit résumait et centralisait littérairement. On a appelé *hindûî* la forme moyenne littéraire de ces patois en évolution et l'*hindî* en est la forme vulgaire contemporaine. L'*urdû*, c'est de l'hindî écrit en caractères persans et dont le vocabulaire a été fortement envahi par le persan et l'arabe ; on appelle *dakhnî* l'urdû du Dékhan, c'est-à-dire du pays d'Haïderâbâd. L'urdû, parlé par tous les Musulmans immigrés dans les diverses régions de l'Inde, y est devenu comme une sorte de *lingua franca* commode quoique beaucoup moins connue qu'on ne le croit généralement. De son côté, l'*hindî*, sur le large territoire où il est parlé par plus de quatre-vingts millions d'hommes, se subdivise en un très grand nombre de dialectes régionaux. C'est l'ensemble de ces jargons divers, hindîs et urdûs, que nous désignons sous le nom d'*hindoustani*.

Pour compléter et préciser, sous une forme plus adéquate aux exigences de la science et aux besoins de l'enseignement moderne, les notions grammaticales nécessaires à l'étude de l'hindoustani, j'ai publié en 1883 — dans la *Revue de linguistique* (t. XVI, p. 250 à 324) — des *Éléments* de grammaire qui n'avaient d'autre but que de continuer pour ainsi dire les *Rudiments* de M. Garcin de Tassy. Malheureusement je n'ai pu corriger, avec tout le soin nécessaire, les épreuves de ce travail et il en est résulté qu'il s'y trouve de nombreuses fautes : on me permettra de rectifier les principales ci-après. Je voudrais examiner très rapidement ici quelques-uns des ouvrages ayant pour but

l'enseignement de l'hindoustani, qui ont paru en Europe depuis 1883.

En dehors de l'Angleterre, dont je parlerai en dernier lieu, je ne citerai que l'Italie et l'Allemagne.

Une grammaire hindoustanie, simple et sans prétention, avait déjà paru à Naples, il y a plus de dix ans : *Hindûstânî zabân kî tawâ'd.* — Grammatica indostana... pel prof. Al. Ed. Foulques. *Napoli*, presso l'Autore, 1883; pet. in-8°, (v)-105 p. Ce petit livre, qui ne traite que de l'urdû, est l'œuvre d'un professeur de langues qui enseignait l'allemand, l'anglais et le français « par la méthode Ahn-Robertson ».

Mais il vient de paraître, à Naples même, un livre d'allures plus importantes et qui forme le premier volume d'une *Collezione scolastica del R. Istituto orientale in Napoli*. Il comprend xix-258 p. et porte le titre suivant : *Grammatica della lingua indostana o urdû per* Camillo Tagliabue, professore di lingua indostana nel R. Istituto orientale in Napoli. *Napoli e Roma*, typ. della Accademia dei Lincei, 1892 ». Ce livre ne traite également que de l'urdû ; les mots cités et les exemples sont transcrits en caractères latins dans les deux premières parties. L'ouvrage est en effet divisé en trois parties ; *Orthographe, Etymologie* et *Syntaxe.*

Ce que l'auteur appelle *orthographe*, c'est uniquement l'étude de l'alphabet et de la prononciation ; je ne ferai qu'une observation sur les transcriptions de l'auteur : il rend *dj* par *g* et *g* (dur) par *g*. *g* avec un point ; cette transcription est évidemment par trop italienne. Je remarque que, dans les textes, le *h* papillon n'est pas uniquement affecté à exprimer l'aspiration. L'*étymologie* est notre

morphologie; elle n'occupe que 92 p. et est beaucoup moins développée que la *syntaxe* qui en a 138. On voit que le livre a la prétention d'être plutôt classique que scientifique; l'auteur a cherché à présenter les éléments de la grammaire hindoustanie sous la forme ordinaire des livres scolaires d'enseignement.

Je n'ai rien trouvé sur la variabilité en genre et en nombre des noms verbaux pris adjectivement. M. Tagliabue appelle ces « noms verbaux » des « infinitifs ». Il adopte le nom d'*aoriste* que j'ai proposé pour le temps unique du verbe, mais il n'indique pas suffisamment que les futurs en *ungâ*, *êgâ*, etc., sont de véritables participes adjectifs. M. Tagliabue a naturellement réservé à la syntaxe (p. 125-127) l'explication de la construction passive si chère aux Hindous quand le verbe est au prétérit transitif; mais je ne trouve pas ses explications suffisantes. D'abord il me paraît mauvais de faire place, dans les paradigmes du verbe, à un prétendu passé *mâin nê sunâ hâi* « j'ai entendu, il a été entendu par moi », *tû nê sunâ hâi* « tu as entendu » etc.; puis, je n'aime pas du tout cette appellation de *cas agent* donné à la forme oblique des noms suivie de la particule *nê* « par »: si l'on veut en faire un vrai cas, qu'on l'appelle *instrumental*. Enfin, M. Tagliabue n'a pas rendu suffisamment compte de la très curieuse construction attributive impersonnelle, p. ex. *Unhôn nê sâmp kê sir kô kucalâ* « par eux il a été écrasé à la tête du serpent »; la traduction *littérale*: « quant à la tête du serpent, elle fut écrasée par eux » n'est pas plus exacte que l'explication: « *ma se, per qualche ragione*, l'oggetto prende la forma *kô* del dattivo, la concordanza fra esso ed il verbo è rotta, e la costruzione diventa impersonale; il sogetto — nella forma del pronome della terza

persona singolare maschile, — essendo compreso nel verbo ». Il aurait fallu dire au moins pour quelle raison l'objet prend la forme *kô* du datif; en réalité, ce n'est pas ce *kô* qui détermine l'impersonnalité de la phrase, c'est l'impersonnalité de la phrase qui amène le datif. On a d'abord, par un renversement qu'explique la prépondérance accordée à l'objet sur le sujet, à l'acte sur son auteur, mis au passif participial la phrase active ; « j'ai lu ce livre » est devenu « par moi ce livre (a été) lu », puis, l'action même a prédominé sur l'objet et le mot « lu » s'est trouvé le plus important, celui qui résume et représente toute la proposition; alors, il a fallu spécifier l'objet par un suffixe objectif et celui du datif se trouvait tout indiqué. Les aryanistes connaissent depuis longtemps ces constructions, les trois *prayôgas* que M .Beamesa expliqués par les formules latines: *Rex urbem condidit*, *a rege urbs condita* (*est*), *a rege urbi conditum* (*est*) et que j'ai proposées d'appeler constructions « directe, inverse et attributive ».

A ces divers points de vue, le livre publié à Leipzig par M. le dr. Martin Schultze l'année dernière (*Grammatik der hindustanischen Sprache, hindi und urdû*, 1894, iv-56 pages grand in-8°), est de beaucoup supérieur aux deux ouvrages italiens dont je viens de parler. Sous une apparence très modeste, il est aussi complet que possible; il donne le plus souvent les mots avec la double écriture indienne et sémitique, en y joignant une transcription latine bien faite. L'ensemble est méthodique, clair et précis; par exemple, avant de donner l'alphabet, M. Schultze dit quelles sont les consonnes et les voyelles formant le matériel phonétique de l'hindoustani. La grammaire, précédée d'une très courte introduction et suivie de six pages de textes, comprend trois

parties principales : sons et écriture (p. 4-19), dérivation et morphologie (p. 20-38), syntaxe (p.39-43), et se termine par un appendice donnant les noms des mois, les poids et mesures, etc. M. Tagliabue avait mis également à la fin de son ouvrage un appendice du même genre ; il y indiquait, après Forbes, le moyen commode de convertir les années mulsumanes en années de l'ère chrétienne. La différence entre l'année lunaire et l'année solaire donnant environ trois ans par siècle, il suffit de retrancher du nombre donné trois pour cent et d'ajouter la date exacte de l'hégire, soit 621.54 (16 juillet 622). Ainsi, l'année mulsumane 1018, moins trois pour cent, c'est-à-dire 30.54, devient 987.46 ; en y ajoutant 621.54, on a la date chrétienne 1609.

M. Schultze transcrit *w* et *y* le *vav* et le *yé* que M. Tagliabue représente par *o* et *i* ; il indique les habitudes graphiques modernes qui réservent au *hé* papillon la marque de l'aspiration et qui affectent au son *ê* le *yé* replié en arrière. Je lui reprocherai d'appeler *infinitifs* les noms verbaux en *â* : *bolnâ* n'est pas « parler » mais « action de parler » ; c'est ce qui explique qu'il puisse se décliner et devenir *bolnê* après les suffixes ; c'est aussi la raison pour laquelle il prend les formes féminines *î* et *în* dans des phrases telles que les suivantes du *Bâgh ô Bahâr* où il s'accorde avec son complément : *bahut bâtên banânin* khuṣ *nahîn* « il n'est pas agréable d'assembler beaucoup de mots », *agar tum kô âisi hî nâ-âṣnâî karnî thî* « si vous aviez à faire une telle non-amitié, si vous n'aviez pas l'intention d'obtenir de l'amitié » et celle-ci du *Tâubat-un-Naçûkh* dont nous parlerons tout à l'heure : *Mêrî namâz jânî ṣurû' hûî* « ma prière commençait à finir » ; les noms verbaux sont au féminin pour s'accorder avec *bâtên*,

âṣnâî et *namâz*. — Les textes choisis par M. Schultze sont la parabole de l'enfant prodigue en hindî et en urdû soigneusement analysée, une ode de Mirzâ Kâzim Ali Javan et quarante phrases de conversation journalière. En résumé, ce livre est fort bon et il est d'autant plus recommandable que son prix est très modeste.

On comprend que je ne puisse passer ici en revue tout ce qui s'est publié en Angleterre. Je ne m'occuperai donc que de quatre ouvrages intéressants à divers titres : les *Idioms* (et leur clef) de M. Kempson, le *Tâubat-un-Naçukh* qu'il recommande comme texte à étudier, le *Manuel* de M. Pincott et le recueil de textes hindîs publié par ce dernier à l'occasion du Jubilé de la reine Victoria.

Le livre de M. Kempson a paru à Londres en 1890 ; il est intitulé « *The Syntax und Idioms of Hindustani*, or progressive exercices in translation, with notes and directions and vocabularies » ; c'est un élégant in-8° de (ij)-viij- 178 p. auquel fait suite une *Key*, qui a paru la même année, de iij-74 p. et qui donne la traduction des exercices. L'ouvrage est un livre d'enseignement qui ne vaut ni plus ni moins que beaucoup d'ouvrages similaires qui ont été composés en Europe pour ceux qui veulent apprendre le français, l'allemand, l'anglais, etc. Il donne d'abord des règles de grammaire ou de syntaxe, puis deux sortes d'exercices sur ces règles, les premiers en anglais à traduire en hindoustani et les seconds en hindoustani à traduire en anglais. Le « corrigé » se trouve dans la *Clef*. Je ne crois pas à l'efficacité réelle de ce système qui s'adresse surtout à la mémoire, qui ne tient pas assez compte de l'intelligence et qui ne demande à l'étudiant aucun effort spontané. Les méthodes à la fois les plus rapides et les plus pratiques

sont celles qui reposent sur l'observation. Pour bien apprendre une langue, il n'est rien de tel que l'analyse minutieuse d'un texte au point de vue du vocabulaire et de la grammaire, et l'application des résultats de cette étude à des thèmes d'imitation. Le thème est l'exercice le plus utile, mais à la condition qu'il soit précédé d'une version qui lui serve de modèle, de prototype et de régulateur. M. Kempson tient aussi pour le cas agent en *nê* et, pas plus que M. Tagliabue, il ne rend compte de la construction attributive ; il expose la règle, en prenant ce point de départ faux : « quand l'objet est accompagné de *kô* »... Il va sans dire que quelque défectueux que soit à mon avis le système de M. Kempson, il est fort supérieur à l'empirisme des Ahn, Bacharach et autres. Les notes qui accompagnent ses exercices sont excellentes. Il explique souvent la raison de certaines anomalies ; ainsi, il fait très bien voir pourquoi les verbes *bôl* « parler » et *bhûl* « oublier » ne prennent pas la construction inverse ; c'est que *bôl* signifie proprement « émettre des sons » et est réellement intransitif ainsi que *bhûl* qui a le sens de « perdre le souvenir ».

On me répètera peut-être ce qu'on m'a déjà dit plusieurs fois, à savoir qu'un livre d'enseignement n'est pas un traité scientifique et qu'on déroute le lecteur en le sortant du cadre ordinaire des études classiques. A cela je répondrai une fois de plus, d'une part, que c'est tant pis pour les études classiques si elles ne sont pas mieux ordonnées, et de l'autre que la méthode, le raisonnement, l'arrangement logique, les déductions motivées ne sont jamais de trop nulle part.

M. Kempson a fait faire à Londres, en 1886, une édition soignée accompagnée d'un bon vocabulaire et de nom-

breuses notes fort utiles (avec un index) du texte qu'il recommande de préférence à tous les autres. Le *Taubatu-n-naçûkh* de Maulvî Hâjî Hâfiz Nazîr Abmed, de Delhi, forme un très élégant volume de (iv)-68-328 p. in-8°; une traduction abrégée en avait été faite par le savant éditeur en 1884 (x-118 p. pet. in-8°). Ce texte, comme le fait remarquer M. Kempson, est excellent au point de vue de la correction et de la pureté du langage; il donne les renseignements les plus complets et les plus exacts sur la vie domestique et les mœurs des Musulmans de l'Inde; il fournit d'excellents modèles de conversation. Mais j'y trouve un défaut grave : il est ennuyeux. C'est un roman religieux, dans le genre de ces récits où le pécheur coupable est ramené à Dieu par l'adversité, entremêlé de dissertations philosophiques et morales. Combien je préfère, malgré les imperfections relatives de son style, le vieux *Bâgh o Bahâr* de Gilchrist! J'en possède un exemplaire en dêvanagari, imprimé dans l'Inde sans aucune prétention, illustré de dessins naïfs, et qui m'est d'autant plus précieux qu'il a appartenu au regretté James Darmesteter... Au moins, cela se lit comme un conte de fées et ça ne sent ni le sermon, ni la théologie, ni la propagande.

Le Manuel de M. F. Pincott (*The Hindi manual*, 3e édition, 1890, pet. in-8° de xij-388 p.) est fait dans le même but que celui de M. Kempson, mais il me semble mieux réussi, pour employer le jargon du jour. Il est terminé par un vocabulaire et comprend trois parties distinctes: un bon essai de grammaire, une série de phrases types classées dans le même ordre que les éléments grammaticaux, des exercices et des dialogues. A la fin de la seconde partie ont été groupés un certain nombre de rensei-

gnements utiles : nombres et chiffres, fractions, calendrier, ères, noms de couleurs, noms de lieux, etc. Je relève en passant les noms de villes *Kâtchin*, *Bharatpur*, *Kalkattâ*, *Dardjaling*, *Lâhâur*, *Lakhnaû*, *Maû*, *Alvar*, que les Anglais écrivent ordinairement *Cochin*, *Bhurtpore*, *Calcutta*, *Darjeeling*, *Lahore*, *Lucknow*, *Mhou*, *Ulwar* ; *Delhi* est également une transcription inexacte de *Dehlî* ou plutôt *Dillî* dont l'étymologie est incertaine : M. Kempson nous apprend dans les notes de son *Tâubat-un Naçûkh* que le poète hindou Râja Çiva Prasâd voit dans *Lakhnaû* une contraction de *Lakṣmaṇâvatî* « rendez-vous (?) de Lakchmana » Tous les textes, tous les mots cités, sont transcrits en lettres latines, et pas à l'anglaise.

Le recueil de textes publiés par M. Pincott à l'occasion du cinquantenaire de la Reine Victoria forme un petit in-8° de viij-64-(ij) p. avec un gros portrait de la Reine, *Mahârâṇî Victôriyâ Kâisar-i-Hind*. Il est imprimé tout entier à l'encre rouge, ce qui est bien une idée anglaise, mais ce qui fatigue sensiblement les yeux des lecteurs. Il porte ce titre : « *Khaṛî bôlî kâ Padya*, the poetical reader of kharî bôlî (langage correct, vrai hindî) compiled by Ayodhya prasâd, khatri, of Mozuffarpore ; edited by F. Pincott. *London*, 1888 ». L'intérêt de ce volume est qu'il est composé de poèmes en hindî ordinaire et non dans le dialecte de Braj qui était jusqu'ici le langage ordinaire de la poésie indienne. On y trouve entre autres une traduction de l'Ermite de Goldsmith. Il est divisé en trois sections : *thêṭh hindî* « pur hindî », *munṣî stâil* (style) « style des auteurs musulmans » et *paṇḍit sṭâil* « style des écrivains hindous ». Je reproduis l'une des plus courtes pièces de la seconde section ; elle est du célèbre poète Bâbû Hariçcandra :

DAÇARATH VILÂP

Kâhân hô, ê hamarê Râm pyârê ?
Kidhar tum chôṛ mujh kô sidhârê ?
Buṛhâpê mên y' dukh bhî dêkhnâ thâ ?
Isî kê dêkhnê kô mâin bacâ thâ ?
Chipâî hâî kahân sundar wah mûrat ?
Dikhâ dô sâmwalî sî mujh kô sûrat.
Chipê hô kâun sê pardê mên bêtâ !
Nikal âô ki ab martâ hâi buṛhâ.
Buṛhapê par dayâ mêrê jô kartê
Tô ban kî ôr kyôn tum pâir dhartê ?
Kidhar wah ban hâi jîs mên Râm pyârâ,
Ayudhyâ chôṛ kar sûnî sidhârâ ?
Gaî sang mên Janak kî jô lalî hâî,
Isî sê âur mujh kô bêkalî hâi,
Kahâingê kyâ Janak yah 'hâl sunkar ?
Kahân Sîtâ, kahân wah ban bhayankar ?
Gayâ Lachman bhî un kê sâth hî sâth,
Taṛaptâ rah gayâ mallê hî mâin hâth.
Mêrî ânkhôn kî waḥ putlî kahân hâi ?
Buṛhâpê kî mêrî lakṛî kahân hâi ?
Kahân ḍhûnḍhûn, mujhê kôî batâ dô.
Mêrê waccôn kô bas mujh sê milâ dô.
Lagî hâi âg câlî mên hamârê
Bujhâô kôî un kâ 'hâl kahkê.
Mujhê sûnâ dikhâtâ hâi zamânâ
Kahîn bhî ab nahîṇ mêrâ ṭhikânâ.
Andhêrâ hô gayâ ghar, hây, mêrâ.
Huâ kyâ mêrê hâthôn kâ khilâunâ ?
Mêrâ dhan luṭ karkê kâun bhâgâ ?
Bharê ghar kô kis nê ujâṛâ ?
Hamarâ bôltâ tôtâ kahân hâi ?
Arê ! Wah Râm sâ bêtâ kahân hâi ?
Kamar ṭûṭî na, bas ab, uṭh sakêngê.
Arê ! Bin Râm kê rô rô marêngê.
Kôî kuch 'hâl tô âkarkê kahtâ ?
Hâi kis ban mên mêrâ pyârâ kalêjâ ?

Hawâ âur dhûp sê kumhlâkê thakkar,
Kahîn sâyê mên bâithê hôngê Raghuwar.
Jô ḍartî dêkhhar mittî kâ cîtâ
Wah ban ban phir rahî hâi âj Sîtâ.
Kabhi utrî na sêjôn sê zamin par.
Wah phirtî hâi piyâda âj dar dar.
Na niklî jân tak, bê-hayâ hûn,
Bhalâ mâin Râm bin kyôn jî rahâ hûn?
Mêrâ, hâi bajr kâ, lôgô, kalêjâ!
Kî is dukh par nahîn ab bhî y' phaṭṭâ
Mêrê jînê kô din bas, hây, bîtâ!
Kahân hâin Râm, Lachmaṇ, âur Sîtâ?
Kahô, mukhrâ tô diklâ jâyên pyârê!
Na rah jâyên hawas jî mên hamârê!
Hamarê Râm, mêrê Râm, ê Râm!
Mêrê pyârê, mêrê bacchê, mêrê çyâm!
Mêrê jîwan, mêrê sarbas, mêrê prân!
Huê kyâ, hây, mêrê Râm bhagwân!
Hamarê Râm! hâ prânôn sê pyârê!
Y' kah Daçarath jî sur pur kô sidhârê.

« Plainte de Daçaratha. — Où êtes-vous, ô notre Râma chéri! de quel côté vous êtes-vous dirigé, après m'avoir abandonné? Dans ma vieillesse, devais-je éprouver une pareille douleur? Est-ce pour l'éprouver que j'ai survécu? Où s'est cachée cette belle forme corporelle? Faites-moi voir cette figure d'un noir sombre. Qui vous a caché sous un rideau, (mon) fils? Sortez, car le vieillard est sur le point de mourir! Vous qui aviez compassion de ma vieillesse, pour quoi avez-vous porté vos pas du côté de la forêt? De quel côté est-elle cette forêt où s'est dirigé Râma, laissant Ayodhyâ déserte? L'enfant chérie de Janaka s'en est allée avec lui, et cela aussi cause mon tourment: que dira Janaka quand il apprendra cette aventure? Où est Sitâ, où est cette forêt terrible? Lakchmaṇa aussi s'en est allé avec

eux ! Je me tords les bras, tremblant. Où est cette pupille de mes yeux? où est mon bâton de vieillesse ? Qu'on me dise où le chercher, qu'on satisfasse à ma demande. Un feu s'est allumé dans ma poitrine ; qu'on l'éteigne en me disant ce qu'ils sont devenus. Le monde me paraît vide ; je ne sais plus où me reposer ; ma maison est devenue toute sombre. Qu'est devenu le jouet de mes mains ? Qui est venu me dérober ma richesse ? qui a dévasté ma maison naguère encore pleine ? Où est mon perroquet parlant ? Où y a-t-il un fils comme Râma ? Ma poitrine brisée ne pourra plus maintenant se soulever ; je mourrai en pleurant sans cesse Râma ; quelqu'un viendra-t-il me rendre compte de leur situation ? Dans quelle forêt est mon cher fils ? Il s'est évanoui comme le souffle et le parfum ; où les descendants de Raghu se sont-ils ainsi fatigués dans l'ombre ? Cette Sîtâ qu'effrayait la vue d'un léopard en terre, est errante aujourd'hui de forêt en forêt ; elle qui jamais ne descendait de sa couche sur la terre, elle va aujourd'hui à pied de porte en porte. Tant que ma vie ne sera pas terminée, je serai sans force ; que ferai-je ici sans Râma ? C'est mon foie de diamant, ô hommes, qui ne m'avait jamais quitté avant cette douleur ; les jours de ma vie ont assez duré. Où sont Râma, Lakchmaṇa et Sîtâ ? Qu'ils me montrent, ô très chers, leurs visages ! Qu'il ne me reste plus un souffle de vie ! Notre Râma, mon Râma, ô Râma ! Mes chéris, mes enfants, mon noir ! Ma vie, ma fortune, mon soupir ! qu'est devenu, hélas ! mon dieu Râma ? O vous qui m'êtes plus cher que mon âme ! » Après avoir ainsi parlé, Daçaratha envoya son âme au monde des dieux.

Il y aurait peu d'observations grammaticales à présenter

sur ce petit morceau. On remarquera les mots arabes et persans *çûrat* « forme, figure », *'hâl* « état, situation », *zamânâ* (pour *zamânâh*) « monde », *zamîn* « sol, terre » (dont le *noun* final est transcrit par l'*anusvâra*), *dar* « porte », etc.

Après avoir jeté ce coup d'œil rapide sur les ouvrages didactiques publiés depuis une dizaine d'années et relatifs à l'enseignement de l'hindoustani, je ne puis m'empêcher de penser aux intéressantes *Revues* annuelles de M. Garcin de Tassy ; la mort a mis un terme à ces remarquables et si complètes études que lui seul pouvait faire et que nul n'oserait entreprendre après lui. Rien ne dure ici-bas que le souvenir ; on passe la première moitié de sa vie à désirer plus qu'on ne saurait avoir et la seconde à regretter les courts instants de bonheur ou d'illusion qui ont fait naguère oublier les rêves perdus. Heureux celui qui, parvenu au déclin de sa vie, n'a ni trop d'espoirs déçus, ni trop de regrets amers, et qui attend, calme et résigné, la délivrance finale ! Comme aurait dit M. Garcin de Tassy qui aimait tant à citer les belles hymnes, trop peu connues aujourd'hui, du vieux bréviaire parisien : *Labente jam solis rota*, — *Inclinat in noctem dies* ; — *Sic vita supremam cito* — *Festinat ad metam gradu.*

JULIEN VINSON.

P.-S. — Voici les *Corrigenda* à ma petite *Grammaire hindoustanie* (*Revue*, t. XVI; j'ai mis entre parenthèses les chiffres de pagination du tirage à part) :

p. 255 (10) l. 20 *baras kî hó*
21 années de être

p. 255 (10) l. 24 *êk* bargl... khiyâl
28 mânind
29 demeuré est
256 (11) l. 7 Dakchinâranya
16 *brutê*
17 *suvarṇa*
20 et 28 âdimî
26 *mâi* angûr
30 *bêṭâuvâ*
262 (17) l. 9-12 *naskhî*, *ta'liq*, *nasta'liq*, *chikastah*
note l. 2 du *s* arabe
263 (18) l. 28 *çarrâfî*, *çarrâf*
268 (23) l. 4 « œil »
16-17 *bhâkhâ*
269 (24) l. 25 *kahnâ*
277 (32) l. 22 *arcis* m. et *arci* f.
23-24 *mâuktikam* de *mukta* f.
278 (33) l. 3 *qabilâ* (*qabîlah*)
l. 21 *taçarruf*
26 *taçwîr*
27 *taqçîr*
279 (34) note l. 3 « cerf, daim, etc. », *hirnî* « biche, faon »
280 (33) l. 3 *vânara*
282 (37) l. 24 nominatif, mais
287 (42) l. 2 *dâro'gah* « inspecteur, surveillant, gardien »
295 (50) l. 8 *bhîtar*
11 sanskrit *nîcâis* « bas, en bas »
27 et *sâth* « compagnie »
p. 301 (26) l. 23 *ayam*, *iyam*, *idam*; *asâu*

p. 303 (58) l. 28 *kâisâ*
305 (60) l. 28 *lâkh*
309 (64) l. 25 envoyer, faire
311 (66) l. 23 *âmi*
312 (67) l. 8 *mâr-ô*
11 la deuxième et la troisième
23 *mâr-asî*
note *asi* et *ati*
316 (71) l. 24-27 *ṭhân*, *ṭhâyâ*
319 (74) l. 9 excellente esquisse
320 (75) l. 21 *wuh girêgâ*
321 (76) l. 1 *girâ hâigâ*
322 (77) l. 17-18 *kartâ*, *karma*, *bhâva*

2° p. s. — En relisant ces épreuves, je remarque que le passage de la Grammaire de M. Tagliabue cité p. 161 est purement et simplement traduit de Platts (*Grammar of the Hindûstânî language*, London, 1874, in-8°); les exemples qui suivent sont aussi les mêmes (p. 248-249).

J. V.

BIBLIOGRAPHIE

De l'origine et de l'évolution première des racines des langues, par Raoul de la Grasserie. *Paris*, J. Maisonneuve, 1895, in-8° de (iv) - 174 p.

M. de la Grasserie a publié un grand nombre d'articles, de mémoires, de brochures, sur divers sujets de linguistique ; la publication présente a une importance toute spéciale et s'offre d'une manière particulière à l'observation des critiques compétents. Aussi a-t-on le droit et le devoir d'apporter à son examen l'attention la plus minutieuse et ne saurait-on lui accorder qu'une exacte impartialité.

M. de la Grasserie prétend établir, pour ainsi dire définitivement, quelle a été l'origine du langage ; pour lui, c'est uniquement l'onomatopée. Mais il a soin de distinguer deux sortes d'onomatopées : l'une *objective*, qui est la reproduction des bruits caratéristiques de la nature, et l'autre *subjective* qui est le résultat des mouvements des organes vocaux s'efforçant de répéter les mouvements réels ou virtuels qui différencient les actes ou les objets silencieux. Il faut donc admettre ce *postulatum* que tous les objets, toutes les actions, tous les états que nous pouvons avoir à observer, agissent sur nos sens de deux façons différentes, que les impressions qu'ils produisent sur nous sont traduites par un bruit ou par un mouvement. M. de la Grasserie

étend même cette explication au cri naturel et au langage du geste qui imite objectivement ou subjectivement un mouvement. Mais, dans cette hypothèse, la production des racines n'est aucunement due au hasard ; il doit donc y avoir, à l'époque primitive, de nombreuses identités de racines chez des races diverses, et si la parenté originelle des langues n'apparaît plus aujourd'hui, la cause en est à des altérations ultérieures analogues à celles qui ont différencié par exemple les mots sanskrits et les mots celtiques. Mais, en étudiant certaines catégories de mots — les pronoms, par exemple — on peut trouver la preuve de cette identité primitive.

Tout cela est très bien ordonné, très philosophiquement déduit, très logique — mais c'est trop simple. Malheureusement pour cette théorie, les faits qui devraient lui servir de base manquent, et M. de la Grasserie, pour employer son langage, raisonne beaucoup trop subjectivement et pas assez objectivement. Il a beaucoup trop étudié les langues dans des livres — souvent médiocres et mal faits ; il n'a pas ou il a très peu vu et entendu des hommes parlant des langues d'organisations inférieures. Ainsi, son hypothèse que l'onomatopée a dû se produire identiquement chez diverses races est absolument inadmissible. Même si on reconnaît avec lui que l'imitation phonique est la seule origine possible du langage, n'est-il pas évident que l'imitation ne peut aboutir à des résultats identiques que chez des hommes placés dans les mêmes conditions physiques, physiologiques et mentales ? Et il y a en outre bien des causes individuelles de variation. Il suffit par exemple d'étudier la formation et le développement du langage chez l'enfant pour comprendre ces différenciations naturelles et

pourtant l'enfant est dans les conditions les plus défavorables puisque sa spontanéité est gênée par les influences ambiantes. M. Horatio Hale a communiqué en 1886, à la section anthropologique de l'Association américaine pour l'avancement des sciences, à Buffalo (1), de fort curieuses observations de langages enfantins très complets et tout à fait spontanément produits sans apparence d'onomatopées, objective ou subjective. Deux jumeaux, nés en 1860, dans un faubourg de Boston, s'étaient fait un langage à eux et ils n'en parlèrent pas d'autre jusqu'à ce qu'on les mit à l'école à l'âge de six ou sept ans ; leurs mots étaient longs, malheureusement on a retenu seulement celui qu'ils employaient pour désigner une voiture, *ni si boû-a*. Vers la même époque, à Albany, deux enfants de quatre ans et demi et trois ans parlaient également entre eux un langage de leur invention et ne voulaient pas en apprendre d'autre ; l'aîné, une petite fille, instruisait et reprenait son frère qu'elle appelait *pitipitî* ; ces enfants disaient *feu* « feu, soleil », *mâ* « moi », *mignomigno* « eau, bain », *gogo* « sucre, dessert », *waiawaiar* « noir, nègre », *gammigâr* « aliment, cuisinière », *gâr* « cheval », *pâmâ* « dormir, lit », *pîr* « balle », etc. ; *mâ odo* « moi sortir, je voudrais sortir » ; le mot *odo* était employé dans le sens d' « emporter » ou d' « apporter », suivant qu'il précédait ou qu'il suivait son complément ; on nous cite cette phrase prononcée les jours de pluie : *Gâén, odo mignomigno, feu odo* « Dieu, emporte l'eau, apporte le soleil ». Je sais bien que tout cela aurait besoin d'être examiné de très près ; ainsi comment ces derniers enfants connaissaient-ils

(1) *The origin of language and the antiquity of spenking man...* Cambridge, University Press, 1886, in-8°, 47 p.

« Dieu » qu'ils appelaient *Gâén ?* Mais ce qu'il faut retenir en tout cas, c'est la variabilité du vocabulaire et son absence presque absolue d'intention imitative. Depuis l'âge de onze mois jusqu'à celui de seize, un petit garçon de ma connaissance a exprimé très nettement l'idée de volonté, de désir, de besoin, successivement par *lélé* (*é* aigu long), *mâm mâm*, *brbr*, *brünbrün*, *k'e*. Que conclure de tout cela ? qu'il faut se méfier des théories philosophiques, de la logique, et des hypothèses écloses dans le silence des cabinets de travail.

M. de la Grasserie étudie et compare les pronoms d'une foule d'idiomes morphologiquement bien différents. Il y aurait beaucoup à discuter sur ces rapprochements souvent hasardés et sur certaines hypothèses qui les accompagnent. Ainsi, ce qui est relatif au basque (p. 25) est incomplet et inexact ; le passage relatif aux langues dravidiennes (p. 40) n'est pas meilleur ; plusieurs fois le pronom réfléchi ou le démonstratif sont pris indifféremment comme types du pronom de troisième personne, etc. ; enfin, les noms de certains idiomes sont écrits d'une façon trop libre pour ne pas dire trop fantaisiste. Quant à la théorie générale, je me borne à livrer les passages suivants aux méditations de mes lecteurs : « La racine de la première personne est *m*, c'est-à-dire la nasale labiale. Ce phomène... est... le plus *sourd*,... celui qui, au point de vue du *mouvement*, est le plus près du *repos ;* de même, l'idée du moi s'approche le plus de ce repos, puisque, pour avoir le concept du moi, on ne sort pas de soi-même... La troisième personne a deux racines... *sa* et *ma*... qui donnent des onomatopées subjectives très convenables. L'*s* a un son tranchant qui désigne bien la troisième per-

sonne plus éloignée de la première que de la deuxième. Mais si l'éloignement est plus grand, ou s'il y a absence, l'effort s'affaiblit et l'on ne peut plus atteindre la personne envisagée ni avec le geste ni avec la voix ; l'*m*, son neutre, peint bien cet éloignement. »

Je terminerai en rappelant ce passage de *la Langue des calculs* de Condillac : « Si nous avions été capables de prendre toujours la nature pour guide, nous saurions tout, en quelque sorte, sans avoir rien appris. C'est qu'elle ne prend pas le ton des philosophes, qui, lors même qu'ils nous égarent, ne cessent de nous traiter d'ignorants. Au contraire, il se trouve avec elle que nous savons tout ce qu'elle nous apprend. Il semble qu'il ne faille qu'ouvrir les yeux, et elle nous fait remarquer ce que nous voyons. »

Julien Vinson.

Manuel de la langue poule, par T.-G. de Guiraudon. Grammaire, textes, vocabulaires. — *Paris et Leipzig*, H. Welter, 1894, vol. in-8° ; viij-144 p.

Elégant volume, intéressant et fait avec une intention scientifique digne de louange. Je reprocherai toutefois à l'auteur la sévérité excessive dont il fait preuve vis-à-vis de ses devanciers : l'indulgence appelle l'indulgence. Je trouve mauvais aussi les références à l'alphabet ou à la grammaire arabe, qui sont certainement des complications inutiles. Les textes sont peu nombreux et ont été recueillis

de seconde main ; il y a entre autres un très soi-disant conte qui est une traduction ou si l'on veut une adaptation du récit bien connu : *les crimes punis l'un par l'autre*, de la *Morale en action*.

J. V.

CORRIGENDA :

T. XXVII, p. 358, l. 7 Teologu
9 rettore
zelante
11 sinzeru
11-12 affabile

VARIA

CUISINE INDIENNE

Le Cary.

On m'a demandé plusieurs fois ce que c'est exactement que ce fameux *cary* du sud de l'Inde dont certains voyageurs parlent avec effroi et d'autres — le moins grand nombre — avec enthousiasme. Le mot, et même la chose, ne sont pourtant pas inconnus en Europe, car le mot *cary* figure sur la carte de beaucoup de restaurants : on vous y sert, sous ce nom, une sauce jaunâtre accompagnant généralement des morceaux de poulet et fabriquée à la diable à l'aide de poudres composites vendues par les Anglais comme « genuine currie powder ».

Le mot *cary*, ou plus exactement *kar'i*, est proprement tamoul et se rattache à la racine ou si l'on aime mieux au radical *kar'* « traire, mordre, tourner, crier, être en colère, noircir, se forcer » (ce qui paraît donner un sens général de pression violente) ; il signifie « sauce ». Le livre de cuisine *Pâgaçâstiram* dont j'ai sous les yeux un exemplaire (1), l'emploie dans ce sens et l'applique à beaucoup de préparations différentes de ce qu'on pourrait appeler le *cary* classique. Sans remonter aux origines, il est certain que depuis longtemps les Indiens, et surtout ceux du pays dravidien, avaient pour aliment principal une sorte *de ragoût* fortement épicé et qui se mangeait avec du riz cuit à l'eau. MM. Burnell et Yule, dans leur excellent dictionnaire *Hobson-Jobson*, disent que dans les livres de cuisine

(1) Ce volume, provenant de la collection Ariel, appartient à la Société Asiatique (G. 195). L'édition est de Madras, année Parâbhava, mois d'Ani (juin 1846), et comprend (iv)-111-13 p. L'ouvrage composé originairement en télinga a été traduit en tamoul par Kâçividvânâdamodéliar et revu par trois savants du pays. La forme correcte du titre est *Pâkaçâstra*,

portugais on trouve une recette pour le *cary* qui remonte au XVIIe siècle probablement.

Dans un recueil anglais, un peu oublié aujourd'hui (*Miscellaneous translations from orientnal languages*. Londres, 1831, in-8°, t. II, partie V, p. 35-36), se trouve une bonne recette, accompagnée d'indications précises pour la cuisson du riz. Elle est donnée comme note additionnelle à la traduction d'un livre de cuisine indien du nord. Je la traduis ci-après :

Recette pour faire bouillir le riz.

« Prenez une demi-livre de riz; lavez-le dans de l'eau salée; mettez-le dans deux quarts d'eau bouillante et faites-le bouillir vivement pendant vingt minutes environ ; puis égoutez-le sur une passoire et secouez-le dans un plat, mais sans le toucher avec le doigt ou avec une cuillère. Dans l'Inde, il est généralement admis qu'on le laisse fumer sur le feu pendant environ cinq minutes, après que l'eau a été écoulée, afin de le rendre un peu plus sec.

Recette ordinaire pour le Cary.

« Prenez de la volaille, de l'épaule de mouton, du lapin ou du veau, environ une livre ; coupez-le, en retirant les os, en petits morceaux; mêlez avec trois oignons coupés fin ; ajoutez trois ou quatre pommes de terre avec du poivre et du sel; et même, si vous voulez, une pomme cuite hâchée menu. Faites dissoudre la poudre à cary (environ deux cuillerées) dans une demi-pinte d'eau. Mettez un quart de livre de lard ou de beurre dans une cocote, et quand il est fondu, mettez-y ensemble tous les ingrédients indiqués ci-dessus et placez sur un feu doux en remuant avec soin jusqu'à ce que les légumes soient tout à fait dissous. Quand le cary est presque à moitié fait, mettez-y deux ou trois œufs, préalablement durcis et coupés en petits morceaux. Quand le plat est prêt, servez aussi chaud que possible.

« Les meilleurs carys sont ceux de volaille ou de mouton. »

Est-il nécessaire de rappeler que la livre anglaise (avoir-du-poids) équivaut à 454 grammes et la pinte à 0 litre 5679 ?

Je pourrais donner d'autres recettes, toutes authentiques, celle notamment qui est conservée et appliquée dans la maison de mon

père et que nous avons rapportée de l'Inde française, mais je crois préférable de publier ici celle que je tiens d'un très aimable collègue dans une assemblée un peu solennelle où nous nous reposions des discussions ignorantes et des bavardages prétentieux en causant de notre cher Pondichéry et du bon vieux temps.

« Mettez sur un feu doux dans une casserole en terre, 34 grammes de beurre et 15 à 16 grammes d'oignons coupés en petits morceaux que vous laissez bien roussir. Ajoutez alors 32 grammes de poudre à cary que vous mélangez rapidement avec le beurre et les oignons roussis, puis aussitôt versez et mêlez vivement 160 grammes de sauce tomate (conservée au coulis). Retirez la casserole du feu, jetez-y une livre de viande (poulet ou mouton, ou dinde, ou canard, ou oie) coupée en morceaux et remuez de façon à bien mélanger le tout. Versez alors dessus 600 grammes d'eau chaude (soit 3 verrées de 2 décilitres l'une), et remettez sur un feu doux. Salez et ajoutez une gousse d'ail coupée en morceaux ; laissez mijoter à casserole couverte pendant trois quarts d'heure environ, en remuant de temps en temps pour vous assurer que le mélange n'attache pas. Lorsque la sauce a pris une certaine consistance, avec des reflets rougeâtres, le cary est terminé. Au moment de servir, exprimez dessus le jus d'un quart de citron et mêlez.

« Le riz cuit et le cary se servent en même temps dans deux plats séparés. »

Mon honorable collègue, homme de science et d'étude en même temps qu'homme du monde, a mis le comble à son obligeance en me fournissant la formule de la vraie poudre à cary ; elle n'a rien de commun avec les produits frelatés ou fantaisistes du commerce.

Pour *dix carys :*

Cumin	15	grammes.
Fenu-grec.	25	—
Poivre noir	20	—
Moutarde noire	20	—
Curcuma	30	—
Piment.	50	—
Coriandre.	160	—
Total.	320	grammes.

« Pulvérisez et mêlez.

« Ajoutez à la poudre ainsi obtenue, au moment de l'employer, 1 gr. et $\frac{1}{2}$ de feuilles de *Caryophylla* sèches, pour un *cary*, c'est-à-dire pour 32 grammes de poudre. »

Et je termine cette excursion culinaire par un conseil que je trouve, à la date d'aujourd'hui, dans un almanach protestant et qui est tout à fait de circonstance : « apprenez à bien faire » (Isaïe, I, 17).

Paris, 25 mars 1895.

J. V.

Le propriétaire-gérant,
J. Maisonneuve.

EN VENTE CHEZ J. MAISONNEUVE

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE

TOME I

Rig-Véda ou *Livre des Hymnes*, traduit du sanscrit par A. LANGLOIS. *Deuxième édition*, avec un Index analytique, par Ph. Éd. FOUCAUX. 620 pages..... 20 fr.

TOME II

HYMNES SANSCRITS, PERSANS, ÉGYPTIENS, ASSYRIENS ET CHINOIS. — **Le Chi-King** ou *Livre des vers*, traduit pour la première fois en français par G. PAUTHIER. 425 pages..... 15 fr.

TOME III

Introduction à l'Histoire du Buddhisme indien, par E. BURNOUF. *Deuxième édition*. 586 pages..... 20 fr.

TOME IV

Le Koran analysé, par J. LA BEAUME. XXIII et 800 pages. 20 fr.

TOME V

Avesta, livre sacré du Zoroastrisme, traduit du texte zend, accompagné de notes explicatives et précédé d'une introduction à l'étude de l'Avesta et de la religion mazdéenne, par Ch. DE HARLEZ. *Deuxième édition*, revue et complétée. CCXLVIII et 671 pages, carte de l'Éran avestique et figures..... 20 fr.

NOUVEAUTÉS

LÉGER et BARDONNAUT. **Les racines de la langue russe**, in-8 cart..... 5 fr.

BOUCHET (Eugène). **Précis des littératures étrangères, anciennes et modernes**, in-8 br..... 7 fr.

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

DE TOUTES LES NATIONS

TRADITIONS, LÉGENDES
CONTES, CHANSONS, PROVERBES, DEVINETTES
SUPERSTITIONS

Tome I. Paul SÉBILLOT. *Littérature orale de la Haute-Bretagne.* Paris, 1881, un charmant volume petit in-8 écu, de XII et 404 pages, cartonné, non rogné ..... 5 fr. »

Tomes II-III. F.-M. LUZEL. *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne.* Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tome IV. G. MASPERO. *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne.* Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes V-VII. J.-F. BLADÉ. *Poésies populaires de la Gascogne.* Texte gascon et traduction française en regard, avec musique. Paris, 1881-1882, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome VIII. Éd. LANCEREAU. *L'Hitopadésa, ou l'Instruction utile.* Recueil d'apologues et de contes traduits du sanscrit. Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes IX-X. Paul SÉBILLOT. *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne.* Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tome XI. J. FLEURY. *Littérature orale de la Basse-Normandie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné 5 fr. »

Tome XII. Paul SÉBILLOT. *Gargantua dans les traditions populaires.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XIII. H. CARNOY. *Littérature orale de la Picardie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XIV. E. ROLLAND. *Rimes et jeux de l'enfance.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XV. Julien VINSON. *Le Folk-lore du pays basque.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné, avec musique ..... 5 fr. »

Tome XVI. Fr. ORTOLI. *Les Contes populaires de l'île de Corse.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes XVII-XVIII. J.-B. WEKERLIN, bibliothécaire du Conservatoire. *Chansons populaires de l'Alsace*, avec airs notés. Paris, 1883, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tomes XIX-XXI. J.-F. BLADÉ. *Contes populaires de la Gascogne.* Paris, 1886, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome XXII. Paul SÉBILLOT. *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne.* Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXIII. E. PETITOT. *Traductions indiennes du Canada Nord-Ouest.* Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes XXIV-XXVI. F.-M. LUZEL. *Contes populaires de la Basse-Bretagne.* Paris, 1887, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome XXVII. C. BAISSAC. *Le Folk-lore de l'île Maurice.* Texte créole et traduction française. Paris, 1888, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXVIII. H. CARNOY et J. NICOLAÏDES. *Traditions populaires de l'Asie-Mineure.* Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXIX. L.-F. SAUVÉ. *Le Folk-lore des Hautes-Vosges.* Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXX. HERVEY DE SAINT-DENYS. *Six Nouvelles nouvelles* traduites du chinois. Paris, 1892, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes XXXI et XXXII *en préparation.*

Tome XXXII. YACOUB ARTIN PACHA. *Contes de la vallée du Nil.* In-8 cartonné ..... 5 fr. »

Orléans. — Imp. Paul PIGELET, 8, rue Saint-Etienne.

Philol. 43

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-HUITIÈME

15 JUILLET 1895

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant, 25, quai Voltaire)

—

1895

SOMMAIRE DU N° 3.

Pages.

O.-K. — Quelques notes sur les contes de Perrault. 185

Hugo Schuchardt. — Le verbe basque 200

Julien Vinson. — Bibliographie folk-lorique. Le cabinet des fées 210

Comte de Charencey. — Fragment d'un dictionnaire étymologique 230

BIBLIOGRAPHIE

Comte de Charencey. — *Études de grammaire comparée*, par Raoul de la Grasserie. 260

VARIA. — Citations basques de 1605 264

Corrigenda. 268

QUELQUES NOTES

SUR LES CONTES DE PERRAULT.

Lire les anciens auteurs le crayon à la main est une manie excusable, à condition de ne pas opérer sur les livres d'autrui. Reprenant, ces jours derniers, mon exemplaire des *Contes de Perrault* — l'excellente édition d'André Lefèvre — je vis que j'y avais noté autrefois une quarantaine de locutions, de tournures démodées aujourd'hui mais que, pour la plupart, le langage courant eût pu très avantageusement conserver.

Ce sont ces locutions et ces tournures que j'ai réunies dans les pages qui suivent; là où quelque explication paraissait nécessaire, j'ai cherché à la donner, en négligeant tout appareil d'érudition.

J'ai naturellement écarté de la liste les mots tels que « habiller », terme de cuisine, « godronner », plisser, « tortillon », servante mal tenue, mal dégrossie ; d'autres encore, qui sont de la langue usuelle. — Peut-être trouvera-t-on que j'aurais pu abandonner également quelques citations n'offrant pas réellement un sens en désuétude. Le lecteur jugera ; dans le doute, je ne me suis pas abstenu.

Affronteur

Le Petit Poucet, ayant dérobé et chaussé les bottes de l'Ogre, va demander à la femme de ce dernier tout ce qu'elle a de vaillant, sans en rien retenir : « Comme la chose presse beaucoup, il a voulu que je prisse ses bottes de sept lieues que voilà, pour faire diligence, et aussi afin que vous ne croyiez pas que je sois un affronteur. » Affronteur, il l'était bel et bien, c'est-à-dire un fieffé trompeur. « Par quoy nul homme de bon esprit ne doit croire tels affronteux », écrivait Paré au XVIe siècle.

Ainsi

Avec le sens de « aussi ». L'exemple se trouve deux fois dans *Griselidis* — une fois dans la dédicace, une fois au 40e vers, — une autre fois dans *la Belle au bois dormant* : « On disait même tout bas, à la cour, qu'elle avait les inclinations des ogres, et qu'en voyant passer de petits enfants, elle avait toutes les peines du monde à se retenir de se jeter sur eux : ainsi le prince ne lui voulut jamais rien dire. » Le mot a ici le sens de « par conséquent ». Littré en cite un exemple tiré du *Télémaque* de Fénelon : « Bien loin de gêner le commerce par des impôts, on promettait une récompense à tous les marchands qui pourraient attirer à Salente le commerce de quelque nouvelle nation ; ainsi les peuples y accoururent bientôt en foule de toutes parts. »

Aller a dire

« Tous les deux (les deux contes) vont à dire que les

hommes ne connaissent pas ce qui leur convient. » *Préface*. Tendent à démontrer...

Apetisser

Littré donne un exemple tiré de La Fontaine, un exemple tiré de Bossuet : rendre plus petit. On dit plus couramment, aujourd'hui, rapetisser. Localement, le mot s'est maintenu : apetissir, apetizer (Jaubert, *Glossaire du centre de la France*.)

Les *Contes de Perrault* emploient le mot deux fois :

> « L'autre en coupe un petit morceau ;
> Une autre, en le pressant, croit qu'elle l'apetisse. »
> (*Peau d'Ane*).

Puis dans le *Petit Poucet :* « Les bottes étaient fort grandes et fort larges ; mais, comme elles étaient fées, elles avaient le don de s'agrandir et de s'apetisser selon la jambe de celui qui les chaussait. »

Apparent

« La princesse, étonnée de ce spectacle, leur demanda pour qui ils travaillaient. — C'est, Madame, lui dit le plus apparent de la bande, pour le prince Riquet à la Houppe, dont les noces se feront demain. »

Ce sens, démodé aujourd'hui, était courant au XVIIe siècle. Dans la *Psyché* de La Fontaine, on lit : « Une troupe de nymphes la vint recevoir jusque par delà le perron, et, après une inclination très profonde, la plus apparente lui fit une espèce de compliment. »

Littré cite quelques exemples du XVIe siècle où le mot a le sens en question ; aucun du XVIIIe.

Brave

« Elle aimait à se voir jeune, vermeille et blanche
Et plus brave cent fois que nulle autre n'était. »

(*Peau d'Ane.*)

Puis ailleurs : « Riquet à la Houppe se présenta à elle, brave, magnifique, comme un prince qui va se marier. »

Sens de : bien vêtu, paré. Comparez « braverie » bel habillement : « Je tiens que la braverie, que l'ajustement est la chose qui réjouit le plus les filles. » (Molière, *L'amour médecin.*)

Jaubert, dans le *Glossaire du centre de la France*, cite la locution : « Le temps se met au brave. » E. de Chambure, dans le *Glossaire du Morvan*, rapporte qu'on dit d'une jolie fille qu'elle est brave ; qu'on a de braves habits ; qu'on se fait brave.

But a but

« Je ne ne veux rien, dit-il, en se jetant par terre ;
Point de souhaits, point de tonnerre ;
Seigneur, demeurons but à but. »

(*Les Souhaits ridicules.*)

Sans avantage de part et d'autre, dit Littré. Très rarement employé aujourd'hui.

Cause

« La bonne mère-grand, qui était dans son lit, à cause qu'elle se trouvait un peu mal... » (*Le Petit Chaperon rouge*).

Courante autrefois (Pascal, Molière, Bossuet, etc), la locution « à cause que » semble aujourd'hui abandonnée. Littré est d'avis qu'il la faut maintenir et que, dans certains cas, elle est préférable à « parce que ».

Charge

« Cependant tout le palais s'était réveillé avec la princesse : chacun songeait à faire sa charge. » (*La Belle au bois dormant.*)

Littré cite quelques exemples de cette locution « faire sa charge » empruntés au XVIIe siècle. Aujourd'hui on ne « fait » pas sa charge, on remplit ses fonctions.

Corps

« D'abord elle se décrassa
Les mains, les bras et le visage,
Et prit un corps d'argent que vite elle laça
Pour dignement faire l'ouvrage. »

(*Peau d'Ane*)

Sorte de corset. « C'était un corps qu'on laçait par derrière. » (Voltaire, *Essai sur les mœurs des nations*, 82.) La santé de Mme de Chevreuse, dit Saint-Simon, ne lui permettait pas de mettre « un corps ». — Jaubert, dans son *Glossaire du centre de la France*, donne les locutions : mettre son corps, lacer son corps, corps ayant le sens de corsage.

Croyable

« Il n'est pas croyable avec quelle avidité ces âmes

innocentes, et dont rien n'a encore corrompu la droiture naturelle, reçoivent ces instructions cachées. » (*Préface.*)

L'exemple est cité, non pas à cause du sens du mot qui est très correct (digne d'être cru), mais à cause de la locution : croyable avec. On peut comparer la phrase d'Amyot : « Il n'est pas croyable combien cela le faisait aimer. » (Anton. 5.) La formule a vieilli.

Dégoûter

Inspirer de l'éloignement ; sens figuré : « Elles n'en voulaient point toutes deux, et se le renvoyaient l'une à l'autre, ne pouvant se résoudre à prendre un homme qui eût la barbe bleue. Ce qui les dégoûtait encore, c'est qu'il avait déjà épousé plusieurs femmes, et qu'on ne savait ce que ces femmes étaient devenues. » (*La Barbe-Bleue.*)

Dru

« Sur ce point la femme est si drue,
Et son œil va si promptement,
Qu'on ne peut la voir un moment
Qu'elle ne sache qu'on l'a vue. »

(*Peau d'Ane.*)

Le sens fondamental du mot est celui de serré. Le sens figuré est, ici, celui de vif, gaillard. « La petite femme est à cet hôtel de la Rochefoucauld, toute gaillarde et toute drue. » (Sévigné.) Voir, dans Littré, plusieurs exemples tirés de La Fontaine : friponne, drue et joliette — fille jeune et drue — drue, honnête toutefois.

Ensuite

« Ensuite de cette conférence, j'ai pris le parti de laisser mon ouvrage tel à peu près qu'il a été lu dans l'Académie. » (*A M.* *** *en lui envoyant Griselidis.*)

La locution « ensuite de » est vieillie ; mais les meilleurs auteurs du XVIIe siècle en font usage, et il n'y a aucune raison pour ne la pas employer.

Épleuré

« La pauvre femme descendit, et alla se jeter à ses pieds tout épleurée et tout échevelée. » (*La Barbe-Bleue.*) — Aussi hors d'usage que éplouré.

Expliquer (s')

Au sens de se déployer, tiré de la langue latine :

« Dès que la nouvelle fut sue,
Partout elle fut répandue.
On ne peut dire avec combien d'ardeur
L'allégresse publique
De tous côtés s'explique. »

(*Griselidis.*)

Boileau emploie le même mot avec la même signification (*L'art poétique*, chant III) :

« Ainsi la tragédie agit, marche et s'explique. »

Faux-fuyant

« Le père et la mère les menèrent dans l'endroit de la forêt le plus épais et le plus obscur ; et, dès qu'ils y

furent ils gagnèrent un faux-fuyant, et les laissèrent là. » (*Le Petit Poucet.*)

Perrault emploie ici non pas le sens secondaire d'échappatoire, mais le sens plus simple de voie détournée.

Gré

Prendre en gré, avoir pour agréable. « Voilà, sire, un lapin de garenne, que M. le marquis de Carabas — c'était le nom qu'il lui prit en gré de donner à son maître, — m'a chargé de vous présenter de sa part. » (*Le Chat Botté.*)

Littré cite un exemple tiré de Retz, un autre de Dancourt.

Halener

« Un soir qu'elle rôdait, à son ordinaire [la méchante reine qui était de race ogresse], dans les cours et basses-cours du château, pour y halener quelque viande fraîche... » (*La Belle au bois dormant.*) « Halener, flairer, vieux mot excellent » dit André Lefèvre dans son édition des *Contes de Perrault.* (Paris, Lemerre, 1875, p. 163.)

Honnête, honnêteté, honnêtement

Peu employés aujourd'hui aux sens de poli, politesse, poliment.

« Buvez à même si vous voulez. — Vous n'êtes guère honnête, reprit la fée. » (*Les Fées.*) — « Elle alla s'asseoir auprès de ses sœurs et leur fit mille honnêtetés. » (*Cendrillon.*) — « Vous n'avez qu'à aller puiser de l'eau à la

fontaine, et, quand une pauvre femme vous demandera à boire, lui en donner bien honnêtement. » (*Les Fées.*)

Impertinence

Il s'agit de la belle et stupide princesse à qui Riquet à la Houppe donna « autant d'esprit qu'on en peut avoir ».

« Autant qu'on lui avait ouï dire d'impertinences auparavant, autant lui entendait-on dire des choses bien sensées et infiniment spirituelles. »

Couramment employé au XVIIe siècle avec le sens de caractère de ce qui choque par la déraison ou le manque de convenance, le mot, ainsi compris, est tombé en désuétude.

La belle et stupide princesse n'employait pas des paroles discourtoises ; elle ne savait parler que mal à propos.

Indifférent

« Je mettrai mon manteau à fleurs d'or et ma barrière de diamants, qui n'est pas des plus indifférentes. » (*Cendrillon.*)

Qui n'est pas de peu d'importance. « Il avait tout l'esprit du monde, et il était roi : ces qualités ne sont pas indifférentes. » (*Hamilton*).

Intéresser

« Celles qu'à cet emploi leur devoir intéresse
Entrent dans la cabane ; et là, diligemment,
Mettent tout leur savoir et toute leur adresse
A donner de la grâce à chaque ajustement. »

(*Griselidis.*)

Montaigne, cité par Littré, dit, avec le même sens : « Les malades auxquels le devoir m'intéresse. »

Milieu

« On lui fit une entrée magnifique dans la ville capitale, où elle entra au milieu de ses deux enfants. » (*La Belle au bois dormant.*)

Au milieu de deux ne se dit plus. Perrault, il est vrai, ne pouvait employer le mot « entre », la phrase contenant déjà « entrée » et « entra ».

Moite

« Dans ce temps elle voit [Griselidis] que le prince se baisse
Sur le moite bord du ruisseau. »

Moite au sens d'humide est encore expression courante, mais ne s'applique plus comme Perrault l'applique ici. Celui-ci parle comme le faisait au XIIIe siècle Brunetto Latini : « Le cors qui est de boe et de terre moiste. »

Montée

« C'était elle [Cendrillon] qui nettoyait la vaisselle et les montées. » Entendez : les escaliers.

Littré, qui ne cite point ce passage bien connu, donne d'ailleurs trois autres exemples du mot empruntés à des auteurs contemporains de Ch. Perrault. Il ne mentionne son emploi chez aucun écrivain actuel. Un patois au moins l'a conservé : on dit dans le Morvan « la montée » d'un grenier, d'un clocher. (Voir E. de Chambure, *Glossaire du Morvan*, p. 571.)

Oublier

« J'oubliais à dire en passant
Qu'en cette grande métairie,
D'un roi magnifique et puissant
Se faisait la ménagerie. »

(*Peau d'Ane.*)

« Oublier à » ne se dit plus. Corneille l'emploie dans *Sophonisbe :*

« Le trouble de vos sens, dont vous n'êtes plus maître,
Vous a fait oublier, Seigneur, à me connaître. »

Littré, toutefois, dit avec juste raison que l'on peut employer des locutions telles que celle-ci : Si vous ne lisez jamais, vous finirez par oublier à lire. C'est le sens de perdre l'habitude de quelque chose. Mais la formule, dans le passage cité de Perrault, n'a pas cette signification.

Pareil de

« Cendrillon arriva chez elle, bien essoufflée, sans carrosse, sans laquais, et avec des méchants habits ; rien ne lui étant resté de sa magnificence qu'une petite pantoufle, la pareille de celle qu'elle avait laissée tomber. »

Aujourd'hui « pareil de » est incorrect. Corneille a bien écrit « pareil que ». (*Imit.*, I, 5.)

Peine

« Le roi... fit aussitôt publier un édit par lequel il défendait à toutes personnes de filer au fuseau, ni d'avoir des fuseaux chez soi, sur peine de vie. »

On disait jadis, indifféremment, sur ou sous peine de. La première de ces locutions est tombée hors d'usage. On la trouve dans le *Misanthrope* de Molière :

« On ne doit de rimer avoir aucune envie
Qu'on y soit condamné sur peine de la vie. »

« Sur peine de péché mortel », dit Pascal.

Pouille

« Il n'est point de pouille et d'injure
Que, de dépit et de courroux,
Elle ne dit au pauvre époux. »

(*Les Souhaits ridicules.*)

« Dire pouille » est hors d'usage. On n'emploie plus guère que « chanter pouille, chanter pouilles ».

Prier

« Il arriva que le fils du roi donna un bal et qu'il en pria toutes les personnes de qualité. Nos deux demoiselles (les sœurs de Cendrillon) en furent aussi priées. »

Prudence

« Elle fit toute chose avec tant de prudence,
Qu'il sembla que le ciel eût versé ses trésors
Avec encore plus d'abondance
Sur son âme que sur son corps. »

(*Griselidis.*)

Sens de : sagesse.

Récompense

« Moi, dit la cadette, je n'aurai que ma jupe ordinaire ; mais, en récompense, je mettrai mon manteau à fleurs d'or. » (*Cendrillon.*)

Par compensation. « L'on mange peu, l'on boit en récompense », dit La Fontaine.

Relever le prix

« Une dame aussi patiente
Que celle dont ici je relève le prix
Serait partout une chose étonnante. »

(*Griselidis*, Dédicace.)

Faire valoir, exalter. « Les livres saints, pour relever la sagesse de Salomon, mettent en opposition avec elle la sagesse des Orientaux. » (Diderot.)

Retirer

« Mais les moins délicats et les plus malheureux,
La voyant si maussade et si pleine d'ordure,
Ne voulaient écouter ni retirer chez eux
Une si sale créature. »

(*Peau d'Ane.*)

Donner retraite. « Le grand nombre d'étrangers qu'il retire chez lui. » (La Bruyère.)

Sauver

« Des lis son teint a la blancheur,
Et sa naturelle fraîcheur
S'était toujours sauvée à l'ombre des bocages. »

(*Griselidis.*)

Sauver au sens de « préserver ».

Si

« Je le crois bien, reprit la reine,
Si j'en prends à témoin votre amour véhément. »

(*Peau d'Ane.*)

Le « si », dans cette phrase, n'est point conditionnel ; il est adverbe et affirmatif. Hors d'usage aujourd'hui.

Succéder

« Les hommes ne connaissent pas ce qui leur convient, et sont plus heureux d'être conduits par la Providence, que si toutes choses leur succédaient selon qu'ils le désirent » (*Préface.*) Leur réussissaient : « Tout leur rit, tout leur succède. » (La Bruyère.)

Tort

« Ce pauvre enfant était le souffre-douleurs de la maison, et on lui donnait toujours le tort. » (*Le Petit Poucet.*)

Donner « le tort » ne se dit plus. Au XVIIe siècle, la locution était courante : « Gardez-vous bien de souffrir qu'il vous mette à son tour dans le tort », lit-on dans le *Télémaque* de Fénelon.

Vais (Je m'y en)

« Eh bien ! dit le Loup, je veux l'aller voir aussi ; je m'y en vais par ce chemin-ci, et toi par ce chemin-là. » (*Le Petit Chaperon rouge.*)

Mme de Sévigné : « Monsieur, je m'y en vais. »

Formule tombée hors d'usage — l'on dit : vas-y, j'y

vais — mais correcte. Il ne faut pourtant pas craindre de dire : Je m'y en vais, je m'y en allais, nous nous y en irions. L'impératif « va-t-y en » peut sembler bizarre, mais il est régulier. Voir Littré, t. I, p. 112, 3e colonne.

Vermeil doré

« Elles ne pouvaient assez admirer le nombre et la beauté des tapisseries, des lits, des sophas, des cabinets, des guéridons, des tables et des miroirs où l'on se voyait depuis les pieds jusqu'à la tête, et dont les bordures, les unes de glace, les autres d'argent et de vermeil doré, étaient les plus belles et les plus magnifiques qu'on eût jamais vues. » (*La Barbe-Bleue*). » — Aujourd'hui l'on dit simplement vermeil.

Vue

« La princesse s'éveilla, et, le regardant avec des yeux plus tendres qu'une première vue ne semblait le permettre : « Est ce vous mon prince? lui dit-elle ; vous vous êtes bien fait attendre. » (*La Belle au bois dormant.*)

Avec ce sens d'inspection d'une personne, d'une chose que l'on voit, le mot en question ne s'emploie guère aujourd'hui que dans la locution « à première vue ». — En tout cas, la formule employée par Perrault est excellente.

O.-K.

LE VERBE BASQUE

A M. Julien Vinson.

Cher Monsieur,

En répondant si promptement aux questions que je vous avais adressées dans mon anticritique, vous m'avez comblé de bonté ; voulez-vous m'en accabler en admettant quelques mots de réplique dans votre *Revue ?*

D'abord, j'ai à rectifier deux malentendus. Je ne « confonds » pas des formes telles que *eztakiñat* dans les formes de relation ; ce sont pour moi les seules auxquelles je donne ce nom (Bezugsformen), en prenant « relation » dans le sens de relation affective (gemüthlicher Bezug). Je les oppose, en termes exprès, aux « formes de relation » des autres basquisants, telles que *ezterro*, lesquelles j'appelle formes objectives (Zielformen). Voir mes *B. St.* I, 8. — Puis, loin d' « affirmer de nouveau mon droit d'appeler ' prétérit ' ce que vous appelez ' imparfait ', j'ai dit que je ne voulais pas y insister (« will ich nicht weiter verteidigen », *Zeitschr.*, p. 535). — Je n'ai rien à dire de nouveau à propos du passage de Goyhetche ; la querelle

dont il est l'objet, n'est qu' « une petite querelle », « une querelle de mots » — c'est notre avis à nous deux.

Restent les deux questions principales qui sont d'une nature tout à fait différente. L'une est une question intérieure de la linguistique basque, ce qui ne veut pas dire qu'on doive, en l'examinant, dédaigner les analogies présentées par d'autres langues. Il s'agit de l'origine des formes allocutives, sur laquelle vous partagez l'opinion de M. Van Eys. Comme je m'étais efforcé à réfuter celle-ci *in extenso* (*B. St.* I, 27-29), j'aurais bien voulu que vous eussiez discuté mes arguments. Ils appartiennent tant à la sémantique qu'à la phonologie. Je ne comprends pas trop bien quel rapport peut exister entre « l'idée diminutive, affectueuse, mignarde », exprimée par le mouillement, et l'allocution en général ; tout au plus pourrait-elle correspondre à l'allocution familière, mais alors il serait superflu d'ajouter au mouillement de la consonne initiale le pronom de seconde personne. Vous vous référez à certaines formes bas-navarraises dont j'avais parlé moi-même dans le sens opposé (*B. St.* I, 29 en haut). D'*eztakit*, « je ne le sais pas », on dérive la forme allocutive respectueuse : *eztakizut* ; en mouillant le *z*, on obtient une nuance caressante : *eztakichut*. Est-ce qu'il est bien probable que *eztakizut* aussi se soit formé au moyen d'un mouillement, oblitéré aujourd'hui ? Mais ce qui me paraît décisif, c'est que nous trouvons comme signe caractéristique des formes allocutives non seulement le mouillement, mais aussi et pour la plupart la pleine voyelle *i*. Maintenant, l'histoire des langues nous montre qu'il n'y a rien de plus fréquent que la fusion d'une consonne + *i* en consonne mouillée (par ex. *figlio* de *filius*), rien de plus rare que la diérèse d'une

consonne mouillée en consonne + *y* ou *i*; celle-ci ne se trouve guère que dans les emprunts faits par des langues qui ne possèdent pas de consonnes mouillées (c'est ainsi que votre *canaille* est devenu chez nous *kanalye*, *kanalχe* et même *kanaliχe*). Donc, si, dans les dialectes basques, je rencontre *ñeikek* à côté de *nieikek* (de *neike*), *chayok* à côté de *ziayok* (de *zayo*), etc., je n'hésite pas un moment à accorder la priorité aux formes qui ont l'*i*; il me semble presque impossible de déduire *najeunkek* de *ñeunkek*, *dik* de **dduk* (de *du*), etc. Je ne saurais accepter les conclusions que vous tirez de la place du mouillement ou de l'*i* dans les formes allocutives. Vous dites : « *ki* ou ses représentants précèdent (vous voulez dire : précèdent immédiatement) toujours le pronom régime indirect ». Pas toujours; cp. *d*-I-*eza*-ZU-*n*, « qu'il vous l'ait », *d*-I-*arama*-GU, « il nous le mène », *jatorku* pour **d*-I-*ator*-KU « il nous vient », etc. (*B. St.* I, 57 ss.). Ces formes à régime indirect ne présentent pas en ce qui concerne l'*i*, de différence d'avec les formes allocutives. Vous ne pouvez pas plus invoquer contre moi la place des pronoms; elle est en général la même dans les deux catégories de formes; p. ex. *diat*, « je l'ai (toi, homme) » et *dauat*, « je te l'ai », *lezaken*, « il le pourrait (toi, femme) » et *liezaken*, « il te le pourrait ». Mais il ne m'est pas permis d'entrer plus avant dans les détails; je ne ferais, du reste, que répéter ce que j'ai dit dans mon étude, je me résume donc en vous demandant : Si les formes allocutives et les formes à régime indirect de seconde personne ne diffèrent entre elles, en grande partie, que secondairement, et se présentent même, dans certains dialectes (*B. St.* I, 60), comme identiques, est-ce que je n'ai pas le droit de sou-

tenir que celles-là se sont détachées de celles-ci? Mais vous me répéterez encore que « le vocatif vous semble mieux indiqué que le datif éthique » parce que « les formes allocutives ont surtout pour but de préciser la personne de l'interlocuteur, d'attirer son attention, mais non de l'intéresser personnellement dans l'action ». Ici, à mon grand regret, notre désaccord est presque irrémédiable; car, selon moi, c'est précisément le datif qui a pour but d'attirer l'attention de l'interlocuteur (*B. St.* I, 8). Je ne nie pas que le vocatif puisse rendre le même service; mais, s'il s'agit d'intéresser l'interlocuteur personnellement dans l'action, cela se ferait plutôt par le vocatif que par le datif; cp. « ich gehe dir heute aufs Land » et « du, ich gehe heute aufs Land ». Je demande votre indulgence pour ces citations allemandes ; si je ne me trompe, ces manières de s'exprimer sont beaucoup plus fréquentes dans notre langage familier que dans le vôtre. Si, enfin, il s'agit de préciser la personne de l'interlocuteur, c'est le vocatif seul qui s'emploie, non pas le datif éthique, ni la forme allocutive non plus. Le vocatif est toujours emphatique ; on ne voit pas bien comment il pourrait se réduire à une consonne. Je me permets aussi de recommander à votre attention les exemples d'indubitable datif éthique que j'ai trouvés en basque (*B. St.* I, 59). — Vous ajoutez la remarque « que les formes allocutives sont extrêmement peu usitées en basque ». Quoique je les aie entendues très souvent à Sare, je ne veux pas contester votre autorité sur ce point. Seulement, s'il est bien sûr qu'autrefois la familiarité et, partant, le tutoiement ont été bien plus répandus qu'aujourd'hui, cela n'a rien à voir avec la solution du problème qui nous occupe.

L'autre question dépasse les limites du basque; elle s'étend sur le terrain le plus vaste; des principes généraux s'y trouvent être en jeu, et le choix de la terminologie y est moins indifférent qu'ailleurs. En combattant ma théorie passive, vous me remontrez qu' « il est pourtant incontestable que lorsqu'un verbe actif devient passif, le régime direct devient le sujet et le sujet passe à l'instrumental ». Mais c'est cela même que je prétends. Vous citez l'hindoustani : *bâdṣâh nê laṛki dêkhi*, « le roi a vu la jeune fille ». C'est mot pour mot la tournure que je retrouve dans le basque : *errege-k ikusi du neskatcha*. Selon vous, les Hindous « affirment bravement que *bâdṣâh nê* est un nominatif »; selon moi, les Basques font la même chose à l'égard d'*errege-k*. Et vous adoptez leur manière de voir en attribuant deux nominatifs à leur langue. Ces soi-disant nominatifs diffèrent absolument l'un de l'autre, quant à la forme et quant à la fonction; ils ne se confondent, ils ne se remplacent jamais; ce sont en réalité deux cas distincts, aussi bien distincts que le génitif et le datif. Si j'appelle *neskatcha* un nominatif, c'est parce que c'est la forme sans suffixe et celle qui avec le verbe intransitif correspond, sans que le moindre doute soit possible, au nominatif de nos langues : *neskatcha doha*, « la fille marche ». Mais alors, *neskatcha-k* n'est pas un nominatif, pas même un nominatif actif — un terme spécificatif ne serait pas à sa place ici — c'est tout simplement un actif. Cet actif a beaucoup d'affinité avec l'instrumental; il peut être substitué par lui : « il fut baptisé par Jean » : *bathaiatua izan zen Joanese-k* ou *bathaiatua izan zen Joanese-z* (c'est un peu comme si l'on disait en français : *il est haï par les grands* au lieu de *il est haï des grands*). Il serait beaucoup plus justifié de parler de deux instru-

mentaux que de parler de deux nominatifs en basque ; je ne verrais aucun inconvénient sérieux à appeler le cas en *z* « instrumental I. », et le cas en *k* « instrumental II. ». Dès que *errege-k* dans *errege-k ikusi du neskatcha* a pour moi le sens de « par le roi », je dois considérer *neskatcha* comme nominatif; la difficulté qui consiste à admettre pour la forme nue du substantif deux fonctions si différentes, comme celles du nominatif et de l'accusatif, a disparu. Le basque ne connaît pas l'accusatif; à ce que je vois, c'est votre opinion aussi ; mais est-ce qu'elle n'est pas un peu en contradiction avec l'hypothèse des deux nominatifs ? Je crois avoir donné maintenant une exposition assez claire de ma théorie dont la formule Aa Bb = Aa Ab Bb n'a été que la concentration un peu forte. Vous voyez, je ne saurais convenir que « l'existence des deux nominatifs soit un fait »; si vous ajoutez : « d'autres langues ont ces deux nominatifs », je dois rectifier ainsi, pour ma part : « d'autres langues ont un nominatif et un actif ». Et, comme le basque, ces langues n'ont pas d'accusatif, à moins d'une contamination de la tournure passive avec la tournure active. Je viens de terminer une étude sur le « caractère passif du verbe transitif dans les langues caucasiennes », et, dans un autre travail où j'examinerai la question de la parenté entre le basque et les langues khamitiques, je consacre un chapitre à des observations générales sur ce phénomène de passivité. J'espère que vous reviendrez à notre discussion, quand ces élucubrations auront vu le jour et auront eu le plaisir d'être parcourues par vous. Mais, dès à présent, je vous prierais de bien examiner si la divergence entre nos opinions est en effet aussi grande que vous semblez supposer. Moi, je parle de

deux cas, vous parlez de deux nuances d'un cas; admettons, pour un moment, qu'ici encore il n'y ait qu'une querelle de mots. Nous aurions donc des langues avec un seul nominatif et des langues avec deux nominatifs; c'est une différence qui ne se pourrait expliquer que par la manière différente de concevoir la racine verbale. Est-ce que, en fin de compte, votre nominatif actif avec le verbe transitif et votre nominatif passif avec le verbe intransitif ne se réduiraient pas, comme s'il s'agissait de deux équations, à mon verbe passif avec l'actif (l'instrumental) et mon verbe intransitif avec le nominatif? Vous me demandez: « peut-on admettre qu'une race ait été organisée d'une telle manière que sa langue ait eu à exprimer de prime abord l'action sous une forme passive? » Certainement: la plupart des linguistes l'admettent. L'altruisme et l'égoïsme n'y sont pour rien là-dedans; l'égoïste dirait: « moi, je l'ai battu », mais, en même temps, il dirait: « moi, j'ai été battu par lui ». La racine verbale est d'abord indifférente; *batt* n'est pas plus *battuere*, *battuens* que *battui*, *battutus*. Elle ressemble au substantif: des coups peuvent être des coups donnés ou des coups reçus. On trouverait facilement dans le langage des enfants des exemples à nous rendre palpable cette ambiguité. Mais, quel que soit notre point de vue vis-à-vis de l'*idée* passive ou active, inhérente à la racine verbale, nous devons bien nous garder de la confondre avec les *formes* passives ou actives du verbe. Vous me passerez, à cette occasion, un aveu un peu franc; je suis étonné de voir que ce que j'aime à nommer « le préjugé aryen » soit si fortement enraciné chez vous qui connaissez profondément plusieurs langues anaryennes. Est-ce qu'on « traite le basque d'une

façon si particulière », quand on arrive à le traduire dans des termes qui doivent paraître ridicules en français? Vous me demandez encore si j'expliquerais *iduzkia-k argitzen du mendian*, « le soleil brille dans la montagne » par cette tournure passive « par le soleil il est brillé par lui (mais cela est seulement sous-entendu) dans la montagne ». Bien sûr que j'en aurais le courage. Et, si vous aviez besoin d'une justification, je me rapporterais à la langue *oude* (une des langues caucasiennes septentrionales), où cette phrase aurait à se rendre d'une manière tout à fait analogue: *burγoi laχo beγe n χaš-ne-sta*, « montagne-sur soleil-par lumière lui fait ». On ne saurait qualifier *beγe-n* de nominatif actif; car ce cas en (*e*)*n* est en même temps un véritable instrumental. Comme *χaš-tesun*, « briller », « lumière-faire » vient de *χaš*, ainsi *argitzen* de *argi*. De ces verbes, « intransitifs pour nous et transitifs en basque et inversement », auxquels vous renvoyez d'une manière un peu vague pour invalider mes assertions, j'ai parlé tout au long (*B. St.* I, 39-46.)

Vous ne vous êtes pas trompé en voyant « à la base de ma théorie la méconnaissance de la fonction du nominatif actif ». Ce n'est qu'en second lieu que je m'appuie sur la position des éléments pronominaux dans le verbe. Vous demandez: « Que conclure de la place d'un élément formel dans le mot? » Mais comme vous dites en même temps « qu'il est permis de raisonner par analogies », je profiterai de cette permission, je montrerai au moyen d'autres langues la valeur de cet argument. Seulement, ce sera pour une autre fois. Maintenant je me contente de quelques remarques de détail. Vous dites: « A *zait*, il est à moi, devrait correspondre, non seulement *dut*, il est eu par moi,

mais encore toutes les formes transitives avec *t* final ». Non, par la simple raison que l'agent du verbe transitif (je n'ai jamais avancé que *da* et *du* soient « deux verbes intransitifs »), quand il appartient à la troisième personne, n'est pas indiqué. *Darot*, « il est eu à moi par lui » n'est donc littéralement que « il est eu à moi » ; *dakot* « il est eu à lui par moi » contient un élément pronominal de plus. Les deux formes dérivent de la même racine *du :*

da du (ki) t
cela avoir à moi
da (du) k(i) o t
cela avoir à lui moi

Vous ajoutez en passant que « les exemples ci-dessus (comme *dizkiot*, *diotzat*, *deiztot*, etc. « je les ai à lui ») justifient votre hypothèse, que *tz*, *zt*, *zk* sont de simples permutations phonétiques l'une de l'autre ». Mais l'identité de la signification ne suffit nullement à prouver l'identité des formes phonétiques. « Vous êtes » se dit dans les langues romanes : *estes*, *essets*, *sois*, *siete*, *sîntetsĭ*, et chacune de ces formes a un autre prototype. Dans la conjugaison basque, l'analogie joue un rôle encore plus important que dans la conjugaison romane.

Je laisse de côté certains problèmes qui sont aussi embarrassants pour la théorie active que pour la théorie passive. Vous êtes disposé à tirer des objections de tous les phénomènes dont celle-ci ne rend pas compte ; mais je n'ai pas prétendu qu'elle soit une panacée. En ce qui concerne la position des éléments pronominaux, il y a désaccord entre l'imparfait et le présent ; mais, quand même la

théorie passive ne fût pas applicable à l'imparfait, on n'aurait pas le droit de la repousser pour le présent. Dans les langues caucasiennes méridionales (le géorgien, le mingrélien, le souane), la construction change avec le temps : l'homme tue le serpent, *homo serpenti* ; l'homme tua le serpent, *ab homine serpens* ; l'homme avait tué le serpent, *homini serpens*.

C'est pour ainsi dire au vol que j'ai écrit ces lignes ; je n'ai plus le temps de retoucher mon pauvre français ni de penser à un épilogue élégant. Comme, de votre propre aveu, vous ne demandez qu'à être convaincu, j'ai fait de mon mieux pour vous convaincre ; car la satisfaction que me donnent les résultats de mes études basques, resterait incomplète, s'ils n'obtenaient pas l'approbation du maître.

Bien à vous.

Hugo SCHUCHARDT.

Graz, 5 avril, 1895.

Je répondrai à M. Schuchardt, avec tout le soin nécessaire, dans un prochain numéro. — J. V.

BIBLIOGRAPHIE FOLK-LORIQUE

LE CABINET DES FÉES

Tous les amateurs de contes populaires connaissent cette intéressante collection dont le mérite littéraire est incontestable. L'éditeur ou le compilateur qui l'a formée — Ch.-J. Mayer — ne s'est guère préoccupé de ce qui pouvait être vraiment populaire et spontané dans les contes qu'il réunissait, mais il est certain que les récits où l'imagination et la fantaisie jouent le plus grand rôle ont au moins un fonds réel, qu'ils procèdent plus ou moins inconsciemment des contes d'enfants, des histoires de bonnes femmes et des vieilles traditions que les générations successives se transmettent fidèlement.

Publiée de 1785 à 1786, la collection, qui devait comprendre 30 volumes, en a formé 36. Il y a eu deux éditions, l'une in-8° et l'autre in-12 ; la première est illustrée de gravures de Marillier, trois par volumes, la seconde est sans figures ; le contenu de chaque volume est le même dans les deux éditions. L'édition in-8° porte le titre suivant : « LE CABINET | *DES FÉES* | OU | COLLECTION CHOISIE | DES CONTES DE FÉES, | ET AUTRES COTNES MERVEILLEUX, | *Ornés de figures.* | = | TOME ... | (fleuron) | A AMSTERDAM, | *Et se trouve à Paris*, | RUE ET HOTEL SERPENTE, | = | M.DCC.LXXXV (ou LXXXVI) ». L'édition in-12 est intitulée : « LE CABINET |

DES FÉES, | *OU* | COLLECTION CHOISE | *DES CONTES DES FÉES*, | ET AUTRES CONTES MERVEILLEUX. | = | TOME ... | = |(vignette) | A GENÈVE, | chez Barde, Mauget et Cie, | imprimeurs-libraires, | *Et se trouve à Paris*, | chez Cuchet, libraire, rue et hôtel Serpente. | = | M.DCC.LXXXV (ou LXXXVI). » Voici la description des 37 volumes :

I. 1785, (iv)-8-xvj-434 p. : f. titre et titre, prospectus, vie de Ch. Perrault, *Contes* de Perrault, *Nouveaux contes* par Mme de Murat ; — II. 1785, (iv)-536 p. : *Contes des Fées* et *les Fées à la mode*, par Mme d'Aulnoy ; — III. 1785, (iv)-527 p. : suite de Mme d'Aulnoy ; — IV. 1785, (iv)-450 p. : suite de Mme d'Aulnoy ; — V. 1785, (iv)-463 p. : *Illustres fées*, par Mme d'Aulnoy ; *La tyrannie des fées détruite*, par Mme d'Auneuil ; *Contes moins contes que les autres*, par Preschac ; — VI. 1785, (iv)-400 p. : *Contes* de Mlle de la Force ; *Les Chevaliers errants* et *le Génie familier*, par Mme d'Auneuil ; — VII. 1785, viij-447 p. : les *Mille et une nuits* (trad. de Galland) ; — VIII. 1785, (iv)-455 p. : suite des *Mille et une nuits* ; — IX. 1785, (iv)-508 p. : suite des *Mille et une nuits* ; — X. 1785, (iv)-543 p. : suite des *Mille et une nuits* ;

XI. 1785, (iv)-479 p. : suite des *Mille et une Nuits* ; — XII. 1785, (iv)-462 p. : *La tour ténébreuse* et *les jours lumineux*, par Mlle Lhéritier ; les *Aventures d'Abdalla* ; — XIII. 1785, (iv)-452 p. ; suite d'*Abdalla* ; — XIV. 1785, viij-491 p. : les *Mille et un jours*, trad. par Petis de la Croix ; — XV. 1785, vj-502 p. : suite des *Mille et un jours* ; — XVI. 1785, vj-402 p. : *Contes turcs* et *Voyages de Zulma* ; — XVII. 1785, xij-436 p. : *Bidpaï et Lokman* ; — XVIII. 1785, (iv)- 448 p. : suite de *Bidpai et Lokman* ; *Fables et contes* de Fénelon ; *Boca*, par Mme Husson ; — XIX.

1785, (iv)-484 p. : *Contes chinois*, par Gueulette ; *Florine* ; — XX. 1785, (vj)-448 p. : *Contes* de Hamilton ;

XXI. 1786, (iv)-508 p. : les *Mille et un quarts d'heure*, par Gueulette ; — XXII. 1786, (iv)-432 p. : suite des *quarts d'heure* ; *Les sultanes de Guzarate* ; — XXIII. 1786, (iv)-478 p. : suite des *Sultanes* ; — XXIV. 1786, (iv)-516 p. : *Contes*, par Mme Lévêque ; *Féeries nouvelles*, par M. de Caylus ; — XXV. 1786, viij-559 p. : suite des *Féeries*, *Contes orientaux* et *Cadichon*, par M. de Caylus ; *Contes des fées*, par Paradis de Moncrif ; — XXVI. 1786, (iv)-497-4 p. : *La reine Fantasque*, de Jean-Jacques Rousseau ; *La belle et la bête*, par Mme de Villeneuve ; *Veillées de Thessalie*, par Mlle de Lussan ; prospectus du *supplément* ; — XXVII. 1786, iv-492 p. : suite des *Veillées de Thessalie* ; *Le Prince Titi*, par S. Hyacinthe ; — XXVIII. 1786, (iv)-390 p. : suite du *Prince Titi* ; — XXIX. 1786, iv-454 p. : avis ; vie de Horam ; *Contes des génies*, par Morrell ; — XXX. 1786, (iv)-452 p. : suite des *Contes des génies* ;

XXXI. 1786. (iv)-426 p. : *Funestine*, par Beauchamps ; *Nouveaux contes des fées* ; *Le loup galleux* (*sic*) ; — XXXII. 1786, xv-415 p. : *Les soirées brètonnes*, par Gueulette ; *Contes* de Mme de Lintot ; *Zéloïde*, de Moncrif ; — XXXIII, 1786, xij-372 p. : *Contes choisis*, de Mlle de Lubert ; *Nourjahad* ; — XXXIV. 1786, (iv)-458 p. : *Contes choisis*, de M. Pajon ; *Bibliothèque* des Fées et des Génies, par l'abbé de La Porte ; — XXXV. 1786, xj-444 p. : *Minet bleu et Louvette*, par Mme Fagnan ; *Acajou et Zirphile*, par Duclos ; *Aglaé et Nabotine*, par Coypel ; *Contes des fées*, par Mme Leprince de Beaumont ; *Le prince Désiré*, par Sélis ; *Contes choisis* divers ; — XXXVI. 1786, (iv)-443 p. : *Don Sylvio de Rosalva*, par Wieland, trad. par Mme d'Ussieux ; — XXXVII. 1786,

416 p. : Discours préliminaire sur l'origine des contes de fées, notice des auteurs qui ont écrit dans le genre des contes de fées, liste des ouvrages qui composent le *Cabinet des fées*.

De l'édition in-12 je n'ai vu que deux volumes, le VIe et le XIIIe; ils contiennent les mêmes matières que les volumes in-8° correspondants, mais ils ont respectivement 440 et 488 p.

On sait que le *Cabinet des fées* a été compilé par un littérateur bien connu du dernier siècle, qui se qualifiait lui-même de « pensionné du comte de Vergennes », Ch.-J. Mayer, né à Toulon le 2 janvier 1751 et mort en 1825. Il indique dans le XXXVIIe volume les sources où il a puisé. La *dissertation* qui commence ce volume affirme d'abord que les *contes* « n'existeroient point chez une nation qui auroit rejeté le merveilleux », que « le merveilleux tient à l'ignorance », enfin qu' « un fait bien éclairci par les contemporains, abandonné à la tradition populaire, acquiert, après une longue succession, tous les caractères de l'imagination des conteurs ». Il expose ensuite que les fables et apologues, les contes, — si fort prisés au moyen âge — reprirent faveur au déclin du règne de Louis XIV, quand le vieux roi tomba dans une dévotion étroite et sévère, quand Mme de Maintenon gouvernait la cour et la ville, quand la révocation de l'Édit de Nantes amena la création de la censure, qui n'était qu'une forme de l'inquisition ; on se rejeta sur « ce genre », faute de mieux. Perrault et ses imitateurs ne firent qu'arranger les vieux contes du peuple ; plus tard, on en fit de toutes pièces avec plus ou moins de succès et de goût ; mais le mouvement littéraire et philosophique du

XVIIIe siècle devait, sans la supprimer entièrement, réduire à de justes proportions la littérature fantaisiste, imaginative et allégorique.

Quoi qu'il en soit de cette théorie, il m'a paru que les amateurs de Folklore, aujourd'hui que les études scientifiques ont étendu jusque-là leur domaine, aimeraient à savoir exactement ce que contient le grand recueil de Mayer et j'ai cru leur être agréable en leur offrant une table générale du *Cabinet des fées* ; j'y joins la liste des gravures et la table par noms d'auteurs. J'ajoute quelques notices bio- et bibliographiques.

Paris, le 12 mai 1895.

Julien Vinson.

TABLE GÉNÉRALE

DU CABINET DES FÉES

* Abdallah (aventures d') XII, 281 ; XIII, 1.
* Acajou et Zirphile [Duclos], XXXV, 19.
Adroite princesse (l') [Perrault], I, 78.
Agatie [Mme d'Aulnoy], V, 263.
Aglaé ou Nabotine [Coypel], XXXV, 75.
* Ahmed et Pari-banou [Mille et une nuits], XI, 274.
Aïeux (les) ou le mérite personnel [Moncrif], XXV, 489.
* Aladin ou la lampe merveilleuse [Mille et une nuits], X, 328.
Ali-baba ou les quarante voleurs [Mille et une nuits], XI, 113.
* Ali-cogia [Mille et une nuits], XI, 182.
Alidor et Thersandre [Moncrif], XXV, 494.
Alphinge ou le singe vert, XXXI, 271.
Ames (les), XXXV, 389.
Ames rivales (les) [Moncrif], XXV, 523.
Anguillette [Mme de Murat], I, 249.
Aphranor et Bellanire, XXXIV, 243.
Ardostan, XXXV, 280.
Aurore et Aimée [Mme Leprince], XXXIV, 175.
* Aveugle (l') et son chien, XXXV, 344.

* L'astérisque indique que le conte est accompagné de figures. Les noms de recueils sont en italique.

Baba-Abdalla [Mille et une nuits], XI, 9.
Babiole [Mme d'Aulnoy], III, 51.
* Barbe-Bleue (la) [Perrault], I, 9.
Beder [Mille et une nuits], IX, 381.
* Bélier (le) [Hamilton], XX, 1.
Belle (la) au bois dormant [Perrault], I, 17.
Belle (la) aux cheveux d'or [Mme d'Aulnoy], II, 39.
* Belle-belle [Mme d'Aulnoy], IV, 1.
Belle (la) et la bête [Mme de Villeneuve], XXVI, 27.
Belle (la) Hermine et le prince Colibri [Caylus], XXIV, 497.
Bellinette, XXXI, 369.
Bellotte et Laidronnette [Mme Leprince], XXV, 215.
Bibliothèque des fées et des génies [par l'abbé de la Porte], XXXIV, 207.
* Biche (la) au bois [Mme d'Aulnoy], III, 349.
*3 *Bidpaï et Lokman*, XVII, 1.
* Blanche-Belle, V, 1.
Bleuette et Coquelicot [Caylus], XXIV, 391.
* Boca ou la vertu récompensée [Mme Lemarchand], XVIII, 327.
Bonheur (le) des moineaux [Mme de Murat], I, 401.
* Bonne (la) femme [Mlle de la Force], VI, 166.
Bonne (la) petite souris [Mme d'Aulnoy], II, 353.
Bozabdab, XXXV, 326.
Buisson (le) d'épines fleuries, XXXI, 239.
* Cadichon [Caylus], XXV, 389.
Cendrillon [Perrault], I, 40.
Chat (le) botté [Perrault], I, 32.
Chatte (la) blanche [Mme d'Aulnoy], III, 454.
Chevalier (le) Fortuné, *voyez* Belle-Belle.

* Chevaliers (les) errants [Mme d'Auneuil], VI, 203.
Codabad [Mille et une nuits], X, 119.
Cogia-Hassan [Mille et une nuits], XI, 56.
Contes des Fées (les) [Mme d'Aulnoy], II, 376, 419, 471, 535 ; III, 50, 143, 162.
* *Contes* de Fénelon, XVIII, 21.
* *Contes chinois* [Gueulette], XIX, 1.
Contes des Fées [Mme Leprince de Beaumont], XXXV, 109.
*ô *Contes des Génies* [Morrell], XXIX, 1 ; XXX, 1.
**Contes orientaux* (Nouveaux) [Caylus], XXV, 1.
Corniche et Toupette, XXXIV, 381.
Dauphin (le) [Mme d'Aulnoy], IV, 371.
Deux sœurs (les) jalouses de leur cadette [Mille et une nuits], XI, 387.
* Dom Gabriel Ponce de Leon [Mme d'Aulnoy], II, 381, 447, 504 ; III, 18.
Don Fernand de Tolède [Mme d'Aulnoy], III, 95, 143, 213.
Dons (les) [Caylus], XXIV, 291.
Dons (les) des Fées [Moncrif], XXV, 461.
* Don Silvio de Rosalva [Wieland, trad. Mme d'Ussieux], XXXVI, 7.
* Dormeur (le) éveillé [Mille et une nuits], X, 174.
Enchantement (l') impossible [Caylus], XXIV, 447.
Enchanteur (l') [Mlle de la Force,] VI, 49.
Enchanteur (l') [Pajon], XXIV, 29.
Epreuve (l') ou Améide, XXXV, 433.
* Eritzine et Parelin [Pajon], XXXIV, 7.
Favori (le) des Fées, V, 107.
* Fée (la) des Grandeurs [Mme d'Aulnoy], VI, 310.
Fée (la) des Plaisirs [Mme d'Aulnoy], VI, 351.
Féeries nouvelles [Caylus], XXIV, 103.

Fées (les) [Ch. Perrault], I, 5.
Féradir, XXXV, 418.
Finette Cendron [d'Aulnoy], II, 472.
Finette, *voy.* l'adroite Princesse.
* Fleur d'Épine [Hamilton], XX, 163.
* Florine ou la belle Italienne, XIX, 369.
* Fortunée [Mme d'Aulnoy], III, 1.
Fortunio, V, 48.
* Funestine [Beauchamps], XXXI, 5.
* Ganem (Mille et une nuits), X, 1.
Génie (le) familier [Mme d'Auneuil], VI, 361.
Gentilhomme bourgeois (le nouveau) [Mme d'Aulnoy], III, 411, 517 ; IV, 79, 167, 267, 355, 428.
* Gracieuse et Percinet [Mme d'Aulnoy], II, 1.
Grenouille (la) bienfaisante [Mme d'Aulnoy], III, 309.
Griselidis [Perrault], I, 119.
Haroun-al-Raschid [Mille et une nuits], XI, 1.
Heureuse peine (l') [Mme de Murat,] I, 403.
Incarnat, blanc et noir, XXXI, 233.
Isle (l') de la Liberté [Moncrif], XXV, 476.
Isle (l') inaccessible, V, 169.
Isthérie [Mme d'Aulnoy], VI, 365.
Jeannette ou l'indiscrétion [Caylus], XXV, 445.
Jeune et belle [Mme de Murat], I, 306.
Joliette [Mlle Leprince], XXXV, 195.
Jupiter justifié, XXXV, 371.
Kadour, XXXI, 287.
* *Lokman et Bidpaï*, XVII, 1 ; XVIII, 1.
*4 Loup (le) galleux (*sic*), XXXI, 343.
Médecin (le) de Satin, XXXI, 305.
* Merveilleux et Charmante, XXXIV, 273.

* Mignonnette [Caylus], XXIV, 415.
*15 *Mille et une nuits (les)*, VII à XI.
*6 *Mille et un jours (les)*, XIV et XV.
*5 *Mille et un quarts d'heure (les)* [Gueulette]; XXI et XXII.
Minet-bleu et Louvette [Mme Fagnan], XXXV, 3.
Mirzah, XXXV, 303.
Mouton (le) [Mme d'Aulnoy], II, 420.
Nahamir, XXXV, 333.
Nain (le) jaune [Mme d'Aulnoy], III, 107.
Navire (le) volant, XXXI, 191.
Nonchalante et Papillon [Caylus], XXIV, 302.
Noureddin [Mille et une nuits], IX, 233.
* Nourjahad, XXXIII, 257.
Oiseau (l') bleu [Mme d'Aulnoy], II, 62.
Oranger (l') et l'abeille [Mme d'Aulnoy], II, 304.
Palais (le) de la vengeance [Mme de Murat], I, 344.
Palais (le) des Idées [Caylus], XXIV, 343.
Parfait (le) amour [Mme de Murat], I, 201.
Pays (le) des délices [Mlle de la Force], VI, 127.
* Peau d'âne [Perrault], I, 152.
Pêcheur (le) et le Voyageur [Mme Leprince], XXXV, 188.
Perroquet (le), XXXI, 179.
Persinette [Mlle de la Force], VI, 36.
Petit (le) Chaperon rouge [Perrault], I, 1.
* Petit (le) Poucet [Perrault] I, 63.
* Petite (la) grenouille verte, XXXI, 155.
* Pigeon (le) et la Colombe [Mme d'Aulnoy], IV, 91.
* Plus belle que fée [Mlle de la Force], VI, 1.
Prince (le) Arc-en-ciel, XXXI, 329.
Prince (le) Charmant [Mme Leprince], XXXV, 145.
Prince (le) Chéri [Mme Leprince], XXXV, 111.

Prince (le) Courtebotte et la Princesse Zibeline [Caylus], XXIV, 105.
Prince (le) curieux [Mme d'Aulnoy], V, 337.
Prince (le) de Mauritanie [Mme d'Aulnoy], VI, 284.
Prince (le) de Numidie [Mme d'Aulnoy] VI, 276.
* Prince (le) des Aigues-marines [Mme l'Évêque], XXIV, 1.
* Prince (le) des Feuilles [Mme de Murat] I, 368.
* Prince (le) Désir et la Princesse Mignonne [Mme Leprince], XXXV, 165,
Prince (le) Désiré [Sélis], XXXV, 231.
Prince (le) Elmédor de Grenade [Mme d'Aulnoy], VI, 222.
Prince (le) fatal et le Prince Fortuné [Mme Leprince], XXXV, 131.
* Prince (le) glacé et la Princesse étincelante [Mlle de Lambert], XXXIII, 105.
Prince (le) Guerini, V, 72.
Prince (le) Invisible [Mme l'Évêque], XXIV, 57.
Prince (le) Lutin [Mme d'Aulnoy], II, 122.
* Prince (le) Marcassin [Mme d'Aulnoy], IV, 395.
* Prince Muguet (le) et la Princesse Zaza [Caylus], XXIV, 193.
Prince (le) Périnet, XXXI, 205.
Prince (le) Roger, V, 30.
Prince (le) Sincer [Mme de Lintot], XXXII, 206.
Prince (le) Spirituel [Mme Leprince], XXXV, 206.
*4 Prince (le) Titi [S. Hyacinthe], XXVII, 327 ; XXVIII, 1.
Prince (le) Zeyn Alasnan [Mille et une nuits], X, 87.
Princesse (la) Belle-Étoile [Mme d'Aulnoy], IV, 179.
* Princesse (la) Camion [Mlle de Lubert], XXXIII, 184.
Princesse (la) Carpillon [Mme d'Aulnoy], III, 229.
Princesse (la) couronnée par les fées, V, 141.

Princesse (la) Deryabar [Mille et une nuits], X, 135.
Princesse (la) Léonice, V, 293.
* Princesse (la) Lionnette et le Prince Coquerico [Mlle de Lubert], XXXIII, 1.
Princesse (la) Lumineuse [Caylus], XXIV, 359.
* Princesse (la) Minon-Minette et le Prince Souci, XXXIV, 211.
Princesse (la) Minutie et le roi Floridor [Caylus], XXIV, 485.
Princesse (la) Moustelle et le prince Ananas, XXXIV, 345.
Princesse (la) patientine [Mme d'Aulnoy], VI, 379.
Princesse Pimprenelle (la) et le Prince Romarin [Caylus], XXIV, 247.
* Princesse (la) printanière [Mme d'Aulnoy], II, 185.
Princesse (la) Rosette [Mme d'Aulnoy], II, 222.
Princesse (la) Zamée [Mme d'Aulnoy], VI, 206.
Puissance (la) d'amour [Mlle de la Force], VI, 141.
* Quatre (les) facardins [Hamilton], XX, 291.
* Quiribirini, V, 123.
Rameau (le) d'or [Mme d'Aulnoy], II, 249.
Reine (la) des Fées [Preschac], V, 419.
Reine (la) des Fleurs, V, 91.
* Reine (la) Fantasque [J.-J. Rousseau], XXVI, 1.
* Ricdinricdon [Mlle L'Héritier], XII, 25.
Riquet à la houppe [Perrault], I, 51.
Roi (le) magicien, V, 14.
Rosanie [Caylus], XXIV, 179.
* Robe (la) de Sincérité [Mlle Lhéritier], XII, 133.
Roxane, XXXV, 226.
Sans parangon [Preschac], V, 357.
* Serpentin (le) vert [Mme d'Aulnoy], III, 163.

Sidi-Nouman [Mille et une nuits], XI, 31.
* Soirées (les) bretonnes [Gueulette], XXXII, 1.
Songe merveilleux (le), XXXV, 403.
Souhaits (les), XXXV, 265.
Souhaits (les) ridicules [Perrault], I, 193.
*[4] Sultanes (les) de Guzarate, contes mogols [Gueulette], XXII, 218 ; XXIII, 1.
* Sultane (la) de Perse, XVI, 1.
Sultane (la) Validé [Mme d'Aulnoy], VI, 375.
Supercherie (la) malheureuse, V, 152.
Tendrebrun et Constance [Mme de Lintot], XXXII, 264.
* Timandre et Bleuette [Mme de Lintot], XXXII, 145.
Tourbillon [Mlle de la Force], VI, 78.
Tourlon et Rinette [Caylus], XXIV, 219.
Tour (la) ténébreuse [Mlle l'Héritier], XII, 1, 126, 278.
Trois épreuves (les), XXXV, 239.
Trois (les) fils d'Hali Bassa de la mer [Pajon], XXXIV, 103.
* Tyrannie (la) des Fées détruite [Mme d'Auneuil], V, 183.
*[3] *Veillées (le) de Thesalie* [Mlle de Lussan], XXVI, 217; XXVII, 1.
Vert et Bleu [Mlle de la Force], VI, 103.
Veuve (la) et ses deux filles [Mme Leprince], XXIV, 157.
Voyageuses (les) [Moncrif], XXV, 503.
* Voyages de Zulma, XVI, 239.
Zalmayde [Mme d'Aulnoy], VI, 246.
* Zélaide et Amanzarifdine [Moncrif], XXXII, 275.

TABLE DES GRAVURES

I, p. 15 — La Barbe-Bleue.
70 — Le Petit-Poucet.
190 — Peau d'âne.
II, p. 7 — Gracieuse et Percinet.
212 — La Princesse Printanière.
406 — Don Gabriel Ponce de Léon.
III, p. 1 — Fortunée.
189 — Serpentin vert.
401 — La Biche au Bois.
IV, p. 8 — Belle-Belle.
165 — Le Pigeon et la Colombe.
351 — Le Prince Marcassin.
V, p. 11 — Blanche-Belle.
127 — Quiribirini.
233 — La Tyrannie des Fées détruite.
VI, p. 16 — Plus belle que Fée.
168 — La Bonne Femme.
337 — Les Chevaliers errants (la Fée des Grandeurs).
VII, p. 20
141
293
VIII, p. 4
p. 150
278
IX, p. 24
106
325
} Mille et une Nuits.

X, p. 9 — Ganem.
205 — Le Dormeur éveillé.
365 — Aladin.
XI, p. 5 — Haroun-al-Raschid.
273 — Le Cheval enchanté.
382 — Ahmed et Paribanou.
XII, p. 26 — Ricdinricdon.
222 — La Robe de sincérité.
314
XIII, p. 65 } Aventures d'Abdalla.
193
401
XIV, p. 16
176
303
XV, p. 7 } Mille et un jours.
190
338
XVI, p. 9 } La Sultane de Perse.
147
337 — Voyages de Zulma.
XVII, p. 33
227
322 } Fables de Bidpaï et Loqman.
XVIII, p. 32
215 — Contes de Fénelon.
356 — Boca ou la vertu récompensée.
XIX, p. 21 } Contes chinois.
282
379 — Florine ou la belle Italienne.
XX, p. 115 — Le Bélier.

XX, p. 188 — Fleur d'Épine.
374 — Les Quatre Facardins.
XXI, p. 30
142
366 } Mille et un quarts d'heure.
XXII, p. 22
152
298
XXIII, p. 23
175 } Les Sultanes de Guzarate.
423
XXIV, p. 4 — Le Prince des Aigues-Marines.
222 — Le Prince Muguet et la princesse Zaza.
435 — Mignonnette.
XXV, p. 11
145 } Nouveaux Contes orientaux.
438 — Cadichon.
XXVI, p. 20 — La Reine Fantasque.
229
430
XXVII, p. 28 } Les Veillées de Thessalie.
173
337
XXVIII, p. 7
246 } Le Prince Titi.
328
XXIX, p. 74
148
334
XXX, p. 11 } Contes des Génies.
191
364

XXXI, p. 25 — Funestine.
166 — La petite grenouille verte.
349 — Le Loup galleux.
XXXII, p. 11 — Les Soirées bretonnes.
169 — Timandre et Bleuette.
329 — Zelaïde et Amanzarifdine.
XXXIII, p. 4 — La Princesse Lionnette.
189 — La Princesse Camion.
268 — Nourjahad.
XXXIV, p. 31 — Eritzine et Farelin.
221 — La Princesse Minon-Minette.
280 — Merveilleux et Charmante.
XXXV, p. 35 — Acajou et Zirphile.
169 — Le Prince Désir.
363 — L'Aveugle et son chien.
XXXV, p. 41, 150, 265 — Don Silvio de Rosalva.

TABLE DES AUTEURS ET TRADUCTEURS

Aulnoy (Mme d'), [1650-1705] ; tomes D à V.
Auneuil (Mme d'), [....-1700] ; t. V, 183 VI, 203, 361.
Beauchamps (P. F. Godard de), [1689-1761] ; t. XXXI, p. 1.
Caumont de la Force (Mlle Rose de), [1650-1724] ; t. VI, p. 1.
Caylus (le Comte de), [1692-1765] ; t. XXIV et XXV.
Coypel (Charles Antoine), [1694-1752] ; t. XXXV, p. 75.
Duclos, [1704-1772] ; t. XXXV, p. 19.
Fagnan (Mme), [1705-1770] ; t. XXXV, p. 3.

Fénelon, [1651-1715]; t. XVIII, p. 215.
Force (Mlle de la), *voy.* Caumont de la Force.
Galland (Antoine), [1646-1715]; t. VII à XI, XVII et XVIII.
Gueulette, [1683-1766]; t. XIX, XXI à XXIII, et XXXII.
Hamilton (le Comte de Grammont), [1646-1720]; t. XX.
Husson (Mme), s'était attribué une œuvre de Mme Lemarchand (*voy.* Lemarchand).
La Force (Mlle de), *voy.* Caumont de la Force.
La Porte (l'abbé de), [1713-1779]; t. XXXIV, p. 207.
Lemarchand (Mme), [1703-1754]; t. XVIII, p. 327.
Leprince de Beaumont (Mme), [1711-1750]; t. XXXV.
Lévêque (Mme), [1703-1743]; t. XXIV.
Lhéritier (Mlle), [1664-1734]; t. XII.
Lintot (Mlle de), [1702-1750]; t. XXXII, p. 145.
Lubert (Mlle de), [1706-1750]; t. XXXIII.
Lussan (Mlle de), [1682-1758]; t. XXVI, p. 217 et XXVII, 1.
Moncrif (Paradis de), [1687-1770]; t. XXV, p. 461 et XXXII, 275.
Morell, pseud., *voy.* Ridley.
Murat (Mme de), [1670-1716]; t. I, p. 201.
Pajon (Henri), [1707-1776]; t. XXXIV.
Perrault (Charles), [1628-1703]; t. I.
Pétis de La Croix, [1653-1713]; t. XIV et XV.
Preschac (de) [1647-1719]; t. V, p. 357.
Ridley (Jacques) [1698-1765]; t. XXIX et XXX.
Rousseau (J.-J.) [1712-1778]; t. XXVI, p. 1.
Saint-Hyacinthe (H. C. Th. de), [1681-1746]; t. XXVII, p. 327.
Sélis, [1737-1802]; t. XXXV p. 231.

Ussieux (Mme d'), [1755-1788] ; t. XXXVI.
Villeneuve (Mme de), [1691-1755] ; t. XXVI, p. 27.
Wieland, [1733 1813] ; t. XXXVI.

On sait qu'il a été publié à Genève, en 1788 et 1789, quatre volumes supplémentaires qui portent les nos XXXVIII à XLI. Ils contiennent une prétendue *Suite aux Mille et une Nuits*, traduite par Dom Chavis et Cazotte. On y trouve douze gravures, savoir : t. XXXVIII, p. 46, 198, 288 ; t. XXXIX, p. 27, 160, 282 ; t. XL, p. 34, 120, 180 ; t. XLI, p. 35, 107, 272.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES PREMIÈRES ÉDITIONS DES OUVRAGES

1677 } de Preschac. *Paris*. in-12.
1718 }
1680 } Ch. Perrault. *Paris*, Barbin, in-12.
1697 }
1698. Mme d'Aulnoy, *Paris*, Barbou, 4 vol. in-12.
1698. Mme de Murat. *Paris*, 4 vol. in-12.
1704-1708. Galland. *Paris*, 12 vol. in-12.
1705. Fénelon. *Paris*, in-12.
1705. Mlle Lhéritier. *Paris*, Barbin, in-12.
1713. Hamilton. *Paris*, in-12.
1714. Moncrif. *Paris*, in-12.
1715. Gueulette. *Paris*, in-12.
1721. Coypel. *Paris*, in-12.
1727. Mme de Lambert. *Paris*, in-12.

1731. Mlle de Lussan. *Paris*, 4 vol. in-12.
1735. Saint-Hyacinthe. *Paris*, Pissot, 3 vol. in-12.
1735. Mme de Lintot. *Paris*, Didot, in-12.
1737. Mlle de Caumont de la Force. *Paris*, in-12.
1737. Beauchamps. *Paris*, in-12.
1739. J.-J. Rousseau. *Paris*, in-12.
1743. Mlle de Lubert. *Paris*, in-12.
1744. Duclos. *Paris*, in-12.
1744. Mme de Villeneuve. *Paris*, in-12.
1745. De Caylus. *Paris*, in-12.
1746. Pajon. *Paris*, in-12,
1756. Lemarchand. *Paris*, Duchesne, in-12.
1757. Mme Leprince. *Paris*, 4 vol. in-8.
1761. Sélis. *Paris*, in-12.
1765. L'abbé de la Porte. *Paris*, Duchesne, 2 vol. in-12.
1767. Ridley (Morrell). *Amsterdam*, 3 vol. in-12.
1768. Fagnan. *Paris*, in-12.
1769. Wieland. *Dresde*, Walther, 2 vol. pet. in-8.

FRAGMENT D'UN DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE

DE LA LANGUE BASQUE

Nous demandons au public la permission de lui offrir aujourd'hui le premier fragment d'un dictionnaire étymologique de la langue basque, commencé depuis bien des années déjà. Nous nous occupons spécialement du dialecte bas-navarrais tel que le donne l'excellent *Vocabulaire de mots basques bas-navarrais*, publié en 1856, à Bayonne, par M. Salaberry (d'Ibarolles). On pourra juger, par le présent article, de l'énorme quantité d'emprunts faits par le langage des montagnards pyrénéens au latin et aux idiomes romans.

Si le dialecte bas-navarrais ne peut passer pour aussi pur, aussi primitif de forme que le guipuscoan, du moins, il a le mérite d'être parlé exclusivement en France et par des compatriotes.

Nous ne nous sommes pas fait faute de signaler les rapports lexicographiques qu'offre le basque avec des langages appartenant à des familles absolument différentes, lors même qu'ils nous ont fait l'effet d'être absolument fortuits. N'oublions pas qu'il s'agit ici d'un idiome dont les origines demeurent bien mystérieuses et qui, dans le cours de

sa longue existence, a pu faire plus d'un emprunt aux nations des contrées les plus éloignées.

Nous marquons par un * les mots qui ne se trouvent pas dans le vocabulaire de Salaberry.

A, première lettre de l'alphabet.

A, article final ; ex. : GIZON, « homme » et GIZONA, « l'homme » — MENDI, « montagne » et MENDIA, « la montagne ». La forme primitive de cet article serait, d'après certains auteurs, AR, d'où les formes génitive et relative définies AVEN, AVI. Son sens original a dû être celui d'un pronom relatif et correspondait à nos expressions « ce qui, quod » ; aussi suffit-il parfois à former un nouveau substantif qui ne pourrait pas, pour ainsi dire, exister à l'état indéfini ; ex. : BURUKOA, « le bonnet », litt. « quod pro capite » de BURUO, « caput », tandis que le prolatif indéfini BURUOKO ne se prendrait guère dans le sens de bonnet et voudrait dire simplement « pro capite ». Les affinités déjà signalées entre les pronoms de l'euskara, des dialectes chamitiques du nord de l'Afrique et des langues algiques de l'Amérique du Nord, nous engagent à signaler ici la ressemblance de ce *a* final du basque et le hadendoa (dialecte d'Abyssinie) *A*, *wa* ; « ce, celui », aussi bien qu'avec le piéganew (dialecte Pied-Noir du nord de l'État de Montana, États-Unis) *a*, *a-w*, « il, lui », comme par exemple dans les formes verbales *A-wani-w*, « il dit » du rad. *wan*, *wani*, « dire » — *A-mato-w*, « il part » du radic. *malo*, « partir ». L'on a de même, en rifféen, *a*, « ce, celui, celui-ci ». Enfin, en syriaque, le *a* final est également employé comme marque du nom parfait, c'est-à-

dire défini, et nous trouvons par exemple : *gabv*, « homme » et *gabva*, « l'homme » — *carm*, « jardin » et *carma*, « le jardin » — *calb*, « chien » et *calba*, « le chien » etc. Le syriène (dialecte ougro-finnois de la Russie d'Europe) fait de l'*a* final un emploi assez analogue à celui de l'euskara et dit, par exemple : *myrdiaem loas*, « rapiendus est » par opposit à *myrdiaema loas*, « qui rapiendus est, ille qui rapiendus est » ; cf. le basq. ARTU DA, « il est pris » et ARTUA DA, « lui qui est pris, celui qui est pris ». Ajoutons, cependant, que dans le dialecte finnois en question, l'emploi de cet *a* final semble plus restreint qu'en basque, puisqu'il n'a guère lieu qu'avec les participes passifs. Au contraire l'euskara y aura recours avec toutes les parties du discours sans exception et dira aussi bien MAITHATZEA, « l'aimer, l'action d'aimer » de MAITHATZE, « amare » que GABEA, « la privation » de GABE, « sans » ou SEMEA, « le fils », de SEME, « filius ». Ajoutons, d'ailleurs, que les dialectes ougro-finnois appartenant à une famille toute différente de l'euskara, des rapprochements du genre de celui-ci méritent d'être considérés comme purement fortuits.

Nous signalerons à titre de simple curiosité la ressemblance de l'article final du basque avec l'*a*, article initial du magyar ; par exemple : dans *a varos*, « la ville » — *A kyraly*, « le roi », mais qui deviendrait *az* devant une voyelle ; exemple : *az atyak*, « le père ».

Puisque nous sommes en train de signaler les affinités même fortuites qui se manifestent entre le basque et des idiomes de souche toute différente, rappelons que *a* correspond à nos articles « le la les » du caffre et du kugunda, langues de la famille bantoue. Il convient d'ajouter, d'ailleurs,

que cet *a* est sujet à se transformer en une autre voyelle, suivant la classe du substantif auquel il se rapporte (1).

Si nous passons maintenant à la famille indo-européenne, nous trouverons par exemple en grec (dial. dorique) l'article féminin *a*, mais qui est pour un *ta* primitif. Citons pour mémoire l'article breton *ar* qui ne s'emploie que devant les noms commençant par une consonne autre que *d*, *h*, *n*, *t*, ou une semi-voyelle et qui, devant une voyelle ou le reste des consommes, se trouve remplacé par *ann* ou *an* ; exemples : *ar belek*, « le prêtre », — *ar miliner*, « le meunier », — *ar iar*, « la poule », mais *ann heskenn*, « la scie » — *ann den*, « l'homme ». On sait que la forme *ann* est la plus ancienne.

Le vieux béarnais, de son côté, dit *a* ou *ag* et le béarnais moderne *at*, *ac*, *ac* et même *et*, très rarement *a* pour « le, cela » ; ex. : *jo ag se* « je le sais » — *quand ag audin*, « quand ils entendirent cela » etc. Enfin, l'on sait qu'en portugais *a*, abréviation du latin *illa*, constitue l'article féminin, par exemple dans *a senhora*, « la dame ».

ABACHUA, « défaut », litt. « ce qui est inférieur » ; cf. espagnol *abajo*, « sous, en dessous ». Le *j* espagnol aujourd'hui guttural se trouve généralement représenté en basque par une chuintante. Voy. ACHINCHOA, « absinthe » — PHERECHIL, « persil » de l'esp. *perejil* — FICHO, « corpulent » de l'esp. *ficho*. Vraisemblablement, l'euskara est resté sur ce point plus fidèle à la prononciation ancienne que le castillan. Ainsi que l'a remarqué le savant M. J. Halévy, les Juifs de Turquie, descendants directs de

(1) Le R. P. J. Torrend, *A comparative grammar of the South African languages*, chap. II, § Ier, pp. 64 et 65 (London 1891).

ceux qu'en 1492 expulsa Ferdinand d'Aragon, lorsqu'ils parlent espagnol entre eux, donnent toujours à la *jota* le son de notre *ch* français dans *chat*, *chétif*.

On voit combien serait erronée l'opinion de ceux qui veulent voir, dans la gutturalisation du *j* en castillan, un résultat de l'influence arabe; elle n'a précisément commencé à se produire qu'au moment où les Maures ont été chassés d'Espagne.

ABANDONA, « abandonner » — esp. et vieux provençal, *abandonar*, — prov. moderne, *abandouna*.

ABANTAILA, « avantage, profit » — béarnais *abantalge* — gascon, *avantalge* — dial. de Marseille, *avantage*, *avantagi*. Les formes espagnoles *adventaja* « préciput » et surtout *ventaja* sont plus éloignées.

ABANZA, « *avancer*, *s'avancer* » — esp. et v. prov. *avanzar*, « passer devant, devancer, avancer, aller en avant » — catalan, *avansar*, « aller en avant, attaquer » — gascon *auança*, « avancer, s'avancer ».

ABANZUA, « avance, presque » — esp. *avance*, « attaque, assaut » et *avanzo* « compte en gros, reliquat » — vieux prov. *avansa*, « reste, surplus » et *abans*, *avan*, « avant, auparavant, devant » — béarn, *abantz*, « avant ». On sait que souvent en basque, le *u* constitue la finale propre du substantif, de même que le *a* celle du radic. verbal; exemple : BALAKA, « flatter, caresser » et BALAKU, « caresse » — DEBEKA, « défendre, prohiber » et DEBEKU, « défense » — GASTA, « dépenser » et GASTU, « dépense ».

ABARAX; voy. aberax.

ABARRA, « branche propre à faire du feu », étym. assez obscure. L'opinion la plus vraisemblable, à notre avis, consisterait à le rapprocher du français *barre*, mais avec un *a* prosthétique. Cf. le v. prov. *barrar*, « fermer » et *barra* ou *bara*, « branche, perche » — prov. mod. *abarra*, « barrer » et « envahir », en parlant des troupeaux qui envahissent un champ — languedocin, *barra*, *abarra*, « barrer » et *barro*, « barre » — catalan, *barrar*, « barrer » — italien et bas-latin, *barrare*. Devons-nous en rapprocher aussi l'espagnol *varra*, *vara*, « perche »? C'est, au moins, fort probable. Littré rattache tous ces mots au bas-latin *parra*, « treille ». On concevrait, sans trop de difficulté, que le basque soit passé de l'idée de « perche, branche » à celle de « bois à brûler ». Toutefois, il ne paraît pas douteux que le mot n'ait pénétré en euskara par l'intermédiaire des dialectes du midi de la France qui ont l'*a* prosthétique.

ABARAKIA, « lieu où se réfugient les bêtes à corne pour se préserver de la chaleur et des mouches. » Il serait difficile de méconnaître la parenté de ce terme avec le marseillais *abbarragi*, *abarrage*, « action d'enfermer le troupeau dans un champ ». Rapprocher ce dernier du languedocien et prov. moderne *abarra*, « envahir un champ » le troupeau. Il est vrai que la chute de l'une des deux R en basque n'est pas sans soulever quelque difficulté, au point de vue phonétique.

ABARGIA, « taillis qui fournit du combustible », litt. « endroit où il y a des branches, portion des branches ». Voy. ABARRA et KI ou GI final, comme dans EGUZKIA, « soleil », litt. « là où il fait jour » — ADISKIDEA,

« ami », voy. ce mot — IDIKIA, « morceau de bœuf, viande de bœuf », de IDIA, « bœuf ».

ABARIZIA, « avarice », du lat. *avaritia* ; cf. esp. *avaricia* — vieux prov. *avaricia*, *avareza* — gascon *abaricio*, « avarice ».

ABARIZIOS, « avare, avaricieux » — dial. de Lyon, *abaricious*, « avare ». — esp. *avaricioso* — catalan, *avaricios* — vieux prov. *avaros*, du lat. *avaros*.

ABARKA, « chaussure grossière de cuir » — esp. *abarca*, id. — béarn. *abarque*, id. et *abarcalhs*, « lien de sandales ».

ABARROXA, « grand bruit, vacarme. »

Nous trouvons dans ce mot une finale X qui indique d'ordinaire estimation, assimilation ; exemple : GARDOXA, « bogue, enveloppe de la châtaigne », litt. « qui est comme un chardon » — ONEX, HONEX, « trouver bon, agréer », de HON, ON, « bon » — GAIZTEX, « trouver mauvais », de GAITZ, « méchant, mauvais » — GUPHIDEX, « diviser », du lat. *cupidus*. Reste un radical ABARR, ABARRA, prob. avec A prosthétique ; cf. ATHAMENDA, « demander » et que nous nous retrouvons sans doute dans l'espagnol *barrito*, *berrito*, « mugissement, beuglement » ; *berrear*, « mugir, beugler » ; *barrear*, « crier comme l'ânier qui excite ses bêtes », du latin *barritus*, « cri de l'éléphant » et d'après Vègèce, « clameur des guerriers qui se préparent au combat », d'où le français *barrit* et peut-être même l'adjectif féminin *barine*, litt. « de la nature de l'éléphant » que l'on trouve employé dans Rabelais.

Il ne serait pas impossible que l'on dût rattacher à la

même racine le vieux prov. *barrei*, *barrey* ou *barri*, « querelle », d'où sans doute les formes gasconnes *barrei*, « mêlée » et *abarrei*, « pêle-mêle ». ABARROXA serait donc « ce qui ressemble au cri de l'éléphant, à la huée des guerriers, au bruit d'une querelle ». En tout cas, le terme basque n'a certainement rien à faire avec le béarnais *barriga barreia*, « tourner la barre d'un pressoir, d'un gouvernail » ; cf. dialecte de Marseille, *barria* et gascon, *barrea*, identiques pour le sens et qui se rattachent à la même racine que *barre*. Inutile d'ajouter que c'est un dérivé de ce nom que nous retrouvons dans le dialecte de Marseille, *barrière*, « rempart », litt. « barrière » et *barruou*, « petit rempart ».

ABATA, « loge de chasseurs, construite en branchages ». Ne conviendrait-il pas de rapprocher ce mot du provençal moderne *bato*, « cabane de ramée où se poste le chasseur », ce qui supposerait une forme archaïque *bata?* En ce cas, le A initial devrait passer pour prosthétique comme dans ABARROXA, ATHAMENDA. Nous ne pensons pas que le substantif basque ait rien à faire avec l'espag. *abaz*, « crédence, buffet », non plus qu'avec le français *abattis* ; voy. le mot suivant.

ABATZA, « pile d'ajonc ou de fougère que l'on traîne ». On ne saurait guère se refuser à dériver le mot basque du béarnais *abastou*, « petite meule de fougère » et *abastoa*, « faire des meules de fougère ». Ces termes doivent-ils être rapprochés de l'espagnol *abaz*, « buffet, crédence » ? La différence du sens semble bien considérable. Que le *st* béarnais soit devenu *tz* en basque, la chose n'offre rien de surprenant. Cf. GAITZ, « méchant, mauvais » et le vieux

français *gaste*, « détruit, renversé ». Le béarnais *abastou*, *abastoa* pourrait bien être formé de la préposition *a* et du provençal moderne *basto*, « manne, grand panier », litt. « ce qui peut remplir un grand panier ». Ce mot aurait-il quelque chose de commun avec le catalan *basto*, « basque d'un habit » ?

ABATZKA, « traîner des piles de fougère », voy. le mot précédent.

ABAZTORRA, « éviter, bannir, chasser loin de soi » ; étym. fort obscure. Prétendre voir dans ce mot une abréviation du latin *ab ex terrâ*, nous semblerait plus que hasardé. Ne vaudrait-il pas mieux y reconnaître un composé de BAZTERRA, « frontière, écarter, s'écarter » et de la préposition ablative *a ?* Mais quelle origine attribuer à ce dernier terme? Peut-être n'est-ce qu'un dérivé de BAS, BASA, « désert, endroit solitaire », mais qui, comme l'a démontré M. Luchaire, se peut prendre aussi dans le sens de « village, hameau ». Le terme basque signifierait donc litt. « renvoyer du village, du hameau ». L'on pourrait encore se demander s'il ne serait pas préférable de le rapprocher de l'espagn. *desterrar*, « éviter, renvoyer », mais avec mutation assez anormale du *d* en *b*, comme cela paraît avoir eu lieu pour *biphil*, « dépouiller ». Peut-être voudra-t-on enfin rattacher ABAZTORRA au français *esterre*, « lieu de débarquement », mais toujours avec le *a* ou *ab* privatif.

D'un autre côté, l'on rencontre encore en vieux provençal, les formes *estornar*, « détourner », *estorn* ou *estor*, « combat, mêlée, débat » qui semblent n'être pas sans un certain lien de parenté avec le français *détour*, *détourner*, aussi

bien qu'avec le vieux provençal *estern*, « trace, chemin » et *esternar*, « poursuivre », mais ici la différence de sens est bien considérable. A notre avis, l'étymologie la moins inadmissible est la première ici proposée, et il conviendrait de dériver le verbe basque du subst. BASA, « village, lieu habité ». Nous ne citerons que pour mémoire le rapprochement avec le prov. moderne *avasta*, « exposer, hasarder ».

ABENDOA, « mois de décembre » et ABENDO SAINDUA, « l'Avent », litt. « le saint décembre », du latin *adventus*, « arrivée » ; cf. vieux prov. *avent*, « avent » — gasc. *abent*, *avents* — languedocien, *abent*, *avents* — dial. du Rouergue, *abens* — dial. de Bordeaux, *advens* — espag. *adviento*, « avent ». La présence du *n* devant le *t* explique pourquoi ce dernier est devenu *d* en basque ; cf. BORONDATEA, « volonté » — ARDAINDEGIA, « cellier » pour ARDAIN TEGIA, litt. « demeure du cellerier » — GAINDI, « dépasser », de GAIN, « sur, au-dessus » et de la finale ablative TI ou TIK — EMENDA, « augmenter », etc., etc.

ABEREA, « troupeau », litt. « l'avoir, le bien ». Les Basques, peuple éminemment pastoral, ont tiré l'idée de troupeau de celle de propriété, de richesse. Par une métaphore inverse, les Romains faisaient venir celle d'argent de la richesse en bétail, *a pecude pecunia*. Cf. vieux prov. *aver*, « posséder, avoir, l'avoir, l'argent » — prov. moderne, *aver dveir*, même sens — catalan et niçard, *aver*, idem — dial. des Alpes, *aveire*, idem — gascon, *avé*, « avoir, posséder » — langued. *avé*, *abé* — esp. *haber*, « avoir, posséder » — italien *avere*. D'après M. Mistral, les formes basques et romano-provençales se rattacheraient au bas-latin

averia, « grand troupeau », *avere* et *averium*, « avoir, l'avoir ». Toutes d'ailleurs trouvent leur origine dans le latin *habere* et son dérivé archaïque *haberium*, « ce que l'on tient, ce que l'on a dans la main », d'où *manubrium*, « hache » pour *manus haberium*. Par une exception fort rare, le *r* de l'infinitif latin s'est maintenu en basque. Cela tient, sans aucun doute, à ce que le mot était considéré comme substantif, non comme verbe.

ABERAX, « riche, s'enrichir », litt. « qui est considéré comme possédant ». Pour la finale estimative x, voyez ABARROXA.

ABERTI, « avertir » — béarnais, *aberti* — vieux prov., *avertir*, *advertir*, « tourner, détourner, avertir » — gasc. *aberti*, *averti*, « avertir » — esp. *advertir*, même sens.

ABIA, « se mettre en mouvement, se préparer » — béarn. *abia*, « mettre sur la voie » — vieux provençal *aviar* « s'acheminer » — prov. moderne, *abia*, *avia*, « acheminer, mettre en train, faire marcher » — esp. *aviar*, « préparer pour un voyage » et *aviador*, « qui dispose pour un voyage ». Cf. vieux franç. *avoier*, « disposer, préparer ».

ABIADURA, « départ, mise en mouvement », voy. ABIA.

ABORO, ABORO, ABOROA, voy. HABORO.

ABORRI, « détester » — vieux prov. *aborrir*, *aorrir*, « détester, abhorrer » — cat. *aborrir*, id., du lat. *abhorrere*. Malgré leur extrême ressemblance au point de vue phonétique, nous n'oserions pas affirmer la parenté de ces mots avec l'esp. *aburrir*, « molester, chagriner », lequel semble plutôt devoir être rapproché du béarn. *abourri*, « lancer

avec force, se jeter impétueusement ». On ne s'expliquerait guère comment la voyelle *o* de *abhorrere* a pu devenir *u* en basq. et en esp., d'autant que ce dernier idiome possède déjà la forme *abhorrecer*, « abhorrer, détester. »

ABORIZARRI, « détestable » ; voy. ABORRI.

ABURUA, « croyance confuse, espérance sans fondement », étym. assez obscure. L'opinion la plus admissible, à notre avis, consisterait à le rattacher au vieux prov. *aburar*, « effrayer, ahurir », dont nous n'entreprendrons pas de chercher l'origine. En tout cas, ce dernier terme ne serait-il pas un peu apparenté à l'esp. *aburujar*, « entortiler, embrouiller » ? Pour le *u* final du substantif, voy. ABANZOA.

ACHALA, « écorce » — langued. *escal*, « éclat, copeau » — gasc. et béarn. *escath*, « éclat de bois », mot d'orig. germaniq. Cf. allem. *schale* — moyen haut-allemand, *schăl*, *schăte* — vieux haut-allem. *scăla* — word frison, *skal*, « écaille » — angl.-sax. *scâla*, « coupe pour boire » — anglo-saxon, *sccalu* — vieux-norrain, *skâl*.

ACHINCHOA, « absinthe » — esp. *ajenjo*, même sens — béarn. *eschen*, id. — vieux prov. *absinthi*, du lat. *absinthum*. Pour la corresp. du *ch* basq. au *j* espagnol, voy. ABACHUA.

ACHOLA, « souci, chagrin », étym. assez obscure. Peut-être conviendrait-il de rattacher ce mot à l'espagn. *asolar*, « ravager, détruire » et *asolamiento*, « ravage, destruction ».

ACHURIA, « agneau », étym. très obscure. Ne serait-ce pas une contraction pour ARI CHURIA, litt. « mouton blanc », voy. AHARIA et CHURI.

ACHUT, interjection de mépris. Rien, on le sait, de moins aisé à établir que la généalogie des interjections, lorsqu'elles ne constituent pas de simples onomatopées, que l'on peut, en quelque sorte, considérer comme des cas de génération spontanée. Nous en avons une preuve dans le mot qui nous occupe en ce moment. Il est permis d'hésiter entre diverses étymologies dont plusieurs pourraient être considérées comme plausibles.

Et tout d'abord, n'aurions-nous pas bien des raisons de le rattacher à notre particule *chut*, « silence », qui se retrouve sous la même forme et avec un sens identique dans le dial. de Lyon ? L'on a aussi en béarnais *cho*, *cholà ;* c'est le cri dont on se sert pour arrêter les ânes, mais il n'est pas sûr qu'il n'ait rien à faire avec la particule française, d'autant plus qu'il existe dans le même dialecte une interj. d'appel *chit* qui ressemble particulièrement à l'italien *zitto*. D'un autre côté, nous trouvons en esp. *chito*, *chiton*, « silence, paix ». Quoi d'étrange à ce qu'une particule, d'abord employée pour appeler, l'ait été ensuite pour imposer silence et que l'on soit passé de là à un sens despectif ?

D'un autre côté, l'on pourrait peut-être, mais évidemment avec moins de vraisemblance, rattacher la particule basque à la racine que nous rencontrons dans les lyonnais *chot*, « hibou, hulotte », et qui désigne, en même temps, le cri des oiseaux. Cf. le béarnais *choto*, « petit duc », oiseau de la famille des rapaces nocturnes, ainsi que le prov. mod. *choutus,* « gros hibou » et par extens. « gros imbécile, grand niais. »

Resterait à expliquer l'*a* initial ; serait-il purement prosthétique comme dans Athamenda ? Devons-nous y voir l'interjection *ah ?*

Cette double question ne se poserait même pas, si nous nous décidions à rapprocher le mot basque du prov. moderne *atchou*, onomatopée de l'éternuement. Faire *atchou*, c'est « éternuer ». Ne nous servons-nous pas familièrement en français, dans la même acception, des monosyllabes *atch, atchi, atchou ?*

Précisément, l'opinion a été émise que le *atchou* provençal pourrait bien être une déformation du latin *adjuvet*. Je ne sais si l'on avait l'habitude d'en saluer les gens qui éternuaient. Ce qui est certain, c'est qu'en français nous leur disons « Dieu vous bénisse » ou « A vos souhaits ». L'on concevrait, à la rigueur, la particule indiquant l'éternuement finissant par prendre un sens despectif. Resterait à se demander pourquoi le *t* final qui existe dans le mot basque est tombé en romano-provençal. De plus, la transformation du *dj* latin en *ch* ne s'expliquerait peut-être pas très aisément.

Une autre explication, au premier coup d'œil assez satisfaisante, consisterait à voir dans le mot ACHUT basq. notre locution *Ah zut*. Toutefois, il convient de remarquer que ce mot aujourd'hui si employé n'a pu entrer dans le vocabulaire français que tout récemment ; il n'y a certainement pas plus d'une dizaine d'années et peut-être moins. Or, si notre mémoire ne nous trompe, il nous semble bien avoir rencontré le mot *achut* dans des documents basques plus anciens. L'on serait donc réduit à admettre ici un emprunt fait par le français à l'eskuara, opinion que n'importe quel philologue aura bien de la peine à admettre. Ajoutons, par parenthèse, que quelques-uns voient dans notre terme *zut* une contraction du nom des deux dernières notes de la gamme *si* et *uto*. Pour indiquer qu'une question ne méritait pas

de réponse, on aurait commencé par défiler la gamme toute entière. *Ut, ré, mi, fa, sol, la, si, ut,* aurait, en quelque sorte, été l'équivalant de « Tu m'ennuies, va te promener, te faire lanlaire ». Plus tard, on aura donné à cette réplique la forme d'un monosyllabe.

Enfin, nous ne citerons que pour mémoire les formes du prov. mod. *acho,* « geste, attitude », ou de l'esp. *chito,* « jeu de palet, but à ce jeu », et *achiote* ou *achote,* « roucou ». Comment serait-on passé des idées rendues par ces mots à une expression de mépris ou de dédain ? Somme toute, le rapprochement du basque avec notre français *chut* est, encore celui qui nous semble le plus acceptable.

ADARRA, « corne, branche », semble un des rares mots basques auxquels il convient d'attribuer une origine celtique ; cf. l'écossais *adhari,* « branche ». Les idées de « branche » et de « corne » sont assez rapprochées pour que l'on ait pu, sans trop de difficulté, passer de l'une à l'autre. Ne qualifions-nous pas de « bois » ou « ramures » les appendices de la tête des cervidés ? Faisons observer que nous n'avons pas rencontré de terme apparenté au mot écossais dans les autres dialectes néo-celtiques.

ADERALLUA, « brique », de l'esp. *ladrillo.* La chute du L initial constitue un phénomène phonétique fort rare en basque ; cf. cependant ostoa, « feuille », et peut-être ebaki, « couper ».

ADINA, « âge », se rattache, sans aucun doute, au lat. *ætas,* par l'intermédiaire des formes romanes ; cf. esp. *edad* — vieux prov. *edat, etat* et aussi *atge* — béarn. *atge* — auvergnat *agi* — languedoc. et gasc. *atge, age.* Le terme

basq. nous paraît surtout apparenté à la forme béarn, mais avec adoption d'un *n* euphonique final, comme dans BORDINA, « fer » ; voy. ce mot et transformat. de la dentale forte en douce.

ADISKIDEA, « ami », litt. « égal en âge », de ADINA, déjà vu et de KIDE, « égal, semblable ». Le *n* final est tombé ou s'est transformé en sifflant devant *k* ou *g*, comme dans EGUZKIA, « soleil », pour EGUNKIA, ABARGIA ; voy. ce mot.

ADISKITARZUNA « amitié » ; voy. adizkidea.

ADOGA, « soigner, assister, soutenir » — esp. et vieux prov. *adoban*, « accommoder, apprêter, armer » — prov. moderne et béarn. *adouba* — vieux franç. *adober*, *aduber*. Nous nous trouvons ici en présence d'une de ces transformations de la labiale en *g* dont le basque nous offre quelques exemples ; par exemple, FROGA, « prouver », du lat. *probare* ; — FAGOREA, « faveur ».

ADOGUA, « soin, assistance » ; voy. ADOGA. Cf. esp. *adobo*, raccommodage, apprêt, ainsi que le français *radoub*.

ADOLLA, « oindre, ouiller » — cf. le vieux prov. *adollar*. La racine de ce mot doit, sans doute, être cherchée dans le latin *oleum* «, huile », mais il faudra renoncer à rapprocher ces termes des formes esp. *adolzar* et vieux prov. *adolzar*, *endolzar*, lesquelles se rattacheraient plutôt au lat. *dulcis*.

ADORA, « adorer » — esp. et vieux prov. *adorar* — béarn. *adoura*, du lat. *adorare*.

ADORAGARRI, « adorable » ; voy. ADORA.

ADRET, « adroit » — vieux prov. *adret, adreit, adrech, adreg. adreig*, même sens.

ADREZA, « adresse, habileté ». Cf. vieux prov. *adreyssar*, « adresser, dresser » — esp. *aderezar, adrezar*, « diriger sa route vers, se préparer à » et le franç. *adresse.*

AESKOA, nom de ville ; voy. AHETZA.

AFARI « souper », étym. assez obscure. Peut-être conviendrait-il de rapprocher ce mot du béarn. *abala*, « avaler », dont le sens primitif paraît avoir été celui de « faire descendre ». Cf. le vieux prov. *avalar*, « descendre » ; *aval* ou *avall*, « en aval, en bas » et le franç. « avaler, dévaler, ravaler, d'aval, en aval », etc. Tous ces mots, d'ailleurs, n'ont certainement rien à faire avec l'esp. *abajar* « abaisser, avaler, ravaler ». Le *v* roman sera devenu, d'ailleurs, *f* en basque, comme dans FITZ, du français *vite.*

AFARIA « souper le » ; voy. AFARI.

AFEITA, « tailler une haie vive » — esp. *afeitar*, « parer, raser, couper les cheveux » — béarn. *affayta* — cf. italien *affitare* et vieux franç. *afeiter*. On appelle encore en patois bas-normand *pain affêté* ou *affaité*, ainsi que le fait observer M. Gustave Levavasseur, une sorte de pâtisserie salée et parfois même poivrée, un peu plus apprêtée que le *garot* et qui se vend dans les foires avec la *gâche* et la galette. La pâte de farine salée et non levée que l'on distribue dans beaucoup de paroisses de Normandie, le dimanche, comme pain bénit, constitue, en réalité, du pain *affaité*. Ajoutons, par parenthèse, que parfois on donne aux fidèles, le dimanche, du pain ordinaire ; le pain affaité se trouvant réservé pour les jours de solennités religieuses,

Enfin, le vieil auteur Vauquelin de la Fresnaye emploie le mot *affaiter* dans le sens d'« apprivoiser » et Rabelais donne *afester* pour « parer ». C'est là, nous dit M. Levavasseur, la véritable orthographe du mot et le pain *affesté* serait, pour lui, *panis ad festam paratus* (1).

AFER, « paresseux, devenir paresseux ». Etym. obscure, peut-être du provenç. *fera*, « fête, foire » et de la préposition *a*. Dans cette hypothèse, le paresseux, l'oisif serait litt. « celui qui passe son temps à courir les assemblées et les foires. »

AFERA, « affaire, embarras », prob. pris au français — cf. vieux prov. *affar*, *afar*.

AFERATU, « affairé » ; voy. AFERA.

AFER KARIA, « paresse » ; voy. AFER.

AFETA, « affecter » — vieux prov. *affectar* — esp. *afectar* ; pour la chute de la gutturale dure devant le *t*, voy. FRUTOA, « fruit ».

AFETZIONA, « affectionner » et AFETZIONEA, « affection » — v. prov. *affectio*, *affeccion* — esp. *afecto*, « affection », et *afectuoso*, « affectueux ».

AFFLICHI, « affliger, s'affliger » — vieux prov. *afléchir* — béarn. *affligi* — esp. *afflégir*.

AFFLICHIMENDOA, « affliction » ; voy. AFFLICHI.

AFRONTUA, « affront » — béarn. *affrount* — esp. *afrento*.

* AGAMA, « nourrice ». Mot évidemment composé de

(1) M. G. Levavasseur, *Remarques sur quelques expressions usitées en Normandie*, supplément, p. 7, Alençon, 1891.

AMA, « mère », voy. ce mot, et de AG, dont l'origine est des plus obscures ; serait-ce une contraction de l'esp. *ageno*, *ajeno*, « étranger, opposé », tiré lui-même du lat. *alienus* et devrions-nous rendre litt. AGAMA par « autre mère, seconde mère » ?

AGER, « paraître, apparaître ». Ne conviendrait-il pas de rattacher ce mot au latin *aperire*, *apertus*, « ouvrir, manifester, clair, ouvert, manifeste », mais avec mutat. de la labiale en gutturale, comme dans ADOGA, FAGORE, voy. ces mots. AGER ou, à la forme infinitive, AGERTREA, signifierait donc litt. « rendre ouvert, manifeste », et par suite « se montrer, se manifester ». Cf. vieux prov. *apert*, « ouvert » — esp. *abrir*, « ouvrir » et *abierto*, « ouvert ». On ne saurait, à coup sûr, admettre une parenté entre le mot basque et le vieux prov. *aguer*, ou le gascon et le dial. des Alpes *agé*, *augué*, « avoir », du lat. *habere*. Effectivement, le *r*, signe de l'infinitif, ne se serait pas maintenu en euskara. Il convient également de repousser tout rapprochement avec le latin *agere*, « faire, agir », aussi bien que le vieux prov. *averar*, « vérifier, rendre avéré » — prov. modern. *averar* et *averas*, « se vérifier, atteindre, tirer, arracher » — dial. de Lyon, *agueira*, *agura*, *avuer* (même sens). Toutes ces formes eussent, sans doute, donné en basq. *agera*, *afera*, mais non *ager*.

AGERI, « apparent, évident » ; voy. AGER.

AGERIAN, « évidemment » ; voy. AGERI. La finale an marque le locatif ; litt. « *in apparentiâ*, *in visu* ».

AGIN, « offrir, commander ». Etym. fort obscure. Il ne serait même pas impossible, mais nous n'osons rien affirmer à ce sujet, que, suivant le sens qu'il affecte, ce

verbe ne se rattachât à deux racines absolument distinctes. Comme synonyme d'« offrir, présenter », il conviendrait de le rapprocher de l'esp. *agenar*, « transporter hors de chez soi », et par suite « faire don ». Pris dans l'acception de « commander », ne pourrait-on pas peut-être tenter d'y voir un dérivé avec *n* euphoniq. finale (voy. ADINA, BURDINA) du béarn. *agi*, « agir, faire », tiré lui-même du lat. *agere?* Peut-être, par parenthèse, serait-ce la même racine que nous retrouverions dans le basq. EGI, « faire, agir ». Voy. ce mot. Mais ne trouvera-t-on pas la transition de l'idée de « faire » à celle d'« ordonner » bien considérable ? Est-ce, enfin, toujours cette racine AGI, AGIN, que nous retrouvons dans BURUZAGIA, « chef », litt. « qui commande en tête », de BURUA, « caput », et ARGIZAGIA, « lune », litt. « qui donne la lumière », de ARGIA, « lux » ?

AGIAN, « puisse, plaise à Dieu que » ; voy. AGIN, EGI avec la suffixe locative AN.

AGO, « reste, demeure », 2e pers. sing. impératif de EGON, « rester, demeurer » ; voy. ce mot.

AGONIA, « agonie ». Ce mot ne se retrouve pas en vieux provenç. En dépit de son origine grecque, il aura bien pu être pris à une époque relativement récente, soit du franç., soit de l'esp. *agonia*.

AGOR, « dépêcher » ; étym. fort obscure. Ce mot serait-il d'origine celtique ? Nous trouvons en breton GOR, « chaleur d'un four, chauffage, chauffé, couvé » et GORI, « chauffer, suppurer, couver ». A titre de pure curiosité, et sans prétendre tirer la moindre conclusion de ce fait, nous signalerons une ressemblance phonétique incontestable entre ce mot basque et ses correspondants dans plu-

sieurs idiomes ougro-altaïques. Cf. turk-osmakli *gouroo*, « sec » — ostyak-jénisséien *kôlregn* — suomi ou finlandais *kærræts* — lapon *skær* — bourgète (dial. mongol.) *khouraï* — takoute *kyr* — japonais *kalhabi*, et *kalhoulh*, *karhourh*, « dessecher », *karhabi* — kalmouck *khoraï*, « se dessécher » — œlethou eleuth et kalmouck du Volga *khoraï*, idem.

AGRABIOA, « affront » — esp. *agravio*, « injure, affront ». (On sait que le son de la lettre *v* n'existe pas en basque, du moins dans les dialectes souletin et bas-navarrais), cf. *agraviar*, « offenser » — cf. le vieux prov. *agraviar*, « aggraver ». La finale *io* qui se rencontre dans un certain nombre de mots basques, tels que AMENGIOA, « vengeance » — AMODIOA, « amour » — DEBADIOA, « débat » — ENGANIOA, « tromperie » — ENKARIOA, « disposition, tendance », paraît bien prise à l'espagnol. Ce dernier idiomes 'emploie dans un nombre de mots assez considérable, tels que les suivants : *averio*, « bête de somme » — *demonio*, « démon » — *escarnio*, « moquerie » — *dacio*, « taxe, imposition » — *custodio*, « garde, gardien » — *adonio*, « adonique », esp. de vers — *desafio*, « défi » — *resvario*, « délire », etc.

AGRADA, « agréer » — esp. *agradar*, « agréer, charmer » — vieux prov. *agradar*, « plaire » — béarnais *agrada*, id.

AGUADOR, « absthème, qui ne boit pas de vin » — esp. *aguador*, « porteur d'eau ».

* AGUARIENTEA, « eau-de-vie », prob. pris à l'esp. *aguardiente*, m. s.

AGUDO, « adroit, leste, prompt » — esp. *agudo*, « fin, ingénieux » — catalan, béarn. et vieux prov. *agut*, « pointu, aigu », du lat. *acutus*.

AGURA, « salut, salutation » — esp. *agur*, « formule de salut » spéc. à l'usage des femmes, paraît un peu archaïque ; cf. provençal moderne *aguro*, « augure » — vieux provenç. *auguri*, *augur*, *agur*, du lat. *augurium*, (sous entendu *bonum*). De là sans doute, *agua*, formule de salut citée dans Rabelais.

AHAGOA, « patience, espèce d'herbe », litt. « pro buccâ » ; voy. AHOA et GO, signe du prolatif.

AHAGOSHA, « salive », litt. « ce qui provient de la bouche » ; voy. AHOA.

AHAIDEA, « parent », visiblement pour un primitif AIDEA, de même que AHARIA, « mouton », pour ARIA ; AHAL, « pouvoir », pour AL ; AHARDIA, « truie », pour ARDIA, etc., etc. Étym. assez obscure. L'opinion la plus vraisemblable, à notre avis, serait celle qui rattache le mot basque au vieux prov. *aide*, « aide, secours » ; voyez AIDURU. Il semblerait difficile d'y voir une contraction de AITA KIDE, litt. « patri similis », d'autant plus que si les parents ne nous sont pas toujours un aide et un soutien, il est bien plus rare encore qu'ils remplacent pour nous un père.

AHAL, AHALA, « pouvoir, force, le pouvoir », sans doute d'un primitif AL, comme AHARIA, « mouton », de ARIA ; étym. douteuse. Serait-ce un terme primitif dans la langue, mais il offre bien de l'analogie avec certains termes d'origine indo-européenne. Nous trouvons d'abord en lat. *valere* dont nous rapprocherions volontiers

AL ou AHAL, si nous avions d'autres exemples à citer de la chute du *r* initial devant un *a*. Une autre hypothèse consisterait à rattacher le mot basque à la même racine que l'on voit dans le lithuanien *galiù galieti*. Un savant celtisant, M. Esnault, croirait volontiers ce dernier apparenté au bas-breton *gallout*, « pouvoir », lequel devient dans le dialecte du bas-léon *hallout*, transformation, il est vrai, un peu anormale et provenant de l'extension abusive donnée aux règles concernant le passage du *g* initial à *c'h* et *h* ; cf. formes cornique, *may halo*, « qu'il puisse » et *hellyn*, « we may » et l'expression bretonne *na hell servichu daou aoutroù* « non potest servire duos dominos ». Toutefois, il faudrait admettre une disparition du *g* initial, phénomène tout au moins absolument anormal en basque ; rapprochez cependant esnea « lait » de gazna, « fromage », mais est-il bien sûr que le premier de ces mots dérive du second? On ne pourrait guère alléguer ici l'emple de ARRATHOINA, « rat », qui dans certaines parties du Labourd deviendrait GARRATHOINA. Il s'agit ici d'une forme toute locale et, d'ailleurs, le *g* n'est certainement pas primitif. On ne peut le considérer que comme une letre adventice. Nous ne mentionnerons que pour mémoire le rapprochement avec le magyar *allùtos*, « puissant ».

AHALGEA, « honte », litt., « ce qui est sans force » ; voy. AHAL et GE, « sans », signe du coritif ».

AHALGEGARRI, « honteux par sa faute » ; voy. AHALGEA.

AHALGEKOR, « timide, honteux » ; voy. AHALGE.

AHAMENA, « bouchée » ; voy. AHOA, « bouche ». Pour la finale MEN, voy. ESKOMENA, « poignée » — HARMENA, « portée, distance ».

AHAMENDA BELHARRA, « menthe », litt. « herbe pour la bouche » ; voy. BELHARRA, « herbe » et ahameua. La finale DA ou TA représente une ancienne finale de datif ou de locatif ; cf. KHURUZETA, « nom de lieu », litt. « endroit où il y a des croix », de KHURUTZEA, « croix ».

AHARDIA, « jeune cochonne, jeune truie », évidemment pour un primitif ARDIA, comme AHARIA pour ARIA. Du reste, cette forme ARDIA semble n'être qu'une transformation de URDEA, « porc ». Cette mutation vocalique interne pour indiquer changement de sexe se présente quelquefois en basque ; cf. ORDOXA, « porc mâle, verrat » et OROXA, « veau mâle » par opposit. à ARETCHEA, « veau ou génisse » indifféremment ». On voit que les voyelles internes *o* et *u* se trouvent spécialement affectées au masculin, tandis que le *a* indique plus particulièrement le féminin. Du reste, on rencontre dans un grand nombre d'idiomes appartenant aux souches les plus différentes des exemples de mutation vocalique interne servant à indiquer soit une nuance spéciale dans la signification du mot, soit surtout changement de sexe. Commençons par les dialectes de souche altaï-ouralienne :

1° Mandjour ; *ama*, « père » et *emé*, « mère » — *amkha*, « beau-père » et *emkhé*, « belle-mère » — *bimé*, « être » et *boumé* « mourir » — *khakha*, « mâle » et *khékhé*, « femelle » — *kankan*, « résolu, décidé » et *kenken*, « irrésolu, hésitant » — *karoudaï*, « le fabuleux oiseau *garouda* des légendes indoues et *kéroudéi*, sa femelle » — *aitoboumé*, « être en danger » et *aitoboumi*, « sortir, délivrer d'un danger » — *vésikhon*, « précieux, élevé » et *fousikôn*, « abject, vil » — *vazimé*, « descendre » et *vézimé*, « monter ».

2° Turk-Osmanli ; *gelmeq*, « venir » et *galqmaq* « rester » — *œlmeq*, « mourir » et *olmaq*, « devenir, être » (1).

3° Magyar ; *all*, « être debout » et *uell*, « être assis » — *ott*, « là » et *itt*, « ici » — *az*, *amaz*, « celui-là » et *ez*, *emez*, «celui-ci » — *oda*, « de ce côté-là » et *idé*, « de ce côté-ci — *azon*, « ille » et *ezen*, « hic, iste » — *fa*, « arbre » et *fue*, « herbe ».

4° Tongouse ; *bihim*, « je suis » et *bum*, « je meurs » — (dial. orotong), *akin*, « frère » et *öki*, « sœur », — *ta*, « frapper » et *ti*, « jeter ».

5° Ostyak-Ienisséien ; *kât*, « celui-ci » et *kit*, « celui-là même ».

6° Samoyède ; *nyanya*, « sœur aînée » et *nyenya*, « sœur cadette ».

7° Suomi ; *korostaa*, « ronfler » et *kæristœæ*, « rater ». Peut-être, au reste, le changement de voyelles tiendrait-il plutôt ici à des causes purement phonétiques.

8° Aïno ; *chakf*, « été » et *choukf* « automne ».

Les langues océaniennes nous offriront, elles aussi, certains exemples du même phénomène. Ex :

1° Taïtien ; *kaou* « grande feuille » et *kou*, « feuille de petite dimension ».

2° Marquèsan ; *koee* « anguille de mer » et *kouee*, « anguille d'eau douce ».

3° Hawaiien ; *pa*, « toucher » et *pi*, « ramper » (2).

L'emploi d'un pareil procédé ne serait peut-être pas inconnu à certaines langues du Nouveau-Monde ; ainsi l'on a :

1° Algonquin ; *aum*, « celui-ci » et *oom*, « ceci » —

(1) Rœhrig, *Eclaircissements sur quelques particularités des langues tartares et finnoises*, Paris, 1845.

(2) Gaussin, *Du dialecte de Taïti*.

iaam, « celui-là » et *jim*, « cela » — *kât*, « vieux » et *kitev*, « jeune » — *min*, « mauvais » et *mon* « bon ».

2° Chippeway ; *kovë*, « enfant mâle » et *koua*, « petite fille ».

Si nous passons maintenant au chinois, Rœhrig pense retrouver un cas de cette mutation vocalique dans le nom chinois *zang* et *zen*, des deux principes mâle et femelle.

Si nous passons sur le terrain sémitique, nous trouverons parfois, là aussi, la mutation voyellaire employée pour marquer non seulement la catégorie grammaticale, mais encore un changement dans la valeur lexicographique du mot. Citons, comme exemple, les termes arabes *nar* « feu » et *nour*, « lumière », lesquels ont bien pu dériver d'un radical unique.

Enfin le même phénomène reparaît encore au sein de la famille indo-européenne, spécialement dans les langues celtiques. En irlandais, p. ex., comme le remarque M. Rœhrig, beaucoup de mots sont masculins, lorsqu'ils s'écrivent avec des voyelles de la première classe (a et o) ; du genre féminin, si leur voyelle interne est suivie d'un i. Citons comme ex. : le masculin *lot* « blessures » qui devient féminin sous la forme *loit*. De même *mod* et *moid*, « tribunal » — *dul* et *duil*, « désir » — *fath* et *faith*, « chaleur » — *mung* et *muiug*, « crinière » — *fags* et *faigs*, « lieu ». Nous trouverons de même, en breton, *korn*, « corne de la tête » par opposition à *karn*, « corne du pied, sabot ».

D'après Rœhrig encore, la différence de voyelles dans les termes grecs Ἄρης, « le dieu de la guerre » et Ἔρις, « discorde », nom de l'épouse de ce personnage divin, serait due à la cause ci-dessus indiquée.

En serait-il de même pour les formes hindoustanies *pal*, « fruit » et *poul*, « fleur » — norraines, *fakr* « blanc » et *feïgr*, « noir » (1) — allemandes, *legen*, « placer » et *liegen* « être gisant » ? Non, sans doute, ici l'on a simplement affaire à des doublets dus à l'action de lois phonétiques spéciales, tout comme dans l'anglais *that*, « ce, cela » et *this*, « celui, celui-ci ; » *these*, « ceux-ci » et *those*, « ceux-là » ; *thou*, « vous » et *thu*, « toi » (2) — le français *il* et *elle*, du latin, *ille*, *illa*, ci et çà pour *ecce hîc*, *ecce illac* — *doma*, titre jadis donné aux abbés et *dame*, du latin *dominus* et *domina* — le basque oseba « oncle » et izeba « tante » — alaba, « fille » et illoba, « fillâtre, belle-fille ».

AHARIA, « mouton », pour un primitif ARIA, comme AHAL de AL et AHARDIA de ARDIA. Ne serait-ce pas simplement le latin *aries*, « bélier » ? Cf. espagnol, *ariete*, même sens. Signalons ici une coïncidence sans doute purement fortuite avec plusieurs dialectes ougro-finnois. L'on a, p. ex., en suomi, *iueuevae*, « bélier » ; en magyar, *uerue*, même sign.

AHARRA, « dispute violente ,se quereller » ; sans doute pour un primitif ARRA ou HARRA. Ce mot doit être visiblement rapproché de l'esp. *harrear*, « crier comme font les âniers qui excitent leurs animaux » Cf. béarn. et franç. *harri*, « en avant », par ex. dans l'exclamation « harri, bourriquet ! » Rabelais, notamment, emploie la forme *harri* et le catalan nous offre le mot *arri* exactement avec

(1) Malte-Brun, *Précis de la géographie universelle*, t. VI, p. 371. Remarquons que l'on rencontre également *feikr* pour « blanc ».

(2) M. L. Rodet, *Petite grammaire anglo-saxonne*, p. 19.

le même sens. A titre de simple curiosité, mentionnons la ressemblance de ce mot avec le suomi *haerskaeae*, « se quereller ».

AHARRARI ; « querelleur » ; voy. aharra.

AHARROSIA ; « bâillement, action de bâiller », paraît signifier « état de dilatation de la bouche » de AHOA, « bucca » ; HARROA, « état de dilatation et SI, lésinence.

AHATEA, « canard », prob. du provenç. moderne *anate*, mais avec remplacement du *n* primitif par un *h*, comme dans OHOREA, « honneur » — LIHOA, « lin » ; cf. espagn. *anade*, du lat. *anas*, *anatem*.

AHATZ, « oublier » ; étym. inconnue.

AHATZATZA, « bélier », litt. « vieux mouton », de AHARIA, « mouton » et ZAR, « vieux, usé», prob. joint à une finale de généralisation *tz* ou *tze*. Voà. ARTZARRA, « vieille brebis destinée à la boucherie ».

AIHETZ, AHETZA, « habitant d'Aescoa ». Le nom de cette localité ne serait-il pas simplement pour AIHEN-KOA, litt. « région des ceps de vignes », de AIHENA, « cep, pied de vigne ». Le *n* se serait transformé en sifflante devant le k comme dans ADISKIDEA, « ami » ; voy. ce mot.

AHI, « se fatiguer à l'excès, être exténué ». Étym. obscure. Nous verrions volontiers, dans ce mot, une contraction soit de l'esp. *ahito* « indignation, las, dégoûté » et *ahitarse*, « se donner une indigestion », soit plutôt du béarn. *aheixa*, « surcharger » et *aheixas*, « se surcharger, se fatiguer, s'exténuer ».

AHIZPA, « sœur d'une ou de plusieurs sœurs » par

opposit. à ARREBA, « sœur d'un ou plusieurs frères ». Ainsi une personne du sexe féminin, parlant de sa sœur, dira toujours AHISPA, tandis que le mâle se servira de l'expression ARREBA. L'étymologie de ce mot, est, certes, fort obscure. Devons-nous le rapprocher de IZEBA, « tante » ? Mais resterait à déterminer la valeur de l'*a* initial. Conviendrait-il d'y voir une contraction de ALABA ; « fille » ? Dans ce cas, AHIZPA voudrait dire « jeune fille servant de tante » sous entendu « aux enfants de sa sœur ». Ne semblera-t-il pas préférable de voir dans ce mot une contraction de IZEBA-PE, litt. « tante en second, petite tante », le *a* initial étant considéré alors comme purement euphonique ?

Quoi qu'il en soit, ces deux termes AHISPA et ARBEBA nous font retrouver en basque, soit le germe, soit peut-être un dernier vestige de cette distinction entre le langage des hommes et celui des femmes, qui a déjà été signalée chez plusieurs nations américaines. Nous en avons déjà fourni un certain nombre d'exemples, spéc. en ce qui concerne les dialectes du groupe Nahuatl (1).

Il en est de même, aù moins dans plusieurs dialectes de la famille Maya-Quiché. Ainsi, en Yucatèque, tout comme en guatémalien, la mère seule emploiera, en parlant de son enfant, l'expression *al*, litt. « chose pesante, poids, celui que l'on a porté ».

Le chiquito, langue de l'Amérique du Sud, nous offre cette particularité bizarre que la distinction entre le langage des deux sexes consiste non point dans un changement de termes, mais bien dans une modification des affixes prono-

(1) *Mélanges de philologie et de paléographie américaines*, p. 4, Paris, 1883.

minaux de la 3e personne (1). Toutes ces bizarreries s'expliquent par des raisons de l'ordre psychologique.

Il en allait tout autrement chez les populations caraïbes des Petites Antilles. Le parler des femmes et celui des hommes appartenaient chacun à une famille linguistique différente. Ce dernier constituait un dialecte du galibi parlé dans la Guyane et le second se rapprochait surtout de l'arréwaque. Tout ceci s'explique suffisamment par un fait historique. La race arowaque avait primitivement occupé les Petites aussi bien que les Grandes Antilles. Les Caraïbes, venus du continent de l'Amérique du Sud, exterminèrent les aborigènes des Iles sous le Vent, mais épargnèrent un certain nombre de femmes, lesquelles continuèrent entre elles à se servir de leur idiome maternel (2).

Comte DE CHARENCEY.

(1) M. V. Henry, *Note sur le parler des hommes et le parler des femmes dans la langue chiquita*, pp. 305 et suiv. du tome XII de la *Revue de linguistique et de philologie comparée*, Paris 1879.

(2) A. Balbi, *Introduction à l'atlas ethnographique du globe*, chap. Ier, pp. 41 et 42, Paris, 1827. — M. L. Adam, *Du parler des hommes et du parler des femmes dans la langue caraïbe*, pp. 275 et suiv. du tome XII de la *Revue de linguistique et de philologie*, Paris, 1879. — M. D.-G. Brinton, *The Arrawack language of Guiana*, etc., pp. 11 et suiv.

BIBLIOGRAPHIE

Etudes de grammaire comparée. — De la parenté entre la langue égyptienne, les langues sémitiques et les langues indo-européennes, d'après les travaux de M. Carl Abel, par M. R. de la Grasserie, 1 broch. in-8 de 92 p. (Louvain, 1894).

Depuis longues années, les philologues se sont efforcés de rapprocher la vieille langue égyptienne des dialectes sémitiques et nous n'entreprendrons pas de rappeler ici, même d'une manière sommaire, toutes les tentatives déjà faites dans cette voie.

Rarement, la question s'est trouvée traitée avec autant de méthode que dans les dernières publications de M. Carl Abel. On ne pourra pas lire sans un vif intérêt le résumé qu'en donne aujourd'hui M. de la Grasserie.

Le savant linguiste fait d'abord ressortir le contraste que présente le parler des Indo-européens avec celui des enfants de Sem. La différence semble aussi marquée que possible. Elle se manifeste aussi bien au point de vue de la phonétique qu'à celui de la structure grammaticale. On dirait avoir affaire à des langues parlées sur des planètes différentes.

L'égyptien, comme le fait observer M. Carl Abel, vient

en quelque sorte, combler l'abîme qui les sépare. Son pronom à plus d'un égard se rapproche de celui de l'hébreu et de l'arabe. On ne saurait guère cependant, recourir ici à l'hypothèse d'un emprunt. De plus, le vieil idiome du riverain du Nil offre déjà quelques traits de cette trilittérité si caractéristique des dialectes de l'Asie occidentale. Ne pourrait-on pas être tenté d'y voir un dialecte sémitique encore bien rudimentaire et en voie de formation ?

Les rapports de l'égyptien avec l'indo-européanisme, surtout en ce qui concerne le lexique, semblent plus difficiles à établir. L'on en viendrait néanmoins à bout, dans la théorie de M. Carl Abel, par l'hypothèse d'un état archaïque dans lequel l'ancêtre commun de ces divers dialectes aurait possédé une fluidité phonétique extrême et dont l'égyptien a conservé de nombreuses traces. Ainsi, il fait grand usage de la réduplication des racines ; ex. : *Khetkhet* ou *khet* « suivre » — retourne volontiers les lettres ou plutôt les phonèmes constituant le mot. Ex : *teboubet*, « figuier ». Enfin, le même mot pourra s'appliquer aux diverses parties du discours ou revêtir des sens en quelque sorte opposés, citons p. ex. le copte *fih*, « couper, être coupé, blessure ». — Le terme *kek*, signifiant à la fois « obscurité, lumière, feu, » etc.

Nous ne contestons pas ce qu'offrent de séduisant les hypothèses émises par M. Carl Abel. On peut, sans excès de témérité, les croire conformes à la réalité des faits, mais enfin, ce ne sont que des hypothèses et les preuves décisives restent encore à donner. Après tout, la science humaine a ses bornes et elle sait savoir s'arrêter là où les moyens positifs d'investigation manquent. La linguistique comparée repose principalement sur l'étude des lois pho-

nétiques. Si l'on admet une époque où celles-ci manquaient presque entièrement de fixité, tout point d'appui fait défaut et nous n'avons plus qu'à avouer notre ignorance.

Ce n'est pas que nous ne regardions comme illogique l'opinion que les idiomes aujourd'hui existant remontent tous à un parler plus ancien dont les vestiges même ont disparu. L'unité primordiale de l'espèce humaine paraît avoir comme corollaire celle du langage, mais jamais sur ce point nous n'arriverons sans doute à une démonstration satisfaisante.

Que cette excessive variabilité des racines n'ait pas à l'origine été spéciale à l'égyptien, qu'elle ait caractérisé tous ou du moins la plupart des dialectes archaïques, cela se peut ; cela nous expliquerait même en partie, la formation de familles linguistiques radicalement différentes au moins en apparence, mais en même temps ferait ressortir la vanité des efforts faits pour remonter à cet état primordial du verbe humain.

La dernière partie du travail de M. de la Grasserie consacrée aux rapports signalés par M. de Gabelentz entre le basque et les dialectes berbères donne lieu à bien des réserves. Fort peu de rapprochements indiqués par le savant allemand semblent admissibles. Les mots y sont souvent défigurés et on leur prête un sens qu'ils n'ont jamais eu. C'est p. ex. *zorri*, et non pas *zérien* qui veut dire « ver ». *Izen*, nom (et spéc. nom de baptême) n'est autre chose que l'espagnol *señal*, mais avec chute de la syllabe finale et *i* prothétique ; comme dans *ichil*, « se taire », du latin « silere » — *izar*, étoile, de la racine *star*, qui devient *scèr* en gallois, etc. Il n'a, en tout cas, rien à faire avec le berbère *isem* qui doit être d'origine sémitique. Quant au

basque *zamari* « cheval de somme », nous y reconnaissons le bas-latin *sagmarius*, mot lui-même de provenance hellénique. N'est-il pas téméraire de la rapprocher du berbère *agman*, à moins qu'on ne croie ce dernier mot pris lui-même au latin ? Enfin, *tegi*, c'est-à-dire « lieu, endroit », et non pas « lien »

Nous nous sentons d'autant plus à l'aise pour formuler ces critiques que, nous-même, il faut en convenir, avons été un peu loin dans la voie des emprunts faits par le basque aux dialectes de l'Afrique boréale. Quelques vestiges d'une antique parenté entre eux peuvent peut-être être signalés, et encore ? Mais les ressemblances lexicographiques, sans être nulles, se réduisent, somme toute, à fort peu de chose.

En tout cas, si nous ne pouvons accepter de tout point, les opinions des savants citées par M. de la Grasserie, remercions-le de la publicité qu'il leur a données. La lecture du mémoire restera profitable à quiconque s'occupe de science philologique et l'on y trouvera du moins beaucoup à glaner.

Comte DE CHARENCEY.

VARIA

CITATIONS BASQUES DE 1605

Je compte mettre prochainement sous presse, avec mes *Additions et rectifications*, la partie complémentaire de ma *Bibliographie basque*, à laquelle l'Institut a bien voulu accorder, l'année dernière, une part du prix Brunet. Ce complément comprendra les *Périodiques* et les *Livres à citations*, c'est-à-dire les ouvrages où se trouvent rapportés, pour quelque raison que ce soit, des mots ou des phrases basques. J'avais indiqué, dans mon *Introduction* (p. XIX-XX) le plan de ce fascicule complémentaire, en ajoutant que la distinction n'était pas toujours facile à faire entre « les livres à citation » et ceux qui, vu l'importance des « citations », auraient pu trouver place dans la partie principale de mon ouvrage. Aussi certains amateurs fantaisistes et impatients ont-ils eu beau jeu à signaler mes prétendues « omissions » ; entre tous s'est particulièrement distingué un travailleur anglais, fort instruit, mais dépourvu de toute méthode. Il a pourtant trouvé des choses qui m'avaient échappé ; ainsi, il m'envoie aujourd'hui quelques notes sur ce qui a rapport à la langue basque dans la *Cosmographie* de Paul Merula, qui a vu le jour à Anvers en 1605. Je reproduis ci-après ces notes en les mettant en ordre et en les complétant.

C'est à la Bibliothèque municipale de Carcassonne que M. E.-S. Dodgson a parcouru l'ouvrage de Paul Merula, dont il y existe un exemplaire de la première édition. A Barcelone, on possédait la seconde de 1620, mais l'exemplaire s'est égaré. On cite une autre édition de 1620.

La Bibliothèque nationale, à Paris, a la première : un bel exemplaire

en veau plein, à tranches rouges, conservé sous le n° G 3097. C'est un grand in-4° de (xvj)-1358-(i) p. qui porte le titre suivant : « Paulli G. F. P. N. Merulae | COSMOGRAPHIÆ | GENERALIS | LIBRI TRES : | Item | GEOGRAPHIÆ PARTICULARIS | LIBRI QVATUOR : | *Quibus* EVROPA *in genere ; speciatim*, HISPANIA, | GALLIA, ITALIA, *describuntur*. | Cum tabulis geographicis æneis. | (Marque avec la devise : Labore et Constantiâ) | Ex OFFICINA PLANTINIANA. | *Raphelengij*. | M. D. CV. | *Veneunt etiam Amsteldami apud* CORNELIUM NICOLAI ». On y trouve une description sommaire du pays basque : Partie II, chap. XI (p. 314) *Biscaia*, chap. XII (p. 316) *Guipuzcoa*, chap. XIII (p. 317) *Navarra* et enfin chap. XXXVIII (p. 578) *Vasconia* (pays basque français).

Dans le chapitre relatif aux langues parlées en Espagne, voici ce que P. Merula dit du Basque (p. 301-302) : « Cantabri ut at eos reddam, primigeniam illam antiquissimam (quam ab Chaldæa ortam volunt nonnulli) servant, ab reliquis omnino discrepantem ; ut et olim a Latina... Non immerito igitur Cantabricam Matricibus in Europa Minoribus connumerat Magnus ille Scaliger, quod ejus ad me docent Litteræ, fideliter et bona fide libro hujus partis primo, capite octavo positæ (1)... Non diffitendum interim antiquum illud Hispanorum idioma, Cantabricum inquam nonnihil etiam hoc tempore, peregrinorum aliquot vocabulorum, præcipue Castellanorum, admistione esse deformatum ut cuilibet conseare potest vel una Oratione Dominica, quæ sic sonat :

Oratio Dominica

GURE Aita ceruëtan aicena,
Sanctifica bedi hire icena.
Ethor bedi ire Resuma.
Eguin bedi hire Vorondatea, cerüan beçala lurrean-ere.

(1) Dans cette lettre, du mois de mars 1599, Scaliger compte en Europe *onze* langues mères : *quatre* grandes, le Latin, le Grec, le Teutonique et le Slave ; et *sept* petites, l'Albanais, le Tartare, le Hongrois, le Finnois, l'Irlandais, le Breton et le Basque.

Gure eguneco oguia iguc egun.
Eta quita ietzaguc gure çorrac, nola guçere çordunèy quittazen baitrauegu.
Eta ezgaitzala sar eraci tentationetan, baina delura gaitzac gaichtotic.
Ecen hirea duc Resuma, eta Puissança, eta Gloria seculacotz. Amen.

In qua quis non videt Voces illas, *sanctifica*, *resuma*, *Vorondatea*, *quitta*, *quittazen*, *tentationetan*, *deliura*, *puissança*, *gloria*, *seculacotz*, Romanensis esse Linguae, ad Cantabricam Dialectum inflexas? Idem deprehendere erit in Symbolo Apostolico; quod in generali meæ Galliæ Descriptione ponam. Lucius Marineus Siculus lib. IV de reb. Hispanic. proprium hujus Idiomatis esse notat, in compluribus Dictionibus Singularem numerum in *A* Literam, Pluralem in *Ac* terminare; ut dicis gratia, *Lurra* terra, *Lurrac* terræ. Adscribit deinde alia quaedam. Exempla. *Vocant*, inquit, *Vascones Cœlum* Cerva; *Terram*, Lurra; *Solem*, Eguzquia; *Lunam*, Irarguia; *Stellam*, Izarra; *nubem* Oléya; *Panem*, Oguia; *Vinum*, Ardaoa; *Carnem*, Araguia; *Maritum*, Senarra; *Flumen*, Ibàya: *Bibo*, Edatendot; *Lego*, iracùrtendot: *Domum*, Echea; *Villam*, Vria; *Lectum*, Ocea; *Interulam*, Alcandòrea; *Senem*, Zarra; *Album*, Zuria; *Nigum*, Belza; *Rubrum*, Gorria; *Piscem*, Arraya; *Amare*, Onerextea; *Dormio*, Lonaza; *Video*, Bacust; *Hominem*, Guizona; *Mulierem*, Emaztéa; *Filium*, Seméa; *Filiam*, Alauéa; *Patrem*, Aytéa; *Matrem*, Améa; *Fratrem*, Anagea; *Sororem*, Arreuéa; *Corpus*, Gorpuza (quod ab Latinis mutuatum, addita Vasconica terminatione; ut allia nonnulla ab alijs); *Ignem*, Suà; *Formosum*, Ederrà; *Comedere*, Ian; *Curro*, Lastereguitendot. *Habent etiam numerandi modum*, *dicentes*: *Unum*, Bat; *Duo*, Bi; *Tria*, Irù; *Quatuor*, Lau; *Quinque*, Bost; *Sex*, Sey; *Septem*, Zazpi; *Octo*, Zorzi; *Novem*, Vedrazi; *Decem*, Amarr; *Viginti*, Oguèy; *Triginta*, Oguèytamar; *Quadraginta*, Berroguèytamar; *Octoginta*, Lauroguèy; *Noninginta*, Lauroguèytamar; *Centum*, Eun. Iam quod hic restat, supra meas vires est, fateor explicare. »

Dans ce même chapitre, Paul Merula rappelle quelques mots « de l'ancienne langue espagnole », cités par les écrivains anciens:

Dureta, ligneum solium (Suet. Hist. Aug. LXXXII); *Necys*, Mars (Macrobe, I, XIX); *Striges*, genus vestium (Isid. Sev. Etymolog. XIX, XXIII); *Gurdus*, stolidus (Quintil. I, V); *Lancea*, teli genus (Agellius, X, XXX) et *Brica*, *briga*, oppidum, ce dernier usité en Gaule aussi bien qu'en Espagne. Il est difficile, en tout cas, de voir du basque dans ces divers mots.

M. Dodgson fait remarquer que, dans la liste ci-dessus, il y a deux fautes typographiques: *ocea* pour *oiea* ou *oyea* et *anagea* pour *anayea*. Tous ces mots s'emploient encore aujourd'hui en Biscayen. M. Dodgson ajoute que le petit vocabulaire de Marineus Siculus a été également réimprimé, avec ces mêmes fautes mais avec l'addition d'un mot (*Une Dame*, Andréa), par don Alvarez de Colmenar dans ses *Annales* et ses *Délices*. Le *pater* ci-dessus donné est empruntée à Liçarrague (Mathieu, VI, 9-13); Merula l'accompagne d'une traduction latine juxtalinéaire; on y relève les différences ci-après avec la version vulgaire : *veniat regnum tuum, quemadmodum in cœlo sic etiam in Terra*, *Et remitte*, *remittimus* et la *doxologie* finale : *Quia tuum est Regnum*, *et Potestas*, *et Gloria in sæcula. Amen.*

A la p. 420, Merula dit que la langue Aquitanique de France est la même que celle des Cantabres d'Espagne. A la p. 433 il donne également avec une traduction latine en regard, le *Symbole des Apôtres* qu'il a emprunté au *Catéchisme* de Liçarrague :

SINHESTEN dut Iainco Aita bothere gucitaco
cervaren, eta lurraren creaçalea baithan.
Eta IESVS CHRIST haren seme bakoitz
gure Iauna baithan : cein concebitu içan baita
Spiritu sainduaganic : Sortu Maria virginaganic :
Pontio Pilateren azpian passionatu, crucifiatu
hil eta ohortze : Iautsi içan da iffernetuara :
Hereneco egunean resuscitatu içan da hiletaric :
Igan içan da ceruëtera : Iarria da Iainco Aita
bothere-gucitacoaren escuinean : Handic ethorteco da vicien eta hilén iugeatzera.

Sinhesten dut Spiritu Saindua baithan : Sin-

hesten dut Eliça saindu Catholicoa : Sainduen Communionea : Bekatuén barkamendua ; Haraguiaren résurrectionea ; Vicitze eternala. Amen.

Il ajoute : « Et hic, qui Francicam novit Liguam, multas ejus audit Voces ad Cantabrismum inflexas. »

En regardant la carte de la France S.-O. qui est à la page 381, je remarque les deux orthographes suivantes : *Arcaxon* et *S. Pelage* pour *Arcachon* et *S. Palais*.

CORRIGENDA.

P. 183, l. 3. — C'est par erreur que j'ai mis *Caryophylla*. Il s'agit en réalité de la feuille de la *Bergera kœnigii* de Linné, appelée en tamoul *karuvêppilei* « feuille du karuvêmbu » (*margosier* noir), et en dakhnî *karêpâk*. Dans la *Materia medica* de W. Ainslie (Madras, 1813, in-8°, vj-(iv)-303-xlviij p.), il est dit que « with this leaf the European, as well as Natives, give a pleasant flavor to their Curries, molaghatannies, etc. »

Le propriétaire-gérant,
J. MAISONNEUVE.

Orléans. — Imp. P. Pigelet.

EN VENTE CHEZ J. MAISONNEUVE

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE

TOME I

Rig-Véda ou *Livre des Hymnes*, traduit du sanscrit par A. LANGLOIS. *Deuxième édition*, avec un Index analytique, par Ph. Ed. FOUCAUX. 620 pages..... 20 fr.

TOME II

HYMNES SANSCRITS, PERSANS, ÉGYPTIENS, ASSYRIENS ET CHINOIS. — **Le Chi-King** ou *Livre des vers*, traduit pour la première fois en français par G. PAUTHIER. 425 pages..... 15 fr.

TOME III

Introduction à l'Histoire du Buddhisme indien, par E. BURNOUF. *Deuxième édition*. XXXVIII-586 pages..... 20 fr.

TOME IV

Le Koran analysé, par J. LA BEAUME. XXIII et 800 pages. 20 fr.

TOME V

Avesta, livre sacré du Zoroastrisme, traduit du texte zend, accompagné de notes explicatives et précédé d'une introduction à l'étude de l'Avesta et de la religion mazdéenne, par Ch. DE HARLEZ. *Deuxième édition*, revue et complétée. CCXLVIII et 671 pages, carte de l'Éran avestique et figures..... 20 fr.

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

DE TOUTES LES NATIONS

TRADITIONS, LÉGENDES
CONTES, CHANSONS, PROVERBES, DEVINETTES
SUPERSTITIONS

Tome I. Paul SÉBILLOT. *Littérature orale de la Haute-Bretagne.* Paris, 1881, un charmant volume petit in-8 écu, de XII et 404 pages, cartonné, non rogné..... 5 fr. »

Tomes II-III. F.-M. LUZEL. *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne.* Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés..... 10 fr. »

Tome IV. G. MASPERO. *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne.* Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tomes V-VII. J.-F. BLADÉ. *Poésies populaires de la Gascogne.* Texte gascon et traduction française en regard, avec musique. Paris, 1881-1882, 3 vol. cart., non rognés..... 15 fr. »

Tome VIII. Ed. LANCEREAU. *L'Hitopadésa, ou l'Instruction utile.* Recueil d'apologues et de contes traduits du sanscrit. Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tomes IX-X. Paul SÉBILLOT. *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne.* Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés..... 10 fr. »

Tome XI. J. FLEURY. *Littérature orale de la Basse-Normandie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné 5 fr. »

Tome XII. Paul SÉBILLOT. *Gargantua dans les traditions populaires.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XIII. H. CARNOY. *Littérature orale de la Picardie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XIV. E. ROLLAND. *Rimes et jeux de l'enfance.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XV. Julien VINSON. *Le Folk-lore du pays basque.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné, avec musique..... 5 fr. »

Tome XVI. Fr. ORTOLI. *Les Contes populaires de l'île de Corse.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tomes XVII-XVIII. J.-B. WEKERLIN, bibliothécaire du Conservatoire. *Chansons populaires de l'Alsace,* avec airs notés. Paris, 1883, 2 vol. cart., non rognés..... 10 fr. »

Tomes XIX-XXI. J.-F. BLADÉ. *Contes populaires de la Gascogne.* Paris, 1886, 3 vol. cart., non rognés..... 15 fr. »

Tome XXII. Paul SÉBILLOT. *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne.* Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXIII. E. PETITOT. *Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest.* Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tomes XXIV-XXVI. F.-M. LUZEL. *Contes populaires de la Basse-Bretagne.* Paris, 1887, 3 vol. cart., non rognés..... 15 fr. »

Tome XXVII. C. BAISSAC. *Le Folk-lore de l'île Maurice.* Texte créole et traduction française. Paris, 1888, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXVIII. H. CARNOY et J. NICOLAÏDES. *Traditions populaires de l'Asie-Mineure.* Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXIX. L.-F. SAUVÉ. *Le Folk-lore des Hautes-Vosges.* Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXX. HERVEY DE SAINT-DENYS. *Six Nouvelles nouvelles* traduites du chinois. Paris, 1892, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXXI. G. GEORGEAKIS et Léon PINEAU. *Le Folk-lore de Lesbos.* Paris, 1894, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXXII. YACOUB ARTIN PACHA. *Contes populaires inédits de la vallée du Nil.* Paris, 1894, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Orléans. — Imp. Paul PIGELET, 8, rue Saint-Etienne.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-HUITIÈME,

15 OCTOBRE 1895

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant, 25, quai Voltaire)

—

1895

SOMMAIRE DU N° 4.

Pages.

Julien Vinson. — Bibliographie linguistique. Le catéchisme de l'empire 269

Paul Regnaud. — L'évolution du sens du pronom démonstratif dans la famille indo-européenne 301

André Lefèvre. — Les dieux champêtres des Latins . . . 305

BIBLIOGRAPHIE

Julien Vinson. — *Grammaire malgache*, suivie de nombreux exercices, par Aristide Marre 348

— *La Guerre* dans les diverses races humaines, par Ch. Letourneau 349

VARIA. — Étymologie du mot « Caen » 350

BIBLIOGRAPHIE LINGUISTIQUE

LE CATÉCHISME DE L'EMPIRE

En négociant avec Rome le concordat du 26 messidor an IX (15 juillet 1801), encore en vigueur aujourd'hui, Napoléon se préoccupait moins des intérêts de la religion catholique que des siens propres. Il voulait surtout, et les articles organiques le prouvent surabondamment, établir un corps de fonctionnaires actifs et puissants qu'il espérait tenir entièrement dans sa main. C'est à tort d'ailleurs que l'on a affirmé, par ignorance ou mauvaise foi, qu'en 1801 il n'y avait plus en France ni prêtres ni culte public. Depuis la liberté des cultes, au contraire, beaucoup de prêtres avaient fait aux municipalités la déclaration prescrite et avaient repris un service régulier. Un grand nombre de ces prêtres étaient groupés par départements et reconnaissaient l'autorité d'évêques, la plupart élus en 1791 ; pour se rendre un compte exact de la situation et pour comprendre le mouvement qui s'opéra alors, il suffit de suivre les débats des deux conciles nationaux de 1797 et 1801. Ces deux réunions — la dernière surtout — furent très remarquables. Plusieurs des évêques qui y avaient pris part furent compris dans le clergé concordataire et il est bon de faire remarquer qu'ils se refusèrent à toute excuse ou rétractation. Ils furent traités de la même manière que les anciens évêques dépossédés en 1791.

Quoi qu'il en soit, parmi les idées de Napoléon sur le culte public, il en est au moins une qui fut juste et qu'on a eu peut-être grand tort d'abandonner après lui, celle de faire enseigner dans toute la France un seul et même Catéchisme. Une commission compétente rédigea ce catéchisme qui fut fort bien fait et auquel on ne peut guère reprocher que l'extravagant commentaire du quatrième commandement de Dieu sur les devoirs des Français « envers Napoléon Ier, notre Empereur ».

Approuvé par le cardinal Caprara, légat du pape ; seul autorisé par l'Empereur, le « Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire français » fut publié d'abord à Paris, puis réimprimé dans tous les diocèses avec des mandements spéciaux rédigés par chaque évêque.

Voici la description de l'édition originale :

I. CATÉCHISME | A L'USAGE | DE TOUTES LES ÉGLISES | DE | L'EMPIRE FRANÇAIS. | — | Unus Deus, una Fides, unum Baptisma. | S. PAUL, *Epist. ad Ephesios, cap.* IV, *v.* 5 | (armes de l'archevêché de Paris, avec les initiales J. B. B. entrelacées) | PARIS, | chez la veuve NYON, née SAILLANT, rue du Jardinet, nº 1 ; | et à la Librairie Stéréotype, chez H. NICOLLE, rue | des Petits-Augustins, nº 15. | 1806.

In-12 de viij p., p. v à xij, et 151 p.

Coll. : p. (i) titre, (ij) avis (les demandes les plus nécessaires sont marquées d'une astérisque), v-vj bref du cardinal Caprara en latin daté du 30 mars 1806 et portant approbation du Catéchisme, vij-viij même bref en français, v-x mandement du Cardinal de Belloy, archevêque de Paris, du 12 août 1806, contenant une approbation absolue du Catéchisme, xi décret impérial du 4 avril 1806 prescrivant

que le Catéchisme sera seul en usage dans toutes les églises catholiques de l'Empire, xij arrêté du Ministre des Cultes (Portalis) accordant à Mme veuve Nyon, au sieur Prosper Nyon, son fils, et au sieur Henry Nicolle, le privilège exclusif d'imprimer pendant dix ans ce Catéchisme. — P. 1 abrégé de l'histoire sainte ; 15 leçon préliminaire, 16 première partie, 51 seconde partie, 79 troisième partie, 125 suite de la troisième partie, 145 prières (en petit texte).

La leçon vii de la seconde partie (p. 58-60) est conçue en ces termes :

LEÇON VII.

* Suite du même Commandement (1).

D. *Quels sont les devoirs des chrétiens à l'égard des princes qui les gouvernent, et quels sont en particulier nos devoirs envers Napoléon premier, notre empereur ?*

R. Les chrétiens doivent aux princes qui les gouvernent, et nous devons en particulier à Napoléon Ier, notre empereur, l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, les tributs ordonnés pour la conservation et la défense de l'empire et de son trône ; nous lui devons encore des prières ferventes pour son salut et pour la prospérité spirituelle et temporelle de l'État.

D. *Pourquoi sommes-nous tenus de tous ces devoirs envers notre empereur ?*

(1) L'astérisque mis en tête d'une leçon indique que « toutes les demandes de cette leçon doivent être apprises », même dans le cas où l'on ne fait apprendre aux enfants que les choses les plus nécessaires.

R. C'est, précisément, parce que Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en comblant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu même. Secondement, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ, tant par sa doctrine que par ses exemples, nous a enseigné lui-même ce que nous devons à notre souverain : il est né en obéissant à l'édit de César-Auguste ; il a payé l'impôt prescrit ; et de même qu'il a ordonné de rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, il a aussi ordonné de rendre à César ce qui appartient à César.

D. *N'y a-t-il pas des motifs particuliers qui doivent plus fortement nous attacher à Napoléon Ier, notre empereur ?*

R. Oui : car il est celui que Dieu a suscité dans les circonstances difficiles pour rétablir le culte public de la religion sainte de nos pères, et pour en être le protecteur. Il a ramené et conservé l'ordre public par sa sagesse profonde et active ; il défend l'État par son bras puissant ; il est devenu l'oint du Seigneur par la consécration qu'il a reçue du souverain pontife, chef de l'Église universelle.

D. *Que doit-on penser de ceux qui manqueroient à leurs devoirs envers notre empereur ?*

R. Selon l'apôtre saint Paul, ils résisteroient à l'ordre établi de Dieu même, et se rendroient dignes de la damnation éternelle.

D. *Les devoirs dont nous sommes tenus envers notre empereur nous lieront-ils également envers ses successeurs légitimes dans l'ordre établi par la constitution de l'empire ?*

R. Oui, sans doute, car nous lisons dans la sainte Écri-

ture que Dieu, Seigneur du ciel et de la terre, par une disposition de sa volonté suprême et par sa providence, donne les empires non seulement à une personne en particulier, mais aussi à sa famille.

D. *Quelles sont nos obligations envers nos magistrats ?*

R. Nous devons les honorer, les respecter et leur obéir, parce qu'ils sont les dépositaires de l'autorité de notre empereur.

D. *Que nous est-il défendu par le quatrième commandement ?*

R. Il nous est défendu d'être désobéissants envers nos supérieurs, de leur nuire et d'en dire du mal.

On a rédigé aussi des Petits catéchismes, des Abrégés, des Extraits du Catéchisme de l'Empire ; mais ils n'ont pas été adoptés dans tous les diocèses. Voici une des éditions que j'ai rencontrées :

II. EXTRAIT | DU | CATÉCHISME | A L'USAGE DE TOUTES LES ÉGLISES | DE | L'EMPIRE FRANÇAIS | *POUR l'instruction particulière* | *des Enfans.* | (armes épiscopales) | A FONTENAY, | chez A.-V. Habert... 1812. — Pet. in-8° de viij-72 p.

Coll. : p. i titre, ij mandement de l'Évêque de la Rochelle (on a suivi les astérisques), iij-iv prières, 1-16 1re partie, 16-29 2e partie, 29-53 3e partie, 53-69 suite de la troisième partie, 69-72 prières. La leçon V de la 2e partie reproduit exactement la leçon VII du grand catéchisme.

Il y a eu également un livre plus développé, à l'usage des maîtres évidemment, qui porte le titre suivant :

III. EXPLICATION | DU CATÉCHISME | A L'USAGE | DE TOUTES LES ÉGLISES | DE L'EMPIRE FRANÇAIS. | *Renfermant, suivant l'ordre du Catéchisme, la leçon* | *du Catéchisme sur les demandes et les réponses* ; | *l'Explication de chaque leçon, et des Traits histo-* | *riques après toutes les leçons.* | — | Hùc doce et exhortare. | I. *Timot.* 6. 2. | Cinquième édition. | de l'imprimerie des frères Mame. | PARIS, | chez M. H. Nicolle... chez la Vve Nyon, née Saillant, seule propriétaire... | 1810. Gr. in-12 de xii-672 p. ainsi composées : p. i-iv titre et faux-titre, v-viij table des matières, ix avertissement, ix-x, permission de l'archevêque de Paris du 20 février 1808, xi-xij ouvrages du même auteur, 1-5 note, 5 leçon préliminaire, 10-168 première partie, 169-402 deuxième partie, 403 à la fin, troisième partie. Chaque leçon comprend un texte du grand catéchisme, une explication et des traits historiques. La leçon VII occupe les p. 224 à 230.

La première édition de cette *Explication* est de 1807. Le chapitre VII (p. 198-206) y est pareil à ce qu'il est dans la cinquième édition, sauf que les traits historiques sont sensiblement différents. On a évidemment cherché à atténuer certains passages. Ainsi la première édition rapporte ce mot d'un courtisan « qui méritait le nom de chrétien » à son roi : « prince, nous sommes vos sujets jusqu'à l'autel, mais point au delà ; commandez-nous ce que Dieu ne nous défend pas, et nous obéirons » ; la cinquième édition dit seulement : « prince, nous sommes vos sujets, comptez sur nous, croyez que nous serons fidèles jusqu'à l'autel ».

J'ai relevé, dans le *Journal de la Librairie*, que outre cet

extrait des *Abrégés* ont été publiés à Toul, à Avignon et à Genève, en 1812; que, la même année, des *Petits catéchismes* ont paru à Paris, Porrentruy, Evreux. Quant au catéchisme ordinaire, il a été publié partout. Je prendrai comme type les réimpressions bayonnaises :

IV. CATÉCHISME | A L'USAGE | DE TOUTES LES ÉGLISES | DE | L'EMPIRE FRANÇAIS | — | Unus Dominus, una Fides, unum Baptisma. | S. PAUL. *Epist. ad Ephesios, cap.* IV, *v.*5 | — | *Imprimé par ordre de Monseigneur J J. Loison,* | *Evêque de Bayonne,* | Pour être seul enseigné dans son Diocèse. | (armes épiscopales) | BAYONNE, | CHEZ CLUZEAU FRÈRES, IMPRIMEURS, | rue Orbe, n° 9. 1807.

Pet. in-12 de iv-xij p, p. vij-xiv et 180 p.

Coll. : p i-ij texte, iij-iv bref du Cardinal Caprara (en latin), i-xi mandement de l'Evêque de Bayonne du 16 janvier 1807, xij décret impérial du 4 avril 1806, vij-xiij prières, xiv cantiques avant et après le catéchisme, 1-18 abrégé de l'histoire sainte, 18 avis (astérisque aux demandes les plus nécessaires), 19-20 leçons préliminaires 20-65 première partie, 66-99 deuxième partie, 100-155 troisième partie, 156-180 suite de la troisième partie. A la p. 180, il y a « fin du grand catéchisme », ce qui fait supposer qu'un petit devait suivre. Mais je ne l'ai jamais rencontré.

Le mandement de M. Loison, qui est d'une longueur exceptionnelle, est presque dithyrambique à l'égard du Catéchisme de l'empire dont il expose le plan et où il retrouve la pure doctrine de l'Eglise : il interdit d'ailleurs d'une façon absolue tous les anciens catéchismes du diocèse. Aussi, lorsqu'en 1814, il dut au contraire pros-

crire le catéchisme impérial et remettre en vigueur les anciens ouvrages, il a recours à des arguments vraiment misérables: son mandement du 8 août 1814 condamne en effet l'œuvre de 1806 comme faible et imparfaite, comme contenant des choses étrangères à l'enseignement religieux, et enfin parce que l'approbation du pape aurait été obtenue à l'aide de copies infidèles; d'ailleurs, il avait fallu « céder à l'autorité ».

Le catéchisme a été réimprimé à Bayonne en 1812; on a seulement ajouté en tête un feuillet contenant au recto la permission épiscopale de réimpression datée du 9 mai 1812.

L'ouvrage étant unique pour tout l'Empire dut être traduit dans la plupart des langues qui étaient parlées sur tout le territoire français; j'ai du moins constaté qu'il avait paru des traductions basque, catalane, italienne, allemande, flamande et bretonne.

Il y a eu deux traductions basques : la première, complète, en dialecte labourdin (arrondissement de Bayonne), la seconde, abrégée, en souletin (arrondissement de Mauléon).

L'édition labourdine a paru en 1807 à Bayonne; elle a pour titre:

V. FRANCESEN | IMPERADOREAREN | EREMUETACO | ELIÇA GUCIETACOTZ | EGUINA-DEN | CATICHIMA. | Unus Dominus, una Fides, unum Baptisma. | JAUN-D. PAUL. *Ad Eph. c.* IV, *v.*5 *J. J. LOISON, Bayonaco Jaun Aphezpicuaren | manuz imprimatua,* | Haren Diocesan bakharric iracatsia içateco. | (armes épiscopales.) | BAYONAN, | CLUZEAU ANAYEN baithan, jaun Aphezpicuaren | imprimatçaileac, orbeco carrican (s.d.). — In-12 de 96 p.

Coll : p (1-2) titre dont le verso est blanc, 3-4 ordonnance en latin du cardinal légat Caprara du 30 mars 1806, 7-11 mandement (en basque) de M. Loison du 16 janvier 1807 (petit texte), 12 décret impérial du 4 avril 1806 (en basque), 13-20 prières, 20 cantique, 21-36 abrégé de l'histoire sainte, 37 catéchisme, première partie, 56 deuxième partie, 71 troisième partie.

Une seconde édition a été publiée en 1812 (*Journal de la Librairie*, 1812, n° 4920, 2000 ex. à 0fr 50 l'un). Au verso du titre qui était blanc dans la première édition on a mis la permission de réimprimer qui est datée du 8 mai 1812. Il y a quelques différences orthographiques entre les deux éditions : p. 3 l. 2 (1807) Presbyter (1812) Presbiter, p. 7 l. 36 (1807) dakharzque (1812) dakharsque, p. 65 l. 14 (1807) gaucic (1812) gaucei, p. 68 l. 7 (1807) abaretsia (1812) abarecia.

On prétend que cette traduction en basque labourdin est l'œuvre de l'abbé Gratien d'Etcheverry, né à Armendaritz le 12 novembre 1747, curé concordataire d'Ustaritz où il mourut le 10 août 1828. Il avait traduit en 1788 les *prières et pratiques* ajoutées par Gonnelieu à l'*Imitation* de Jésus-Christ.

La septième leçon va de la p. 59 à la p. 61 ; elle est ainsi conçue :

VII. LECCIONEA.

Manamendu bararen seguida.

G. *Cein dire guiristinoen eguinbideac gobernatcen dituen princen alderat, eta bereciqui gureac, Napoleon lehenbicico, gure Imperadorearen alderat?*

I. Çor diote, eta guc bereciqui çor diogu Napoléon lehenbicico, gure Imperadoreari, amudioa, errespetua, obediencia, leyaltassuna, harmetaco cerbitçua, erreinuaren, eta tronuaren mantenitceco galdetcen tuen cergac ; obligatuac gare oraino kharsuqui othoitz eguiterat haren salbamenduaren, eta estatuaren dohaxutassun ispiritual, eta temporalarençat.

G. *Cer arraçoinez diotcigu çor horiec guciac gure Imperadoreari?*

I. 1° Ceren, erregueac bere nahira eguiten, eta erreparticen tuen Jaincoac, eguin baidu gure Soberano, eta bere botherearen ministro, eta eçarri bere lekhutan lur hunen gainean, baqueco, eta guerlaco antceric ederrenez dohaturic. Gure Imperadorearen ohoratcea, eta cerbitçatcea Jaincoaren beraren ohoratcea, eta cerbitcatcea da beraz. 2° Ceren Jesus Christo gure Jaunac iracatsi baideraucu bere hitcez eta bere exempluz cer diogun çor gure Soberanoari: sorthu da Cesarren alderaco obediencian : pagatu du galdetua cen cerga ; eta Jaincoari berea bihur-daquion manatu-duen beçala, manatu-du orobat bihur daquion Cesarri, Cesarrena.

G. *Ez dugu arroçoin bereciric sendoquiago itchiquitceco Napoleon lehenbicico, gure Imperadoreari?*

I. Bai: ecen Jaincoac egorri darocu ongui dembora gaitcean gure erreligione Sainduco funcione publicoen altchatcerat, eta haren sustengu içateco ekharri, eta mantenitu du ordre ona bere çuhurtçiaz, beguiratu du Francia bere besso podorossaz : Jaunaren gançutua eguina da Eliça guciaren aitcindari, aita saindua ganic içan duen consecracioneaz.

G. *Cer behar da yuyatu gure Imperadorearen alderaco eguin bideac huts-eguin letçaquetenez?*

I. Jondoni Pauloren arabera Jaincoac berac eguin arrimuaren contra lihoazque, eta seculaco damnacionea mereci leçaquete.

G. *Eguinbide berac dituzquegu constitucionearen arabera haren ondoco içanen direnen alderat?*

I. Bai, duda gabe: Escritura Sainduan iracurtcen dugu, Jainco ceru-lurren jabeac, bere providencia eta borondate, gucien naussi den batez, ematen-tuela tronuac, ez choilqui presuna bati bereciqui, bainan haren familiari-ere.

G. *Cer obligacione dugu gure cargudunen alderat?*

I. Behar ditugu ohoratu, eta errespetu, eta obediencia ekharri behar diotegu, ceren diren Imperadorearen autoritateaz Jaunciac.

G. *Cer debecatcen darocu laur-garren manamenduac?*

I. Debecatcen darocu gure aitcindariei desobeditcea, heyer bidegaberic eguiten, eta hetaz gaizqui minçatcea.

Quant à l'édition souletine, en voici la description :

VI. DOCTRINA KHIRISTIA | haurren instruccionetaco, | idequiric hitcez hitz | franciaco eliza ororen | usageco catichimati. | *J. J. LOISON, Bayonaco Yaun Aphez-* | *cupiaren ordrez imprimaturic haren Diocesa bera eracaxiric içateco.* | (épigraphe et armes épiscopales) | BAYOUNAN, | Cluzeau anayen, Yaun Aphezcupiaren eta | Clerouaren imprimaçalen etchen s. d.

S. d. (1812) — in-12 de 92 p.

Coll. p. 1 titre, 2 cantiques avant et après le catéchisme, *3* permission d'imprimer donnée par l'évêque le 29 janvier *1811*, *4* blanc, 5-6 mandement épiscopal du 30 juillet 1808 qui ordonne la rédaction de ce catéchisme abrégé,

par la raison que « dans certaines régions » on avait trouvé le catéchisme officiel trop long, 7-14 prières, 15, première partie, 32 deuxième partie, 46 troisième partie, 72 suite de la troisième partie, 81 actes, 82-87 litanies de Jésus et de la Vierge, 88-92 répons de la messe.

Traduction un peu abrégée en dialecte souletin (annoncée dans le *Journal de la Librairie*, 1812, n° 5371 : elle a été tirée à 1,500 exemplaires).

Dans quelques exemplaires, l'ordre des deux premières parties est interverti, c'est-à-dire que la permission du 29 janvier 1811 est en tête du volume.

La leçon VII est réduite à sa première et à ses deux dernières demandes :

ZAZPIGUERREN LECTIONEA.

BER MANIAREN SEGUIDA.

G. *Çouin dira khiristien eguinbidiac prince gobernatcen dutienen eretcian, eta çouin dira particularqui goure eguinbidiac Napoleon lehenaren, goure Emperadoriaren eretcian?*

A. Khiristiec çor dicie prince gobernatcen dutienen, eta guc particularrian çor diçugu Napoleon lehenari, goure Emperadoriari, amourio, errespectu, obediencia, fidelitate, armen cerbutchu, eta legar ordonatiac erresoumaren eta tronouaren conservatceco eta defendatceco; çor ditçoçugu orano goure othoitziac harea salvamentiaren eta estatiaren oioustarçun spiritual eta themporalaren.

G. *Çouin dira goure obligationiac magistraten eretcian?*

A. Beharciti çugu onhouratu, errespectatu eta hayer obeditu, ceren eta goure Emperadoriaren autoritatiaren depositari beitira.

G. *Cer de,'endatcen deicu languerren Maniac?*

A. Defendatcen deicu goure guehienen desobedient ez içatia, hayer gazquiric ez eguitia ez etare emaitia.

La traduction catalane n'est qu'un abrégé :

VII. COMPENDI | DEL | CATECISMO | AL US | DE TOTAS LAS IGLESIAS | DEL | IMPERI FRANCÈS, | *traduit en català, en favor del poble,* | *per orde del Ill*[im] *Senyor Bishe de* | *Carcassona.* | (armes). | *Perpinya :* en casa JOAN ALZIM, impressor | del Ill[im] Sr Bishe. 1812.

In-12 de 108 p.

Coll. : p. 1 titre, p. 2 permission d'imprimer et de réimprimer, 3-8 mandement fort intéressant de l'Évêque Laporte, de Carcassonne, 9-16 prières, 17 catéchisme, 18 partie I, 42 partie II, 67 partie III, 105 avis : indulgences pour les actes de foi, d'espérance et de charité, 106-108 prières.

La première édition était de 1807.

La leçon VII de la seconde partie est aux pages 47-49 ; elle est ainsi conçue :

LLISSÓ VII

CONTINUACIÓ DEL MATEX MANAMENT.

P. *Quals son las obligacions dels christians tocant als princeps qui los gobernan, y quals son en particular nostras obligations envés Napoleó I, nostre Emperador?*

R. Los christians deuen als príncepes qui los gobernan, y nos altres debem en particular a Napoleó I, nostre Emperador, lo amor, lo respecte, la obediencia, la fidelitat, lo servey militar, los tributs ordenats per la conservació y

la defensa del Imperi y de son trono; li debem encara pregarias fervorosas per sa salut y per la prosperitat espiritual y temporal del estat.

P. *Perqué estam obligats à tots aquestos debers envès nostre Emperador?*

R. Primerament, perqué Deu qui cria los imperis y los distribuex segons sa voluntat, colmant de dons á nostre Emperador, sia en la pau, sia en la guerra, lo ha establert nostre soberá, lo ha constituit lo ministre de son poder, y sa imatge sobre la terra. Honrar y xervir á nostre Emperador es doncs honrar y servir á Deu matex. Segonament, perqué Nostre Senyor Jesu-Christ, tant per sa doctrina com per sos exêmples, nos ha ensenyat ell matèx lo que debem á nostre soberá; ell es nat obeint al edicte de César-Augusto; ell ha pagat la imposició prescrita, y axí com ha manat de donar á Deu lo que pertany á Deu, axi també ha manat de donar á César le que pertany á César.

P. *No hi ha motius particulars que deuen mes fortament aficionarnos á Napoleó I, nostre Emperador?*

R. Sí pare : perqué es ell que Deu ha suscitat en las circonstancias dificils per restablir lo culto públic de la religió sancta de nostres pares, y per serne lo protector. Ell ha restituit y conservat l'orde públic per sa sabiduria profunda y activa; ell defensa lo estat per son bras poderós; ell es esdevingut lo ungit del Senyor per la consagració que ha rebut del Summo Pontifice, cap de la iglesia universal.

P. *Que se Deu pensas de aquells que fultarian á llur obligació envés nostre Emperador?*

R. Segons lo apóstol St Pau, resistirian al orde esta-

blert per Deu matex y se ferian dignes de la condemnació eterna.

P. *Las obligacions que tenim envés nostre Emperador, las tindrém igualment envés sos successors legitims dins l'orde establert per las constitucions del imperi?*

R. Sí pare : sens dubte, pux llegim en la santa escriptura que Deu, Senyr del cel y de la terra, per una disposició de sa voluntat suprema, y per sa providencia, dona los imperis no sols á una persona en particular, mes també á sa familia.

P. *Quals son nostras obligacions enves nostres magistrats?*

R. Debem honrarlos, respectarlos y obéirlos, perqué son los depositaris de l'autoritat de nostre Emperador.

P. *Que se nos prohibex per lo quart manament?*

R. Se nos prohibex ser desobedients envés nostres superiors, danyarlos, y dir mal d'ells.

Il y a eu plusieurs traductions italiennes. J'ai vu des exemplaires de Turin, 1812 (8000 ex.); Ivrée 1811, 5000 ex.; et Asti, 1813. Je ne retiens ici que celle d'Ivrée :

VIII. CATECHISMO | PER LE CHIESE CATTOLICHE | DELL' IMPERO FRANCESE | AD USO DELLA DIOCESI D'IVREA. | (épigr.) | *Traduzione italiana* | (armes épiscopales) | IVREA, 1811 | — | Nella Stamperia della Prefettura, e della Società | d'Agricoltura. (*Con permissione*).

In-12 de 180 p.

Coll. : p. 1 faux titre, iij titre, iv permission épiscopale, ft. blanc, p.5-8 mandement de l'Évêque d'Ivrée du 1er Mars 1808, 9-10 bref du Cardinal Caprara (en latin), 10 décret de l'empereur Napoléon (en français), 12 avis,

13-27 histoire sainte, 28-64 Ire partie, 65-91 IIe partie, 92-138 IIIe partie, 138-176 suite de la IIIe partie, 177 prières, 178-180 table.

Voici la traduction de la leçon VII :

LEZIONE SETTIMA

Continuazione del medesimo Comandamento.

D. *Quali sono i doveri de' Cristiani verso i Principi, che li governano; e quali sono in paricolare i nostri doveri verso Napoleon Ie nostro Imperatore?*

R. I Cristiani debbono a' Principi, da cui sono governati, e noi in particolare a Napoleone Ie nostro Imperatore, amore, rispetto, obedienza, fedeltà, il servizio militare, le imposizioni ordinate per la conservazione e difesa del trono : noi gli debbiamo ancora fervore preghiere per la di lui salute, e per la prosperità spirituale e temporale dello Stato.

D. *Per qual ragione siamo nei tenuti a tutti questi doveri verso il nostro Imperatore?*

R. Primieramente, perchè Dio, il quale crea gl'Imperi, e li distribuisce secondo il suo volero, sicolmando di doni il nostro Imperatore, tanto in pace, quanto in guerra, lo ha stabilito nostro Sovrano, lo ha reso ministro della sua potenza, e sua immagine sopra la terra. Onorare adunque e servire il nostro Imperatore è onorare e servire Dio stesso. In secundo luogo, perchè nostro Signore Jesù Cristo, tanto colla sua doctrina, quanto co' suoi exempj, ci ha egli stesso insegnato quello che noi dobbiamo al nostro Sovrano. Egli è nato nell' atto di obedire all' editto di Cesare Augusto : egli ha pagato il prescritto tributo :

come egli ha comandato di rendere a Dio ció, che appartiene a Dio, cosí ha ordinato di rendere a Cesare ció che appartiene a Cesare.

D. *Non abbiamo noi dei motivi particulari, per cui dobbiamo essere più fortemente attacati a Napoleone I°, nostro Imperatore?*

R. Sì: perchè egli è quello che Dio in circostanze difficili ha suscitato per ristabilire in Francia il publico culto della Religione santa de' nostri padri, e per essere in tutta l'estensione de' suoi dominj il protettore. Egli colla sua sapienza profonda, ed attiva ha restituito, e conservato l'ordine pubblico; col suo braccio potente difende lo Stato: è divenuto l'Unto del Signore per la consacrazione che ha ricevuta dal sommo Pontefice, capo della Chiesa universale.

D. *Che dobbiamo noi pensare di coloro, che venissero a mancare à loro doveri verso il nostro Imperatore?*

R. Secondo l'Apostolo s. Paolo essi resisterebbero all' ordine stabilito da Dio, e si renderebbo degni dell' eterna dannazione.

D. *I doveri, a cui siamo tenuti verso il nostro Imperatore, ci obligheranno egualmente ancora verso i di lui legittimi, successori, secondo l'ordine stabilito dalle Costituzioni dall' Impero?*

R. Si, senza dubbio; perchè nella Scrittura Sacra si legge, che Dio Signore del cielo e della tierra, per una disposizione della sua suprema voluntà, e per una providenza dâ gl' Imperj non solo ad una persona in particolare, ma ancora alla sua famiglia.

D. *Quali sono le nostre obligazioni verso i nostri Magistrati?*

R. Noi dobbiamo onorarli, rispettarli ed obbedirli, perchè essi sono i depositarj dell' autorità del nostro Imperatore.

D. *Che cosa ci viene proibito dal quarto Comandamento?*

R. Ci è proibito di essere disobbedicati ai nostri superiori, di nuocer loro e di parlarne male.

IX. Il a été également publié un petit Catéchisme en italien où rien ne rappelle la fameuse leçon : « Piccolo | catechismo | ad uso | di tutte le chiese | dell' impero francese. | — | Edizione autentica. | Torino. 1813 | Felice Galletti. ». In-12 de 24 p.

En allemand, on a traduit le catéchisme, le petit catéchisme et l'explication du catéchisme. Du premier, il y a eu des éditions à Strasbourg (5000 ex.), Metz (1000 ex.), Colmar (1000 ex.), Stade (5000 ex.) en 1812. Je n'ai trouvé d'éditions du *Kleine Katechismus* et de l'*Erklærung* que de Strasbourg, 1812. Le grand catéchisme de Strasbourg est intitulé :

IX. Katechismus | zum Gebrauche | aller Kirchen | der | französischen Reiches. | (épigr.) | Straszburg, | F.-G. Levrault | s. d.

129 p. in-12.

Coll. : p. 1 titre, p. 2 décret impérial et autorisation épiscopale, 3-4 mandement de l'Evêque Saurine du 10 août 1807, 5-13 histoire sainte, 16-42 première partie, 43-63 deuxième partie, 65-99 troisième partie, 100-114 suite de la troisième partie, 115-150 prière et suivie de la messe, 120 table.

La leçon VII est aux p. 48-49. Les demandes sont en petit texte et les réponses en corps plus gros. Tout le livre est en caractères gothiques.

VII. UNT. FORTSETZUNG DES NÆHMLICHEN GEBOTHES.

S. Was für Pflichen hat der Christ gegen die Fürsten, seine Beherrscher ; und welche Pflichten liegen ins besondere uns gegen Napoleon den ersten, unsern Kaiser, ob ?

A. Die Christen sind den Fürsten, ihren Beherrschern, und wir sind insbesondere Napoleon dem ersten, unsern Kaiser, Liebe, Ehrfurcht, Gehorsam, Treue, den Kriegsdienst und alle die Abgaben schuldig, welche zur Erhaltung und Vertheidigung des Reiches und seines Thrones angeordnet sind : auszerdem sind wir ihm noch eifriges Gebeth für sein Heil, und für die geistliche und zeitliche Wohlfahrt des Staates schuldig.

S. Warum sind wir schuldig alle diese Pflichten gegen unsern Kaiser zu erfüllen ?

A. Erstens, weil Gott, der die Staaten errichtet und nach seinem Gutdünken sie austheilet, dadurch, das er unsern Kaiser mit seinen Gaben sowohl in Friedens- als in Kriegszeiten reichlichst begnadiget, ihn zu unsern Oberhaupte eingesetet, und zum diener seiner Macht zu seinem Bilde auf Erden aufgestellt hat. Unsern Kaiser ehren und ihm dienen, ist Gott selbst ehren und ihm dienen.

Zweytens, weil Jesus Christus, sowohl in seinen Lehren (*sic*), als durch sein Beyspiel, uns selbst in den Pflichten unterrichtet hat, welche uns gegen unsere Regenten obliegen. Bey seiner Geburt gehorsamte man dem Befehle des Kaisers Augustus ; er hat die vorgeschriebenen Abgaben

entrichtet ; und eben so, wie er befahl Gott zu geben was Gottes ist, so hat er auch verordnet, dem Kaiser zu leisten, was dem Kaiser gebühret.

S. Gibt es nichts besondere Beweggründe die unsere Ergebenheit gegen Napoleon den Ersten, unsern Kaiser, noch um vieles verstärken sollen ?

A. Ia : denn ihn hat Gott der Herr unter den swierigsten Umständen erweckt, die öffentliche Ansübung der heiligen Religion unserer Väter herzustellen, und sie zu beschützen ; Er hat durch seine Tiefe und thätige Weisheit die öffentliche Ruhe und Ordnung wieder hergestellt und erhalten ; Er ist du Vertheidiger des Staates durch die Kraft seines mächtigen Armes ; und durch die heilige Salbung, welche er von Händen des Papstes, des Oberhauptes den allgemeinen Kirche empfangen hat, ist er zum Gefaldten des Herrn geworden.

S. Was soll man von denjerigen halten, die etwa an den Pflichten gegen unsern Kaiser treulos handeln ?

A. Nach der Lehre des heiligen Apostels Paulus, widerstehen sie der Ordnung die Gott selbst eingeführet hat, und machen sich der ewigen Verdammnisz schuldig.

S. Binden uns die Pflichten welche uns gegen unsern Kaifer obliegen, auf eben die Weise auch gegen seine rechtmässigen Nachfolger nach der Ordnung, die durch die Konstitutionen des Reiches festgesetzt ist ?

A. Ohne Zweifel : denn wir lesen in der heil. Schrift dasz Gott der Herr Himmels und der Erde, durch eine Verfügung seines höchsten Willens und durch seine Vorsehung, die Reiche nicht nur einer Person, sondern auch seiner Familie ertheilet.

S. Welche Pflichten haben wir gegen unsere Obrigkeiten ?

A. Wir sollen sie ehren, ihnen Ehrfurcht erweisen und gehorsamen, weil unser Kaiser ihnen seine Obergewalt anvertraut hat.

S. Was verbiethet uns das vierte Geboth ?

A. Es verbiethet uns allen Ungehorsam gegen unsere Vorgesetzten, ihnen zu schaden, oder Uebels nachzureden.

Ce Catéchisme a été réimprimé même après la chute de l'empire, dans le même format. On y retrouve les mêmes matières aux p. 1, 2, 3, 5, 15, 43, 63 92, 114. A la p. 3 est cette note de l'évêque, datée du 17 novembre 1815 : « iis, quod ad rem non pertinent, rescissis » ; la leçon VII manque, et la VIe est immédiatement suivie de la huitième.

X. Dans le *Petit Catéchisme*, rien ne rappelle le fameux chapitre. Il comprend 25 p. in-12 et porte le titre suivant : « *Kleiner* | *Katechismus* | zum Gebrauche | des Bisthums Strasburg; | auf Befehl | des dochwürdigsten | Herrn Bischofs von Straszburg | herausgegeben. | Straszburg | F. Leroux., s. d. (1913).

Je n'ai vu mentionné, en flamand, qu'une traduction imprimée à Cambrai en 1812 et tirée à 6000 exemplaires :

XI. CATECHISMUS | VOOR ALLE DE KERKEN VAN HET | FRANSCH KEYZER RYK | *Bekent gemaekt voor de kerken van* | *het bisdom, door zyne hoogweêr-* | *digheyd den Bischop van Came* | *ryk.* | (épigramme) | (armes) | TOT CAMERYK, | By Huzel... Te Ryssel by Vanackere...

In-12 — (ix) p. et p. 10 à 163, suivi du *petit catéchisme* en 15 p.

Coll. : p. i titre. ij perm. épiscop. pour l'impression du 28 mars 1807, iij-vij mandement de l'évêque Delmas, viij abrégé de l'histoire sainte, 25 catéchisme : préliminaires, 26 partie I, 62 partie II, 88 partie III, 137 addition à la troisième partie, 157 prières. — Petit catéchisme : 1 titre, 2 perm. épiscop., 3-12 catéchisme, 13-16 prières.

XII. Le titre du petit catéchisme est ainsi conçu : « KLEYNEN | CATECHISMUS | VOOR ALLE DE KERKEN VAN HET | FRANSCH KEYZER RYK. | *Aengenomen door zyne hoogweizdigheyd den* | *Bisschop van Cameryk om alleen geleerd* | *te worden in zyn Bisdom.* | (armes) | TOT CAMERYK, | By HUREZ... | Te RYSSEL by VANACKERE... s. d. (l'autorisation épiscopale est du 25 octobre 1811) ».

Il n'y a rien de la leçon VII dans le petit catéchisme. Mais, dans le grand catéchisme, la leçon VII est ainsi conçue (p. 68-70) :

VII. LESSE † VERVOLG VAN HET ZELVE GEBOD.

V. *Welke zyn de pligten der christene tot de princen die hun bestieren, en welke zyn in het bezonder onze pligten ten opzigte von Napoléo den eersten, onzen keyser?*

A. De christene zyn schuldig aen de princen die hun bestieren, en wy in het bezonder aen Napoléo den eersten, onzen keyzer, liefde, eerbied, gehoozzaemheyd, getrouwigheyd, krygsdienst, schattingen tot behouden is en bescherming van het keyzerrick en van zynen throon ; en bovendien zyn wy hem nog schuldig vierige gebeden voor zyne zaligheyd en voor den geestelyken en tydelyken voorspoed von den staet.

V. *Waerom zyn wy gehouden aen alle deeze pligten wegens onzen keyzer?*

A. 'Tis ten eersten, om das Godt, die de koningryken heeft ingestelt en de zelve uytdëylt naer zyn welbehaegen, onzen keyzer net zyne gunsten zoo in den vreéde als in den oorlog verrykende, hem het opper-gezag over ons gogeéven heéft, en hem gemaekt den bediënaer van zyne magt en zyn beéld op de aerde. Onzen keyser eerbieden en dienen is dan Godt zelfs eeren en dienen. Ten tweeden, om dat onzen Heer Jesus-Christus zelf, zoo door zyne bering als door zyne voorbeélden, ons geleert heéft wat wy aen onzen souvereyn schuldig zyn: hy is gebooren gehoorzaemende aen het bevel van Cæzar-Augustus; hy heéft den tol betaelt die voorgeschreeven was, en gelykerwys hy bevolen heéft dat men aen Godt moet geéven't geén aen Godt toekomt, zoo heéft hy ook bevolen dat men aen den keyzer moet geéven't geè toekomt aen den keyser.

V. *Zyn'er geene bezondere beweèg-reden die ons meer verbinden aen Napoléo den eersten, onzen keyzer?*

A. Ja: want het is hy die Godt, in de moeylykste tydsomstandigheden, verwekt héeft om den openbaeren godtsdienst der heylige religie van onze voor-ouders te herstellen, en om'er den beschermer van te zyn. Hy heéft doon zyne diepzinnige en werkende wysheyd weder doen keeren en staende gehouden het goed order; hy verdedigt den staet door zynen magtigen erm; hy is geworden den gezalfden des Heere, door de wyding die hy dem paus, het hoofd der algemeyne kerk, heéft ontfansen.

V. *Wat moeten wy denken von de geéne die zouden te kort blyven aen hunne pligt ten opzigte van onzen keyzer?*

A. Volgens den heyligen apostel Paulus zouden zy wederstaen aen het order dat Godt zelf heéft vastgestelt, en zy zouden hum pligtig maeken von de eeuwige verdoemenis.

V. *Zullen de pligten, die wy hebben ten opzigte van onzen keyzer, ons gelykelykverbinden ten opzigte van zyne wetter byke opvolgers, volgens het order dat door de constitutie von het keyzerryk is vastgestelt?*

A. Ja, zonder twyffel; want wy leézen in het heylig schrift dat Godt, den Heer van hemel en van aerde, door eene schikking van zynen oppersten wil en door zyne voorzienigheyd, de ryken geéft niet alleen aen eenen persoon in het bezonder, maer ook zyne familie.

V. *Welke zyn onze pligten ten opzigfe van onze magistraeten?*

A. Wy moeten hun eeren, ontzien en gehoorzaemen; om dat gezag van onzen keyzer hum toebetrouwt is.

V. *Wat is ons verbooden door het vierde gebod?*

A. Ons is verbooden van ongehoorzaem te zyn aen onze overste, van hun te beschaedigen en kwaed hun te zeggen.

Il a été fait, en breton, deux traductions différentes, l'une à Saint-Brieuc, l'autre à Quimper. Cette dernière est ainsi composée :

XIII. Catechis | evdt | an oll ilizou | emeus an | impalaerdet a franc. | (épigr.) | E. Quimper, | E ty Y. J. L. Derrien, Imprimêr ha Librer | an Autrou Escop | — | 1812. In-12 par demi-feuilles (sign. B p. 13, C p. 25 etc.), xij-152 p.

Coll. : p. (i-ij) titre, iij-iv approbation du cardinal Caprara (en breton), v-vj décret impérial du 4 avril 1806 (en breton), vij-xij mandement de l'évêque de Quimper (en breton), 1-16 abrégé de l'histoire sainte, 17-48 Ire partie, 48-72 IIme partie, 72-131 IIIme partie, 131-136 prières, 137-161 catechis bihar (abrégé du catéchisme), 161-162 prières.

La leçon VII occupe les p. 54-56.

SEIZVET QUENTEL.

CONTINUATION EUS AR MEMES GOURC'HEMEN.

G. *Pere eo deveriou ar gristenien e quenver ar brincet pere o gonarn, hac ispicial pere eo hon deveriou e quenver Napoleon quenta hon Impalaër?*

R. Ar gristenien a dlee d'ar brincet pere o gouarn, ha ni ispicial da Napoleon quenta, hon Impalaër, carante, respet, oboissanç, fidelite, ar servich evit ar bresel, ar c'hontributionou ordrenet evit conservation ha difen ar vro hac an trôn; c'hoas e tleomp ober pedennou fervant evit e silvidiguez evit ar brosperite temporel ha spirituel eus an impalaërdet.

G. *Perac ez omp-ni obliget da guemene-ze e quenver hon Impalaër?*

R. Da guenta, abalamour Doue, pehini en deus crouet hac a zistribu ar rouanteleziou hervez e volonte, en ur garga hon Impalaër a zonezonou ez peoc'h hac er brezel, en deus en etablisset hor souveren, ar ministr eus e buissanç, hac e imach var an douar. Enori ha servicha hon Impalaër a zo eta enori ha servicha Doue memes. D'an eil, abalamour Jesus-Christ, quen dre e zoctrin, quen dee e exem-

plou, en deus desquet deomp ar pez a dleomp d'hor souveren. A veac'h ganet en deus sentet ouz lezen Cesar-Auguste, peet en deus ar gontribution ordrenet ; hac evel ma en deus commandet renta da Zoue an pez zo da Zoue, en deus ive ordrenet renta da Zesar ar pez zo da Zesar.

G. *Ha ne hon dens-ni quet rœsoniou particulier da garet Napoleon quenta, hon Impalaër ?*

R. Ya, abalamour en zo bet choaset gant Doue evit etablissa a nevez ar c'hult public eus a religion santel hon tadou, hac evit beza e frotectour. Ouspen, etablisset en deus a nevez, ha conservet en deus an urz vad er vro dre e furnez vras ha prompt ; difer a ra ar rouantelez dre e vreac'h galloudec ; er fin, deut eo da veza den saer da Zoue, dre ma-ê bet sacret gant an tad santel ar Pap, pen eus an Ilis universel.

G. *Petra dleer da sonjal eus ar re a vantfe d'o dever en andret hon Impalaër ?*

R. Hervez an apostol sant Paul, resista a raffent d'an urz instituet gant Doue memes hac en em renta dign eus an daonation eternel.

G. *Hon deveriou e quenver hon Impalaër, hac hint hon oblich en andret e successoret legitim, herver an urz reglet dre ar c'honstitutionon ens a Franç ?*

R. Ya, certen. Rac lenn a reomp er scritur sacr penaus Doue, mæstr eus an eon hac eus an douar, a ro dre e volonte souveren hac e providanç, ar c'hurunennou, non pas hepquen da ur peersonaich e particulier, mæs c'hoas d'e famill.

G. *Pe seurt obligation hon deus-ni e quenver ar re zo e carg?*

R. Obliget ez omp d'o enori, d'o respeti, da obeissa dezo, abalamour ma o deus recevet eul loden eus a autorite Impalaër.

G. *Petra zo diffennet dre ar pevare gourc'hemen* ?

R. Diffennet eo disobeissa d'hor superioret, noazout dezo, ha lavaret dronc anezo.

L'autre traduction est un abrégé :

XIV. EXTRET | DEUS | AR CATECHIS | EN USACH EN | IMPALAERDET A FRANÇ. | (épigr.) | EN SAINT-BRIEC, | en ty Prud'homme,... | 1813. » In-12 de (iv)-91 p.

P. i-ij titre, iij permission épiscopale datée de S. Brieuc, 21 novembre 1813, iv cantique, 1-28 Ire partie, 28-53 IIe partie, 33-91 IIIe partie.

Dans la seconde partie, *eil parti*, se trouve, à la p. 31, la « Quentel III » traitant « var ar bevaret gourc'hemen ». Aux p. 32-35 est le passage correspondant à la leçon VII :

G. *Pere eo deverio ar Gristenien en andret ar brincet o gouarn, ha pere eo en particulier hon deverio en quever Napoleon quentan, hon impalaer ?*

R. Ar Gristenien a dle d'ar Brincet o gouarn, ha ni en particulier a dle da Napoleon I, hon Impalaër, ar garante, ar respect, an obeissanç, ar fidelite, ar servich evit ar bresel, an truajo ordrenet evit conservin ha difen ar vro hac an thrôn ; en tuont e tleomp pidin gant ferveur evit e silvidignes, hac evit prosperite spirituel ha temporel ar vro a Franç.

G. *Perac om-ni obliget d'an deverio-se oll en quever hon Impalaër ?*

R. Abalamour da guentan Doue pehini a form hac a distribu ar rouanteleso evel ma plich gantan, en em gargan hon Impalaër deus et donæso, quen er peuch, quen er bresel, a neus en groet hon mæstr, ar ministe deus e buissanç hac e imach var an douar. Henorin ha servijin hon Impalaër eo eta honorin ha servijin Doue memes. Dan eil, abalamour hon Salver J. C. en deus disquet dimp, quen dre e Doctrin, quen dre e exempl ar pes a dleomp d'hoo Impalaër : ganet eo en em obeissan da urs Cesar-August, péët en deus an tribut ordrenet ; hac evel ma neus commandet rentin da Doue, ar pes so da Doue, en deus ive commandet rentin da Cesar ar pes a so da Cesar.

G. *Ha nen e deus quet a rœsonio particulier a dle ober dimp caret davantache Napoleon I. hon Impalaër ?*

R. Ia : rac en so bet choaset ha digasset gant Doue en circonstanço malheurus en pere e oamp, evit retablissan ar pratiq public deus an Religion santel a heuille hon tado, hac evit bean e frotection. Laqueet en deus, ha conservin a ra ern urs vad dre ar vro dre e furnes ; difen a ra ar Franç dre e gourach ; enfin deut eo da vean un den consacret d'an autro Doue per eo bet sacret gant hon tad santel ar Pab, en chef deus an Ilis universel.

G. *Petra dleer da sonjal deus ar re a canq d'o dever en andret an impalaër ?*

R. Herve an Abostol S. Paul e resistont d'an urs etablisset gant Doue memes, hac en em rentont dign deus an daonation eternel.

G. *Hon deverio en quever hon impalaër oblijan raïnt hi a hanomp en andret e successoret legitim herve an urs deus al lesenno persant a Franç ?*

R. Ia, certen, rac lên a reomp er scritur sacr penos

Doue, mæstr deus an env hac an douar, a ro ar c'hurunenno, dre un disposition deus e volante souveren ha dre e brovidanç, non pas hepquen d'eur personach particulier, mæs c'hoas de famill.

G. *Pessort obligation hon deus ni en quever ar re so er c'hargo?*

R. Obliget omp d'ho henorin, d'ho respectin, da oheissan de abalamour m'o deus recevet lod deus a autorite hon Impalaër.

G. *Petra a difen ouïmp ar bevaret gouc'hemen?*

R. Difen a ta ouïmp disobeissan d'hon superioret, noas de, ha drouccoms a ue.

Telles sont les éditions et versions qui, à ma connaissance, ont été publiées sur le territoire qui constituait alors l'empire français. Il a été fait de plus une traduction en espagnol dont j'ai, par un heureux hasard, trouvé un exemplaire chez un bouquiniste de Bayonne :

XV. CATECISMO | PARA EL USO | DE TODAS LAS IGLESIAS | DEL IMPERIO FRANCES. | APROBADO | POR EL CARDENAL CAPRARA | LEGADO DE LA SANTA SEDE : | Y MANDADO PUBLICAR | POR | EL EMPERADOR | NAPOLEON. | — | MADRID, IMPRENTA DE VILLAPANDO | 1807. Pet. in-8 de xxvij-222 p.

Il a été fait une seconde édition en 1808 ; elle est « ornée » d'un portrait de Napoléon. Je n'en ai pas vu d'exemplaires.

Coll. : p. i-iv faux-titre et titre, v-x prologue (non signé), xi-xiv bref du Cardinal Caprara, xv-xxij mandement du Cardinal de Belloy, archevêque de Paris, xxiij-xxiv décret du 4 avril 1806, xxv-xxvij table, 1-21 abrégé d'histoire

sainte, 23-72 Catéchisme, première partie, 73-112 deuxième partie, 113-178 troisième partie, 179-208 suite de la troisième partie, 209-222 prières. L'épigraphe est au verso du faux-titre. La traduction n'est pas toujours rigoureusement exacte; ainsi les six commandements de l'Église sont réduits à quatre (1. messe les dimanches et fêtes, 2. confession, 3. communion, 4. jeûnes), et on en a ajouté un cinquième (paiment de dîmes et prémices). A la fameuse leçon VII, « l'empereur Napoléon » est remplacé par « notre monarque catholique », mais le traducteur a ajouté un long morceau, renchérissant ainsi sur l'outrecuidance de son modèle.

LECCION VII.

Continuacion del mismo Mandamiento.

P. *Quáles son las obligaciones de los cristianos para con los Príncipes que los gobiernan; y quáles son en particular nuestras obligaciones para con nuestro Catolico Monarca?*

R. Los cristianos deben á los Príncipes que los gobiernan; y nosotros debemos en particular à nuestro Cathólico Monarca, amor, respeto, obediencia, fidelidad, servicio militar, tributos ordenados para la conservacion y defensa del regno y de su trono: le debemos tamhen oraciones fervorosas por su salud, y por la prosperitad espiritual y temporal des Estado.

P. *Por qué debemos estas obligaciones á nuestro Rey?*

R. Primeramente, por que Dios le ha constituido por nuestro Soberano, y le ha hecho el Ministro de su poder, y su imágen sobre la terra. Por tanto honrar y servir à nuestro Rey, es honran y servir al mismo Dios. Lo

secundo, por que nuestro Señor Jesucristo, tanto por su doctrina como por su exemplo, nos enseñó lo que debemos al Soberano. Nació obedeciendo al edicto de Cesar Augusto: paga el tributo impuesto: y asi como manda dar á Dios lo que es de Dios, manda dar al Cesar lo que es del Cesar. En el Concilio Toledano, celébrado por los años de 638, se estableció un cañon que es el XVIII de dicho Concilio, en el se dicen estas notables palabras: « Protestamos delante de Dios, y delante de todos los coros de los Angeles..... y mandamos, que nadie sea osado ni intente quitar la vida del Rey, ó al Principe, ni tome las riendas del gobierno de sus reynos, ni los usurpe la menor de sus terras pertenecientes á su corona, ni se atreva á favorecer, proteger, dar auxilio ni mezclase en ninguna sedicion ó conjuracion ». Luego anatematizan al que los intentase.

P. *Que se debe pensar de los que faltaren á las dichas obligaciones?*

R. Segun el Apótol Santo Pablo, resistirian al órden establecido por el mismo Dios, y se harian dignos de la eterna condenacion.

P. *Las obligaciones que tenemos á nuestro Católico Monarca, son las mismas para con sus légitimos sucesores?*

R. Si, sin duda: por que Dios, Señor de Cielo y tierra, por una disposicion de su voluntad suprema, y por su providencia dá el reyno, no solamente á una persona en particular, sino tambien á su familia.

P. *Quáles son nuestias obligaciones para con los Magistrados?*

R. Debemos honrarlos, respetarlos y obedecerlos; por que son los depositarios de la voluntad de nuestro Soberano.

P. *Qué se nos prohibe en el quarto Mandamiento?*

R. Se nos prohibe ser desobedientes á nuestros superiores, hacerles daño, y hablar mal de ellos.

Les notes qui précèdent sont certainement inexactes et incomplètes ; les lecteurs voudront bien excuser leur insuffisance. Je leur serais très particulièrement reconnaissant des rectifications et des corrections qu'ils auraient l'amabilité de me signaler et des renseignements nouveaux qu'ils prendraient la peine de m'adresser. Il ne paraît pas que le *Catéchisme* de l'Empire ait été jusqu'à ce jour l'objet d'aucune notice bibliographique; aussi me sera-t-il pardonné d'avoir commis des erreurs et surtout bien des omissions. Ce n'est jamais du premier coup qu'on arrive à bien faire, et je crois que la vraie sagesse consiste à préparer les voies pour ceux qui viendront après nous.

JULIEN VINSON.

L'ÉVOLUTION DU SENS DU PRONOM DÉMONSTRATIF
DANS LA FAMILLE INDO-EUROPÉENNE

I

Le pronom relatif était primitivement un démonstratif ; c'est ce qui ressort avec évidence des deux circonstances suivantes :

1° L'identité fonctionnelle phonétique de l'article grec et qui se confond lui-même pour le sens et la valeur initiale avec le démonstratif, et du pronom relatif dans Homère.

2° La construction essentiellement indo-européenne sur le type de, *is fecit cui prodest*, dont le sens original est « celui-là a fait, à celui-là est avantage. » Dans cette phrase et les analogues, c'est-à-dire dans toutes celles où figure un pronom relatif, ce pronom n'était d'abord que le substitut du sujet de la proposition principale exprimée soit par un démonstratif proprement dit, soit par un substantif qui en joue le rôle, ce dont on se rendra compte en remplaçant dans la phrase en question *is* par *homo*. A l'origine, la relation n'était impliquée que par le parallélisme des deux pronoms et le rapprochement des deux phrases :

is fecit,
cui prodest (= *ei prodest*)

Comme souvent, la spécification significative du second pronom est née ici de l'usage syntactique ; et l'idée, revêtue

d'une nuance particulière, s'est adaptée à des formes dont la fonction primitive ne comportait pas exclusivement le sens restreint qui est devenu le leur par l'effet des circonstances, c'est-à-dire ici des locutions ou des formules traditionnelles.

II

Le démonstratif s'est prêté à une autre application significative spéciale en tant qu'au singulier il désigne un objet unique ou l'unité. C'est ce qui explique, entre autres particularités, la parenté du sc. *ēka* « un » avec le démonstratif gr. ἐκεῖνος et la double fonction numérale et démonstrative du français *un*.

III

L'idée d'unité implique à son tour celle d'égalité et de similitude; ce qui est un se ressemble. (Cf. le rapport des idées exprimées en fr. par les mots *uni*, égal) (1).

De là la relation phonétique et étymologique de

sem-el avec *sim-ul*

Or, le radical *sem*, *sim* de ces mots appartient à la même famille que le sc. *sam* le gr. ξύν et σύν, le lat. *cum* (2), etc; d'où l'on peut conclure que ces mots ont

(1) Il est permis de rapprocher étymologiquement le lat. *æquus*, un, uni, égal du sc : *ēka*, un.

(2) Voir ma *Gramm. comparée du grec et du latin*, § 87 et 91.

passé par les significations successives de « cela même » ou adverbialement, « en cela même », « d'un seul coup », « d'une seule fois », « ensemble », « avec ».

Mais le lat. *cum*, pour *cvum* ou *quum*, nous indique l'origine de cette série de prépositions qui ne sont autres, sans doute, que d'anciens accusatifs sing. neutres du relatif, alors qu'il avait encore sa valeur purement démonstrative (1).

IV

L'ensemble de ces rapports significatifs et phonétiques nous conduit à l'explication des particules copulatives, sc. *ca*, gr. τέ, lat. *que*. Nous avons affaire avec elles à des doublets de la série *sam*, σύν, *cum*. Le sens en est le même, à cela près que les termes de la première ont gardé leur fonction adverbiale primitive, tandis que dans la seconde ils ont fait un pas en avant, du moins en gr. et en lat., en devenant prépositions, c'est-à-dire en se construisant avec des compléments. Exemples : σὺν θεῷ, *cum deo* « Dieu avec (soi) », d'où « avec Dieu » ; — θεοί ἄνθρωποί τε ; *dii hominesque* (cf. *mecum*) (2). « Les dieux, les hommes avec, » = « les dieux et les hommes ».

(1) De la même famille dépend la série sc. *sāmi*, gr. ἡμι lat. *sēmi*, v. hall. *sāmi* « demi », en composition ; primitivement « semblable » ; substantivement « chose qui a son semblable » (l'autre moitié d'un objet quelconque) ; cf. le rapport en v. h. all. de *selb* « même » et *halb* « demi ».

(2) On ne saurait trop remarquer l'identité des constructions latines eu égard à la position des copules *que* et *cum*.

V

L'idée d'identité exprimée par le pronom démonstratif, d'où celles d'unité et de similitude, implique aussi par là celle de totalité. L'un peut être considéré comme le tout en tant que le tout est composé de choses unes ou identiques. C'est ainsi que le démonstratif (sous sa double forme de démonstratif proprement dit et de relatif) a donné naissance au sens des dérivés ποσός, τοσός, lat. *tot-us*, *quot-us*, auxquels il convient de joindre πᾶς pour *ϝκαντς, ainsi que les corrélatifs lat. *quant-us*, *tant-us* où l'idée secondaire de multiplicité ou de quantité est issue de celle de totalité (1).

(1) La filiation significative pour *quantus*, par exemple, est « cela même — cela seul, — tout cela. »

Il est probable que le lat. *omnis* est pour **on-ven-is* (voir ma *Gramm. comparée du grec et du latin*, § 149) ; même radical que dans *unus*. Cf. la relation des idées exprimées en français par les mots *tout* et *chaque*.

PAUL REGNAUD.

LES DIEUX CHAMPÊTRES DES LATINS

I

SATURNE, OPS, CÉRÈS, CONSUS, TELLUS, LIBER, LIBERA

Tous les écrivains qui ont traité de la mythologie latine sont d'accord pour signaler le caractère pastoral et agricole des plus anciennes populations italiques, et des innombrables Indigètes préposés par l'animisme aux travaux journaliers, aux diverses circonstances de la vie.

En s'emparant des premières places et des premiers rôles dans le panthéon latin, les dieux du ciel, du jour, de l'atmosphère n'ont aucunement supprimé cette multitude de puissances terriennes, plus voisines de l'homme, plus accessibles à des vœux sans cesse renouvelés. Le groupe a d'ailleurs évolué conformément à la loi ; chacune des catégories qui le composent s'est condensée, résumée en un chef, en un couple qui la représente et lui commande ; et ces chefs, ces couples ont été volontiers admis par les divinités supérieures au partage du pouvoir suprême, ils ont été maintenus dans leurs fonctions, et ni Janus, ni Jupiter, ni Mars n'ont attenté à leur culte et à leur popularité ; ils se sont bornés à s'y associer. Nous avons bien vu Mars envahir leur domaine et leurs offices avec d'autant plus de succès qu'il était leur proche parent, qu'il régnait sur les confins de la terre, dans l'atmosphère la plus voisine du sol ; mais peu à peu, ce Mars orageux, printanier, fécondant, sylvestre et champêtre

s'est abandonné à l'ivresse des combats et des victoires romaines ; il a laissé à Saturne, à Ops, à Cérès, à Liber, à Palès et à leur cortège rural les semailles et les moissons, les vendanges, les jardins et les prairies.

L'antiquité de Saturne et d'Ops est reconnue et attestée par la tradition. L'un et l'autre, ils reculent, ils s'enfoncent dans ce passé lointain où tous les peuples, harassés par les guerres interminables, par les complications croissantes de la vie sociale, aiment à placer un âge d'or, d'insoucieuse égalité, de plantureuse et libre existence, sans histoire et sans lois. Ops est la divinité éponyme des *Opisci*, des Osques, proche parente sans doute de *Apu*, *Apulu*, venue avec les Pélages de l'antique *Apia* (le Péloponèse préhellénique). Les Ausones, les Auronces l'ont trouvée établie sur les bords du Liris et du Vulturne. Quant à Saturne, bien que le Janus des *Fastes* se vante de l'avoir accueilli dans l'asile du Latium, son antériorité n'est pas moins manifeste. *Saturnia* fut le premier nom de l'Italie et de la région des sept collines, avant que les Ombro Latins atteignissent le cours inférieur du Tibre. La légende qu'Ovide rapporte a été imaginée par la vanité nationale après l'assimilation de Saturne au Kronos des Grecs. La faucille que le dieu tient dans sa main, *secula*, *sicula*, permet de soupçonner en lui la divinité des Sicules, introducteurs de l'agriculture en Italie.

Longtemps après que les Sicules, expulsés de Saturnia, même de Tibur, où leur chef légendaire Tiburnus, Tiburtus, avait transporté le nom du Tibre, eurent disparu du Latium, Saturne régnait encore sur le fleuve romain. Son souvenir reste associé aux origines du célèbre pont de bois, *Sublicius*, dont les constructeurs nous ont légué le nom de Pontife, *Pontifex*.

C'était chose grave, presqu'un sacrilège, de troubler le cours d'un fleuve sacré, d'éluder la volonté d'un dieu. Des expiations solennelles et peut-être la protection d'un dieu plus puissant pouvaient seules permettre l'achèvement de cette œuvre audacieuse. Ainsi s'explique le caractère de sainteté qui s'attacha au nom des charpentiers du pont. Les cérémonies qui s'accomplirent en cette occasion se sont perpétuées jusqu'au temps d'Ovide.

Au mois de Mai, nous dit-il, « la Vestale, suivant l'usage, précipite du pont de bois les simulacres en jonc des anciens hommes. Prétendre qu'autrefois les vieillards de soixante ans étaient ainsi jetés au fleuve, à la mort, c'est accuser nos aïeux d'un crime. Voici l'ancienne tradition. Du temps où cette contrée s'appelait Saturnia, un dieu fatidique prononça ces paroles : Peuples, en offrande au dieu qui porte la faux, précipitez dans les eaux du fleuve deux corps humains. » Ces victimes, qu'on nommait *Argées* ou *Argiens*, ont fourni aux mythographes un sujet de contes invraisemblables, auxquels nous n'avons pas le loisir de nous arrêter. Nous ne retenons que le fait. Des sacrifices humains avaient inauguré le pont Sublicius ; ils étaient offerts à Saturne, et le règne de ce dieu remonte aux âges reculés où les Italiotes, comme les sauvages de Viti, se défaisaient pieusement des vieillards superflus.

On rattache d'ordinaire le nom de Saturne à *satum*, la terre ensemencée, forme substantive, infinitif et participe d'une racine *sa* ou *se*, dont le redoublement *sese* a donné le verbe *sesere, serere,* semer. Au même groupe appartiendraient *sēmen,* semence, germe, les *Semones*, génies des champs cultivés, et *Semo Sancus,* le Semeur Sacré, un des grands dieux sabins. La première syllabe de *satum* et de

serere est brève; dans Saturnus, elle est longue ; mais elle l'est aussi dans *semen*, *semo* qu'on ne peut séparer de *serere*. Ces anomalies sont fréquentes : *Vŏcem* et *vŏcare*, *dŭcem* et *dūcere*, *jūrare* et *pejĕrare*, *indĭcem* et *dīcere* présentent la même alternance du son bref ou long. Il n'y a donc point ici de difficulté : *Sātur*, allongé d'un second suffixe, *nus*, peut donc être rapporté à la racine *sa* ou *se*, semer. Toutefois, une forme conservée dans une très vieille inscription sur un vase, *Saeturnus*, jette quelque doute sur cette étymologie si probable. Cette diphthongue explique bien l'allongement, mais elle-même s'explique peu ; elle résulte d'une contraction, mais de quelle contraction? Un primitif *săsĕ* ou *sĕsĕ turnus* n'est guère satisfaisant ; un *S* médian se change en *R* ou disparaît sans laisser de diphthongue (*Casmena*, *Carmenta*, *Cămena*). La lettre double *ae* représente d'ordinaire un plus ancien *ai*, par exemple dans *ævum*, grec αιϝων, d'où *ævitas*, *ætas*, *æternus*. Ne serait-il pas possible que *Sæturnus*, formé précisément comme *æternus* (*ernus* et *urnus* étant des variantes sans importance), renfermât un thème *sait* ou même encore *saitar?* S'il en était ainsi, on pourrait songer, sans aucune invraisemblance, à l'ancien dieu solaire aryen *Savitar*, le fécondateur, de *su*, engendrer (*Surya*, le soleil), ou de *Svar*, éclat, ciel.

Mais, si noblement apparenté qu'ait pu être le vieux *Saturnus*, et bien que la légende en ait fait le père d'une race et le roi fabuleux des aborigènes, il s'est à peu près confiné dans ses attributions champêtres, jusqu'à accepter pour fils ou pour épithète *Stercutus* ou *Sterculus*, génie du fumier, *Stercus*. C'est que, pour les primitifs cultivateurs, ce fut un grand jour que celui où l'un d'eux, plus avisé que

les autres, remarquant l'herbe plus verte, la moisson plus drue aux endroits où les troupeaux avaient séjourné, créa la religion de l'engrais, le culte du fumier, logiquement associés au dieu de la faucille. Bien avant que l'Italiote eût appris à construire des temples, à dresser des statues, autour de la pierre informe ou du pieu qui figurait alors Saturne Sterculus, les laboureurs, les semeurs, les moissonneurs venaient danser lourdement et redire en chœur quelque grossière oraison, des vers mal rhythmés qui ont gardé le nom de *saturniens*. Le fétiche était orné de bandelettes votives qui entouraient encore les jambes du Saturne romain, du Saturne civilisé. Les mythologues, ne sachant plus interpréter ce vestige archaïque, contèrent qu'on attachait les jambes du dieu pour le retenir plus sûrement. Resterait à savoir pourquoi on le déliait aux Saturnales. Sans doute pour symboliser le relâchement de ces fêtes.

Les Saturnales étaient des fêtes d'hiver, célébrées d'abord au milieu de décembre, puis, après la seconde guerre punique, le quatorzième jour de janvier, date indiquée par les prétendus *Livres sibyllins*. On peut supposer qu'à l'origine elles coïncidaient avec l'éclosion des semences, quand les petites pointes vertes de l'orge ou du blé sortent du sillon. A cette idée de libération, de montée vers la lumière, se rattachent peut-être quelques rites particuliers au culte de Saturne. Contrairement à l'usage général, c'est *aperto capite*, la tête découverte (et non pas voilée), qu'on abordait ses autels, et l'action d'y prier s'appelait *lucem facere*, faire la lumière, mettre au jour les germes confiés à la terre. Ce sont là des traits antiques, et je n'y vois pas l'influence grecque supposée par Preller ; pour les interpréter sûrement, d'ailleurs, il faudrait péné-

trer d'autres menus mystères que la mythologie latine offre à chaque pas. Qu'est-ce qu'une très ancienne compagne de Saturne, *Lua Saturni*, *Lua Mater*, celle qui *délie*, ou qui *dissout*, ou qui *lave*, de *luere*? N'y a-t-il pas dans ce nom une allusion à la délivrance des germes, à ces bandelettes dénouées lors des Saturnales, peut-être à la vie renaissant de la mort. Cette *Lua*, sans cesser d'être une déesse de la fécondité, paraît, dès l'origine, s'être montrée farouche et sanguinaire. On la nommait parmi les dieux à qui on offrait après la victoire les dépouilles de l'ennemi, dépouille qu'on brûlait — comme engrais peut-être — sur le champ de bataille. Saturne, pas plus que ses adorateurs, n'était ennemi du sang, même du sang humain, si agréable à tous les dieux, et qui féconde si bien la terre. Par une interversion, qui n'est pas très rare, *Lua* s'est changée en déesse de la stérilité et de la destruction ; c'est le commentateur Servius qui lui attribue ce caractère ; Preller remarque que, en hiver, Saturne est associé souvent à *Dis*, le dieu de la mort. Tout au fond, la *Lua Saturni*, déesse de la destruction, de la mort, de la délivrance, n'est qu'un nom de la terre, des lieux invisibles où tout se dissout et se ranime. Nous la retrouverons dans le chant des Arvales. Je reviens aux Saturnales, qui se prolongeaient durant sept joyeuses journées. Elles s'ouvraient par un sacrifice, un *lectisternium* et un banquet public ; le *lectisternium*, il faut le remarquer en passant, est une cérémonie relativement moderne, au moins sous ce nom, établie en 399 avant notre ère, sur les indications des livres sibyllins ; il consistait en ceci : les insignes, *exuviæ*, ou les bustes des dieux, étaient placés sur des lits (*lecti*, *pulvinar*) ou coussins et prenaient part au repas sacré. A l'issue du

festin solennel offert à Saturne, le cri fameux *Io Saturnalia* retentissait par toute la ville, appelant au plaisir et à la liberté la population tout entière. Plus de tribunaux, plus de maîtres. Les peines sont remises ; les luttes, les rivalités s'oublient ; la guerre est suspendue ; on craindrait de livrer bataille en cette période privilégiée. Les esclaves s'asseyent à la table de famille et sont servis par les maîtres : souvenir d'un âge où les anciens habitants du pays, les Saturniens, n'avaient pas encore été réduits en servitude par les envahisseurs latins. On échangeait des cadeaux de toute sorte, entre autres des chandelles de cire, des cierges, *cerei*, modeste allusion peut-être au caractère lumineux, solaire, de l'antique Savitar (*Saeturnus*). Les enfants recevaient des poupées, des figurines d'argile, *oscilla*, *sigillaria*, qui avaient été jadis des victimes humaines. On se livrait en outre à mille jeux de hasard, de dés ou autres qui servaient à désigner le roi du festin. Il suffit de consulter les auteurs, surtout les écrivains de la décadence, pour trouver le tableau des folies, des orgies autorisées à Rome pendant cet âge d'or d'une semaine. Les princes donnaient l'exemple ; si Auguste se contentait sagement d'envoyer à ses amis des cadeaux accompagnés d'épigrammes, Domitien imagina un jour de jeter au peuple, assemblé dans le Colisée, des mets, des friandises, un repas gigantesque, permettant ainsi à Rome de dîner largement sans interrompre les jeux sanglants du cirque.

Ops ou Opis, la bonne mère, avait été de bonne heure associée à Saturne, dans le vieux temple du Clivus Capitolinus, élevé soit par Tullus Hostilius, soit par les Tarquins, aux lieux mêmes où l'antique Saturnia adorait sa divinité.

éponyme. Ops était la terre fertile ; on l'invoquait assis, en touchant le sol de la main ; elle avait sa part de toutes les fêtes agricoles, *feriæ sementinæ*, *paganalia* (fêtes du *pagus*, du pays) *hordicidia* (sacrifice de la vache pleine, *horda*). Ce nom d'*Ops* est intéressant, soit qu'il procède d'une racine *ap*, obtenir, gagner, posséder, ou qu'il soit lui même l'origine de toute une famille de mots : *opes*, richesses, ressources, *inops*, dépourvu, pauvre, *opitulari*, porter secours, *opitulator*, surnom de Jupiter et de Mars, *opus*, œuvre, travail, *opifex*, ouvrier ; remarquez l'association inévitable de ces idées : richesse et travail. Combien peu d'entre nous, en écoutant un *opéra*, songent que ce mot latin et italien, le même que notre français *œuvre*, est le descendant authentique de la vieille déesse des Osques ?

Bien que Ops ait été considérée comme la compagne, l'épouse de Saturne (comme Rhea l'était de Kronos), union sans doute suggérée par la mythologie hellénique, il est probable que son parèdre primitif était *Consus*, autre dieu de l'Italie pré-latine. Denys d'Halicarnasse fait remonter le culte de Consus aux Arcadiens d'Évandre, c'est-à-dire à la période de Faunus. La tradition fixait au jour des *Consualia*, qui tombait en août, la date de l'enlèvement des Sabines et tirait *Consus* de *consilium*, à cause de certains conseils donnés par le dieu à Romulus. Étymologie ridicule et qu'il faudrait rejeter, quand même on n'en proposerait pas d'autre. Il est certain que Consus était un dieu de la terre et un dieu caché. Son autel, auprès duquel Tarquin avait construit un cirque, était recouvert de terre et on le découvrait trois fois par an, le jour des nones de juillet, le 21 août et le 16 décembre, peu avant les Saturnales. Si vous vous rappelez le *Mundus*,

cette fosse consacrée aux divinités de l'abîme et des morts, *Orcus*, *Dis pater*, et au fond de laquelle on plaçait la pierre des mânes, *lapis manalis*, trois fois par an découverte et arrosée de libations diverses, vous ne douterez pas que l'autel de Consus ne fût cette pierre elle-même et que Consus ne fût le dieu du *Mundus*. Les *Consualia*, ces fêtes où Ops toujours était invoquée, sous le nom d'Ops *consivia*, étaient célébrés avec le concours des prêtres les plus considérés et des Vestales. En août, tandis que le *Flamen quirinus* et les Vestales sacrifiaient sur l'autel de Consus, les Pontifes, dans le cirque voisin, présidaient aux courses, à celles où on avait invité les Sabines. Quelques jours après, dans la Régia et dans un lieu saint où seuls pouvaient entrer les Pontifes et les Vestales, celles-ci offraient à Ops des sacrifices appelés *Opeconsiva*.

Ces indications jettent-elles quelque lumière sur l'origine du nom de *Consus ?* Je n'oserais l'affirmer. D'une part, en tant que dieu caché, il pourrait être un participe contracté de *condere* (*cum*, *dare*, *condere fulgur*, enterrer l'éclair, *condere urbem*, enfoncer les fondements d'une ville), *conditus*, *absconsus*. Rien de plus satisfaisant, si la conservation de u dans *Consualia* ne semblait pas donner à cette lettre une valeur radicale et non simplement désinentielle. Il faut donc décomposer ainsi le mot : Con-su-s et non Con-s (= *dt*)-us. Dès lors, on rattachera *su* à la racine *su* engendrer et l'on aura légitimé non seulement les dérivés *con-siv-ius*, *consivia*, *Opeconsiva*, mais aussi l'intervention de Consus dans les mariages. Quoi qu'il en puisse être, Consus est et demeure, de l'aveu de tous, anciens et modernes, un dieu de la terre et de la fécondité.

Ces variantes, mâles et femelles, de la Terre divinisée sont nombreuses, et l'on n'en peut expliquer la surabondance que par le caprice des cultes locaux. Chacune, sans doute, prévalait dans une certaine région du Latium, de la Sabine et de l'Ausonie. Rome, en s'annexant leurs districts, avait conservé leurs noms. Ainsi, à côté d'Ops et de Consus, nous rencontrons Tellus et Tellumo.

De *Tellumo*, forme antique et dérivée cependant, il ne reste que le nom. C'est le parèdre masculin de Tellus; mais celle-ci a gardé longtemps sa personnalité et ses honneurs. D'où vient ce nom, entièrement synonyme de *Terra?* Faut il y voir une prononciation dialectale, amollie, où l'*L* est substitué à *R*. Vous savez combien ces deux liquides se rapprochent et se confondent. Ici, toutefois, il faudrait admettre l'antériorité de *terra*, mot dont l'origine a été judicieusement établie. *Terra,* participe de *tergere,* est pour *tersa;* c'est la ressuyée, la sèche, et il est visible que *Tellus* n'aurait pu venir directement de *tersa*. On peut, sachant le latin dépourvu d'aspirées, se rabattre sur une racine *thal* qui a fourni aux Grecs *Thalia*, la muse aimable et *Thallo*, déesse de la germination, de la saison printanière, ou même rappeler θιλγω, traire, θη, allaiter, d'où *Tèthus*, la nourrice divine, *thèlus*, féminin. Avouez que *Thallo* et *Tellus* sont des formes bien voisines et répondent à des idées tout à fait concordantes. Il existe enfin une racine *tal* et *tla*, grec *A-tal-anta*, *A-tlas;* latin *lātus* pour *tlatus*, large, solide, *tul-i*, *tol-lo*, porter, qui convient également au sens. *Tellus* était en effet considérée comme le support universel; on l'invoquait dans les tremblements de terre; en 268 avant notre ère, un Sempronius, vainqueur des Picentins, lui éleva un temple,

expiation ou remerciement, parce qu'elle avait tremblé pendant la bataille. Pour symboliser le rétablissement de l'ordre, plusieurs médailles portent une figure de *Tellus stabilita*, Tellus raffermie.

La Tellus latine est, d'abord, la Terre, opposée au Ciel ; à ce titre, elle est la compagne de Jupiter, elle lui est associée dans les invocations. Elle personnifie le sein maternel de la nature bienfaisante : « Que deviennent les eaux, lorsque le Ciel, leur père, les précipite au sein maternel de la Terre ? » Lucrèce a merveilleusement rendu ce symbolisme, familier à toutes les races, exprimé dans toutes les religions naturelles, j'entends celles qui ne sont point factices ou révélées, qui sont nées du sentiment collectif et se sont développées en même temps que l'imagination. En Italie, comme partout ailleurs, *Tellus*, *Terra* ont reçu le nom de *Mater ;* la Terre, déesse de la conception féminine, préside aux unions conjugales ; à côté de Junon qui insuffle à l'enfant la lumière, l'intelligence, Tellus lui communique la sève de la vie.

Lucrèce dit encore :

Vivants, nous avons tous un seul et même père,
Le Ciel ; et, quand la Terre, universelle mère,
De la liqueur céleste a reçu le dépôt,
Son giron, fécondé par les gouttes d'en haut,
Enfante les blés d'or et les riants feuillages,
Les races des humains et les bêtes sauvages.
Puisqu'elle offre à leur faim de quoi nourrir leurs corps,
De quoi charmer la vie et remplacer les morts,
Qui lui refuserait ce nom sacré de mère ?
Quand la terre a repris ce qui vient de la terre,
Le ciel aussi recueille en ses calmes hauteurs
Ce qu'il nous a versé de germes créateurs.

Si la terre est le berceau, elle est aussi le tombeau commun, le séjour des dieux infernaux, la demeure d'où s'échappent les Mânes transfigurés en Lares protecteurs et en riants Génies. Par ce caractère funéraire, elle se rattache, elle s'identifie à toutes ces divinités que nous connaissons, au moins de nom, *Lua*, *Mana genita*, *Lara*, *Lala*, *Larundo*, *Acca Larentia*, cette dernière mêlée de si près aux origines de Rome et au culte d'une certaine *Diva Angerona*, ou *Dea Dia*, la patronne des Frères Arvales.

Au fond, de quelles divinités terrestres *Tellus*, *Terra* ou quel que soit son nom, n'est-elle pas synonyme ou parente ? Des personnages ignés, tels que Vesta dont elle alimente le foyer, ou Vulcain, le tison (ssc. *oulka*), le *volcan* qui jaillit de son sein enflammé? elle s'appelle alors *Maia Volcani*, compagne ou mère du feu, qu'elle fait grandir (rac. *Mag.*); des puissances humides, qui malgré leur origine céleste, se plaisent dans les sources, les lacs et les fleuves, *Nymphæ* ou *Lymphæ*, *Neptunus* (rac. *nabh*), νεφ, *nub*, nuage, pluie) ; et de tous les dieux de la végétation et des fleurs, Feronia et Vénus, Flora et Pomona et Vertumnus? Nommée ou sous entendue, la Terre est donc le plus souvent associée à tous les cultes. Tellus, bien que son nom ait perdu quelque peu de sa divinité en passant dans la langue vulgaire, Tellus a eu longtemps des temples ; et une fête, curieuse par des usages archaïques, les *Hordicidia*, lui était spécialement consacrée. Le 15 avril, alors que les épis naissants donnaient l'espérance d'une riche moisson, les prêtres immolaient en son honneur une vache pleine, *bos horda* ou *forda*. Un rite bizarre consistait à arracher du ventre de la vache le veau encore à naître et à le brûler à

part, sans en rien garder pour le festin. Qui nous dira pourquoi la cendre de ce veau immolé, mêlée par des Vestales à d'autres substances, servait, peu de temps après, le jour des *Palilia*, à la purification de l'Assemblée? Sans doute — car la tradition rapporte que Numa ou même Faunus auraient institué les *Hordicidia* après de mauvaises récoltes ou des maladies persistantes survenues aux troupeaux — sans doute, le veau sacrifié avant de naître était offert pour le rachat de tout le bétail, de tous les biens de la terre; et l'acquiescement présumé de la déesse avait communiqué aux cendres de la victime une haute sainteté, une grande puissance expiatoire ; nous connaissons assez ce genre de raisonnement pour n'en pas faire honte aux anciens hommes.

Comme Saturne et Ops, Consus et Tellus, les divinités spéciales de la moisson et de la vendange, Cérès, Liber et Libera sont foncièrement italiques ; et, dans les campagnes, elles ont gardé leur physionomie indigène longtemps après que Rome les eut assimilées à Démétèr, à Dionysos et à Perséphoné, — confusion fort ancienne puisqu'elle remonte aux débuts de la République, aux temps de la fameuse bataille du lac Régille.

Le nom de Cérès a été judicieusement rapporté par les Latins eux-mêmes au verbe *cre-are*. On a aussi pensé à une racine *ger*, qui se trouve dans *gerere* et dans le suffixe adjectif *ger*. Le sens convient et aussi le son, car l'ancienne prononciation distinguait mal les deux gutturales *c* et *g*. On disait indifféremment *viginti* ou *vikinti* (d'où *vicies vicesimus*), *gnaivus* et *cnaeus* γεννάιος, « noble, bien né » Caïus et Gaïus, *Caranus* et *Garanus* (un Kronos sabin). Mais il faut s'en tenir ici à la racine *Kr*, *Kar*, faire,

produire, créer. Kérès n'est qu'un des innombrables *Kéri*, génies, principes actifs de la nature que les Italiotes célébraient par des *Kerimoniæ*, des cérémonies. C'était le nom donné aux mânes, *duonus Kérus;* et *Kerka*, la fameuse Circé, n'est qu'une variante. Les *Kères* homériques appartiennent à la même famille, et très probablement les Cabires Axio-*Kersos*, Axio-*Kersa*. Comparez l'osque *Kerri*, l'ombrien, *Cerfus*, *Cerfius* ; on verra donc dans Cérès un terme générique dont les fonctions de la déesse ont déterminé, précisé le sens.

Cérès comptait dans son cortège tous ces menus dieux agricoles que nous avons énumérés déjà et qui personnifiaient soit tous les incidents du travail agricole, soit les phases diverses de la croissance des céréales : *Proserpina*, la petite racine qui serpente au sortir du germe, *Volutina*, la gaîne qui enveloppe la tige du blé, *Patellena* ou *Patella*, l'apparition de l'épi, etc. Patella était le nom de Cérès dans l'Italie centrale.

Les fêtes de Cérès étaient nombreuses, les *Feriæ sementinæ*, dont la date était indiquée chaque année, mais qui tombaient d'ordinaire en janvier ; — on les nommait aussi *Paganalia;* les *Fornacalia* (février), où l'on rôtissait les grains broyés de la dernière récolte ; en avril, les *Ambarvalia*, processions expiatoires autour des champs, puis au mois de juillet et d'août les *Cerialia* proprement dites, les fêtes de la moisson. Cérès était invoquée encore avec Liber et Libera, au temps des vendanges : ces trois divinités avaient à Rome un sanctuaire commun, *Ædes Cereris*. Nous dirons quelques mots de ces solennités champêtres.

Les Paganales ont inspiré à Ovide des vers excellents : « Jeunes bœufs, couronnés de feuillage, restez près de la

crèche pleine, jusqu'à l'heure où le printemps ramènera vos travaux. Et toi, villageois, suspends au pieu ta charrue *émérite*. Le sol refroidi craint l'atteinte du fer ; laisse reposer la glèbe, la semaille est accomplie ; laisse reposer les bras qui l'ont cultivée. Que le pays soit en liesse ; habitants, promenez la lustration dans le village ; présentez aux foyers rustiques les gâteaux annuels. Offrez à Tellus, à Cérès, mères des moissons, le froment qu'elles nous donnent et les entrailles d'une truie féconde. Cérès et Terra veillent en commun aux soins agricoles ; celle-ci prête son sein à la semence, l'autre la fait éclore. Déesses dont les efforts unis ont amendé la barbarie antique, par vous le gland du chêne (âge du bronze) a fait place à une nourriture plus fortifiante ; rassasiez de vos dons, sans mesure, l'avidité du laboureur et que la récompense réponde au labeur. Donnez aux tendres semis une croissance régulière ; défendez les jeunes tiges contre le froid brûlant des neiges. Quand nous semons, ouvrez le ciel aux brises propices ; arrosez de pluies bienfaisantes le grain caché dans le sillon. Écartez des épis, que nous vous devrons, l'essaim destructeur des oiseaux rapaces. Et vous, fourmis, épargnez le grain répandu ; après la moisson votre butin en sera plus copieux. Puisse le blé croître à l'abri de la rouille funeste et des chaleurs desséchantes. Sans périr de maigreur qu'il évite les risques mortels d'une végétation trop luxuriante. Épargnez à nos champs l'ivraie fatale aux bourgeons et l'invasion des herbes stériles. Enfin, qu'ils rendent avec usure le froment, et ce *far* qui subira deux fois l'épreuve du feu. »

On voit par ce dernier trait que la farine primitive, grossièrement pilée, était rôtie légèrement, comme le

maïs qui entre dans la *pâte* des Pyrénéens. Elle se conservait mieux ainsi. Quand on faisait le pain, la farine recevait une seconde cuisson. Sans doute, ces procédés étaient conservés pour la fabrication des gâteaux sacrés. Les *Fornacalia* perpétuaient le souvenir de ces tâtonnements antiques. « C'étaient, dit Ovide, des hommes ignorants que les anciens laboureurs. Toutefois, on semait, on coupait le froment, et Cérès avait les prémices de la récolte ; l'usage était de torréfier le grain ; mais bientôt le feu ne laissait qu'une cendre noire ou bien prenait à la chaumière. Alors intervint le four; la Fournaise fut déesse et les hommes joyeux suppliaient *Fornax* de régler la cuisson. Aujourd'hui, le *Curio maximus* (le chef de la *Curie*) avec les paroles consacrées indique le jour des Fornacales, jour de joies et de festins. Ceux qui n'ont pas fêté en temps utile se dédommagent aux Quirinales, deux jours après, par des réjouissances, nommées *feriæ stultorum*, fête des sots ou des fous. »

Les fêtes de la moisson commençaient par des sacrifices expiatoires en l'honneur des morts, pour pallier quelques négligences possibles dans les cérémonies funéraires. Au reste, nous savons que le culte de tous les dieux champêtres confine à celui des dieux infernaux. Toutes les fois qu'on enterrait un mort, la victime, égorgée pour purifier la maison, était aussi offerte à Cérès, à la *Kère* du tombeau. Cette victime, la *porca præsentanea*, prenait aux fêtes de moisson le nom, équivalent, de *præcidanea*, préliminaire. Le sacrifice accompli, on présentait à la déesse le *præmetium*, la première gerbe. Le mot s'est confondu avec *primitiæ*, les prémices.

Le culte, naïf et joyeux dans les campagnes, s'était com-

pliqué dans les villes de rites et de souvenirs helléniques, mais non pas altéré dans ses traits principaux. Cérès, à Rome, bien que identifiée avec Démèter et pourvue d'une histoire empruntée aux légendes d'Éleusis, restait une divinité italique et nationale. Aux *Cerialia* d'avril qui duraient huit jours, on croyait célébrer la réunion de Cérès et de Proserpine ; mais on fêtait, en réalité, les promesses de la moisson verdoyante et la nature apaisée, la déesse féconde et radieuse. Tout le monde, prêtres et fidèles, vêtu de blanc, se rendait en procession au cirque voisin du temple. Un spectacle, fort populaire en ce jour, c'était une chasse au renard. On attachait à la queue de ces animaux des torches allumées et on les lançait dans le cirque. C'était un divertissement emprunté aux habitants de Carseoli, bourgade latine. Selon Preller, le feu mis à la queue des renards symbolisait les ravages de la rouille ou nielle des blés. Cette rouille était déesse, d'ailleurs, et même dieu, *Robigo*, *Robigus*. Elle avait son bois sacré aux environs de Rome et ses *Robigalia* entre les Jeux de Cérès et ceux de Flora. C'était, disait-on, une institution de Numa. Ovide a rencontré encore et suivi la procession de Robigo, conduite par le *Flamen quirinalis*. Au lever de la Canicule, au moment où cette maladie se déclare dans les champs, on sacrifiait à Robigo de jeunes chiens rouges, fort analogues aux renards enflammés. Une porte voisine en avait gardé le nom de *Catularia*. De pareils usages sont évidemment archaïques ; ils viennent en droite ligne de l'animisme primordial.

Il y avait en août une autre fête de Cérès, celle-ci purement grecque, où les femmes seules étaient admises. Pour symboliser les voyages et la douleur de la déesse, les

femmes se séparaient pendant neuf nuits de leurs époux ; elles paraissaient ensuite, vêtues de blanc, couronnées d'épis de la moisson nouvelle. Par une singulière aberration, cette Cérès des femmes passait pour hostile au mariage ; mais ces subtilités ne touchaient guère le peuple. Tout le monde continuait à regarder la féconde Cérès, tout aussi bien que Tellus et Junon, comme une déesse de l'hymen. On célébrait même en grande pompe ses noces avec *Orcus,* dieu des mânes et des germes cachés dans les dessous du monde. Ainsi que nous le disions, le culte de Cérès était resté latin, et si national à Rome, que, de l'aveu de Cicéron, Rome semblait, en réalité, l'avoir donné aux autres peuples et non l'avoir reçu d'eux. Il faut dire que l'*annona,* l'approvisionnement de Rome, était un des grands soucis de la République, encore plus de l'empire, et ce fut là une des causes qui assurèrent à la déesse du blé tant d'honneurs, de prières et d'actions de grâces. L'*ædes Cereris* avait été construite après une disette qui suivit l'expulsion des Tarquins et dans le temps où venait d'être instituée l'édilité plébéienne, chargée spécialement de veiller à l'arrivée et au marché des Céréales. Il est même probable que ces magistrats tiraient leur nom du temple *Ædes* où ils avaient leur bureau, leur siège officiel ; c'étaient là qu'ils faisaient les comptes de l'*annona,* qu'ils organisaient leur surveillance et qu'ils distribuaient aux plébéiens du pain et du blé. Le temple et la déesse étaient même devenus le gardien et la patronne des libertés du peuple ; toute violation de ces libertés entraînait un sacrifice expiatoire à Cérès.

Aucune divinité ne tient de si près à Cérès que Liber, non pas tant parce que la boisson, quelle qu'elle soit, est

comme la sœur jumelle de la nourriture, mais Liber, à l'origine, ne faisait qu'un avec Cérès, étant le gâteau, le pain, *libum*, dont la déesse avait fourni les éléments. Que de sens variés se cachent au fond des syllabes obscures, divinisées par les anciens hommes! Le mélange intime de l'eau, du miel, de la graisse avec les farines de l'orge ou du blé, l'offrande aux dieux, la libation, la joie expansive des buveurs, la force génératrice, la vie, la liberté, la bienfaisante libéralité, toutes ces idées étaient incluses dans la racine *lib* ou *libh* (gr. αλειφω, oindre, germ. *leben*, *life*, vivre), et s'en sont échappées de par le monde, suggérant des procédés alimentaires, des usages liturgiques, des concepts grossiers ou nobles, créant des dieux et dégourdissant la pensée.

Le *libum* (*adorea liba*), gâteau *humecté*, *oint*, ainsi pourrait-on le traduire, était fait de fleur de farine passée au four, de miel et d'huile; nul doute qu'une si merveilleuse invention n'ait donné lieu à des réjouissances infinies, à des danses, à des chants en l'honneur du dieu éponyme du *libum*. Et cette pâtisserie fort primitive demeura pour toujours l'offrande traditionnelle réclamée par Liber. Celui-ci ne fut donc pas tout d'abord le dieu des vendanges; ses attributs divers, surtout ses fêtes du 17 mars, la place qui lui était faite à côté de Cérès aux Jeux *Liberales* d'avril montrent en lui, à l'origine, un dieu plus grand et surtout moins défini, nourricier, protecteur de la vie et de la propagation des êtres. Pour qu'il pût se restreindre, plus ou moins, à son office le plus connu, il fut nécessaire que le verbe *libare* prît le sens d'arroser, que la *libatio*, considérée à part, en dehors du *libum*, consistât en un liquide quelconque répandu devant les

dieux, le plus souvent en quelques gouttes du vin qu'on allait boire. C'est ainsi que, passant du liquide onctueux au liquide fermenté, le dieu du *libum* devint le dieu de la *libation* et, par suite, de la vendange.

Nous pouvons facilement nous figurer le Liber italique avant et même après son assimilation à Dionysos. Liber, ou, comme on l'appelait communément, *Liber pater*, c'est le dieu de la plaisanterie et de la joie désordonnée, mais aussi le gardien de la propriété, le garant des marchés, le défenseur des libertés municipales ; ses fêtes, surtout celle des vendanges, sont une époque de licence illimitée dans le langage et dans les mœurs. A Lavinium, la vieille ville des Pénates troïens, tout un mois était consacré à Liber, temps de gaîté et de désordre. Au reste, dans l'Italie entière, la Vendange, comme la moisson, interrompait toutes les affaires, judiciaires ou politiques. Au milieu des danses et des jeux, on offrait à Liber les prémices du moût, on purifiait en son nom tous les ustensiles de la vendange et du pressoir.

Dieux de toute production féconde, Liber et Libéra étaient implorés pour la fertilité des champs, pour celle des animaux et des hommes. Aussi promenait-on en leur honneur, et le plus religieusement du monde, l'emblème si universel, si révéré dans les temples antiques, le *fascinum* générateur. Étrange fortune des mots ! Celui-ci veut dire faisceau, faix, tout ce qu'il y a de plus vague ; et voici qu'il devient le principe générateur, un objet sacré que la matrone la plus considérée de la bourgade vient couronner publiquement de fleurs ; puis c'est un talisman précieux contre l'envie des malicieux esprits de l'impuissance, contre le mauvais œil et la magie ; c'est

un charme, qui *fascine*, *fascinat*, et qui peuple l'Univers. Preller rapporte, non sans raison, à *fascinum*, le nom de vers *fescennins*, donné à de grossières chansons où éclatait toute la gaieté des vendanges, et que les mariées, sous leur voile, entendaient résonner dans le cortège nuptial.

Les *Liberalia*, célébrées à Rome le 17 mars, doivent être rappelées, à cause d'une alliance remarquable entre les pratiques les plus primitives et les attributions les plus abstraites de Liber. D'une part, le vin n'y figure pas, c'est le *libum* qui paraît au premier plan. Des prêtresses âgées, couronnées de lierre, allaient par les rues vendant des *liba* et suivies d'un petit troupeau, pour fournir immédiatement à l'acheteur l'animal du sacrifice. D'autre part, en ce jour, on donnait aux adolescents, *liberi*, la robe de liberté, *toga libera*.

La déesse Libéra n'est que le nom féminin de Liber, et comme telle, la patronne de la conception. Ces couples abondent dans la mythologie latine comme dans la religion védique : Jovis, Juno ; Janus, Diana ; Faunus, Fauna ; Fatuus, Fatua ; Consivius, Consivia ; Anxur, Angitia ou Angerona ; Portunus, Fortuna ; Pomonus, Pomona, etc. C'est l'introduction des fables éleusiniennes qui donna à Libera une personnalité distincte. Cérès se confondant avec Démèter, Liber avec Dionysos, il fallut trouver un pendant à *Kora*, à *Persephonè*. Libera était désignée, pour cet office de sœur, de femme, ou de mère de Bacchos ; c'est comme troisième personne de cette triade greco-latine qu'elle figurait dans le temple romain, l'*Ædes Cereris*. Elle fut toutefois suppléée dans ce rôle, trop subtil et trop mystique pour elle, par Proserpine.

Nous avons vu que *Proserpina* n'était qu'une minime divinité indigète de la germination, mentionnée à son rang dans le cortège de Cérès ; mais elle eut cette double fortune de ressembler, par le son, à *Persepona*, et de se prêter aisément au symbolisme de la fable grecque. D'une coïncidence fortuite on conclut à une réelle identité. Souterraine pendant l'hiver, aérienne au printemps, Proserpine peut être tour à tour l'épouse de l'abîme, de Dis, le Pluton Latin, et la compagne de Bacchus Liber, le dieu joyeux des moissons et des vendanges, doublant ainsi la sombre Hécate et la bienveillante Libéra.

Mais les mythologues, ou plutôt les théologiens de Rome hellénisée eurent beau faire ; ils ne parvinrent pas à dénaturer le caractère de Libéra ; celle-ci demeura toute latine ; elle conserva ses affinités natives avec la vieille Cérès, avec les divinités italiques de la végétation ; telles que *Maïa*, par exemple, et *Bona Dea*, ou *Fauna*.

Bona Dea, la bonne déesse, nous est connue par l'aventure de Clodius et de Pompéïa, la femme de César — qui ne devait pas être soupçonnée, et qui le fut. Mais la dépravation qui s'était glissée dans ses mystères, et toutes les légendes contradictoires sur la chasteté ou la lubricité de Bona Dea, sur ses amours avec Faunus, ne doivent pas nous faire méconnaître en elle une très antique divinité de la nature, qui tenait de Junon, de Flora, et de Libéra. Dans son vieux sanctuaire de l'Aventin résidait un serpent : la déesse tenait un sceptre de la main gauche ; au-dessus de sa tête, on plaçait un cep de vigne, à ses côtés une cruche de vin ; toute sorte de simples et de plantes salutaires étaient recueillies dans son temple Rien de plus archaïque. Maïa, patronne du

mois de mai, était invoquée avec Bona Dea. C'était la déesse de la croissance. On en faisait l'épouse de Vulcain, une déesse de l'agriculture, à laquelle vient s'associer, au mois de mai, pour produire les fleurs et les fruits, la force vivifiante du feu. Vous savez que la Grèce possédait une Maïa, mère d'Hermès. Quand le mince dieu romain du commerce, *Mercurius*, fut assimilé au puissant messager de Zeus, on lui donna pour mère la Maïa Volcani. Ce *Mercurius*, qui eut son premier temple à Rome en 495 avant J.-C., paraît avoir longtemps présidé obscurément aux échanges qu'on opérait sur les confins des territoires, *margines*, *merk* chez les Germains, *marches*, en français. Mais nous ne pouvons suivre aujourd'hui sa fortune.

II

PALÈS, FLORA ET LES ARVALES.

Si l'intime parenté des divinités de la terre, des semailles, des moissons et des vendanges ne nous avait, pour ainsi dire, entraîné d'Ops à Tellus, de Cérès à Liber, qui forment vraiment un groupe indissoluble, nous aurions dû intercaler dans la série les dieux des prairies et des fleurs. Réparons cette omission, ou plutôt cette infraction à l'ordre logique : car l'état pastoral est d'ordinaire antérieur au régime agricole ; au reste, les troupeaux ne sont jamais oubliés dans les dévotions de l'Italie antique ; il n'est pas de divinités qui ne soient invoquées en leur faveur; Faunus, Sylvain, Mars les défendent des loups et veillent, avec Jupiter, avec Liber et tant d'autres, à leur accroissement. Épona s'occupe des chevaux et Bubona

des bœufs. Un couple rural et forestier qui vit de lait, de fruits et de mil vient s'ajouter encore à tous ces amis du bétail : ce sont les deux Palès, un dieu, une déesse, adorés dans toute l'Italie, depuis Brindes jusqu'aux rives du Tibre, et que Rome associait aux souvenirs de sa fondation. Leur fête, ou plutôt la fête de la Palès féminine, car le Palès mâle n'existait que pour la symétrie, tombait le 21 avril, jour où le berger Romulus traça l'enceinte de la ville éternelle. Palès était en effet la déesse éponyme du Palatin et de tous les lieux qui portaient le nom de *Palatium* : il y en avait plus d'un chez les Latins et chez les Sabins, notamment à Réaté. La *diva Palatua*, à laquelle un *Flamen palatualis* offrait un sacrifice appelé *Palatuar*, *Palanto* épouse de Latinus, Pallas et Pallantia fils et fille d'Évandre, le roi légendaire de Pallantée, sont des variantes et des dérivés de Palès, et doivent tous être rapportés à la racine indo-européenne qui a donné au sanscrit les noms de *Pāla* et *Palaka*, pâtre et roi, au grec *paomai*, paître et *Pan*, le dieu des bergers, au latin *pa-sco*, *pa-stor*. Cette racine, comme on le voit par les mots *pater* et le sanscrit *pati*, comportait les sens de protection, puissance, paternité. Rien de plus naturel, si l'on songe que la principale richesse de la famille et de la tribu consistait en troupeaux et que le chef du clan était à la fois le roi, le pasteur et le père.

Les *Palilia*, *Parilia*, comme on disait à Rome, réunissaient des caractères variés, des traits archaïques encore saisissables dans l'agréable récit d'Ovide, qui ne les comprend pas toujours. Mais nous en démêlerons le sens très aisément. Traduisons d'abord, en le résumant, le passage consacré à Palès dans le IVe livre des Fastes.

« *Alma Palès*, nourricière Palès, inspire le chantre de ton culte pastoral, s'il a toujours montré pour tes fêtes un zèle pieux ; et, certes, à pleines mains, j'ai porté souvent la cendre de veau, et les tiges de fèves, pures expiations ; certes, j'ai franchi d'un saut les flammes disposées sur trois rangs, du rameau de laurier j'ai secoué la rosée lustrale ! Va, peuple, chercher à l'autel virginal les ingrédients sacrés. Vesta te les donnera ; c'est par les dons de Vesta que tu seras purifié. Le sang du cheval, la cendre de veau, la tige de fève sèche, voilà les trois objets demandés. Berger, à l'approche du crépuscule, tu sanctifieras tes brebis repues, mais d'abord répands l'eau et, avec une branche, balaie le sol ; décore la bergerie de feuillages et de rameaux, couvre les portes de longues guirlandes. Du soufre vif fais jaillir une fumée bleue dont les exhalaisons provoquent les bêlements des moutons. Brûle le romarin, la torche, l'herbe sabine, et surtout qu'au milieu des flammes le laurier crépite en se consumant ; n'oublie pas les gâteaux de mil, la corbeille de millet : aliment préféré de la déesse rustique ; romps du gâteau dans le vase à traire, plein de lait encore tiède, et implore ainsi Palès, hôtesse des clairières : — Veille à la fois, je t'en prie, sur le bétail et sur ses maîtres ; efface de mes étables les fautes et les peines. Si j'ai profané un pâturage sacré, si je me suis assis sous un arbre sacré ; si la brebis a brouté sans le savoir l'herbe des tombeaux, si mon entrée dans un bois défendu a mis en fuite les Nymphes ou le dieu demi-bouc, ou si, pour rafraîchir une bête malade, ma serpe a dépouillé un bois sacré de quelques poignées de feuilles ; pardonne-moi, ne me fais pas un crime d'avoir abrité en un temple champêtre mon troupeau contre la grêle, d'avoir troublé

la paix d'un lac. Ah ! Nymphes, pardonnez au bétail dont le piétinement a pu ternir vos eaux. Toi, déesse, pour nous apaise les divinités des fontaines et tous les dieux épars dans les bois ; puissions-nous ne pas voir les Dryades, ni le bain de Diane, ni Faunus, quand il dort dans les champs au milieu du jour. Éloigne les maladies, maintiens en santé hommes, troupeaux et chiens — ces chiens vigilants, troupe prudente.

« Fais que je ramène au bercail le soir ce qui en était sorti le matin et que je n'aie pas à rapporter en gémissant quelque toison arrachée au loup. Chasse la cruelle faim ; conserve les herbages et la feuillée ; ne laisse point tarir l'eau qui lave, l'eau qui abreuve. Des pis toujours pleins, des fromages d'un bon rapport, des clayons d'où s'égoutte aisément le petit lait ; bélier ardent, brebis féconde ; laine abondante et molle, incapable de blesser les mains les plus tendres ; voilà ce que j'implore. Comble nos vœux et, chaque année, à Palès, patronne des bergers, nous offrirons des gâteaux gigantesques. — C'est ainsi qu'il faut se rendre la déesse favorable :

« Tourné vers l'Orient, dis trois fois cette prière ; tu pourras alors, dans une gamelle, en guise de cratère, boire le lait couleur de neige et le vin chaud empourpré ; ensuite, à travers les amas embrasés de la paille qui pétille, tu sauteras d'un élan vigoureux.

« Cet usage, dont j'ai fait mention déjà, est expliqué diversement... »

« On raconte que jadis, des bergers frappant cailloux contre cailloux, en firent jaillir des étincelles ; la première périt, mais la seconde tomba sur la paille et l'enflamma. De là le feu des Palilies », (parce que Palès est la déesse

de la paille, *palea*). Voici encore une origine qui se rapproche plus de la vérité : « Quand Rome fut fondée, les bergers d'alentour, invités à transférer leurs Lares en de nouveaux foyers, mirent le feu à leurs chaumières abandonnées, sautant, maîtres et bestiaux, à travers les flammes ; et c'est ce qui se fait encore aujourd'hui au jour natal de Rome. »

Ces deux interprétations, je vous ai fait grâce des autres, ne sont nullement à dédaigner. La découverte du feu devait être un souvenir particulièrement cher aux bergers, et nous savons l'intime connexion des Lares et des Génies rustiques avec le foyer, avec Vesta, invoquée avant et avec tous les dieux. Les feux des Palilia étaient ceux-là mêmes que le fondateur de Rome alluma sur la pierre des mânes, au fond du *Mundus*. Les moindres détails de cette liturgie ont quelque chose de primitif, ces guirlandes de feuillages suspendues à la porte de l'étable, ces libations de laitage, ces fèves, ces gâteaux de millet, tout nous parle d'un âge où le blé, l'orge même, n'étaient pas connus. Le sang de cheval, la cendre de veau qui entraient dans le mélange lustral, appartiennent également à des cultes antiques, aux Equiries et aux *Hordicidia*. Palès est donc très voisine d'Ops, de Tellus, du Mars champêtre ; comme ce dernier, avant lui peut-être, elle a été associée à la légende romaine ; déesse du Palatin, patronne de la ville nouvelle, elle s'est confondue plus tard avec *Dea Roma*.

Flore, dont tant de fades allégories ont vulgarisé le nom, était, comme Palès, une très ancienne divinité. Bien avant que les érudits latins l'aient identifiée à une nymphe grecque, à Chloris, amoureuse de Zéphire, Flora, la

patronne du printemps, partage avec Palès et Vénus l'empire d'Avril et de Mai. Sa fête commence dans le premier et finit dans le second de ces mois. Il se peut bien que le grec *Chrôs* et le latin *Flos*, partant Chloris et Flora, procèdent d'une même racine indo-européenne ; mais la déesse Flora n'en est pas moins foncièrement italique. « Varron la range parmi les dieux de Tatius ; et des inscriptions trouvées chez les Sabins, les Marses et les Samnites justifient son assertion. » Son nom osque *Fiuusa*, d'où *Fiuusasia* (Floralia) atteste à la fois son antiquité et une tendance à mouiller le *L* qui est devenue une habitude de l'italien moderne. Les dialectes présentent ce double caractère qu'ils conservent les vieilles formes en les altérant. Ainsi l'osque a retenu l'*S* primitif dans le dérivé Fiusasia, tandis que le latin prononçait *Floraria*, puis *Floralia*, et il vocalise déjà L en I comme dans l'Italien *Fiore*, *Firenze*, pour *Florentia*, *Fioranza*.

Voici comme Ovide fait parler Flora : « Les champs que j'ai reçus en dot renferment un jardin fertile : un vent doux le caresse ; une source limpide l'arrose ; mon époux l'a rempli des plus belles fleurs, et m'a dit : toi, déesse, règne sur les fleurs. Souvent j'ai voulu en classer, en compter les nuances ; je n'ai pu, car il n'est pas de nombre pour en exprimer la multitude. Quand les feuilles ont secoué la fraîche rosée, et que les plantes diverses se sont animées aux rayons du jour, alors accourent les Heures aux robes éclatantes, emplissant de mes dons leurs corbeilles légères... Auparavant Tellus n'avait qu'une couleur. La première j'ai répandu de nouvelles semences dans les vastes contrées de l'Univers. Peut-être crois-tu que mon empire s'étend seulement aux fleurs dont se parent

nos têtes ? Mais les campagnes aussi relèvent de ma divinité. Si les blés ont bien fleuri, riche moisson. Si la vigne a bien fleuri, bonne vendange ; si les oliviers ont bien fleuri, année d'abondance, et les fruits tiendront les promesses des fleurs. Que la fleur soit blessée, et les pois et les fèves périssent et la lentille périt, sur les bords étrangers du Nil. Les vins aussi, renfermés à grand peine en de vastes celliers, s'altèrent, et des nuages montent du fond au sommet des amphores. Le miel est un de mes bienfaits ; c'est moi qui, sur la violette et le cytise, sur les bouquets blancs du thym, appelle ces êtres ailés qui donneront le miel. Et c'est moi encore qui donne à la jeunesse la riche efflorescence de l'âme et la vigueur du corps. »

Dans les campagnes, des courses de femmes aux robes bariolées, coiffées de lierre, de chêne et de roses, des distributions de pois et de haricots, symbolisaient l'éclat, la grâce et la libéralité de Flora. La pruderie n'était point dans le caractère de cette déesse. Elle présidait plus à la légèreté qu'à la dignité des mœurs. Aussi figurait-elle dans une infinité de contes joyeux ; et ses fêtes autorisaient la licence la plus entière ; les danseuses paraissaient nues sur la scène ; et les courtisanes en étaient les véritables prêtresses. Ces désordres plaisaient fort à la corruption romaine ; et le vieux Caton aima mieux quitter le théâtre que de priver le peuple d'un spectacle traditionnel.

Il y avait à Rome un Flamen Floralis et deux temples de Flora, l'un plus ancien, d'origine sabine, situé sur le Quirinal, l'autre élevé par deux édiles plébéiens, les Publicius, auprès du cirque maxime et du temple de Cérès.

L'institution des Jeux de Flora se rattache à quelques dissensions civiles, à l'expiation de quelques méfaits qu'on devine dans le texte d'Ovide. Il y avait eu sans doute mauvaise année, disette, révolte. Des amendes publiques furent attribuées en partie à la déesse de la joie et de l'abondance. Les jeux, d'abord accidentels et irréguliers, devinrent annuels à partir de 173 avant notre ère, et prirent avec le temps un développement tel qu'ils occupaient cinq jours, du 28 avril au 3 mai. Les fêtes de Flora restèrent toujours une des solennités les plus populaires du printemps.

L'automne avait aussi ses dieux, *Puemunus* en Ombrie, à Iguvium, *Pomona* dans les environs d'Amiternum et dans l'*ager* ou *campus Solonius*, entre Ardéa et Ostie, où un bois sacré de *Pomonia*, un endroit nommé *Pomonal*, attestaient l'antique renom de la déesse des fruits. Pomona eut à Rome un flamine et un culte. *Puemunus* a laissé peu de traces. Il s'est de bonne heure confondu avec *Vertumnus*, un dieu de l'année, des saisons et des jardins. Les Étrusques ont connu *Vertumnus* sous la forme féminine *Voltumna*. S'ils l'ont introduit à Rome, ainsi qu'on le pensait et que Properce le raconte, et comme semblerait le prouver l'antiquité de son culte et de son temple dans le *Vicus Tuscus*, c'est qu'ils l'avaient trouvé avant eux sur le territoire de Volsinies. Le nom est certainement italique, indo-européen par la racine et le suffixe ; puisqu'il est un participe archaïque de *vertere*, aussi bien qu'*alumnus* d'*alere*; il est latin au même titre que *Picumnus*, *Pilumnus*, *Clitumnus*, *Autumnus*. Au reste, Vertumne habitait aussi l'Aventin, un des plus anciens centres des tribus latines ; c'est de là qu'il est descendu dans le faubourg étrusque, *Vicus Tuscus*,

entre le Vélabre, le Cirque et le Forum. La croyance populaire s'amusait aux divers sens de la racine *vert*, tourner, changer; tantôt voyant dans *Vertumnus* — (synonyme parfait de *amnus*, *annus*, *annulus*) — le cours des mois et des saisons, *annus vertens;* tantôt le versant, le déclin de l'année, l'automne, et encore une sorte de Protée merveilleusement agile et prompt aux métamorphoses. Très proches voisines de ces vieilles déités saisonnières, mais d'un caractère quelque peu plus général, plus élevé, sont Feronia, ou Ferentina, ou Herentatis, Angitia, Angerona, Acca Larentia, dont les noms vous sont déjà connus, mais que nous avons surtout mentionnées comme doublures, comme variantes de personnages plus favorisés, tels que Junon, ou Vénus, ou Fortuna.

Pour Féronia cette triple parenté n'est point douteuse; son nom se prêtait, d'ailleurs, à toutes les nuances contenues dans la racine *fer*, abondance, mouvement, destinée.. Le culte de Féronia était partout répandu dans l'Italie centrale, depuis l'Arno jusqu'au Liris, depuis l'Ombrie et la Sabine jusqu'aux rives du Latium. Une inscription trouvée à Florence l'y montre invoquée comme patronne des affranchis; elle avait un *lucus*, un bois sacré en Étrurie, un temple renommé et très riche, pillé par Annibal, au pied du mont Soracte, chez les Falisques, si grands adorateurs de Junon; un autre sanctuaire, rendez-vous d'une grande foire champêtre, à *Trebula*, vieille bourgade citée dans les *Tables Eugubines*. Associée, au nord du Tibre, à l'Apollo Soramus, elle l'était dans le Latium à *Picus*, qui portait son nom : *Picus Féronius*; à Terracine chez les Volsques, au Jupiter Anxur, et là, selon Servius, elle était appelée Juno Virgo. Également adorée à

Préneste, chez les Éques ou chez les Herniques, elle s'y confondait avec *Fortuna primigenia*, cette divinité qui tenait sur ses genoux Jupiter et Junon enfants.

Ce qui a perdu Féronia c'est l'indétermination de ses attributs. Elle est rentrée dans la foule des simples nymphes, *divæ virgines*, qui aiment les bois, les sources, même les rivages marins, qui président à la végétation, et parfois aux vicissitudes des choses ou de la vie. Les médailles des Petronius et des Plœtorius portaient l'image de Féronia, jeune femme couronnée de fleurs.

Avec un peu de magie en sus et une connaissance particulière des herbes salutaires ou nuisibles, la *Vacuna* sabine du lac Velino, écho des bois (*vox*) ou déesse des lieux solitaires (*vacua*) ; l'*Angitia* marse du lac Fucin, *Anguitia*, *Ancitia*, habile à guérir les morsures des serpents, sœur des Carmentes, des *Corniscæ*, des *Furinæ;* la *Kerka* de Circéï, la *Marica* de Minturnes, une des compagnes de Faunus, toutes ces habitantes des forêts, des eaux courantes ou dormantes, toutes vénérables par leur antiquité, se sont effacées, comme leurs adorateurs locaux, devant la Fortune du peuple et du panthéon romain.

Angerona, qui ne diffère d'*Angitia* que par le suffixe, et de Jupiter *Anxur* que par le sexe, aurait pu leur survivre, s'il elle n'avait eu la chance de se confondre, comme Palès, avec *Dea Roma*. Elle passait pour être le génie caché, la protectrice inconnue de la ville éternelle. Du moins, on la représenta, lorsque l'art dut figurer les dieux, avec un doigt sur la bouche. Elle avait sa statue à Rome dans la *Curia Accaleia*, à côté d'une certaine *Volupia*, quelque *Venus minor*. Les pontifes lui offraient un sacrifice sous le nom de *Diva Angerona*, ou simplement *Diva*.

La date de sa fête, 21 décembre, la rapproche de Saturne, d'Ops, enfin d'*Acca Larentia*, avec laquelle elle est en étroits rapports.

Celle-ci, à coup sûr une des divinités les plus authentiques du *Latium*, surtout des régions tibérines, puisque la légende a dû en faire la nourrice de Romulus, Acca (Ssc. *Akkā*) la mère des ancêtres divinisés (Lares), n'est qu'une Tellus, une Ops, quelquefois investie d'offices funéraires, mais surtout bienveillante et propice. Selon une tradition, elle avait connu dans sa jeunesse Hercule, soit l'*Herculus* latin, soit le *Héraklès* hellénique ; elle avait ensuite épousé un Étrusque, *Tarutius*, qui lui avait légué la plus grande partie du sol romain ; morte le jour des *Larentalia*, on l'avait inhumée dans le Vélabre où l'on montrait son tombeau. Selon la légende ordinaire, un peu moins obscure, elle était, sous les noms de *Favola, Faula*, l'épouse de Faustulus, le Faunus du Palatin, et encore une courtisane, une autre Flora ; de toute façon, une des patronnes du sol romain, qui avait survécu aux conquêtes sabines et étrusques et qui avait bien le droit d'accueillir dans sa curie, *Curia accaleia*, son autre elle-même, *Diva Angerona*, ou, comme nous l'allons voir, *Dea Dia*. Le 23 décembre, un sacrifice lui était offert par le Flamine Quirinal et les Pontifes ; on lui associait, ce jour-là, Jupiter.

Cette déesse, si honorée, avait eu de Faustulus douze fils — les douze mois peut-être — frères nourriciers de Romulus. Telle est l'origine que l'on donne à la confrérie des Arvales, ainsi instituée soit par Acca, soit par le fondateur de Rome, en réalité beaucoup plus ancienne. Leur nom, leur couronne d'épis indiquent assez leur caractère champêtre ; ils sacrifiaient une fois tous les ans *pro agris*,

pour les champs, à une divinité de la terre dont le nom a été longtemps ignoré, mais qui ne pouvait différer beaucoup de Tellus, ou d'Ops, ou d'Acca, leur mère, fondatrice du culte. Ce sacerdoce, analogue à tant d'autres, mériterait à peine une mention, si d'heureuses découvertes n'avaient permis de reconstituer ses *actes*, ses cérémonies, durant près de trois siècles, éclaircissant de nombreuses particularités de la liturgie romaine et nous livrant, par chance, le texte, altéré sans doute, et bien trop court, hélas! de leur antique prière. C'est au XVIe siècle que les premiers fragments de ces procès-verbaux ont été retrouvés et les derniers seulement en 1868; mais, dès la fin du dernier siècle (1795), l'ensemble avait fait l'objet d'un travail considérable, publié à Rome par Marini: *Atti e monumenti de' Fratelli Arvali*, in-4°; renouvelé de nos jours par Henzen. Le centre du culte des Arvales était le bois sacré, *Lucus*, de *Dea Dia*, situé à cinq milles de Rome, sur la *via Campana*. Le nom de *Dia*, révélé seulement par les *Actes*, ne nous apprend rien par lui-même, puisqu'il n'est qu'une forme de *diva;* mais nous savons d'avance qu'il ne peut se rapporter qu'à une divinité locale des champs, une *Acca Larentia*, une *Diva Angerona*.

Dans le bois sacré et aux alentours avaient été successivement construits un temple, un cirque, un *tétrastylum* ou portique et un édicule, *Cæsareum*, que décoraient les statues des empereurs divinisés. Le temple, probablement, avait été réédifié par Auguste. De la *via Campana*, il n'existe plus aucun vestige; mais l'emplacement du Lucus est connu avec certitude. Dans la *Vigna Ceccarelli*, située à quatre milles de Rome, sur la *via Portuese* (*Portuensis*), on a mis au jour, au XVIe siècle et plus récemment, à la

suite de fouilles nouvelles, des fragments d'architecture et de sculpture et de nombreuses descriptions qui ne laissent aucun doute sur la situation du sanctuaire des Arvales. Des dessins, conservés à Florence et exécutés au commencement du XVIe siècle, prouvent qu'à cette époque le *Cæsareum* était encore debout avec ses niches garnies d'empereurs revêtus du costume des Arvales.

Les Actes du Collège furent gravés d'abord sur les murailles du temple, puis sur celles du *Cæsareum* et du Tétrastyle et, enfin, quand ces surfaces n'offrirent plus d'espace disponible, sur les exèdres (socles) et balustrades qui ornaient les diverses parties du bois sacré. Le temple fut respecté longtemps, en vertu d'une loi portée par l'empereur Constant, en 342; mais, lorsque le décret de Gratien eut livré au trésor public tous les terrains sacrés (382), les autres monuments, surtout les plus petits, offrirent des matériaux tout taillés pour des constructions nouvelles. Les pierres, toutes couvertes d'inscriptions, furent transportées à Rome, dispersées et, pour la plupart, à jamais perdues.

« Au contraire, les inscriptions gravées sur les parvis du temple et des plus grands édifices restèrent en place. L'action du temps les a lentement détachées des murailles; mais elles sont tombées au pied même des massifs qu'elles revêtaient. Ces faits, que M. de Rossi a mis en lumière, expliquent comment les Actes les plus récents des Arvales, contemporains de Caracalla, d'Eliogabale, d'Alexandre Sévère, ont été trouvés à Rome dans des décombres antiques; comment, au contraire, les plus anciens, ceux du 1er siècle de notre ère, ont été tirés, au XVIe siècle, du sol consacré à Dea Dia. Par malheur, les

inscriptions les plus anciennes, les plus nombreuses, sont en même temps les moins détaillées. Il semble qu'à mesure que s'oblitéraient la tradition et le sens des cérémonies et des symboles, les scribes se soient attachés à décrire plus minutieusement les circonstances de la fête que les prêtres même ne comprennent plus. La table XLIe, de Marini, procès-verbal de 218 (sous Élagabal), est extrêmement étendu, et c'est seulement avec son aide qu'on peut reconstituer toute cette liturgie; c'est là que l'on retrouve l'hymne des Arvales.

« La dignité d'Arvale était viagère » et le Collège se recrutait par cooptation, au scrutin secret, *per tabellas*, au moins jusqu'à l'établissement du principat. Dès lors, les futurs élus étaient désignés par le prince, ainsi que les *Actes* en témoignent, et le vote était de pure forme. Un *magister*, un *pro-magister*, un *Flamen* et un *Pro-Flamen* présidaient aux cérémonies. Outre les douze *fratres*, les Actes nomment divers assistants, quatre *pueri* ou *camilli* de noble famille (*ingenui*, *patrimi* et *matrimi*), des *Ministri*, des *Calatores* (hérauts), des *Scribæ* (greffiers), attachés au service des Arvales. Tout ce personnel, assez nombreux et très respecté, avait des places réservées en diverses régions des Cirques, au Colisée, par exemple.

Les fêtes avaient lieu en mai, au moment où les blés jaunissaient dans les campagnes. Comme la plupart des fêtes agraires, elles étaient mobiles, et le *Magister*, au début de l'année, en fixait l'époque, soit pour les 17, 19, 20, soit pour les 27, 29 et 30 mai. La veille des fêtes était remplie par un office, le matin, l'après-midi par un repas commun. Le lendemain, sacrifice d'encens et de vin, dégustation des céréales ou légumes secs et frais, de l'année passée

et de l'année courante, nouveaux repas, nouvelles offrandes. On se séparait au cri de *feliciter* (souhaits de bonheur pour la récolte prochaine). Tout cela se passait à Rome. Le surlendemain matin, les Frères se rendaient au bois sacré où avait lieu la grande solennité, élisaient leur Flamine et leur pro-flamine qui devaient entrer en charge aux Saturnales, présidaient aux jeux, aux courses du cirque de Dia et distribuaient les palmes et les couronnes. Le soir, retour à la ville et grand festin chez le *magister*. Le troisième jour reproduisait exactement les cérémonies du premier. Les Arvales, en dehors de leur culte annuel, prenaient part à beaucoup d'autres solennités, surtout au Capitole et dans la Regia. Les *Acta* mentionnent encore diverses expiations, antiques et curieuses, qui ramenaient les Frères au sanctuaire de Dia. Tantôt, il s'agit de relever un arbre, tombé de vieillesse ou frappé par la foudre, d'arracher un figuier qui s'est niché sur le toit du temple; tantôt, il faut graver une inscription, réparer un dégât; toutes besognes qui exigent l'intervention du fer, métal nouveau, métal sacrilège. Voilà le trait curieux, le témoignage de l'extrême antiquité de la déesse, contemporaine sans doute de l'âge du bronze, peut-être de la pierre. Le fer, en chacune de ces occasions, devait être expié, innocenté par un *piaculum*; lustration, offrande, sacrifice de gâteaux, de truies et de brebis.

Parfois, ces incidents exigeaient la réunion du Collège tout entier, des *Suovetaurilia majora*, des invocations à tous les dieux honorés avec Dea Dia « et que pourrait irriter la moindre modification dans la physionomie de leur demeure ». Une table, la XXVIIe, donne la liste fort précieuse de ces divinités, toutes éminemment latines :

Janus pater, Jupiter, Mars, Juno Dea Dia, sive Deus sive Dea (le génie du bois), *Virgines divæ, Famuli divi, Lares, Mater Larum, Fons* (*Faunus*), *Flora, Summanus pater, Vesta mater.*

Nous avons écarté les accessoires; revenons au second jour, 19 ou 29 mai, qui est la primitive et véritable fête de Dea Dia. Après le sacrifice expiatoire de deux porcs et d'une vache blanche, offert dans le Tétrastyle, les Arvales, la tête couverte, couronnés sous leur voile d'épis et de bandelettes blanches, entraient au bois en procession. Là, ils immolaient un agneau gras dont les entrailles étaient consultées avec soin; de nouveaux sacrifices étaient suivis d'une distribution de pains enguirlandés de laurier. L'office public était terminé, le temple clos, les serviteurs écartés. Les Frères, alors, formés en trois groupes, procédaient au *tripudium*. En dansant autour de l'autel, ils chantaient des paroles dont le texte leur était distribué d'avance et qui étaient répétées trois fois.

« *Ibi sacerdotes, clusi, succincti, libellis acceptis, carmen descindentes tripodaverunt in verba hæc:* ici, les prêtres, enfermés, la robe troussée à la ceinture, ayant reçu le livret, scandant ou chantant l'hymne, la formule sacrée, firent le *tripudium* sur les paroles suivantes: *Enos, Lases, juvate* (ter) — *Neve Luer ve Marmar sins incurrere in pleores* (ter) — *Satur fufere Mars limen sali sta Berber* (ter) — *Semunis alternei advocapit cunctos* (ter) — *Enos, Marmar, juvate* (ter) — *Triumpe* (quinquies).

On peut lire *sers* au lieu de *sins*, *furere* pour *fufere*, *saii* pour *sali*.

Ce document, le plus ancien qui nous reste de la langue latine, conservé et malheureusement altéré durant une

longue série de siècles — puisque l'unique texte que nous en possédions n'a été gravé qu'en 318, au temps d'Élagabal — doit être interprété avec précaution. Il n'y a pas plus de huit noms ou mots dont la forme ou le sens ne puissent être constestés : *Lases*, dieux Lares ; *juvate*, secourez, aidez-nous ; *incurrere*, courir sur ; *Mars*, *Marmar*, *Semunis*, le dieu Mars, les Sémons ; *alternei*, tour à tour, adjectif ou adverbe ; *cunctos* pour *conjunctos*, tous. Tous les autres mots prêtent à discussion. On s'étonne aussi, dans ce qui est clair comme dans ce qui est obscur, de n'entrevoir quoi que ce soit qui ressemble à Dea Dia. Autre difficulté. Le scribe n'a-t-il pas mêlé au texte sacré les indications de mouvements liturgiques ? Il semble bien évident que : *Semunis advocapit cunctos*, il invoquera ou vous invoquerez (*advocabit-is*) tous les Sémons, ne faisait point partie du chant, et beaucoup d'interprètes, dont Mommsen, ont ainsi séparé les mots : *limen sali*, *sta Berber*, qui demeurent en partie inexplicables. Preller les rapporte à Mars. Enfin, ce qui reste n'est-il pas défiguré soit par des abréviations, soit par des négligences involontaires ? N'oublions pas que les Romains du IIIe siècle comprenaient moins que nous ce vénérable grimoire.

Parmi les versions du chant des Arvales, nous en choisissons trois : celle qui se rapproche le plus de la traduction pour ainsi dire classique, moyenne ; celle qui s'en éloigne le plus ; une troisième, intermédiaire et cependant fort originale et intéressante. Enfin, nous présentons quelques conjectures personnelles.

1° C. de la Berge (*Dictionnaire des Antiquités*, Saglio) : « Lares, venez à notre aide (trois fois). — Mars, ne laisse

pas tomber la mort et la ruine sur la foule. — Sois rassasié, féroce Mars. — Toi (à un des Frères), saute sur le seuil! Debout, frappe (le seuil). — Vous d'abord, vous ensuite, invoquez tous les *Semones*. Toi, Mars, sois-nous en aide. — Sautez (cinq fois). Notons qu'ici *enos* est rendu par « nous », *luer ve* par « la mort et la ruine », *luæ rua* ou *luem, ruem* (le *m* étant omis, ce qui est fréquent); que *in pleores* est compris comme *in plures*, « sur le plus grand nombre »; que *Satur fufere* est divisé en *Satur*, *saoul* (rassasié), fu « sois », d'un verbe *fuo* qui a donné *fuit; fere* au vocatif, « farouche, féroce »; d'autres ont proposé *Satur furere*, « rassasié de fureurs ». Quant à *limen sali*, « franchis le seuil », *sta*, « arrête », *Berber*, — quelques-uns adressent ces mots à la victime, *vervex*, le bélier, qu'ils susbtituent à *berber;* ici *berber* est identifié à *verbera*, « frappe ».

2° La seconde interprétation appartient à M. Michel Bréal. Ce savant rappelle que les pratiques des Arvales avaient pour but l'abondance des récoltes; ils prient, ils sacrifient, dit Varron, *propterea ut fruges ferant arva*, « pour que les champs portent des moissons ». On ne s'explique donc pas ce *Satur fu fere* ou *furere*, s'adressant à Mars, qui est ici un dieu des champs cultivés; encore moins ce *berber*, ce *verbera*, frappe. Quant au texte même, M. Bréal n'accepte ni *in pleores* dans le sens de *sur le grand nombre*, ni *enos* comme équivalent de *nos* ou de *Eheu nos*. La forme de *S*, antique ϛ, lui suggère la correction *enom*, analogue à *enim* et qu'il compare à *eia; in pleores* lui paraît la forme archaïque de *implores*, implore; il montre dans *plos, ploris*, une contraction de *pleFo, plu-o,;* il cite la forme *endoque plorato*, « et implore »,

donnée par Festus. Enfin, ni *limen sali*, ni *luer ve* ne trouvent grâce devant lui. Quant à *Berber* qui l'inquiète, il serait tenté d'y voir un doublet de *MarMar*, un Mars enrhu *bé;* tels *glomus* à côté de *globus*, *promoscis* à côté de *proboscis* et en grec *bormax* à côté de *murmex;* il accorde, d'ailleurs, que ce *Berber* peut être un dieu ou un mot inconnu, disparu. Finalement, il récrit ainsi le document arvalien: *Enom*, *Lases*, *juvate*. *Neve luem arves*, *Marmar*, *sers* (*siveris*) *incurrere*. (*Implores*)..... *Sata tutere*, *Mars; Clemens*, *satis sta*, *Berber*. etc. « Maintenant, Lares, soyez secourables; et ne laisse pas, ô Marmar, la destruction envahir les champs. Implore, (prêtre)! Protège, ô Mars, les terres ensemencées; sois clément aux semences, Berber. » Les corrections de M. Bréal sont vraisemblables, mais hardies, et je n'oserais dire qu'elles me satisfassent pleinement.

3° M. Brinton, notre troisième interprète, les accepte en partie; il conserve *luerue* pour *luemruem* (destruction, ruine), propose de voir dans *pleores* une forme de *flores* et traduit ainsi les trois premières lignes: « Lares, soyez-nous en aide; ne laisse pas, ô Mars, les maladies infester les fleurs. Protège les semis, ô Mars; ô Berber, sois-leur propice. » Mais ce n'est pas cette version éclectique qui fait l'intérêt de la notice lue dans une séance de l'*American philosophical Society;* ce sont les commentaires de M. Brinton sur le mot *Berber;* Berber ne serait ni une variante de *Marmar*, ni une altération de *verbera* (frappe), mais, tout compte fait, le dieu éponyme des Berbères, apporté de Libye par les Étrusques.

M. Brinton, pour des raisons qui méritent d'être discutées, considère les Étrusques comme Africains. Il allègue,

entre autres faits, l'étroite alliance des Tourshas ou Tyrsènes avec les Libyens contre les pharaons Ramessides et la récente découverte d'une longue inscription étrusque sur une momie égyptienne, enfin le caractère libyen de nombreux crâbes trouvés en Toscane. Ces préliminaires posés, il reste à établir que le culte des Arvales est d'origine étrusque et surtout qu'il a existé un dieu étrusque, correspondant à Berber. Sur le premier point, M. Brinton rappelle le mariage légendaire d'Acca Larentia avec le riche Étrusque *Tarutius*, *Tarux* ou *Turax*, propriétaire du sol romain. Sur le second, il s'efforce de démontrer que *Ver*tumnus et *Vol*tumna sont des noms étrusques et, isolant la syllabe *Ver*, il suppose une forme redoublée, sur le modèle de Marmar: *Verver*, durcie en *Berber*. Par malheur pour cette argumentation par trop conjecturale, *Vertumnus* est un mot complètement italique, venu de *Vert* et non pas de *Ver*; il en est de même du nom des Arvales, d'Acca Larentia et de tous les dieux mentionnés dans nos inscriptions, depuis Dea Dia jusqu'à Summanus et Vesta. *Berber* demeurera donc inexpliqué, soit épithète ou synonyme du Mars champêtre, soit dieu inconnu, soit exclamation liturgique, particulière aux Arvales.

Les hésitations de tant de savants ingénieux m'autorisent, je pense, à présenter deux ou trois remarques sur la seconde et la troisième ligne de l'hymne. Je prends le texte tel qu'il nous est venu: *Nevelvervemarmar*. Est-ce qu'on ne pourrait pas lire: *Ne Veluer Vemarmar*, noms formés comme *Vejovis:* Que *Velues*, que *Vemarmar* ne laissent pas envahir les champs du plus grand nombre! Ou bien, se rappelant l'invocation à *sive deus sive dea*, « soit dieu soit déesse », traduire: « que

soit *Lues (Lua Saturni)*, soit Mars, etc. Je propose, bien entendu; je n'insiste pas. Et le fameux *Satur fufere?* Pourquoi ne pas voir dans *Satur* une forme archaïque de *Sator*, semeur (cf. *embratur* = imperator) et dans *fufere* une épithète, un composé de *fuo*, croître et de *ferre*, porter; enfin, dans *limen Sali* une allusion au naturel sauteur de Mars, dieu des Saliens? Mais il suffit: j'essaie de traduire: Ici, Lares, soyez propices. Que soit Lua, soit Marmar ne laisse pas envahir nos champs. Dieu semeur, Dieu fécond, Mars, saute le seuil, arrête (ou sois présent, sois favorable (*ades*), Berber. Invoquez tour à tour tous les Sémons. Ici, Mars, aide-nous. Trois fois autour! Trois fois autour! (*tri-umpe = tri-ambi?*) Triomphe, triomphe! »

Malgré les explications quelque peu subtiles auxquelles j'ai été entraîné, je ne me repens pas de m'être étendu sur l'institution et les cérémonies des Frères Arvales. Les documents qui les ont révélées sont en effet d'un prix inestimable, et la litanie mutilée que chantaient en dansant les prêtres de la Dea Dia, sorte de Cérès ou de Junon rustique, nous reporte aux premiers temps de la vie agricole dans la vallée du Tibre. Ni les Étrusques, ni les Hellènes, assurément, n'ont rien à voir dans ces croyances et cette liturgie profondément italiques et latines.

André LEFÈVRE.

BIBLIOGRAPHIE

Grammaire malgache, suivie de nombreux exercices, par Aristide Marre, Professeur de Malais et de Javanais à l'École des Langues orientales vivantes, 2e édition. *Paris*, 1894, petit in-8° de 155-xxiv-(iij) p.

Nous n'apprendrons à personne ce qu'est la langue malgache, et quelle importance elle a prise depuis quelques années, en Europe et surtout en France. Aussi, a-t-on publié récemment plusieurs livres qui ont pour but d'en faciliter l'étude; mais celui-ci nous paraît particulièrement recommandable. Il est composé par un homme de science; il n'a pas été fait pour les besoins de la cause, puisque c'est une seconde édition et que la première est déjà relativement fort ancienne; il est précis, clair et méthodique. Ce qui m'y plaît entre autres choses, c'est que M. Marre ne néglige aucune occasion pour rapprocher le malgache de ses congénères, le malais et le javanais, dont il est géographiquement si distant. Cette comparaison montre que, si le vocabulaire de Madagascar est à la fois plus pauvre et plus pur, le phonétisme y est souvent altéré dans le sens du moindre effort. Ainsi, le *uwong* javanais, *orung* malais « homme » devient *olona*; *pat* jav. et *ampat* mal. « quatre » devient *efatr*, etc. Quelquefois le malgache se rapproche du javanais plus que du malais : cf. *fitu* et *valu*, « sept » et « huit », qui sont *pitu*, *wolou* en jav. et *tudjuh*, *delapan* en malais.

Je regrette seulement que les textes, très intéressants, qui sont à la fin du volume, ne soient accompagnés ni d'une traduction, ni d'un vocabulaire.

JULIEN VINSON.

La Guerre dans les diverses races humaines, par Ch. LETOURNEAU (Bibliothèque anthropologique, t. XVI). *Paris*, L. Battaille et Cie, 1895, in-8; xxi-587 p.

L'épigraphe : « le vol pour but, le meurtre pour moyen » résume d'une façon bien nette et précise cet excellent volume que le nom seul de son auteur suffirait à recommander aux penseurs de tous les pays. Le savant Secrétaire général de la Société d'Anthropologie y étudie, sous toutes ses formes et dans ses origines les plus reculées, le fléau le plus terrible dont l'humanité ait été victime. Il nous donne les détails les plus curieux sur la guerre chez les animaux, les vertébrés, les fourmis, les abeilles, etc.; chez les races humaines noire et blanche, civilisée et sauvage, païenne et chrétienne.

Il est difficile à un esprit libre de ne pas admettre les conclusions de Ch. Letourneau, appuyées sur des considérations morales que confirment encore les noms de Sénèque et de Montaigne : « L'instinct guerrier est le résultat d'un long entraînement non spontané et de conventions sociales contraires aux morales naturelles; le devoir des hommes de science est d'en provoquer la suppression par le développement de la vraie civilisation. »

J. V.

VARIA

Etymologie du mot « Caen »

M. Charles Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, fait une communication sur l'étymologie du nom de Caen. Ce nom a de tout temps donné lieu aux hypothèses les plus fantaisistes; mais, depuis un demi-siècle, on lui a généralement attribué comme à la ville qu'il désigne, une origine germanique. La forme *Cathim*, qu'on rencontre dans une charte du onzième siècle, avait fait croire aux derniers historiens de la capitale de la basse Normandie que l'allemand *heim* se trouvait dans la seconde partie du nom de Caen. C'est là une supposition qui ne résiste pas à l'examen. Le nom de Caen, dans la plupart des textes latins du moyen âge, est *Cadonum*, parfois *Catomum* ou *Cathomum*; si l'on rapproche ces mots des noms contemporains de Rouen, *Rodomum*, *Rotomum* ou *Rothomum*, on est frappé de la ressemblance qu'ils présentent. Or, l'ancien nom de Rouen est *Rotomagus*; on est par suite autorisé à admettre que le nom primitif de Caen était *Cato-Magus* ou *Catu-Magus*; le dernier élément de ce composé est le mot celtique *magus* (champ), si commun dans la toponomastique gauloise; quant à *catus*, ce mot veut dire « combat » ou « bataille »; le nom de Caen aurait donc signifié « champ du combat », ou mieux « champ de bataille », le mot celtique *catus* étant parfois, comme le mot français *bataille*, un nom d'homme. Quoi qu'il en soit, le nom de Caen est d'origine gauloise, comme celui de Rouen et de la plupart des villes importantes de l'ancienne Neustrie. — (*Congrès des sociétés savantes : histoire et philologie.* — *Le Temps* du 21 avril 1895.)

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LE TOME XXVIII

Pages.

Les temps homériques, par André LEFÈVRE 1

Le syncrétisme pronominal, par Raoul de la GRASSERIE . 47, 113

Le verbe basque, par Julien VINSON et H. SCHUCHARDT. . . 73, 200

La signification primitive des mots *Est* et *Ouest*, par Paul REGNAUD 87

Notes de bibliographie basque. 98

De quelques publications récentes pour l'étude de l'hindoustani, par Julien VINSON 158

Quelques notes sur les contes de Perrault, par O.-K. 185

Bibliographie folk-lorique. Le Cabinet des Fées, par Julien VINSON 210

Fragment d'un dictionnaire étymologique basque, par H. de CHARENCEY 230

Bibliographie linguistique. Le Catéchisme de l'Empire, par Julien VINSON 269

Le sens du pronom démonstratif dans la famille indo-européenne, par Paul REGNAUD 301

Les dieux champêtres des Latins, par André LEFÈVRE 305

BIBLIOGRAPHIE.

Julien VINSON. — Bulletin de la Société de Pau 90

— Dictionnaire phraséologique de la langue française à l'usage des Russes, par A. PACHALERY 90

Pages

Julien VINSON. — De l'origine et de l'évolution première des racines de langues, par R. de la GRASSERIE 174

— Manuel de la langue poule, par G. de GUIRAUDON 178

— Grammaire malgache, par Aristide MARRE 348

— La Guerre, par Ch. LETOURNEAU 349

H. de CHARENCEY. — Études de grammaire comparée par R. de la GRASSERIE. 260

VARIA.

La rime dans la poésie tamoule 93

Cuisine indienne. *Le cary* 180

Citations basques de 1605. 264

Étymologie du mot Caen 350

Corrigenda 179

Le propriétaire-gérant,
J. MAISONNEUVE.

Orléans. — Imp. Paul Pigelet, 8, rue Saint-Étienne.

EN VENTE CHEZ J. MAISONNEUVE

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE

TOME I

Rig-Véda ou *Livre des Hymnes*, traduit du sanscrit par A. LANGLOIS. *Deuxième édition*, avec un Index analytique, par Ph. Éd. FOUCAUX. 620 pages..... 20 fr.

TOME II

HYMNES SANSCRITS, PERSANS, ÉGYPTIENS, ASSYRIENS ET CHINOIS. — **Le Chi-King** ou *Livre des vers*, traduit pour la première fois en français par G. PAUTHIER. 425 pages..... 15 fr.

TOME III

Introduction à l'Histoire du Buddhisme indien, par E. BURNOUF. *Deuxième édition*. XXXVIII-586 pages..... 20 fr.

TOME IV

Le Koran analysé, par J. LA BEAUME. XXIII et 800 pages. 20 fr.

TOME V

Avesta, livre sacré du Zoroastrisme, traduit du texte zend, accompagné de notes explicatives et précédé d'une introduction à l'étude de l'Avesta et de la religion mazdéenne, par Ch. DE HARLEZ. *Deuxième édition*, revue et complétée. CCXLVIII et 671 pages, carte de l'Éran avestique et figures..... 20 fr.

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

DE TOUTES LES NATIONS

TRADITIONS, LÉGENDES
CONTES, CHANSONS, PROVERBES, DEVINETTES
SUPERSTITIONS

Tome I. Paul SÉBILLOT. *Littérature orale de la Haute-Bretagne.* Paris, 1881, un charmant volume petit in-8 écu, de XII et 404 pages, cartonné, non rogné ..... 5 fr. »

Tomes II-III. F.-M. LUZEL. *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne.* Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tome IV. G. MASPERO. *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne.* Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes V-VII. J.-F. BLADÉ. *Poésies populaires de la Gascogne.* Texte gascon et traduction française en regard, avec musique. Paris, 1881-1882, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome VIII. Éd. LANCEREAU. *L'Hitopadésa, ou l'Instruction utile.* Recueil d'apologues et de contes traduits du sanscrit. Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes IX-X. Paul SÉBILLOT. *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne.* Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tome XI. J. FLEURY. *Littérature orale de la Basse-Normandie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné 5 fr. »

Tome XII. Paul SÉBILLOT. *Gargantua dans les traditions populaires.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XIII. H. CARNOY. *Littérature orale de la Picardie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XIV. E. ROLLAND. *Rimes et jeux de l'enfance.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XV. Julien VINSON. *Le Folk-lore du pays basque.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné, avec musique ..... 5 fr. »

Tome XVI. Fr. ORTOLI. *Les Contes populaires de l'île de Corse.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes XVII-XVIII. J.-B. WEKERLIN, bibliothécaire du Conservatoire. *Chansons populaires de l'Alsace*, avec airs notés. Paris, 1883, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tomes XIX-XXI. J.-F. BLADÉ. *Contes populaires de la Gascogne.* Paris, 1886, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome XXII. Paul SÉBILLOT. *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne.* Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXIII. E. PETITOT. *Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest.* Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes XXIV-XXVI. F.-M. LUZEL. *Contes populaires de la Basse-Bretagne.* Paris, 1887, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome XXVII. C. BAISSAC. *Le Folk-lore de l'île Maurice.* Texte créole et traduction française. Paris, 1888, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXVIII. H. CARNOY et J. NICOLAÏDES. *Traditions populaires de l'Asie-Mineure.* Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXIX. L.-F. SAUVÉ. *Le Folk-lore des Hautes-Vosges.* Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXX. HERVEY DE SAINT-DENYS. *Six Nouvelles nouvelles* traduites du chinois. Paris, 1892, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXXI. G. GEORGEAKIS et Léon PINEAU. *Le Folk-lore de Lesbos.* Paris, 1894, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXXII. YACOUB ARTIN PACHA. *Contes populaires inédits de la vallée du Nil.* Paris, 1894, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr.

Orléans. — Imp. Paul PIGELET, 8, rue Saint-Etienne.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

TOME XXIX

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-NEUVIÈME

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant : 25, quai Voltaire)

1896

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-NEUVIÈME

15 JANVIER 1896

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant : 25, quai Voltaire)

1896

SOMMAIRE DU N° 1

Pages

Un souvenir de Chavée..... 1
Les Jeux Floraux de l'Association basque en 1895... 14
Essai d'interprétation de quelques mythes bibliques : Abraham, par Mlle M. Berthet..... 21
Bayonne et le pays basque par Julien Vinson..... 45
Notes diverses par Paul Regnaud..... 57
Le Catéchisme de l'Empire (note complémentaire), par J. Vinson..... 61
Nécrologie. Abel Hovelacque..... 66
Varia. I. Les noms de lieux de Madagascar..... 79
II. Étymologies..... 81

BIBLIOGRAPHIE

G. Regnaud. *Éléments de grammaire comparée du Grec et du Latin.* (J. Vinson.)..... 68
H. Léon. *Histoire des Juifs de Bayonne.* (J. Vinson.). 70
Actes de la Société philologique..... 77
Bulletin de la Société de Pau..... 77
Mémoires de la Société finno-ougrienne..... 78

UN SOUVENIR DE CHAVÉE

Une de ces dernières après-midi, je bouquinais tranquillement, méditant *nescio quid nugarum*, le long des quais qui pour moi remplacent avantageusement la Voie Sacrée, lorsque mes yeux tombèrent sur trois petits volumes perdus dans un amas de livres sans intérêt et sans valeur. Revêtus d'une reliure à la mode de 1835, ils portaient sur le dos ce seul titre : DANTE. Comme mon père, qui le premier a traduit tout l'*Enfer* en terza-rima française, possède une assez belle collection dantesque, je ne néglige rien de ce qui touche au vieil Alighieri. J'ouvris donc aussitôt le premier des trois petits in-douze que le hasard me présentait : c'était une édition médiocre et vulgaire, d'Avignon, Seguin, 1816; mais, à ma grande surprise, les gardes, les marges, le texte même, étaient couverts de notes, de signes, de marques, de traits à l'encre, au crayon noir, aux crayons bleu, vert et rouge; il n'y avait pas à s'y tromper : ces trois volumes avaient appartenu à Chavée, avaient longtemps demeuré entre ses mains, l'avaient accompagné dans plusieurs voyages. Comment se trouvaient-ils là, nobles épaves errantes sur un vaste gouffre?

Je m'empressai de les acheter et, de retour chez

moi, je me mis aussitôt à les parcourir, pour chercher, dans ces annotations multiples, l'idée de celui qui les avait inscrites. Beaucoup sont d'ordre philosophique, métaphysique même; d'autres sont purement linguistiques, et, au milieu, des noms, des adresses, des mots isolés, révèlent des préoccupations profanes. Il m'a paru que plusieurs de ces *graffiti* méritaient d'être relevés.

Au verso de la première garde, dont le recto est couvert de papier marbré, Chavée a écrit en capitales de bas en haut : « A buòn intenditor poche parole. La prattica val più della grammatica » et, au-dessous, de son écriture ordinaire : « Die Erfahrung ist die beste Lehrerinn. » Sur le même feuillet, au crayon, il y a ceci : « Il n'était ni Guelfe (...?...), ni Gibelin (impénitent), il voulait la fin de tout, le châtiment par la reconstitution de l'Empire romain. Ainsi, bien que Pise fût gibeline, Dante la condamne..... pour les siens qu'elle laisse insulter » et plus bas : « Anc. ang. bogett, bougett, budget (sac), f. bouge, bolgia. » Par-dessus, au crayon vert : « VAE = ουαι, αναι, quaja » et au crayon rouge : « gr. BHR = spr, » « Inf. V, 3. » Sur le feuillet suivant, au recto, en travers, est cette note qui répond à celle de la page précédente : « parce que, selon lui, les uns comme les autres étaient usurpateurs des droits impériaux. Chi domando chi fósso d'ove andassi. » Au-dessous, on lit, écrites de toutes les façons, les notes : « l'usanza, l'abitudine, l'habitude de prendre une IDÉE comme une monnaie, de la peser et de la regarder en tout

sens, de lui dire : Qui es-tu? et de ne l'accepter que sous bénéfice d'inventaire est une excellente *habitude*, » et de bas en haut : « O let me not be mad, not mad, sweet heaven! — Keep me in temper[1]! » Au verso, Chavée a tracé un petit plan; il a noté diverses adresses et la mention d'un mariage; il a écrit ensuite : « circa al dire — quanto, a..... » « Mi è forza contre-

1. Ces vers de Shakespeare étaient cités dans un article de la *Revue contemporaine* du 15 juin 1863 (t. XXXIII, p. 750 à 774) sur les asiles d'aliénés en Angleterre. L'auteur, M. North Peat, y citait plusieurs pièces de vers composées par des fous; j'ai retenu la suivante qui était signée *William :*

Oh! had she been but false and proud,
    I would not now repine;
Nor grieve the cup of proffered bliss
    Was never to be mine!
But no! she was as good as fair
    No accent ever fell
From her that did not breathe of faith,
    So true was Isabel.

I saw her in her infant years,
    I watched her in her prime,
And still the more she grew, the more
    My love did grow with time!
But now all that has passed away,
    And broken is the spell
That bound my heart and being with
    My charming Isabel.

Oh! had it been the loss of friends
    Or wealth, I would not mourn;
For other friends might fill the void
    And wealth again return.
But, no, a greater grief is mine
    That fancy's self can tell,
For life to me is all a void
    Without my Isabel.

tanto », « lo SGOMBRO, maquereau, SOGLIAS, sogliòla, solle », « KVA, ÇVI, CUMULO », et à la page suivante : « coitare, coitoso, tracotanza, & oltracotanza, VIII, 124; IX, 93; cónto (1) = cognitus, cónto (2) = comptus p. p. de comere; concio par comtius, X, 39; conto (3) computus. » Au verso : « Nulla giammai si distrugge in Natura », « fantasmi d'oggetti esterni », « fongi », « fotographa », « eseguità », « simulacre d'azconi », « schizzi di divis detta spazza... » Sur le feuillet de titre : « Può cambiarsi e cambia di continuo la forma delle cose, ma la sostanza rimane eterna. »

Plus loin, sur le faux titre : « Inferno » il a mis : « Un Borbone si trova LÀ IN PUNTO precisa INCIAMPATO, INCAGLIATO, ECHOVÉ, come il papa SULLA RIVA del passato. nel 1873. »

Des annotations au texte même de l'*Enfer*, je ne retiens que les principales. A la suite des sommaires, Chavée a écrit : « Purg. XXXII, comine di Beatrice. — Tanto èran gli occhi miei fissi ed attenti, — A disbramarsi la decenne sete, — Che gli altri sensi n' eran tutti spenti. Purg. XXXII — E de ben ti ricordi e vedi lume, — Vedrai te somigliante à quell' inferma, — Che non può trovar posa in su le piume — Ma con dar volta suo dolore scherma. Purg. Canto VI. Sei ultimi versi. »

Au vers 3 du premier chant, *smarrita* donne lieu aux remarques ci-après : « LO SMAGO, MOG, v. fr. marrir (chemin), T. marran, pr. marrjan. » — Au vers 19, *queta* est rapproché de agguatare, guatare et quitare;

s. m. aquato, QUIÈTATA, etc. — Au v. 25, est ajoutée la note : « efficiat, metus recessum quendam animi et fugam; Cicero Tusc. Quæst. lib. IV. » — Aux vers 104-108 du chant II, la suivante : « Diù super flumina confusionis deflevimus. Dantis Epist. ad Henricum VII. » — Aux p. 34-35 (ch. IV) : « ec CV' hic : qui :: ecCe hic : ei; ap. aqui, ECCic, fr. ici. » — Au ch. VII, v. 12, *strupo* est expliqué : « *strupo* en piémont. = troupel, lat. struppus (b. all.) Band. *stroppola*, corde. » — Aux p. 120-121 (ch. XV) : « De vulgari eloquio, I, 6. Nos autem cui mundus est patria velut piscibus aequor. »

Aux p. 142-143 (ch. XVIII), il y a une liste de papes : « Martino IV, poi Honore IV 2 anni, Niccolò IV 3 anni, Celestino V rinunziò poi Bonifazio VIII celebrò in quest' anno 1300 il primo universale e secolar giubileo. Sf. 364 — Dopo il Giubileo, Bonifazio VIII indusse con magnifiche promesse Carlo di Valois (fratello di Pilippi il Bello, re di Francia), quello stesso cui Martino IV donato aveva l' Aragone, as cendere in Italia nella mira vi far di esso il pacificator della Toscana, laurata delle fazioni guelfa (Nera), ghibellina (Bianca) ma..... « Le nom de Thaïs (Taïda) au v. 133 amène cette réflexion : « drudo et druda, tud. drûd, trût; gaél. drûth, mereto, meretrix; triuwi, treu ; triutin, geliebte. »

Au mot *laida* (ch. XIX, v. 82) : « tud. leid, verhaszt; it. laido, laidare, laidere, verletzen, kränken. »

Au v. 118 du ch. XXI, le nom du démon *Alichino* est interprété « *Hellequin*, Helleken, von Hell = die Hölle ».

Au v. 16 du ch. XXIII, *s'aggueffa* est expliqué « d. wifan (=wehen), aggueffare, cp. lat. ad tenere »; au bas de la même page, on lit : « pone un *uom* per lo popolo a martiri. »

Au v. 20 du ch. XXX, *forsennata* est traduit : « forcenée = forsenna, hors de sinne, bouleversée. »

Le v. 67 du ch. XXXI, qui, dans cette édition, est ainsi conçu : *Raphegi mai ämèch isabi älmi*, est transcrit : « *Rafe elmai, amech zabi almi* » et traduit : « excelsus erat splendor meus, profundus (factus) fuit; superbia mea — superbia mea (præ cæteris), » et dans les marges on lit en arabe (je transcris littéralement) : *RaFʿe 'eLM'Aʿl ʿAMeQ ZaBʿl ʿALMl*

رفع الماعى عمق صبعى علمى

Au v. 7 du ch. XXXII, *gabbo* est comparé à : « nord. gall., verspottung; it. gabbare; v. fr. gab, gap. » Les vers 73-74 sont rapprochés de XXXIV, 111. Au v. 125, *buca* donne lieu à ces remarques : « buca et buco, höhlung, s. Rump, BHUG, b. a. bûk, T. buh (Bouch), Rumpf, Bocca; Bolgia (fr. bouge), angl. *budget;* TRABUCare, TRAVER, trou-er; bucca, boca, bouche, bachen. » Au v. 129, *nuca* est comparé à « angl. nock, le coche; notch, entaille, de même que cran ». En marge, on lit : « Cf. LAVerniones, fures, à Lavare, tud. furban, reinigen, d'où *forbire* et *furbo* (nettoyer), fripon, de friper, reiben. T. FURBan, nettoyer. » Au v. 132, *teschio* est expliqué « testulum », et au v. 138, *suso* par « ciccus-suskas-suska = KVAS ». Et en bas, dans la marge : « mansuetus : manso; finitus : fino; inclinatus : chino; de excitatus : desto. »

Au ch. XXXIII, v. 3, *guasto* est rendu par *desto*. Au v. 6, *bhâ* est écrit en face de *favelli*. Au v. 22, *pertugio* est analysé per-tûsu-s + J = y. A propos de *Lune*, v. 26, Chavée a noté *lûce*, *lûna*, *lûme*, *fûme*, *ûmido*, *crûdo*. Le vers 43, à propos de *mòtto*, est ainsi annoté : « M. lat. muttum = mot = MUTH. » Aux vers 65 et 67, il y a : « les 2 di ; » au v. 79 : « Et pourtant Pise était gibeline ; » au v. 81 : « il convegno, il patto. » Au v. 82, *muóvansi* est traduit *s'ébranlent*. Aux v. 90 et 105, *suso* et *quaggiuso* sont rapprochés et annotés ainsi : « lussuso, quaggiuso + ritroso = retrorsus, retro + versus. »

Au v. 118 du ch. XXXIV, *da man* est commenté *dal principio del m.* Après le dernier vers, dans le blanc de la page, Chavée a écrit : « tal razza, tal ling. » et au-dessous : « Il prugno ci : delle prugne, il mèlo, delle mèle. » Au verso du feuillet, il a mis : « Al V^to Canto. In omni adversitate fortunæ infelicissimum genus infortunii est fuisse felicem. Boetius nél libro de Cons. philos. »

Sur le feuillet de garde final, au recto, on peut lire : « E circa al dire qual era (al ferni la descrizione) questa S. S. ed a e forse chi mi rinnuova nel pensiero la paura, è ciò cosa dura e difficile, *ed anche dolorosa*; e nol vo' fare : dirò solo che *è tanto amara* (*la selva*) che morte è poco più. Ma pure a voler trattar — Pietro Fanfani, nell' Etruria. » Au verso : « Al V^to Canto : Eneide. V. Columba : Celestes neque commovit alas. Portate dall' impetu dell' affetto più che dalle ali. » Sur la page suivante, je ne relève que : « pecchia = apicula = abeille. »

Le Purgatoire est, naturellement, beaucoup moins annoté que l'Enfer. Sur le feuillet de garde, on lit : « P. F. III, 14 : vr. portée : Élan naïf ! grâce céleste ! inspiration ! Dans les vers les mieux frappés, malgré tant de savants artifices, malgré tant d'art, il y a une gêne, un embarras, un LEST, peut-être qui empêche l'idée de jaillir et de s'envoler. — Court d'haleine et, tranchons le mot, asthmatique. = La littérature raisonnable, directe, logique et noblement bourgeoise du siècle de Louis XIV. = La folie de D. est touchante ; elle donne à sa figure je ne sais quelle grâce d'hérétique tendre et hardi, généreux et souffrant. = LA RAPIDITÉ ENTRAINANTE, la mobilité irrésistible. = Il y a des cadavres, d'immenses cadavres, pour lesquels les administrations policières de la sûreté publique n'ont point fait de règlement d'inhumation : ces cadavres-là n'ont d'autres croque-morts que les longues illusions et les longs dégoûts. = Le merveilleux est l'âme de l'épopée. = De volgare eloquio. = Vuole l' unità di lingua per tutta l'Italia, comme unité de forme publique et de gouvernement. = Concentrato pensiero « che di fuor non veni. Fu meglior fabbro del parlar materno. » — « Della lingua volgare di Dante Allighieri libri due tradotti di latino da Trissino. Edit. 1750. »

Aux v. 71-72 du premier ch., si connus : *libertà va cercando*, Chavée a noté : « accus. libertà. »

Aux v. 65-66 du ch. VI, est rappelée la traduction d'A. Deschamps : « Regardant seulement d'un regard calme et sombre — Comme fait un lion qui se repose

à l'ombre; » aux v. 92-93 : « Regnum meum non est de hoc mundo. »

Aux v. 124 à 125 du ch. x : « noi siamo vermi nati a formar l'angele; » aux v. 130-133, les mots *solajo, mensola* et *rancura* sont traduits : « solive, entablement, souffrance. »

Au commencement du ch. xi, est le mot sanscrit *tât.*

Au v. 94 du ch. xv : « modèle de douceur. »

Aux v. 71-72 du ch. xvi : « libre arbitre, LIBERTÉ. Se affatica, s'il fatigue, s'il lutte. »

Aux v. 82-84 du ch. xvii : « PARESSE » et en bas de la page : « Même dans le bien, sans le mouvement, on ne peut devenir meilleur. Un barde gallois du moyen âge. » Au v. 114 : « absolu-éthérien-terrestre. »

Aux v. 16-17 du ch. xviii : « Cœci sunt et duces cœcorum (Math., xv, 14). » Aux v. 52-54 : « Connu seulement par son mode d'action déterminé et constant (Dieu, participe et actif). » Au v. 137, *neque nubent* est commenté : « je ne suis plus l'époux de l'Église. »

Au v. 49 du ch. xx : « *Rev. trim.*, 1863, 375. Contre Aug. Thierry, l'avènement de H. Capet ne fut point une réaction gauloise contre l'élément germanique. Les Capets étaient proches parents des derniers carolingiens et alliés, amis des Othons de Saxe. Ce fut une simple substitution de personnes à laquelle l'élément populaire ne prit aucune part : Robert, fils de Hugues Capet, fut instruit par Gerbert (Sylvestre II). »

En tête du ch. xxiv : « μεθοδος. » Au v. 99 : « Vers de Stace » et au v. 100 : « J'entre assez avant dans

l'ESPACE pour que mes yeux pussent voir de près... »

Aux v. 67-78 : « triste dualisme. »

Au v. 108 du ch. XXVIII : « Touffus » et en bas : « 25 mars, le lendemain de ma conférence *sur les dieux*, B^d des Capucines, 39, 1868. »

Au v. 48 du ch. XXX : « Agnosco veteris vestigia flammæ, Æn. IV. »

Au commencement du ch. XXXII : « Sarvânyangâni mê yânti çrôtratâm kimunêtratrâm. Amaru, 49. »

Sur les pages blanches des gardes finales : « 4 1/2 siècles de force papale, 1068-1414 : 1068, Grégoire VII fait commencer le rôle politique de la PP. 3 terribles luttes de Grég. VII et de Henri IV d'All., 1077-1080. 1300, 1er jubilé universel de Bonif. VIII. 1414, C. Const. d'Hus. H. IV excomm., 1° soumis et humil., 2° révolte. Lutte comtesse Mathilde avec Grégoire VII. » — « Dino Compagni, ami de Dante (par Karl Hildebrand, chez Durand). » — « O mauvais citoyens, qui avez procuré la remise de votre cité, où l'avez-vous conduite? Et toi, Ammanato de Rota Beccarugi. » — « Pron. ÉL = ille, p. 18. » — « Il aura une jolie pierre sur le dos celui-là. Purgat. p. 14, » et enfin une signature : « A. B. 12 février 67, » qui est vraisemblablement de la main d'une Anglaise.

Quant au *Paradis*, les notes y sont encore moins nombreuses et, ce me semble, moins intéressantes. Au sommaire du ch. XVIII, Chavée a écrit DIOVE à côté de *Giove*.

Au v. 51 du ch. II, *fan di Cain* est annoté : « Caïn

portant un fagot; » au v. 79 du ch. III, « essere » est écrit à côté de *esse*, et au v. 96, *co'* est expliqué : « capo, bout. » Au ch. VII, v. 3, le mot *malahoth* est transcrit en hébreu מלאות.

Au v. 40 du ch. IX, *questo centésim' anno* : « dernière année du XIIIe siècle, en 1300, Dante avait 35 ans. » Le verset 70-72 porte en regard un *kaf* hébreu. Le dernier mot du chant *adultèro* est expliqué « Boniface VIII ».

Au ch. X, les versets 109-114 ont en regard un *chin*, un *kaf* et un *mim* hébreux, et *gola* du v. 111 est expliqué « LUBH ». Au v. 53 du ch. XI, au-dessous de *Ascesi*, il y a : « né en 1187, mort en 1227. » Aux v. 119-120 du ch. XII, *loglio* et *arca* sont traduits « ivraie » et « grenier », et, à côté du verset 127-129, on lit : « 17 fév. 1870. »

Au v. 8 du ch. XIII, *basta* s'explique : « est assez étendu. » Au v. 134, *il pruno* « le buisson »; au v. 138, *foce* « port ». Au ch. XIV, v. 21, *rallégrano* « ragaillardissent »; v. 45, *tuttaquanta* « perfetta »; v. 62, *amme* est transcrit en hébreu *amen*, אמן; v. 80-81, *che tra l' altre vedute si vuol lasciar che non seguir' la mente* « que cette vision doit se laisser parmi celles que n'a pu garder ma mémoire ». Au ch. XV, v. 26, « Én. VI »; v. 41-42, « parce que mes conceptions dépassaient l'entendement humain »; v. 117, *pennechio* « quenouille »; v. 148, « à la croisade en 1147 ». Au ch. XVI, v. 19, un *kaf* hébreu; v. 40-42, « né 1106, mort 1147 »; v. 113, *chiesa* « évêché »; v. 140-141, « tu fis mal d'épouser une Donati d'où les 1res

querelles des Guelfes = Gibelins »; v. 154 : « sur fond blanc = papal. »

Au ch. XVII, v. 48 et 55 : « ESILIO, Exil de D.; » v. 125-129 : « Ordre de Cacciaguida, trisaïeul de Dante. » Au ch. XXIV, p. 224 : « FOI, sanskrit *nar;* » au commencement du ch. XXV : « ESILIO; » à la p. 237 : « ESPÉR., sanskrit *nal;* » au commencement du ch. XXVI : « CHARITÉ, sanskrit *naç.* »

Notes éparses sur les gardes finales : « Déjà en Enfer, III, mais surtout en Paradis, I. — Ontologie générale. Guidé par Béatrice. Lucia. Il vero solo. Le chercher sans cesse.— Org. éthé. 1. Nécess.? 2. Possibil.? 3. Réel? — 8e sphère. Les Examens : Pierre. Foi, *nar;* Jacques. Esp., *nal;* Jean. Char., *naç.* »

Les notes de Chavée intéresseront au moins, je l'espère, ses anciens élèves. Ils y retrouveront la pensée du maître et ce mélange de mysticisme et de science positive qui était le résultat de son éducation sacerdotale. Quant à moi, j'ai toujours considéré avec respect les traces d'une main intelligente; il me semble que ces livres inertes, que ces mots griffonnés à la hâte, s'animent sous les regards qui les interrogent et rappellent que la substance est éternelle, qu'elle ne périt point, mais se transforme seulement. Ce qui a vécu, ce qui a aimé, ce qui a souffert, se décompose pour revivre ailleurs, souffrir et penser encore; et tout dans la nature peut à bon droit redire avec l'arbre sanglant du septième cercle de l'*Enfer :*

> Uomini fummo, ed or sem fatti sterpi;
> Ben dovrébb' esser la tua man più pia!

P.-S. — Ce n'est pas la première fois que je retrouve sur les quais un livre ayant appartenu à Chavée. Dans son horreur des habitudes bourgeoises, il n'avait pas plus de bibliothèque qu'il ne portait de pantoufles. Aussi, ses livres étaient-ils épars chez lui sur des tables, sur des chaises, à la merci du premier venu. Après sa mort, ses élèves ont reçu chacun, de sa digne veuve, quelques-uns des ouvrages qui restaient. Parmi ceux qui m'avaient été attribués figurait le premier volume de l'édition romanisée du Rg-Véda, par Th. Aufrecht (Berlin, 1861, in-8°) : le 26 juin 1891, je trouvai, sur le quai Voltaire, au prix de 0,75, le second volume du même exemplaire, dans la même reliure et avec les notes caractéristiques de Chavée.

J. V.

LES JEUX FLORAUX

DE L'ASSOCIATION BASQUE

EN 1895

Espelette était en fête mardi dernier 24 courant. Le matin, concours agricole des deux cantons d'Ustaritz et Espelette qui a eu un succès complet ; et l'après-midi, les jeux floraux que l'Association Basque célèbre annuellement.

Le banquet de l'Association a eu lieu à midi à l'Hôtel Halsouet. Tous les membres sociétaires avaient tenu à assister à ces agapes fraternelles.

Au dessert, l'honorable député Harriague ouvre la série des toasts en buvant à la prospérité de l'Association. M. Julien Vinson, professeur à l'École des Langues orientales à Paris, et membre de l'Association, dans une improvisation éloquente, fréquemment applaudie, fait appel à tous les Basques de cœur, qu'il voudrait voir autour de la bannière de la Société, qui n'a qu'un but, noble entre tous : l'étude approfondie de l'antique idiome basque, monument remarquable qu'il importe de conserver précieusement.

M. Guilbeau, le dévoué président de l'Association,

prononce ensuite en basque un discours très goûté par l'assistance.

Après avoir engagé les Basques à conserver les us et coutumes de leurs ancêtres, ainsi que cette belle langue basque qui atteste éloquemment l'antiquité de la souche euskarienne, il évoque le souvenir des bascophiles distingués qui ont laissé des travaux remarquables sur la philologie, la littérature et l'histoire de ce peuple dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Les noms d'Etchepare, d'Oihenart, d'Axular, de Chaho, de Goyetche, de Hiribarren et d'Elissamburu vivront toujours dans nos montagnes (dit-il en terminant), parce qu'ils ont laissé une trace lumineuse à travers les siècles qu'ils ont traversés.

Après quoi on vide les coupes pleines d'un excellent Irouleguy, et les membres de l'Association, assistés d'une société d'élite, prennent place sur l'estrade enguirlandée et pavoisée à leur intention, sur le jeu de paume, où ont eu lieu les joutes traditionnelles.

La bannière des sept provinces basques est déployée devant l'assistance, et la fête commence par les chœurs basques, chantés par la jeunesse d'Espelette, sous la direction de M. Ahetz, l'intelligent directeur de l'école communale de Saint-Jean-de-Luz.

Les lauréats du concours de poésie basque sont présentés à l'assistance. M. Lopez-Alen, un jeune poète de Saint-Sébastien, lit avec âme et une émotion communicative sa jolie composition, *Maitegarria* (l'enfant chéri). Il est très applaudi et reçoit le

deuxième prix du concours des mains de l'honorable député basque Harriague, aux félicitations chaleureuses du jury.

La poésie de P. Dibarrart, de Baïgorry, qui a obtenu le troisième prix, est chantée par l'auteur avec entrain et un certain brio, aux applaudissements du public.

Mais voici les improvisations, véritable tour de force d'imagination, qui commencent. Les acteurs, deux à deux, chantent alternativement sur un thème qui leur est donné séance tenante, et en observant toutes les règles de la prosodie.

La palme, encore cette année, est restée à la femme Marie Argain, de Cambo, qui possède au plus haut point le don de la riposte heureuse. Son dernier mot est toujours un écrasement pour son adversaire. C'est une joute intéressante, un tournoi de bon aloi, dont les Basques sont friands.

Après les improvisations viennent les danses basques, au son du chirola, espèce de flûte à embouchure et à trois trous. Les danseurs se placent en cercle et exécutent avec une certaine maestria un peu caractéristique, une véritable marche chorégraphique qui a un cachet très primitif et qui rappelle certaines danses arabes.

Enfin, le concours de flûtes basques termine la fête, qui a duré environ trois heures, pendant lesquelles une assistance très nombreuse, venue de tous les points du pays basque, a suivi avec intérêt les joutes traditionnelles des anciens Cantabres.

Après la distribution des prix aux lauréats des divers concours, un chœur chanté par la jeunesse a clôturé la fête.

Voici la liste des lauréats :

1° Concours de Poésie Basque. — Pas de premier prix. 2e prix, Lopez-Alen, de Saint-Sébastien; 3e prix, P. Dibarrart, de Baïgorry. — Mention honorable : de Echegaray (Boniface), de Saint-Sébastien.

2e D'Improvisations. — 1er prix, Marie Argain, de Cambo; 2e prix, P. Duhaldebehère de Sare; 3e prix, J.-P. Carrère, de Louhossoa.

3° De Danses Basques. — 1er prix, J. Ithurbide, de Larressore; 2e prix, P. Oxocelhay, de Cambo; 3e prix, P. Camino, de Louhossoa.

4° De Chirola. — 1er prix, J. Olhagaray, d'Ustaritz: 2e prix, Joseph Zubieta, de Macaye; 3e prix, Baptiste Dunab, de Macaye.

(L'*Avenir des Pyrénées*, mardi 1er octobre 1895.)

Nous reproduisons ci-après le discours de M. Guilbeau :

Adichkideak,

Badu irur urte mundurat etorri ginela. Ustaritzen da gure sor lekua. Azparnen anditu ginen, iragan urtean, eta emen Ezpeletan aurten adinetaratu gare.

Eskal-batzarrak oihu egin du Eskaldun guzieri, Eskal-Erria maite duten guzieri, Eskaldunaren izaiteari ungi-nahi dioten guzieri.

Emeki, eztiki, arrabots ainitz gabe Eskal-batzarrak egin du bere obra, zeren maite duelakotz ichiltasuna.

Eskal-Erria maite duten guziak, Eskaldun ohikuntza zahararrak begiratu nahi dituzten guziak eta ororen gainetik Eskal mintzaira zahar eta ederra galtzerat utzi nahi ez duten guziak, eta egun gurekin bihotzez diren guziak, bozbeitez, gu bozten garen bezala.

« *Hek* eta guk nahi dugulakotz gora eta lehena izan dadien » gure Eskal-Erri maitea. »

Bizi bedi beti gure Eskal-Erria! gure mintzaira zaharra bizi bedi lur hunek diraueno!

Jakintsun andiek eta gizon argituek ez dakite nondik datorren Eskalduna, non sortu zen Eskaldun lehen semea, eta Eskaldun leinua. Batzuek nahi dute erran lurraren astapenean Eskalduna bazela.

Erran daitekena da segurki, nihor enganatzeko beldurrik gabe :

« Eskarak ez duela lurrean bizi garen egunean nihon » bere parerik ez eta ahaiderik. Bakarra dela orai min- » tzatzen diren itzkuntza guzien artean garbi egon dena, » nahasi gabe batere ingurunetako bertze mintzairekin. »

Beraz goraki erakuts dezagun gure Etorki-zaharra, Eskaldunak, munduak eta lurrak bezembat adin duelakotz.

Ez detzagun utz, ez, gure ohikuntza zaharrak, ez eta ere gure mintzaira ederra galtzerat. Aurrak ez du utzi behar bere ama iltzerat arta eskasean.

Gure ohikuntzak, gure mintzaira, gureak dire, eta gureak bakarrik. Hek gureak bezala, gu ere izan gaiten hekienak. Eta hola beti biziko da Eskal-Erria. Nahi nuke egun *huntan* orhoitzapen bat egorri egiazko Eskaldun gizon aipatu batzueri, zoinek bizi zirelarik erakutsi baitute zembat zuten maite Eskal-Erria.

Hek dire : D'Etchepare, Axular, Oihenart, eta bertze zembeit zoinek gure mintzaira aurtasunean zelarik bere antzea, jakitatea, eta izaite guzia eman baitute Eskal-Erriarentzat.

Urbilago gure demboretan : Chaho aipatua, Goyetche apeza, Hiribarren, eta ezin ahantzizko Elissamburu Sara-

tarra, *hoik* oro egiazko Eskaldun Semeak eta zoinen izenak biziko baitire Eskal-Erri guzian, Eskarak eta Eskaldunek dirauteino. Sarako-Erriak ohore andia du, Axular eta Elissamburu Saratarrak zirelakotz.

Begira beza ungi eta beti artoski *hekien* orhoitzapen andia etorkisunean.

Voici la traduction, aussi littérale que possible, de ce discours:

Amis, — il y a trois ans que nous sommes venus au monde; notre lieu de naissance est à Ustaritz. Nous étions déjà grands à Hasparren l'an passé, et aujourd'hui, ici, à Espelette, nous avons avancé en âge.

L'Association basque fait appel à tous les Basques, à tous ceux qui aiment le pays basque, à tous ceux qui ont de la bienveillance pour l'existence du basque. Elle a fait son œuvre doucement, tranquillement, sans beaucoup de bruit, parce qu'elle aime la paix silencieuse.

Que ceux qui aiment le pays basque, tous ceux qui veulent conserver les vieilles coutumes basques, et par-dessus tout, tous ceux qui ne veulent pas laisser se perdre l'antique et bel idiome basque, et tous ceux qui sont aujourd'hui de cœur avec nous, se réjouissent comme nous nous réjouissons, parce que nous voulons, eux et nous, que notre cher pays basque soit en haut et le premier. Vive notre pays basque! vive notre vieille langue tant que cette terre durera!

Les grands savants et les hommes éclairés ne savent pas d'où vient le basque, où est né le premier fils basque, et la race basque. Quelques-uns prétendent que le basque existait au commencement du monde; ce qu'on peut dire sûrement, sans crainte de tromper personne, c'est que le basque au jour où nous vivons, n'a ni un semblable ni un parent sur la terre; qu'il est isolé et qu'il est resté pur au milieu des

autres langues qui sont actuellement parlées, sans se mélanger en rien avec les autres idiomes qui l'entourent[1].

Montrons donc hautement notre antique origine, Basques, puisqu'elle a le même âge que le monde et la terre.

N'abandonnons pas, non, nos vieilles coutumes et ne laissons pas perdre notre belle langue. L'enfant ne doit pas laisser périr sa mère faute de soins. Nos coutumes, notre langue, sont à nous, et à nous seuls[2]. Comme elles sont à nous, soyons aussi, nous, à elles. Et ainsi vivra toujours le pays basque.

Je voudrais aujourd'hui envoyer un souvenir à quelques vrais Basques renommés, qui, pendant qu'ils vivaient, ont montré combien ils aimaient le pays basque. Ce sont : Dechepare, Axular, Oihenart, et quelques autres qui ont donné leur talent, leur existence tout entière pour le pays basque. Et plus près, à notre époque, le célèbre Chaho, le prêtre Goyhetche, Hiribarren et l'inoubliable Elissamburu de Sare, tous vrais fils basques dont les noms vivront dans tout le pays basque, tant que dureront le basque et les Basques. Le village de Sare a un grand honneur, puisque Axular et Elissamburu étaient de Sare. Qu'il garde bien et toujours avec soin leur grande mémoire dans l'avenir !

J. V.

1. Cette affirmation est beaucoup trop absolue ; le basque a un vocabulaire très composite, auquel les patois bas-latins, le français et l'espagnol ont fourni un contingent fort important. La grammaire même a subi, dans la suite de temps, une altération remarquable, le développement excessif, l'envahissement complet de la conjugaison périphrastique.

Cette grammaire est absolument analogue à celle des langues finno-ougriennes, américaines, dravidiennes, etc.

2. Encore une affirmation trop absolue. Les Basques n'ont en propre à eux que leur langue.

ESSAI D'INTERPRÉTATION

DE

QUELQUES MYTHES BIBLIQUES[1]

II

ABRAHAM

LE MYTHE D'ABRAHAM

Ce serait sans doute exagérer beaucoup que de vouloir ramener à un simple mythe tous les événements de la vie d'Abraham; il est bien plus probable que des faits historiques ont fait naître le récit et que des mythes très anciens sont venus s'y greffer, amplifier les faits et les rendre plus merveilleux. Qu'Abraham ait existé réellement, qu'il soit un nom de peuple, et que les différents actes de sa vie ne soient que des réminiscences d'événements historiques comme sa descente en Égypte, sa guerre contre les rois chananéens, voilà qui est très possible; mais on n'en reconnaît pas moins facilement dans une foule de détails, les vieux mythes communs à tous les peuples primitifs. C'est ce que nous allons essayer de dégager.

1. Voyez ci-devant, t. XXVII, p. 135-149.

Retirons le merveilleux de la légende d'Abraham, que reste-t-il? L'établissement dans la vallée du Jourdain d'un pasteur nomade venu d'Orient, et que le peuple Juif reconnaît pour son ancêtre. Une guerre avec les rois des pays environnants, une descente en Égypte accompagnée de mécomptes; tous faits qui pour n'être pas arrivés nécessairement à un seul homme sont sûrement arrivés au peuple tout entier, avant la rédaction de la *Genèse;* ceci étant mis à part, que trouvons-nous dans le domaine du merveilleux?

Les circonstances qui accompagnent la venue d'Abraham, sa descente en Égypte, la promesse que Dieu lui fait.

La lutte de Sara et d'Agar et la rivalité d'Ismaël et d'Isaac.

La légende de Lot.

Le sacrifice d'Isaac.

« Abraham sort d'Ur en Chaldée avec Thérach son » père et Lot son neveu, et il se rend à Charan de » Chanaan. »

Thérach sort d'Ur en Chaldée. Cela peut être seulement là pour rappeler l'origine chaldéenne des Thérachites. Remarquons cependant :

« Ur = AWR lumière, matin, aurore.

» Charan = la caverne. »

Quel est celui qui sort au matin de l'orient de la ville aux portes lumineuses pour mourir dans la caverne au désert? Si l'on se souvient que tous les jours le soleil semble descendre derrière la montagne dans le puits profonds, dans la citerne ou la caverne dont

les immortels guérisseurs védiques doivent le tirer, nul doute que l'on ne se croira sur la trace d'un mythe solaire[1].

Thérach, père d'Abraham, a trois fils : *Abram*, « l'illustre, l'élevé », *Nachor* le « resplendissant[2] » (lumière éclatante, Nachor), *Haran* (Cf. Charan, caverne) qui n'a d'autre fonction que d'être père de Lot et meurt au pays de sa naissance.

Il a trois fils, comme Noé, comme Kronos, et l'on peut ajouter trois fils du même âge, car le texte dit : *Thérach*, âgé de soixante-dix ans, engendra *Abram*, *Nachor* et *Haran*. (Quant à ce nombre de 70, il est trop visiblement un multiple de 7 pour qu'on puisse lui attribuer quelque valeur historique). Ces trois fils étant nés la même année, on peut très bien les considérer comme les manifestations d'un même être « l'illustre, le brillant, le producteur », trois épithètes qui conviennent très bien au soleil.

Le mot *Thérach* lui-même qui signifie « station dans le désert » ou « celui qui s'arrête dans le désert », peut être un nom de race, indiquant une population de nomades ; il peut venir de *thôr*, tourner, aller en tournant, explorer d'où peut très bien venir le mot station.

1. Bergaigne, *Religion Védique*, II, 466-473 ; III, 17-20 ; II, 337 ; III, 31-32, 122-125.

2. Il y a, selon toute vraisemblance, des échanges fréquents entre le ה et le ח surtout pour les noms propres, quand l'identité de forme, sauf cette lettre, permet de donner un sens au nom propre qui n'en aurait aucun sans cela ; je ne crois point devoir hésiter à faire cette substitution. Voir *Diction.* Sander, 163 ; Gesenius, *Grammaire hébraïque*, I, § 6.

Ajoutons que le mot *thora*, règle, loi, est sans aucun doute dérivé de cette signification primitive « ce qui tourne régulièrement, ce qui revient périodiquement », et nous permet d'ajouter à l'idée de « ce qui va en tournant, ce qui va en tournant *régulièrement* », épithète qui convient parfaitement au soleil[1].

Nous pourrions donc ainsi expliquer ce premier fait de la vie d'Abraham : « Celui qui va en tournant selon l'ordre, est sorti de la ville lumineuse, de la ville d'Orient, et il a marché vers l'Occident, lui le brillant, le très élevé, le père ; il s'est rendu à la caverne pour y mourir. »

Ajoutons tout de suite que des faits très réels arrivés à un peuple ont pu parfaitement être comparés d'abord aux faits mythologiques, puis y être ensuite assimilés si complètement qu'il est impossible de les démêler d'une façon absolue.

Abraham a pour épouse *Saraï* ou *Sara*, la noble, et comme signification originelle du mot *sar*, être fort, de *sarah*, lutter ; or comme *s* et *ch*[2] devaient se confondre souvent pour les mots anciens, il est très possible que nous nous trouvions en présence d'un jeu de mots : *charaht*, la muraille, de *chôr*, lieu pierreux desséché, d'où vient le nom du désert de Schur où fuira Agar, pour *sarah*, la dominatrice de *sor*, lutter. Sara

1. Comparer la roue de la loi, le cakra. Senart, *Lég. Bouddha*, ch. I. — A cause des permutations fréquentes du ר et du ש on peut aussi rapprocher le mot *therach* et le mot *Schor*, errer et lieu désert, desséché.

2. Gesenius, *Gramm. hébraïque*, p. 20, remarque 2.

semble donc être en même temps celle qui lutte avec succès, celle qui triomphe, la dominatrice et la « pierreuse » ou la « desséchante », ce qui lui conviendrait très bien, car le texte dit : « et Saraï était stérile [1]. »

Sara est la sœur et l'épouse d'Abraham. L'auteur s'efforce visiblement de conserver à son récit un caractère de moralité souvent bien incompatible avec le mythe dont le sens est oublié, dont le détail persiste dans la mémoire des peuples ; aussi se donne-t-il la peine d'expliquer qu'elle n'est point fille de la même mère. Or cette explication tardive n'arrive qu'après le « deuxième enlèvement de Sara », c'est-à-dire bien après le moment où elle eût été naturelle. Elle semble donc avoir été ajoutée à dessein.

Le nombre des dieux et des héros mythiques qui sont frères et époux est si considérable qu'on a peine à les énumérer : fils d'un même père, car ils sont considérés comme manifestation d'un même dieu ; époux, car ils ne sont que deux aspects différents d'un même être; qu'il suffise de rappeler les couples Yama-Yamî, Osiris-Isis, Zeus-Héra, etc [2].

Sara est belle, et sa beauté la fait enlever deux fois, comme Hélène, comme Sita; et sa possession est une source de malheurs pour ses ravisseurs ; or ces malheurs sont particuliers, sa présence est stérilisante ; nous pouvons en ce sens la rapprocher de Dina, fille d'Isaac, enlevée de même et dont la présence chez

1. *Genèse*, XI, 30 ; XVI, I.

2. Ennéade. Maspero (*Revue de l'histoire des Religions*, 1892, p. 15 et suiv.)

Sichem amène la ruine de sa maison après en avoir abattu la force virile[1].

Sara met au monde un fils dans sa vieillesse, c'est-à-dire près de mourir, après avoir douté, s'être moquée de la promesse divine : de là à être la mauvaise mère qui ne veut pas mettre au monde son fils, il n'y a qu'un pas, et ce fils qui naît dans ces conditions a sans doute quelque analogie avec le fils dont la naissance amène la mort de ses parents[2].

Sara lutte contre Agar et finit par la vaincre. Agar est l'épouse inférieure que l'on maltraite et que l'on chasse. Elle est l'épouse errante et malheureuse, elle est aussi l'épouse féconde, c'est-à-dire la nuée bienfaisante et voyageuse. Tous les moments de sa vie sont liés à quelque image de source; lorsqu'elle fuit la colère de Sara, c'est près d'une source qu'elle voit le messager de l'Éternel; lorsque Abraham la chasse, elle part portant une outre; lorsque cette outre est vide, elle abandonne son fils[3] et le messager de Dieu lui fait voir une source et la console. Le nom d'Agar peut signifier simplement l'étrangère, de *gar*, étranger, mais il a bien de l'analogie avec *hagah*, murmurer, gémir, rugir, qui conviendrait bien à la mère d'Ismaël : « Celui que El entend. »

Quoi qu'il en soit, nous voyons l'idée de Sara liée à

1. *Genèse*, XII, 17-19; XX, 3-18; XXXIV, XXXV.
2. Sur la mauvaise mère. V. Berg. *Rel. Véd.*, II, 71.
3. Cf. Bhujyu. Berg., *Rel. Véd.*. III, 10-17. Tugra abandonne Bhujyu dans le nuage d'eau. « Quel était l'arbre situé au milieu de la mer auquel fut attaché le fils de Tugra ? »

celle de stérilité et de sécheresse, celle d'Agar à celle d'humidité et de fécondité[1].

Nous pourrons préciser cette première donnée en étudiant les caractères des deux enfants Ismaël et Isaac.

D'après la *Genèse* le nom d'Isaac lui est donné à cause du rire de Sara, mais ce fait qui peut paraître insignifiant prend une très grande importance si nous observons que le rire revient toutes les fois qu'il s'agit d'Isaac :

Abraham recevant la promesse d'une postérité rit, et dit en son cœur : « Naîtra-t-il un fils? » (ch. XVII, v. 17-19). Sara écoutant la même promesse, rit, et discussion s'engage au sujet de ce rire qui devient une une affaire grave. A la naissance d'Isaac, Sara dit : « Dieu m'a fait un sujet de rire; quiconque l'apprendra rira de moi. » Plus tard Sara, voit rire le fils de l'Égyptienne et dit : « Chasse cette servante, car le fils de cette servante n'héritera point avec mon fils. » L'idée du rire se trouve associée à celle de l'héritage. Que l'on appelle Isaac celui qui rit ou celui qui fait rire, ce nom ne conviendrait pas mal au soleil qui éveille le bruit du monde, à l'éclair qui fait crépiter la nue, ou au feu qui pétille. Si l'on admet l'explication du rire symbolique telle que la donnent MM. Barth, Senart[2],

1. Remarquons aussi les noms des filles de Haran : Milca = reine, épouse Nachor le resplendissant; Jiska = la verseuse. Le nom de Milca est à rapprocher du mot milcha = sel. Milca serait à Nachor ce que Sarah est à Abraham, à la fois dominatrice et desséchée. Jiska correspond à Agar.

2. Rire symbolique. Senart, *Lég. Boud.*, p. 37. — Mythe de

Max Müller; si l'on admet avec M. Berger[1] qu'Isaac est mis pour Isaac-El, et signifie celui à qui El sourit; avant de convenir à un peuple, cette épithète a parfaitement pu servir à caractériser un être mythique : celui qui fait sourire ou bâiller El, la force céleste, — et ce nom conviendrait parfaitement au soleil; ajoutons qu'Isaac dans sa vieillesse est aveugle. — Nous avons précédemment rapproché Isaac vieux du soleil mort[2], et bien des traits de son histoire pourront confirmer ces premiers indices.

Ismaël, celui que El entend, a quelques caractères du héros solaire : il est errant, il sera tireur d'arc; tous ces caractères conviennent également au peuple d'Ismaël. Mais ce qui lui est propre, c'est sa voix : lorsque Agar fuit la colère de sa maîtresse, le messager lui apparaît et lui dit : « Tu auras un fils que tu nommeras Ismaël (que El entend), car El t'a entendue. Il sera comme un âne sauvage. » Il serait trop long ici de parler du symbolisme de l'âne[3] dans la Bible et dans les livres védiques. Rappelons seulement que l'âne sauvage est roux et que l'âne a la voix retentissante; l'âne est le compagnon de bien des héros mythiques, Bacchus, Balaam, Peau-d'Ane. Lorsque Agar fuit pour toujours la demeure d'Abraham, c'est

Thot, *le rire fait naître les êtres.* — Ennéade. Maspero, *Revue historique des Religions*, 1892, p. 33. — Max Müller, *Rel. phys.*, ch. IX, énigmes.

1. Ph. Berger., *Mémoires Soc. de ling.*, VI, 155.

2. Mythe de Jacob, *Revue de Linguistique*, 1895, avril.

3. Ceci rentrera mieux dans un Essai sur le mythe de Samson ou de Balaam.

sous un arbre qu'elle abandonne son fils, et Dieu entend la voix de l'enfant et promet à Agar une nombreuse descendance. Le puits que découvre Agar s'appelle *Lachaï*-Roï, *lah* frais, vigoureux, vivant, que l'on doit rapprocher de *lechi*, mâchoire, lieu de la mâchoire, où Samson remporta une grande victoire, de *lah*, mâchoire[1]; l'idée de vigueur est donc associée à celle de dévorer et le mot Lachaï-Roï peut signifier Voyant-Vivant ou Voyant-Dévorant, épithète qui conviendrait très bien au soleil. Essayons donc de résumer d'après ces données le fait naturel qui a donné naissance au récit de la lutte entre Sara et Agar.

La Sécheresse a mis en fuite la Nuée humide; tout s'est desséché, la vie allait disparaître, mais le tonnerre a retenti, la pluie est tombée, le Soleil a brillé et des millions d'êtres vont germer encore.

Si Sara représente la sécheresse, ou ce qui revient au même, l'atmosphère lumineuse sans pluie, comment se fait-il qu'elle soit préférée à Agar, la Nuée bienfaisante?

C'est un trait que nous retrouvons dans la préférence de Jacob pour Rachel : l'atmosphère lumineuse, la brillante, la Lumière n'est-elle pas l'épouse légitime du Lumineux par nature; et pour que le jeune soleil, fils

1. Sur la mâchoire d'âne de Samson je ne crois point devoir hésiter à reconnaître soit la flèche sûre d'Apollon ou la hache victorieuse d'Indra, l'éclair.

Remarquons aussi le rapprochement des lieux : Samson jette la mâchoire d'âne. Dieu fend le rocher, et il jaillit une source; *Juges*, xv, 17-18. Ismaël crie avec sa voix d'âne et Dieu montre une source; *Genèse*, xvii, 11 et suiv.; xxii, 17 et suiv.

de l'Aurore, de la Brillante, puisse grandir et dominer le monde, ne faut-il pas que disparaissent les nuées?

Tandis que le personnage d'Isaac va se déterminer de plus en plus dans le sens de l'être lumineux, le personnage d'Ismaël s'efface et reste douteux : est-il le soleil, bon archer, fils des eaux, père des êtres? n'est-il pas plutôt le héros de l'orage, à la voix retentissante, à l'arme sûre, fils de la Nuée errante, un *Parjanya* biblique? Peut-être l'un et l'autre, un être équivoque, mais très certainement mythique.

Abraham est venu en Chanaan avec son neveu Lot. Toute la légende de Lot offre des caractères mythiques incontestables.

La première question qui se pose est celle de la parenté. Lot est le fils du frère d'Abraham, mais le frère disparaît peu de temps après la naissance de son fils. Si nous le pouvons rapprocher d'un être védique, par le nom, comme par la fonction, il serait comparable à un dieu caché, dont Lot ne serait qu'une manifestation ou une autre manière d'être. Lot, « l'enveloppeur, fils de la caverne, père des Eaux, époux de la Sèche », pourrait être le ciel atmosphérique, fils du ciel caché, père des Nuées, époux de la Terre. C'est ce que le détail de sa vie et de ses aventures pourra nous permettre de déterminer.

Lot est le fils d'Haran, ce qui ne nous renseigne guère, à moins que nous ne rapprochions Haran et Charan, la caverne[1].

1. Sur l'identification de Haran et de Charan, voir Gesenius, I,

Le mot Lot signifie l'enveloppe, le voile[1], et peut se prendre dans le sens de magie, ruse. Le rusé, l'artificieux comme l'enveloppeur, serait une épithète démoniaque que ne justifie pas entièrement le caractère de Lot. Lot est en effet plutôt présenté d'une manière favorable, malgré sa querelle avec Abraham; bon et méchant, plutôt bon que méchant; n'est-ce pas ainsi que les dieux pères sont présentés dans le Véda, avant que le caractère démoniaque l'ait emporté?

Lot nous paraît donc comme un dieu père, c'est-à-dire un dieu caché, un dieu céleste, et nous allons lui trouver plus d'un caractère commun avec *Tvastri*.

Lot a choisi pour lui la fertile vallée de Suddim où vivent les hommes pervers; la vallée aux puits de bitume d'où sort le feu céleste. Cette vallée que l'historien met à l'emplacement de la mer Morte, ressemble cependant beaucoup à l'atmosphère nuageuse, chargée de pluie fertilisante, mais contenant aussi les puits noirs de bitume d'où sort le feu du ciel[2].

Quant aux hommes pervers qui l'habitent, les jeux

6, 2, remarque 1; deux formes du *hê*, une faible et une forte, amenant facilement confusion avec le *heth*, deux aspirées fortes toutes deux, nuance de prononciation.

1. Cf. Peau du dormeur = enveloppe du soleil. *R. V.*, 63, 7. Berg., *Rel. Véd.*, II, 79. Les rets de Varuna. Enveloppe, I, 8, 241-248; II, 79, 80, 86, 442, 474, 481, 483, 496, Vritra et Varuna (*Rel. Véd.*, Berg.).

2. Vallée de Siddim, géographiquement impossible; Renan, *Histoire du peuple d'Israël*, I, 116. Rapprochée de Sedim, vallée de démons.

des Apsaras et des Gandharvas nous ont habitué à regarder leurs prétendus crimes comme les ébats innocents des nuages poussés par le vent et s'unissant capricieusement au hasard de son souffle.

Ces hommes entrent bientôt en guerre et cette guerre a bien de l'analogie avec les combats atmosphériques. Les détails de cette guerre n'ont rien de vraiment historique. Que *Koudour-Lagomer* ait étendu son pouvoir sur les peuples environnants, que les rois se soient révoltés et qu'ils aient été vaincus ou vainqueurs, rien que de très vraisemblable, c'est une aventure courante dans les annales des peuples chaldéo-syriens; mais que viennent faire ici ces noms de roi, *Amraphel*, roi de Schinear (le remède de Dieu, roi de l'année?), *Ariok, Arioh* (le lion de Ioh). — Et ce nom de *Koudour-Lagomer*, assez modifié dans le texte hébreu pour devenir par jeu de mot significatif, la boule pour le creux? (Les jeux de mots sur les noms propres sont très fréquents dans la Bible)[1]. — Et les les noms bien plus significatifs des rois cananéens : Bera-l'éclair ou le pénétrant ברח = ברע Bircha = le fils de l'aveuglant ou du regardant, roi de la chose creuse.

Schineab = le père qui dort ou le sommeil du père roi de la « rouge », le roi de Tseboïm « Bruissement d'aile » roi des « bigarrés » des hyènes « tachetées » le roi de Belah, la dévoreuse qui est devenu Tsoar : l'exiguë la tenue. — Ces noms ressemblent bien à des

1. Étymologie de Babel, *Genèse*, XI, 9; Babel = confusion au lieu de Bab-El, porte de El (Bab-Hou).

épithètes démoniaques. Mais admettons que ces étymologies un peu hasardées soient douteuses; que vient faire ici ce nombre de 12? Ces puissances, reines des abîmes, ont été soumises douze ans et se sont révoltées. Ce nombre douze ne peut-il signifier le nombre des stations du soleil, et l'époque de la révolte ne serait-elle pas celle du solstice? Kodor Lagomer chasse en effet ces rois, ils vont tomber dans les puits de bitume, ils sont chassés au delà des montagnes; ne semble-t-il pas voir le soleil (la boule destinée au creux), se lever et dissiper les nuées, ou renaître au solstice malgré les efforts des puissances ténébreuses[1]?

Lot se trouve du même coup emporté avec ses richesses, les nuées bienfaisantes ont disparu avec les nuées orageuses, et Abraham vient à son secours. Cette association d'Abraham et de Lot ressemble à celle d'Indra et d'Agni, d'Indra et de Visnu[2]. Association du feu, de l'éclair triomphant de la nue, et du

1. Les noms des peuples conjurés devinrent de vrais noms de démons : les *Rephaïm*, les *Géants* ou les *Ombres* sont battus au lieu des *Cornes d'Astoreth*. Les *Zuzim*, les *Brillants* ou les *Remuants* battus au lieu du *Bourdonnement*, les *Terribles* ou les *Monstres*, dans la *Forteresse des creux*, les *Brûlants* (HRR) battus à la montagne velue.

2. Cf. aussi Berg., Mythe d'Atri. Berg., *Rel. Véd.*, II, 469. — Lui et sa race ont prêté secours à Indra dans la conquête du soleil, *R. V.*, V, 40, 6; délivré par Agni, V, 2, 6; délivré de la fosse brûlante, I, 117, 3; I, 117, 8, surtout. « Vous avez, ô Atri, tombé dans la brûlante, ô Açvins, donné la faveur d'un breuvage; » I, 118, 17 (cit. Berg., 469). Les Açvins jouent ici pour Atri le rôle des messagers célestes de la troupe d'Abraham et de Melkisédech.

feu solaire triomphant des ténèbres. Abraham poursuit les rois jusqu'à Dan, la station élevée, il les pousse à l'Est vers Damas, et revient à l'Ouest avec Lot et ses richesses. Il lutte pendant la nuit, il en triomphe au jour.

Comment pouvons-nous admettre la réalité d'une défaite des troupes puissantes d'Élam par une tribu nomade? Comment accepter comme historique une lutte dont tous les détails rappellent les luttes atmosphériques, leur époque, leur méthode, leur résultat?

A la fin de la lutte, Melchi-tsédeck, le roi de justice, bénit le pain et le vin. Il n'y a aucun rapport entre Abraham et Melchi-tsédeck; ils ne se sont jamais vus, et Salem est loin de Sodome. Cependant ce sacrifice est très important, car nous voyons les prophètes, les rois, l'Évangile le citer.

Bien plus, la coupe dans laquelle Melkitsédeck bénit le vin, bien que non mentionnée dans la Bible, devient l'objet d'une tradition très curieuse : on rapporte qu'elle fut celle où Jésus bénit le vin à la sainte Cène; celle par conséquent qui, recueillie par Joseph d'Arimathie, devient, par suite d'une nouvelle tradition entée sur la première, le Saint-Graal, la coupe merveilleuse, enchantée, versant le breuvage d'immortalité, comme la coupe où Indra boit le soma sacré, cette coupe que les Ribbhus ont partagée en quatre, ainsi que fait Melkitsédeck, car Abraham et ses trois compagnons, Aner, Eschol et Mamré, semblent avoir pris part au sacrifice.

Il est au moins curieux de faire ce rapprochement,

car il n'est pas indiqué dans le texte même, et le sacrifice de Melkitsédeck est cité trop souvent par les prophètes[1] pour n'avoir pas été raconté avec plus de détails dans une tradition orale ou écrite, aujourd'hui perdue.

La ville maudite est destinée à la destruction. Lot, sa femme et ses deux filles s'en échappent, protégés par des envoyés célestes. Comme Tvastri, Lot est dans la compagnie des femmes, comme lui, il abandonnera la mauvaise mère, la femme qui ne veut point quitter la vallée maudite, et qui, retournant sur ses pas, deviendra « statue de sel », *batzab malah*, expression analogue à celle-ci « desséchée, pétrifiée ». La femme de Lot est bien la « sèche, la mauvaise mère védique » que le père abandonne pour les jeunes filles versant à boire, les divines Apsaras, porteuses des eaux célestes.

La destruction de la ville commence avec le lever du soleil, la ville est détruite par le soufre et le feu, c'est-à-dire par le feu bleuâtre de l'éclair à l'odeur sulfureuse.

Lot s'en va dans la montagne, il va dormir dans la caverne, il ressemble bien au dormeur védique[2], au supplicié caché dans la caverne tiré de la fournaise,

1. *Ps.*, cx, 4. — *Hébreux*, v, vi, vii.

2. Tvashṭri dans la compagnie des femmes. Bergaigne, *Rel. Véd.*, III, 48, opposé au Ṛbhus, III, 52. Protégé des Açvins, tiré de la fosse, identifié au soleil, III, 17-20. — Sur le Dormeur, III, 79. — Sur la coupe des Ṛbhus partagée en quatre contre la volonté de Tvashṭri, III, 54.

protégé des Açvins avec lesquels les messagers célestes ont quelque rapport.

Tandis que les compagnons d'Abraham ont une personnalité très peu marquée, qui donne un vaste champ à l'imagination populaire et facilite la création du mythe, Abraham a un caractère si nettement dessiné qu'il est impossible de n'y voir qu'un être fictif : il est le Sémite nomade, voyageant avec ses troupeaux, acquérant ou conquérant le pâturage nécessaire, mais il est aussi un homme spécial, ayant des vertus particulières et proposé en modèle à l'humanité.

Ce n'est donc pas dans tous ses actes, ni surtout dans toutes ses paroles, que je prétends retrouver des traces de mythes : l'auteur, comme le fait Tite-Live d'ailleurs, sème son récit de conversations morales, destinées à l'édification du peuple, et qu'il a souvent bien de la peine à faire concorder avec le cadre obligatoire fourni par la légende, souvent sans aucune moralité. Mais parmi les faits de la vie d'Abraham, il en est où il est facile de retrouver les traces de mythes naturalistes ; ce sont en particulier les circonstances qui accompagnent la promesse divine.

Cette promesse, d'abord vague et générale, va en se précisant à mesure que les actes de foi et d'obéissance d'Abraham se multiplient, et toujours elle est accompagnée de circonstances qui font pressentir un mythe.

Abraham quitte Charan selon l'ordre de l'Éternel qui lui promet de bénir en lui « toutes les nations de la terre ». Abraham s'arrête aux « chênes de Moré »,

là l'Éternel lui apparaît et lui promet le pays des Chananéens.

Après la séparation d'avec Lot, l'Éternel dit à Abraham : « Regarde vers le nord et vers le midi, vers » l'orient et vers l'occident, car tout le pays que tu » *vois*, je le donnerai à toi et à ta postérité. » Et Abraham vient habiter parmi les « chênes de Mambré ».

La postérité d'Abraham est comptée par « la poussière de la terre et les étoiles du ciel » (figure déjà expliquée)[1].

Enfin la promesse solennelle, précise, définitive :

« Dans un an je reviendrai, et Sara ta femme aura un fils. » C'est encore sous les chênes de Mambré qu'Abraham l'entend. L'apparition des messagers a lieu sous les chênes ; après l'alliance avec Abimeleck, Abraham plante des tamaris, et l'Éternel lui apparaît pour la grande épreuve finale.

L'arbre, l'apparition de l'Éternel, la promesse, trois choses intimement liées. Faut-il n'y voir que des traces d'un culte primitif? Mais ce culte primitif devait ressembler alors beaucoup à celui de Zeus Dodonéen, ou au druidisme. Cette voix qui sort de l'arbre n'est-elle que le vague bruissement des feuilles? N'est-elle pas plutôt la « grande voix de Dieu », selon l'expression des Hébreux, qui n'ont qu'un mot pour exprimer « tonnerre » et « voix de Dieu ».

L'arbre serait alors l'arbre atmosphérique qui étend ses rameaux sur toute la terre, l'arbre où le Bouddha

1. Mythe Jacob, *Revue de linguistique*, 1894, avril, p. 143.

atteint l'intelligence suprême, le vieil arbre mythique dont un éclat suffit à faire naître l'Enfant de la promesse [1].

Quant à la promesse elle-même, indépendamment de la figure déjà expliquée, elle offre un caractère plus spécial encore. Abraham se donne, selon l'ordre de l'Éternel « tout ce qu'il peut mesurer du regard ». Il tourne sur lui-même et regarde les quatre points cardinaux, comme doit le faire tout roi universel, et, comme si ce n'était pas assez précis, l'Éternel ajoute: « Parcours le pays dans sa longueur et sa largeur, car je te le donnerai. » Et c'est ainsi qu'il prend une possession anticipée du pays, qu'il y pose ses droits, comme le « roi de la roue », dont M. Senart explique si bien l'analogie avec l'Être solaire [2].

Enfin deux sacrifices complètent le mythe et achèvent de l'éclairer.

Avant la naissance d'Isaac, Abraham fait un sacrifice bizarre qui doit lui apprendre à connaître qu'il possédera le pays de Chanaan. Il prend des animaux âgés de trois ans, ce sont : 1° un bélier, qui me paraît avoir la plus grande analogie avec l'animal solaire. Il revient en effet dans des circonstances très caractéristiques : l'agneau pascal, le bélier d'Ézéchiel

1. Senart, *Naissance du Boudda*, 175. Cf. le frère d'Iggdrasill.

2. Senart. Légende du Bouddha. Identification du voyage du Cakravartin en tous pays et de celui du soleil, p. 30. — Regard du Bouddha vers les quatre régions du ciel, p. 166 et 170. Voir aussi, 402, l'arbre sous lequel Gama attire les hommes, 233. — Cf. Kuhn, descente du feu, 24, 25, 42.

= l'agneau mystique, resté symbole de lumière. — 2° Une chèvre, l'animal aux cornes recourbées, pouvant représenter le croissant lunaire et aussi l'animal démoniaque, femelle du bouc, opposé aux brebis dans maint endroit de la Bible, chargé des imprécations du peuple à la fête des expiations, le bouc qui doit être immolé avant le cheval dans le grand sacrifice védique; le bouc image des dieux pères, des dieux cachés, gardiens de la nuit, l'aja ekapad des Hindous, plus tard le satyre grec et le Satan cornu du moyen âge[1]. La chèvre d'Abraham peut ne représenter que la nuit, mère des démons.

La génisse qui accompagne ces deux animaux est l'animal lumineux, représentant l'Aurore, la Rouge, la jeune, et suivant les cas l'épouse, la fiancée, la sœur ou la mère du soleil naissant.

Ici sont donc : le mâle védique et ses deux épouses la Nuit et l'Aurore, — ou encore Abraham et ses deux épouses Agar et Sara. — Le symbole est parfait, ce qui arrive aux animaux arrivera à la race.

Deux oiseaux accompagnent les trois animaux mystérieux, mais ils ne sont là qu'incidemment : la flamme ne passe point par leur corps, et ils ne doivent point être partagés. A quoi servent-ils ? C'est une tourterelle et une colombe, deux oiseaux messagers ; la colombe est l'oiseau qui apporta l'olivier à Noé ; elle est restée plus tard le symbole de l'Esprit révélateur ; peut-être

1. Cf. aussi les boucs de Thor équivalant évidemment aux nuées. *Fascination Gulfi*, trad. Bergmann.

ne sont-ils que les symboles de la bonne nouvelle apportée à Abraham, peut-être sont-ils les deux messagers célestes chargés d'apporter sur la terre le feu céleste[1].

Au coucher du soleil, Abraham s'endort, et vient une profonde obscurité. — Puis il se forme comme une fournaise ardente et des flammes passent entre les animaux partagés.

Abraham dort comme le soleil et avec lui. Il est dans les ténèbres comme lui, mais la lumière n'est pas morte : dans la fournaise de l'Aurore, des flammes, — les rayons solaires, — naissent et sortent des animaux partagés, c'est-à-dire d'Abraham et de ses deux épouses naissent les deux races solaires d'Ismaël, le bon archer à la voix retentissante, et d'Isaac, celui qui fait rire, le réveilleur, — deux formes du même être.

Le voici né, ce fils de la promesse, et voilà que Dieu commande à Abraham « de le lui offrir en holocauste sur la montagne ».

Là l'auteur biblique, malgré son souci constant de moralité, n'a pu excuser Abraham, ni permettre que s'accomplît le sacrifice prescrit, et un bélier, l'animal solaire par excellence, remplace Isaac.

Pesons toutes les circonstances de ce fait capital.

Le fils, victime du père, le fils servi aux Dieux, la

1. L'oiseau apportant le feu. Barth, *Hist. des rel. de l'Inde*, p. 10. — Colombes de Nodoue apportant l'ambroisie. Mythes grecs. Decharme, ch. sur Zeus, p. 30.

mystérieuse victime d'où doivent naître toutes les nations de la terre, est-ce un fait isolé? Il nous suffit de rappeler le festin célèbre d'Atrée et de Thyeste, celui de Tantale, le sacrifice d'Iphigénie, le meurtre des enfants de Médée et de ceux de Gudrun, la Médée scandinave. — Nous sommes en plein mythe.

Or, partout le crime paraît à la fois odieux et obligatoire. Un devoir est attaché au meurtre, idée de vengeance légale et nécessaire, ou d'obéissance à Dieu, devoir d'État ou devoir de famille, fatalité ou acte de soumission, toujours blâmé et loué, amenant des malheurs sur la race du coupable, mais amenant aussi sa gloire et son triomphe : Tantale est puni, Agamemnon admiré et tué, Gudrun louée et malheureuse, Atrée et Thyeste ont leur race vouée à des malheurs effroyables, mais à une gloire éternelle, et Abraham reçoit du ciel cet éloge : « Je sais que tu me crains, car tu ne m'as pas refusé ton unique. »

Quel est donc ce fils sacrifié par son père par devoir et se livrant volontairement au couteau?

Il y a certainement là les traces d'un mythe solaire, mais sans doute aussi d'un autre mythe plus profond et plus étrange.

Le sacrifice a lieu sur la montagne Moria מריה, que l'on doit rapprocher de Moré, l'endroit du premier arrêt d'Abraham, l'endroit de l'avertissement, de la manifestation, que la tradition place tantôt près de l'antique Sichem et du Garizim (plaine de Moré), tantôt à Jérusalem sur l'emplacement du temple (mont Moria). Ainsi, le lieu de ce sacrifice devait devenir par la

suite le lieu même de tous les sacrifices, l'endroit choisi par Dieu.

Isaac doit être offert en holocauste, c'est-à-dire entièrement brûlé, et Abraham apprête le bois du bûcher. Lorsque le bûcher sera allumé sur le Moria, nous nous trouverons en présence d'un bûcher qui a bien de l'analogie avec celui qu'Héraclès se construit lui-même sur le mont Œta, ou encore avec le bûcher qu'allume la volonté même du Bouddha pour son service funéraire[1], avec la fournaise crépusculaire où semble se brûler le soleil.

C'est Isaac qui porte le bois, il s'y laisse lier sans objection, il s'immole lui-même ou du moins se laisse immoler sans résistance, comme les héros précédents.

L'usage conservé chez les Hébreux de faire passer au feu leurs premiers-nés[2], usage que Moïse consacre par ces mots : « Les premiers-nés appartiennent au Seigneur, » semble n'être qu'une coutume bien ancienne, et dont la signification n'était plus connue. C'était une coutume générale chez les Sémites (sacrifice de Mésa à Khamos ; ce sacrifice est rapporté au père Or-ham d'Ur, qui a grande analogie avec Abraham [Ab-Or-Ham] et pourrait bien ne faire qu'un avec lui). Dans les contes arabes, il est question de femmes passant au feu leurs nouveau-nés pour les préserver du mal à venir. Qu'on se rappelle aussi Déméter et Trip-

1. Senart, *Lég. Boud.*, 181.
2. V. à ce sujet Renan, *Hist. du peuple d'Israël*, I, 226 et suiv.

tolème. — Le sacrifice de l'enfant au feu est donc quelque chose de très vieux se rapportant à quelque vieux fonds mythique[1].

Il y a sans doute là l'idée que la Divinité sera d'autant plus favorable qu'on lui aura donné plus. Mais est-ce tout? N'y a-t-il pas une opération magique, une sorte de pacte, un de ces rites mystérieux qui conquièrent la divinité? Du bûcher de l'Œta s'échappent des myriades d'oiseaux, nuages dorés du couchant, ou étoiles de la nuit? La postérité d'Abraham, qui se compte par les étoiles du ciel, est assurée à l'heure où Isaac son fils unique brûle sur le bûcher.

Il faut que l'être vivifiant meure, afin que naissent les étoiles; il meurt pour que toutes choses sortent de lui; il meurt, mais il renaîtra, comme Osiris, comme Atys, comme tous les dieux solaires. La substitution du bélier solaire à Isaac n'est qu'une explication tardive d'un fait devenu inexplicable ou incompréhensible.

Le mythe du père sacrifiant son fils tient à un fonds si ancien de légendes, il se retrouve si fréquemment et sous tant de formes, qu'il tient peut-être aux racines de toute mythologie[2]. N'est-ce pas une première tentative d'explication cosmogonique, sous une forme mystérieuse et inquiétante? Ce père

1. Cf. aussi le baptême du feu chez les Gnostiques, et le vieux culte familial du foyer. Fustel de Coulanges, *Cité antique*. Voir aussi *Contes orientaux :* La Mère qui confie l'éducation de son fils au Salamandre.

2. Cf. A.-V., IX. 5-9 (trad. Henry).

qui sacrifie son fils pour multiplier sa race (Isaac), celui qui le donne en nourriture aux dieux (Pélops), celui qui assure la prospérité et le succès de son armée par la mort de sa fille (Iphigénie), ce père n'est-il pas le père universel partageant la matière pour en former tous les êtres[1] ?

Peut-être cette idée que l'on trouve sans doute plus clairement exprimée dans d'autres cas, est-elle étrangère au sacrifice d'Abraham. Il n'est pas dit qu'Isaac est partagé. Mais il est possible que le récit du sacrifice d'Abraham ne soit qu'un reste mutilé d'un vieux rite si ancien que le symbolisme en ait été déjà oublié à l'époque où ce récit fut écrit. Peut-être est-ce un reste de fétichisme datant des premières années après la découverte du feu. S'assurer le feu par tous les moyens, le feu étant la sauvegarde de la vie.

A partir du jour où Isaac est sacrifié (réellement, ou sous la forme du bélier solaire), le rôle d'Abraham s'efface. Sara meurt, Isaac devient le héros principal et son mariage avec Rébecca offre à lui seul assez de détails mythiques pour qu'on puisse en faire un cycle à part.

M. Berthet.

1. Cf. sacrifice védique du Purusha. Voir aussi Quelques mythes naturalistes méconnus : Tantale : *Revue des Études grecques*, V (281-306, 296), V. Henry.

BAYONNE ET LE PAYS BASQUE

L'article qu'on va lire est dû à la plume brillante d'un des amis de la première heure du journal *L'Avenir*, M. Julien Vinson, actuellement professeur à l'École des langues orientales à Paris. Tous nos anciens lecteurs connaissent M. Vinson et savent la part qu'il a prise au développement des idées républicaines à Bayonne. Remplissant les fonctions de Garde Général des Forêts, notre ami fut à diverses reprises invité à cesser sa propagande libérale, et, sans la ferme protection de M. Viard, il eût certainement payé de ses fonctions son dévouement à ses idées républicaines. Au 16 Mai, les hommes, élus en un jour de malheur, qui dirigeaient alors les affaires de la France, quoiqu'ils maintinssent au fronton des monuments publics le mot « République française », obligèrent le jeune Garde Général à prendre un congé pendant toute la période électorale; mais quoique sa situation de fonctionnaire fût gravement compromise si les conservateurs arrivaient au pouvoir, M. Vinson vint à Bayonne pour unir son vote à ceux des combattants de la bonne cause. Une compensation lui était due. Il préféra les fonctions de professeur pour l'enseignement d'une langue auquel de fortes études faites dans nos colonies le désignaient tout naturellement[1]. Ceci dit, donnons la parole à M. Vinson :

Au moment où je reprenais la plume pour adresser un salut joyeux à Bayonne, au pays basque, à tous les amis anciens et nouveaux que j'ai eu le plaisir d'y re-

1. Il y a dans cette trop bienveillante note quelques inexactitudes qu'il n'est pas utile de relever.

trouver, le hasard mettait sous mes yeux un article qui vient de paraître dans un journal « mondain » de Paris. Le pseudonyme sous lequel se cache l'auteur de cet article est, avec une légère altération, un nom célèbre du dernier siècle, connu surtout des amateurs de pornographie; mais les noms ne donnent malheureusement ni le talent, ni le goût, ni l'esprit, ni le sentiment exact des hommes et des choses. Il fut un temps, pas bien éloigné encore, où le journalisme était une profession d'élite, que l'on n'osait aborder sans une forte préparation littéraire, et qui avait droit à l'estime et à la considération générales; ce n'est plus guère aujourd'hui, sauf de trop rares exceptions, qu'un métier facile et lucratif, souvent le refuge de tous les ratés et de tous les déclassés de la vie.

Pour l'écrivain dont j'ai l'élucubration sous les yeux, Bayonne est une ville espagnole peuplée de Basques habillés avec des « tayolles » (?) rouges, où il y a presque autant de confiseries et de chocolateries que de portes, où l'on dort mal, où l'on ne mange guère que des tomates et des piments doux, où des myriades de puces guettent l'infortuné touriste, où la Nive n'était en 1894 qu'un bras de l'Adour, où les Allées-Marines ont cinq kilomètres de long, où... mais à quoi bon relever toutes les sottises dont fourmille l'agaçante amplification d'un boulevardier qui se prend au sérieux? A la réflexion, je me dis que cet article a dû être écrit à Paris, dans une salle de rédaction enfumée et sombre, à côté d'un vieux *Guide* insuffisamment consulté [1].

1. On m'a communiqué, depuis, un autre article du même

En dépit des niaiseries qu'écriront toujours les professionnels de la littérature à la ligne, ni Bayonne ni le pays n'ont changé. C'est encore la ville aimable et vivante, le pays riant et prospère, entre la mer toujours splendide et les montagnes majestueuses dans leur éternelle simplicité. J'y constate même, au point de vue matériel, bien des améliorations louables, quoique les prix aient un peu trop généralement augmenté, quoique les routes ne soient pas partout suffisamment entretenues, quoique la Compagnie des chemins de fer du Midi ait assez mal organisé le sérvice de la station de Guéthary et oublie encore trop souvent d'éclairer ses voitures au passage des tunnels.

L'un des plus grands plaisirs que l'homme puisse éprouver, c'est de revoir, après de longues années, les lieux où il a vécu, où il a été heureux, où il a souffert, et d'y retrouver ces amis dévoués, indulgents et fidèles, qui comprennent les défaillances du cœur et excusent les fatigues de la raison. Aussi me suis-je retrouvé, avec une joie profonde, au milieu de ces arbres, de ces pierres, de cette mer, qui me rappelaient dans leur langue mystérieuse tant de souvenirs; aussi ai-je reconnu ces visages aimés dont beaucoup ont, hélas!

auteur dans le même journal. Il paraît être allé réellement dans le pays et avoir assisé à la course de taureaux qui a eu lieu à Fontarabie, le 6 octobre. Mais il y a dans ce nouveau compte rendu, outre un sonnet des plus irréguliers, de singulières fantaisies sur Biarritz et le pays. On y apprend que le château de Marrac a été incendié par les Anglais en 1814 et que, du Lycée, le panorama de la vallée de la Nive embrasse toutes les Pyrénées de Saint-Jean-Pied-de-Port à « la chaîne de Castille ».

subi les outrages du temps ; aussi ai-je serré avec bonheur ces mains loyales dont, à des heures pénibles, l'étreinte ne m'avait pas fait défaut.

A mon arrivée, pourtant, Bayonne était tout en émoi : la si sympathique municipalité, qui va être triomphalement réélue[1], avait donné sa démission à propos de courses, — et de courses de taureaux ! — au moment même où un journal du pays rappelait la journée du 4 septembre 1870. C'est ce jour-là qu'il y eut à Bayonne de l'émotion, du mouvement, et ce je ne sais quoi qui fait qu'on se comprend sans se parler, et qu'on est en communauté de sentiments avec l'inconnu que le hasard a rapproché de vous ! Les souvenirs de l'Année Terrible sont encore présents à mon esprit avec une précision et une exactitude de détails tout à fait mathématiques. Je revois encore, comme si cela se passait hier, la dépêche lamentable que nous trouvâmes affichée à notre réveil, l'anxiété qui nous étreignit toute la journée, les nouvelles qui circulèrent comme en cachette dans l'après-midi sur les manifestations de Lyon et de Bordeaux, et enfin, vers neuf heures du soir, notre visite à la sous-préfecture où nous fîmes lever le représentant du régime impérial pour nous communiquer les premières dépêches du Gouvernement de la Défense Nationale. Ce fut alors comme un immense soupir de soulagement : on allait donc faire ses affaires soi-même ! Et puis, la réunion devant la Mairie, où Biraben et Paul Leremboure, — que de morts ! —

1. Elle l'a été en effet à la presque unanimité des votants, le 10 novembre 1895.

lisent à haute voix les télégrammes énergiques signés Gambetta ; et les armes de l'Empire détachées précipitamment du fronton des magasins par les propriétaires eux-mêmes ; et la foule se répandant en hâte dans toutes les rues en criant : « Vive la République ! »

Elle est majeure, notre République, et elle a fait ses preuves. Elle n'a pas trop de reproches à se faire. Elle a conquis tout entier le département des Basses-Pyrénées, hier encore si réfractaire, et le pays basque qu'une inconscience naïve, à dessein entretenue, éloignait seule de la pratique de la liberté. L'ignorance diminue, on accueille plus ouvertement les étrangers, on s'intéresse davantage aux affaires de la patrie, la langue française est plus répandue, et partout s'affirme l'esprit d'union et de solidarité qui est la vraie force des nations libres.

Est-il rien par exemple de plus touchant, de plus charmant, de plus réussi, pour employer l'argot du jour, que cette œuvre des colonies scolaires organisée par notre ami le Dr Delvaille? La journée que nous avons passée avec lui dans cette petite maison de Ciboure, au milieu de ces enfants à l'air éveillé et à la mine réjouie, sera l'une des plus agréables de notre villégiature. On ne sait ce qu'il faut le plus louer, des organisateurs, des souscripteurs, des instituteurs dévoués qui sacrifient leurs vacances à une œuvre humanitaire, des pères de famille qui se séparent de leurs enfants dans l'intérêt de ces enfants mêmes. Tant il est vrai que le dévouement, le sacrifice, le sentiment du devoir sont naturels et spontanés dans les cités républicaines! A Paris, nous sommes un peu blasés sur

toutes ces choses, et nous ne nous doutons pas des obstacles imprévus, des résistances muettes, des difficultés de toute sorte, auxquels on risque de se briser en province.

Tout marche, même ce pays basque qu'on représentait naguère comme si arriéré, si récalcitrant, si réfractaire aux idées nouvelles, si résolument attaché à ses coutumes séculaires. Faut-il s'en féliciter? faut-il s'en plaindre? Oui et non, selon le point de vue où l'on se place. Ceux qui ne se préoccupent que de l'intérêt scientifique déploreront notamment que le jeu de paume, le jeu de *pelote* comme on dit ici, soit de plus en plus oublié; dans le pays basque français, comme depuis longtemps dans le pays basque espagnol, on ne joue plus que le jeu banal du *blé* (ou *blaid*) et l'on délaisse de plus en plus le *rebot* et la *longue* qui ne sont d'ailleurs que des dérivés du vieux jeu français cher à nos ancêtres.

Pour consoler les ethnographes, il convient de faire remarquer que plus on étudie les Basques et plus on demeure convaincu qu'ils n'ont véritablement à eux que leur langue. Tout le reste, mœurs, usages, croyances, folk-lore, superstitions, ils l'ont emprunté aux populations qui les entourent et l'ont conservé avec plus ou moins d'exactitude. C'est pourquoi le symptôme le plus remarquable du mouvement qui s'opère chez les Basques est l'altération incontestable que subit depuis quelques années leur très remarquable idiome, épave merveilleuse des rudes temps préhistoriques. Déjà, au dernier siècle, en 1745, le P. Larramendi, l'un des plus

anciens lexicographes basques, signalait l'envahissement continu des mots étrangers, ainsi que l'emploi défectueux et irrégulier des formes grammaticales. C'est dans les villes commerçantes de la côte que le langage s'est modifié tout d'abord, puis les fautes, les impropriétés, les *solécismes*, ont gagné l'intérieur du pays. On m'affirme que le Labourd presque tout entier, au moins jusqu'à Saint-Pée-sur-Nivelle, fait aujourd'hui cette faute énorme : *eman nau sagarra* pour *eman daut sagarra*, c'est-à-dire « il-a-donné-moi la-pomme » pour « il-a-donné-à-moi la-pomme », en confondant, à l'imitation du français, le régime direct et le régime indirect. Quant aux mots étrangers, d'honorables et savants ecclésiastiques nous citaient l'autre jour les expressions suivantes qu'ils ont entendues bien loin dans les terres et qu'on n'aurait jamais employées il y a trente ans : *fula bat bazen* « il y avait une foule! », *introduituco zaitut* « je vous introduirai ». Il y a là une loi fatale et inéluctable que rien ne peut et ne doit arrêter; ce sera en vain qu'on multipliera les journaux, les livres, les Sociétés, les Académies : comme ailleurs, le mouvement artificiel de réaction qui se poursuivra dans une élite de travailleurs et de gens du monde aura pour corollaire un mouvement inverse dans la masse insouciante du peuple. La langue basque est condamnée; dans un temps plus ou moins long, elle n'existera plus qu'à l'état de souvenir; c'est pourquoi il importe de l'observer, de l'analyser et de l'étudier aussi à fond que possible, tant qu'elle existe encore. Quand elle sera morte, le peuple basque n'aura plus rien qui le

distinguera de ses voisins; il entrera résolument dans le courant qui emporte sur le chemin du progrès les sociétés contemporaines, et il y apportera les sérieuses qualités qui le distinguent, la dignité personnelle, l'indépendance du caractère, et ce sentiment un peu vague de la liberté dont il a donné tant de preuves. En veut-on un exemple frappant? On sait avec quel respect traditionnel les Basques accueillent l'appel de l'*Angelus;* dans les réunions comme celles qui ont lieu à l'occasion des parties de paume, ce sentiment se manifeste non sans une certaine grandeur. Eh bien! à Saint-Jean-de-Luz, où le Maire a cru devoir faire appuyer la sonnerie religieuse du son de la trompette, j'ai remarqué que l'assistance montrait beaucoup moins de recueillement et de dévotion que par le passé, quand les cloches seules invitaient les fidèles à la prière. Et je me demande, à ce propos, si M. le Maire de Saint-Jean-de-Luz est bien dans son droit en transformant en héraut d'église un fonctionnaire municipal.

On ne décrète pas une langue et des mœurs; tout au plus l'autorité administrative peut-elle retarder ou entraver une tentative partielle, un mouvement provoqué par des étrangers. Certes, je ne nie pas que l'on ait pu, par la force et la violence, empêcher par exemple la propagation et la vulgarisation de doctrines nouvelles; mais en présence d'une évolution spontanée, le plus sage est, je crois, de chercher seulement à diriger le courant dans le sens le plus favorable aux intérêts de la société.

C'est ce que je me suis permis de dire à nos amis de l'Association basque au banquet du 24 septembre der-

nier, à Espelette. Quelle charmante et joyeuse réunion! et combien plus charmante et joyeuse encore a été la fête qui a suivi : chants, poésies, concours de danses, de *chirola*, d'improvisations, où nous avons constaté une fois de plus les merveilleuses ressources de l'esprit basque! Et quel admirable décor que ces montagnes, cette *place* où se pressait une foule intelligente et attentive, ces gradins où les curieux s'étageaient jusqu'au vieux château, qui est aujourd'hui la mairie, mais qui fut le berceau des Ezpeleta d'Espagne! C'est une de ces antiques constructions féodales, au milieu d'un pays libre, fort intéressantes pour l'histoire, mais que n'habitent plus les descendants de leurs possesseurs: Haitze à Ustaritz, Souhy à Urcuit, Belzunce à Isturitz, Urthubie à Urrugne, Saint-Pée où de Lancre[1], le sévère et farouche *instructeur*, surprit les sorcières en plein sabbat il y a près de trois siècles!

Ces châteaux étaient pour la plupart admirablement situés, mais ils n'inspiraient que des idées de force, de défiance, de combats; ils répondaient tout à fait d'ail-

1. P. de Lancre, dont le nom réel était de Rostéguy, était lui-même d'origine basque : son grand-père était natif de Juxue et était allé s'établir à Saint-Macaire. Pierre de Lancre, né à Bordeaux en 1553, fit ses études à Turin; inscrit au nombre des avocats de Bordeaux, il y fut reçu conseiller au Parlement le 3 août 1582. Le 24 décembre 1588, il épousa Jeanne de Mons, fille d'un de ses collègues. Il mourut le 9 février 1631, léguant sa bibliothèque au P. Benassis, jésuite, son fils naturel. En 1609, il fut chargé, avec le président d'Espagnet, de faire dans le pays de Labourd sur les faits de sorcellerie une enquête dont il a consigné les principaux résultats dans son livre *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons*, Paris, 1610 et 1613, in-4°.

leurs à l'esprit général d'une époque tourmentée. Aujourd'hui, sur la plupart des hauteurs et des collines se dressent le plus souvent de riantes habitations, de fécondes métairies et de pacifiques couvents. L'un des plus intéressants à visiter est celui des Bénédictins de Belloc, entre Urt et Labastide-Clairence. Les religieux qui y sont réunis exercent diverses industries qui les font vivre et il ne me revient pas que le pays se plaigne de leur présence. On y est accueilli de la façon la plus gracieuse et l'on y retrouve les vieilles traditions hospitalières des Basques. Ils m'ont ouvert, avec une exquise amabilité, les portes de leur Bibliothèque déjà bien riche en vieux livres sur le pays, et je ne saurais trop les en remercier. J'y ai rencontré, avec une émotion qu'on peut comprendre, des ouvrages respectables et d'un grand intérêt linguistique, parmi lesquels il faut citer un exemplaire du livre basque le plus précieux de tous, la traduction du *Nouveau Testament*, imprimé à La Rochelle en 1571, aux frais de Jeanne d'Albret. L'auteur de cette traduction, Jean de Liçarrague, de Briscous, ministre à Labastide-Clairence, était certainement l'un des hommes les plus remarquables de son temps. Son livre, qui avait dû être abondamment répandu dans le pays, mais qu'on dut avidement rechercher et détruire après la réaction religieuse qui suivit l'avènement de Louis XIII, est devenu infiniment rare aujourd'hui. J'en connais de par le monde une trentaine d'exemplaires, dont quatorze dans des Bibliothèques publiques, mais depuis une centaine d'années c'est le cinquième exemplaire qu'un hasard heureux fait dé-

couvrir dans le pays même, chez des paysans plus ou moins lettrés qui le laissaient périr ignoré dans quelque coin de leur cuisine ou de leur grenier! Peut-être même l'eussent-ils livré aux flammes s'ils en avaient soupçonné la nature et la valeur. Les autres exemplaires, connus des bibliophiles, classés et estimés dans les ventes, n'ont jamais circulé dans le pays ; c'étaient des cadeaux offerts par le traducteur ou par les autorités locales à des savants illustres ou à de hauts personnages étrangers.

Qu'était-ce que ce Liçarrague dont le président de Thou parle en termes on ne peut plus élogieux? La maison de ce nom existe encore à Briscous où elle est bien connue, et il y a même dans ce village des Liçarrague; mais il n'est possible de rien affirmer quant à leur descendance. On a supposé, sur la foi de je ne sais quelle tradition plus ou moins fondée, que c'était un prêtre catholique converti à la Réforme; il nous apprend, dans la dédicace qu'il a mise en tête de son livre, qu'il avait souffert pour sa foi, qu'il avait été soumis à la plus dure captivité, et qu'il devait sa liberté et sa situation à Jeanne d'Albret. Un autre prêtre basque, un siècle plus tard, embrassa aussi les idées nouvelles; il se nommait Pierre d'Urte, et nous le trouvons en 1708 et en 1715 en Angleterre. Protégé de Chamberlayne, en relations avec D. Wilkins, il recevait une pension pour lui, sa femme et son enfant; pour occuper sans doute ses loisirs forcés, il avait entrepris une traduction complète de la Bible en basque. Son manuscrit, qui comprend seulement la Genèse et une partie de l'Exode,

est conservé, avec une grammaire et un dictionnaire manuscrits, dans la Bibliothèque des lords Macclesfield, à Shirburn, non loin d'Oxford. Grâce à la sollicitude éclairée du Rév. Ll. Thomas, directeur d'un des collèges les plus importants de la Grande-Bretagne, cette traduction a été dernièrement publiée avec une exactitude scrupuleuse[1].

Les Bénédictins de Belloc ont reçu cette publication qui n'est pas une des moins intéressantes pièces de leur Bibliothèque. Je ne sais si ces excellents « Pères » sont à la hauteur de leurs illustres devanciers des derniers siècles; mais ils me paraissent en avoir conservé les traditions de travail patient et modeste. Je n'ai pu m'empêcher, en visitant leur monastère, de comparer mes impressions avec celles que j'avais éprouvées à la Grande-Chartreuse il y a trois ans. Là-bas la rigueur du climat, la sauvage grandeur du site, la solitude calme et morne, le silence absolu, l'immensité des couloirs déserts, s'emparent de l'âme et l'enveloppent comme d'un engourdissement irrésistible où l'on s'accoutume à cette inertie inquiète qui est le propre de la vie contemplative. On ne peut se défendre d'un vif regret pour les heures perdues dans la vie mondaine, d'un profond repentir des faiblesses journalières et d'une immense aspiration à la libération absolue. C'est sous cette impression d'esprit qu'on comprend bien la vieille théorie indienne qui est devenue la doctrine fon-

1. Voyez sur Liçarrague et d'Urte ma *Bibliographie basque* (Paris, 1891; et supplément, 1896).

damentale du Bouddhisme, et qui place le bonheur suprême dans l'anéantissement complet de l'individu. Ici, au contraire, l'horizon est vaste, le paysage est beau sans être imposant, les rivières sont gaies, les bois fleuris, et rien dans le couvent n'attriste et ne décourage. On n'en emporte que des idées de dévouement et de sacrifice réciproque; on s'y rend compte de cette grande loi du travail qui est la vraie base de la liberté, mais on y comprend aussi la puissance féconde de la solidarité qui, subordonnant l'indépendance de chacun à l'intérêt de tous, donne le sentiment exact du devoir et du droit dans la société moderne.

Le devoir, la solidarité, l'affection, les luttes et les mécomptes de la vie, nous y pensions plus vivement, nous les comprenions plus que jamais dans ce ravissant chalet, au fond de la baie de Saint-Jean-de-Luz, où l'un de nos amis, un fin lettré et un esprit délicat, comptait abriter sa vieillesse studieuse et tranquille. La mort inexorable ne lui a permis que d'y cacher sa douleur muette. Puisse-t-il au moins y recevoir encore parfois des amis qui compatissent à sa peine, qui ne cherchent pas à le consoler, mais qui voudraient suivre son exemple et garder jusqu'à leur dernière heure l'amour du travail, l'espoir des compensations futures et la satisfaction suprême d'avoir bien vécu !

Julien VINSON.

(*Avenir des Pyrénées et des Landes*, 24 octobre 1895.)

NOTES DIVERSES

I

Étymologie du latin « peregrinus », voyageur, étranger.

Le radical est de la même famille que celui de πλάζ-ω, ἔ-πλαγξ-α pour *π(ε)λαζ-ω, errer[1].

L'adverbe *peregre* est proprement le nomin.-acc. neutre de **pereg'r-is*[2], pour **pereg-er-in(s)*, d'où, par extension analogique, d'après le type de la 1re-2e déclinaison, *peregrin-us, a, um;* cf. *veter-in-us* et *veter-'n-us*, auprès du rad. *veter;* intermédiaire **veter-in*, etc.[3].

1. Cf. πελάζ-ω s'approcher et πέλαγ-ος, mer (agitée). L'idée commune est celle de se mouvoir, s'agiter. Cf. aussi π'λησ-ίος proche et παλάσσ-ω, agiter. Ce dernier surtout fournit la preuve que les deux *e* du rad. *pereg* sont d'anciens *a*, comme ceux de κεφαλή et de μέγας auprès de *caput* et de *mag'n-us*. — Περάω pour *περασ-ω, *περασσ-ω, passer, voyager, traverser, a comme le latin conservé le *r* primitif.

2. **Pereg'r-is* est un développement de **pereg-er*, analogue à celui de *facul* (**facoel*), donnant *facil-is*. — Pour *ins* réduit soit à *in*, soit à *is*, voir ma *Grammaire comparée du grec et du latin*, §§ 128 et 130.

3. L'honneur de cette étymologie, car je la crois juste et neuve, revient à M. Marinet, élève de mon cours de préparation à l'agrégation de grammaire.

II

Sur les datifs pluriels grecs de la déclinaison imparisyllabique, en εσσι et ασι.

Si l'on rapproche le datif plur. θυγατέρ-εσσι de θυγατράσι, on a l'explication de ce dernier sans avoir besoin de recourir à l'hypothèse étrange de la liquide sonnante[1].

Θυγατρ-άσι est pour *θυγατερ-ασσι (comme le sanscrit *pitr-su* est pour **pitar-asu*, **piter-esu*).

Dans la forme grecque, l'α primitif s'est conservé à la faveur de la contraction et de la simplification du groupe σσ.

Quant à l'origine du suffixe εσσι ou ασι, il provient sans doute d'un emprunt analogique aux datifs plur. de la 1re-2e déclinaison, comme λόγοισι, anciennement *λογο-εσσι, *λογο-ασσι.

Cf. la double forme δυοῖσι, chez Hérodote, et lesb. δύεσσι, δύεσι (de δύω).

III

Une démonstration mathématique.

A côté des nombreuses preuves que j'ai réunies dans mes *Éléments de Grammaire comparée du grec et du*

1. Récemment battue en brèche, d'ailleurs, par M. J. Schmidt, le savant professeur de grammaire comparée de l'Université de Berlin.

latin en faveur de la théorie qui explique l'apophonie par un vocalisme primitif complexe (*oa*,*oe*), dont l'un des deux termes a été éliminé au cours de l'évolution phonétique, en voici une qui, si je ne me fais illusion, a toute l'évidence et toute la rigueur désirables.

Les mots féminins du grec en ῳ, pour ωι, tels que Λητῷ, vocat. Λητοῖ, ont perdu un *n* final comme les mots latins sur le type de *ordo*(*n*), *ordin-is*. On le voit par le lat. *Lâton-a* auprès de Λητῷ; par l'acc. plur. Γοργόν-ας, auprès de Γοργώ, etc. Or, quelques-uns de ces mots ont conservé la nasale; il en est ainsi de χελιδών auprès du lat. *hirundo* qui l'a perdue. La preuve surabondante que χελιδών appartient à cet égard à la même série que Λητῷ ressort de l'identité des vocatifs correspondants χελιδοῖ, Λητοῖ.

On peut en conclure en toute certitude, ce semble, que χελιδών, qui aurait pu prendre la forme *χελιδῷ, est pour *χελιδῷν, *χελιδωιν et que, par conséquent *hirundo*(*n*) est pour **hirundoin*, d'où le thème des cas régimes *hirund*(*v*)*in*-(*hirund*(*v*)*in-is*, etc.).

Me sera-t-il permis de faire appel à l'appréciation de ceux qui ont qualité pour juger ces matières et de leur demander un avis motivé sur la question? La théorie visée ne vient pas d'Allemagne; mais ce n'est peut-être pas une raison suffisante pour l'écarter *a priori*.

Paul Regnaud.

BIBLIOGRAPHIE LINGUISTIQUE

Le Catéchisme de l'Empire

(NOTE COMPLÉMENTAIRE)

J'ai toujours soutenu, contrairement à l'avis de beaucoup de gens, qu'il ne fallait jamais prétendre à la perfection, qu'il convenait de se contenter de l'à peu près, et que par leur nature même, certains travaux devaient toujours être nécessairement incomplets. De ce nombre sont les études bibliographiques. C'est pourquoi j'ai publié ma *Bibliographie basque*, avec la certitude qu'il y manquait encore bien des choses, mais avec la conviction que, par une sorte de loi fatale, dès l'apparition de mon livre, beaucoup de détails que je n'avais pu découvrir se révéleraient pour ainsi dire d'eux-mêmes. L'événement a justifié mes prévisions, et je compte mettre très prochainement sous presse un supplément relativement fort important, en même temps que je livrerai au public la partie complémentaire[1] toute défectueuse qu'elle soit encore.

A peine le dernier numéro de la *Revue* avait-il paru que je découvrais une édition du *Catéchisme de l'Empire* qui avait échappé à mes recherches. C'est la traduction originale du grand catéchisme pour le diocèse de Saint-Brieuc, dont je n'avais trouvé qu'un *Extrait* imprimé en 1813.

Ce petit volume porte le titre suivant :

1. Elle comprendra les « citations et références » et les « journaux et revues ».

CATECHIS | EVIT | AN OLL ELIZOU | EMEUS AN | Impalaërdet a Franç. | Unus Deus, una Fides, unum Baptisma. | Ne eus nemet un Doue, ne eus nemet ur Greden, ne eus nemet ur Vadiziant. | *S. Paul, en e lizer d'ar bobl emeus | a Ephes.* Chap. IV, verset 5. | (Armes épiscopales, avec les initiales entrelacées C. P. D.) | E SANT-BRIEC, | E. ty L. J. PRUD'HOMME, imprimêr ha Librer | an Autrou Escop. | — s. d. — (On a apposé, postérieurement, au composteur, les chiffres 1807.)

C'est un petit in-12, rogné, recouvert en parchemin, et qui comprend xij-148 p., ainsi composées : p. I titre, ij avis, iij-IV approbation du cardinal Caprara (en breton), v-vj décret du 27 avril 1806 (en breton), vij-xij mandement de l'évêque de Saint-Brieuc, M. Jean-Baptiste-Marie Claverie, 1-16 abrégé de l'histoire sainte, 17-48 Catéchisme, Ire partie, 48-72 IIe partie, 72-113 IIIe partie, 113-131 suite de la IIIe partie, 131-136 prières diverses, 137-147 petit catéchisme (Catechis bian), 147-148 prières.

La leçon VII va de la p. 54 à la p. 56; elle est ainsi conçue :

SEIZVET QUENTEL.

* Continuation eus ar memes Gourc'hemen.

G. *Pere eo deveriou ar gristenien e quenver ar Brincet pere ho gouarn, hac ispicial pere eo hon deveriou e quenver Napoleon quenta hon impalaër ?*

R. Ar gristenien a dlee d'ar brincet pere ho gouarn, ha ni ispicial a dle d'a Napoleon quenta, hon impalaër, carante, respet, oboissanç, fidelite, ar servich evit ar brezel, ar c'hontributionou ordrenet evit conservation ha difen ar vro hac an troon; c'hoas e tleomp ober pedennou fervant evit properite spirituel ha temporel eus ar stadou a franç.

G. *Perac e somp-ni obliget da guement-se e quenver hon impalaër ?*

R. Da guenta, abalamour Doue pehini a zeu da etablissa da zistruja stadou ar roueet hervez e volonte, en ur garga hon Impalaër a faveuriou er peoc'h ac er brezel, en deus e instituet hor souveren, ar ministr eus e buissanç, hac e imach var an douar. Enori a servicha hon Impalaër a so eta enori ha servicha Doue memes. D'an eil, abalamour Jesus-Christ, quen dre e guelenadurez, quen dre e exemplou, en deus desquet deomp ar pez a dleomp d'hor souveren. Ganet eo bet en ar senti ous lezen Cesar-August, pëet en deus ar gontribution ordrenet; hac evel ma en deus commandet renta da Zoue ar pez so da Zoue, ordrenet en deus ive renta da Zesar ar pez so da Zesar.

G. *Ha ne hon dëus-ni quet soniou particulier da garetæ Napoleon quenta, hon Impalaër?*

R. Ia, abalamour en so bet choazet gant Doue evit etablissa a nevez ar religion santel eus hon tadou, hac evit beza e frotectour. Ouspen, etablisset en deus a nevez, ha conservet en deus an urz vad er vro dre e furnez vras ha prompt; difen a ra ar vro dre e gourach puissant; ez fin, en so oan an autrou Doue, dre ma eo sacret gant an tad santel ar Pap, peu eus an Ilis universel.

G. *Petra sonjal eus ar re a vanquefe d'ho dever e andret hon Impalaër?*

R. Hervez an abostol sant Paul, resista a raffent d'an urz instituet gant Doue memes, hac en renta dign eus ma daonation eternel.

G. *Hon deveriou e quenver hon Impalaër, ar hint hon oblich en andret e successoret legitim, hervez an urz reglet dre ar c'honstitutionou eus a Franç?*

R. Ia, certen. Rac lenn a reomp er scritur sacr penaus Doue, mæstr eus an eon ac eus an douar, e roa dre e volonte souveren ac e brovidanç, ar c'hurunennou, non pas hebquen da ur personnaich e particulier, mæs c'hoas de famill.

G. *Pe seurt obligation hon deus-ni a quenver an dud a justiç?*

R. Obliget e zomp d'ho enori, d'ho respeti, da obeissa dezo, rac ma ho deus recevet lod eus a autorite hon Impalaër.

G. *Petra so diffennet dre ar pevare Gourc'hemen?*

R. Diffennet eo disobeissa d'hor superioret, noazout dezo, ha lavaret drouc anezo.

J'ai fait, depuis, une découverte encore plus intéressante peut-être. On a vu que le catéchisme de l'Empire était resté en usage après 1815 dans le diocèse de Strasbourg : jusqu'à quelle époque, je l'ignore; mais en 1843, il en a paru une traduction espagnole destinée à être enseignée dans le diocèse de Mexico. C'est dans le *Journal de la Librairie* que j'ai trouvé cette traduction indiquée. L'exemplaire qui m'a été communiqué à la Bibliothèque Nationale est un petit volume in-18, broché, non coupé, qui comprend (iv)-140 p. Les quatre pages préliminaires sont formées du titre (dont le verso est blanc) et, en regard, d'une gravure sur bois concernant le passage si connu : *Laissez venir à moi les petits enfants* (*Matth.*, XIX, v. 14).

Le titre est ainsi conçu : « Catecismo por el uso de todas las Iglesias del Imperio frances, aprobado por el cardinal Caprara, legado de la Santa Sede y por el il ilmo Señor arzobispo de Mejico, para la enseñanza de la doctrina cristiana es su diocesis. *Paris*, V. Salva, 1843. »

Coll. : p. 1-5 prólogo, 6-9 bref du cardinal Caprara (en français et en espagnol en regard, l'espagnol aux rectos), 10 blanc, 11-23 abrégé d'histoire sainte, 24-33 première partie, 33-75 deuxième partie, 75-114 troisième partie, 114-131 suite de la troisième partie, 131-138 prières, 139-140 table.

Le prologue fait un grand éloge du catéchisme de l'Empire où les lecteurs, y est-il dit, trouveront que la doctrine de l'Église gallicane est conforme à celle des églises espagnoles. Il expose qu'on a réduit à cinq le nombre des commandements de l'Église

et qu'on a ajouté à l'endroit convenable les dons du S. Esprit, les béatitudes et les vertus cardinales.

La réimpression est conforme aux éditions originales. On a même conservé les astérisques indiquant les chapitres ou passages essentiels.

Le chap. VII de la seconde partie est, naturellement, très réduit. Il n'a plus que quatre demandes : devoirs envers le chef de l'État, recommandation de S. Paul, devoirs envers les magistrats, prohibitions. Les devoirs prescrits aux fidèles sont l'amour, le respect, l'obéissance, la fidélité, le service militaire, et « los tributos ordenados por la conservacion y defensa de la República ».

Je viens d'apprendre également qu'il y a eu un abrégé en français du Catéchisme de l'Empire dans le diocèse de Bayonne. Ce petit volume comprendrait 71 p. in-18 et porterait en tête le mandement spécial de Mgr Loison, du 30 juillet 1808. Son titre serait le suivant : « *Abrégé de la doctrine chrétienne* pour l'instruction des enfants, tiré littéralement du Catéchisme à l'usage de toutes les églises de l'Empire français, etc. *Bayonne*, Cluzeau, 1808. »

On voit que c'est le prototype de la version souletine.

Je serais très reconnaissant à ceux de mes lecteurs qui voudraient bien me signaler d'autres omissions ou relever les erreurs que j'aurais commises.

J. V.

NÉCROLOGIE

ABEL HOVELACQUE

L'impression du présent numéro a été retardée par des circonstances d'ordre purement matériel, et au moment où il va enfin paraître, j'ai le cruel devoir d'annoncer à nos lecteurs une affreuse nouvelle qui est en même temps un irréparable malheur.

Abel Hovelacque n'est plus; il a succombé, samedi dernier 22 février, à la maladie terrible qui le minait depuis plusieurs années déjà et qui depuis plus de six mois le tenait éloigné de son cabinet de travail, de la science et de ses amis.

Quoique inévitable et prévue, la catastrophe nous a surpris comme un coup de foudre. Encore sous l'impression du premier moment, le trouble de mon esprit est tel que je ne saurais aujourd'hui parler, comme il conviendrait, d'Hovelacque, de sa vie et de ses travaux. Tout disparaît devant cette pensée poignante : je ne verrai plus, je n'entendrai plus l'ami que, depuis trente ans bientôt, je ne passais guère de semaine sans voir, sans entendre, et dont les lettres gaies et spiri-

tuelles ou sévères et découragées m'apportaient loin de Paris la bonne nouvelle.

Mais, au moins, exemple enviable entre tous, notre ami s'est-il éteint en pleine possession de lui-même, dans l'entière sérénité de sa belle intelligence, en pleine sécurité du lendemain. Il est entré dans l'immortalité avec la certitude absolue que les siens continueront son œuvre et suivront la ligne qu'il leur a tracée, que rien de ce qu'il a aimé ne sera méconnu, que rien de ce qu'il a touché ne passera dans des mains indignes. Pour sa femme et ses enfants, il sera toujours là; ils croiront n'agir que sous ses inspirations, dans une perpétuelle communion d'idées avec lui.

Et cependant, il y a des douleurs que rien ne console!

Julien VINSON.

Paris, 24 février 1896.

BIBLIOGRAPHIE

Paul Regnaud. *Éléments de grammaire comparée du grec et du latin.* Première partie : phonétique. — *Paris*, Armand Colin, 1895, in-8, xxxi-328 p.

Cet excellent livre est dédié à l'un des fondateurs de cette *Revue*, M. Abel Hovelacque, le savant linguiste, l'éminent directeur de l'École d'Anthropologie, que depuis trop longtemps une maladie cruelle éloigne du travail, au grand détriment de la science, au profond désespoir de ses amis. C'est dire sur quels principes positifs, sur quelle méthode sûre et précise, sur quelle base féconde s'appuie notre vaillant collaborateur. Son ouvrage, quoi qu'on en puisse dire et penser, marque un pas en avant dans l'étude, si creusée déjà, des langues indo-européennes, et il faut le louer vivement d'avoir, fidèle à sa méthode, constamment cherché des points de comparaison et des références dans les idiomes congénères des deux grandes langues classiques.

Au début de sa magistrale introduction, M. P. Regnaud constate une fois de plus l'erreur de Bopp et de ses adeptes, qui transportèrent dans le domaine de la science les théories des grammairiens de l'Inde, dont

le but était simplement un classement systématique et mnémotechnique. Il s'élève ensuite, avec une grande force et une entière raison, contre les doctrines de l'école moderne des néo-grammairiens qui, voulant corriger leurs devanciers, n'ont fait que passer d'un extrême à l'autre, et prétendant éclaircir le problème, n'ont abouti qu'à le compliquer. Au point de vue phonétique, par exemple, les néo-grammairiens attribuent à la langue primitive une variété de voyelles et de consonnes telle que, pour la faire se produire, il faudrait attribuer à cette langue une vie déjà prolongée et incompatible avec l'hypothèse de son unité. Admettre que le vieux parler primitif des Aryas réunissait notamment toutes les nuances vocaliques du grec ou du latin, c'est en somme revenir à la légende de la tour de Babel, à l'idiome unique dont toutes les langues de la terre représentent les lambeaux épars. Puisqu'une langue est un organisme vivant, qui naît, grandit, dépérit et meurt, il est impossible de l'étudier utilement si l'on ne veut pas avoir recours à la méthode évolutive.

Est-ce à dire que j'admette toutes les affirmations de M. Regnaud, que je regarde toutes ses démonstrations comme évidentes et irréfutables? Non certes, mais il est certainement dans la bonne voie, et je n'aurais à lui adresser que des critiques de détail. Je prends un exemple dans un tout petit fait, qui a son importance cependant, la transcription. Je n'aime pas

beaucoup la représentation par des doubles longues des deux diphtongues composées sanscrites. Je ne vois pas non plus pour quel motif M. Regnaud regrette de n'avoir pas transcrit *j* au lieu de *y* la semi-voyelle palatale : il me semble que *y* indique beaucoup mieux que *j* le caractère mixte de ce phonème.

Le second volume annoncé, où il sera traité de la dérivation, me permettra de revenir sur cet ouvrage, qui devra faire époque dans l'histoire de la science linguistique.

Julien VINSON.

Histoire des Juifs de Bayonne, par Henry LÉON. — *Paris*, A. Durlacher, 1893, in-4°, (iv)-xvj-436 p., 3 pl. et 8 p. de musique.

Tous ceux qui depuis trente ou quarante ans ont pris une part plus ou moins active au mouvement politique et au mouvement philosophique en France ne sauraient manquer d'éprouver aujourd'hui un sentiment profond de lassitude et de découragement. Leurs aspirations semblent s'être réalisées; leur rêve est accompli; le but de leurs efforts paraît atteint; et pourtant, malgré tout, le changement est plus apparent que réel. Sous l'étiquette républicaine, on trouve trop souvent l'autoritarisme, l'indiscipline et la fantaisie. De nombreuses lois, d'abondants décrets ont donné le

droit de cité à la libre pensée, et cependant jamais la société ne fut plus gangrenée de cléricalisme : l'hypocrisie et le souci des convenances ont remplaeé la foi religieuse. Le personnel politique ou littéraire ne comprend plus guère que des médiocrités ignorantes, mais prétentieuses : tout ce qui avait une valeur s'est retiré plein de dégoût ou a été chassé par l'ingratitude et la calomnie. L'égalité règne officiellement, mais jamais l'amour des titres et des distinctions ne fut plus grand : par malheur, trop souvent le titre de chevalier de la Légion d'honneur est synonyme de chevalier d'industrie. Quant à la fraternité, elle se traduit par la division de la société en catégories de plus en plus tranchées et par des campagnes odieuses comme l'antisémitisme.

Certes, je ne prétends pas prendre ici la défense des Israélites ; je ne méconnais ni leurs défauts ni leurs torts ; mais après tout ils ne sont pas les seuls coupables. A notre époque de science et de progrès, les nations ne forment plus un tout immuable, une race homogène, une caste étroitement fermée. Tous les enfants d'un même sol doivent collaborer à l'intérêt commun en y apportant chacun ses aptitudes traditionnelles, ses facultés natives et les ressources de son éducation. Au lieu d'élever des barrières entre les hommes, il faudrait les abaisser encore. La véritable égalité est un perpétuel jeu de bascule entre les hommes, les uns montant tandis que les autres descendent suivant leurs valeurs personnelles et la part qu'ils peuvent prendre

au mouvement général. Elle comporte également le mélange de plus en plus fréquent des familles et la fusion habituelle des races en contact. La lutte pour la vie matérielle doit faire place à l'accord pour l'existence de jour en jour mieux organisée. Mais il faudrait que tout le monde s'y prêtât; je suis de ceux qui reprochent aux Juifs surtout de trop se cantonner entre eux, par des préjugés religieux respectables, mais excessifs, et de ne pas assez faciliter les alliances entre eux et les prétendus chrétiens qui les entourent.

Ces réflexions me sont venues à la pensée comme je relisais le remarquable et très intéressant ouvrage de M. H. Léon. De quelle merveilleuse vitalité, de quel industrieux génie, de quelle puissante faculté d'adaptation est donc douée cette race juive, pour avoir ainsi duré à travers les âges, au milieu des exils, des persécutions, des massacres, des souffrances de toutes sortes, et quels précieux éléments de force et d'énergie n'apporterait-elle pas à la société future quand tous les facteurs qui doivent y entrer seront fondus et amalgamés en une seule masse active !

Les Juifs de Bayonne, — et ceux de Bordeaux, qui en sont un simple prolongement, — sont pour la plupart venus du Portugal à la fin du XVIe siècle ; beaucoup de familles ont gardé pieusement le souvenir de ce lamentable exode, renouvelé après moins d'un siècle, car en 1492, les rois catholiques les avaient chassés d'Espagne. On leur permit de vendre leurs

biens, mais on leur interdit d'exporter des espèces d'or ou d'argent; on les autorisa à peine à emporter leurs effets et leurs meubles, heureux encore ceux qui purent, comme à Vitoria, assurer le respect des ossements de leurs pères en donnant à la commune les cimetières où ils comptaient reposer à leur tour! Il y en eut pourtant relativement peu qui faiblirent et qui abjurèrent; ceux-ci furent cruellement punis de leur apostasie. Surveillés de près par la terrible Inquisition, toujours soupçonnés de pratiquer en cachette le culte de leur enfance, ils étaient plus tolérés qu'acceptés, et souvent le bras séculier s'appesantit rudement sur eux. Un hasard m'a fait rencontrer à Bayonne même un petit livre fort instructif à cet égard : « MAYOR FISCAL CONTRA JUDIOS, compuesto por el Licenciado D. Antonio de CONTRERAS. *Madrid*, impr. Gabriel del Barrio, 1736, » pet. in-8, de (xxxij)-396 p.

C'est, comme l'indique son titre, un réquisitoire impitoyable contre les Juifs; on y retrouve toutes les niaiseries et toutes les sottises qui traînent dans certains ouvrages. L'auteur les accuse formellement de tous les crimes légendaires : enfants martyrisés, crucifiés, lapidés; hosties profanées, etc. L'histoire qui est rapportée avec le plus de complaisance est celle de ce Juif de Paris, qui, en 1306, tint quitte une femme d'une dette de trente sous, à condition qu'elle lui apportât une hostie consacrée; dès qu'il l'eut

en sa possession, il la larda de coups de couteau et de coups de lance, tenta de la perforer d'un clou à grands coups de marteau, la jeta dans le feu et enfin la plongea dans un chaudron où il avait fait bouillir de l'huile, de la poix, de la résine; mais l'hostie, toujours intacte, volait resplendissante dans les airs, tout en laissant échapper des flots de sang. Cela se passait sur la paroisse de Saint-Merry. Le crime fut dénoncé par le propre fils du scélérat qui, voyant ses petits camarades courir à l'église au son de la cloche, leur dit hardiment : « Ne vous pressez pas tant; vous ne trouverez plus votre Dieu à l'église, car il est chez nous où mon père l'a tué. » Et le Juif fut brûlé pendant qu'on baptisait en grande pompe sa femme et ses enfants, convertis par le miracle. Cette histoire m'a rappelé de point en point les mésaventures de la dent de Bouddha qui, battue sur une enclume, plongée dans un marais putride, jetée dans un feu violent, sortit victorieuse de toutes les épreuves et apparut toujours majestueuse sur une fleur de lotus, d'où vient, dit-on, la formule célèbre : *Om ! maṇi padmê houm !*

Le livre de M. H. Léon est une monographie aussi complète que possible; il nous dit tout des Israélites de Bayonne : origine, histoire, professions, luttes, persécutions, armoiries, statistique, coutumes et usages, temples, cimetières, chants religieux traditionnels, noms, sobriquets, familles, propriétés et bien d'autres choses encore. Il faut signaler aussi la très remar-

quable préface de notre ami Éd. Ducéré. Il n'y aurait guère à ajouter que des détails d'importance secondaire ; cependant certains chapitres auraient pu être allongés.

Je trouve notamment que l'auteur a traité un peu trop dédaigneusement le cimetière de Labastide-Clairence (p. 217); ce n'est pas de 1640 environ que datent les premières sépultures qui le composent. Nous avons visité ce cimetière, Ducéré et moi, il y a vingt ans, et nous l'avons minutieusement parcouru et examiné. La tombe la plus ancienne porte la date du 8 mars 1630. La plus intéressante est peut-être celle qui porte l'inscription suivante :

· QVIIAZE ·
SEPULTADA
BEATRISRO
IZMVGERDE
· ANVELLOPE
SDELEONNA
TVRALDESE
VILHAEME
SPAN.. FALL
ECIO. A 21
DE IVLIO ANO
1631

Cette inscription est remarquable par l'orthographe portugaise de *Sevilha* et *em* (pour *en*, *Sevilla*). Le lan-

gage des Juifs de Saint-Esprit (Bayonne) a été pendant longtemps un jargon composite où le portugais, l'espagnol, le français et l'hébreu se trouvaient étrangement réunis. En 1845, le journal *L'Ariel*, de Bayonne, a donné plusieurs échantillons, plus ou moins authentiques, de ce langage. Ainsi un marchand de journaux était censé avoir dit un jour : « Jé mé suis procuré quatré sous-abonnés. Célui du dimanche et célui du lundi, ils sé mé payent à raison de 1 franc chacun ; *lou dou dimars* et *dou miercolés à quinzé sos*. Ré-ca-pi-tu-lons : *qué mé hey quatorze réaless !* » On rapporte aussi ce prétendu dialogue historique : « Je vené t'announcer une grande nouvelle. *Lou nos papà en l'aprénen que sa trobat maou dé plési !...* et *lé meye pellilloune de mouillé qué sé m'a embrassat.* — Elle t'a embrassé ! *Qu'as doun gagnat quoque quaterne ?* — *Calla-te, bobo.* C'est un décrêt ! — Un décrêt !... Je veux parier *que t'an nommat casse-gus ?* — *Léguich...* La con-ven-ti-on na-tio-nâle nous a déclarés citoyens actifs !!! *Aquére qu'es horte, aquére !* — Qu'est-qué c'est qué ça, citoyens actifs ? *He baille rentes ?* — Non ! — Jé m'en f... »

Peut-être publierai-je un jour, comme complément à certains chapitres du livre de M. Léon, des notes que j'ai prises dans diverses communes du pays où j'ai dépouillé notamment les registres des paroisses. L'acte le plus ancien que j'y ai trouvé relatif aux Juifs est le suivant, à Ciboure : « Le 24e de janvier de 1591,

enfanta ung fils Isabelle de Martinitz ægiptienne, à Saint-Jehan-de-Luz, femme légitime de Fernando Lopes de Castille, aussy ægiptien, et feust parrin (*sic*) Mre Pierre de la Malle pbdier et marrine françoise de Cheverry, et a été baptisé le mesme iour par moy. — L. de Chibau. »

J'aurais également d'intéressants détails à donner sur l'état civil, les conversions, etc., des Israélites de Bayonne et de la région.

Julien Vinson.

Actes de la Société philologique (organe de l'œuvre de Saint-Jérôme). Année 1895. *Paris*, C. Klincksieck, 1894, in-8, (IV)-300 p.

Cette livraison est occupée tout entière par une grammaire très élémentaire de la langue Fang et par des textes religieux dans cette langue, sans nom d'auteur, mais précédés de la formule caractéristique A. M. D. G.

J. V.

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, IIe série, t. XXIV, Ire livraison, 1894-1895. — *Pau*, Ve L. Ribaud, 1895.

Contient : 1° Ch. de Beaumont. Pièces inédites tirées des archives de la maison Miossens-Sansons (1426-

1739); 2° Extrait des registres du Conseil souverain de Béarn (XVIe et XVIIe siècles).

J. V.

Suomalais-ugrilaisen seuran toimituksia. V. — *Mémoires de la Société Finno-ougrienne.* V. — Helsingfors, 1896, in-8, 224 p.

Cette nouvelle livraison contient un remarquable travail (en français), de M. Vilh. Thomsen, professeur de philologie comparée à l'Université de Copenhague, sur les *Inscriptions* de l'Orkhon. L'alphabet qui a servi à ces inscriptions dérive, selon l'auteur, de l'araméen; la langue est « un idiome turc pur, plus ancien qu'aucune des langues turques que l'on connaissait jusqu'ici ». Les inscriptions sont purement historiques et remontent au VIIIe siècle de notre ère.

J. V.

VARIA

I

Les Noms de lieux de Madagascar.

Sous ce titre, on lisait dans *Le Petit Temps* du 14 novembre 1895, les lignes suivantes :

« Les Hovas, s'ils sont assez intelligents pour le comprendre, doivent se féliciter des ennuis qu'ils nous auront donnés en nous obligeant à prononcer pendant des mois et des mois, les impossibles consonances des noms de leur île. Jamais plus terrible exercice de prononciation ne fut infligé à nos langues françaises : *Insula capta ferum victorem capit*. Les ranana, les antanana, roulaient dans tous les échos ; on croyait, jusqu'à présent, que la plus redoutable corvée consistait à parler de l'allemand : on sait, en effet, que l'articulation de cet idiome équivaut mécaniquement au travail nécessaire pour hacher de la paille ou du foin ; de même, la prononciation de la belle langue anglaise tend à rompre les mâchoires et à en projeter les débris en avant, dans le sens horizontal. La prononciation des termes puisés dans le riche lexique de Madagascar inflige aussi aux gens, même les plus dédaigneux de la construction des langages étrangers ou volapüks, un travail véritablement pénible. »

Le rédacteur de ces lignes n'entend certainement rien à ce dont il parle, et son ignorance n'a d'égale que sa prétention. Le lexique de Madagascar n'est pas riche et la prononciation des mots malgaches est aussi facile que douce ; ils effrayent quelquefois par leur longueur, mais ils ne sont formés que de syllabes

simples, sans groupements de consonnes, sans voyelles complexes. Ce sont le plus souvent et généralement les noms de lieux qui sont dans ce cas ; ils sont presque toujours composés.

Le journaliste continue, en s'appuyant sur l'autorité de M. Grandidier, l'explorateur bien connu, et dont il a probablement mal compris les explications. Il a l'air fort surpris notamment d'apprendre que « presque » tous les noms de lieux malgaches « ont une signification ». Comme s'il y avait quelque part des mots sans signification ! A Madagascar, les noms topographiques, dit-il, « tirent leur origine, soit d'événements historiques, soit le plus généralement d'une particularité géographique, d'un caractère physique ou naturel, d'objets distinctifs appartenant à l'un des trois règnes, et qui, du reste, ont disparu depuis longtemps. Comme ces particularités et ces caractères se retrouvent souvent en des points différents, beaucoup de localités, quelquefois même assez voisines, ont le même nom, ce qui amène dans la nomenclature des lieux à Madagascar une certaine confusion.

» Voici, d'après le même auteur, quelques noms de lieux de l'île, avec leur signification en français. Ainsi *Imerina* (province) veut dire « pays élevé, nu et découvert où l'on voit au loin » ; *Betsileo* (peuple), « beaucoup qui n'ont pas été vaincus » ; *Sakalava* (peuple), « gens de Saka qui se sont étendus sur une grande surface du pays » ; *Betsiboka* (rivière), « le grand cours d'eau qui n'est pas saumâtre » ; *Antananarivo*, que nous appelons Tananarive (capitale de l'île), « la ville des mille guerriers », etc.

» On aura sans doute remarqué, en lisant les journaux qui parlent de l'expédition, le grand nombre de noms de lieux malgaches qui commencent par la syllabe *Am* ou *An*. Cette syllabe est la contraction de l'adverbe démonstratif *any*, qui signifie : « où il y a, où il se trouve, auprès de, sur. » Les mots qui viennent s'accoler à cette syllabe expriment, le plus souvent, ainsi qu'il a été expliqué plus haut, quelque particularité caractéristique du lieu. Ainsi, *Analosora*, « là où est le bois des héris-

sons » ; *Ambolanosa*, « où est l'enclos des chèvres » ; *Antsaraondry*, « dans le vallon des moutons », etc. »

Ces étymologies, ces explications, sont approximatives et défectueuses. Ainsi *any* proprement *ány*, est simplement l'adverbe « à, dans, en, avec, par », et *antananarivu*, Tananarive, doit être analysé *an-tanan-arivu* et traduit « aux mille villages », et non « la ville aux mille guerriers ». Il faut d'ailleurs distinguer *any* de *antan*, qui est un dérivé de *antânon* « proximité »; par exemple *antanôsi* a le sens de « insulaire », de *antan* et *nôsi* « île ». Cf. la *Grammaire malgache* de M. A. Marre, 2e éd., 1894, p. 58-60.

J. V.

II

Étymologie. — La mer démontée. Les pantoufles de verre.

Le *Magasin pittoresque* continue la série de ses amusantes recherches sur les étymologies. Il leur reproche de provenir, en thèse générale, d'erreurs de principe que l'habitude a, par la suite, consacrées. « L'accoutumance ainsi nous rend tout familier, » a dit bien justement le poète, et les étymologistes lui donnent raison.

« Ainsi, qu'entend-on par une « mer démontée » ? On veut dire que la mer est furieuse. Or, le terme ainsi employé n'a aucun sens. Qu'est-ce, en effet, qu'une mer démontée? Comment une mer peut-elle être démontée? On peut *démonter* une montre, une machine; les artilleurs montent et *démontent* leurs batteries. Un cavalier peut être *démonté*. Une personne est *démontée* lorsque dans son trouble elle ne trouve rien à répondre. Mais une mer ! Elle monte bien et descend avec le flux et le reflux, mais elle ne se *démonte* pas. Il n'y a qu'au théâtre qu'on peut démonter une

mer comme les autres machines théâtrales. Comment donc a pu prendre naissance l'expression mer démontée?

Les Latins, à l'époque de la décadence, appelaient une mer en fureur *dementatum mare,* c'est-à-dire une mer rendue folle.

Cette expression venant de *de* (hors de) et *mente* (esprit, bon sens), rend bien l'idée que l'on peut se faire d'une mer furieuse.

De *dementatum* on a formé régulièrement démentée (en *démence*); mais comme cette expression n'offrait aucun sens à l'esprit du peuple, il a, par ignorance de l'étymologie, changé ce terme obscur en *démontée*, qui, paraît-il, s'entendait parfaitement.

L'habitude, on le voit, a démonté la mer, mais elle n'a pu parvenir à démonter les étymologistes, car ce sont des gens de grand sens et l'on sait que :

Quos vult perdere Jupiter dementat !

On sait aussi que, bien avant l'inauguration des bals de l'Hôtel-de-Ville, Cendrillon (c'est Perrault qui le dit) se rendit au bal de la cour avec des « pantoufles de verre » que sa marraine, la fée, lui avait offertes. Des pantoufles de verre ! Les étymologistes enragent et ils nous donnent tout aussitôt une explication qui, si elle a l'éclat du verre, n'en a pas la fragilité.

La chaussure en question, disent-ils, pouvait être très jolie, mais à coup sûr elle n'était ni solide, ni commode. On ne voit pas trop comment Cendrillon aurait pu danser avec ces pantoufles, et si elle s'y était hasardée, elle n'aurait pas eu besoin de les perdre, elles se seraient brisées en mille pièces. Ici encore nous nous trouvons en présence d'une erreur étymologique.

Il y avait au moyen âge une fourrure précieuse et aussi une étoffe qui n'étaient portées que par les nobles dames et les pages de la cour. Cette étoffe ou fourrure se nommait *vair*, du latin *varius* (bigarré). C'étaient sans doute des pantoufles de *vair* que la fée

avait données à sa filleule. Plus tard, l'étoffe ayant cessé d'être en usage et la fourrure ayant pris le nom de petit gris, le mot *vair* cessa d'être connu du peuple qui le changea en *verre* sans se douter qu'il disait un non-sens. La transformation était d'autant plus facile qu'elle n'existe que dans l'orthographe, la prononciation des deux mots étant identique.

(*Supplément au Temps* du 26 février 1896).

Le propriétaire-gérant,

J. MAISONNEUVE.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

EN VENTE CHEZ J. MAISONNEUVE

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE

TOME I

Rig-Véda ou *Livre des Hymnes*, traduit du sanscrit par A. Langlois. *Deuxième édition*, avec un Index analytique, par Ph. Ed. Foucaux. 620 pages .... 20 fr.

TOME II

Hymnes sanscrits, persans, égyptiens, assyriens et chinois. — **Chi-King** ou *Livre des vers*, traduit pour la première fois en français par G. Pauthier. 425 pages ..... 15 fr.

TOME III

Introduction à l'Histoire du Buddhisme indien. par E. Burnouf. *Deuxième édition.* xxxviii-586 pages.... 20 fr.

TOME IV

Le Koran analysé, par J. La Beaume. xxiii et 800 pages. 20 fr.

TOME V

Avesta, livre sacré du Zoroastrisme, traduit du texte zend, accompagné de notes explicatives et précédé d'une introduction à l'étude de l'Avesta et de la religion mazdéenne, par Ch. de Harlez. *Deuxième édition*, revue et complétée. ccxlviii et 671 pages, carte de l'Eran avestique et figures.. ..... 20 fr.

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

DE TOUTES LES NATIONS

TRADITIONS, LÉGENDES
CONTES, CHANSONS, PROVERBES, DEVINETTES
SUPERSTITIONS

Tome I. Paul SÉBILLOT. *Littérature orale de la Haute-Bretagne.* Paris, 1881, un charmant volume petit in-8 écu, de XII et 404 pages, cartonné, non rogné..... 5 fr. »

Tomes II-III. F.-M. LUZEL. *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne.* Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés..... 10 fr. »

Tome IV. G. MASPERO. *Les Contes populaires de l'Egypte ancienne.* Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tomes V-VII. J.-F. BLADÉ. *Poésies populaires de la Gascogne.* Texte gascon et traduction française en regard, avec musique. Paris, 1881-1882, 3 vol. cart., non rognés..... 15 fr. »

Tome VIII. Ed. LANCEREAU. *L'Hitopadésa, ou l'Instruction utile.* Recueil d'apologues et de contes traduits du sanscrit. Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tomes IX-X. Paul SÉBILLOT. *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne.* Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés..... 10 fr. »

Tome XI. FLEURY. *Littérature orale de la Basse-Normandie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné. 5 fr. »

Tome XII. Paul SÉBILLOT. *Gargantua dans les traditions populaires.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XIII. H. CARNOY. *Littérature orale de la Picardie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné. 5 fr. »

Tome XIV. E. ROLLAND. *Rimes et jeux de l'enfance.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XV. Julien VINSON. *Le Folk-lore du pays basque.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné, avec musique..... 5 fr. »

Tome XVI. Fr. ORTOLI. *Les Contes populaires de l'île de Corse.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tomes XVII-XVIII. J.-B. WEKERLIN, bibliothécaire du Conservatoire. *Chansons populaires de l'Alsace,* avec airs notés. Paris, 1883, 2 vol. cart., non rognés..... 10 fr. »

Tomes XIX-XXI. J.-F. BLADÉ. *Contes populaires de la Gascogne.* Paris, 1886, 3 vol. cart., non rognés..... 15 fr. »

Tome XXII. Paul SÉBILLOT. *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne.* Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXIII. E. PETITOT. *Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest.* Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tomes XXIV-XXVI. F.-M. LUZEL. *Contes populaires de la Basse-Bretagne.* Paris, 1887, 3 vol. cart., non rognés..... 15 fr. »

Tome XXVII. C. BAISSAC. *Le Folk-lore de l'île Maurice.* Texte créole et traduction française. Paris, 1888, 1 vol. cart., non rogné. 5 fr. »

Tome XXVIII. H. CARNOY et J. NICOLAÏDES. *Traditions populaires de l'Asie-Mineure.* Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXIX. L.-F. SAUVÉ. *Le Folk-lore des Hautes-Vosges.* Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXX. HERVEY DE SAINT-DENYS. *Six Nouvelles nouvelles* traduites du chinois. Paris, 1892, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXXI. G. GEORGEAKIS et Léon PINEAU. *Le Folk-lore de Lesbos.* Paris, 1894, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXXII. YACOUB ARTIN PACHA. *Contes populaires inédits de la vallée du Nil.* Paris, 1894, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

CHALON-SUR-SAONE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.

Philol. 43

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

TOME VINGT-NEUVIÈME

15 AVRIL 1896

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant : 25, quai Voltaire)

1896

SOMMAIRE DU N° 2

Pages

Langues océaniennes et transgangétiques, par M. H. de CHARENCEY 85
Les Étrusques, par M. André LEFÈVRE..... 97
La question de l'évolution linguistique, par M. Paul REGNAUD 148
Étymologie du latin *spes*, par M. Paul REGNAUD..... 154
La science du langage et la méthode, par M. Julien VINSON 156

Varia. I. Cuisine indienne..... 168
II. Pierre Lesca, poète bayonnais..... 170

BIBLIOGRAPHIE

E. S. Dodgson. *Inscriptions basques* (J. Vinson). 165

LANGUES OCÉANIENNES ET TRANSGANGÉTIQUES

L'illustre Bopp s'étayant spécialement sur quelques ressemblances assez éloignées, à la vérité, entre les noms de nombre, avait émis cette opinion que les dialectes malayo-polynésiens pourraient bien être apparentés à la famille indo-européenne ou, pour parler plus exactement, qu'ils pourraient bien ne constituer que des idiomes indo-européens restés en voie de transformation. Une brochure fut par lui consacrée à l'exposé de cette manière de voir qu'il abandonna sans doute plus tard.

Un examen, bien rapide malheureusement, semblerait conduire à des conclusions fort différentes. La comparaison de quelques mots les plus usuels serait de nature à faire supposer une affinité assez étroite entre les dialectes de l'archipel malais et ceux de l'Indo-Chine ou des vallées de l'Himalaya, que l'on est d'accord aujourd'hui pour rattacher à la famille transgangétique. Inutile d'ajouter que c'est également celle à laquelle appartiennent le chinois et le tibétain.

Chose importante à signaler, quelque restreint que soit le nombre des termes examinés, nous les avons pris au hasard dans les listes fournies par les voyageurs

et la ressemblance a presque toujours éclaté d'une façon manifeste. N'a-t-on pas bien lieu de croire que, poussées plus loin, nos recherches auraient abouti encore à des conclusions identiques?

Ajoutons, à la vérité, que tout ce qui vient d'être dit ne s'applique guère aux noms de nombre, lesquels de part et d'autre apparaissent assez isolés.

Quoi de si étrange, d'ailleurs, dans cette hypothèse d'une parenté à établir entre les dialectes juxtaposants de l'Extrême-Orient et ceux de l'archipel malais? L'opinion n'a-t-elle pas été émise par des philologues émérites que le chinois pourrait bien à l'origine n'avoir pas été aussi monosyllabique qu'il l'était, par exemple, au temps de Confucius?

D'autre part, les idiomes de la Malaisie, bien que parvenus au stage de l'agglomération ne se distinguent-ils pas néanmoins par une grande simplicité de structure? Ne marquent-ils pas, pour ainsi dire, le passage du monosyllabisme à l'état agglutinant? L'emploi des particules dites numérales n'est-il pas, au moins chez bon nombre d'entre eux, aussi répandu que chez les riverains du fleuve Bleu?

Ajoutons que la manière de voir ci-dessus exposée offrirait l'avantage de concilier les données de la linguistique avec celles de l'anthropologie. Au point de vue des caractères physiques, le Malais qu'il ne faut pas confondre avec l'Indonésien, s'éloigne moins de l'habitant de l'Extrême-Orient que de toute autre frac-

tion de l'espèce humaine, et c'est juste le contraire de ce qui se produit pour les races indigènes du Caucase. Si elles se rapprochent des peuples à langues juxtaposantes, ce n'est absolument qu'au point de vue philologique. Par l'ensemble de leurs traits, elles font partie de la race blanche. Quoi qu'il en soit, donnons ici un spécimen des affinités lexicographiques en question. N'oublions pas d'ailleurs que déjà Latham, il y a plus de trente ans, signalait quelques ressemblances lexicographiques entre le malais et le Mon et le Kha de l'Indo-Chine.

ŒIL

I. *Langues transgangétiques :* Namsang (dialecte de l'Assam), *Mit.* — Miri, *Amida.* — Maring et Khoïbu, *Mit.* — Shan, *Matta.* — Mon et Khong, *Mat.* — Lhopa, *Mido.* — Carnicobar, *Elmat.* — Samang, *Med.* — Mergui, *Matat.* — Barman, *Myitsi.* — Palang, *Metsi.*

II. *Langues malayo-polynésiennes :* Malais, Javanais, Balinais et Battak, *Mata.* — Sasak, *Máta.* — Bima, *Mádu.*

Personne, sans doute, ne refusera d'admettre que les termes signifiant *œil* dans les divers dialectes de l'Indo-Chine que nous venons de citer n'aient pas la même origine que le *Mik* « œil » du tibétain et du bramhou, — *Mek* du vayou (dialecte népalais), — *Mak* du kirata, — *Amik* du lapcha, — *Mok* du chinois de Canton. Cependant, ils en diffèrent plus que de

leurs correspondants des dialectes de la Malaisie, C'est une réflexion que nous aurons plus d'une fois l'occasion de faire.

BOUCHE

I. *Lang. transg.* Koreng (nord-est de l'Indoustan), *Cha-mun* (*Cha* préfixe), Chongpu, *Mhoang.* — Darahi, *Muhun.* — Kuswar, *Muhu.* — Kapwoi, *Ma-mun.* — Mon, *Pan.*

II. *L. M. P.* Meri, *Munung.* — Uli (dial. des environs de Sumatra), *Montshong.*

BOUCHE

I. Khoïbu, *Mur.* — Andamana, *Morna.*

II. Sakarran (dial. de Bornéo) et malais, *Mulut.* — Lubu, *Muli.*

MAIN

I. Namsang, *Dak.* — Mithan, *Chak.* — Tablung, *Yak.*

II. Céram, *Takiar.*

MAIN

I. Chutia, *O-ton.* — Garo (nord-est du Bengale), *Ya-theng.* — Borro, *A-theng.*

II. Korinchi, *Tong.* — Malais, ulu, javanais et ternati, *Tangan.* — Battak, *Tangan* « bras » — Malagassi, *Tango.* — Sow, *Tongan.*

MAIN

I. Tibétain, *Lango, lagpa.*

II. Biadjak (nord-est de Bornéo), *Lengye.* — Murang, *Ronga.* — Kupuas, *Renga.* — Ménado, *Lengan.* — Fidji, *Liga.* — Dodo, *Lakelag.*

Il n'y aurait rien que de très naturel à supposer les formes *Lango, lagpa* du tibétain apparentées au chutia *O-tun*, aussi bien qu'au mithan *Chak.* Les différences qui se remarquent entre ces mots semblent attribuables simplement à certaines lois de transformations phonétiques non encore étudiées jusqu'à ce jour. La ressemblance particulière de la forme namsang *Dak* avec le céram *Takiar* ne supposerait nullement une affinité particulière entre ces dialectes. Une parenté générale suffit amplement à les expliquer. Si par exemple le grec πέντε rappelle plus le breton *Pemp* que le latin *Quinque*, on n'ira pas pour cela croire à une affinité spéciale entre le grec et les dialectes celtiques.

PIED

I. Tibétain et Serpa, *Kango.* — Vieux tibétain, *Rkangpa.* — Lhopa, *Kanglep.*

II. Lobo, *Kaingo.*

PIED

I. Chinois, *Kio.* — Chinois de Canton, *Koh.* — Andaman,

Guki. — Mrù, *Khouk.* — Kumi, *Khou.* — Jilong, *Takkhiai.* — Dhimal, *Khokoi.* — Hor, *Ko.*

II. Atchinais, *Kakie.* — Malais, *Kaki.* — Bashi (environs des Philippines), *Kokon.*

FEU

I. Siamois, laotien, ahom, shan et komti, *Faï.* — Abor, *Ami.* — Mroù, *Maï.*

II. Tschumpa et silong, *Apoï.* — Atschinois et korinchi, *Apui.* — Battak, *Apie.* — Redjang, *Opoay.* — Malagassy, *Afu.* — Madura, sumerap et ende, *Apoï.* — Balinais, sasak, bima et sumbawa, *Api.* — Solor, *Apeh.* — Kayan (dial. de Bornéo), *Apui.* — Mandar, bougi, ménado et butun, *Api.* — Tagale, *Apuy.* — Bashi, *Apui.* — Ulu, *Eaf.* — Satawaï, *Yaf.* — Fakaofo, *Afi.* — Marquésan, *Ahi.* — Tikopien, *Afi.* — Guébé, *Ap.* — Mairassy, *Api.*

On remarquera que les formes malaises et polynésiennes s'éloignent moins de certaines formes indo-chinoises et himalayennes que celles-ci ne s'écartent par exemple du tibétain *Me*, « feu » — lhopa *Mi*, qui nous présentent cependant la forme vraisemblablement la plus archaïque.

Ajoutons que les envahisseurs de la race malayo-polynésienne à mesure qu'ils s'éloignaient des lieux qui leur servirent de berceau virent naturellement leurs idiomes se charger d'éléments étrangers pris aux dialectes des races indigènes. D'autre part, les populations

dites mélanésiennes tout en perdant l'usage de leur parler primitif pour adopter des dialectes malais n'en conservèrent pas moins une partie plus ou moins considérable de leur ancien lexique. Beaucoup de ces vieux mots paraissent se retrouver aujourd'hui encore dans les dialectes de l'Australie. Il semblerait donc que les jargons en vigueur à l'origine chez tous les Noirs océaniens appartinssent au groupe australien. Cette particularité serait d'autant plus digne de remarque qu'en définitive, les aborigènes de la Nouvelle-Hollande présentent un type assez différent, à plusieurs égards, de celui des Papouas et des Néo-Calédoniens, aussi bien que du type négrito. Quoi qu'il en soit, donnons une liste de termes malais ou polynésiens sans doute de provenance indigène.

FRONT

I. *Dialectes malayo-polynésiens :* Yakun, *Uluh* « tête ». — Atschinois, *Uluy.* — Battak, *Ulu.* — Redjang, *Ulau.* — Lampong, *Uluk*, *uluh.* — Marawi, engano et sumbawa, *Ulu.* — Timorien et Manatoto, *Ulu.* — Mandhar, *Ul.* — Bougui, *Ulu.* — Makassar, *Uluna.* — Ménado (îles Célèbes), *Ulu.* — Buton, *Ulu.* — Saparua, *Uruni.* — Tagale, bissaya et iloco, *Olo.* — Guaham (îles Mariannes) et sunda, *Ulu.* — Lap, *Elingeng.*

II. *Dialectes australiens :* Jervis-Bay, *Hollo* « tête ». — Ménero Downs, *Hullo* « front ». — Golfe Saint-Vincent, *Ioullo.*

FRONT

I. Wagap, *Buada.*

II. Gadang, *Pada.* — Wellington, *Budyah.*

TÊTE

I. Malais, *Kapala, kapkala.* — Korinchi, *Kapala.* — Javanais, *Kepolo.* — Lubu, *Kapolo.* — Ulu, *Kopolo.*

II. Sidney, *Kabara.* — Muruya, *Kapan.*

NEZ

I. Erroob, *Peet, pit.*

II. Cap York, *Pichi.* — Massied, *Pechi.* — Kowrarega, *Piti.*

TÊTE

I. Timbora, *Kokore.*

II. Kowrarega, *Quicku.* — Parnkalla, *Kakka.*

BOUCHE

I. Kehdoula (près Timor), *Ngoen.* — Doreï (Nouvelle-Guinée), *Ganganini.*

II. Wellington, *Ngan.* — Peel-River, *Ngankai.* — Tasmanien (dial. de l'ouest), *Canéa.*

LUNE

I. Annatom (Nouvelles-Hébrides), *Mahoc.* — Taha, *Mauk-*

ua. — Baladea (Nouvelle-Calédonie), *Moe.* — Bouloupari, (Nouvelle-Calédonie, côte ouest), *Mùia.*

II. Terre du roi Georges, *Méouk.* — Australien occidental, *Méki.* — Nouvelle-Nursie (dial. de l'est), *Meche.* — Nouvelle-Nursie (nord), *Makaia.*

OUI

I. Wagap, *Ké, kégudi.*

II. Nouvelle-Nursie (nord), *Caia.* — Nouvelle-Nursie (est), *Coua.* — Terre du roi Georges, *Ky, kouako.*

NUIT

I. Ouaméni, *Mon.* — Wagap, *Buen.*

II. Nouvelle-Nursie (est), *Moan* « noir ».

UN

I. Tom (côte ouest), *Caï.* — Nouvelles-Hébrides, *Kaïe-i.*

II. Roi Georges, *Kain.* — Nouvelle-Nursie (est), *Chegn.* — Nouvelle-Nursie (nord), *Kunggi.*

Enfin, il est bon de rappeler qu'un petit nombre de mots semblent, à l'origine, avoir été communs à l'ensemble des dialectes malayo-polynésiens ainsi qu'à ceux de l'Australie. Bornons-nous à un seul exemple. Le mot *langue* se dira, par exemple, dans les premiers :

Sibnow et sakarran (Bornéo), *Dila.* — Tagala, bissaya et

pampango, *Dil.* — Dayak, *Djela.* — Kayan, *Jila.* — Méri, *Jillah.* — Millanow, *Jullah.* — Madura et sumanap, *Jilu.*

Pour les seconds, on citerait :

Moreton-Bay et Sidney, *Dalan.* — Jervis-Bay et Ménero-Downs, *Talen.* — Muruya, *Talang.* — Peel-river, *Tale.* — Wellington et lac Macquarie, *Talan.* — Mudji, *Talai.* — Kamilaroi, *Tulle.* — Wiradurei, *Talàin.* — Witouro, *Tallanyouk.* — Rivière du roi Georges, *Talin*, *tarlin*, *talien.* — Adélaïde, *Taling.* — Golfe Saint-Vincent, *Talein.* — Regent's lake, *Talleng.* — Gould Island, *Talit.* — Karoula, *Tallei.* — Ouest tasmanien, *Tullane.*

Signalons encore une affinité avec l'Andaman *Talle* « langue ». Il se pourrait, du reste, que ces formes négro-pélagiennes se rattachent au mot *Taa* « bouche » dans le dialecte de la baie du roi Georges, *Ta* en Murruya et dans le dialecte de Port-Philipps.

Terminons en disant un mot des dialectes tasmaniens. Les tribus qui les parlaient, aujourd'hui disparues, se distinguaient par certains caractères assez tranchés des autres Noirs océaniens. A en juger par les courts échantillons qui nous en ont été conservés, leurs langages devaient offrir certaines analogies à la fois avec ceux de l'Australie, notamment de la Nouvelle-Galles et avec les idiomes polynésiens. Jugeons-en par les exemples suivants, pour les dialectes australiens :

Blessure. Tasm. (n.-e.), *Barana.* = Roi Georges, *Bareuk.*

Cheveu. Tasm. (n.-e.), *Kide.* = Roi Georges, *Kaat.*

Œil. Tasm. (s.-e.), *Nubere.* = Sidney, *Mébaraï.*

Langue. Tasm. (centre), *Tullana.* = Moreton-Bay, *Dalan.* — Lac Macquarie, *Talan.* — Sidney, *Dalan.*

Nous avons vu que ce terme se retrouve sous une forme assez analogue dans plusieurs dialectes malayo-polynésiens.

Un. Tasm. (s.-e.), *Maraï.* = Baie Jervis, *Warat.*

Un. Tasm. (n.-e.), *Pamméré.* = Moreton-Bay, *Kamarah.*

Deux. Tasm. (s.-e.), *Bura, burai.* = Lac Macquarie, *Buloara.* — Peel river, *Pular.* — Wellington, *Bula.* — Karaula, *Bular.* — Moreton-Bay et Regent's lake, *Bulla.* — Wallondilly river, *Pula.*

Les comparaisons lexicographiques nous conduiraient d'ailleurs à ce résultat singulier que les dialectes tasmaniens offriraient peut-être plus d'analogie avec ceux de la Polynésie qu'avec ceux de la Nouvelle-Hollande. Exemple :

Bouche, Tasm. (n.-e.), *Mona, mena.* = Tonga, *Manga.* — Maori, *Mangaï.*

Oreilles. Tasm. (centre), *Towrick.* = Taïtien, *Tariha.* — Maori, *Taringa.* — Rotouma, *Thalinga.*

Main. Tasm. (n.-e.), *Anamana.* = Tonga, *Nima.* — Hawaï, *Lima.*

Cacare. Tasm. (n.-e.), *Tiouak.* = Maori, *Tiko.*

Mort, Mourir. Tasm. (n.-e.), *Mata.* = Wagap (Nouvelle-Calédonie), *Maté.* — Wabatch, *Matii.*

Tête. Tasm. (n.-e.), *Eloura.* = Tonga, *Oulou.*

Peut-être bien les affinités avec les dialectes polynésiens s'étendraient-elles plus loin encore. Il semble que la grammaire même en conserve quelques vestiges. En tout cas, les finales *lia*, *rigga* qui dans les divers jargons de Tasmanie marquent le pluriel, nous rappellent singulièrement le *rêka-rêka* « beaucoup, plusieurs » des idiomes polynésiens.

Cte DE CHARENCEY.

LES ÉTRUSQUES

(Leçons professées à l'*École d'Anthropologie*)

I

ORIGINES, HISTOIRE

Assez d'incertitudes planent sur les origines étrusques pour que l'on ne complique pas le problème à plaisir. Cette réflexion nous venait en relisant le chapitre, fort intéressant, d'ailleurs, que M. Duruy consacre aux Étrusques dans sa grande Histoire des Romains. Aux difficultés qui résultent de la diversité des opinions émises sur le point de départ et sur les caractères ethniques de ce peuple, M. Duruy ajoute une distinction inutile et mal fondée entre les Étrusques et les Tyrrhènes. Ce sont là deux formes d'un même nom; et sur ce point, il n'y a pas l'ombre d'un doute. Tyrrhène, qui d'ailleurs se prononçait Turrhène, est une variante dialectale de Tursène ou Tursane. Avant de sonner comme un *i*, l'upsilon flottait entre *ou* et *u*. Quant à *R* aspiré, c'est le substitut ordinaire, en grec, d'un *S* précédé d'un *R*. *Ènos* est un suffixe bien connu. Reste *Turs*, véritable nom de la race; et ce nom, nous allons le retrouver en Italie, muni d'un autre suffixe, dans l'ombrien *Turs-cum*. La chute ou

la métathèse du *R* ont produit *Tuscus*, ou bien *Truscus*, allongé et adouci en *Etruscus*. C'est ainsi que des mots aussi différents que Toscane et Étrurie sont non seulement synonymes, mais identiques, au moins par le radical. Si, de ce qui est certain, nous passons à ce qui est probable, nous rattacherons, avec Ottfried Müller, au nom des Turrhènes, les déformations *Tarchôn*, en étrusque *Tarchnaf*, en latin *Tarquinius*, *Tarquinia*, et aussi *Tarrutius*, *Tarux* ou *Turax*; *Tarchon*, mentionné par Virgile, était considéré comme le frère du héros éponyme Turrhènos. Tarquin et la ville de Tarquinie sont suffisamment connus. *Tarrutius* est le grand propriétaire étrusque donné pour époux à Acca Larentia. Maintenant, du probable, venons au possible. Denys d'Halicarnasse rapporte que, du nom d'un de leurs princes, les Tyrrhènes s'appelaient *Rasenna*. Eh bien, d'assez nombreux auteurs voient dans ce *Rasenna* une altération de *Turasena* (Heine), *Ta-rasena* (Lepsius), *Ta* ou *Tursènos*. Qui sait si *Porsena*, le fameux Lars de Clusium n'a pas la même origine? Mais tenons-nous-en, pour l'heure, au point fondamental : Tyrrhènes, Tusques, Étrusques se nommaient originairement les *Turs*.

Qui étaient ces *Turs?* Chamites, Sémites, Aryas? Libyens, Lydiens, Hittites, Illyriens, Slaves, Celtes, Italiotes? Toutes ces origines, et bien d'autres, ont été proposées et défendues. Avant d'en discuter quelques-unes, s'il y a lieu, essayons de déterminer l'aire

géographique des Tyrrhéniens avant leur établissement en Italie; car nous savons qu'ils avaient été précédés aux bouches du Pô et sur la côte adriatique, dans les vallées de l'Arno et du Clanis, par de nombreuses populations, Sicanes et Liburnes, Vénètes, Ligures, Sicules, enfin par les Ombriens; quand l'occupation de la Toscane par ces derniers ne serait pas reconnue, comme elle l'est, chez tous les écrivains anciens, le nom seul du fleuve *Umbro* suffirait à l'attester. Nous savons aussi que la conquête étrusque était certainement accomplie au VIIIe siècle : Hésiode, à la fin de la Théogonie, cite Latinos comme un Tyrsène. Or, vers la même époque, plutôt un peu après, un hymne homérique célèbre signale des pirates Tyrsènes dans la mer Égée : ces aventuriers, qui enlevèrent le jeune Dionusos pour en tirer rançon, venaient-ils des côtes adriatiques ou toscanes? Ce serait possible, à la rigueur, puisque, en ce même temps, les Étrusques dominaient déjà dans l'Italie centrale; mais la présence constatée de Tursènes en divers points de la Thrace, et sur diverses îles de l'Archipel, rend l'hypothèse superflue. Déjà la tradition rapportée par Hérodote (Ve s.), — nous la citerons tout à l'heure, — montre que, de temps immémorial, ce peuple vivait dans les bassins de la mer Égée et de la Méditerranée orientale. Cet historien parle de Tursènes établis en Thrace, à côté des Pélasges; Thucydide (IV, 109) rappelle qu'ils ont jadis habité Lemnos, le mont Athos et Athè-

nes. Pausanias mentionne un temple fondé à Athènes par le fils de Tursénos.

Au reste, des documents, antérieurs de huit à neuf cents ans à Hérodote, sont venus appuyer les souvenirs accueillis par les anciens. Ce sont des inscriptions égyptiennes, traduites par de Rougé et Devéria, qui se réfèrent aux XIXe et XXe dynasties. On y lit que des « peuples de la mer » jadis vaincus par Ramsès Meïamoun (Sésostris) assaillirent, vers la fin du XIVe siècle, la frontière occidentale de la Basse-Égypte, et furent repoussés, avec les Libyens leurs alliés, par le roi Méremptah ou Séti II. Parmi eux figurent les Shardanas, les Likou, les Akaiuashas, les Shakalash, les *Tourshas* enfin, instigateurs de l'entreprise. Il n'est pas difficile de reconnaître ici les Sardes (peut-être Lydiens), les Lyciens, les Sicules, les Achéens, enfin les *Turses*. Au siècle suivant, Ramsès III eut encore affaire à cette coalition. Sur une table de Médinet-Abou (Thèbes, rive gauche) est représenté un Toursha coiffé d'une sorte de casque ou tiare pointue. Des Tourshas mercenaires servaient dans les armées de Ramsès III.

Ces circonstances ont été alléguées par M. Daniel Brinton pour soutenir la provenance libyque, africaine, des Étrusques. Mais il faut prendre garde ici de confondre des époques séparées sans doute par des milliers d'ans. S'il est, en effet, probable que des Africains, des Berbers, aient formé la population

primitive de toutes les côtes méditerranéennes ; si les Ibères, les Liburnes, les Sicanes, étaient des Libyens, — fort transformés d'ailleurs, — il est plus évident encore que les Tourshas des inscriptions venaient (comme il est dit) « du milieu de la mer » avec divers peuples dont nous connaissons l'origine orientale, ligure, thrace ou hellène. Ils tenaient encore, au XIVe siècle, le premier rang parmi leurs alliés. C'est le développement de la puissance achéenne, c'est la poussée des Éoliens, Ioniens, Doriens qui les réduisit peu à peu à la dispersion et à la fuite. Mais leur domination ne tomba pas tout d'un coup. Ils se maintinrent plus ou moins longtemps en Arcadie, patrie du légendaire Évandre, à Samothrace, à Lemnos, d'où ils emportèrent le culte des Kabires. D'après une tradition conservée par Théopompe et Aristoxène, Pythagore était le fils d'un Tursène lemnien établi à Samos. Il est difficile de les séparer des Pélasges, auxquels ils sont assimilés par Hellanicos, par Sophocle (Inachos), par Thucydide. Sophocle réunit les deux noms : Pélasges-Tursanes. On ne peut récuser les textes anciens rassemblés par M. d'Arbois de Jubainville. Et nous admettrons, avec cet auteur, que, — comme les Lydiens, les Teucriens, les Lélèges, les Œnotres, les Iapyges, les Dauniens, — les Tursènes appartiennent à la race qui, dans les temps de sa plus large expansion, couvrit l'Asie-Mineure, la Grèce et l'Italie d'enceintes pélasgiques ou cyclopéennes. Seulement, ils ont quitté

les derniers l'Archipel et le continent grec. Cette hypothèse, ou mieux cette quasi-certitude, écarte, il est vrai, les origines septentrionales soutenues par Mommsen et Helbig, les origines africaines que M. Brinton défend, avec quelques autres ethnographes, mais elle concilie toutes les données des plus anciens écrivains grecs; elle s'accorde avec la marche de l'invasion étrusque en Italie. Le récit d'Hérodote, dégagé de ses éléments mythiques, nous paraît correspondre à des faits réels.

« Aux jours du roi Atys, fils de Manès, dit l'historien, il y eut une grande famine par toute la terre de Lydie... Le roi se résolut à partager la nation par moitié, et à faire tirer les deux portions au sort. Les uns devaient demeurer dans le pays, les autres s'exiler. Aux émigrants, il assigna pour chef son fils Tursènos (ou Torrhèbos). Le tirage accompli, ceux qui étaient destinés à quitter le pays descendirent à Smyrne, construisirent des navires, y chargèrent tout ce qui pouvait leur être utile et s'en allèrent à la recherche d'une terre hospitalière. Après avoir suivi bien des rivages, ils parvinrent dans l'Ombrie maritime, où ils fondèrent des villes qu'ils habitent jusqu'à ce jour. Ils quittèrent leur nom de Lydiens et, d'après le fils du roi, qui leur avait servi de guide, se firent appeler Tursènes. » Cela veut dire que, sans doute sous la pression des Briges ou Phrygiens thraces, les Turses durent quitter la côte d'Asie. L'invasion hellénique amena un peu plus tard

des exodes tout pareils, soit de l'Archipel vers l'Égypte, soit d'Acarnanie et d'Épire vers l'Italie, comme le rapporte Denys d'Halicarnasse. Ainsi que l'avaient fait avant eux nombre de tribus pélasgiques, les Turs, ou Tursques occidentaux partirent de Dodone et, traversant l'Adriatique, gagnèrent les rivages des Prétutiens (Abruzzes), le Picenum, fondant Hatria, Cupra, Spina, et se rencontrant peut-être aux bouches du Pô avec d'autres Tursènes, venus par terre en contournant l'Adriatique, et groupés autour d'une seconde Hatria.

Le domaine des Ombriens s'étendait alors depuis le Pô jusqu'au mont Gargano, depuis l'Arno jusqu'au Tibre. C'est donc bien en Ombrie, comme le dit Hérodote, que s'établirent les envahisseurs. Il est très possible que des navires tyrrhéniens aient fait le tour de l'Italie par la mer Ionienne et le détroit de Messine, et déposé en Toscane les fondateurs d'Alsium, de Cæré-Pyrgi, de Gravisca, si voisines du Tibre et de Rome. Mais la masse du peuple est arrivée, par l'Adriatique, sur les bords de l'Ombrie orientale. Laissant Spina, Ravenne, Bologne (Felsina), Mutina à l'est et au nord, le corps de la nation franchit l'Apennin vers Sarsina, se concentre à Cortone, à Arretium, à Pérouse, à Faléries. D'étape en étape, d'autres bandes, par Fesulæ, Pisæ, d'où les Ligures sont chassés, s'avancent le long de l'Arno et de l'Ausar (Serchio) et s'arrêtent à Luna, au pied des Alpes apuanes, devant

la résistance obstinée des Ligures. Cependant la Toscane se remplit. Felathri (Volaterræ), Camars (Clusium), Volsinii, Viterbe, Sutrium, Ocriculum, Veïes, jalonnent l'intérieur; et, sur la côte tyrrhénienne, Vetluna, Pupluna, Rusellæ, Telamone, Cosa, Tarquinii (Corneto), etc., aujourd'hui perdues dans la Maremme, s'échelonnent vers le Tibre inférieur et le Latium. Un grand nombre de ces villes existaient déjà sans doute, et leurs murailles cyclopéennes doivent être attribuées à une très antique immigration des Pélasges. Les Étrusques s'en emparèrent d'autant plus aisément qu'ils y rencontrèrent des peuples de même origine, peut-être de même langue, heureux d'échapper au joug ombrien. Pline évalue à trois cents le nombre des villes conquises sur les Ombriens. L'Ombrie indépendante se trouva réduite à Iguvium, à Tuder, à Spolète, et la population des campagnes fut asservie à une nouvelle aristocratie conquérante. Ce grand mouvement s'opéra, selon Denys, 500 ans, selon les annales étrusques citées par Varron, 432 ans, avant la fondation de Rome, mais plus probablement au début du Xe siècle avant notre ère (994-974). Les Grecs avaient déjà pris pied à Cumes, ou allaient s'y établir (1051-800).

C'est dans la Toscane que se développa la puissance et ce que l'on appelle la civilisation étrusque. Les plus anciennes possessions des Tursènes, au delà de l'Apennin, sur l'Adriatique et le Pô, malgré un impor-

tant commerce d'ambre, ne sortirent guère d'une demi-obscurité. Les produits, très nombreux, de leurs industries, à Ravenne, surtout à Bologne, témoignent d'une culture peu avancée, d'un art fruste et indigent. L'antiquité relative de ces objets, de style fort primitif, autorise à douter de l'opinion commune qui voit dans les Étrusques les grands éducateurs de l'Italie. Il faudra probablement reconnaître que les Tyrsènes, lors de leur exode, malgré un assez long contact avec les Hellènes, étaient encore barbares, et nullement supérieurs aux Ombriens et aux Latins. Ce qu'ils ont appris, et ensuite répandu autour d'eux, ils l'ont dû aux Phéniciens, aux Carthaginois et à la Grande-Grèce. C'était un peuple de pirates et de trafiquants. Une fois maîtres de leur nouvelle patrie, ils ne tardèrent pas à reprendre leurs habitudes maritimes. Leurs flottes, si ce mot n'est pas trop ambitieux, allaient enlever ou échanger au besoin des esclaves, des poteries, des objets de bronze, — puis de fer, quand ils eurent découvert l'île d'Elbe. Ils mirent la main sur la Corse et la Sardaigne, où ils rencontrèrent les marchands de Carthage; puis leur commerce alla se régularisant, s'étendant aussi, à mesure que la navigation devenait plus hardie; c'est ce trafic qui apporta en Étrurie non seulement tous les modèles égyptiens, asiatiques et grecs dont l'imitation a constitué l'art étrusque, mais aussi les échantillons variés de toutes les races méditerranéennes, dont tous les types semblent avoir été représentés

dans la population toscane. Sur nombre de crânes recueillis dans leurs nécropoles, on a reconnu des caractères négroïdes; rien de plus facile à expliquer par le caractère nécessairement mixte d'une population déjà composée, avant les Étrusques, de Sicanes, de Pélasges, de Ligures et d'Ombriens, et qui dut s'accroître de Tyrsènes, fort hybridés eux-mêmes, et en relations constantes avec tous les pays maritimes d'Asie, d'Afrique et d'Europe.

Retzius avait admis que les Étrusques étaient brachycéphales, Baër (1859) qu'ils étaient dolichocéphales. Cette dernière assertion commençait à prévaloir, lorsque Carl Vogt (*Sur quelques crânes antiques trouvés en Italie*, Bulletins de la Société d'Anthropologie, 1866), recueillant les mensurations prises sur quatre crânes (c'était bien peu), classa les Étrusques parmi les sous-brachycéphales. Ces déductions n'étaient contradictoires que parce qu'elles reposaient sur des observations trop restreintes. Disposant d'une série plus nombreuse, Nicolucci (*Nécropoles de Marzabotto et Villanova*, 1865) constata la coexistence des deux types, mais en proportions inégales, les dolichocéphales s'élevant au chiffre de 63 0/0, les brachycéphales seulement à 37. D'après les recherches de Zanetti, la proportion pour les brachycéphales s'abaisserait à 23 0/0. Les chiffres varient suivant la composition et la provenance des séries; notons, d'ailleurs, que les moyennes ne peuvent répondre à la réalité tout

entière. Un graphique soigneusement dressé par M. Hovelacque, en confirmant les résultats acquis, fait voir cependant que l'Étrurie présente tous les types crâniens intermédiaires entre la dolicho et la brachycéphalie. Nul doute qu'à la tête de cette population mixte ne fussent placés des chefs tyrsènes; et c'est de ceux-là que nous voudrions posséder les crânes, et encore les plus anciens; car les envahisseurs, relativement moins nombreux, ont dû se fondre plus ou moins vite dans la masse ambiante. Le nom le plus authentique de ces membres de l'aristocratie conquérante était *Lauchm*, sans doute prononcé *Lô* ou *Lucumo* (l'écriture étrusque est très imparfaite). Ces lucumons, chefs à la fois guerriers, religieux et municipaux, gouvernaient chacun une ville ou une bourgade, et se réunissaient en quelque temple, lorsque les circonstances l'exigeaient, pour élire un roi, pontife suprême. Chaque état tyrsène, — et il y en eut seulement deux dans le principe, — comportait douze cités, douze lucumonies. Ces *dodécapoles*, de l'Adriatique et de l'Étrurie, formaient deux fédérations peu consistantes, et, nous le verrons, peu capables de résister à des forces plus disciplinées.

L'installation des Étrusques entre l'Apennin du nord et le Tibre dura environ deux siècles. Vers 800, en 805, dit-on, ils avaient passé le fleuve latin, qui devint dès lors le *fluvius tuscus* par excellence, colonisé Fidènes, Crustuméria, fondé ou nommé Tusculum,

aujourd'hui Frascati, dans le voisinage immédiat d'Albe la Longue, Velitræ (Velletri), qui rappelle Felathri, et subjugué les Rutules et les Volsques. Anxur, chez les Volsques, prend le nom de Tarracina (Tarqina). Ardéa, dont l'enceinte est, d'ailleurs, pélasgique, a fourni des tombeaux et des objets étrusques. Virgile, avec un sens parfait des origines, a mêlé intimement les Étrusques à la querelle d'Énée et de Turnus; il les a partagés entre les deux camps, donnant pour alliés principaux au chef des Rutules le farouche Mézence, roi exilé d'Agylla (Cæré), et au prince troyen Tarchon, successeur de ce même Mézence, et ancêtre évident des Tarquins. Il se rappelle l'ancienne puissance maritime de l'Étrurie. Tarchon fournit trente vaisseaux commandés sous lui par huit chefs, menant au combat la jeunesse de Clusium, de Cosa, de Populonia, d'Ilva généreuse en métaux, de Pise célèbre par ses devins et ses haruspices, de Cæré, de l'antique Pyrgi et de la malsaine Gravisca. Virgile joint à ces troupes les Ligures de l'Éridan, et le contingent de Mantoue; il nous apprend que cette ville,— il la connaît bien, puisqu'il est né dans le voisinage, — renferme trois peuples, sous le commandement d'un quatrième, des Ligures, des Étrusques, des Gaulois, destinés au joug romain. Les indications de Virgile sont précieuses; elles concordent, en général, avec les traditions et les vraisemblances.

Les Étrusques, avant la fondation de Rome, étaient

répandus dans le Latium, non pas comme maîtres du territoire, mais comme alliés des petits chefs locaux, comme aventuriers cherchant un refuge ou du butin, exactement au même titre que les cent tribus d'origine ausonienne, Latins, Èques, Rutules, Volsques, Ombriens et Sabins. Il est probable que c'est leur menaçant voisinage à Tusculum qui a forcé une partie de la population albaine à se retrancher sur le Palatin. C'est ainsi que Romulus fonda Rome, — et il était temps, — entre les Sabins, maîtres du Quirinal, et un faubourg déjà étrusque, le *vicus tuscus*, qui se formait au pied même de l'Aventin. Là sans doute se massaient peu à peu ces *Luceres* (qu'on est tenté de rapprocher de *Lucumo*) qui, avec les *Titienses* sabins et les *Rhamnètes* de l'Aventin, ne tardèrent pas à former autour du Pomérium une population plus nombreuse que la petite troupe patricienne enfermée dans la *Roma quadrata*. Le mariage d'Acca Larentia avec le Tyrrhène Tarrusius exprime symboliquement la fusion rapide et nécessaire qui se produisit entre les immigrants étrusques et les Latins des collines. L'entente avec les Sabins fut moins aisée; la tradition nous montre Tatius battu à Lanuvium par les Étrusques. Cet épisode n'empêcha pas le chef sabin de surprendre le Capitole et d'imposer à Romulus le partage d'une autorité fort précaire.

Les Étrusques n'ont pas pris une part directe à la fondation de la Rome palatine; ils occupaient seulement une faible partie de la Rome future, de la Rome éten-

due aux sept collines. Ils n'étaient pas assez forts encore pour dominer sur les deux éléments latin et sabin. Ce qui le démontre, c'est la royauté de Tatius et les longs règnes de Numa et d'Ancus. Rome fut une ville latine, une colonie d'Albe la Longue, d'où Romulus apporta ses dieux primitifs, d'ailleurs semblables à tous les dieux de la région tibérine : Janus et Faunus, Jupiter et Junon, Mars, Ops, Cérès, Liber, pas plus que le dieu local Saturnus, n'ont rien à voir avec le panthéon étrusque, et lui sont demeurés étrangers. Au contraire, et du vivant même de Romulus, si l'on s'en rapporte à l'histoire légendaire, l'influence sabine prévalut, et cela se conçoit puisque la ville nouvelle était située aux confins mêmes de la Sabine, à quelques lieues de Tibur, d'Antemnæ, de Cures. Aussi avons-nous vu Janus, Mars et Romulus se confondre avec le dieu national sabin, Quirinus.

Au VIIe siècle, la situation changea. La découverte des mines de l'île d'Elbe, la fabrication du fer à Populonia (Piombino), la diffusion à Cæré, à Volaterra, à Pérouse, des richesses et des arts de la Grande-Grèce et de l'Orient, la mise en valeur par un drainage habile de toutes les terres marécageuses, tant dans la Maremme qu'autour des lacs de Volsinies, de Pérouse, de Bracciano, avaient donné à l'Étrurie un éclat, une prépondérance indiscutables. De Cæré, de Veïes, Rome recevait les premières statues de ses dieux, des architectes, des décorateurs, des devins et de nom-

breuses institutions et coutumes liturgiques et politiques. Tout en restant foncièrement latine et sabine, elle s'accommodait à l'éducation, aux mœurs de ses puissants voisins. C'est alors qu'une famille de Tarquinies, établie à Rome depuis peu, se trouva aisément portée au trône. L'histoire de Démarate, exilé corinthien réfugié en Toscane, et père de Tarquin, peut être vraie en partie: les Étrusques étaient en perpétuels rapports avec le monde hellénique ; Cæré avait son trésor au temple de Delphes; elle peut être apocryphe, inventée au temps où Rome fut pénétrée d'hellénisme. Mais elle importe peu. Ce n'est pas comme Grec, c'est comme Tyrrhénien que Tarchnaf, Tarchôn, Tarquin l'Ancien prit possession du pouvoir. Son successeur Mastarna, auquel on fit une généalogie latine, même divine, et qu'on nomma Servius Tullius, n'était probablement qu'un esclave favori de la reine Tanaquil. Mais c'était un Étrusque, et un Étrusque fort habile. Rome dut beaucoup à ses trois princes étrangers, des temples et des égouts (la *cloaca maxima*), des cirques, des jeux cruels et magnifiques, un agrandissement considérable. Mastarna, le plébéien, fit entrer dans sa seconde ou troisième enceinte toutes les populations qui se pressaient à ses portes, les distribua, selon le cens, comme un autre Solon (et avant Solon) en tribus, en centuries, en comices électoraux. Sous les Tarquins, elle prit rang parmi les principales cités étrusques, et, comme telle, exerça sur les deux rives du Tibre une

véritable suzeraineté. Elle régna sur le sud de l'Étrurie, de Cæré à Veïes, à Faléries et jusqu'à la forêt Ciminienne qui protégeait Clusium. Dans le Latium, elle éclipsa sa métropole, et prit la direction de la ligue et des féries latines.

L'entreprise de Brutus fut une revanche de l'esprit latin et du patriciat romain. La preuve en est dans l'hostilité immédiate et triomphante des Étrusques. La république naissante fut réduite à l'enceinte de Rome. En dépit des Horatius Coclès, des Clélie et des Mucius Scævola, elle subit le joug de Porsena, roi ou *lars* de Clusium, vengeur et continuateur des Tarquins. Ceux-ci tenaient la campagne en plein Latium, à Préneste, chez les Èques, appelant au combat les Volsques, les Sabins même, qui cachaient leur indépendance reconquise sous une apparente fidélité aux anciens rois. Ce fut une époque de confusion inexprimable, où éclata, il est vrai, la persévérance indomptable de Rome, déchirée par les dissensions civiles et traquée par tous ceux qu'elle avait subjugués. La cité révoltée mit plus d'un siècle à reconquérir le Latium, délivré des Étrusques, mais luttant contre ses nouveaux maîtres. A grand'peine les historiens romains ont dissimulé et dénaturé les faits qu'ils croyaient humiliants pour leur patriotisme, et qui sont au contraire l'honneur de Rome; quoi qu'il en soit, les Grecs, qui voyaient de loin et jugeaient sur les apparences, regardaient Rome comme une ville étrusque. Sophocle, à la fin du Ve siècle,

ne paraît connaître encore sur la côte occidentale de l'Italie que trois régions, Œnotrie, Tyrrhénie, Ligustique.

C'est que, en effet, les débuts de la République coïncidaient avec la plus grande expansion de la puissance étrusque. Dès le IXe siècle, suppose-t-on, la Campanie avait été visitée par les navires tyrrhènes ; Nola, où ont été recueillis tant de vases italo-grecs, Capua, auraient été fondées alors, et sans doute aussi Calès chez les Aurunces, d'où était venu un fabuleux devin, Olénos, consulté lors de la construction du Capitole (Pline le Naturaliste, etc.) Les événements du VIe siècle sont plus authentiques. La rivalité séculaire qui existait entre les deux commerces et les deux influences qui se disputaient l'Italie éclata tout à coup en luttes sanglantes. Forts de l'appui des Carthaginois, également menacés par le développement et la richesse de la Grande-Grèce, les Étrusques livrent aux Phocéens de Cumes une grande bataille navale dans les eaux de la Corse (536). En 524, une grande expédition ombro-étrusque se jette sur la ville de Cumes. Cumes est sauvée par un certain Aristodémos Malachos, mais elle est désormais en terre tyrrhénienne. Selon Polybe, les Champs Phlégréens, selon Sophocle, le lac Aornos (l'Averne), voisin de Cumes, appartenaient aux Étrusques, et pareillement, d'après Pline l'Ancien, Dicæarchia, Putéoli, Herculanum, Pompéi, Surrentum, Marcina, Salerne et, jus-

qu'au fleuve Silarus, un territoire peuplé par des colons du Picenum et nommé *ager picentinus*. Nous avons dit, déjà, que le cap de Sorrente était dominé par un temple de *Menrfa*, la Minerve étrusque. Nocera, Acerræ, Calatia, Teanum, Atella, Suessa, Æsernia, villes des Sidicins et des Osques, firent aussi partie d'une dodécapole campanienne, qui eut pour capitale Capoue, changée en *Vulturnum* (471). — Ce nom est à noter ; s'il rappelle le fleuve de la région, le Vulturne, il fait allusion aussi à la divinité étrusque ou adoptée par les Étrusques, Voltumna. Les Étrusques ne furent pas toujours heureux dans leurs guerres avec les Grecs. Ainsi, brouillés avec Carthage à l'occasion de la Sardaigne, ils furent battus sur mer par les Cnidiens de Lipari, qui envoyèrent à Delphes des statues votives (Thucydide); chassés du détroit par Anaxilaos, tyran de Rhégium ; et encore vaincus en 474 par les Syracusains. Pindare a célébré cette grande victoire, remportée par la flotte de Cumes et de Sicile. Hiéron, le vainqueur, consacra à Zeus d'Olympie « les armes tyrrhéniennes prises à Cumes », entre autres un « casque de lucumon » retrouvé en 1817 dans le lit de l'Alphée, et qui figure depuis au British-Muséum. En dépit de ces échecs, la Campanie restait étrusque encore en 432. Euripide, dans sa *Médée*, appelait le gouffre Scylla « monstre tyrsénide » ; et, dans la triste guerre du Péloponèse, Athènes recherchait contre Syracuse l'alliance des Étrusques.

En même temps qu'ils s'étendaient vers le Midi, les Étrusques passaient le Pô, vers 450. Par Bologne, Modène (*Mutina*), Parme sans doute, ils tenaient la rive droite du fleuve ; quant aux bouches, ils les occupaient depuis leur entrée en Italie ; déjà il existait une dodécapole cispadane, qui a fourni son contingent de poteries et de sculptures très primitives. Mais la rive gauche du Pô paraît être restée jusqu'au Ve siècle à ses anciens habitants, les Taurins, les Ligures, les Euganéens, les Vénètes. Si les Étrusques réussirent à s'y établir, au moins dans la Lombardie et dans le Tyrol ; s'ils fondèrent ou nommèrent les villes de Melpum et de Mantua, celle-ci dotée d'un héros éponyme, *Mantus*, qui rappelle à la fois le mot grec *Mantis* « devin » et les termes latins *Man-es* et *Mundus*; — si donc les Étrusques établirent leur domination dans la région transpadane, c'est qu'ils y furent poussés par des circonstances impérieuses. Évidemment les bandes gauloises descendaient des Alpes ; il était urgent de leur fermer le plus vite et le mieux possible l'accès de la Péninsule. Il était malheureusement trop tard déjà. Bientôt les Cénomans, les Boïens, les Lingons et les terribles Sénons allaient inonder la grande vallée jusqu'au revers septentrional de l'Apennin, et pénétrer à leur tour dans l'Ombrie adriatique et le Picenum.

En attendant, l'Italie, dans la seconde moitié du

Ve siècle, était étrusque sur les deux mers, depuis Luna jusqu'à Salerne, depuis l'Atria du Pô, jusqu'à l'Atria des Picéniens. A l'intérieur, toute l'Italie, des Alpes au Tibre, semblait accepter la domination ou la suprématie tyrrhénienne. Mais jamais apogée n'avait touché de plus près au déclin, abaissement politique, désorganisation sociale. Tout d'abord, et dès 428, Rome a pris Fidènes (qui n'est pas sans doute en Toscane, mais qui défend l'embouchure de la Créméra, la rivière de Veïes) ; en 424, les Samnites enlèvent d'assaut Vulturnum (Capoue) et dévastent la Campanie, qui échappe désormais, sinon à l'influence, du moins au pouvoir des Étrusques. Ce n'est pas tout. Entre Rome, attachée à sa frontière sud, et la Gaule sauvage épanchant son trop plein des Alpes à l'Apennin, l'Étrurie corrompue par la richesse, par l'abus des plaisirs, s'affaissait dans l'anarchie et l'inertie. Voici un trait rapporté par Valère-Maxime : « Ces vices (la bonne chère et les voluptés) livrèrent la ville de Volsinies à des calamités cruelles et honteuses. Elle était opulente ; elle avait des mœurs et des lois ; elle passait pour la capitale de l'Étrurie. Mais une fois sur la pente de la luxure, elle tomba si bas dans l'opprobre et l'infamie, qu'elle dut plier sous le joug insolent des esclaves (sans doute de toute l'ancienne population asservie). Ces nouveaux maîtres, après avoir osé entrer, en petit nombre d'abord, dans le Sénat, envahirent bientôt tous les

pouvoirs. Ils dictaient à leur gré les testaments, interdisaient les festins et les réunions de citoyens, épousaient les filles de leurs maîtres. Enfin la sanction d'une loi leur permit d'abuser impunément des veuves et des femmes, et quant aux filles, elles ne purent épouser un citoyen avant d'avoir livré à un esclave les prémices de leur virginité. » Que ce soit revanche de vaincus, épisode d'une de ces luttes entre la plèbe et l'aristocratie que prévinrent ou atténuèrent à Rome les réformes de Servius Tullius, l'institution du Tribunat, la loi des Douze Tables et les concessions successives du patriciat, — de pareilles épreuves ne tombent pas sans danger sur une société sans mœurs et sans gouvernement. Et tel était bien le cas pour les Étrusques. Le lien national, chez eux, était faible.

Nous l'avons dit, par suite de certaines superstitions numérales (si communes chez tous les peuples et dans tous les temps), douze villes fédérées, mais indépendantes sous l'autorité de lucumons, lars ou rois élus souvent rivaux, constituaient chacun de leurs établissements, sur le Pô inférieur et moyen, en Campanie et en Toscane. Dans le principe, comme les Amphictyons grecs, — ce qui plaide en faveur de l'origine pélasgique des Étrusques, — les lucumons se réunissaient à certaines époques sur le territoire central de Volsinii, près du lac de Bolsène, au temple de Voltumne, sous la présidence d'un suprême pon-

tife-roi. Mais, à mesure que s'étendait le domaine de la nation et que chaque cité croissait en puissance, on vit s'évanouir l'unité factice représentée par ces assemblées. Comme en Grèce, le sens de la patrie s'éteignit dans le morcellement des alliances variables et temporaires. Chaque fédération, chaque ville furent laissées à elles-mêmes. Il parut imprudent d'engager la nation dans les querelles et les risques locaux. De sorte que le lien qui rattachait le centre aux extrémités se relâcha, et le faisceau se rompit au moment où la cohésion devenait le plus nécessaire. Les Samnites avaient coupé les pieds du colosse ; les Gaulois menaçaient la tête. Rome visait le cœur. Veïes se défendait avec une rare énergie, mais elle n'était pas secourue ; en dépit de ses fortes murailles et de ses rois, les Tolumnius, les Propertius, les Morrius, elle succomba sous les coups de Camille, après dix ans de siège, 397. Le même jour, si l'on en croit Cornélius Népos, les Gaulois enlevaient Melpum.

Malgré les progrès des envahisseurs au nord de l'Apennin, les Étrusques, dit M. Jules Martha, ne disparurent pas complètement de la région. Ils se maintinrent aux environs de Mantoue, par exemple, que Pline cite encore comme une ville étrusque, et dans la Rhétie, qui demeura jusque sous l'Empire un centre de population et de langue étrusque, soit que la contrée eût échappé au péril des invasions, soit,

d'après Tite-Live, que des tribus en fuite eussent cherché un asile dans les montagnes du Tyrol. Les antiquités étrusques retrouvées dans cette contrée ont suggéré à Mommsen et à Helbig leurs théories sur l'origine septentrionale, germanique même, des Étrusques. Le nom d'une ville du Tyrol, Rhazuns, a paru un souvenir des Rasenna, et Rhétus, héros éponyme, dont la statue orne la place de Rhazuns, est regardé par quelques-uns comme un ancien roi tyrsène. Rien de plus conjectural que ces étymologies. Le plus sage est de s'en tenir à l'indication de Tite-Live, qui explique fort bien la présence des Étrusques dans un canton de la Rhétie.

Tite-Live nous dit encore que les Gaulois furent appelés en Toscane par un Étrusque outragé dans son honneur par un des principaux magistrats de Clusium. C'est possible assurément, et l'histoire offre des exemples avérés de pareilles trahisons. Mais il n'importe guère. L'invasion gauloise en Toscane fut la conséquence inévitable de conflits antérieurs. Les fouilles de Bologne prouvent surabondamment que dès le VIe siècle, les Étrusques avaient multiplié leurs colonies en Émilie, pour couvrir leurs frontières menacées. Le jour où Bologne, la clé de l'Apennin, leur fut enlevée, les chemins de la Toscane étaient ouverts, et les Gaulois Sénons s'y précipitèrent avec leur fougue bien connue. Et comment ces hordes aventureuses n'auraient-elles pas été attirées par les richesses

fameuses de l'Etrurie? Clusium, la cité de Porsena, fut réduite à implorer le secours de Rome, espérant ruiner l'un par l'autre l'ennemi nouveau et l'ennemi héréditaire. Rome aussi avait tout à gagner en se portant arbitre entre les Gaulois et les Étrusques. Si elle réussissait à écarter les uns, elle restait protectrice, c'est-à-dire suzeraine des autres. On sait le reste : le sac de Clusium, le désastre de l'Allia, la prise et la destruction de Rome, les cinquante ans de terreur gauloise (392). Rome se releva. Mais l'Étrurie était frappée à mort. Tardivement coalisée avec les Samnites, les Ombriens et les Gaulois Sénons, elle fut écrasée à Sentinum (295), et au lac Vadimon (283). Sous le nom d'alliés italiques, les Étrusques gardent cette fois encore une ombre d'indépendance; mais un dernier réveil, après le passage d'Annibal (218 environ), leur attire une nouvelle humiliation. De vassaux, ils passent sujets, résignés aux plaisirs du luxe et de l'oisiveté. Le pays était encore industrieux et riche; certaines villes au moins restaient florissantes. Les Maremmes fournissaient à Rome une partie de son blé. Tarquinies, à elle seule, donna à Scipion assez de chanvre et de lin pour la voilure de sa flotte ; et Arrétium trente mille boucliers. Les navires du vainqueur de Zama furent construits avec les pins de Pérusia, de Clusium et de Rusellæ. C'est ainsi que l'Étrurie concourut à la suprême défaite d'Annibal, dont elle avait espéré sa délivrance.

Au temps de Marius et de Sylla, les paysans de la Toscane, à la fois émancipés et livrés à la misère par les lois agraires et les troubles civils, allèrent grossir les bandes du Samnite Télésinus et se faire tuer en foule avec lui sous les murs de Rome. Mais les cités et les riches, l'Étrurie en tant que nation, ne prirent pas de part à la guerre Sociale. A quoi bon? Leurs haruspices avaient déclaré que le « grand jour » de l'Étrurie allait finir. Sylla livra les campagnes à ses vétérans; la dépopulation, qui effrayait Sempronius Gracchus au retour de Numance, l'abandon du commerce, des industries, des canaux, l'envahissement de la grande propriété, la *malaria*, suivent les dévastations de la guerre des triumvirs. Horace parle encore du gras Étrusque, du Toscan obèse; il vante son ami, l'habile et sceptique Mecænas, qui descend des rois tyrrhéniens. Mais la contrée est maigre et le peuple avili. La zone maritime se couvre de maquis, de marécages et de ruines. La langue même, parlée au Ier siècle de notre ère, s'éteint, s'efface si complètement qu'on ne l'a pas retrouvée, laissant, pour le désespoir des érudits, des milliers d'inscriptions où l'on ne déchiffre que les noms des dieux, des hommes et des cités.

L'empereur Claude s'était inquiété des Étrusques. Dans un discours prononcé à Lyon, et dont cette ville conserve des fragments, il faisait allusion à Servius Tullius (Mastarna) et à Célius Vibenna. Il avait même composé ou fait rédiger une histoire en trente-deux

livres, qui a péri tout entière. Et c'est dans les écrivains de la Grèce et de Rome qu'il a fallu rechercher à grand'peine les éléments épars de ce récit incomplet.

Ainsi les Tyrsènes, expulsés de l'Orient par l'expansion des Hellènes, ont envahi au Xe siècle l'Italie déjà pleine; ils ont subjugué la puissante nation ombrienne, colonisé la vallée du Pô, imposé leur suprématie à Rome naissante; ils ont balancé la puissance commerciale de Carthage et de la Grande-Grèce, conquis la riche Campanie; ils ont développé une agriculture, une industrie, des arts, qui ont fait l'admiration des anciens et des modernes. Ébranlés au Ve siècle, ils ont succombé au siècle suivant sous les armes des Gaulois et des Romains, et ils ont disparu, noyés dans l'immense empire. Depuis, tant de peuples, tant de régimes se sont succédé sur le territoire qui fut le centre de la civilisation étrusque, que l'on ne saurait où y rencontrer une goutte du sang, un trait du type ou des mœurs antiques. Tout au plus songerait-on à voir dans l'évolution brillante des petites républiques du moyen âge, dans les hiérarchies compliquées de leurs citoyens, dans leurs âpres rivalités, une sorte de reviviscence inconsciente du vieux particularisme des lucumonies.

Mais les événements et les dates ne sont que le squelette de l'histoire. Il nous reste à l'animer, à lui donner la vie par la peinture des institutions, des mœurs et des croyances. Une immense quantité de monuments

de toute sorte, entre lesquels on commence seulement à établir une chronologie approximative, nous permettra d'entrer plus avant dans l'âme étrusque, de calculer ce qu'ils ont apporté, ce qu'ils ont reçu, et comment ils ont combiné les inspirations de l'Orient, de l'Égypte, de la Grèce, avec le génie ausonien.

II

MŒURS, INDUSTRIES, ARTS, SÉPULTURES.

Ce sont les ruines, les tombeaux, les innombrables objets de toute catégorie, armes, vases, statues, peintures, miroirs, monnaies, bijoux, épars et rassemblés dans des centaines de collections publiques et privées, qu'il faut interroger sur les mœurs et les industries des Étrusques. Pour la langue, et malheureusement en vain jusqu'ici, nombre de savants, Lanzi, Inghirami, Micali, Fabretti, etc., en ont recueilli et interprété les monuments. Mais quel spécialiste courageux se donnera pour unique tâche de décrire un à un, de classer par nature, par variété, par âges surtout, les produits de l'activité étrusque, de les comparer aux œuvres des autres peuples? La besogne, sans doute, est commencée, et on ne confond plus, comme on a fait si longtemps, les pièces qui témoignent d'une culture raffinée ou même proche de la décadence, avec les poteries grossières des temps archaïques. Nos galeries du Louvre offrent quelques indications précieuses,

bien que sommaires; mais il est bien malaisé de se reconnaître dans ce rangement embryonnaire, sans cesse contrarié par des difficultés matérielles. Au reste, il ne peut être ici question que de résumer les notions certaines et les conjectures probables qui se dégagent d'études nombreuses, mais partielles et incomplètes.

Écartons, avant tout, l'assertion, souvent citée, de Denys d'Halicarnasse : « Les Tyrrhènes ne ressemblent à aucune autre nation ». Leur destinée, dont nous avons présenté le raccourci, ne contredit en rien aux lois ordinaires des choses humaines. Quant au caractère général de leurs créations industrielles ou esthétiques, son originalité parfois saisissante réside dans l'imitation successive et simultanée de modèles étrangers. La civilisation étrusque est composite, c'est là un fait évident, et dont les causes peuvent être indiquées.

Avant leur émigration vers l'Occident, les Tyrsènes étaient une race mixte, depuis longtemps pénétrée de sang phénicien, lydien, thrace, hellénique assurément. Les croisements continuèrent en Italie, avec les Vénètes, les Euganéens, les Ligures, les Ombriens, tous hybridés, métissés déjà. Les peintures et les sculptures révèlent au moins deux types, sinon trois : l'un épais et court, c'est le *pinguis*, l'*obesus Etruscus* des auteurs latins, à face large, nez robuste, front fuyant; l'autre mince, élancé, à figure étroite, nez moyen, droit et effilé, barbe pointue; sans parler des personnages purement grecs représentés sur les vases de la belle

époque; enfin, plusieurs des femmes demi-couchées sur les lits funéraires ont l'aspect italien, le front un peu bas, mais plein et large, les yeux gros et bien ouverts, le nez solide et net, les lèvres fortes et bien taillées, le menton saillant et rond, les joues fortes. Il ne faudrait pas toutefois s'en rapporter sans réserve aux artistes inhabiles qui ont pu reproduire des types plus traditionnels que conformes à la réalité. Rien ne ressemble plus aux personnages rhodiens, cypriotes, lydiens que les figures étrusques des VIIe et VIe siècles. Il est douteux que les Tyrsènes, — et moins encore les populations de l'Ombrie, — aient eu les yeux obliques, le sourire un peu niais de leurs statues, ou bien ces nez en trompette et ces mentons en pointe que leurs céramistes ont empruntés aux anciens vases attiques à figures noires sur fond rougeâtre. Car, il semble avéré maintenant qu'en fait d'art, ils n'ont rien apporté avec eux; que c'est en Italie seulement, et après une période de barbarie, qu'ils se sont assimilé, très vite il est vrai, et avant les Sabins et les Latins, les procédés, les formes, les décorations que le commerce avec les Phéniciens, les Carthaginois, les Grecs de l'Œnotrie et de la Sicile introduisit à Cæré et à Tarquinies.

Gardons-nous cependant d'un injuste mépris. Combien de peuples, et des plus grands, ont eu besoin d'initiateurs pour le devenir à leur tour! On avait placé trop haut les Étrusques; il ne faut pas les ra-

baisser. Il faut leur reconnaître au moins les aptitudes, les germes qu'ils ont développés. Barbares, soit; mais frottés, dès le XIVe siècle, à tous les peuples de l'Orient, à défaut de l'agriculture qu'ils ont tant perfectionnée, du fer qu'ils ont découvert et travaillé, de la monnaie, de l'écriture qu'ils ignoraient peut-être, ils avaient, sans conteste, l'habitude du trafic, l'esprit d'entreprise, le goût de la mer qui leur a donné la richesse; le reste est venu par surcroît. Ils avaient aussi en propre une langue, une religion, une organisation sociale, telle quelle sans doute, et qui a causé leur perte, mais après les avoir élevés quatre ou cinq cents ans au-dessus de leurs voisins.

Nous avons touché un mot de leurs institutions politiques. Elles n'étaient pas sans analogie avec celles des anciens Hellènes, qui les avaient peut-être empruntées aux Pélasges. Chaque cité, chaque tribu avait son chef électif, prêtre et roi tout ensemble, le lucumon, investi de pouvoirs absolus, mais mal définis, dirigé autant que secondé par les sorciers et les devins, — pontifes, augures, haruspices; près de lui marchait un licteur, huissier, messager et bourreau. Quand la nation sentait le besoin d'un chef suprême, celui-ci, élu par les autres, se faisait précéder de douze licteurs, représentant les douze lucumonies. Les résolutions communes étaient prises dans le temple fédéral d'une déesse *Voltumna* dont le nom paraît avoir été latinisé. Les conquérants formèrent comme toujours une aris-

tocratie, solidement retranchée dans les vieilles enceintes cyclopéennes, et qui semble avoir largement joui de la vie, amoureuse de la bonne chère et des spectacles cruels. Les combats de gladiateurs sont une invention étrusque. Les femmes possédaient, chez les Étrusques, une certaine liberté, paraissant dans les festins à côté des hommes. L'interprétation, hasardeuse, mais non pas invraisemblable, de certaines formules funéraires, a permis de supposer que la famille était fondée sur la filiation maternelle. Ce serait là un grand argument en faveur de l'origine asiatique; et il faudrait rapporter aux Étrusques les vestiges de *matriarcat* que Bachofen et d'autres ont cru reconnaître dans les traditions de l'Italie antique; car le principe contraire, l'*agnation*, est certainement la base du véritable droit italiote, à ce point que l'influence étrusque, si puissante sur les dehors de la vie, sur les formes et le cérémonial, n'a jamais pu y porter atteinte.

Les Tyrsènes étaient munis d'armes de bronze; ils continuèrent de fabriquer en bronze, à Arretium notamment, des glaives, casques, piques, lances, cuirasses, des vases, des statuettes grossières, et ces lampes à trois ou deux becs sur haute tige dont les paysans toscans se servent encore. Les mines de Campiglia et Monte Catini leur fournissaient le cuivre en abondance, et l'étain leur était apporté des Cassitérides par les Phéniciens et les Carthaginois. Simonin a visité à Campiglia, dans la Maremme, les vastes souterrains

et les puits du Monte Calvi, il a constaté partout les marques d'une exploitation très persévérante, sinon très habile. Des centaines de milliers d'hectolitres de scories couvrent les pentes de la montagne, débris des minerais de cuivre, fer et plomb argentifère utilisés par l'industrie étrusque. Il existait en outre, à Luna, des mines d'argent, à Velathri (*Monte Catini*) de célèbres carrières d'albâtre, à Campiglia et ailleurs (dans les Alpes apuanes, — Carrare, Serravezza), des trachytes, des marbres, du travertin. L'or était fourni par le commerce. Les Étrusques se pourvoyaient donc aisément de toutes les matières précieuses ou utiles dont nous énumérerons les divers emplois. C'est seulement après l'occupation de l'île d'Elbe (Æthalia, Ilva), qu'ils connurent et travaillèrent le fer, sur place d'abord, — d'immenses déblais rougeâtres mal épuisés et riches encore en minerai attestent l'imperfection de leurs essais, — puis à Pupluna (*Porto Baratti*) sur la côte tyrrhénienne. Là, sur une longueur de six cents mètres, une hauteur de deux cents, le bord de la mer est couvert de charbon, de pierres calcinées, de déchets de toute sorte. Le minerai était fondu, sans soufflets, dans des fours découverts, battu au marteau jusqu'à épuisement, étiré en barres par des tenailles (figurées sur les plus anciennes monnaies de Pupluna). Ces forges primitives, que bien des peuples ont construites sans en avoir emprunté l'idée, ont donné à Scipion, nous l'avons dit, de quoi armer quarante mille hommes.

Elles ont continué de travailler sous la domination romaine. Rutilius, au Ve siècle de notre ère, en parle encore. L'île d'Elbe n'est pas seulement riche en fer. « Vrai cabinet de minéralogie », elle mêle à ses granits et à ses marbres, à ses galènes, antimoines, cuivres natifs, malachites, une variété surprenante de feldspath, de mica, de grenat rouge, d'épidote vert olive, de quartz compact ou transparent, de tourmalines rayées, roses, jaunes, noires, incolores, d'aigues-marines et d'émeraudes en prismes bleus et verts ; toutes ces gemmes qui, taillées, enchâssées, assemblées de mille façons, ont porté au loin sur tous les rivages de la Méditerranée la renommée des bijoux étrusques.

Ces mineurs et ces forgerons ont été d'excellents ciseleurs. L'Étrurie est le pays qui a fourni aux collections archéologiques le plus grand nombre d'objets d'orfèvrerie. Dans les plus anciennes tombes, on a recueilli surtout des ornements de bronze, d'os, d'ambre, de coquillages, des verroteries, des scarabées en terre émaillée, importés ou imités. Vers le VIIe siècle, l'or et l'argent se substituent au bronze; ce ne sont que feuilles d'or estampées et assemblées, que diadèmes, couronnes, colliers, bracelets, pendants d'oreilles, bagues, fibules, agrafes, épingles, qui ont enrichi les musées de Volterra, de Chiusi, de Bolsena, de Pérouse, du Louvre, de Berlin. Un terrain, aux environs de Chiusi, porte le nom de champ des Orfèvres, si grande

est la multitude des bijoux qu'on y a déterrés, comme si les Gaulois avaient jeté là une partie de leur butin. De tous les bijoux étrusques, les plus intéressants, au point de vue technique, sont ceux qui montrent l'application du filigrane et du granulé, procédé fort délicat, dont le secret n'a pas été encore entièrement retrouvé, et qui paraît appartenir en propre aux Étrusques : eux-mêmes ne l'ont pas toujours pratiqué. Rien de plus varié, d'ailleurs, que le style de leurs bijoux. Les plus anciens procèdent de l'Orient et reproduisent les larges fleurs de fantaisie, les lions et les sphinx accroupis qu'on retrouve en Chaldée et en Perse. Du VIe au IIIe siècle, c'est le goût grec qui domine; les plus belles pièces sont de cette période. La plupart sont des merveilles de délicatesse, d'élégance, avec mille motifs empruntés à la nature animale ou végétale. A partir du IIIe siècle, les formes et la facture s'alourdissent. Les boules, les torsades épaisses, les gros médaillons où l'or est comme boursouflé à plaisir succèdent aux décors légers et fins. L'art du filigrane décline.

Les cistes et les miroirs avec figures gravées ou modelées, les appliques estampées qui servaient de revêtements à des chars, à des meubles, les ustensiles de vaisselle et de ménage, présentent les mêmes gradations. La vaisselle mériterait une étude particulière. Elle est généralement décorée avec luxe; tantôt, à l'époque archaïque, les motifs en sont imités de l'Orient,

lions, sphinx, griffons; tantôt, à partir du VIe siècle, les figures appliquées, groupées d'ordinaire autour des anses soudées, rappellent la fantaisie hellénique. Vers le IIIe siècle, les reliefs sont coulés avec la pièce. C'est la décadence.

Nous avons dit que la monnaie était inconnue aux Tyrsènes. Les échanges se faisaient d'abord en nature, puis au moyen de petits lingots de bronze pesés à chaque transaction, puis marqués de signes qui en indiquaient la valeur. Vers le VIe siècle, au plus tôt, des monnaies d'or et d'argent s'introduisirent en Étrurie ; elles venaient des villes ioniennes d'Asie-Mineure, probablement par Cumes et Marseille, colonies de Phocée. Les pièces d'or sont rares et médiocrement frappées ; les pièces d'argent abondent, surtout à partir du IVe siècle, ainsi que les monnaies de bronze, coulées d'abord, puis frappées, de Puphina (tenaille et marteau), de Camars (Chiusi, roue et ancre), de Velathri (Janus à deux têtes et Minerve casquée). Enfin, à ces empreintes lourdes et grossières succèdent les spécimens plus délicats des divers sujets affectionnés par les villes de la Grande-Grèce et de la Sicile : tortue, coquille,fleur, aigle, chouette, bœuf, Pégase, tête de cheval, éléphant, sanglier, figures mythologiques.

La céramique, si intéressante, si variée, remonte en Italie, comme partout en Occident, à l'époque de transition entre la pierre polie et le bronze. Et il n'est

pas facile de distinguer les plus anciennes poteries ombriennes ou étrusques des grossières ébauches recueillies dans les *terramares*. Ce sont des cruches, des urnes funéraires faites à la main, sommairement incisées de croisillons, et coiffées d'une sébile renversée. On en a trouvé surtout dans la Tyrrhénie adriatique, aux environs de Ravenne et de Bologne, où l'art a pénétré plus lentement. Mais déjà au VIIIe siècle, le tour avait remplacé la main. Les vases rouges d'Arezzo et noirs de Chiusi (VIIe s.) marquent un notable progrès, et dans la matière et dans la façon. Ceux de Chiusi, surtout, forment une catégorie originale et particulière aux Étrusques de Toscane. Ils sont faits d'une argile noire, dont on ne connaît bien ni les gisements ni la fabrication (fumigation lente en vase clos?) : c'est le *bucchero nero*, largement représenté au Louvre ; les plus anciens sont de petite dimension, coupes, canthares, olpés, œnochoés, striés et rayés de lignes incisées en triangles, en éventails, en bandes circulaires, ou bien obtenues au pointillé, avec une roulette dentée ; presque en même temps paraissent les imitations de chaudronnerie orientale, hautes coupes en calice, grandes jarres hérissées de chimères, réchauds bizarres à base percée de ventouses, à fût boursouflé et garni de plusieurs rangées d'anses ou poignées. Mais déjà se rencontrent les élégants reliefs circulaires, lions, cerfs, chimères, centaures, chevaux ailés longs comme des belettes, processions de sup-

pliants vers des divinités assises, imprimés à l'aide d'un rouleau, d'un cylindre-cachet. Le goût hellénique, enfin, domine à partir du VIe siècle, dans les décors moulés ou appliqués, dans les appendices variés, dans les masques placés à la naissance ou au sommet des anses. Passé le IIIe siècle, il n'y a plus de *bucchero*. Les vases noirs cannelés, godronnés, — et fort élégants, — de l'époque étrusco-campanienne, sont seulement enduits d'un beau vernis. Les vases peints, à surfaces polies, remontent d'ailleurs, comme les pots à incisions, puis à reliefs imprimés, aux premiers âges de la conquête, et procèdent également du pot italique façonné à la main. Cependant M. Jules Martha, si compétent, refuse aux Étrusques l'invention du tour, et admet que les plus anciens modèles peints, à décor géométrique, à damier, à plis, avec ou sans animaux, ont été importés ; à plus forte raison, les poteries corinthiennes à figures humaines, à frises d'animaux élongés, étirés, les poteries de style attique à personnages noirs sur fond rouge et *vice versa;* des inscriptions grecques et des signatures d'artistes permettent souvent d'en constater l'origine. La plupart des vases peints (9 sur 10) qui remplissent les collections viennent d'Étrurie; mais il faut éviter d'appeler étrusques, ainsi qu'on le fait souvent, les vases rapportés de l'Orient ou de la Grèce, ou italo-grecs, c'est-à-dire fabriqués en Sicile et dans la Grande-Grèce. Surtout à partir du IIIe siècle, les pièces les plus or-

nées, celles qui présentent le plus vif intérêt par leur illustration mythologique, doivent toujours être suspectées d'importation ou de contrefaçon ; elles procèdent de l'art campanien. Cela ne veut pas dire que tous les vases peints de l'Étrurie soient d'une basse époque: loin de là, importés ou imités, orientaux ou corinthiens, ou attiques, ils figurent dans de fort anciens mobiliers funéraires (VIe s.); et parmi ceux qui portent des scènes de l'*Iliade*, des aventures mythiques, il s'en trouve certainement d'antérieurs au IIIe siècle ; d'abord parce que les noms des dieux et des héros y sont inscrits, non en grec, mais en étrusque; ensuite parce que les Étrusques étaient en relation depuis le VIIIe siècle au moins avec Cumes, avec le monde achéen où ils ont recueilli ces légendes, et un peu plus tard avec toute la Grande-Grèce ionienne, beaucoup plus avancée, alors, que l'Hellade sous le joug dorien. Au reste, qu'on accorde ou qu'on refuse, ou qu'on mesure plus ou moins largement aux Étrusques l'originalité, l'invention des formes et du décor, il est un point qu'on ne leur contestera pas, c'est le goût, l'amour des industries d'art, avant tout, une sorte de fureur céramiste.

Non contents d'employer l'argile à la vaisselle d'usage et d'ornement, ils s'en servent pour les accessoires d'architecture et pour la sculpture, sans négliger toutefois le bronze et la pierre tendre. Mais nous ne notons que les traits saillants ; et celui-ci nous se-

rait connu par le témoignage des anciens, si nous ne possédions de très nombreux spécimens des terres cuites étrusques.

Ces mots suffisent pour rappeler ces grandes ou moyennes figures étendues isolément ou demi-couchées par couples sur les lits funéraires, ces deux époux à face souriante et évidemment conventionnelle, dont le Louvre possède plusieurs répétitions. Comme il est tout naturel, les types ici rappellent la Lydie, Rhodes, Chypre, Tarse, à s'y méprendre; statues creuses à bras mobiles, personnages raides, à barbe nattée, à cheveux épars, Méduses, femmes et Gorgones tirant la langue, poussahs affreux, sirènes, sphinx, presque tous objets d'art industriel à bon marché, tout cela est marqué d'un cachet asiatique, oriental. Dans ce goût sans doute étaient les dieux d'argile qu'un sculpteur véïen, *Turrianos* (Tyrrhénos), exécuta pour le Capitole des Tarquins. Beaucoup de ces ouvrages divers ont conservé des traces de couleur; les anciens Étrusques n'ont connu et goûté que la sculpture polychrome. Les progrès de l'art grec, — qui a, ne l'oublions pas, les mêmes origines et présente à son début les mêmes caractères, — se firent sentir dans les ateliers de l'Étrurie; telle statue de femme à Chiusi, tel grand bronze des *Uffizi*, la Chimère, la Minerve, le Lucumon, Marcellus, ne manquent pas d'un certain mérite. Mais, en fait de statuaire, les Étrusques sont restés assez loin de leurs modèles.

En toute chose, l'Étrusque s'est montré plus industrieux que vraiment artiste, et aussi plus sensible au faste, au luxe, qu'à la beauté plastique. C'est ainsi que son architecture vaut plus par la solidité, l'utilité, au besoin par la richesse des accessoires, que par la proportion et l'élégance. Si l'on excepte les robustes enceintes occupées et continuées sans doute par les envahisseurs tyrsènes, les unes à front continu, les autres mamelonnées de tours, rien ou à peu près n'est resté debout des constructions étrusques proprement dites. Tantôt l'appareil est polygonal comme à Cosa, quadrangulaire irrégulier comme à Fiesole, régulier, comme à Faléries. Les portes sont à linteau plat (Cosa), ou à voussure ; parmi celles-ci la porte monumentale de Volterra, décorée de têtes coupées d'un style barbare. L'égout de Graviscæ, qui témoigne des procédés employés pour l'assainissement des Maremmes, la *Cloaca maxima* qu'on voit à Rome près du Vélabre, révèlent d'habiles ingénieurs qui pratiquaient l'arcature et la voûte à plein cintre. Les peintures et la disposition des coffrets funéraires nous montrent ce qu'on a appelé l'ordre toscan, sorte de dorien fruste, à piédestaux, à colonnes trapues sans cannelures, à frontons surbaissés décorés de motifs céramiques, en somme une imitation de l'art grec archaïque. Un morceau de corniche cannelée et peinte, conservé au Louvre, rappelle plutôt le goût égyptien. Enfin, le temple et la maison nous sont connus par les descriptions latines.

Rome, en effet, a été construite par des maçons étrusques. On sait notamment que l'*atrium*, le grand vestibule central, est d'origine toscane. Autour s'ouvraient un plus ou moins grand nombre de pièces dont les détails qui précèdent aideront à reconstituer le mobilier, trépieds et dressoirs garnis de lampes, de vases, de bibelots bizarres ou précieux, parois couvertes de bas-reliefs, de peintures variées que nous retrouverons dans les salles funéraires, de plaques de bronze estampées, dorées, sièges sculptés, chaises curules, rendus moins incommodes par de riches coussins ou *pulvinaria*, lits de repos et de festin.

C'est au milieu de ce riche appareil que se consumaient les forces physiques et morales de l'aristocratie, pendant que les sujets, exclus de toute fonction politique ou religieuse, végétaient dans la servitude et l'incurie; travaillant pour le maître à la terre, à la mine, à la forge, à l'atelier; formant des armées, nombreuses et vaillantes sans doute, mais de plus en plus indifférentes à la fortune de ces conquérants qui n'avaient pas su constituer une nation. Les Tyrsènes, durant leur longue domination, sont restés des étrangers; c'est ce qui explique pourquoi leur langue et leurs dieux ont disparu avec leur puissance, et pourquoi nous sommes réduits à fouiller leurs tombeaux pour connaître leur vie. C'est de leurs demeures funéraires que nous exhumons aujourd'hui leurs industries, leurs arts, leurs festins, leurs danses, leurs jeux, leurs

pompeuses cérémonies triomphales et nuptiales, et aussi leur courte philosophie, faite de fatalisme et d'insouciance.

« Nul peuple plus religieux, » nous disent les anciens, plus superstitieux, traduisent les modernes, — ce qui est équivalent. Nul qui ait été plus préoccupé des choses de la tombe. Ils croyaient fermement à la toute-puissance du destin, qui a pour ministres les dieux, pour avertissements tous les phénomènes de la nature; tout était pour eux signe et présage. De là cette perpétuelle étude des éclairs, des nuages, des oiseaux, des accidents, et cette futile science des augures et des haruspices, ces formules destinées à conjurer les caprices du sort, à apaiser les dieux. Mais ils n'étaient pas moins convaincus de la perpétuité de la vie. Dès lors, la suprême sagesse consistait à s'arranger de son mieux dans ce monde et dans l'autre, à jouir le plus largement possible de l'existence, en ménageant les dieux, de façon à s'assurer tous les agréments d'une paisible immortalité.

Mais il est temps de descendre dans ces retraites que les riches aimaient à se préparer au dessous et à l'abri des agitations terrestres. Les sépultures de la Toscane et de l'Ombrie appartiennent à diverses catégories qu'il importe de ranger d'après une chronologie relative. Il convient, je crois, de mettre à part les tombes à *pozzo*, à puits, antérieures, du moins en partie, à l'invasion étrusque. Elles se rencontrent, il est vrai,

partout où les Étrusques ont habité, notamment autour de Tarquinies. Dans le Bolonais, elles abondent, et c'est à Villanova que Gozzadini en a signalé le type. Il est bien évident que l'usage des *pozzi* funéraires a été adopté par les Tyrsènes et continué jusqu'au VIIIe siècle environ. Mais il était italique et présente, non sans de notables différences, de singulières analogies avec le *mundus* des Latins. Les nécropoles *villanoviennes* sont à incinération. La tombe est une sorte de puits cylindrique ou conique, au fond duquel un autre puits de diamètre beaucoup plus petit, et de profondeur très-médiocre, renferme, sous une dalle, véritable *lapis manalis*, l'urne cinéraire, pot longtemps fait à la main, grossièrement décoré de lignes circulaires et de festons aigus, peints en blanc ou incisés, muni d'une oreille sur la panse et couvert d'une écuelle retournée. Ce genre de sépultures et de vases quelque peu modifiés par les importations orientales et helléniques, a persisté, au nord de l'Apennin, jusqu'au Ve siècle. Dans la Toscane, il n'a point dépassé, comme je disais, la fin du VIIIe. Au siècle suivant, l'inhumation prévalut, —momentanément, — sur l'incinération, et entraîna le remplacement du puits par le caveau, la *fossa* (VIIIe et VIIe siècles), simple excavation, *a buco* (Vetutonia), ou précédé d'une courbe, *a ziro* (Chiusi). Avec la *fossa*, le décor commence ; les vases à la main s'effacent devant les vases façonnés avec quelque outil, puis à l'aide du tour ;

des écuelles, des tasses, des récipients de bronze laminé et rivé contenaient les aliments offerts au défunt ; on rencontre déjà des trépieds à figures bizarres, grossières, des boucliers à zones concentriques, même des objets d'or, d'argent, des scarabées égyptiens avec leurs hiéroglyphes ordinaires, et des fioles de verre émaillé. Aux VIIe et VIe siècles, l'influence asiatique domine dans les *tombe egizie* ou *a corridoio*, amenant abondance de vases corinthiens archaïques, d'ivoires sculptés, de plaques en argent et en or ciselé (pectoral d'or de Corneto), coupes d'argent historiées, chaudrons de bronze à quatre poignées terminées par des têtes de lion, œufs d'autruche, le tout peint ou garni d'appliques, de reliefs orientaux. Du VIe au IVe, les caveaux, qui se sont déjà flanqués de plusieurs chambres où les morts peuvent jouir à l'aise des tableaux de leur vie passée, se remplissent de richesses, soit fournies par le commerce avec la Sicile et l'Attique, soit tirées des ateliers locaux. A partir du IVe, le mobilier funéraire est modifié encore par le goût campanien ; les peintures mythologiques se multiplient et les fables grecques y dominent ; nous avons signalé déjà le style nouveau des vases et des produits de cette époque.

Maintenant, sans avoir trop d'égard à ces classifications qui empiètent notablement les unes sur les autres et qui me semblent en outre fort incomplètes, comme nous l'allons voir, jetons un coup d'œil d'en-

semble sur l'Étrurie souterraine, monde si riche et si peuplé que l'Égypte funéraire peut seule lui être comparée. Nous le pouvons sans trop de chance d'erreur, étant donnés les renseigements archéologiques préliminaires ; nous y gagnerons une idée plus vivante des coutumes et des croyances, qui, en somme, durant quatre ou cinq siècles entiers (VIIIe-IVe) n'ont éprouvé d'autres variations que celles de la mode. Les sépultures étrusques appartiennent en réalité à deux types, d'ailleurs souvent associés, dont l'un répandu dans le monde entier est le *tumulus*, l'autre plus spécial à certains pays, sans être rare, est l'hypogée. D'un côté les *pozzi* et les *fosse*, recouverts de terre rapportée, de l'autre les chambres creusées dans le tuf.

Le géant des *tumulus* est la *Cucumella* de Vulci, un peu au nord de Corneto, amoncellement conique qui mesure encore quinze mètres de hauteur sur deux cents de circonférence. On a fouillé ce tertre sans grands résultats ; le Lucumon réside encore derrière un mur si épais qu'on n'a pu le percer. Des bases de tours, des animaux, lions, sphinx en basalte, trouvés dans les tranchées, ont suggéré une restauration d'effet médiocre, vraisemblable pourtant, une coupole basse, plutôt une bosse pavée et surmontée de trois tours nues ; sur le pourtour, un parapet en lourd appareil cyclopéen, défendu par des statues d'animaux fantastiques. Le tumulus que Porsenna s'était fait construire

près de Clusium n'a pas été retrouvé, mais on sait, par Varron et Pline, qu'il était carré, bombé, en pierre de taille, large en tous sens de cent mètres, haut de douze à treize. D'après la description très confuse de Pline, on voit que diverses rangées de pyramides très aiguës, toutes coiffées d'un globe garni de sonnettes, cantonnaient les angles et les terrasses du monument. Les cinq pyramides centrales semblent avoir dépassé cinquante mètres de hauteur. La base renfermait un labyrinthe inextricable dont nul ne serait sorti sans un peloton de fil. Cette légende n'est qu'à demi fabuleuse ; le territoire de Chiusi est rempli de tumulus et de chambres sépulcrales entre lesquelles circulent d'étroits couloirs. (*Poggio Gajella*, *Poggio al Moro*.)

Les hypogées, qui nous intéressent davantage, sont en nombre considérable, à Chiusi encore, à Volterra, à Viterbe (Castel d'Asso), à Orvieto, à Città Castellana (Faléries), à Vulci, à Tarquinies (Corneto), à Cæré (Cervetri), etc. Sovana, Norchia, surtout Castel d'Asso, sont célèbres par leurs vallées des tombeaux. Ici, à Norchia, des frontons sculptés dans la pierre couronnent les porches des entrées ; là, à Castel d'Asso, une suite de portes trapézoïdales alignent sur la roche comme sur un mur leurs jambages inclinés sous une plate-bande qui figure assez bien la barre d'un double T majuscule. L'hypogée est tantôt un simple couloir, très fréquent à Corneto, tantôt un couloir précédé d'un vestibule à ciel ouvert, sutout à Vulci (*a cassone*), souvent une

chambre rectangulaire garnie de banquettes sur trois côtés; tantôt une grande salle carrée, parfois ronde, ou même elliptique, avec de gros pylônes réservés dans la roche, des pilastres le long des parois et, tout autour, une série de niches pour recevoir les corps (grotte *des Tarquins*, Corneto, des *Rilievi*, Chiusi); ou bien une suite de pièces ouvertes les unes au bout des autres (*Colle*) ou groupées autour d'un atrium central (*Tombe François* à Vulci). Le plafond simule une voûte, quelquefois une charpente. Les sarcophages sont décorés, comme on sait, de couples en terre cuite couchés ou assis sur le couvercle en forme de lit de repos. Les personnages sont richement vêtus, les hommes portant la bulle d'or, les femmes parées de pendants d'oreilles, de colliers, de guirlandes, tenant à la main l'éventail de plumes, le miroir, la grenade symbolique, ou encore un *volumen*, ou bien un vase à boire. On voit qu'ils assistent au repas funéraire. — Le grand sarcophage du Louvre vient de Cervetri, l'antique *Cœré*.

Dans les tombes à incinération, car la coutume a varié, les cendres sont contenues dans de petits édicules en pierre tendre (*Chiusi*) de diverses grandeurs, et dont les frontons, les pilastres, les corniches, les moulures reproduisent évidemment l'extérieur de la maison étrusque, depuis la cabane jusqu'au palais et au temple. Sur la face antérieure du coffre, des inscriptions nous font connaître l'origine étrusque de nombreuses familles romaines : A Volterra, les *Vlave*

(*Flavius*), les *Cracna* (*Gracchus?*), les *Ceicna* (*Cecina*); à Pérouse, *Petruni*, *Cesi*, (*Petronius*, *Cæsius*) ; à Chiusi, à côté de *Pursna*, *Peris*, *Therini*, les *Caule Vipina* (*Cælius Vibenna*), *Plauti* (*Plautius*), *Pumpu* (*Pompo*, *Pomponius*, *Pompeius*), *Sintinati* (*Cincinnatus*), *Titi* (*Titius*), *Tulu* (*Tullus*), *Vipi* (*Vibius*), *Cutlisna* (*Catilina*).

D'autres récipients très curieux sont des vases canopes (Louvre), avec bras manchots ou mobiles de l'effet le plus bizarre, posés sur des tabourets ronds à dossiers peints, incisés ou sculptés. Micali et M. Martha ont cité et reproduit des statues creuses, fort laides, dont les avant-bras, disparus, avaient été attachés au coude. Ces inventions puériles procèdent évidemment des mêmes superstitions, des mêmes supercheries cléricales, mais la partie de beaucoup la plus précieuse des hypogées, ce sont les parois, les bas-reliefs et les peintures, non à cause de leur mérite, mais pour les renseignements qu'ils nous fournissent sur la physionomie, les croyances et les mœurs. On y voit soit un magistrat avec ses licteurs, un juge sur son tribunal, soit un cortège nuptial, surtout des scènes funéraires, le défunt sur son lit d'agonie, auquel on ferme les yeux, l'exposition du corps, les pleureuses, le convoi, les jeux, le banquet célébré en l'honneur du mort; la séparation suprême en présence des génies infernaux au bec crochu, aux lourdes ailes, le voyage vers le monde souterrain, sur un cheval, sur un char, sur un

monstre marin, la procession des victimes destinées au sérvice funèbre. Tels sont quelques-uns des sujets traités en bas-relief. Il faut y joindre, dès le VIe siècle peut-être, toutes les scènes de la mythologie grecque, Cycle troyen, Cycle thébain, Centaures et Lapithes, aventures d'Héraklès ; mais les épisodes sont traités dans le goût étrusque ; les Furies qui précèdent le char d'Amphiaraüs, ou qui du haut d'un rocher regardent combattre Étéocle et Polynice, ne sont point des Euménides ; ce sont les monstres infernaux qui plaisent aux Tyrsènes.

Plus variées sont encore les fresques (quelquefois plaques céramiques peintes à Cervetri) de Corneto (*del morto*, *del moribondo*, *del Tifone*, *dei Cacciatori*), de Chiusi (*dalla Scimia*), de Vulci (tombe François), etc. Ce sont des danseurs, danseuses, musiciens; des banquets ; des jeux du cirque, bateleurs, acrobates, luttes athlétiques, courses de chevaux et de chars ; des scènes de chasse et de pêche ; et, naturellement, des préparatifs et défilés funèbres. Ici, comme on voit au Louvre, c'est un personnage à barbe noire, courte, épaisse sur les joues, qui console un vieillard, à moins qu'il ne vienne l'avertir que l'heure est venue, car dans une fresque voisine on voit ce même homme trapu, tenant un arc, précéder une femme qui conduit le dieu Turms, Hermès psychopompe; ailleurs c'est *Charn* au lourd marteau : il marche au milieu de victimaires ou de divinités qui portent des emblèmes

bizarres; deux serpents la gueule ouverte sortent de sa coiffure, d'autres brandissent des serpents. Les peintures archaïques sont pauvres de formes et de couleurs, mais certainement originales, telle une très vieille fresque d'un tombeau de Veïes qui représente des chevaux tachetés conduits par des gens vigoureux, presque nus, qui ont un air asiatique ou égyptien, on ne sait trop, mais très probablement Tyrsènes. Car, j'y insiste, les Étrusques ont existé, ils pouvaient ressembler aux populations dont ils étaient issus, mais il faut prendre garde d'en faire de simples reflets des Lydiens, des Grecs ou des Campaniens. Dans les tableaux les plus directement inspirés de la Grèce, leurs artistes gardent le caractère étrusque, ce quelque chose qui se voit plus qu'il ne se définit; ils ont soin d'inscrire en leur langue le nom des personnages, *Eita*, *Phrsipnai*, Aidès, Perséphoné; *Achle*, *Aitas*, *Trujals*, « *Achillès*, *Ajax*, *Trojanus* ». Dans cette peinture curieuse de Vulci, le massacre des prisonniers sur la tombe de Patrocle, c'est le Charon au marteau qui préside au sacrifice et se tient derrière la victime ; c'est un génie féminin ailé, nullement grec, qui semble vouloir retenir le bras d'Achille, ou attendre l'âme du Troyen condamné. La forme *Aivas*, pour le dire en passant, révèle une assez haute antiquité, car les Ioniens du Ve siècle ne prononçaient plus le digamma, le *V*. De même ailleurs *Pultuke* pour Poludeukès, nécessairement antérieur à Pollux, qui en dérive. Or

Pollux et Castor sont au nombre des plus anciens héros grecs admis dans la mythologie latine.

Mais il est temps de clore cette revue si rapide et si incomplète des mœurs, institutions, industries et arts des Étrusques. Il y manque malheureusement l'illustration si nécessaire des figures, des objets, des scènes dépeintes. En la complétant par quelques visites aux galeries du Louvre, on aura du moins quelques notions, une connaissance sommaire de ce monde exhumé ; on pourra établir dans ce demi-chaos une chronologie approximative, — surtout quand nous y aurons ajouté les traits principaux de la religion et de la liturgie, enfin les conjectures les plus autorisées sur l'écriture, la prononciation et la langue étrusques.

(*A suivre.*) André Lefebvre.

LA QUESTION DE L'ÉVOLUTION LINGUISTIQUE

Je lisais naguère dans quelque endroit, qu'en linguistique indo-européenne tout était dit, que M. Brugmann en avait exprimé le dernier mot, et qu'après lui, il restait à peine à glaner. Cette assertion à la Labruyère avait d'ailleurs l'air des plus sérieuses; l'entière bonne foi de son auteur ne pouvait paraître douteuse, et s'il prenait un ton dogmatique et négligeait les preuves, sa conviction n'en était que plus évidente. D'ailleurs, ne voit-on pas, sans qu'il soit besoin de mettre les points sur les *i*, que l'achèvement d'une science se juge à l'identité des conclusions auxquelles aboutissent les principes sur lesquels elle repose chez tous ceux qui en poursuivent les résultats? Or chacun sait que l'étymologie est à ce point de vue la pierre de touche de la linguistique, et qu'il suffit de constater comment les questions qui s'y rattachent sont traitées dans la *Gazette de Kuhn* et les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, par exemple, pour être en droit d'induire de l'accord des savants en pareille matière, qu'ils opèrent, en effet, sur des données positives et définitives!

Quelques ombres pourtant restent mêlées à ces

lumières, ne serait-ce que pour en mieux faire ressortir l'éclat.

La question, sinon de l'origine du langage, du moins des conditions mêmes qui ont présidé à ses premiers développements reste rayée de l'ordre du jour. Mais est-ce que M. Paul Hermann dans ses immortels *Principes* (*nescio quid majus nascitur Iliade*) n'a pas dit l'essentiel à cet égard ? Bon pour les rêveurs d'autrefois, de Platon à Renan, y compris Leibnitz, J.-J. Rousseau, Condillac et Turgot, de toucher témérairement à ces insolubles questions. La science actuelle est à la fois plus positive et plus prudente ; elle sait s'arrêter là où il le faut ; elle ne craint pas d'avouer qu'elle se reconnaît des limites, et elle s'incline humblement devant cette grande parole que la connaissance des origines en toute chose nous est interdite. Qu'on lui reproche après cela de manquer de sagesse et de respect... envers les axiomes respectables !

La nature des suffixes et le mécanisme de la dérivation sont des points qui restent aussi, ce semble, quelque peu obscurs. Tout le monde ne paraît pas absolument convaincu que les choses se sont passées à cet égard dans la langue mère comme dans le hongrois moderne, et par malheur le doute est grave, car selon qu'on tranche la question dans le sens de l'adaptation aux radicaux de mots jadis indépendants qui sont ainsi devenus suffixes, ou dans

celui d'un développement phonétique et morphologique propre aux formes mêmes où ces parties adventices ont apparu d'abord, tout le détail de la linguistique indo-européenne change absolument d'aspect et nécessite des explications différentes. Mais pourquoi ne pas apporter ici comme ailleurs un peu d'éclectisme, d'optimisme et de docilité aux *verba magistri?* Pourquoi ne pas s'en tenir à la doctrine traditionnelle qui nous vient des brahmanes et dont la justesse a le hongrois pour caution? En tous cas, ce serait bien du tracas de moins. La docte Allemagne à la suite de l'Inde a commencé par là. Il faut s'y tenir avec elle. Parfois trop savoir nuit. Nous serons bien avancés quand nous aurons reconnu la nécessité de tout changer! La vérité a ses droits, mais la tradition a les siens, et avec l'abandon de ceux-ci que deviendraient l'autorité du maître et la confiance du disciple? C'est à quoi surtout il faut songer. Oui! répétons-le, tout a été dit, ou du moins affirmons bien que tout l'a été et que, hors de là, il n'y a pas de salut pour notre enseignement.

Peut-être faut-il pourtant constater encore, et au risque d'avoir l'air de s'occuper de vétilles, qu'il serait à désirer qu'on s'entendît mieux qu'on ne le fait sur la question de la langue mère. Dans l'état actuel des choses, c'est un instrument à toute fin. Y a-t-il lieu d'affirmer la théorie sacro-sainte des nasales sonnantes? L'induction suffit pour les restituer sans hésitation à

la vénérable ancêtre de nos langues. Use-t-on de ce même procédé d'induction pour essayer de montrer comment les prétendues racines ont pris naissance ? Halte-là, téméraire ! Oubliez-vous, par hasard, qu'on ne peut rien savoir de la langue mère, puisqu'elle nous reporte à une époque sur laquelle nous n'avons « aucune documentation comparative ? » Il est fâcheux qu'on puisse en dire autant du fameux πόδα = *ποδν. Ici aussi la documentation laisse à désirer. Ne désespérons pas pourtant que, grâce aux rayons *x* et aux découvertes photographiques nouvelles, on ne parvienne à évoquer l'image du son mystérieux qui se dissimule si obstinément jusqu'ici derrière ses substituts.

Un dernier scrupule, bien léger il est vrai ; il ne s'agit que d'une question de méthode. Si les lois phonétiques sont d'origine individuelle, et l'on en convient, il est de toute évidence que les langues doivent se composer de formes ayant toutes *un seul* individu pour auteur (l'invention en pareille matière n'ayant eu lieu évidemment qu'une fois) et par conséquent reflétant des lois phonétiques individuelles ou particulières. Tout ceci est admis par tous.

Ce qui paraît moins susceptible de l'être, et ce qui l'est pourtant, nous dit-on, c'est qu'il n'en faut pas moins « sainement » appliquer « le principe de la constance des lois phonétiques » au sein d'une même langue, c'est-à-dire le contraire même, à ce qu'il semble, des

conséquences logiques de ce qui précède. Mais ne nous tranquillise-t-on pas en nous disant qu'il y va d'une simple règle de méthode ? Nous serions, il faut le reconnaître, singulièrement difficiles de ne pas nous contenter de cette bonne raison. A qui fera-t-on croire, en effet, qu'une règle de méthode entraîne conséquence, qu'elle a besoin de s'appuyer sur des faits constants et des principes incontestés, qu'elle n'en est que la mise en pratique et l'extension aux cas particuliers, etc., etc.? Vieille logique ! Arguties ! Petit côté de la question ! Envisageons plus largement les choses et mettons-les à leur place : en saine linguistique le système est tout, la méthode rien ou fort peu de chose. En deux mots et pour conclure, celle-ci est la servante de celui-là ; aux raisonneurs à outrance de se le tenir pour dit !

On voit que, sauf d'insignifiantes lacunes, les théories de la nouvelle grammaire ont tout réglé et tout prévu, et que moyennant d'insignifiantes concessions, tous les linguistes de bonne volonté peuvent s'y rallier en sûreté de conscience.

J'y mettrais pourtant une condition avant de le faire moi-même. Je ne vois pas en effet que les inventeurs du système aient jamais discuté un principe qui est l'inverse même du leur et qui consiste à admettre que L'ÉVOLUTION PHONÉTIQUE A PU JADIS MULTIPLIER INDÉFINIMENT LES FORMES DU LANGAGE. Ceci, je le répète, est diamétralement opposé, on le voit d'un coup d'œil, à la

théorie de la constance des lois phonétiques. Or, cette théorie n'est peut-être pas d'une telle évidence qu'elle s'impose à l'esprit sans même qu'il soit besoin de la débarrasser d'abord des objections qu'elle soulève et tout particulièrement de celle que comporte l'hypothèse dont il vient d'être question.

Les promoteurs de la nouvelle grammaire sont trop pénétrés sans doute de l'excellence de leur doctrine pour redouter un débat de ce genre. Faudrait-il donc interpréter leur silence comme une marque de dédain? Considèrent-ils l'hypothèse indiquée comme tellement dénuée de valeur logique qu'il ne vaille pas la peine qu'on s'y arrête? A la rigueur, cela se comprendrait d'une école sur laquelle, comme nous l'avons vu, les raisons *rationnelles* ont tant d'empire. Que ses chefs y réfléchissent pourtant : la linguistique ici n'est pas seule en cause, et il ne s'agit pas uniquement d'une vue personnelle que « les princes de la science » seraient toujours autorisés à traiter du haut de leur grandeur. Le principe de l'évolution, dont il conviendrait de voir s'il est applicable au langage, a pris pied et fait ses preuves dans d'autres domaines, on sait avec quel éclat et succès ; ce n'est, en tous cas, ni un inconnu, ni un déclassé ; il a conquis sa place au soleil, et on ne la lui ôtera pas en feignant de l'ignorer ou de le mépriser. Il n'est pas impossible même qu'il ne prenne de cette attitude de la grammaire jeune ou vieille à son endroit une prompte et cruelle revanche,

non sans analogie avec la victoire que l'astronomie et la chimie ont remportée au XVIIe siècle sur les astrologues et les alchimistes.

La nouvelle grammaire est libre d'ailleurs d'en agir avec les nouvelles théories transformistes comme auraient pu le faire Tycho-Brahé ou Cardan à l'égard des idées de Copernic : la vérité trouvera sa voie envers et malgré elle. Mais ce qu'on comprendrait moins, c'est que les compagnies savantes telles que la Société de Linguistique de Paris, et surtout l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ne se préoccupassent pas de la solution de problèmes scientifiques si importants et qui touchent de si près à des sujets qui sont éminemment de leur ressort ; et, pour bien préciser les choses, qu'elles ne missent pas prochainement au concours pour les prix dont elles disposent la question précitée et dont je rappelle les termes :

L'évolution phonétique (ou les modifications naturelles que les sons vocaux sont susceptibles de subir) a-t-elle pu concourir à développer les formes du langage, surtout avant que celles-ci ne fussent fixées solidement par la tradition ?

Paul Regnaud.

Étymologie du latin « Spes ».

Spēs est pour **spēx*, comme *vulpēs*, etc., est pour **vulpēx*, etc., cf. ἀλώπηξ, et comme le montre d'ailleurs le dérivé *spēc-*

u-la (cf. aussi *spec-ulor*). * *Spēx*, devenu *spēs*, n'est que l'emploi comme substantif, au sens d'*attente d'une chose qu'on a en vue*, du nom d'agent *spex* « qui voit, qui observe », dans *haru-spex*, etc.

Il semble que l'évidence même de cette étymologie ait fait passer à côté jusqu'ici.

P. R.

LA SCIENCE DU LANGAGE ET LA MÉTHODE

Je me proposais de publier dans le présent numéro une notice biographique et bibliographique, aussi complète que possible, sur Abel Hovelacque ; mais le travail est beaucoup plus long et difficile que je le supposais, et je me vois forcé d'en ajourner la publication. Mais, en mettant en ordre et en me remémorant les œuvres de mon vaillant ami, j'ai retrouvé la traduction anglaise de sa *Linguistique*, et l'examen de ce volume m'a inspiré un certain nombre de réflexions qui auront d'autant plus leur place ici qu'elles compléteront l'article de M. Paul Regnaud qu'on vient de lire. C'est toujours d'une question de méthode qu'il s'agit.

Pas plus que M. Regnaud, Hovelacque n'admettait les théories néo-grammairiennes fondées sur une hypothèse fort aventureuse, l'action constante des lois phonétiques. Il nous paraît que cette hypothèse, née d'un sentiment apparent de réaction contre les doctrines classiques, conçue par conséquent à une époque relativement récente, soutenue par des savants trop préoccupés des phénomènes contemporains, est absolument contraire à la réalité des faits. Évidem-

ment les lois générales du phonétisme sont inflexibles dans chaque langue, mais il faut faire cette réserve que les sons eux-mêmes qui font l'objet de ces lois ne sont pas immuables et évoluent normalement dans le cours des âges. Les langues modernes représentent une période, différente suivant les idiomes considérés, du développement du langage : elles ont une morphologie plus complexe et une phonétique plus riche qu'aux périodes précédentes. Et il ne saurait manquer d'en être ainsi, puisque les langues sont des phénomènes naturels, produits variables des organes humains et comme eux vivants, c'est-à-dire susceptibles d'être altérés, modifiés, tronqués, anéantis, au bout d'un temps plus ou moins long. Le langage est un fait concret et naturel et non une entité abstraite et mathématique. Plus on remonte vers le commencement d'un langage, plus on le voit se simplifier et se réduire quant aux formes grammaticales, quant au matériel sonore qui est à sa base. Conclure, comme l'école non transformiste, que l'indo-européen primitif avait un corps complet de voyelles et de consonnes qu'on retrouve plus ou moins intact dans les dérivés postérieurs, — c'est aller contre l'évidence et contre l'histoire. C'est par des erreurs de ce genre qu'on prétend trouver par exemple dans le grec moderne la véritable prononciation du grec ancien.

La *Linguistique* d'Hovelacque est essentiellement transformiste et évolutionniste. Aussi, pour bien

comprendre ce livre et, à plus forte raison, pour le traduire dans une langue étrangère, était-il indispensable de s'adresser à une personne qui fût dans le même courant d'idées que l'auteur et comprît sa méthode. L'éditeur anglais en a jugé autrement, et, sans se préoccuper de cette condition première, il a fait faire cette traduction par un linguiste amateur, métaphysicien, spiritualiste, monogéniste et adversaire *à priori* de la doctrine naturelle. Aussi ce traducteur commence-t-il, dans sa préface, par déclarer que beaucoup de propositions du livre qu'il traduit ne seront pas acceptées par la grande masse des lecteurs. Aussi encore a-t-il ajouté à l'ouvrage des notes, des phrases, des observations, dont je voudrais relever ici les principales.

Disons tout d'abord que le volume est intitulé : « *The science of language* (linguistics, philology, etymology), by Abel Hovelacque ; translated by A. H. Keane, B. A. » ; qu'il a paru à Londres, en 1877, chez Chapman et Hall ; qu'il forme un in-8° de xv-340 p. ; qu'on y a ajouté une grande carte linguistique et une table générale alphabétique des idiomes dont il est question dans le livre ; enfin, que la traduction a été faite sur la première édition française de 1876, mais que les épreuves de la seconde ont été communiquées au traducteur. Il importe de faire remarquer aussi qu'Hovelacque n'a vu cette traduction que lorsqu'elle était déjà définitivement terminée et imprimée.

La note qui l'avait le plus choqué, c'est celle de la p. 304-305. Là où Hovelacque déclare qu'en présence de l'irréductibilité de divers groupes linguistiques, il est manifeste que ces groupes ont des origines différentes, et que par conséquent le précurseur de l'homme a dû acquérir la faculté du langage indépendamment dans différentes localités et donner ainsi naissance à des races linguistiques différentes; — M. Keane s'empresse de faire observer que « ce sont là des conclusions *very sweeping* sur des prémisses insuffisamment établies », que l'affirmation d'Hovelacque « dépasse le domaine légitime de la science », et qu'il « fait de la métaphysique pure ». Pour mettre le comble à ces réserves, il affirme gravement qu'une parenté entre les langues aryennes et les langues sémitiques n'est pas impossible, et il cite à l'appui de son dire une « Gemeinschaftliche Grammatik der Arischen und der Semitischen Sprachen », par André Raabe, qui a paru à Leipzig en 1874. L'auteur de ce livre étonnant y donne, paraît-il, entre autres arguments, ce tableau :

PARFAIT NON REDOUBLÉ VÉDIQUE	HÉBREU	ÉTHIOPIEN
s. 1. apâtha	âbad'thî	abadĕku
2. apathitha	m. âbad'thâ	m. abadĕka
	f. âbad'th	f. abadĕkî

PARFAIT NON REDOUBLÉ VÉDIQUE	HÉBREU	ÉTHIOPIEN
3. apatha	m. âbad	m. abeda
	f. âbadâh	f. abedath
p. 1. apathimâ	âbadanî	abadena
2. apathâ	m. ăbadthés	m. abaděkěmmu
	f. ăbadthén	f. abaděkěnu
3. apathuh	âbadû	m. abědu.
		f. aběda

Cette note donne la mesure de l'état d'esprit du traducteur et de sa compétence linguistique. A la page suivante, M. Keane a intercalé dans le texte même, entre crochets, une réfutation du polygénisme ; sa démonstration est la suivante : il n'y a point entre les formes du langage les plus éloignées l'une de l'autre une différence aussi forte qu'entre l'homme, par exemple, et un mollusque ; donc, si l'homme procède du mollusque, pourquoi le chinois ne serait-il pas devenu de l'hébreu ou du sanskrit? Je ne m'attarderai pas à réfuter une aussi absurde argumentation. Enfin, à la p. 204, M. Keane fait des réserves sur cette affirmation d'Hovelacque qu'il ne peut pas y avoir de langues véritablement mixtes.

A la p. 129, comme à la p. 147 et ailleurs, on trouve d'autres réserves maladroites. Le polysynthétisme et l'agglutination ne sont point des phénomènes com-

parables; et il n'y a pas seulement entre eux une différence de degré, mais bien une différence fonctionnelle et organique.

Tels sont les passages caractéristiques des opinions du traducteur. Il y aurait encore d'autres annotations à relever ; j'en prends quelques-unes au hasard.

P. 188, M. Keane est beaucoup trop affirmatif en ce qui concerne les expressions « Indo-Germanique, Indo-Européen, Aryen ». Le mot *Indo-Européen* est certainement meilleur que les autres, mais le mot *Indo-Celtique* serait préférable de même que le mot Syro-Arabe remplacerait avantageusement « Sémitique ».

P. 147, le traducteur affirme que l'*hindî*, sans cesser d'être aryen, a introduit dans son verbe l'expression du genre. Il y a là une erreur capitale : *jalûngâ*, *jalûngî*, etc., sont proprement des formes participiales, dérivées de formes personnelles par un participe passé du verbe *aller : mâin bôlûngâ* ne signifie pas « je parlerai », mais « moi devant parler ». D'autre part, il n'est pas exact que dans la phrase *us ne larkiyân mârîn*, le verbe s'accorde avec le complément. Cette phrase qui correspond à « il a battu les filles » signifie en réalité « les filles (ont été) battues par lui » ; l'hindoustani tourne par le passif le prétérit actif et le complément devient nécessairement le sujet. Aussi est-il excessif de voir là une analogie avec la différentiation sexuelle des deuxièmes et troisièmes personnes sémitiques.

P. 77, Hovelacque avait parfaitement raison d'employer *tamoul* et *tamil* comme variantes du même mot. Contrairement à l'observation de M. Keane, la forme originale est prononcée *tamul*, quoique écrite *tamil*, *tamir*, *tamij*, etc. (avec la fameuse cérébrale dont la nature n'est pas encore exactement déterminée). *Tamoul* est donc la transcription la plus correcte.

P. 82, les cinq cérébrales tamoules sont *t*, *d*, *n*, *l*, et *r* (ou *j* français).

P. 83, dans *avan*, *ivan*, *evan*, *adu*, etc., il n'y a point de préfixation. Les terminaisons ou suffixes nominaux *un*, *du*, etc., sont normalement ajoutées aux radicaux *a*, *i*, *u*, qui indiquent la position éloignée, prochaine ou intermédiaire, moyenne, neutre pour ainsi dire.

J'arrête ici mes observations ; elles suffisent à justifier ce que j'ai dit au début de cet article, que la traduction du livre d'Hovelacque avait été confiée à une personne qui était fort peu linguiste, et, chose plus grave encore peut-être, qui avait en philosophie et en science générale des idées tout à fait opposées à celles de son modèle. Dans ces conditions, son œuvre ne pouvait être que mauvaise.

C'est, du reste, une des mésaventures auxquelles la linguistique est le plus sujette que d'être considérée par les gens du monde comme une branche des connaissances humaines à la portée de toutes les intelli-

gences. On ne veut pas distinguer la linguistique de la philologie ; on ne comprend pas que celle-ci est purement historique, tandis que l'autre est essentiellement une science d'observation, une science naturelle ; on croit que pour être linguiste il suffit de parler et d'écrire plus ou moins correctement deux ou trois langues, tandis que beaucoup de linguistes en seraient complètement incapables.

J'ai précisément en ce moment sous les yeux un article publié dans le *Gentleman's Magazine*, numéro d'avril 1896, aux p. 356-366, sous ce titre : « *The Basques : their country and their origin*, dont l'auteur est M. T.-L. Phipson, ph. d. ».

M. Phipson est certainement un homme fort instruit et fort expérimenté ; et cependant il prétend résoudre la question basque avec une fantaisie si naïve qu'elle désarme le critique le plus sévère. Il a remarqué qu'aucun écrivain ne parle des Basques d'une façon certaine avant le dixième ou le onzième siècle ; qu'aucun spécimen de la langue basque ne date de plus de six à sept cents ans ; que les Basques n'ont aucun souvenir, aucun reste d'un autre culte que le christianisme ; que les anthropologistes ont trouvé chez les Basques deux types distincts, l'un Européen, l'autre Africain ; enfin, en analysant un proverbe, une chanson prise au hasard, il n'y trouve que des mots empruntés plus ou moins exactement, les uns à des patois espagnols et les autres aux dialectes maures

ou arabes de l'Espagne. Donc, dit-il, les Basques sont une race hybride formée de Maures et d'Hispaniens. Bien entendu, cette conclusion ne va pas sans quelques étymologies extravagantes ; ainsi M. Phipson rapproche hardiment *makhila* de l'anglais « my killer » ; *gorri* « rouge », de l'anglais « gory (sanglant) » ; *boina* de « bonnet », et *du* « il l'a » de « does, to do ». Je relève en passant quelques coquilles : *escuara* pour *escola* (école) ; *Pugro* pour *Puyoo*, etc. ; d'autre part, M. Van Eys n'est point Belge mais Hollandais, le *Verbe basque* du prince L.-L. Bonaparte n'est point un petit livre, etc. Enfin, je ne crois pas que jamais la romance si connue : *Quand on est Basque et bon chrétien* ait été chantée par un jeune paysan basque sur les routes de son pays.

Pour conclure, je rappellerai cette phrase allemande que Chavée aimait à citer et qui résume toute la méthode convenable à la science du langage : *Das werden zu verstehen, sollen wir das gewordene erkennen.*

Julien Vinson.

BIBLIOGRAPHIE

Inscriptions basques. Heuskarazko scributoac. *Madrid*, impr. de Fortanet, 29 février 1896. In-8° de 85 p. (Extrait du *Boletin de la real Academia de la Historia.*)

L'idée de cette publication est excellente, mais M. E.-S. Dodgson y a malheureusement apporté l'originalité de son esprit et le manque absolu de méthode qui caractérise tous ses travaux. Ainsi, il écrit, sans doute sous prétexte d'exactitude, les noms des villages basques d'une façon absolument inusitée : *Getaria* (de France) au lieu de *Guèthary*, *Ainhoua* au lieu de *Ainhoa* ou *Ainhoue*, *Espeleta* au lieu de *Espelette*, etc. ; c'est comme le nom du traducteur du Nouveau Testament de 1571, que M. Dodgson s'obstina à appeler *Leiçarraga* et qui signait lui-même, en français, *J. de Liçarrague.* D'autre part, quelle utilité y avait-il à donner dans ce travail des étymologies plus ou moins fantaisistes de noms de villages ? Enfin, ce recueil est formé vraiment trop à l'aventure ; il y a quelques inscriptions en d'autres langues qu'en basque, et alors pourquoi n'avoir pas donné, entre autres, celle si connue d'Ainhoa[1] ? L'épitaphe du prince Bonaparte à Londres,

1. CESTE · MAISON · APELÉE · GORRITIA · A · ESTÉ
RACHEPTÉE · PAR · MARIE · D · GORRITI · MÈRE · D ·
FEV · IEAN
DOLHAGARAY · DES · SOMMES · PAR · LVY · ENVOYÉS
DES
INDES · LAQVELE · MAISON · NE · SE · POVRRA ·
VANDRE
NY · ENGAIGER · FAIT · EN · L'AN · 1662

qui est écrite en anglais, n'avait rien à faire ici et peu nous importe que le prince ait reçu une pension de la reine d'Angleterre. Ni la Sardaigne, ni le val d'Aran, ni Erro n'avaient à être cités. En revanche, M. Dodgson a imprimé des choses qui n'ont aucun intérêt épigraphique, par exemple la dédicace de remerciement gravée sur une théière offerte par un élève à son maître.

L'inscription du moulin d'Azkonegui, à Mauléon, est exactement comme suit :

HOVRICGAVE · BI
HIRIC · ELLIROEHO ·
HOVR · DENIAN · IRIN ·
HOBERIC · EZIN · ICATEN
AHALI · MVNDIAN

Et à ce propos, je remarque que M. Dodgson n'a pas donné le très remarquable *titulus* du moulin d'Ascain :

NOLA · NEVRTCENBAITVÇU
HALA · NEVRTHVCOÇAREÇV
Mat. 7

« Comme vous mesurez, ainsi vous serez mesuré, vous. *Matth.*, 7[1] ».

M. Dodgson a également omis, pour employer une expression qui lui est familière, les deux inscriptions de Saint-Pée, intéressantes par le mot *Baldarnapez* qui y est employé dans le sens de « maire, chef de la municipalité » :

1. *Matth.*, VII, 2 : « De telle mesure que vous mesurerez, on vous mesurera d'autre part »; Liçarrague traduit : *cer neurriz neurthuren baituçue, aldiz neurthuren caiçue.*

HAVDA · PRESA · EGINA · MAR
TINDE · HIRIART · HELBARRV
N · CAMIET · BALDERNAA
PEZ · CEN · VRTHEAN · 1703

« Ceci est la prise (d'eau) faite en l'an 1703 où était Maire » Martin de Hiriart (de la maison) Camiet (de) Helbarron. »

SEMPEREC · EGVINA · VICTOR
D'UHALDE · BALDARNAPEZ
CENEAN · 1738

« Fait par S. Pée, quand Victor Duhalde était Maire, en 1738. »

M. Dodgson n'a pas cité le très consciencieux travail que notre savant ami M. W. Webster a donné en 1892 au *Bulletin de la Société des Sciences et Arts de Bayonne* (p. 217 à 236). Il aurait eu bien des emprunts à y faire.

En terminant, je ne puis m'empêcher de trouver pédantesque l'emploi de *scributo* dans le sens de « inscription ». Liçarrague s'en sert pour traduire le ἐπιγραφή ou le τίτλον de l'Évangile (*Marc*, xv, 26; *Luc*, xxiii, 38; *Jean*, xix, 19) qui est proprement *écriteau* (*escriteau* des vieilles versions françaises) dont *scributo* n'est qu'une adaptation faite par Liçarrague lui-même. *Scributo* n'a par conséquent rien de basque.

Julien Vinson.

VARIA

I

Cuisine Indienne.

Dans le numéro d'avril 1895 (t. XXVIII, p. 180-183), j'ai donné quelques recettes et quelques indications relatives au *cary*. Il me tombe aujourd'hui sous la main un livre, relativement moderne, publié dans l'Inde même, et auquel il me paraît intéressant de faire à cet égard quelques emprunts.

Le volume est un petit in-octavo de (v) et 106 p. doubles (c'est-à-dire v-212 p.), anglais-tamoul en regard, publié par MM. Higginbotham and C°, à Madras, et dont le titre est : *What to tell the cook*. C'est la 5e édition, datée de 1888.

Voici ce que j'y trouve, p. 34-35, sur le *cary* (*curries*, naturellement) :

« Tous les natifs savent comment les faire ; ceux de poulet et de crevettes sont peut-être ceux qu'on préfère. Dans le haut pays, les crevettes sèches qui sont vendues à tant la serre (mesure) dans les bazars, peuvent faire un excellent cary, si on les lave bien et si on les fait bouillir à moitié dans l'eau pour les attendrir.

« *Pâte de cary de Madras.*

1 livre coriandre.
1/4 livre safran.
1/4 livre petits piments rouges.
1/4 livre poivre noir.

1/4 livre graine de moutarde.
2 onces gingembre sec.
2 onces ail.
2 onces fenu grec.
1/2 livre sel.
1/2 livre sucre.
2 onces cumin.
1/2 livre *kadalei* (espèce de pois chiche).

« Faites frire ces pois et enlevez les gousses, puis pulvérisez avec tout le reste et mêlez avec :

1/2 pinte d'huile à salade.
1/2 pinte de vinaigre.

« *Poudre à cary.*

2 livres 2 onces de coriandre.
1/2 livre petits piments rouges secs.
14 onces poivre noir.
14 onces safran.
7 onces cumin.
7 onces graines de moutarde.
8 onces cardamone.
1 once feuilles de margosier noir (*Bergera Kœnigii*).

« Séchez, pulvérisez et pesez avant de mêler.

« *Autre poudre à cary.*

1 livre coriandre.
3/4 livre cumin.
6 onces safran.
10 onces petits piments rouges.
2 onces 1/2 poivre noir.
5 onces fenu grec.
4 onces graines de moutarde.
1 poignée feuilles de margosier. »

J'ai trouvé dans le même volume, au chapitre des soupes (p. 9-10), la recette suivante pour le *Mulgutani* dont j'ai parlé aux p. 283-284 du tome XXV de cette *Revue* (l'auteur anglais écrit *mulligatawny !*) :

« Prenez :

1 poule coupée en morceaux.
4 oignons coupés en morceaux.
6 clous de girofle.
2 grandes cuillerées de beurre.

« Quand le beurre est fondu et que la viande et les oignons ont bruni, ajoutez *trois* grandes cuillerées de poudre à cary (ou *deux* de la pâte à *mulgutani* de Bruce [1]) et une petite cuillerée de sel. Faites étuver jusqu'à ce qu'une odeur pénétrante sorte de la casserole, ajoutez trois pintes de bouillon, et laissez mijoter pendant vingt minutes. Laissez épaissir avant de servir, et ajoutez un peu de jus de citron et quelques feuilles de margosier.

« N. B. — La chair du chevreuil et de tout autre gibier de venaison fait un excellent *mulgutani* ; une certaine quantité de cosses de pois bouillies dans la soupe, puis enlevées à la passoire, l'améliore beaucoup en l'adoucissant et en lui donnant de la saveur. »

J. V.

II

Pierre Lesca, poète Bayonnais.

Aux p. 270-285 du tome XXV, j'ai raconté sous le titre « un accident, une chanson et un procès à Bayonne au milieu du

1. La formule de cette pâte n'est pas donnée dans le livre.

XVIIIe siècle », l'aventure d'un tonnelier, Pierre Lesca, dont la verve satyrique avait offensé une jeune bouchère; une chute malheureuse avait livré à la curiosité publique les appas secrets de cette susceptible personne, et Lesca avait chanté ses malheurs. J'exprimais le regret de ne pas savoir ce qu'était devenu le poète. Grâce à notre savant collaborateur M. Édouard Ducéré, à qui n'échappe rien de ce qui touche à l'histoire de Bayonne, nous sommes absolument fixés aujourd'hui.

Au tome V, p. 168-178, de sa très intéressante *Histoire des rues de Bayonne*, notre ami signale un article publié en 1852 dans le *Courrier de Bayonne* et relatif à Pierre Lesca. Né à Bayonne en 1729, issu d'une vieille famille du pays basque (il signait Lesca de Hitze), il devint tonnelier et marchand de vins. La chanson sur *La Bouchère culbutée* lui valut, nous le savons, une forte amende qu'il devait payer, suivant les formules du temps, en « liards anciens ou nouveaux » ; il paraît qu'il employa les délais légaux à recueillir tous les vieux liards, rognés, amincis, effacés qu'il put trouver dans le pays et qu'il s'en servit pour payer son amende, à la grande joie des loustics.

Lesca fit d'autres pièces de vers qui eurent un succès plus honorable et qui offraient d'ailleurs cet intérêt d'être composées en patois. En 17.., son *Ode sur la naissance du Dauphin* reçut du corps de Ville une récompense qui nous paraît assez singulière aujourd'hui, un magnifique pâté aux armes de Bayonne qui lui fut apporté en grande pompe dans son *chai*. Il demeurait alors au n° 6 actuel (précédemment 10) de la rue des Tonneliers.

Lesca a laissé un fils, tonnelier comme lui, qui a eu quatre enfants : les deux aînés sont partis pour l'Amérique, le troisième était, en 1852, prêtre dans le diocèse de Meaux et le dernier était, à la même époque, conseiller dans une de nos Cours d'appel.

Pierre Lesca a collaboré au recueil des *Fables Causides*, publié en 1776 par Paul Fauvet-Duhart et que j'ai appelé le chef-d'œuvre de la typographie bayonnaise. Mais son œuvre capitale est proba-

blement la célèbre *Chanson des Tilloliers* qui est véritablement l'air national de Bayonne.

Lesca mourut en 1807 ; son enterrement fut une cérémonie solennelle, et sa mort prit, paraît-il, les proportions d'un deuil public.

J. V.

Le Propriétaire-Gérant,

J. MAISONNEUVE.

CHALÔN-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

EN VENTE CHEZ J. MAISONNEUVE

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE

TOME I

Rig-Véda ou *Livre des Hymnes*, traduit du sanscrit par A. Langlois. *Deuxième édition*, avec un Index analytique, par Ph. Ed. Foucaux. 620 pages .... 20 fr.

TOME II

Hymnes sanscrits, persans, égyptiens, assyriens et chinois. — **Chi-King** ou *Livre des vers*, traduit pour la première fois en français par G. Pauthier. 425 pages ..... 15 fr.

TOME III

Introduction à l'Histoire du Buddhisme indien, par E. Burnouf. *Deuxième édition*. xxxviii-586 pages.... 20 fr.

TOME IV

Le Koran analysé, par J. La Beaume. xxiii et 800 pages. 20 fr.

TOME V

Avesta, livre sacré du Zoroastrisme, traduit du texte zend, accompagné de notes explicatives et précédé d'une introduction à l'étude de l'Avesta et de la religion mazdéenne, par Ch. de Harlez. *Deuxième édition*, revue et complétée. ccxlviii et 671 pages, carte de l'Eran avestique et figures..... 20 fr

---

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

DE TOUTES LES NATIONS

TRADITIONS, LÉGENDES
CONTES, CHANSONS, PROVERBES, DEVINETTES
SUPERSTITIONS

Tome I. Paul SÉBILLOT. *Littérature orale de la Haute-Bretagne.* Paris, 1881, un charmant volume petit in-8 écu, de XII et 401 pages, cartonné, non rogné..... 5 fr. »

Tomes II-III. F.-M. LUZEL. *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne.* Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés..... 10 fr. »

Tome IV. G. MASPERO. *Les Contes populaires de l'Egypte ancienne.* Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tomes V-VII. J.-F. BLADÉ. *Poésies populaires de la Gascogne.* Texte gascon et traduction française en regard, avec musique. Paris, 1881-1882, 3 vol. cart., non rognés..... 15 fr. »

Tome VIII. Ed. LANCEREAU. *L'Hitopadesa, ou l'Instruction utile.* Recueil d'apologues et de contes traduits du sanscrit. Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tomes IX-X. Paul SÉBILLOT. *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne.* Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés..... 10 fr. »

Tome XI. FLEURY. *Littérature orale de la Basse-Normandie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné. 5 fr. »

Tome XII. Paul SÉBILLOT. *Gargantua dans les traditions populaires.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XIII. H. CARNOY. *Littérature orale de la Picardie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné. 5 fr. »

Tome XIV. E. ROLLAND. *Rimes et jeux de l'enfance.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XV. Julien VINSON. *Le Folk-lore du pays basque.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné, avec musique..... 5 fr. »

Tome XVI. Fr. ORTOLI. *Les Contes populaires de l'île de Corse.* Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tomes XVII-XVIII. J.-B. WEKERLIN, bibliothécaire du Conservatoire. *Chansons populaires de l'Alsace*, avec airs notés. Paris, 1883, 2 vol. cart., non rognés..... 10 fr. »

Tomes XIX-XXI. J.-F. BLADÉ. *Contes populaires de la Gascogne.* Paris, 1886, 3 vol. cart., non rognés..... 15 fr. »

Tome XXII. Paul SÉBILLOT. *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne.* Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXIII. E. PETITOT. *Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest.* Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tomes XXIV-XXVI. F.-M. LUZEL. *Contes populaires de la Basse-Bretagne.* Paris, 1887, 3 vol. cart., non rognés..... 15 fr. »

Tome XXVII. C. BAISSAC. *Le Folk-lore de l'île Maurice.* Texte créole et traduction française. Paris, 1888, 1 vol. cart., non rogné. 5 fr. »

Tome XXVIII. H. CARNOY et J. NICOLAÏDES. *Traditions populaires de l'Asie-Mineure.* Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXIX. L.-F. SAUVÉ. *Le Folk-lore des Hautes-Vosges.* Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXX. HERVEY DE SAINT-DENYS. *Six Nouvelles nouvelles* traduites du chinois. Paris, 1892, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXXI. G. GEORGEAKIS et Léon PINEAU. *Le Folk-lore de Lesbos.* Paris, 1894, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

Tome XXXII. YACOUB ARTIN PACHA. *Contes populaires inédits de la vallée du Nil.* Paris, 1894, 1 vol. cart., non rogné..... 5 fr. »

CHALON-SUR-SAONE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.

Philol. 43

SEP 11 1896

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-NEUVIÈME

15 JUILLET 1896

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant : 25, quai Voltaire)

1896

SOMMAIRE DU N° 3

Pages

Les Étrusques, par André LEFÈVRE (fin)..... 173
Bibliographie linguistique. — Le recueil de proverbes basques de 1596, par Julien VINSON..... 201
Les Galibis, par Aristide MARRE (à suivre)..... 220
Linguistique indo-européenne, par Paul REGNAUD.... 248
Varia. Le style et les pronoms relatifs..... 258
— Sottise et ignorance..... 260

BIBLIOGRAPHIE

J. Vinson. *Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts, de Pau*..... 253
— *Vocabulaire des principales racines malgaches par* Aristide Marre..... 255
— *Grammaire classique de la langue française, par* Léon Clédat..... 256

SEP 11 1896

LES ÉTRUSQUES

(Leçons professées à l'*École d'Anthropologie*)

III

RELIGION ET LANGUE DES ÉTRUSQUES

Tel qu'ont pu nous le faire connaître les écrivains latins, le panthéon étrusque nous apparaît comme un vaste et grandiose édifice dont le sommet se perd au delà des nuages, dont les pieds s'enracinent au plus profond des enfers, et dont les abords sont occupés par tous les accessoires liturgiques et théologiques, pompes sacrées, processions, clergés, corps enseignants, riche et savante littérature. D'étage en étage s'échelonnent les hiérarchies divines, dieux des régions inconnues, dieux du ciel visible, de l'atmosphère orageuse, dieux et génies terrestres, divinités de la mort. De loin, tout se tient dans cet ensemble. Quand on s'approche, tout vacille et se désagrège. Les disparates se font jour. Telle partie est orientale et semble apportée de la Chaldée ou de la Perse; telle autre est hellénique; d'autres, sabines, ombriennes, latines. Il y en a d'étrusques, assurément, et la physionomie générale

n'est ni asiatique, ni grecque, ni même italiote. Mais dans l'amalgame on entrevoit de grandes diversités de provenances et d'âges. L'assemblage de ces pièces et morceaux a été l'œuvre du temps; la construction ne s'est achevée que dans la période gréco-romaine, alors que, de tous les points du monde connu, surtout de l'Orient, affluaient à Rome les systèmes, les doctrines, les théurgies déjà mêlées et confondues. Ce n'est pas à dire que beaucoup de ces conceptions, à l'état fruste et fragmentaire, n'existaient pas dans l'esprit des Tyrsènes. Mais lesquelles, et dans quelle mesure? On le saura peut-être quand la connaissance de la langue nous aura livré le secret de ce peuple mystérieux. Un seul exemple nous montrera de quelles incertitudes sont entourées les croyances originelles des Étrusques : on pense généralement, et rien n'est plus vraisemblable qu'ils ont connu les dieux de Samothrace, de Thasos, de Lemnos, les Cabires. Eh bien, les monuments figurés qui se rapportent au culte cabirique sont des miroirs en métal gravés et sculptés de l'époque dite campanienne, postérieurs au IVe siècle avant notre ère, — 600 ans après l'arrivée des Tyrsènes en Italie. Il ne faut pas non plus oublier que l'écriture et les arts du dessin étaient ignorés des Étrusques primitifs, et que leurs plus anciennes manifestations esthétiques (VIIIe et VIIe siècle) portent la marque d'influences étrangères, qui avaient pu modifier déjà leurs sentiments et leurs idées. Enfin la plupart des documents

à consulter, bas-reliefs, peintures, viennent des tombeaux; ils avaient une destination spéciale, funéraire. Et, quels qu'en soit le nombre et la variété, ils ne peuvent nous renseigner complètement sur les dieux de l'air et de la vie.

Ayant admis l'étroite parenté des Pélasges et des Étrusques, nous pouvons appliquer à ceux-ci les rares indications fournies sur les premiers par les historiens grecs. Au dire des anciens, les dieux des Pélasges n'avaient pas de nom, du moins avant l'arrivée, soit des Phéniciens, soit des Hellènes. Il est donc naturel de retrouver chez les Étrusques une classe de dieux sans nom, *dii involuti*, dieux voilés, que leur mythologie, lorsqu'elle ne sut plus qu'en faire, plaça au-dessus de tous les autres, régulateurs suprêmes, impassibles, des destinées. Le rôle qui leur est attribué décèle, ce semble, leur primitive nature : c'étaient les chances favorables ou contraires, les mille hasards qui étonnent le sauvage et l'enfant et dont ils cherchent la cause dans certaines coïncidences réelles ou imaginaires, le bruit du vent dans les arbres, les rumeurs de la source ou du fleuve, le vol et le cri des oiseaux, la lueur de l'éclair ou le fracas de la foudre, tous phénomènes auxquels l'anthropisme prête des volontés et l'animisme des âmes, des formes vagues et fuyantes. C'est à cet antique régime mental que se réfèrent les présages, les augures, l'interprétation des signes, enfin les oracles, et toutes ces pratiques divinatoires

qui formaient, au dire des anciens, le trait le plus saillant de la religion étrusque ; non pas que ces superstitions aient été ou soient encore étrangères à aucun peuple ; mais les Tyrsènes en étaient certainement imbus au plus haut degré.

Les *dieux voilés* et les rites auguraux ne pouvaient longtemps satisfaire l'imagination. L'adoration des nombreux objets qui annonçaient les événements heureux ou redoutables, suffisait elle-même à créer des dieux visibles, qu'il était plus aisé de fléchir en les appelant par leur nom. Il est donc peu probable que les Pélasges, autant dire les Tursènes, n'eussent pas déjà nommé les dieux qu'ils invoquaient dans les bois, au bord des sources et sur le haut des montagnes, ou du moins retenu quelques-uns des noms apportés par les Orientaux, ou par les conquérants thraces et achéens. De toute façon, les Tursènes, ayant vécu, avant leur exode, de longs siècles parmi des peuples pourvus de mythologies abondantes, devaient posséder, au Xe siècle, des dieux soit nationaux, soit empruntés. Partis de Dodone, comme le rapporte Denys d'Halicarnasse, ils ne pouvaient ignorer le Zeus dodonéen. Venus de Lydie et des îles, si l'on en croit Hérodote, ils connaissaient au moins quelques-unes des divinités de l'Asie Mineure, une Artémis, une Aphroditè quelconques. Et cependant, parmi les dieux les plus authentiques des Étrusques, on n'en trouve guère qui rappellent directement ces noms. Mais on en rencontre

les équivalents, et l'avenir nous réserve sans doute bien des découvertes. Il faut, pour le moment, nous contenter de ceux que les Étrusques ont, d'eux-mêmes, à raison ou à tort, assimilés à des dieux ombro-latins : Tinia, Thalna, Cupra, Thana, Turan, Fufluns, Sethlans, Turms, Usil, Thesan (aurore), Aisar, Eiser.

Tinia, c'est le dieu de l'air, du ciel et de la foudre, un Jupiter. Son nom a été lu sur une pierre conique d'Orvieto, qui, évidemment, le représentait, dans les temps où des adorateurs ne savaient le figurer sous des traits humains. Mommsen a rapproché *Tinia* ou *Tina* de formes indo-européennes, comme le sanscrit *Dina*, jour, le grec *Zèn*, *Zènos* (d'où *Zènôn*, etc.), le latin *Dianus* (Janus), le rattachant ainsi à Zeus et à Dyaus. On ne serait pas étonné de la présence d'un T initial ; les lettres douces manquent à l'alphabet étrusque : *Diana* est transcrit *Thana ; Odusseus*, *Uthuze ; Poludeukès*, *Pultuke*. Le malheur est que pour assimiler *Turan*, par exemple, à *Urania* et *Turms* à Hermès, on est obligé d'expliquer autrement l'addition tout à fait injustifiée du T. Autant vaudrait, sinon mieux, traduire *Turan* par *turannè*, la maîtresse, la dame. Le plus prudent est de constater le nom et l'office de ces divinités qu'on peut regarder comme essentiellement étrusques.

Nous venons de nommer Turms, — qui est bien, quant à la fonction, plus tard quant aux attributs figurés, un Hermès conducteur des âmes, un Mercure ;

et *Turan*, qui a pris les caractères d'une Vénus Uranie, mais qui a gardé un rôle énigmatique dans les scènes qui décorent certains miroirs : elle assiste ou elle préside au meurtre sacré du jeune cabire égorgé par ses frères. Je ne sais s'il ne faut pas lui rapporter l'image mitrée et ailée d'une déesse qui rappelle assez l'Anahid des Perses et des Arméniens.

Avant *Turms* et *Turan*, nous aurions dû signaler *Cupra*, qui a donné son nom à l'une des villes les plus anciennes du littoral occupé par les Étrusques dans le Picénum. Il est bien difficile d'écarter ici le souvenir de Cypre, de *Kupris*. Cependant ce n'est pas à Vénus, c'est à la Junon italiote que cette Cupra fut identifiée ; mais cela importerait peu ; Junon, par certains attributs est si voisine de Vénus. Une autre remarque, c'est la ressemblance de Kupra avec le cuivre, *cuprum* ; était-ce primitivement la déesse du bronze ?

Thalna, comme Cupra, est assimilée à Junon. Son nom ne prête, jusqu'à présent, à aucune conjecture, même aventurée. De même Sethlans, un Vulcain, grossièrement figuré, un marteau de forgeron à la main ; je note pourtant la terminaison *ans* ou *lans*, qui doit être un suffixe latin, *lanos*, *anos* ; et, comme dérivé possible, le nom propre *Silanus*.

Une appellation fort singulière, c'est Fufluns, le Bacchus étrusque, dont le décalque ombrien *Vufiu*, *Vofion*, se lit sur les tables Eugubines. Il fournit, je

crois, le spécimen, assez rare, d'un dieu emprunté aux Étrusques par les Italiotes ; il n'a pas, d'ailleurs, dépassé l'Ombrie. Il faudrait être plus versé que nous le sommes dans la connaissance de la prononciation étrusque pour distinguer entre les deux *f* du mot ; le premier a été entendu *V* par les Ombriens, comme dans *Felathri : Volaterra, Velitræ.* Ce n'était certes pas une aspirée (gutturale ou dentale) comme en latin, mais une labiale incertaine entre le V et le P. Je ne serais pas étonné pour ma part qu'on découvrît quelque relation entre la ville de *Pupluna* et le dieu Fufluns ; et, d'autre part, entre la forme ombrienne *Vofio* et le latin *Vossius.*

En abordant sur la côte orientale de l'Italie, les Tyrsènes ont pu rencontrer chez les Vénètes une déesse Tiana, — c'est ainsi que lit sur les inscriptions d'Este M. Cordenons, un savant de la région, — la Diana des Ausoniens, qui avaient, nécessairement, traversé ces contrées avant eux. *Tiana* serait devenue leur Thana, — sur laquelle nous savons fort peu de chose. Un personnage plus célèbre et bien probablement italiote, quoique les Étrusques s'en soient tout d'abord emparés, c'est *Minerve, Mnerfa* ou *Menrfa*, dont le nom ne renferme aucun élément qui ne soit indo-européen et latin. On peut croire que les immigrants étrusques possédaient une divinité correspondante, et qu'ils lui ont adapté le nom populaire dans le pays. Ou bien, — mais l'opinion semble prévaloir que l'étrusque n'est

pas un idiome aryen, — ou bien les Tyrsènes auraient possédé, comme les Latins et les Ombriens, la racine d'où procèdent *mens* et *re-min-i-scor*.

La déesse fédérale *Voltumna*, dont le temple, près de *Volsinies*, réunissait le conseil des douze lucumons, soulève les mêmes doutes. Tout en elle, nous l'avons déjà montré, est latin, le suffixe *mnus*, *mna*, et la racine *vol-vere*, *ver-tere*, même le thème *Voltu*, *Vultur*, *Vultu-rnus* ; et cependant rien de plus national chez les Étrusques que *Voltumna*, et sa forme masculine *Vertumnus*, le dieu de l'antique *vicus tuscus*, ce faubourg toscan situé, avant la fondation de Rome, entre l'Aventin et le Palatin. Lorsqu'ils prirent Capoue, ils donnèrent à cette ville le nom de Vulturnum.

La question ne se pose pas pour *Nethans*, altération évidente de Neptunus, ni pour *Apulu*, *Apuluns*, qu'ils reçurent de Cumes, tout comme les Romains. Au reste la plupart des dieux italiotes entrèrent, sans changer de nom, dans le panthéon étrusque : d'abord *Juno*, et Halesus, qu'ils trouvèrent fortement établis à Falèries, puis Féronia au pied du mont Soracte, puis la *Juno* sabine, *Quiritis* ou *Curitis*, enfin *Vediovis*, *Summanus*, *Janus*, *Diana*, *Volcanus*, *Vesta*, à mesure que les conquérants Tyrsènes pénétraient dans les districts qui avaient ces dieux pour patrons.

Parmi les dieux que nous venons de citer, lesquels étaient le plus intimement associés à Tinia, et formaient avec lui le conseil des dieux *Consentes*, soit

coexistants (de *sens*, *sentis*), soit assis ensemble, soit unis dans le même sentiment, et qui tenaient la seconde place dans la hiérarchie, au-dessous des *Involuti* ? On ne paraît pas fixé sur ce point. Ces *Consentes* étaient certainement des dieux atmosphériques. Neuf d'entre eux avaient le droit de lancer le tonnerre, une ou plusieurs des onze variétés de l'éclair. Habitués au nombre douze, qui fut sans doute celui de leurs tribus primitives, et qui est resté d'ailleurs consacré chez les Grecs (il y avait douze amphictyons), les Étrusques ne l'avaient pas seulement adopté pour leurs fédérations, ils l'imposèrent à leurs divinités. De même que les Lucumons, les *Involuti* furent douze, mais mâles et femelles, six couples seulement, établis au-dessus, au delà des mondes ; de même les *Consentes* atteignirent ce nombre de douze, que les Latins adoptèrent, mais sans rigueur, — car la composition de ces douzains, de ces conseils célestes, paraît avoir varié souvent. Il est intéressant de retrouver chez les Grecs le même chiffre sacramentel, réminiscence des mêmes traditions sans doute pélasgiques. Les Étrusques ne comptaient pas seulement leurs dieux par douze ; ils avaient aussi des triades, une dans chaque ville. Les Tarquins importèrent à Rome celle de Tarquinies, sans doute Tinia, Cupra et Mnerfa, Jupiter, Junon et Minerve, qui se trouvèrent désormais associés pour toujours dans le temple du Capitole, construit par des architectes étrusques. Ce temple avait trois nefs, une

pour chaque dieu. Les basiliques civiles des Romains reproduisirent cette disposition et l'ont transmise à l'architecture chrétienne. Ainsi les formes survivent aux idées : les trois nefs de nos églises sont un legs indirect des Tyrsènes.

Les dieux portaient le nom générique d'Aisar, Esar, Aïsos (Hésychius), peut-être Ausar, Auser (nom antique du petit fleuve Serchio). On a beaucoup disserté sur ces formes obscures. *Ausar* rappelle *Ausil*, *Ausones*, *ausosa* (*aurora*). Ce serait alors une dénomination italique du dieu lumineux, du soleil. Æsar peut aussi faire songer au gaulois Esus. Enfin Duruy et ceux qui penchent plus ou moins pour une origine septentrionale, ont rapproché Esar des Ases scandinaves. Dans l'état de la science, on ne peut qu'indiquer ces hypothèses, sans y insister. C'est Suétone qui nous a révélé le sens du mot Æsar. La foudre ayant enlevé d'une inscription le C de Caesar, les haruspices déclarent qu'il n'avait que 100 jours à vivre, mais qu'il serait Dieu.

A côté, plus souvent au-dessous des grands dieux, une foule de divinités locales protégeaient les villes et veillaient sur toutes les actions et tous les incidents de la vie. On cite Angerona, Ancharia, et cette Nortia, une Fortuna étrusque, dans le temple de laquelle on fichait solennellement un clou. Nous avons signalé cet usage chez les Latins ; et les fouilles du clos Baratella, près d'Este, ont mis au jour un grand

nombre de ces clous votifs en bronze, qui portent des inscriptions encore indéchiffrées, en langue euganéenne ou vénète. Un savant de Venise, M. Cordenons, vient précisément de publier un très estimable essai de lecture. On ne saurait affirmer que les clous sacrés soient d'importation étrusque, encore moins tous ces menus dieux, analogues aux *indigètes* latins, qui appartiennent au plus ancien fonds animique de l'Italie, et qu'on retrouve, d'ailleurs, chez tous les peuples anciens et modernes. On voit dans les peintures et les bas-reliefs beaucoup de ces génies mâles et femelles, munis de grandes ailes, et qui se tiennent, invisibles sans doute, auprès des vivants et des mourants. Le nom générique de Lasae n'est autre que celui des *Lases* ou Lares, sur lesquels nous ne reviendrons pas. Il en est de même pour les Pénates étrusques. Il faut ranger dans cette classe sans doute les têtes à la langue tirée, sortes de Gorgones, qui avaient probablement représenté les têtes coupées des vaincus, des prisonniers, des victimes divinisées par le sacrifice ; et aussi les nains ou poussahs grotesques dont le Louvre possède de nombreux exemplaires.

Au monde funéraire, qui vous est familier déjà, appartiennent *Mantus*, éponyme de Mantoue, qui rappelle le *Mundus* et l'Orcus latin, assimilé durant la période étrusco-grecque à *Aidès*, *Eita* ; et *Hintia*, plus tard *Persiphnai*, Perséphone ou Proserpine. Hintia

était, à l'origine, l'image, l'âme du mort. On lit sur un vase : *Hintial Patruklès*, ombre, spectre de Patrocle. Peut-être le radical *Hint* a-t-il fourni l'ombrien *hondus*, épithète constante des dieux infernaux mentionnés dans les *Tables Eugubines*. Sous la conduite d'un vigoureux archer, un *Héraklès* infernal, emportées par le dieu Turms qu'on reconnaît aux ailes de son bonnet et de ses talons, suivies d'une déesse ailée, souvent escortées de *Charn*, Charon, vieillard ailé, bestial, au lourd marteau, les âmes sont traînées aux enfers. Des démons grimaçants, au long bec, se les disputent. Des serpents les déchirent ; des tortionnaires les assomment à coups de maillets ; et le chien à trois têtes, le classique Cerbère, jouit de leur châtiment. Il est curieux de retrouver dans les cirques romains, sous le nom de Pluton, le Charon étrusque avec ses ailes et son marteau, chargé d'enlever les corps des gladiateurs vaincus. Notons, de plus, que le supplice du maillet, la *mazzolata*, était encore employé à Rome au commencement de ce siècle.

Les divinités, soit nationales, soit empruntées, que nous venons de définir s'étaient plus ou moins vite échelonnées en hiérarchies. Des théologiens, très féconds en livres, — plus qu'en idées sans doute, — avaient combiné les vagues croyances de la race avec les rêveries plus affinées de l'Orient chaldéen et perse, et une cosmogonie telle quelle était venue se poser comme un couronnement sur le factice panthéon ;

le nombre douze n'y est pas oublié ; le monde doit durer, comme dans la conception mazdéenne, douze mille ans environ, car l'étendue des siècles étrusques est irrégulière ou indéterminée. La création a pris la moitié de ce temps, six mille années, les six jours de la genèse hébraïque ; les choses humaines rempliront le reste. Avec tout le respect qui est dû à ce genre d'élucubrations, il me sera permis de trouver la proportion bien mal combinée, bien peu à l'honneur du démiurge, qui aura peiné, sué six mille ans pour accomplir une œuvre si éphémère ; ainsi cet artisan divin, Tinia peut-être, pendant que les dieux voilés sommeillaient doucement dans leur indifférence, cet ouvrier aura mis dix siècles à fabriquer le ciel et la terre, dix encore à marteler la lourde coupole du firmament, dix à produire toute l'eau que peuvent contenir les mers et les fleuves, dix à manipuler, à suspendre et à remonter ces automates, le soleil et la lune, dix à régler le souffle des animaux et à précipiter, dans on ne sait quelle cornue, ce gaz dont est faite l'âme des vivants. Enfin l'homme, cette machine si imparfaite, si fragile, vouée à tant de maux ridicules ou odieux, lui aura coûté mille ans d'efforts ! Et tout cela périra demain ! Ah ! pauvre démiurge. Ces choses, et bien d'autres aussi puériles, ont longtemps passé pour sublimes ; et je ne doute pas que le bon Tite-Live ne parlât sérieusement lorsqu'il déclarait les Étrusques les plus religieux des hommes.

C'est un jugement que nous confirmons volontiers.

La théologie étrusque formait une bibliothèque considérable, qui aurait tenu dignement sa place dans le sous-sol de notre Bibliothèque Nationale, dernier asile de ces sortes de documents. Mais de tous ces livres, *fatales*, *Acheruntici*, *Tagetici*, *rituales*, *fulgurales*, *haruspicum*, manuels donnant les prescriptions relatives à la vie privée et publique, à la fondation des villes, à la consécration des édifices, à la paix, à la guerre, à la naissance, au mariage, à la mort, à la chronologie sacrée, la théorie des foudres et les méthodes d'observation et d'interprétation ; traités profonds sur les rites expiatoires, sur les formules et les offrandes qui assurent l'immortalité, qui peuvent même retarder les destins, enfin sur l'apothéose et les aventures des âmes ; de tout cet amas de sagesse, le temps ne nous a rien laissé que des bribes éparses dans les mythographes et les grammairiens. Cicéron rapporte (*De Divinatione*) que jadis un nain à cheveux blancs, Tagès (nom grécisé), sortit de terre entre deux sillons, pour enseigner aux hommes la signification des éclairs et, généralement, tout l'art augural. Un disciple de Tagès, Bacchès, rédigea ces révélations en quinze volumes (*Achérontiens*) ; et une nymphe Bégoé, Bygoïs, les étendit à l'interprétation de tous les phénomènes de la nature.

Si l'on considère le rôle joué dans la vie publique et privée des Romains par l'haruspicine et la science

des présages, il faudra convenir que Tagès, cet avorton obscur, est l'un des dieux qui ont exercé le plus puissant empire sur les choses humaines. Caton disait que deux augures ne pouvaient se regarder sans rire ; et cependant ces rieurs pontifiaient encore ; et pendant les six siècles qui ont fondé le pouvoir de Rome, il ne s'est fait dans le Latium, dans toute l'Italie, aucun acte solennel, décisif, sans la permission des augures.

Les Latins, nous l'avons dit, n'avaient eu nul besoin d'apprendre des Étrusques la foi aux signes et aux auspices : mais ils leur empruntèrent certainement les formes, les rites de l'art augural. Ils ne pouvaient rencontrer de plus habiles maîtres ; aucun Calchas, aucun Tirésias, aucun Chaman de Sibérie, aucun Angakout esquimau, ne disputera au devin étrusque, *haruspex* ou *fulgurator*, la palme de la crédulité, de la solennité dans la minutie, du sérieux dans l'absurde. Superstition et formalisme, voilà le fonds du Tyrsène, les vices qu'il a légués aux Romains.

Mais l'influence étrusque, j'y reviens encore, a été formelle, extérieure ; aucun dieu étrusque n'a pénétré dans le panthéon latin, même romain, même ombrien (si *Fufluns* et *Hintia* étaient par hasard d'origine italique, pré-tyrsène). Au contraire, tous les dieux de l'Italie et de la Grèce ont fait invasion dans le douzain sacré des *Consentes*. Ce que nous disons de la religion,

il faut le dire de la langue; le parler ausonien ne lui a rien emprunté, et il semble qu'il lui ait imposé une foule de termes, de noms, surtout de suffixes visiblement italiques.

Dès le XVe siècle, quelques inscriptions étrusques étaient connues des érudits. Un dominicain, Annio de Viterbe, avait tenté de les expliquer. Partageant l'opinion courante qui voyait dans l'hébreu la langue mère par excellence, il essaya d'y rapporter des textes dont le latin ni le grec ne pouvaient tirer aucun sens. Habile faussaire, il fabriqua des inscriptions à l'aide de mots hébraïques tracés en caractères étrusques et sut les cacher et les faire trouver à l'endroit même où l'on avait découvert les vraies. Elles furent tenues pour authentiques et, durant deux siècles, égarèrent la philologie. Au XVIIIe siècle seulement, la théorie sémitique perdit du terrain. Le seul Scipion Maffei, de Vérone, lui resta fidèle. Avec Buonaroti, avec Dempster, et surtout Lanzi, dont l'Essai (*Saggio di lingua etrusca*) est encore consulté par tous ceux qui s'occupent d'épigraphie, les tendances dites classiques prirent faveur ; ce fut vers une origine italique ou latine que penchèrent les Conestabile, les Vermiglioli, les Fabretti. Ce dernier a réuni dans son *Corpus Inscriptionum* toutes les inscriptions de l'Italie antique, étrusques, ombriennes et autres, en les éclairant de notes très précieuses et d'un excellent glossaire. L'illustre Corssen parut un moment avoir vaincu

le sphinx ; mais ses efforts ont été vains ; son échec (*Uber die Sprache der Etrusker*, Leipzig, 1874) fut le signal d'une mêlée où nous ne nous engagerons pas. Déjà, dans ce siècle, Janelli, Tarquini, Stickel, Leoni avaient remis en honneur la théorie sémitique ; Bentham et von Maack songèrent au celtique et proposèrent des interprétations celtes et irlandaises ; en même temps, Donaldson, Crawford, Lindsay, combattaient pour le scandinave et le vieux haut allemand ; Collas pour les langues slaves, Bertani pour le sanscrit, Tallor pour le finnois, Ellis, Bügge, pour l'arménien et l'albanais. Deecke, d'abord fort opposé aux étymologies latines de Corssen, y revient, et, de concert avec Pauli de Stuttgard, essaye de trouver dans quelques textes des formules rituelles analogues aux prescriptions des Tables Eugubines. A Philadelphie, Daniel Brinton (1889-90) se prononce pour une origine berbère. Il rappelle l'antique alliance des Tourshas avec les Lybiens, le caractère africain des plus anciennes populations méditerranéennes ; mais il oublie, ce semble, que les Tyrsènes, venus de la mer Égée ou de l'Illyrie, n'ont abordé en Italie qu'au Xe siècle. Il a rassemblé d'assez nombreux exemples de noms, divinités, personnages, localités, qui présentent de vagues concordances. Sans doute, quelques vestiges d'une langue *atlantique*, italo-berbère, pourraient se rencontrer dans le vocabulaire étrusque. Mais je doute qu'on puisse jamais rattacher

au berbère Apulu, Mnerfa, *Marmor*, *Tinia*, *Thana*, ou établir un rapport quelconque entre *Tacfarinas* et *Tarchnaf*, *Tarchon*, *Tarquinius*, entre le *Berber* des Arvales et le nom des Berbers ou Barabhras.

Chez nous, M. Victor Henry, M. Michel Bréal rejettent résolument toute affinité indo-européenne. Dans plusieurs articles de la *Revue critique* ce dernier combat les rapprochements tentés jusqu'ici entre l'étrusque et les langues italiques ; il ne conteste pas que nombre de termes et de formes aient pu être empruntés à l'ombrien, à l'osque, au latin ; mais il ne reconnaît dans les désinences aucune trace de déclinaison, de conjugaison, rien qu'on puisse rapporter à l'organisme flexionnel.

D'où viennent toutes ces contradictions, jusqu'ici irréductibles ? Comment une langue écrite en lettres parfaitement connues, en caractères grecs archaïques, une langue dont les inscriptions se comptent par milliers, qui a été parlée et comprise jusqu'aux premiers siècles de notre ère, défie-t-elle encore la sagacité des Aufrecht, des Kirchoft, des Bréal, qui sont arrivés à reconstituer la langue ombrienne ? Rien de plus facile à comprendre. On ne sait pas avec certitude le point de départ des Tyrsènes, et quelque berceau qu'on leur suppose, il est douteux qu'il existe encore une seule des langues qui ont pu être apparentées à la leur : pélasge, phrygien, lydien, lycien, care, illyrien même, ont disparu ; les inscriptions abondent,

il est vrai, mais elles sont généralement courtes et de plus rédigées en style lapidaire, abréviatif ; les mots en sont certainement tronqués ; beaucoup, faute de voyelles, sont imprononçables (*Cltmsta*, Clytemnestra) ; enfin, aucune n'est bilingue et n'offre ces points de comparaison qui ont permis à Champollion de traduire l'inscription égyptienne de Canope.

Une heureuse chance a paru se présenter il y a deux ans environ, lorsque l'importante inscription d'Agram a été reconstituée dans toute son ampleur. Mais la minutieuse analyse de M. Bréal n'a pas abouti, ou plutôt elle a confirmé ce savant maître dans sa prudente expectative ; mais l'histoire de ce document est si extraordinaire qu'elle vaut d'être contée.

« Au catalogue de la collection égyptienne du musée d'Agram, publié en 1880 par le conservateur, M. de Bojnicitch, on pouvait lire la mention suivante : « Dans une vitrine, la momie d'une jeune femme ; dans une autre vitrine sont conservées les bandelettes de cette momie ; elles sont entièrement couvertes de caractères inconnus jusqu'à présent. Ces bandelettes, spécimen unique d'une écriture égyptienne non encore déchiffrée, sont un des principaux trésors de notre musée national. » (Bréal, *Journal des Savants*.) Un jeune égyptologue, M. Krall, professeur à l'Université de Vienne, sentant sa curiosité éveillée, se fit, en 91, expédier les bandelettes. Malgré le délabrement de la toile, il parvint à copier deux lignes sur son carnet.

Rentré chez lui, il les compara à différents spécimens d'alphabets, et reconnut des caractères de forme grecque archaïque ; il fut tout étonné de rencontrer dans l'ouvrage de Pauli sur les noms de nombre les mots *eslem zathrumis* qu'il se rappelait avoir copiés la veille. « Bref, il vint un moment où le doute n'était plus possible : les bandelettes étaient couvertes d'écriture étrusque. » Le premier soin de M. Krall fut de s'enquérir des aventures de la momie. Il apprit qu'elle avait été rapportée d'Égypte, en 1849, par un ancien fonctionnaire autrichien, grand amateur de curiosités, Michel de Baric, et donnée en 1859 au musée d'Agram. C'était une momie de l'époque gréco-romaine. Depuis 1865, elle était démaillotée ; l'administrateur, M. Sabljar, avait remarqué les caractères, mais les avait pris pour des hiéroglyphes. En 1868, M. Henri Brugsch avait reconnu que l'écriture n'était pas égyptienne ; mais le musée ne fut pas en état de fournir les fac-simile demandés par deux orientalistes, Krehl et Reinisch. En 1877, un calque partiel envoyé à Burton, le voyageur anglais, passa pour nabatéen. Enfin, en 1889, M. Ljubic, directeur du musée, avait photographié quelques fragments. L'authenticité ne pouvait être révoquée en doute. Le faux eût daté de vingt ans au moins ; or, nombre de mots déchiffrés sur les bandelettes n'ont été lus que sur des inscriptions découvertes depuis. Quel homme d'ailleurs eût été capable d'écrire vingt pages

d'étrusque? M. Krall se mit à l'œuvre, et il lui fallut dix-huit mois pour mettre en ordre les fragments et les publier.

Les bandes sont au nombre de onze, et formeraient une longueur totale de treize mètres cinquante-sept, sur six centimètres. Plusieurs des morceaux peuvent se mettre bout à bout ; mais les embaumeurs ont coupé l'étoffe sans aucun souci de l'écriture. C'était donc un de ces innombrables linges que la famille ou le commerce procurait aux ouvriers funéraires ; songez que sur un seul corps (1873), on a déroulé trois cent quatre-vingts mètres de bandelettes. On s'approvisionnait dans le monde entier. On en a trouvé de toutes langues, grec, arabe, copte, persan, hébreu, syriaque, latin. Au reste, la présence de familles étrusques en Égypte n'a rien d'invraisemblable. Quoi qu'il en soit, les deux tiers environ du texte ont été reconstitués, deux cents lignes, 1.200 mots. Or, il n'y a que 125 mots dans la plus longue inscription connue, celle de Pérouse. C'est un manuscrit très soigné, divisé en colonnes de trente lignes qu'un filet rouge encadre à droite et à gauche. Tous les caractères sont détachés, sans ligature, des points séparent les mots. Les chiffres sont en encre rouge.

L'usage que les embaumeurs ont fait d'une pièce pour nous si précieuse donne à penser qu'elle n'était pas unique, bien au contraire, et qu'on y attachait assez peu d'importance. Il devait, soit en Étrurie, soit

en Égypte, exister de véritable fabriques de copies, exécutées presque machinalement d'après un modèle incisé sur pierre. C'étaient des formules de prières, des textes-amulettes comme les *Livres des Morts* et *Rituels* égyptiens. Les *taricheutes* en avaient toujours sous la main pour en munir chaque momie, et quand le chiffon plus commun leur manquait, ils n'hésitaient pas à déchirer, pour l'emmaillotage du mort, ces feuilles ou *volumina* qui pouvaient se remplacer aisément. Et puis, les saintes litanies, pour être découpées en lanières, en étaient-elles moins efficaces ?

Ces considérations, ou d'autres analogues, prédisposaient les érudits à chercher dans le manuscrit d'Agram un caractère funéraire ou tout au moins rituel ; il semble bien que leur espoir ne sera pas trompé ; au premier examen, le mot *hinthu*, *hinthin*, un des rares vocables étrusques dont nous connaissions le sens, des répétitions infinies d'un même terme (ce qui est le propre de ces radotages), des noms de divinités *Nethuns*, *Usil*, *Thesan*, surtout *Eiser*, *Aiser*, l'apparence rythmique, même rimée, de certains passages, tout enfin nous promet quelque antienne comme en présentent nos missels. On remarque beaucoup de noms de nombre avec des terminaisons qui en marquent la valeur, dizaine, centaine, pour ainsi dire contrôlée par quelques chiffres en lettres latines. Il y a déjà, semble-t-il, quelques résultats acquis. « En attendant, dit M. Bréal, que le sens du manus-

crit d'Agram soit éclairci, il nous fournit déjà de précieux renseignements, venant confirmer et compléter ce que nous savions du plan général de la langue étrusque. » Mais il ajoute, et, quelle que soit l'autorité qui s'attache à ses avis, j'avoue qu'il ne me convainc pas, il ajoute ceci : « Ceux qui s'obstinaient à en faire un idiome indo-européen n'ont dû rien trouver en ces deux cents lignes qui vînt justifier leur opinion : pas un mot, pas un suffixe, pas une désinence qui, de près ou de loin, ressemble à ce que nous trouvons dans les langues aryennes. On a au contraire, devant soi une grammaire *sui generis*, de nature assez fuyante, en quelque sorte amorphe, où les mots s'unissent entre eux, se désagrègent et se ressoudent de la manière la plus étrange. On dirait que Voltaire a voulu en donner un aperçu quand, dans son *Zadig*, il a inventé cette plaisante généalogie : Nabussan, fils de Nussanab, fils de Nabassun, fils de Sanbusna. »

Eh bien, — et notez que la science ne peut avoir de préférence, que le caractère agglutinant, par exemple, ou incorporant de l'étrusque, serait tout aussi intéressant que l'origine aryenne ou sémitique, — mais je ne puis pas ne pas constater dans l'index complet de M. Krall, dans les listes de terminaisons données par M. Bréal lui-même, de nombreux, très nombreux suffixes à physionomie indo-européenne : *stres*, comparez *campe-stres* ; *eri*, cf. *fieri*, *Val-erius* ; *al*, *als*, cf. *pute-al*, *flor-alis* ; *nam*, *donum* ; *chva*, *chve*,

reliquus ; *thuni*, *thuna*, *Neptunus*, *Fortuna* ; *slam*, *clam*, *pocolum*, *oraculum*, etc., il y en a bien d'autres. Faut-il considérer comme étrusque, comme latine, la désinence si générale : Marci*na*, Felsi*na*, Muti*na*, Puplu*na*, Fetlu*na*, Mastar*na*, Purs*na*, Vipi*na* ? On ne saurait décider ; mais elle est, sans aucun doute possible, indo-européenne. Assurément, l'ombrien des Tables Eugubines, par son aspect, ses suffixes, sa phonétique, n'est pas moins éloigné que l'étrusque du langage de Cicéron et de Virgile ; avant Anfrecht et Kirchoff, avant M. Bréal lui-même, nul n'avait réussi à rattacher l'ombrien au latin. Qui sait ce qui arrivera de l'étrusque, lorsqu'on aura de même suppléé ses voyelles, rétabli ses terminaisons que l'écriture abrège, corrigé l'emploi vicieux de ses aspirées, qui peut-être répondaient à une prononciation amollie ; les consonnes douces manquent à l'alphabet étrusque ?

Pour moi, j'opinerais pour une langue mixte, comme est l'anglais, constituée par un fonds jusqu'ici inconnu, mais plus que doublée dans son vocabulaire et surtout modifiée dans ses désinences par les dialectes italiques, ce qui est d'ailleurs si vraisemblable. Quant au grec, il paraît certain qu'il était étranger à l'antique parler des Tursènes ; d'autant que, malgré des relations longues et intimes avec le monde hellénique, avec la Sicile et la Campanie, les Étrusques ne sont jamais arrivés à prononcer et à écrire correcte-

ment les noms des dieux et des héros d'Homère ; s'ils nous ont conservé la forme antique des noms Aïvas, *Aias*, Ajax, *Vilatas*, Oïlètès, fils d'Oïlée ; *Thelapha*, Télèphe ; s'il est permis de voir de simples abréviations dans *Tlamunus* (*Telamonios*), dans *Charn* (Charon), *Achle* (Achillès), *Menle* (*Menelaos*), même dans *Uthuze* (Odusseus) et *Pultuke* (Poludeukes) ; on ne peut méconnaître la barbarie des transcriptions *Elchfentru*, pour Alexandros, *Achmenrun* pour Agamemnon. L'oreille était inexperte, le gosier rebelle aux doux sons helléniqnes. L'idiome était rude et contracte ; mais ne sont-ce pas là, surtout la contraction, des caractères qui se retrouvent dans les formes les plus antiques des dialectes latins ?

Laissant de côté maintenant la question de la langue, qui, à notre sens, reste entière, essayons de résumer les conclusions qui se dégagent de notre laborieuse enquête sur les origines et sur l'histoire des Étrusques, sur leurs arts, leurs mœurs et leurs croyances, enfin, sur ce qu'ils ont reçu des Ombro-Latins et sur ce qu'ils leur ont enseigné.

Les Toursha, Tursènes, Tyrrhènes, Rasena ou Étrusques, populations orientales apparentées aux Pélasges et à diverses races de l'Asie-Mineure, refoulés par l'invasion et le développement des Hellènes, réduits dès le XIVe siècle aux îles de la mer Égée et à diverses stations sur les rivages d'Asie et d'Europe, expulsés en masse vers le XIe siècle, sont venus par

terre et surtout par mer, s'établir, au Xe siècle environ, en Italie sur les côtes des Picentins, des Ombriens et des Vénètes ; puis, contournant et traversant l'Apennin, se sont répandus dans les vallées du Serchio, de l'Arno, du Clanis et de l'Ombrone. Maîtres de la Toscane devenue leur centre d'expansion, ils ont franchi le bas Tibre à la fin du IXe siècle, assisté ou contribué au VIIIe à la fondation de Rome, annexé Rome au VIIe, conquis au VIe la Campanie, au Ve la Lombardie, le Mantouan et le Tyrol. Leurs progrès maritimes, plus considérables encore, les ont mis en relations amicales ou hostiles, commerciales avant tout, avec les Phéniciens et les Carthaginois de la Corse et de la Sardaigne, par eux avec l'Égypte et l'Orient, finalement avec les Grecs de la Grande-Grèce, de la Sicile et de l'Hellade. Arrivés en Italie dans un état de culture à peine supérieur à celui des Euganéo-Vénètes qui succédaient aux peuples des terramares, et certainement inférieur à celui des Ombro-Latins, ils imitèrent d'abord les frustes poteries et les sépultures des uns, adoptèrent en partie les usages et les dieux des autres. Ils avaient cependant des habitudes et des croyances, une religion animiste très prononcée, consistant en pratiques divinatoires fort compliquées, la foi aux présages, le culte des éclairs ; ils avaient aussi les dieux de la nation et de la tribu, dont les inscriptions nous ont révélé les noms ; une organisation sociale théocratique, peut-être matriarcale. Sur-

tout ils possédaient au plus haut degré l'instinct et le goût du trafic, et la faculté imitatrice. Le commerce leur donna la richesse et, avec tous les besoins et tous les vices du luxe, les modèles de tous les arts. L'imitation les fit inventeurs à leur tour. Nous les avons vus forgerons, quand l'île d'Elbe leur eut livré le fer, céramistes ingénieux, ciseleurs, orfèvres, architectes, déployer partout un génie industrieux tout à fait étranger avant eux aux Italiotes. Ils rivalisèrent avec l'Égypte dans la décoration des tombeaux souterrains, des hypogées. La richesse qui les avait élevés les perdit ; Rome avait secoué leur joug en 510 ; les Samnites leur avaient pris la Campanie en 425 environ. Au début du IVe siècle, l'invasion gauloise, après avoir détruit leurs établissements de la Cisalpine et de l'Ombrie adriatique, les traqua jusqu'au cœur de la Toscane. Rome les acheva au lac Vadimon, en 283. Après la seconde guerre Punique, ils n'existaient plus comme nation. Leurs grandes familles continuèrent de végéter dans le luxe et la mollesse, au milieu des campagnes désertes et malsaines, dans les villes saccagées par les guerres civiles. Enfin, à partir du Ier siècle de notre ère, ils ne se distinguent plus des autres sujets italiens de l'Empire romain.

Bien que, même au temps de leur plus grande puissance, ils n'aient pu imposer ni leurs langues ni leurs dieux à des peuples établis depuis mille ans sur le sol italien, leur part n'en a pas moins été considérable

dans la civilisation latine. Leur influence a été moindre sur les hommes que sur les choses, sur l'esprit que sur les formes extérieures, cérémonielles et rituelles, — qui, à leur tour, affectent les institutions et les mœurs. Ils ont appris aux Romains à bâtir des maisons et des temples, à ordonner les festins, les processions, les pompes triomphales et les jeux sanglants du cirque. Les meubles, les sièges, les statues, les licteurs, le costume, la bulle d'or des enfants patriciens sont aussi d'origine étrusque. Enfin, ils ont ajouté aux superstitions déjà si nombreuses des Latins et des Sabins, la science, si ce n'est point profaner un tel mot, la science augurale, élevée au rang d'institution politique, perpétuant ainsi, au sein d'une civilisation avancée, les plus niaises pratiques de la sauvagerie la plus infime.

André Lefebvre.

BIBLIOGRAPHIE LINGUISTIQUE

LE
PREMIER RECUEIL DE PROVERBES BASQUES
IMPRIMÉ CONNU
(PAMPELUNE, 1596)

Les parémiologistes, si ce mot m'est permis, connaissaient depuis longtemps le recueil de *Proverbes basques* publié à Paris, en 1657, par Arnaud Oihenart, avocat au Parlement de Navarre, et réédité en 1847 à Bordeaux, par les soins de M. Fr. Michel, avec le concours de M. Archu, inspecteur primaire à La Réole. Ce volume comprenait 537 proverbes, formant une longue série alphabétique (n° 1 à 482) suivie de deux suppléments également par ordre alphabétique (n°s 483 à 509 et 510 à 537). Plus tard, M. Gustave Brunet découvrit, à la Bibliothèque Nationale, une plaquette sans titre contenant un nouveau *supplément* qu'il réimprima à son tour à Bordeaux, avec l'aide de M. Archu, en 1859[1]; cette plaquette contenait 170 adages nou-

1. On connaît aujourd'hui deux exemplaires de ce *Supplément;*

veaux formant deux séries alphabétiques de 143 et 27 proverbes.

M. Gustave Brunet, dès 1845, avait d'ailleurs cru découvrir une compilation plus ancienne. Dans une sorte de *Guide* ou *Manuel* de la conversation franco-basque, publié, dans le premier quart du XVIIe siècle, sous le nom de *Trésor*, par un nommé Voltoire, il se rencontre beaucoup de sentences proverbiales, suivant la mode du temps. M. G. Brunet les a relevées et publiées comme originales; mais il n'avait pas pris garde que ce n'étaient point là des proverbes vraiment originaux et populaires; c'était une pure et simple adaptation en basque de proverbes français qui faisaient partie du texte que Voltoire traduisait en basque. Il faut donc écarter le livre de Voltoire de la liste des documents intéressant le folk-lore basque. Le recueil d'Oihenart, de ce fait, acquiert une nouvelle importance.

Toutefois, on a fait au livre de 1657 une objection spécieuse. Oihenart l'a écrit avec l'orthographe particulière qu'il avait adoptée; et, comme ces vieilles phrases contiennent des mots inusités et des formes verbales simples aussi nombreuses que peu comprises aujourd'hui[1], on a dit qu'Oihenart avait pu retoucher

l'un d'eux avec un titre qui porte la date de 1665. Quant au volume de 1657, on en connaît trois exemplaires complets et deux demi-exemplaires. (Voyez mon *Essai de Bibliographie de la langue basque*, 1891, in-8°, p. 99-108, et le *Supplément*, p. 529-532.)

1. Les notes qui accompagnent la réimpression de 1847 sont

ces dictons populaires pour leur appliquer son système grammatical. Or, cette objection tombait déjà devant le fait que des formes analogues se retrouvent chez tous les écrivains basques du XVIe siècle et des deux premiers tiers du XVIIe. Elle reçoit un coup mortel de la découverte, faite il y a deux ans, d'un recueil de proverbes antérieur de soixante et un ans à celui d'Oihenart ; on y rencontre des formes analogues, des phrases presque identiques, et chacun des deux volumes se trouve ainsi confirmer l'authenticité de l'autre.

C'est à M. W.-J. Van Eys qu'on doit cette précieuse découverte. Après tout ce qu'il a fait pour les études basques, il a encore ainsi rendu un service extrêmement important aux euskarisants et aux folk-loristes. Je reproduis ci-après le passage que je consacre à cette remarquable épave dans ma *Bibliographie basque* (Supplément, p. 529-532) :

« N° 6-7. a. REFRANES Y SENTENCIAS | comunes en Bafcuence, declaradas en Ro- | *mance con numeros sobre cada palabra, para que se entiendan* | *las dos lenguas. Impresso con licencia en Pamplona.* | *por Pedro Porralis de Amberes*, 1596.

on ne peut plus significatives à cet égard. *Zerrana*, *ezpiz*, *onhetsac*, *begui*, *dikhuzke*, *diezaguc*, etc., qui signifient « celui qui le disait, qu'il ne soit pas, aime-le, qu'il le fasse, il peut le laver ou il le laverait, il le connaît (ô toi h.), etc. », sont absolument méconnus. *Dikhuzke* est expliqué *du ikhusten* « il le voit » et *ezpiz* est analysé *ez pitz* « ne s'allume » au lieu de *ez biz*.

» In-8° carré de 4 flles; 64 p. n. ch.

» Le seul exemplaire connu fait partie de la Bibliothèque Grand-Ducale de Hesse, à Darmstadt, où il a été découvert par M. W.-J. Van Eys au mois d'octobre 1894. L'administration de la Bibliothèque a bien voulu me le confier du mois de février au mois d'avril 1895, de sorte que j'ai pu en prendre une copie figurée.

» Voici la description exacte de ce précieux volume, où il n'y a ni cote, ni numéro, ni *ex-libris*, ni signature d'aucun ancien propriétaire. Je n'ai pu savoir comment il est arrivé à Darmstadt.

» Le livre, cartonné, a une hauteur de 205 mm. sur 150 de large et 10 d'épaisseur. L'épaisseur du carton est de 2 mm. 1/2 pour chacun des plats, ce qui laisse 5 mm. pour l'épaisseur du volume proprement dit; au dos, le carton s'amincit et n'a plus qu'un millimètre d'épaisseur. Le papier du livre mesure 198 mm. 1/2 de hauteur sur 142 de large. Le dos est arrondi avec deux rainures pour la jonction et la mobilité des plats. Le cartonnage est manifestement allemand; il est recouvert d'un papier brun-jaunâtre, avec des dessins en noir figurant comme un feuillage, replié en dedans sur les bords; l'intérieur des plats est couvert d'un papier blanc, à bras, mince, collé sur le carton. En tête et à la fin du volume, il y a un feuillet de garde blanc, du même papier.

» Sur le dos, à 96 mm. du bas et 10 du haut, est collée une mince lamelle de basane noire, longue de 96 mm. et large de 8, avec cette inscription en romain et en lettres dorées : « Refranes y Sentencias en Bascuence. Amberes, 1596 » entre deux filets un peu épais, ondulés et également dorés. On voit que le rédacteur de cette rubrique s'est trompé, car le livre a été imprimé à Pampelune et non à Anvers.

» Le papier qui forme les feuillets du livre est à bras, avec les petites lignes des pontuseaux verticales. Il a jauni.

» Les tranches sont bleues, mais le volume est assez peu rogné, sauf en tête où il l'est toujours. Les fts p. 53-54, 57 à 64 ont leurs marges naturelles en bas; ceux p. 21-22, 23-24, 25-26, 27-28 ont leurs marges naturelles en bas et de côté, les p. 27-28, 41 à 48 ont ces marges très étroites : au ft 27-28 par exemple il y a tout juste l'espace suffisant pour le numérotage des proverbes qui a été fait à la main et à l'encre rouge; les fts p. 51-52, 55-56 ont leurs marges naturelles en bas.

» Le volume comprend 32 feuillets non chiffrés, mais les pages ont été numérotées à la main, anciennement, et avant la reliure, car les chiffres des premières pages ont été entamés par le ciseau du relieur; quelques notes, écrites en marges, ont été tronquées en même temps. Ce numérotage et ces annotations ont été faits à l'encre noire. Quelques mots ont été soulignés par-ci par-là, assez légèrement, à l'encre noire. Tous les proverbes ont été numérotés à l'encre rouge, mais de 1 à 42 le rouge a été repassé en noir, et on a souligné en rouge le numéro ainsi noirci, mais dans la partie espagnole seulement; dans la partie basque, les numéros sont restés rouges partout.

» Les pages mesurent 169 mm. 1/2 de haut sur une justification de 115 mm. ainsi composée : colonne basque 48 mm. 1/2, espace blanc intercalaire 4 mm., colonne espagnole 62 mm. 1/2. Le basque est en romain, à gauche, et l'espagnol en italiques, à droite.

» Les feuilles sont signées *a*, *b*, *c*, *d*, par premier et troisième feuillet, soit *a* au ft 1, *a* 3 au ft 3, *b* au ft 9, *b* 3 au ft 11, *c* au ft 17, *c* 3 au ft 19, *d* au ft 25 et *d* 3 au ft 27.

» Comme je l'ai déjà dit, le livre ne porte aucun numéro, aucun ex-libris, aucune signature, aucun nom de propriétaire. Il n'y a ni introduction, ni préface, ni avis; on n'y trouve ni approbation, ni licence, ni permission, ni taxe;

on n'y voit même aucun fleuron. Il faut noter aussi qu'il n'y a pas de titre, et l'aspect de la dernière page ferait croire que le livre n'est pas fini et qu'il se compose des bonnes feuilles d'une publication interrompue en cours d'impression.

» Dans la marge inférieure du verso du premier feuillet *a*, a été apposé, un peu obliquement, un cachet rectangulaire à coins coupés, de 29 mm. 1/2 sur 14 et 1/2 portant en noir l'inscription suivante, en capitales, sur trois lignes : « GROSSHERZOGLICH | HESSISCHE | HOFBIBLIOTHEK . »

» Dans l'italique, certaines lettres forment un seul groupe; *as*, *is*, *ll* et *ij* sont autant de caractères uniques, toutefois *i* et *j* sont quelquefois distincts. Dans le cas où certaines lignes sont trop longues, la fin en est rejetée généralement en haut, tantôt avec interlignes, tantôt sans interlignes. De même, les numéros qui ont été mis au-dessus de mots ou de groupes de mots tant dans le basque que dans l'espagnol, sont tantôt en interlignes et tantôt forment des lignes régulières. Ces numéros sont en italiques comme le texte dans l'espagnol et en romain dans le basque. Voici, à titre de spécimen de la disposition typographique, quelques proverbes pris dans la dernière page :

1 2 3 4 5 Otorde dabil Mayaça su 6 esq̃	2 1 5 *En trueq̃ de pã fuego* 3 4 6 *anda Mayo a buscàr*
1 2 3 4 5 Oçac yl eguia Mayaça, ta 6 7 8 ni asenenza.	1 2 3 4 *El frio matole al Mayo,* 5 8 7 6 *y me harto a mĩ.*
1 2 Hordiaganic encindu ce 3 eguicarean.	1 2 3 *De borracho no fies nada*

» Le recueil comprend 539 proverbes, mais comme quel-

ques-uns sont répétés (254-280, 256-491, 277-357), il n'y en a en réalité que 536. D'autres proverbes sont répétés, mais avec des variantes ou des compléments : 14-518, 51-485, 52-386, 106-139, 210-317, 213-438, 239-466, 314-329, 423-456. Il n'y aurait donc que 527 proverbes différents.

» Ces proverbes appartiennent principalement au dialecte guipuzcoan; il y en a cependant un assez grand nombre en biscaïen, plusieurs en haut-navarrais septentrional et quelques-uns en haut-navarrais méridional, caractérisé notamment par l'absence de *n* final aux imparfaits; j'en ai cité un ci-dessus.

» Il est remarquable que Oihenart n'ait pas connu ce livre; il ne paraît lui avoir fait aucun emprunt. En tout cas, le recueil de 1596 confirme ce que permet d'observer celui de 1657, c'est qu'à cette époque les formes verbales simples étaient d'un usage beaucoup plus fréquent qu'aujourd'hui : *nenguian* « me hiço », *dacaz* « trae los », *baleuco* « si tuuiesse », *danzuana* « el que oye », etc.; on y trouve également les prétérits en *edin*, *eza* : *biorcidi* « se boluio », *erracizan* « quemo ».

« M. W.-J. Van Eys, auquel les lettres basques doivent déjà tant, vient de faire réimprimer ce précieux recueil :

» 6-7. b. — Proverbes basques-espagnols. — Refranes y Sentencias comunes en Bascuence, declaradas en Romance. Réédités d'après l'Unicum de 1596 conservé à la Bibliothèque de Darmstadt par W.-J. Van Eys. *Genève et Bâle, Lyon*, Georg & Cie, 1896.

» Pet. in-4° — (v)-64 p.

» Reproduction exacte de l'original. Imprimé à Genève,

chez W. Kündig & fils. Épreuves corrigées sur l'original par M. le Dr Voltz.

» A la dernière page sont la date et les signatures : « *Bibliothèque Grand-Ducale. Grossherzogliche Hof-Bibliothek.* — Darmstadt, 27 août 1894. — W. v. E. & Mathilde v. E. »

« M. Van Eys, dans la courte introduction qu'il a mise en tête de sa réimpression, dit que ce recueil était tout à fait inconnu et que personne n'en avait fait mention avant lui. Cependant, c'est très probablement de cet ouvrage que parle Larramendi, dans le *Suplemento* en 8 p. n. ch. qu'il a mises à la fin du tome II de son *Diccionario trilingue* (n° 75) :

« Al acabarse la impression del Diccionario, me embia el Padre Agustin de Cardaveraz, de nuestra Companiá, un Quaderno viejo, que le ha avido à las manos, andando en Missiones en Biscaya. Esta impresso en quarto, y contiene refranes del Bascuence, traducidos en Castellano demasiadamente à la letra. Faltale el principio, y el fin ; ni se sabe su Autor, ni donde se imprimio. Las paginas estàn en dos colunas, y en la izquierda viene el Bascuence de letra redonda, a quien corresponde de letra cursiva el Castellano en la izquierda. En ambas Lenguas estan apuntadas con numeros iguales, y correspondientes todas las voces, assi las Bascongadas, como las Castellanas, paraque nadie pueda equivocarse en su explicacion por la Sintaxis tan diferente de una, y otra Lengua.

El dialecto es una mezcla del Guipuzcoano, y Bizcaino, aunque por lo comun domina este ultimo. En la ortographia tiene sus erratas, porque son conocidas y no causan confusion. Las paginas legibles son setenta en treinta hojas. Destas he ido entresacando con bastante prolixidad aquellas voces Bascongadas, que por lo comun no estân en este Diccionario, y las he colocado por su orden en las correspondientes Castellanos... »

« Ce passage, ainsi que la liste de mots qui lui fait suite, est reporté, dans la seconde édition (1853), à la fin du premier volume, l'éditeur ayant divisé les suppléments en deux parties qu'il a partagées entre les deux volumes d'après leurs lettres initiales. Il n'a pas corrigé l'erreur provenant de la répétition *izquierda ;* la seconde fois, il aurait fallu *derecha*, puisque l'espagnol en italiques forme la colonne de droite.

« M. E.-S. Dodgson a publié tout dernièrement une table des formes verbales des *Proverbes* de 1596, d'après la réimpression de M. Van Eys. C'est une plaquette de 4 p. à peu près du même format que cette réimpression, imprimée sur papier jaune (chez E. Lesgourgues, 69, rue Maubec, à Bayonne, le 1er mai 1896) et signée : E.-S. Dodgson, Biarritz, 30 de Marzo de 1896 ». Dédiée à M. Marcelino Soroa Lasa, de Saint-Sébastien, elle porte pour titre : *Dana danean eta dana daneguino* ; M. Dodgson l'a fait suivre de la reproduction d'un passage célèbre de

Marineus Siculus qu'il a intitulé : « Le premier glossaire basque imprimé ». Le travail de M. Dodgson est intéressant, mais il aurait mieux valu classer les formes relevées par numéros de proverbes plutôt que par chiffres de pages. Il est probable aussi que les *tildes* ne sont pas toujours omis là où M. Dodgson le suppose, p. ex. dans *nentorre* et *necarre* (pr. 332, p. 45), *nencarre* (pr. 438, p. 58) ; ces formes sans *n* sont caractéristiques du dialecte haut-navarrais méridional.

Du reste, au point de vue grammatical, les 539 proverbes de 1596, — et je remarque en passant que ce chiffre de 539 est à peu près le même que celui du recueil d'Oïhenart (537), — donnent lieu à d'intéressantes observations. Ainsi, *duztia* (96, 279, 387) n'est-il qu'une coquille pour *guztia* (316, 467) ? Je ne le pense pas ; il peut y avoir là une nuance de prononciation locale ou individuelle. On aura remarqué les contractions *baco* pour *bagaco* de *baga* «sans», *boc* pour *badoc* « si tu l'as, ô h. », amenées par la chute de l'explosive douce entre deux voyelles. Il faut prendre note des articles en *o* : *aberassoc* « ces riches », *auçooc* « ces voisins », *assabaoy* « à ces aïeux », *ydioc* « ces bœufs » et surtout *gazteori* (482) «esse joven, ce jeune-là» et *arzorri* (422) « a esse oso, à cet ours-là ». J'ai noté *guino* « jusque » : *ynurria-guino* (81) « hasta la hormiga, jusqu'à la fourmi », *lauçatu guino* (210) « hasta el tejado, jusqu'au toit ».

Quelques expressions, qui étonnent les amateurs peu habitués aux choses linguistiques, indiquent bien que les Basques ont le sentiment du rôle et de la fonction des suffixes grammaticaux : *tacoenzat* dans le proverbe 533 : *oroc dogu ardura bat ta guztia tacoenzat* « todos toman vn cuydado y todo *para el para*, tous nous avons un souci et tout pour le *pour* » ; *tacoc* dans le proverbe 82 : *tacoc deroat dodana neure echerean cejara* « le *pour* m'emporte ce que j'ai de ma maison au marché » ; *balizco* dans le proverbe 15 : *Balizco oleac burdiaric ez* « la forge *de s'il y avait* (ne fait pas) de fer ».

Un certain nombre de mots ont un *h* initial qui paraît d'ailleurs assez arbitrairement employé : *hamquer* « cruel » (3), *huda* « l'été », *hulerzen* « se comprendre », *hodolac* « le sang » (146), *hoquin* « boulanger » (373), *hule* « poil » (495) et « laine » (498), *hume* « criatura, enfant, petit » (108) : cf. *luquicume* « hijo del raposo (64), renardeau », *hurte* (43, 150, 151) et *vrte* (292, 300) « année », *hurtan* (217) et *vretan* (441) « en eau, en besoin d'eau ». On peut ajouter à ces exemples de *h* : *quehea* « la fumée » (53, 360, 364) et *burquide* (295) « égal » (formé de *buru* « tête » et de *hide*). En revanche, on trouve sans *h* : *oiu* (217) « cri d'appel », *azur* (524) « os », *arech* (37, 109) « bellota, gland » pour « chêne », *loyza* (44) « la boue ».

Une mutation remarquable est celle de *ez* « non »

en *ce*, surtout devant les voyelles · *ce eguic* « ne le fais pas, ô h. ».

Je relève aussi les formes verbales composées en *eza* et *edi*, avec le radical du verbe ou le participe passé, qui correspond au prétérit ; ces formes, fréquentes dans Liçarrague, encore employées par Oihenart, Etcheberri, Axular et autres, sont tombées en désuétude au XVIIIe siècle. Dans les *Proverbes* de 1596, je trouve les exemples suivants : (pr. 263) : *Lotsaga nindin oguiz ase nindin* « sin verguença me hize y arte me de pan » ; (pr. 294) : *laygui cidi naguia erracizan vria* « leuanto se el perezoso y quemo la villa » ; (pr. 358) : *Ausazala euriaz loyza cidi* « siendo poluo con la lluuia se hizo lodo » ; (p. 486) : *çarteguia biorcidi jay parira* « la vejez boluiose al nueuo nacimiento ».

Parmi les verbes simples remarquables, je citerais les suivants : DEMEURER, *dagoc* « il demeure à toi, ô h. », *çagoquez* « vous pl. demeureriez », *dagoz* « ils demeurent » ; — ALLER, *hoeanean* « quand tu vas », *hoa* « va », *noa* « je vais », *goaquez* « nous irons », *joana* « ce qui est allé », *joacu* « il va à nous », *lioaque* « il pourrait aller ; — SAVOIR, *daquique* « il le saura », *ez lequique* « il ne le saurait pas », *daquie* « ils le savent », *daquianac daquique* « celui qui (le) sait (le) saura », *baguinçaquique* « nous le saurions », et même *manequi* « si je le savais » ; — VOIR, *lecusque* « il le verrait », *dacusena* « celui qui

le voit » ; — ARRACHER, TIRER, *diratan* « pour qu'il l'arrache à toi » ; — PASSER, *digaraṇ* « (celui) qui passe » ; — CONNAITRE, *ez azauenac* « celui qui ne te connaît pas » ; — OUIR, *danzuana* « ce qu'il entend » ; — BOUILLIR, *diraqui* « il bout » ; — VENIR, *jatorguz* « ils viennent à nous », *jatorda* « il vient à moi » ; — DONNER, *emayoc* « donne-le-lui, ô h. », *ce emac* « ne le donne pas, ô h. », *ez lemayo* « il ne la donne pas », *demaen* « (comme) ils l'ont donnée », *yndac* « donne-le-moi, ô h.», *demanac* « celui qui le donne », *yndauz* « donnez-le à moi », *eguçu* « donnez-le à nous » ; — FAIRE, *badaguic* « si tu le fais, ô h. », *ley* « il peut le faire », *leydi* « il le ferait », *dayda* « je le fais », *ceguic*, *ce eguic* « ne le fais pas, ô h. », *day* « il le fait, il le fera », *daguianac* « celle qui le fait », *ce daguian* « afin que tu ne le fasses pas, ô h. », *badeguioc* « si tu le fais à lui, ô h. », *ce eguioc*, *ceguioc* « ne le fais pas à lui, ô h. », *leyo* « il le ferait à lui », *leyoe* (incorrectement écrit *leyoc*) « ils le feraient à lui », *nenguian* « il faisait moi », *ce eyquec* « ne le pas, ô h. » ; — TENIR, *dauco* « il le tient », *beucaz* « qu'il les tienne », *deucot* « je le tiens », *eucoc* « tiens-le à lui, ô h. », *baleuco* « s'il le tenait » ; — APPORTER, *lecarque* « il pourrait l'apporter », *dacaz* « il les apporte », *becaz* « qu'il les apporte » ; — PORTER, *berama* « qu'il le porte » ; — MARCHER, *dabilz* « ils marchent » ; — ESTIMER, CONSIDÉRER, *gach ceerexqueoc* « ne le pense pas mal à lui » ; — DIRE, *ez dio* « il ne le dit pas ». Je signale encore les

formes singulières *vcairiquec* « tu le nierais, ô h.; tu y renoncerais », *nazu* « vous le voulez », *naztauerac* « celui qui ne le veut pas », *boc* « si tu l'as, ô h. », *ce euc* « ne l'aie pas, ô h. », *euquec* « aie-le, ô h. », *ezaun adi* « connais-toi », *aude* « elles ont toi », *doquec* « tu l'auras », *deyat* « je l'ai à toi, ô h. », *to* « tiens, prends », *baista* et *vaysta* ne sont sans doute que des fautes d'impression pour *baita* « parce qu'il est, comme il est », et par extension « qui est ». Il y aurait aussi à retenir des expressions comme celles des proverbes suivants : *yleyquec ta ylaye, ta yre erallea yldaye* « tu le tueras, ô h.. et on te tue ; et ton tueur, on le tuera », *yquedac ta diqueada* « tu me le donneras et je te le donnerai, ô h. » ; — *eyquec senar maquerra ta ac aucaque andera* « fais mari, ô h., le contre-fait et il t'aura dame », etc.

Il y aurait, sur toutes ces formes, d'intéressantes remarques à présenter. L'*e* dans le radical de *hoeancan* indique-t-il un mouillement euphonique comme dans le *gaztaeoc* du n° 386, est-il le résultat d'une faute typographique ? Si *manequi* n'est pas une coquille, la mutation *b*=*m* d'ailleurs normale est à retenir.

Azauenac, *danzuana*, *dacusena*, *dayena*, *daguiana*, *dacaz*, *dabilz*, présentent des exemples de radicaux en *e* et *i* devenant *a* dans la conjugaison. *Danzuana* a en outre perdu la nasale finale de *enzun*. Dans les formatifs de *eman* « donner », on observe une fois de plus la substitution du radical *eguin* « faire » : *eguçu*

ou *iguçu* par exemple est pour **inguçu*, **eguinguçu* « faites-le à nous » pour « donnez-le à nous ». Dans *azauenac* et *ezaun adi* le *g* du radical *ezagun* est tombé comme dans **ein*, **in*, pour *eguin*. Je laisse au lecteur le soin de compléter et d'étendre ces observations.

Voici encore quelques mots ou variantes de mots à recueillir : *basoa ta yuaya* « la forêt et le ruisseau », *ysquilluac* « les armes », *ytoguinac* « la gouttière », *mendela* « marge, bord », *behse* « chaussure, sandale », *chabur* « court », *caden* « nouveau-né (?) », *bernazaquia* « mollet », *vnayoc* « ces pasteurs », *laztan* « désir, amour » et « baiser », *ynudea* « maîtresse, gouvernante », *guena* « toile d'araignée », *oroldiric* quelque mousse », *arrauça* « œuf », *zozquercac* « le tirage au sort », *jolasa* « plaisir », *eullia* « la mouche », *berarra* « l'herbe », *tilista* « la lentille », *hendorea* « l'Alcalde (?) », *erurra* « la neige », *motel* « muet », *ejilic* « en silence », *leloa* « chanson », *mirabea* « servante », *ora* « le chien, le gros chien », *ynurria* « la fourmi », *belorita* « abeille », *ycecoa edo llouea* « la tante ou la nièce » et quelques noms de mois : *daguenila* « août », *baguila* « juin », *osayla* « février », *opeila* « avril ». Des jours de la semaine je n'ai remarqué que *laurenbat* « samedi ». Un proverbe donne les noms des quatre repas : « déjeuner, dîner, goûter, souper, » *gosaldu*, *barazcaldu*, *ascaldu* et *afaldu*.

Du reste, les traductions laissent parfois beaucoup

à désirer : ainsi le proverbe 55 : *ynudea laztan dauenac seyari beçuza* n'est pas assez clairement expliqué par « a la ama quien tene volunta dal niño regala » ; le sens réel paraît être : « celui qui aime la maîtresse, qu'il caresse le serviteur ». Larramendi avait déjà remarqué que le livre n'est pas exempt de fautes typographiques ; je citerais *opeco* pour *opeileco* « d'avril » ; *gass enençula* pour *gassen ençula* « l'auditeur du mal », etc.

J'ai dit plus haut qu'Oihenart n'avait probablement pas connu la publication de 1596 et qu'il ne paraît lui avoir fait aucun emprunt. Les proverbes communs aux deux recueils sont beaucoup moins nombreux qu'on pourrait le croire, et ils proviennent certainement de sources différentes. Je ne citerai que quelques exemples :

Le proverbe 56 : *ylac ta biciac diraqui* « le mort et le vivant bout » se rapproche par la forme du n° 146 : *hodolac su baya diraqui* qu'Oihenart écrit : *odolac su gabe diraqui* « le sang bout sans feu » (342).

Le proverbe 52 : *Vnayoc azri citean — gaztaeoc aguir citean* » les bergers se disputèrent, les fromages (volés) parurent « est répété deux fois : 386. *Arrayoc arri citea — gaztaeoc aguir citea,* Oihenart le donne sous cette forme : *Aharra ziten alxonac — aguer ziten gazna ohoñac* « les valets du (berger) se querellèrent — et les voleurs de fromages se découvrirent » (10).

Le n° 133 : *Atean vso echean ocshso-ala viciquidea*

gaso « à la porte colombe, dans la maison loup ; — la manière de vivre ainsi (est) mal » correspond au n° 107 d'Oihenart : *Campoan vrso, exean bele* « Au dehors colombe, à la maison corbeau ».

Le n° 136 : *Az ezac eroya, diratan beguia ; — ta mutil guextoac — quendu deyque arguia* « nourris le corbeau, il te tire l'œil — et le méchant garçon t'ôtera la lumière », est simplifié dans Oihenart (n° 152) : *Erroya has ezac — beguiac dedetzac* « nourris le corbeau, il te crève les yeux ».

Le n° 294 : *laygui cidin naguia — erracizan vria* « le paresseux se leva, — il brûla la ville », est conforme au n° 257 d'Oihenart : *laiki zedin naguia suaren piztera ezar zezan exea erratzera* « le paresseux se leva pour allumer le feu, il mit la maison à brûler. »

Le n° 419 : *Perrau neuen gogoa — axeac bestera naroa* « j'avais la pensée dans l'hermitage, — le vent me porte ailleurs », est une variante du n° 530 d'Oihenart : *seroretara sautan gogoa, — esteietan aiceac naroa* « la pensée m'était aux religieuses, — le vent me porte dans les noces ».

Le n° 422 : *Ausso Chordon arzorri — ta nic yñes daydan* « attrape-toi, Chordon, à l'ours, — et moi que je puisse prendre la fuite » diffère peu du n° 139 d'Oihenart : *Eneco axeca hi hartzari — nic demadan ihessari* « Eneco, attrape-toi à l'ours — que je me livre à la fuite ».

Le n° 534 : *Otorde dabil Mayaça su esque* « Mai

va en quête de feu à la place de pain » est presque identique au n° 381 d'Oihenart : *Otorde dabila Maiatza su esque*, qu'il traduit « le mois de May est en queste de feu, en troc de pain ».

En parcourant la plaquette de 1596, je constate que les proverbes, malgré leur apparent désordre, forment plusieurs séries alphabétiques dont la plupart sont inverses, c'est-à-dire vont de *z* à *a*. Dans ces séries, *y* et *i*, *z* et *ç*, etc., sont confondus. D'autre part il y a de nombreuses intercalations. Plusieurs adages se reproduisent deux et même trois fois sous des formes un peu différentes ou avec d'intéressantes variantes. Il est donc probable que ce recueil est le résultat d'une collaboration multiple. Oihenart, lui, déclare qu'il a seul formé le sien ; voici ce qu'il dit à ce sujet : « I'ay crû aussi que je rendrois seruice à ma patrie, si, apres le soin que i'ay eu, dès mon ieune aage, de recueillir les siens (ses proverbes) de la bouche du Peuple, ie prenois encore celuy de les rendre plus familiers et perdurables par le moyen de l'impression ; ie veux croire qu'il en reste encore beaucoup qui ne sont pas venus à ma connoissance, particulièrement de ceux qui sont en vsage parmy les Basques de delà les monts Pyrennées, avec lesquels ie n'ay pas eu que fort peu de communication » (préface, p. iij).

Je ne tirerai de ces observations qu'une conclusion c'est que plus nous remontons dans la vie historique du basque, plus nous y trouvons nombreuses et

couramment usitées les formes verbales simples. Nous avons donc quelque droit d'admettre, une fois de plus, que, dans le basque primitif, la conjugaison périphrastique était inconnue, ce que j'ai toujours supposé. Reste à savoir si ces formes simples sont passives ou actives ; je reprendrai prochainement avec M. H. Schuchardt la discussion que nous avons engagée sur ce point très important.

Julien Vinson.

LES GALIBIS

INTRODUCTION

L'abbé Antoine Biet naquit à Senlis en 1620. En 1652, il s'embarqua pour Cayenne avec plusieurs autres ecclésiastiques qui faisaient partie, comme lui, de la malheureuse expédition commandée par un gentilhomme de Normandie, du nom de Royville. On sait que Royville fut assassiné par les siens et jeté à la mer, avant d'avoir touché cette terre des Galibis que l'on appelait déjà la France équinoxiale.

Le jour même de l'embarquement à Paris, le 18 mai 1652, lorsque les bateaux commençant à descendre la Seine étaient arrivés à la porte de la Conférence, l'abbé de l'Isle de Marivault, l'un des promoteurs de l'entreprise, le chef spirituel de la nouvelle Colonie, tombait à la rivière et se noyait misérablement. C'est ce fatal accident que J. Loret, dans la *Muse historique* (Lettre XXe du dimanche 26 may 1652), raconte ainsi :

J'avais parlé dernièrement,
De ce fameux embarquement
D'une troupe assez bien fournie,
Qui s'en va planter colonie,

En titre de Républicains,
Dans les climats américains ;
Mais je n'avais pas dit le reste,
Assavoir l'accident funeste
Du sieur abbé de Marivaut,
Qui fit un si périlleux saut
De son bateau dans la rivière,
Qu'il en a perdu la lumière
Et vu finir ses tristes jours,
Environ à vingt pas du Cours.
Dieu, qu'en cet étrange rencontre
Le ciel visiblement nous montre
Combien souvent sont incertains
Les projets des pauvres humains !
Un bel esprit, un politique
Part de Paris pour l'Amérique,
Et se voit noyer dans le flot,
Avant qu'arriver à Chaillot.
Las ! ce malheureux Patriarche
N'avoit encor passé qu'une arche
Pour aller au monde Nouveau,
Et voilà qu'il meurt dedans l'eau !
Je voy dans son mal-heur énorme
Un succez toutefois conforme
Au dessein par luy concerté,
Car on peut dire en vérité,
Qu'avec l'assistance de l'onde
Il est allé dans l'autre monde.

Revenu en France le 25 août 1653, l'abbé Biet fut nommé curé de Sainte-Geneviève de Senlis. Après la mort de Royville, arrivée dans la nuit du mercredi 18 septembre 1652, le pieux missionnaire avait com-

mencé le Journal de son voyage, mais son travail étant tombé entre les mains de Bragelonne et Duplessis, deux des principaux officiers partis avec Royville, cette première relation fut détruite. L'abbé Biet en fit une autre, et en l'année 1664, elle fut publiée à Paris, sous le titre de :

VOYAGE
DE LA FRANCE
EQVINOXIALE
EN L'ISLE DE CAYENNE,
ENTREPRIS PAR LES FRANÇOIS
EN L'ANNÉE M.DC.LII

Diuisé en trois Livres.

LE PREMIER contient l'établissement de la Colonie, son embarquement, et sa route iusques à son arriuée en l'Isle de Cayenne.

LE SECOND, ce qui s'est passé pendant quinze mois que l'on a demeuré dans le Païs.

LE TROISIESME traitte du tempérament du païs, de la fertilité de sa terre, et des mœurs et façons de faire des Sauuages de cette contrée.

Auec un Dictionnaire de la Langue du mesme Païs.

Par Me ANTOINE BIET

Prestre, curé de Sainte-Geneviève de Senlis,
Supérieur des Prestres qui ont passé dans le Païs.

De ce livre curieux et instructif, devenu extrêmement rare, pour ne pas dire absolument introuvable,

nous avons extrait et nous publions aujourd'hui la IIIe partie, celle qui est demeurée la plus intéressante pour le public, parce qu'elle présente un tableau exact et véridique du pays des Galibis, des mœurs des indigènes et de leur langue.

En publiant ces quelques pages, nous avons la douce satisfaction de déférer au vœu de feu notre illustre et savant ami, M. Ferdinand Denis, administrateur général de la bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris, l'homme de France qui aima le plus et connut le mieux le Brésil et la Guyane. C'est à sa mémoire vénérée que nous dédions ce petit livre.

Aristide MARRE.

Vaucresson, villa Monrepos, le 26 juillet 1896.

DE LA SITUATION ET TEMPÉRAMENT DU PAYS DES GALIBIS

Personne n'a jamais parlé jusqu'à présent avec certitude, ni avec la pure vérité, de cette partie de l'Amérique qui est appelée *Cap du Nord*, et que nous appelons *France équinoxiale*. Aucun de ceux qui se sont efforcés de l'habiter n'en a rien laissé par écrit, et ceux qui en ont dit quelque chose, n'en ont parlé que comme des personnes qui voient de loin et en passant quelque bel édifice, duquel ils font un si faible jugement, que l'on ne peut aucunement s'y assurer. J'en puis mainte-

nant, ce me semble, parler et en dire quelque chose avec un témoignage infaillible, y ayant demeuré quinze mois, pendant lesquels j'ai remarqué tout ce qui était à remarquer, pour en pouvoir faire preuve avec vérité, de laquelle je ne me veux point éloigner : rapportant les choses comme elles sont, suivant l'observation que j'en ai faite sur les lieux.

L'île de *Cayenne* regarde le levant, vers la pointe de *Mahury*, celle de *Ceperou* est au couchant. Elle a au Nord ou Septentrion la grande mer, et au Sud ou Midi, la terre ferme qui conduirait en droite ligne à ce riche pays du Pérou, duquel elle a le même tempérament. Elle est située directement au quatrième degré et deux tiers de latitude de la ligne équinoxiale, éloignée de cent lieues ou environ du grand et fameux fleuve des Amazones, qui roule ses eaux bien avant dans la mer, en gardant toujours sa douceur ; entre laquelle rivière et notre fleuve de Cayenne, il y en a plusieurs autres, qui ont deux lieues d'embouchure dans la mer ; et dans tous ces fleuves il y a tant de rivières qui se viennent décharger, qu'il est croyable que tout le pays se pourrait rendre navigable, et que l'on pourrait aller partout avec des canots et de petites barques, ce qui apporterait une très grande commodité, si le pays était défriché et bien habité.

Bien que ce pays soit à proximité de la ligne équinoxiale, les chaleurs qu'il y fait ne sont jamais si grandes que celles qu'il fait dans notre France, depuis la Saint-

Jean jusqu'au mois de septembre. La raison de cela est, que cette grande chaleur est extrêmement tempérée par l'humidité, de sorte que son tempérament est chaud et humide, et cette humidité est causée par la force du soleil, lequel attire à soi beaucoup de vapeurs de la terre, qui est arrosée partout de beaucoup de fleuves, rivières, ruisseaux et fontaines : sans que cela pourtant y cause des brouillards, le temps y étant toujours fort clair et fort serein. Outre que pendant les plus grandes sécheresses, qui durent depuis la Saint-Jean jusqu'au mois de novembre, quand il ne fait pas grand vent, et que le ciel n'a point été nébuleux, il fait des rosées si admirables qu'elles font autant de profit à la terre que la pluie. Et ce qui est tout à fait digne d'admiration, c'est que la Providence qui gouverne ce grand monde a fait, pour modérer les grandes chaleurs que l'on devrait ressentir dans ce pays, que tous les jours, sans y manquer, il se lève un petit vent, qui souffle de l'est à l'ouest, depuis huit ou neuf heures du matin, jusque sur les cinq heures du soir, sans lequel, bien que le tempérament soit humide, on ne pourrait pas durer.

Cette grande humidité est cause que la rouille s'attache facilement sur le fer. C'est ce qui fait souvent manquer nos armes, lesquelles il faut avoir grand soin de nettoyer, de même que les couteaux, ciseaux et autres instruments. Ce tempérament chaud et humide, principe de corruption, est également cause que, quand

on a tué de la viande, il la faut incontinent faire cuire ou saler, afin qu'elle se conserve.

Les saisons n'y sont point distinguées, car on n'y passe point du printemps à l'été, ni de l'été à l'automne, non plus que de l'automne à l'hiver. Il n'y a qu'un perpétuel été, puisqu'il y fait un chaud presque toujours égal pendant toute l'année. Ce qui fait que l'on y cueille des fruits en tous temps, y ayant toujours quelques arbres chargés de fruits mûrs, pendant que les autres sont en fleurs, et on n'en voit jamais pas un qui soit dépouillé de ses feuilles. Les pluies sont plus fréquentes de janvier en avril qu'en aucun autre temps de l'année, mais elles ne sont pas continuelles, car je n'ai remarqué que cinq ou six jours qu'il a plu depuis le matin jusqu'au soir.

Le soleil y est à plomb sur notre tête, pendant les deux équinoxes de mars et de septembre ; ce qui rend les nuits égales aux jours, et fait qu'il y a douze heures de soleil et une demi-heure de crépuscule, tant le soir que le matin ; de sorte que l'on peut dire qu'il y a treize heures de jour, et onze heures de nuit en tout temps. Les nuits y sont fort belles, beaucoup plus claires qu'en notre France. On a un grand contentement quand la lune luit, parce que l'on y peut passer la nuit sans recevoir aucune incommodité, n'y ayant point ou bien peu de serein qui touche la tête. Il est vrai que quand il ne fait aucun vent, et que le ciel n'est point brouillé, la rosée commence à tomber sur les trois ou quatre

heures du matin, qui cause une fraîcheur, laquelle oblige de se couvrir, bien qu'on ait passé la nuit tout découvert. Cette rosée est si puissante qu'elle mange en peu de temps une barre de fer.

DE LA QUALITÉ DE LA TERRE, DE SA FERTILITÉ ET DES FRUITS QU'ELLE PRODUIT

La terre est très bonne et très facile à cultiver, étant une espèce de sable noir, ou comme une terre mouvante qui a bien deux pieds de fond, au-dessous de laquelle on trouve une argile rouge, très propre pour bâtir, et de laquelle on peut faire des briques et des tuiles très bonnes. En quelques endroits il y a de la terre à potier la plus franche et la meilleure qu'on puisse trouver en quelque lieu que ce soit, de laquelle on peut faire de très belle poterie. Cette terre est remplie en plusieurs endroits de minéraux; elle est extrêmement fertile, ce qui la rend telle sont la rosée et les pluies qui sont toujours chaudes, et elle pousse en telle abondance, que l'on a remarqué qu'après que l'on a eu défriché, les racines des arbres ont autant poussé en six mois, que nos bois taillis font en six ou sept ans.

Nos grainesd e France ont de la peine à y produire, soit qu'elles demandent un tempérament plus froid, soit qu'elles aient été gâtées sur la mer, ou qu'on les ait trop gardées. Je conseillerais à ceux qui en portent, de les mettre dans des boîtes de fer-blanc, où l'eau ne puisse

pénétrer. La *chicorée* franche et bâtarde y vient fort bien, comme aussi les *raves*, la *poirée* et les *potirons*. Je crois que beaucoup d'autres choses y viendront à merveille, quand on aura de bonne graine et que l'on aura reconnu le sol de la terre. Le *millet* ou *blé de Turquie* y vient fort bien, on en fait deux récoltes par an.

La *patate*[1] est une racine grandement bonne, elle est comme les *trufles* ou gros *topinamboux*[2], de diverses grosseurs ; il y en a de blanches, de rouges et de jaunes, comme tirant sur l'abricot; toutes bonnes et excellentes, ayant le goût des marrons. Elles sont grasses et moelleuses, propres à faire du potage et de la boisson, que l'on appelle du *maby*. Les Anglais ne donnent rien autre chose à leurs esclaves dans les lieux qu'ils habitent, cela leur sert de pain et de viande. On mange ces patates en diverses façons, cuites à l'eau, rôties sous la cendre, mais elles sont bien meilleures fricassées et mises à la pimentade. Le piment est toute l'épicerie du pays; c'est ce qu'on appelle du *poivre de Brésil*. Il y en a de diverses sortes, on en voit qui semble du corail; les sauvages en usent beaucoup, et s'en servent au lieu de sel. Nous en mettions un grain avec de l'eau et un peu de sel ; cette sauce nous faisait manger notre pain avec plus de satisfaction.

Il y a une autre espèce de racine appelée *igname*,

1. *Napi* en galibi.
2. Aujourd'hui l'on prononce et l'on écrit: *truffes* et *topinambours*.

qui est comme la *patate,* mais elle n'est pas si naturelle ni de si bon goût. Il n'y en a que de violettes.

Il s'y trouve aussi une espèce de *chou*, dont la feuille est très bonne, mais la racine l'est beaucoup plus. Elle est très douce et moëlleuse, elle vient fort grosse, et on en fait de bon potage, comme fait aussi la *passe-pierre*[1].

Pour les légumes, je n'ai vu que de deux sortes de *fèves* que nos esclaves appellent des *poïs*[2]. La première sorte est une espèce de petites *fèves* de couleur rouge qui, étant semée, vient en maturité en six semaines de temps : on en peut planter durant les six mois humides, pendant lesquels on en peut faire grande provision. La tige s'étend fort loin; c'est pourquoi quand on les plante, on met un demi-pied, ou même un pied de distance entre deux. Mais ce qui est admirable en ces sortes de *fèves*, c'est que quand elles ont commencé à produire leur fruit, à mesure que l'on cueille ce qui est mûr, le reste qui ne l'est pas encore, pousse et mûrit, pendant que l'on mange celles que l'on a cueillies, et on ne manque jamais d'en trouver de propres à manger, tellement que l'on en a, en quelque saison que ce soit, et il y a toujours des fleurs. Les bêtes les mangent pendant les sécheresses. Nous en avons planté d'une autre

1. On confit au vinaigre les feuilles de la passe-pierre ou perce-pierre, pour les employer comme assaisonnement; c'est là tout l'usage qu'on en fait aujourd'hui.

2. *Fèves*, *haricots* et *pois*, portent le nom générique de *coumata ;* de même en malais on appelle *katchang* toutes ces légumineuses-siliqueuses indistinctement.

sorte, fort larges, qui sont six mois à venir en maturité, mais quand elles sont en état, l'on en cueille sept années consécutives. Il y en a bien d'autres dans les îles, d'où on en peut avoir pour les planter en ce pays.

L'*ananas*[1] est un fruit cultivé dans les jardins, mais la tige qui le porte n'est pas plus haute que celle d'un artichaut; ses feuilles sont longues et fort épaisses, ayant de petites épines des deux côtés, qui croissent en pointe. Au milieu de sept ou huit de ces feuilles, il y a une tige qui porte le fruit de la figure d'une pomme de pin, gros comme la tête, à la cime duquel il y a comme un bouquet de feuille qui, étant coupée et replantée, produit le même fruit.

Le *bananier* est un arbrisseau cultivé, il s'en voit de gros comme la cuisse, quelquefois assez hauts; sa tige se coupe facilement, étant molle et remplie de moëlle; ses feuilles sont longues d'une aune et larges d'un pied. Cet arbrisseau produit au milieu de sa tige et de ses feuilles un régime de *bananes,* où il y en a quelquefois cinquante ou soixante et davantage. Ce fruit est long d'un demi-pied, quelques-uns davantage, gros comme un concombre; il y a aussi des *figues* qui sont quasi de la même façon, il y a peu de différence au goût qui a une douceur assez agréable. Elles sont plus délicieuses, quand elles sont cuites sous la cendre, la chair en est molle.

1. *Nana* en galibi, *nànas* en malais.

La *canne à sucre* y vient en perfection en neuf ou dix mois ; le *tabac*, comme celui du Brésil.

Le *magnoc*[1] est un arbrisseau qui produit la racine de laquelle on fait le pain ou la *cassave*, qui est le solide du pays, de très bon goût et bien nourrissant. On le trouve presque aussi savoureux que notre pain, et quand on y est accoutumé, on ne se met pas en peine de celui de l'Europe. Il ne faut point d'autre semence pour le planter, que de prendre du bois qu'il pousse dehors. L'on fait quatre ou cinq morceaux d'une branche de la grandeur d'un demi-pied, que l'on fiche dans la terre, et à chaque morceau de bois il croît cinq ou six racines, les unes grosses comme la jambe, d'autres plus grosses, et d'autres moindres. Elles mûrissent en neuf ou dix mois, et sont dans leur parfaite bonté dans un an ; quand elles passent ce temps, elles diminuent de bonté, car elles se remplissent d'eau.

Le pain se fait en cette sorte : l'on ratisse cette racine comme on fait un navet, on la râpe avec une râpoire[2] de fer ou de cuivre, que l'on appelle une *greige* dans le pays. Après être râpée, on la met dans des sacs, que l'on met dans une presse, pour en tirer le suc qui est fort dangereux. Quand on a bien fait sortir ce suc, on passe cette farine, l'on en prend dans un plat, que l'on étend sur une platine de fer épaisse

1. L'on prononce et l'on écrit aujourd'hui *manioc*.
2. Ce mot n'est plus en usage, on dit maintenant une *râpe*.

d'un doigt, que l'on met sur un petit feu, laquelle étant cuite d'un côté, on la tourne de l'autre. Cela est incontinent cuit, une personne en peut faire cuire pour le moins soixante en un jour.

Il y a quantité d'arbres fruitiers dans les bois, dont nous n'avons pas encore la connaissance; c'est pourquoi on n'en ose pas manger de crainte d'être pris. Ceux qui nous sont connus, sont la *pomme d'Acajou* (*moué* en galibi). Ce fruit commence à mûrir au mois d'août, on en mange quatre mois de suite, jusqu'en novembre, que les pommes de *Mamin* sont mûres; elles sont grosses comme la tête et viennent aussi bien au tronc de l'arbre, comme aux branches; elles ne sont point bonnes à manger qu'elles ne soient molles, elles ont l'écorce et la peau épaisse. Ce fruit est plus rempli de pépins que de pulpe ou de chair; il a une eau fort douce et fort agréable au goût. Les feuilles de cet arbre sont épaisses, lisses comme des feuilles de laurier-rose, un peu plus larges; elles ont la propriété d'attirer les eaux des jambes enflées en les y appliquant. Ce fruit se mange durant trois mois.

Les prunes de *Monbin* mûrissent en février; elles sont de couleur jaune, grosses comme les prunes impériales, les unes moindres, les autres plus grosses; elles ont le noyau fort gros et peu de pulpe ou de chair; leur goût est aigre et doux, fort agréable; on peut en manger quantité, sans en ressentir aucune incommodité, l'on en mange autant que de cerises et sans pain. Les

arbres qui portent ce fruit sont fort hauts, on ne les peut cueillir; il faut attendre qu'elles tombent d'elles-mêmes. Ce fruit dure trois ou quatre mois.

Il y a aussi des prunes de la grosseur et de même couleur que l'impériale, qui croissent en fort grande quantité dans l'anse d'*Aromata;* elles ont un noyau gros, la chair blanche comme de la neige; on en mange pour arrêter le flux de ventre.

Les prunes de Jaunes d'œuf sont mûres au même temps; elles sont comme le jaune d'un œuf de poule cuit, et ont le même goût. On en peut délayer dans le potage pour le jaunir. Il y a des espèces de nèfles un peu aigrettes, des cornouilles, plusieurs sortes de noix, de noisettes et de marrons; mais on n'ose pas en manger, à cause qu'on ne les connaît pas. L'on trouve une sorte de fruit qui est fait comme un gros rognon de porc; l'écorce en est dure et renferme une espèce de farine qui a le goût comme du pain d'épice. Nos esclaves en faisaient grand chère; il s'en trouve beaucoup proche la montagne de *Ceperou*.

L'on y a trouvé une espèce de *casse* qui n'est pas plus longue que le doigt, très douce, très agréable et purgative. La *papaye*[1] est un fruit gros comme la pomme de rambour, qui étant mûr est jaune, rempli de pépins faits comme du poivre; sa chair ressemble aux melons, et quand il est encore vert on le mange comme de la citrouille.

1. *Pepâya* en malais et en javanais.

Il s'y trouve quantité d'arbres infructueux, d'où distillent en certains temps diverses gommes de bonne odeur, mais nous n'en connaissons pas les propriétés, car nous n'avons pas eu la liberté d'en faire l'expérience. Il y a un certain arbre, auquel quand on donne un coup de serpe, il en sort une liqueur blanche comme du lait, qui devient noire et s'épaissit comme du bitume.

Il y a de très bon *sandal*[1] rouge et blanc, qui nous embaumait en le brûlant; comme aussi de la zarpareille[2] qui entortille les arbres. On trouve encore une sorte de bois, que l'on nomne du *brésillet*, qui est de la couleur d'un beau rouge, dont nos Français faisaient monter leurs fusils; il n'est pas si dur que le vrai *Brésil*.

Il y a beaucoup de bois de diverses couleurs, de rouge, de jaune, et une espèce d'ébène verte. Il y a une sorte de bois rouge, qui est si dur, que la cognée se rompt plutôt que de le couper. La malheureuse guerre que nous avons eue contre les sauvages, est cause que l'on n'a fait aucune expérience.

Je ne dis rien des *simples;* c'est une chose assurée qu'il y en a d'admirables, vu que les sauvages s'en servent fort bien dans toutes leurs blessures. Enfin, tout

1. *Sandal* ou *Santal*, en malais *tchendâna*.

2. De l'espagnol *zarzaparrilla ;* nous disons aujourd'hui *salsepareille*, plante dont les tiges ligneuses et sarmenteuses sont armées d'aiguillons et de vrilles à l'aide desquelles elle s'attache aux plantes qui l'avoisinent.

ce que les auteurs disent du Brésil, il en est de même en cette partie de l'Amérique.

DE LA CHASSE

Les sauvages de ces contrées n'élèvent et ne nourrissent aucun animal domestique, soit des animaux à quatre pieds ou des oiseaux, si ce n'est quelques poules[1], et encore fort peu. Elles semblent être de la race de celles de l'Europe, pour n'y avoir rien de dissemblable de celles-là d'avec les nôtres. Ils ne prennent point la peine de les faire couver, mais elles vont pondre en quelque trou dans les bois, elles y couvent et ramènent leurs petits à la case. Ils n'apprivoisent aucune sorte d'animaux, pour n'en vouloir pas prendre la peine, étant fort paresseux de leur naturel. La principale raison de cela est, que la chasse leur fournit en abondance ce qui leur est nécessaire pour la vie, n'étant pas d'ailleurs trop carnassiers, se contentant de quelques crabes et de quelque poisson boucané.

La chasse est très bonne en ce pays, plus abondante en un lieu qu'en un autre. De toutes les bêtes fauves qui s'y rencontrent, il n'y en a pas une qui n'ait quelque différence de celles que nous avons dans l'Europe. Il y a beaucoup de cerfs, ils sont fort petits, car ils ne sont pas plus gros que des daims; leur bois est fort petit et n'est pas plus haut qu'un demi-pied, fait en

1. *Corotogo* en galibi.

pointe et raboteux comme ceux de l'Europe; pour le reste il est de même, leur poil est aussi semblable à celui des nôtres. Ils vont et viennent de la terre ferme dans notre île, comme l'expérience nous l'a fait connaître. Ils sont de très bon goût, les Sauvages nous en apportaient souvent de boucanés[1].

Les cochons y sont de différentes espèces, et en quantité de chaque espèce. Les uns sont semblables à nos sangliers, de même grandeur et grosseur, et de même poil; d'autres comme les cochons de notre Europe. Ils vont par troupe. Les sauvages les appellent des *poïnga*. Il y en a d'autres plus petits, qui ne sont pas si gras, mais de très bon goût; on les appelle des *paquira*. Ils ont un évent sur le dos, par où il semble qu'il y a quelque respiration. Nos habitants de *Mahury* en prenaient quelquefois trois ou quatre la semaine.

L'*agouti* est un petit animal comme le lièvre, excepté qu'il a les jambes plus droites et les pieds fourchus comme un pourceau. Il mange assis comme un singe, se servant des pattes de devant pour tenir ce qu'il mange. Il a la chair très bonne et très savoureuse.

Le *pac* ou *paca* est grand comme un renard; c'est le plus gras de tous les animaux du pays, sa chair est extrêmement bonne et de bon goût.

On y trouve plusieurs espèces de renards, de gris comme les nôtres et de noirs, de la fourrure desquels

1. Le mot *boucan* nous vient de la langue des Caraïbes. Ils appellent ainsi le lieu où ils font fumer leurs viandes.

on ferait des manchons très beaux. Il y a cette différence des nôtres, qu'ils n'ont pas la queue si grosse et si touffue. Ils ont les pattes de devant comme celles des singes et des guenons. Ils sont très friands de crabes et leur chair est très bonne[1].

Le *tatou* est un animal un peu plus petit qu'un renard, qui est très bon et beau tout ensemble; sa beauté consiste en ce que l'Auteur de la nature lui a donné une armure très forte, et qui est à l'épreuve des flèches des sauvages; son corps en est tout environné, elle est comme une forte écaille, sa chair est très blanche et de bon goût.

Il y a une sorte d'animal qui a une industrie admirable pour se nourrir. Il est de même grosseur que le renard, il a le museau fort long, la gueule large, la langue longue de plus d'un pied, fort étroite et fort mince. Il va aux fourmilières, qui sont fréquentes dans ces pays; il ne vit que de ces fourmis. Cet animal met sa langue dans les fourmilières, les fourmis se mettent autour, et quand il la sent bien chargée, il la retire et en fait sa curée; on ne lui donne point d'autre nom que *mange-fourmis*[2].

Le *paresseux* est un animal très bien nommé de ce

1. C'est sans doute le *crabier* de Cayenne; on donne encore ce nom de *crabier* à une sorte de héron qui vit également de crabes.

2. On l'appelle aujourd'hui le *fourmilier*. Outre ce mammifère édenté, bien connu maintenant, on rencontre encore dans les forêts de la Guyane un genre d'oiseaux qui vivent également de fourmis.

nom, car c'est la vraie image de la paresse: il ne fait pas cinquante pas en un jour. Le chasseur qui le veut prendre peut bien aller faire une autre chasse, il le trouvera encore à sa place, ou il n'en sera pas bien éloigné. Il a la tête fort petite, les yeux de même et comme tout endormis, ne regardant que de côté, en remuant sa tête si doucement, qu'à cause de cela on l'appelle *paresseux*. Il monte sur les arbres, mais il est si longtemps à y monter, qu'on a tout le loisir de l'y prendre. Quand on l'a pris, il ne se défend point et ne songe point à prendre la fuite. Si on lui présente une longue perche, il se met aussitôt en posture d'y monter; ce qu'il fait si lentement que cela est ennuyeux. Quand il est au haut, il s'y tient sans se mettre en peine d'en descendre.

J'ai vu une autre sorte d'animal, de la grosseur d'un moyen chien, duquel le poil était assez long, noir et luisant comme le jayet, sa peau parfumée d'un parfum si doux et si agréable, que tous nos parfums ne sont rien auprès de celui-là. Je mis la queue dans le coffre de mes ornemens, ils en étaient tout parfumez. Sa chair était bonne et sentait la même odeur. Cet animal vit de chasse. Je trouvai son estomac plein de chair et d'os de petits animaux et d'oiseaux; les pattes de devant étaient comme celles des singes.

Les singes et les guenons y sont de différentes espèces. Il y en a de fort petits, que l'on appelle des *tamarins*[1] beaux à merveille. Ils ne sont pas plus gros que

1. En galibi, on les appelle *couciri*; ils sont du genre des *ouistitis*.

des écureuils, et ont la tête et la face comme un lion, de petites dents blanches comme l'ivoire, qui sont de la grosseur et aussi bien arrangées que les dents d'une moyenne montre d'horloge. Ils sont noirs avec de petites taches sur le train de devant, de couleur isabelle, les pattes comme les singes, de couleur de franchipane. Il sont fort familiers et font mille singeries.

Les *sapajous*[1] sont un peu plus gros et sont malicieux; l'on en voit en France, mais on a de la peine à les y conserver, ils craignent fort le froid. Les guenons sont plus grosses, elles portent leurs petits sur le dos, qui les tiennent si fort serrées qu'elles ont de la peine à s'en dépêtrer. Quand on tue la mère, le petit tombe en même temps, qui ne quitte pas ce qu'il embrasse; c'est ainsi qu'on les prend pour les nourrir dans la maison. Il y en a d'aussi gros que de grands chiens, de couleur de rouge de vache. On les appelle des *hurleurs*, parce que, étant en troupe, ils hurlent d'une telle façon que d'abord l'on croit que c'est une troupe de pourceaux qui se battent. Ils sont affreux et ont une gueule fort large. Si les sauvages les flèchent, ils retirent la flèche de leur corps avec leur main, comme une personne. La chair de toutes ces sortes de singes est fort bonne à manger, principalement celle des *hurleurs*, qui semble de la chair de mouton; il y a à manger pour dix personnes. Ils ont un cornet intérieur en la gorge qui leur rend le cri effroyable.

1. En galibi, *Acaliman*.

Il s'y trouve quantité d'autres sortes d'animaux, desquels pour ne nous être pas connus, je ne dirai rien. Je ne parle point des reptiles, comme serpents fort longs, de gros crocodiles qu'ils appellent *caïmans*, très bons à manger, les rognons desquels sont comme du musc[1].

Les lézards sont gros comme la jambe, ils sont très bons quand on les fricasse comme des poulets. Il y a tant de rats et de souris de diverses espèces, que cela gâte tout dans les champs pendant les sécheresses, et dans les cases ou maisons en tout temps. Il n'y a point de chats, mais la providence a fait naître dans ce pays une espèce de serpent ou couleuvre qui leur font une rude guerre, et en consomment autant que les chats. Ces serpents n'ont point de venin, et ne font point de mal aux hommes ; il ne faut pas s'épouvanter quand on les voit, et quand on les entend se glisser sur le toit de la maison, au travers des palmistes qui servent de couverture, où ces rats et ces souris se retirent.

Il s'y rencontre des tigres. Les plus gros sont les vrais tigres, ils sont rares, mais il est dangereux de les rencontrer ; les plus petits sont des chats-tigres, leurs yeux semblent un charbon de feu.

Pour les oiseaux, il y en a en abondance, et de quan-

1. Le nom de *caïman* a été importé dans les langues d'Europe par les Espagnols et les Portugais, mais dans l'état actuel de la science, il s'applique aux crocodiles du genre *alligator*. La queue de *caïman*, rôtie, offre, dit-on, un mets délicieux.

tités d'espèces dans toutes ces contrées. Les perdrix sont grises, grosses comme un bon chapon, bien charnues et de bon goût. Les faisans sont plus petits que les nôtres, soir et matin ils font entendre leur ramage.

L'*oco* est une espèce de poule d'Inde qu'il serait fort facile de rendre domestique; elles sont aussi grosses que les nôtres qu'on appelle poules d'Inde, elles ont le même plumage; il n'y a que cette différence, que le bec est plus gros et de couleur jaune[1].

L'*agami*[2] est un fort bel oiseau, il a le col assez long, les jambes de même; il n'a point de queue, il s'apprivoise et se rend domestique.

Les perroquets y sont de sept ou huit espèces; on en voit des volées comme de pigeons en France. Les perriques sont la plus petite espèce, et il y en a qui ne sont pas plus grosses que des moineaux; les plus gros sont appelés *ouaras*, d'un plumage parfaitement beau[3]. Je ne parle point de ceux qui sont de couleur toute verte, car ce sont les communs; il y en a de vert mêlé de rouge, on en voit assez. Les autres sont de rouge incarnadin mêlé de jaune doré et d'un bleu céleste, et autres couleurs admirablement mélangées; d'autres sont de

1. Le *hocco* (c'est l'orthographe admise aujourd'hui) est paisible, sociable et confiant. Il remplace le dindon, et peut être facilement réduit à l'état de domesticité.

2. L'*agami* est recherché pour sa chair d'une saveur délicate. Il s'affectionne à l'homme et s'apprivoise très aisément.

3. C'est de là que vient le nom d'*ara* donné maintenant par tous les naturalistes à ce magnifique oiseau.

bleu et de couleur isabelle. Ils apprennent tous à parler et se rendent si privés, qu'ils vont dans la cour comme des poules.

Les ramiers, tourterelles, tourdes, merles, ortolans et grand nombre de petits oiseaux que l'on ne connaît pas, entre lesquels il y en a un que l'on appelle *toucan,* dont le plumage est jaune et noir; son bec est plus gros et plus pesant que son corps; il y en a de rouges et verts, d'autres sont verts et isabelle. Il n'y a vernis plus beau et plus lisse que le bec de cet oiseau.

Entre les petits oiseaux, ceux qu'on appelle *colibris* sont les plus remarquables pour leur petitesse. Leur gorge ressemble à une émeraude; on leur tire un petit boyau et on les fait sécher, pour en faire des pendants d'oreilles aux dames. Il y a tant d'autres espèces d'oiseaux, que nous ne les connaissons pas.

Les oiseaux de proie y sont aussi de diverses façons. Il y a des corbeaux fort gros, dont le bec est crochu, ils sont fort noirs et ont la tête musquée; je crois que c'est une espèce de perroquet.

J'y ai vu des pies auxquelles ce qui est noir en Europe est vert en ce pays. Tous ces oiseaux sont bons à manger.

Les oiseaux qui vivent le long de la mer sur la vase, y sont en grand nombre, et très bons à manger. Les *aigrettes* qui portent cette plume si rare sur leur tête, et qui sert d'ornement aux rois, ont le col et les jambes longues, le bec long, pointu et acéré. Il y en a de

blanches et de grises; cela semble une espèce de héron; elles vivent de poisson le long des rivages de la mer. Quoique cet oiseau semble gros, il a peu de charnure, mais elle est de très bon goût.

Le *flamant* est un gros oiseau de la grosseur d'une oie, son plumage est de couleur de feu très vif. On ne voit point en Europe d'oiseau semblable en beauté; c'est avec ses plumes que les sauvages font leurs plus beaux ornements, sa chair est rouge et très savoureuse.

Le *grand-gosier* est appelé ainsi à cause que son jabot est fort gros, qui lui sert de réservoir pour sa mangeaille; il est gros comme une poule, et fort haut monté. Comme aussi la *spatule* qui porte ce nom, d'autant que son bec est de la forme d'une spatule. Tous ces oiseaux sont bons, mais celui qui les surpasse en bonté, est la *cane musquée,* qui se rencontre souvent dans les petits étangs d'Aromata. Outre ces oiseaux, il y a une si grande quantité de grosses bécasses, petites bécassines et alouettes de mer, que cela n'est pas croyable.

La *frégate* est un fort grand oiseau, noir de plumage; ses ailes étendues sont longues d'une aune et demie, bien que son corps ne soit pas gros; la viande en est dure, mais l'appétit le faisait trouver bon. Il vole comme le milan en tournoyant toujours pour se jeter sur sa proie, ce sont des poissons qu'il découvre sur la surface de l'eau. Il se jette dessus avec autant de violence que le milan sur le poulet, et je crois que c'est une espèce de milan.

Je dirai, ce qui semblera incroyable et qui est pourtant véritable, qu'il y a si grande abondance de toutes ces sortes d'oiseaux, qu'il y a des îlets qui en sont tout remplis. Quelques-uns de ces îlets semblent tout en feu, quand ils sont couverts des oiseaux qu'on appelle *flamants*; ils sont éloignés de trois ou quatre lieues de notre île de Cayenne. Ce qui fait qu'il y a tant d'oiseaux en ce lieu, c'est qu'il y en a de diverses espèces qui y vont faire leur nid consécutivement les uns après les autres, comme les flamants, aigrettes, grands-gosiers, spatules et semblables.

Pour les canes musquées il y a des rivières voisines, à cinq ou six lieues de notre île, où il y en a tant que les arbres et les rivages en sont tout noirs.

DE LA PÊCHE

Ceux qui révoquent toutes choses en doute, auront peut-être de la peine à croire ce que je dois dire de la pêche qui se fait dans ce pays, laquelle est si prodigieuse, que cela n'est presque pas croyable; mais le poisson est si bon et si excellent que je puis dire avec vérité qu'il surpasse de beaucoup en bonté celui de nos côtes de France, outre qu'il y en a de prodigieusement gros.

Je commencerai premièrement à parler des poissons insulaires qui sont dans la mer, et vont quelquefois sur

la terre pour y brouter de l'herbe : ces sortes de poissons sont fort gros, on les prend avec le harpon.

Le *lamantin*[1] en est un des principaux. Ce poisson est gros comme un bœuf, il a une petite tête et peu de queue ; il est tout rond comme un tonneau, sa peau est rude et épaisse comme celle d'un éléphant. Il y en a de si gros, qu'on en tire plus de six cents livres de viande. Ce poisson se plaît le long des rivières proche la mer pour y brouter l'herbe qui croît le long de ces rivages. Il est très excellent, et quiconque en aura provision, le préférera au bœuf; sa graisse est aussi douce que le beurre, et est bonne pour faire toutes sortes de pâtisseries, de fricassées et de potages. Il y a dans de certains lieux de ces poissons en si grande quantité à dix ou douze lieues de notre île, qu'on en peut remplir une grande barque en un jour, pourvu qu'on ait des personnes qui se servent bien du harpon.

Il y a une autre espèce de poisson fort gros, qui est la loutre de ce pays. Ils pèsent quatre ou cinq cents livres, et sont beaucoup plus délicats que le lamantin. Je n'en ai mangé qu'une fois, que les sauvages nous avaient traité, c'est un manger de roi. Ce poisson est proprement le veau de mer. Ils sortent en troupe de la mer pour aller sur la terre brouter l'herbe, et où ils trouvent des cannes de sucre, ils s'en donnent comme il faut. On les prend dans des rivières voisines de la nôtre.

1. *Caïoumorou* est le nom galibi de ce mammifère amphibie.

Le cheval-marin[1], que les sauvages appellent *maïanoli*, est gros comme un moyen cheval, plus court et plus trapu, la tête tout de même, le crin sur le col ; sa croupe est large et bien faite, sa queue est fort courte. Il a cette différence des chevaux, qu'il a le ventre fort gros et le pied fourchu. J'avoue que je n'en ai point vu, mais le sieur Le Vendangeur en un voyage qu'il a fait chez les *Toneyens* en a vu plusieurs, et en a mangé, qu'il dit être très bon. Il vit sur la terre et dans la mer.

La tortue[2] est une manne admirable dans ce pays, l'espace de quatre ou cinq mois, depuis la mi-avril qu'elle commence à *terrir* jusqu'à la mi-juillet; on ne laisse pas d'en rencontrer quelques tardives, jusqu'au mois de septembre.

Je dis que c'est une manne, pour la quantité qu'il y en a, et si grande qu'on en peut charger pendant ce temps plusieurs grands navires, sans s'écarter beaucoup de nos côtes, et sans sortir de nos propres rades; on en peut saler pour plus de quatre mille hommes. On peut même faire des réservoirs dans de certains recoins de la mer, afin d'en garder de fraîches pour toute l'année. Il y en a de trois sortes, les unes plus grandes que les autres. La tortue franche a la chair blanche et savou-

1. Le *cheval marin*, s'accordent à dire nos dictionnaires grands et petits, est un animal fabuleux, qu'on représente ayant le devant d'un cheval et le derrière d'un poisson.

2. *Agapolé* en galibi, et aussi *caoüanne*.

reuse. Il y a de certains endroits, comme le bout de l'épaule, qui étant rôtis, il n'y a veau qui les puisse égaler. Le jus qu'elle jette semble proprement du jus de veau. Elle a de la viande de trois ou quatre sortes de goût, ses os sont comme des os de bœuf. Il n'y a rien d'excellent comme le plastron (c'est l'écaille de dessous la tortue), auquel on laisse quelque peu de viande, on le fait rôtir devant le feu, y faisant une sauce qu'on jette dessus. Ce plastron contient toute une grande table, sept ou huit personnes y trouveraient de quoi se rassasier. Tout le reste de la viande est très bon. Il y aura telle tortue qui fournira de la viande pour cent hommes. Tout y est excellent, jusqu'aux tripailles, qui surpassent celles de nos bœufs et de nos moutons. On trouvera quelquefois dans le ventre d'une tortue plus de sept ou huit cents jaunes d'œufs, très bons pour en accommoder de diverses façons; ils sont gros comme les jaunes d'œuf des oies. Quand les tortues sont prêtes à pondre, elles vont sur terre et font un trou dans le sable où la mer ne va point, elles y en pondront jusqu'au nombre de deux cents à la fois, puis elles remplissent le trou et s'en retournent à la mer, laissant faire le soleil qui fait éclore ces œufs, lesquels sortant de ce sable vont tout petits à la mer, n'étant pas plus gros que le poing. Les œufs qu'elles pondent sont ronds comme une boule, et n'ont point de coquille, mais seulement une pellicule. Ces œufs sont d'un excellent goût, lorsqu'ils sont brouillés comme au verjus dans une

omelette. Ils sont un peu plus secs que ceux de poule, c'est pourquoi on y met un peu d'eau.

La tortue qui s'appelle *caoüanne* est beaucoup plus grosse que la franche, un peu plus longue et plus massive ; il faut sept ou huit hommes pour porter tout ce qu'on en tire. La tortue qu'on appelle *caret* est cette sorte de tortue qui nous donne ces belles écailles dont on fait de si beaux ouvrages. Il n'y en a point dans notre île, mais il s'en trouve dans les trois îlets qui sont devant la rivière de Corou.

(*A suivre.*)

I

Le Vocalisme de οἶς et de οὖς

L'accent circonflexe du gr. οἶς (ὀϝις), « brebis », indique que ce mot est pour *ἔοις, cf. ion. οἶκα pour et auprès de ἔοικα ; ᾤγμαι pour et auprès de ἔωγμαι (de οἴγω) ; εἶδον pour et auprès de ἔειδον, etc. Cette conjecture, rendue ainsi très probable, acquiert une parfaite certitude si l'on considère que le ε restitué correspond à l'*a* du sc. *avis*, même sens, à celui du lat. *avill-us*, agneau, et à l'*a-e* des formes anglo-sax. *awi*, *eowe*, *ewe*, brebis, sans compter l'α du gr. αἰ (αϝι) dans αἰπόλος, chevrier.

Il est vrai que le lat. *ovis* est privé de la voyelle en question ; mais le témoignage n'en saurait prévaloir contre celui des exemples qui précèdent, et l'on doit en conclure au contraire que le latin a subi à cet égard la même aphérèse que le grec, et que *avis* est pour **covis* à peu près comme le rad. *fug* (dans *fugio*, etc.) est pour *feog* (cf. φεύγω), etc.

L'ensemble des formes qui viennent d'être rappelées, à savoir :

Sc. *avis*; gr. ἀϝι; lat. *avill-us*; angl.-sax. *awi*[1]
— —(ἐ)οϝις — (*e*)*ovis* — *eowe*
— — *ewe*

auxquelles il convient de joindre le lithuanien *avis*, indiquent de concert un antécédent commun *aōis*[2] dont l'*ō* s'est réduit à *u-v*[3] devant la voyelle suivante dans *avis*, αϝι, *awi*, *ewe*, tandis qu'il s'est ouvert simplement en *ou-ov*[4] dans ὀϝις, *ovis*, *eowe*.

Les exemples de rapports vocaliques de ce genre abondent dans les langues indo-européennes. On pourrait en citer un grand nombre d'autres aussi intéressants et aussi sûrs. Qu'il me suffise de joindre au précédent celui que fournit le mot qui désigne

1. Cf. aussi v. h. all. *awi*, *au*, *ouwi*; m. h. all. *awe*, *ow*.
2. A savoir *a-ōis*, combinaison d'une base radicale *a-* et du suffixe *oas*, *oes*, *ois*; cf. lat. *clā-vis* (**clā-ois*), *nā-vis* (**nā-ois*), etc.
3. Voir mes *Éléments de grammaire comparée du grec et du latin*, §§ 40 et 42.
4. Voir le même ouvrage, § 39.

l'oreille dans ces mêmes langues. L'antécédent commun est *ā-aots*, *āoets* d'où gr. ὦας, οὖας, οὖς pour *ἑ-ωατς, comme en témoigne le circonflexe; — lat. *aus* (dans *auris* pour **aus-is*) pour **aoets*, rad. *aud* (pour **aoet*, **aoed*) dans *aud-io*, auprès de rad. *oed* (**eoed*) dans *ob-oed-io*; — rad. goth. *vus-* (pour **aoets*) dans *aus-o*[1], oreille, — rad. lith. *aus* (dans *aus-is*, même sens), même explication[2].

Il est inexplicable qu'en présence de pareils faits, on en reste aux théories de l'équivalence de l'*o* et de l'*a-e* indo-européens et à tant d'autres affirmations qui ne reposent que sur l'autorité des premiers maîtres aux vues si étroites. Comment peut-on s'en contenter à l'heure qu'il est? Comment se résigne-t-on à la phonétique de Bopp, même avec les amendements illusoires de la nouvelle grammaire? Le vingtième siècle n'en sera pas moins surpris que le nôtre pourrait l'être à voir prendre encore au sérieux l'astronomie de Tycho-Brahé ou la physique cartésienne. Il est vrai que l'on s'accorde à constater que l'Allemagne n'a plus la foi, qu'elle pressent pour la linguistique une ère nouvelle au cours de laquelle les systèmes actuellement en vigueur iront d'ici peu rejoindre dans les nécropoles de la science ceux qui les ont précédés.

1. Cf. vieux h. all. *aor-ā*, et *ōr-ā*.
2. Pour les principales modifications phonétiques indiquées, voir l'ouvrage cité, §§ 51, 55, 101 et 102.

Nous pourrions, en attendant, devancer le signal et montrer quelque initiative. Nous l'aurions fait jadis; nous le ferions peut-être encore dans les domaines où l'on encourage les efforts de ceux qui sont à l'avant-garde. Mais en linguistique!...

II

L'Étymologie de χρυσός.

Le grec χρῦσ-ός, or, n'a rien à faire directement avec le sc. *hiraṇya*, même sens, dont on a pris l'habitude de le rapprocher. C'est un dérivé très régulier, avec affaiblissement de la voyelle de la syllabe finale du radical, de χρώς, couleur. Le χρῦσ-ός est le (métal) coloré, brillant, ou jaune. Cf. surtout χλόος et χλοῦς, pour *χλοσ-ος (dont le radical est une variante de χρώς), couleur verte ou jaune (on connaît l'indétermination primitive du nom des couleurs), et lat. *helvus*, jaune.

III

L'Ablaut fictif.

Le vieux haut-allemand *swalawa*, pour **skwalagwa*, hirondelle, fournit une nouvelle preuve et des plus sûres que le prétendu *ablaut o-i* dans le lat. *hirund-ō(n)*, *hirund-in-is* est le résultat de l'élimination alternative de l'une et de l'autre voyelle du suffixe.

Le gr. χελιδ-ών repose sur un radical (σ)χελιξ, à finale dentalisée, χελιζ (cf. κλάξ, d'où κλεῖζ auprès de κλειδ-ός), lat. *hirunx*, d'où *hirunds*, proto-german. *skhvalax*, qui s'est développé dans les trois langues au moyen du suffixe *oan*, *oen*, *oin* (sc. *van*, *vin*) attesté tel en gr. par le vocatif χελιδ-οῖ, en lat. par l'alternance *o'(n)* — *(v)in*, et surtout en germanique par la finale *wa*, pour *oa(n)*.

On peut dire sans exagération d'une démonstration de ce genre qu'elle ne laisse place à aucun doute sur la complexité du vocalisme primitif.

Paul Regnaud.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin trimestriel de la Société des Sciences, Lettres et Arts, de Pau, 1894-1895, 2e série, t. XXIV, 2e livraison. — Pau, veuve L. Ribaut, 1895, in-8°, p. 73 à 196.

Cette livraison est tout entière occupée par les lettres qu'écrivait à son fils, en 1809 et 1810, une des femmes les plus distinguées du Béarn, Mme la baronne de Crouseilhes. Elle habitait Oloron, et son fils, alors âgé de dix-sept ans, terminait ses études à Paris dans une institution particulière.

Ces lettres sont charmantes, pleines de cœur, de délicatesse, de finesse et d'esprit. Aucun de ceux qui se sont trouvés dans la même situation que le jeune de Crouseilhes; qui, comme lui, ont reçu de nombreuses et longues lettres d'un père ou d'une mère qui ne vivaient que pour eux et dont l'ardente sollicitude s'affirmait par la minutie des détails; ne saurait s'empêcher d'être profondément ému en lisant ces recommandations précises, ces conseils persévérants, et même ces reproches dont une tendresse profonde adoucit l'apparente amer-

tume. Heureux les fils qui ont de tels parents! heureux les parents qui ont de tels fils!

Mais, au point de vue général, la publication que j'ai sous les yeux inspire deux sortes de réflexions. La première, affligeante et triste, est qu'aujourd'hui, dans l'état actuel de la société, par ce temps de surmenage, de vie à outrance, d'entraînement factice, on ne sait plus et l'on ne veut plus savoir écrire. De plus en plus, les lettres les plus intimes tendent à se conformer au type inventé par Victor Hugo dans *Ruy Blas:* « Madame, il fait grand vent et j'ai tué six loups ». On ne songe qu'à gagner de l'argent, qu'à se distinguer n'importe comment, qu'à *poser* pour la galerie. On n'a plus le temps d'aimer les siens et surtout de le leur dire.

L'autre observation qui m'est venue à l'esprit paraîtra peut-être un peu paradoxale. Nous devons la publication des lettres de Mme de Crouseilhes à un ancien magistrat auquel la politique a fait des loisirs. Ce n'est pas là le premier exemple d'une révélation, si le mot m'est permis, amenée par les changements de régime dont nous ne nous sommes pas fait faute en France depuis un siècle. Eh bien! je crois qu'il y a lieu de se féliciter de ces révolutions qui, sans le vouloir sans doute, permettent parfois aux hommes de valeur de donner leur vraie mesure. Tel adversaire politique en qui nous n'aurions jamais vu qu'un fonctionnaire plus ou moins banal

devient un homme d'étude remarquable ; nous lui accordons tout de suite notre admiration et notre estime et, à part nous, nous regrettons peut-être un peu le temps où, confinés dans une opposition impatiente, nous nous consolions par le travail des tristesses, des misères et des défaillances de la vie publique.

Julien VINSON.

Vocabulaire des principales racines malaises et javanaises de la langue malgache, par Aristide MARRE. *Paris*, E. Leroux, 1896. — Pet. in-8° de 57 p.

M. Marre prend le mot *racine* dans le sens classique, celui des fameuses *Racines grecques* de Lancelot, c'est-à-dire quelque chose comme « mot principal, mot important ».

La comparaison des trois langues donnerait lieu à d'intéressantes observations phonétiques, résumées d'ailleurs par M. Marre, en tête du livre : *k* primitif devenant *h* (*lahi* pour *laki*), *h* final supprimé (*asa* pour *asah*) ou devenu *ka* (*tampouka* pour *tampouh*), *tch* adouci en *ts* ou réduit à *t*, *dj* adouci en *z*, *t* et *d* changés en *tra* et *r*, *n* gutt. et *n* dental devenus *na* à la fin des mots, *p* soufflé en *f*, *b* en *v*, *l* passant à *d*, *r* final transformé en *tra*. *s* final ou initial supprimé, *y* et *w* passant aux consonnes franches *z* et *v*. En somme, le phonétisme du malgache est un adoucissement géné-

ral, une application constante de la loi du moindre effort.

Nous ne pouvons que féliciter M. Marre de ses intéressants travaux et lui demander de nous donner le plus tôt qu'il le pourra un recueil de textes et un vocabulaire malgache-français.

J. V.

Grammaire classique de la langue française, par Léon Clédat, professeur à la Faculté des lettres de Lyon. *Paris*, H. Le Soudier, 1896. — Pet. in-8° de vj-377 p.

Les bons Noël et Chapsal, et autres grammairiens du vieux temps, n'auraient sans doute pas assez de sarcasmes pour des livres du genre de celui-ci dont ils ne comprendraient ni la méthode ni la portée. Il est certain qu'il y a un abîme entre leurs élucubrations empiriques et les ouvrages fondés sur les principes de la science, entre leurs séries de *règles* et les raisonnements appuyés sur l'observation, entre des exemples courts et précis et ces phrases bizarres que nous avons tous retenues : « Êtes-vous Madame de » Genlis ? — Je ne la suis pas », « Dames mites » disaient à leurs petits enfants... »

Il n'est pas possible de relever ici tout ce qu'il y a de bon dans la *Grammaire* de M. Clédat : une distinction que j'approuve fort entre autres est celle entre

le *gérondif* et le *participe*. M. Clédat explique aussi très bien que le verbe *avoir*, auxiliaire, n'indique pas une action, mais un état, tout comme le verbe *être*.

J'aime moins la division des verbes en conjugaisons ordinaires (en *er* et inchoative en *ir*) et conjugaisons mortes (*ir* non inchoative, *oir*, *re*).

Le livre est rédigé d'après un plan très méthodique et l'auteur n'a oublié aucune des quatre parties essentielles de la grammaire : phonétique, morphologie, fonction, syntaxe. Ce n'est pas qu'il n'y ait pas, çà et là, des réserves à faire sur quelques points plus ou moins importants. Ainsi, je ne suis pas convaincu qu'il y ait en français un *o* correspondant à l'*è* grave, et au lieu de onze voyelles, j'en trouve vingt, y compris les longues. Il ne me paraît pas suffisant d'indiquer que *ou*, *u* et *i* peuvent être consonnes, que *gn* et *ll* sont composés de *i* consonne et de *l* ou *n*. M. Clédat n'a pas osé aller jusqu'à parler de semi-voyelles : il a eu tort. Ce qui ne m'empêche pas de trouver son livre excellent et de le recommander de toutes mes forces.

J. V.

VARIA

I

Le Style et les Pronoms relatifs.

Le *Voltaire*, ayant relevé à titre de curiosité littéraire que dans les quarante-trois livraisons in-folio parues de la publication de M. Henri de Chennevières, *Les Dessins du Louvre*, l'auteur n'a pas une seule fois employé ni le mot *que* ni le mot *qui*, a reçu de M. Chennevières la spirituelle lettre que voici :

« Monsieur,

» Vous avez bien voulu découvrir dans les pages des *Dessins du Louvre* une nouveauté de style. L'attention bienveillante de votre lecture me flatte infiniment.

» Permettez-moi de vous exposer les motifs de ma lutte littéraire. J'ai juré haine aux *qui* et aux *que*, ces lourds conjonctifs de la syntaxe. Cette guerre à toute outrance contre de paisibles pronoms trouble l'économie de la langue et le mécanisme ordinaire des phrases, mais elle éclaircit la pensée, elle allège la période, elle suspend les longueurs.

» Depuis quatre siècles l'horrible *qui* tyrannise les lettres françaises, il infeste les meilleurs écrivains. Rabelais le cultivait dans les bosquets de l'abbaye de Thélème ; Pascal et La Bruyère montrèrent pour lui la plus coupable des indulgences. Bossuet le mettait sur les autels. Ne s'avisait-il pas de dire un jour : « Celui

qui règne dans les cieux, *de qui* relèvent tous les empires, *à qui* seul appartient, etc.? » Cette déclinaison éhontée de *qui* faisait les délices des contemporains. MM. de Port-Royal renchérirent sur Bossuet et les beaux esprits de la cour et de la ville semèrent de *qui* leurs productions.

» A l'avènement de Voltaire, le « qui » régnait despotiquement. Voltaire le laissa vivre. Il lui abandonna ses vers tragiques, mais il l'éconduisit de sa prose si pleine et si vive. Il ne l'expulsa point toutefois avec assez de rudesse, et l'ambitieux pronom réapparut au seuil de certaines phrases. Chateaubriand le caressait de sa plume douillette et le berçait avec une mélancolie mignarde. Lamartine lui donna des ailes d'or et le lança dans l'azur de ses rêves.

» Notre *qui*, rendu insolent par l'hommage de ces grands noms, allait terroriser davantage encore la République des lettres. Victor Hugo, ému de cette audace, voulut faire bonne justice de cet outrecuidant ; il l'appela en champ clos, le rudoya, l'estocada, mais l'autre tint ferme.

» J'ai essayé, Monsieur, d'apprécier ce monstre, d'étudier sa tactique, ses moyens de défense. Enfin, je l'ai surpris et je l'écorche vif ; il méritait ce châtiment. La patience fut ma seule arme, la patience à défaut de génie, une longue patience.

» Avec les *qui* la phrase s'embourbe, les pensées hautes ou gracieuses revêtent une enveloppe bourgeoise, les virilités de la concision perdent de leur étreinte. Le *qu'il mourût* du vieux Corneille ne me persuade pas. Émancipée des *qui*, la phrase s'en va légère, leste, sautillante, agaçante, provocante, amusante. Elle a le maintien jeune, aisé. C'est une fillette agile et court vêtue, gagnant d'un saut le but de sa course.

» Le parti pris apparent de mon style, cette rage de l'anti-*qui*, pourrait sembler d'abord une gageure peu digne d'un écrivain d'art, mais cette petite conquête grammaticale me paraît capable d'intéresser les curieux de littérature.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

» HENRI DE CHENNEVIÈRES. »

Remarquez que les *qui* et les *que* sont proscrits de cette lettre.

(*Le Rappel*, jeudi 5 avril 1883.)

II

Sottise et Ignorance.

Un journal philosophique et scientifique qui se publiait pendant les dernières années de l'Empire reproduisait sous ce titre : « Panier aux ordures » les passages caractéristiques d'articles de certains journaux. Le morceau ci-après ferait bien dans la collection :

Une École bizarre.

« On annonce la mort de M. Hovelacque, ancien conseiller municipal de Paris, ancien député de la Seine. Cet événement, par lui-même, ne présente qu'un médiocre intérêt et je ne le mentionnerais pas si je n'avais trouvé dans l'énumération des qualités de M. Hovelacque, celle de professeur à l'École d'Anthropologie linguistique.

» Il n'y a vraiment que les républicains pour créer d'aussi étranges boîtes à sinécures.

» Avez-vous jamais rencontré dans le monde des jeunes gens qui aient embrassé la carrière de l'anthropologie linguistique et croyez-vous que M. Hovelacque ait jamais professé quelque chose dans cet étonnant Institut ? »

(*La Chronique de Libourne*, 27 février 1896.)

Le Propriétaire-Gérant,
J. MAISONNEUVE.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. DE L. MARCEAU.

EN VENTE CHEZ J. MAISONNEUVE

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE

TOME I

Rig-Véda ou *Livre des Hymnes*, traduit du sanscrit par A. LANGLOIS. *Deuxième édition*, avec un Index analytique, par Ph. Ed. FOUCAUX. 620 pages .... 20 fr.

TOME II

HYMNES SANSCRITS, PERSANS, ÉGYPTIENS, ASSYRIENS ET CHINOIS. — **Chi-King** ou *Livre des vers*, traduit pour la première fois en français par G. PAUTHIER. 425 pages ..... 15 fr.

TOME III

Introduction à l'Histoire du Buddhisme indien, par E. BURNOUF. *Deuxième édition*. XXXVIII-586 pages .... 20 fr.

TOME IV

Le Koran analysé, par J. LA BEAUME. XXIII et 800 pages. 20 fr.

TOME V

Avesta, livre sacré du Zoroastrisme, traduit du texte zend, accompagné de notes explicatives et précédé d'une introduction à l'étude de l'Avesta et de la religion mazdéenne, par CH. DE HARLEZ. *Deuxième édition*, revue et complétée. CCXLVIII et 671 pages, carte de l'Eran avestique et figures..... 20 fr.

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

DE TOUTES LES NATIONS

TRADITIONS, LÉGENDES
CONTES, CHANSONS, PROVERBES, DEVINETTES
SUPERSTITIONS

Tome I. Paul SÉBILLOT. *Littérature orale de la Haute-Bretagne*. Paris, 1881, un charmant volume petit in-8 écu, de XII et 404 pages, cartonné, non rogné ..... 5 fr. »

Tomes II-III. F.-M. LUZEL. *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*. Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tome IV. G. MASPERO. *Les Contes populaires de l'Egypte ancienne*. Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes V-VII. J.-F. BLADÉ. *Poésies populaires de la Gascogne*. Texte gascon et traduction française en regard, avec musique. Paris, 1881-1882, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome VIII. Ed. LANCEREAU. *L'Hitopadesa, ou l'Instruction utile*. Recueil d'apologues et de contes traduits du sanscrit. Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes IX-X. Paul SÉBILLOT. *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*. Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tome XI. FLEURY. *Littérature orale de la Basse-Normandie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné. 5 fr. »

Tome XII. Paul SÉBILLOT. *Gargantua dans les traditions populaires*. Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XIII. H. CARNOY. *Littérature orale de la Picardie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné. 5 fr. »

Tome XIV. E. ROLLAND. *Rimes et jeux de l'enfance*. Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XV. Julien VINSON. *Le Folk-lore du pays basque*. Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné, avec musique ..... 5 fr. »

Tome XVI. Fr. ORTOLI. *Les Contes populaires de l'île de Corse*. Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes XVII-XVIII. J.-B. WEKERLIN, bibliothécaire du Conservatoire. *Chansons populaires de l'Alsace*, avec airs notés. Paris, 1883, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tomes XIX-XXI. J.-F. BLADÉ. *Contes populaires de la Gascogne*. Paris, 1886, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome XXII. Paul SÉBILLOT. *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*. Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXIII. E. PETITOT. *Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest*. Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes XXIV-XXVI. F.-M. LUZEL. *Contes populaires de la Basse-Bretagne*. Paris, 1887, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome XXVII. C. BAISSAC. *Le Folk-lore de l'île Maurice*. Texte créole et traduction française. Paris, 1888, 1 vol. cart., non rogné. 5 fr. »

Tome XXVIII. H. CARNOY et J. NICOLAÏDES. *Traditions populaires de l'Asie-Mineure*. Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXIX. L.-F. SAUVÉ. *Le Folk-lore des Hautes-Vosges*. Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXX. HERVEY DE SAINT-DENYS. *Six Nouvelles nouvelles* traduites du chinois. Paris, 1892, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXXI. G. GEORGEAKIS et Léon PINEAU. *Le Folk-lore de Lesbos*. Paris, 1894, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXXII. YACOUB ARTIN PACHA. *Contes populaires inédits de la vallée du Nil*. Paris, 1894, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

CHALON-SUR-SAONE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.

REVUE

DE

LINGUISTIQUE

ET DE

PHILOLOGIE COMPARÉE

RECUEIL TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR

JULIEN VINSON

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

Avec la collaboration de divers savants français et étrangers

---

TOME VINGT-NEUVIÈME

15 OCTOBRE 1896

PARIS

J. MAISONNEUVE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, RUE DE MÉZIÈRES ET RUE MADAME, 26

(ci-devant : 25, quai Voltaire)

1896

SOMMAIRE DU N° 4

Pages

Les Galibis, par Aristide MARRE (fin)..... 261

Etymologies euskariennes, par DE CHARENCEY..... 339

Varia. Cuisine indienne..... 350

BIBLIOGRAPHIE

J. Vinson. *Biblioteca selecta de autores vascongados*, t. I : poesia euskara, con un prologo de D. Benito JAMAR..... 348

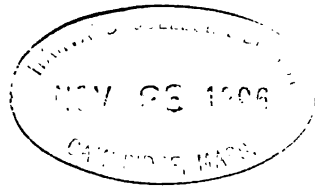

LES GALIBIS

(*Suite*)

Toutes ces sortes de tortues ont une graisse fort douce, propre à faire des fricassées, de la pâtisserie et le reste, comme celle du lamantin. La graisse des caoüannes n'est pas si délicate et ne se conserve pas tant. On s'en sert à brûler. Pour la conserver, il la faut faire bouillir, la saler et y mettre du piment. Elles ont une admirable industrie pour pondre leurs œufs ; elles sortent de la mer pour ce sujet, montant au plus haut d'une rade où la mer ne va point. Elles paraissent premièrement deux ou trois jours devant que de faire leur ponte sur le bord de la mer, comme pour remarquer les lieux les plus propres. Au bout de ces deux ou trois jours, la nature leur a donné cet instinct de sortir de la mer, comme la marée commence à monter, et allant, comme l'on dit, à pas de tortue, au lieu où elles veulent pondre, elles y font un trou profond de deux pieds, avec leurs ailerons ou nageoires de devant, qui leur servent comme de pattes ; puis elles tournent

le derrière, jetant en un quart d'heure 150 ou 200 œufs ; et quand elles ont pondu, elles remplissent le trou, elles passent par-dessus pour l'aplanir, comme si de rien n'était ; cela étant fait, elles s'en retournent à la mer, laissant une grande trace qui fait connaître le lieu où elles ont pondu, dans lequel on va fouiller pour en prendre les œufs.

La façon de prendre les tortues est facile, car elles sont bien une heure et demie ou deux heures à faire tout leur mystère, pendant lequel temps il y a deux ou trois hommes qui se promènent sur la rade, où voyant une tortue, ils la tournent, sans qu'elle se défende que de ses nageoires. Quand elle est tournée, on la laisse jusqu'au lendemain, sans qu'elle se puisse remuer qu'on la vient mettre en pièces, afin de la porter à la maison, ou la saler sur le lieu pour la conserver pour l'année ; huit hommes ensemble seraient bien empêchés de la porter entière.

Pour les poissons qui ne bougent de la mer, et que l'on prend au harpon, il y en a de beaucoup de sortes. Voici ceux que nous avons vus, et desquels nous avons mangé. Premièrement le *souffleur*, qui est une espèce de marsouin, dont la viande semble de la chair de pourceau ; la graisse en est bonne pour les enflures des jambes. Il y en a qui pèsent deux ou trois cents livres ; c'est un assez bon manger. On les voit à centaines au-dessous de notre fort de Ceperou, qui sautent hors de l'eau comme font les dauphins.

Le *poisson à l'épée*[1] est fort grand et fort gros; son épée tient au bout de son mufle, longue quelquefois de trois ou quatre pieds, ayant des dents comme une scie des deux côtés; c'est de quoi ce poisson se défend contre ses ennemis. S'il rencontrait un homme, il le couperait en deux. Il y en a de si gros, qu'un seul suffit pour le repas de cent hommes. Le côté de Mahury en est fort peuplé, et le sieur Le Vendangeur[2] en a beaucoup pris. Sa chair est fort blanche, mais un peu sèche, n'y ayant pas beaucoup de goût. Son foie est si gros et si huileux, qu'on en peut faire quinze et vingt pintes d'huile très bonne à brûler; j'en ai fait l'expérience.

Le *pantouflier* est presque de même grosseur que le précédent, et quasi d'un même goût; il a le mufle fort large et fait comme une pantoufle.

Le *requin* est aussi de semblable grosseur; c'est un poisson fort gourmand, car s'il rencontre quelqu'un qui nage, il l'emportera fort bien. Il a trois rangs de dents bien aiguës et fort dangereuses. Il est bon à manger en

1. C'est notre *espadon* ou *poisson-scie*, le *todak* des Malais.

2. *Le Vendangeur* était un homme intelligent et actif, bon chasseur, bon pêcheur, bon marin, possédant la langue galibi et sachant se faire aimer des naturels sur lesquels il avait acquis un grand ascendant. Il était établi depuis un assez longtemps déjà dans l'île, quand l'abbé Biet y arriva, en 1652. Si les colons français avaient compté beaucoup d'hommes de cette trempe et de cette valeur ou s'ils avaient seulement mis à profit son bon vouloir et ses sages conseils, leur expédition n'aurait pas abouti à une fin si déplorable.

ce pays, quoiqu'il ne le soit pas en d'autres. Toutes ces espèces de poissons y sont en très grande abondance.

La *raie* est admirable; il y en a de si grosses, que le sieur Le Vendangeur en a harponné qui ont été suffisantes pour nourrir six vingts personnes, comme il le fit le 16 août (1652).

Il y a une autre sorte de gros poisson assez long, qui a l'écaille fort large, comme celle des carpes; quelques-uns pèsent trois cents livres; ce poisson est d'un goût fort savoureux.

Le *machoran* est un très bon poisson; il y en a de fort gros, et tels qu'on les prend au harpon, d'autres à la ligne et avec la seine. Ce poisson est très bon pour faire du potage. Il y a autant de viande à la tête d'un machoran comme à une tête de veau, et aussi délicate.

Pour les poissons qui se pêchent à la seine, il y en a de tant de façons que nous ne les connaissons point et en si grande quantité que cela est incroyable. Ceux qui sont de notre connaissance sont les raies de diverses grandeurs, qui sont grasses et bonnes, des mulets, des cumoles, des barbues et petits turbots; je ne doute pas qu'il n'y en ait aussi de gros, des poissons qui sont comme des aloses. Il y a aussi des *vieilles* pareilles à des poissons qu'on nomme des *gros yeux*, qui viennent en prodigieuse quantité sur les rives de notre île. Ils sont au bord des fleuves, et pour les avoir on se met en droite ligne du bord, et l'on tire un coup de fusil chargé de poudre de plomb, et l'on court promp-

tement avec le chapeau pour les jeter à terre. Il y en a encore tant d'autres que cela ne se peut imaginer. Ce qui est admirable, c'est qu'il y a des endroits qui en sont si abondants, à quatre ou cinq lieues de notre île, que cela n'est pas concevable.

Jugez donc par ce que je viens de dire si ce pays est mauvais, et s'il n'y a pas moyen d'y bien vivre et d'y subsister. Ce n'est donc pas le pays qui est cause que nous avons tant souffert, mais la mauvaise prévoyance de ceux qui ont fait notre embarquement, qui n'ont pas fait provision des choses nécessaires, n'ayant pas emporté pour trois mois de pain, point d'hommes qui entendissent la pêche, ni d'instruments pour pêcher; et surtout à cause de nos divisions et de nos guerres civiles, car quand nous aurions eu des hommes et des instruments pour aller à la chasse et à la pêche, nous ne les y aurions pu employer, puisque nous avions assez affaire à conserver nos vies: et ainsi nous sommes péris de faim avec tant de gibier et de poisson.

DE LA FAÇON DE VIVRE DES SAUVAGES DE CES CONTRÉES ET DE LEUR NATUREL

Avant que de parler de la façon de vivre des sauvages, il me semble qu'il est à propos de dire premièrement quelque chose de leurs dons naturels, tant de la disposition du corps que de la bonté de leur esprit.

Ils ont tous une très belle disposition du corps, qui est très bien proportionné, toutes les parties en étant parfaitement bien remplies. Je crois que cela procède de ce qu'ils vont tout nus, et que n'ayant point été serrés par les habits, le corps se remplit comme il faut en toutes ses parties. Ils sont presque tous de belle taille, ni trop grands, ni trop petits. Il s'en voit peu de boiteux, bossus et contrefaits. Ils sont presque tous beaux de visage. Les hommes ne portent point de barbe, il n'y a que les plus vieux qui la laissent croître fort claire. Ils portent les cheveux longs, fort bien coupés à la française, ayant un grand soin de les bien peigner. Ils sont tous noirauds, soit que cela leur soit naturel, soit qu'ils fassent leurs cheveux de cette couleur avec quelque drogue ou peinture. Leur chair est basanée et fort douce; il semble que ce soit du satin quand on touche leur peau. Les femmes de même sont très bien faites, car il y en a d'aussi belles qu'on en puisse voir dans l'Europe.

Ils ne manquent pas d'esprit, le seul défaut est qu'il n'est point cultivé. Ils raisonnent fort bien, et ne font rien qu'ils n'y aient mûrement pensé, ne faisant aucune affaire d'importance qu'ils ne l'aient bien consultée entr'eux, et qu'ils n'en aient pris avis des anciens auxquels ils défèrent beaucoup à cause de leur expérience. Ils n'ont plus cette simplicité dans laquelle ils vivaient, quand on en a fait la découverte. Ils se sont extrêmement raffinés depuis que les Européens les ont fréquentés.

Ils vont tout nus, sans porter rien sur eux, qu'un morceau de linge devant leurs parties, qu'ils appellent un *camisa*. Les femmes vont nues comme les hommes, portant seulement un *camisa* large de deux mains, tissu de grains de verre ou rassade. Les vieilles ni les petites filles ne s'en servent point, mais quand elles paraissent devant les hommes, elles se croisent fort dextrement les jambes.

Pour se rendre plus ajustés et plus beaux, ils peignent leur corps de noir, et du jus d'une pomme de *genipa*[1] qui est bleu turquin, qui disparaît au neuvième jour y formant diverses figures. Ils se rougissent en certains endroits avec le roucou, c'est une sorte de peinture qui croît dans le pays. Ils huilent leurs cheveux avec de certaines huiles, pour les rendre plus luisants. Ils ont la plupart les oreilles percées et les lèvres, dans lesquelles ils passent quelques pierreries et autres choses pointues. Ils portent des chaînes de rassade de dix-huit ou vingt rangs ensemble, qu'ils appellent *caracolis;* ils en mettent en divers endroits des bras et des jambes. Ils ont d'autres chaînes de petits anneaux d'os bien petits, qu'ils appellent des *oüarabis*. Ceux qui les font y emploient beaucoup de temps; cela est fait de la coquille de certains petits limaçons de mer, qu'on

1. Le *genipa* ou *janipaba* est un arbre de moyenne grandeur fort commun au Brésil et aux Antilles. La pulpe du fruit donne une couleur noire dont les sauvages se teignent la peau, lorsqu'ils vont à la guerre.

appelle des vignots[1]. Ils en font grand état et n'épargnent rien pour en avoir, ce sont leurs plus grands trésors. Ils ont encore une certaine pierre verte qu'ils estiment fort, qui vient des Amazones et se pêche dans un certain lac avec de grandes cérémonies. Ces pierres ont quelques vertus, on dit qu'elles guérissent l'épilepsie et le flux de sang. Les femmes, outre ces choses, font grand état des grains de cristaux, ce sont leurs plus beaux ornements; elles estiment aussi beaucoup les dés à coudre, qu'elles percent pour les faire pendre à leurs cheveux.

C'est particulièrement dans leurs assemblées qu'elles mettent tous ces affiquets, qu'elles appellent *caracolis*. Les hommes, outre ces joyaux, se font des chapeaux de plumes de diverses couleurs, belles à merveille ; ils en font aussi des ceintures, portant avec cela les armes desquelles ils se servent. Les capitaines, pour marque de leur prééminence, portent leur *boutou* ou massue, les autres leurs arcs et leurs flèches. Ceux qui ont des épées et des fusils ne les oublient pas.

Pour ce qui est de leur façon de vivre et d'agir ordinaire, quand ils sont dans leurs habitations, pour en parler avec ordre je dirai tout ce qu'ils font, et à quoi ils s'emploient depuis le matin jusqu'au soir, tant les hommes que les femmes.

1. *Vignot* est le nom qu'on donne en Normandie à la coquille univalve des côtes de la Manche.

Pour bien concevoir ce que j'en dirai, il est à propos de faire une description de leurs habitations et cases. Ils demeurent la plupart sur de petites collines, découvrant de loin tout autour de leurs cases, ou bien dans un pays plat, toujours proche de quelque crique ou petite rivière, ou de quelque fontaine pour leur nécessité. Ils ont une grande place bien défrichée, pour y avoir assez d'espace afin d'y danser et faire d'autres exercices corporels. Au milieu de cette place, ils y ont un grand carbet[1], long quelquefois de plus de cent cinquante pas, c'est comme une forme de halles qui sont dans les places publiques des villes. Ils sont à jour de tous côtés, n'y ayant que la couverture de palmiste soutenue de fourches et de pieux. C'est où ils passent la journée tous ensemble pour y carbeter, c'est-à-dire s'y entretenir de leurs affaires, étant assis sur leurs lits qu'ils appellent *acado* ou *amac*[2], et pour y faire leurs petits ouvrages, comme les arcs, flèches, *boutous* et choses semblables, quand ils ne sont point occupés à la

1. Cette grande case commune ressemble fort, pour la forme de la construction et pour l'usage qu'en font les sauvages des Antilles, au *balei* des Malais dans l'archipel Indien.

2. Bescherelle, Littré et plusieurs autres lexicographes font dériver notre mot *hamac* de l'allemand *hangematte*. Il nous semble que ce mot nous vient directement d'Amérique, d'où les marins espagnols et portugais l'ont importé les premiers en Europe. Voyez le Dictionnaire de la langue castillane, composé par l'Académie Royale espagnole au mot *Hamaca* qu'il définit ainsi : *Lit suspendu en l'air dont les Indiens ont coutume de se servir, ainsi que la plupart des Européens qui passent dans ces régions.*

chasse ou à la pêche. Environ à vingt pas de ce carbet sont les cases, où ils se vont coucher pendant la nuit. Il y en a quelques-unes qui sont fortifiées d'un double rang de pieux bien liés et attachés ensemble, au travers desquels les flèches ne peuvent pénétrer; c'est pour y tenir fort, lorsqu'ils sont surpris de leurs ennemis. Il y a autant de cases que la famille est grande, car il se trouve des habitations où il y a trente ou quarante hommes avec leurs femmes et enfants, elles sont comme des villages.

Une heure avant le jour aussitôt qu'ils sont éveillés, les femmes portent à boire à leurs maris dans le lit. Ils se lèvent et font du feu, se chauffant quelque temps, à cause de la fraîcheur de la rosée du matin. Aussitôt que la pointe du jour paraît, les femmes portent les lits de leurs maris et de leurs enfants sous le grand carbet, où s'étant encore couchés, ils se brandillent comme les enfants; puis les femmes leur apportent à déjeuner d'un quartier de cassave, un crabe ou autre chose. Les femmes ont un grand soin de servir leurs maris, qui ne lèveraient pas une écuelle de terre. Ils mettent leur cassave sur un éventail à feu qui leur sert d'assiette, et leur crabe dans une écuelle de terre, mangeant fort proprement. Les femmes ne mangent point avec leurs maris, mais en particulier. Quand la pluie empêche les hommes de sortir, ils s'occupent, les uns à faire des flèches pour la chasse et pour la guerre, d'autres tissent des lits de coton à la façon que l'on fait des tapis-

series de haute-lisse; les autres font des paniers de diverses façons pour leur usage, des *banarés* qui sont une espèce de tamis de palmiste ou de jonc, pour passer la farine du manioc, et des couloirs qui sont comme des chausses à hypocras, pour faire égoutter le jus qui sort du manioc, et plusieurs autres ustensiles de ménage, surtout de la poterie de terre, à laquelle ils sont fort adroits, quoiqu'ils n'aient point de roues comme nos potiers, faisant le tout par addition de parties les unes sur les autres.

Quand il fait beau temps, ils vont abattre du bois en de certains lieux, pour y faire des jardins ; c'est tout ce qu'ils font, avec la chasse et la pêche. Tout le reste, c'est ouvrage de femmes qui portent le fardeau du jour et de la nuit, car elles travaillent sans cesse ; les hommes se contentent de couper le bois, et il faut qu'elles le portent dans leurs cases pour s'en servir.

Ce sont les femmes qui plantent les jardins, qui en cueillent le manioc, qu'elles portent dans leurs cases pour en faire du pain ; elles portent du bois pour faire le feu, elles font la cuisine ; elles composent leur boisson, qu'elles font de cinq ou six façons, qui sont toutes très bonnes à boire, et qui enivrent comme la bière et le vin. La plus commune est celle qu'ils appellent du *oüacou*, c'est celle qu'ils traitent avec les Français. Pour la faire, les femmes mâchent bien la cassave avec les dents, ce qui n'est pas trop agréable ; elles mâchent aussi des patates qu'elles pétrissent tout ensemble,

enveloppant tout cela dans des feuilles de balisier qui sont grandes comme des serviettes, puis elles mettent cette pâte dans un panier, pour la réserver. Quand on en veut boire, elles en prennent une poignée qu'elles démêlent dans de l'eau ; cette boisson semble, à son goût, du lait clair frais sorti du lait caillé avec la présure. Les sauvages le boivent fort épais, étant nourrissant et rafraichissant.

Le *maby* est une autre sorte de boisson fort aisée à faire ; ce n'est que de la patate toute pure que l'on fait cuire dans une chaudière. On l'écache, et on y met beaucoup d'eau dessus, que l'on démêle ensemble ; cela bout comme du vin nouveau. Il a un goût un peu aigret assez agréable. Il faut le boire promptement, parce qu'il s'aigrit. Si on y mêle du gros sirop de sucre quand on le fait, c'est une boisson fort délicieuse ; les Anglais en usent fort dans la Barbade [1].

Le *palinot* est une autre sorte de boisson, composée de patate et de cassave brûlée, elles la mettent dans un *canary*, qui est un vaisseau de terre, elles la rompent par morceaux quand elle est chaude, puis elles remplissent ce vaisseau plein d'eau, y ajoutant de la patate crue qu'elles coupent par morceaux ; elles couvrent ce vaisseau ; cela bout comme le *maby*. Il le faut boire

1. La Barbade, la plus orientale des Antilles, découverte par les Portugais, appartient aux Anglais depuis 1625. L'esclavage y a été aboli en 1834 seulement.

vingt-quatre heures après qu'il est fait. Cette boisson a le goût et la couleur de la bière, et enivre.

Elles font d'autres boissons comme le *paya* et autres semblables, mais parce que je ne sais pas comment elles le font, je n'en dirai rien. Les boissons les plus délicieuses sont le vin d'ananas et de cannes à sucre, cela vaut l'ambroisie.

Les femmes emploient beaucoup de temps à tout cela; en un mot, ce sont des bêtes de somme. Les hommes ne font point de travaux laborieux, car ils ne demeurent jamais plus de deux heures au travail. Aussitôt qu'ils sont retournés, si par hasard ils ont tué quelques animaux, ou s'ils ont pêché quelques crabes ou autres poissons, ils l'apportent et le jettent au milieu du carbet sans dire mot. Les femmes y prennent garde et l'emportent pour l'accommoder et faire cuire, soit en le faisant bouillir dans un pot, qu'ils appellent *canary*, ou le faisant boucaner. Après avoir mis là leur chasse ou leur pêche, ils se couchent sur leur lit, et en même temps les femmes leur portent à boire. Ils font d'ordinaire trois repas. Le soir, ils se retirent dans leurs cases, où les femmes reportent leur lit. Là, de temps en temps ils font de petits vins, c'est-à-dire qu'ils se mettent à boire jusque sur les deux heures après minuit, s'enivrant et saoulant comme des pourceaux, mais ils n'oublient jamais la danse au son de leurs instruments qui sont très lugubres.

C'est ainsi qu'ils passent la journée. Les hommes

n'ont que l'exercice de la chasse et de la pêche, ainsi que je l'ai dit. Ils ne se servent que de l'arc et de la flèche pour la chasse, soit pour les bêtes à quatre pieds, ou pour les oiseaux. Ils sont fort adroits à tirer de l'arc, car jamais ils ne manquent aucun animal, sur lequel ils tirent, pour petit qu'il soit. J'ai vu un enfant de dix ans tirer un oiseau-mouche de trente pas, sans le manquer. Ils ont aussi des chiens qu'ils instruisent fort bien pour acculer les cochons. Ils ne se servent point de pièges, mais ils savent fort bien se mettre à l'affût pour attendre le gibier.

Ils se servent aussi de la flèche pour la pêche, ils voient fort clair dans l'eau, ils découvrent un poisson de loin dans la mer, et sitôt qu'ils l'ont vu, ils sont assurés de l'avoir.

Ils vont quelquefois bien loin pour pêcher, mais c'est quand ils veulent enivrer une rivière ou quelque étang d'eau de mer. Pour faire cette pêche, ils sont toujours deux ou trois canots de compagnie. Ils vont tout au plus haut de la rivière, jusqu'à la source s'ils peuvent. Ils ont une espèce de racine, qu'ils ne nous ont jamais voulu découvrir, de laquelle ils se servent pour enivrer. Ils écrasent cette racine qui rend un certain jus, duquel ils battent la rivière : le poisson vient sur l'eau enivré, comme quand on se sert de la coque du Levant. Ils le prennent à la main, et en emplissent leurs canots.

Ils boucanent sur le lieu le poisson qu'ils ont pêché. Le boucan se fait avec quatre fourches hautes de deux

pieds, qu'ils fichent en terre, sur lesquelles ils posent des bâtons en forme de gril, sur lesquels ils mettent le poisson, faisant du feu dessous, le tournant de temps en temps, jusqu'à ce qu'il soit cuit; et afin qu'ils le puissent garder, ils lui font sentir le feu tous les jours. Ils en font ainsi de la viande, comme des cerfs, cochons, tatou, agouti, etc., ils la font boucaner avec la peau.

DE LEUR POLICE POUR LE GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

C'est une chose tout à fait étonnante que ces peuples parmi lesquels nous habitons, n'ont été retenus jusqu'à présent par aucunes lois divines ny humaines, vivant dans une ignorance parfaite d'aucune divinité, soit fausse ou vraie. Ils se sont maintenus dans une vie tout à fait brutale, dans une très grande liberté, sans autre pensée que de satisfaire à leurs passions déréglées, et de contenter la chair et ses appétits, sans redouter aucune divinité, ni de lois politiques qui les fassent appréhender ses châtiments pour leurs crimes, ou qui leur donnent des récompenses pour leurs belles actions.

Ils n'ont donc aucune religion, et ne rendent aucun culte ni adoration à aucune divinité, vivant en cela comme des bêtes, puisqu'il n'y a presque aucune nation, pour barbare qu'elle ait été, qui n'ait eu la moindre teinture, c'est-à-dire quelque peu de connais-

sance de quelque divinité, à qui elle rendait quelque vénération. De sorte que ne reconnaissant point de divinité, ils n'ont point de mot pour la nommer; ce qui est une difficulté quand on leur en parle. On ne leur peut parler de Dieu, qu'en leur représentant un vieillard qui est au ciel, lequel gouverne tout, qui sait tout, qui connaît tout, et qui est infiniment bon. D'où ils concluent que s'il est bon, il ne le faut point prier : d'où vient qu'ils disent en leur langage :

Tamoussi Capou iroupaman, iroupa Iroucan oüa.

« Le vieillard qui est au ciel est très bon, le diable est méchant. » Ils évoquent souvent *Iroucan* (le diable) et le consultent pour savoir l'événement des choses qu'ils veulent entreprendre. C'est l'office du *Piaye* de le consulter, comme je ferai voir en son lieu, en parlant de la dignité des *Piayes*. Ces pauvres gens nous disent souvent qu'ils ont été battus de l'*Iroucan*, et pour s'en défendre, quand ils ont quelque épée, ils escriment en l'air, tirent un fusil ou un pistolet, disant que c'est pour le tuer. Ils font cette cérémonie, quand ils ont bâti quelque case neuve; c'est, disent-ils, pour le châtier, et ils convient nos Français d'en faire autant. Ils mettent en divers endroits de cette case boucaner du cerf ou autre chose, disant que c'est pour faire manger l'*Iroucan*, de peur qu'il ne fasse du mal à cette case. Le sieur Le Vendangeur m'a assuré qu'ayant reconnu cela, il se levait la nuit pour le manger, et les sauvages

ne le trouvant plus le lendemain, en étaient bien aises, en disant que l'*Iroucan* ne leur ferait point de mal, puisqu'il avait mangé ce qu'ils lui avaient donné. Tel est l'aveuglement de ces pauvres gens.

Ces peuples croient à l'immortalité des âmes par la seule lumière naturelle, disant qu'après leur mort, ils vont là-haut. Ils croient aussi à la transmigration, ne voulant pas manger de certains gros poissons, comme du lamantin, croyant que l'âme de quelques-uns de leurs parents y est entrée et qu'ils la mangeraient.

Comme ils n'ont aucune religion, ils n'ont aussi aucune loi politique, gardant néanmoins quelques façons de vivre qu'ils ont reçues de père en fils, et les gardant inviolablement. C'est d'où vient qu'ils vivent dans une grande liberté, et craignent fort que les chrétiens ne les veuillent soumettre à leurs lois. C'est pour cela qu'ils ne nous peuvent supporter, nous souhaitant aussi loin d'eux que nous sommes près.

Ils sont tous égaux entre eux, quoiqu'ils aient des capitaines qui sont comme chefs d'habitations, et aux ordres desquels ils obéissent dans les occasions; néanmoins ils ne sont pas plus que le reste et ne portent aucune marque de leur prééminence que le *boutou* ou massue, qu'ils mettent sur leur lit; c'est par là qu'on les reconnaît, quand on les voit dans leur case. Ils n'ont point de rois, mais ils qualifient du nom de roi celui qui est leur chef principal, quand ils vont en guerre, qui est d'ordinaire le plus expérimenté, qui a fait parmi

eux de plus belles actions, et qui est le plus ancien.

Ils ne connaissent les choses que par la seule lumière naturelle. Ils n'ont aussi aucuns caractères, avec lesquels ils puissent exprimer leurs pensées les uns aux autres, les nôtres leur étant des monstres. Quand ils étaient dans leur première simplicité, et que les Européens ne les avaient pas encore beaucoup fréquentés, ils ne pouvaient concevoir comment nous pouvions savoir des nouvelles les uns des autres, s'imaginant que ce papier, dont ils ont été souvent les porteurs, parlait et disait des choses qui les concernaient. Ils ne sont plus maintenant dans cette simplicité, ils voient bien que nous exprimons nos pensées par le moyen de ces lettres et de ces caractères, et qu'on les peut porter fort loin : si est-ce pourtant qu'il ne leur prend point envie de s'en faire instruire, et d'apprendre ces choses si utiles pour entretenir le commerce parmi les hommes. Ils aiment mieux vivre dans leur ancienne ignorance, afin de ne point perdre leur liberté, qu'ils préfèrent à toutes les sciences et connaissances du monde. Comme ils ne peuvent pas exprimer leurs pensées comme nous, par un moyen si facile, cela les oblige de se voir plus souvent les uns les autres pour consulter ensemble. Ils ne sont point paresseux pour ce sujet. Ils ne feignent point de faire beaucoup de chemin pour cela, même ils croient que ce n'est rien que de faire cent lieues pour s'assembler. Quand il arrive quelque occasion qui les oblige de s'assembler pour le bien commun de leur nation, le plus ancien les

convoque et leur donne un certain jour et rendez-vous, où ils doivent se trouver; et pour cet effet ils se servent d'une invention assez gentille, que la nature leur a enseignée. C'est que comme ils ne peuvent compter, et qu'ils n'ont point de mot en leur langue pour exprimer les nombres, ne pouvant nombrer que jusqu'à trois; quand ils veulent passer outre et exprimer un plus grand nombre, ils le font en montrant autant de doigts; comme si ils veulent exprimer le nombre de dix, ils montrent les deux mains; s'ils veulent aller jusqu'à vingt, ils montrent les mains et les pieds, ne pouvant passer outre, ils ne recommencent pas. Or, pour faire savoir le jour de leur assemblée, ils ont une corde, à laquelle ils font autant de nœuds que de jours d'intervalle; si c'est dans vingt jours, ils font vingt nœuds. Celui qui convoque, retient une de ces cordes, et en envoie autant dans chaque habitation, le chef de laquelle a grand soin de défaire chaque jour un de ces nœuds, comme aussi celui qui a convoqué, et ainsi ils ne manquent jamais de se trouver à jour nommé. Et s'il faut un long temps, comme quand ils ont envie de convoquer leurs alliés pour les aider en quelque guerre, n'ayant point de distinction d'années, de mois ni de semaines, ils comptent par les lunes, et envoient des nœuds pour autant de lunes qu'ils seront de temps à commencer cette guerre; par exemple si c'est dans six mois ou six lunes, ils envoient six nœuds, au bout desquels leurs alliés, ou autres, ne manquent point de

se trouver au rendez-vous, et ils ne s'y trompent pas d'un jour. C'est une chose admirable de voir comme ils sont ponctuels à bien exécuter ces ordres.

DE L'ORDRE QU'ILS OBSERVENT DANS LEURS ASSEMBLÉES ORDINAIRES, QU'ILS APPÈLENT FAIRE UN VIN

Il faut remarquer qu'ils ne font jamais d'assemblée générale, pour les affaires publiques de la nation, comme pour entreprendre une guerre, ou pour aller tous ensemble en quelque long voyage visiter leurs amis et alliés, ou pour aller traiter avec d'autres nations éloignées dans la terre ferme, ou bien pour quelque mariage considérable entre eux, ou pour des obsèques et funérailles, ou enfin, quand après avoir été en guerre, ils ont pris quelques-uns de leurs ennemis, et qu'ils ont pris jour pour les faire brûler et les manger selon leur coutume. Cette nation, entre toutes celles de l'Amérique, sont les plus grands anthropophages, ou mangeurs d'hommes.

Il se fait bien d'autres assemblées particulières ou d'autres vins, comme entre les voisins ensemble, qui s'assemblent à la prière de quelqu'un d'eux, quand il a du bois à abattre pour planter un jardin, ou quand il a quelque case à bâtir. Ils seront deux ou trois jours à boire et à danser auparavant que de se mettre au travail.

Celui d'entre eux qui veut inviter les autres, après avoir consulté le plus ancien, fait les nœuds qui mar-

quent le nombre des jours, au bout desquels ils se doivent assembler. Ils les envoient par toutes les habitations de la nation. Pendant ce temps toutes les femmes et les filles de l'habitation de celui qui a invité, ne travaillent à autre chose qu'à faire de la cassave ou du pain, et diverses sortes de boissons en si grande quantité, qu'il y en a quelquefois jusqu'à la quantité de dix muids, qu'elles mettent dans de grands vaisseaux de terre, qu'ils appellent des *canaris*, quelques-uns desquels tiennent plus d'un demi-muid[1]. Jamais l'assemblée ne se sépare, que tout ne soit bu, que tout ce qu'ils ont préparé pour manger ne soit consommé. Pendant que les femmes préparent le pain et la boisson, les hommes vont à la chasse et à la pêche, faisant boucaner quantité de viande et de poisson, dont ils font bonne provision, sans ce que les conviés apportent avec eux, de quoi ils font présent à celui qui les a invités, et qui n'a pas manqué de dresser des carbets entre les cases de son habitation, pour mettre les lits de la jeunesse. Les chefs se retirent d'ordinaire dans les cases pour dormir.

Le temps préfix étant venu, ils ne manquent jamais de se trouver au lieu assigné. Tous ceux d'une contrée viennent ensemble dans leurs canots, comme ceux qui habitent la rivière de Corou, de même ceux de l'île. Ils y vont plus ajustés à leur mode, plus peinturés et roucoués, plus peignés et ornés de leurs plus beaux *caracolis*,

1. Le muid de vin, mesure de Paris, contenait 288 pintes ; les plus grands *canaris* contenaient donc jusqu'à 144 pintes.

plus couverts de plumes de diverses couleurs, que cela est merveilleux à voir. Ils mettent pied à terre vis-à-vis de la case de celui qui fait le festin. Ils y vont avec ordre en sautant et dansant au son de leurs instruments. Ils font retentir l'air du son de leurs petits tambours, de leurs flûtes et de leurs cors. Celui qui les a conviés les reçoit avec joie ; il vient au-devant d'eux et les conduit sous le carbet où il pend leur lit, sur lequel ils se reposent ; et en même temps les femmes de l'habitation, le mieux ajustées qu'elles peuvent et ornées de *caracolis*, leur portent à boire dans de grands *coüis*, qui sont comme des demi-calebasses assez grandes, qu'ils vident quelquefois, mais s'ils ne peuvent tout boire, ils le présentent à ceux qui sont le plus proche d'eux ; cette boisson continue le jour et la nuit. Après avoir bu, les jeunes gens se mettent à danser au son de leurs instruments, jusqu'à ce que tous les conviés soient venus. La façon de leur danse est en rond, sans se tenir les mains, mais en faisant des postures admirables, tous d'une même façon et à la cadence de leurs instruments. Pendant qu'ils dansent, les *canaris* pleins de boisson sont au milieu de la danse, ils ne perdent point de temps pour boire ; c'est tout leur délice en ce pays, car ils ne font pas tant d'état du manger que du boire.

Quand ils sont tous arrivés, et que le chef du festin a donné à chacun son quartier, ayant pendu leurs lits sous les carbets, c'est alors que le *vin* commence, et que les femmes présentent à boire à tous en si grande abon-

dance, que dès lors ils commencent à s'enivrer. L'heure du souper étant venue, ils s'assemblent tous sous le grand carbet, ils s'asseoient sur leurs lits, ou sur un petit siège qui n'a pas plus d'un demi-pied de haut, tous en rond ; ils y sont quelquefois plus de cent cinquante. Quand ils sont assis, les femmes leur apportent du pain sur un petit éventail qui leur sert d'assiette, ensuite des crabes ou du poisson, ou bien de la viande boucanée dans un petit plat, chacun en particulier, car ils ne mangent jamais ensemble. Ils ne boivent point pendant le repas, mais sitôt qu'il est fini, les femmes leur présentent la boisson, et ils s'en donnent à cœur joie. Si c'est le soir, ils continuent presque toute la nuit, puis ils se couchent pour dormir. Les femmes font du feu entre leurs lits pour chasser les maringouins ; elles ont grand soin de l'entretenir pendant toute la nuit. S'ils se réveillent, ils recommencent à boire, et ainsi ils continuent jour et nuit, ne désaoulant point du tout.

Les femmes ne mangent jamais avec les hommes, mais quand elles leur ont donné ce qu'il leur faut, elles mangent et boivent à leur tour dans les cases. Si les hommes se sont bien acquittés de leur devoir, les femmes n'en font pas moins. Aussitôt que la pointe du jour paraît, ils se lèvent pour boire et manger, jusqu'à ce qu'ils aient vidé tous les *canaris*, et mangé tout ce qui avait été préparé ; cela dure quelquefois dix ou douze jours, sans qu'ils se donnent tant soit peu de relâche, si ce n'est aux jeunes gens pour danser, et aux

chefs de famille, qui sont les capitaines, pour carbeter ensemble, c'est-à dire pour parler de leurs affaires et prendre leurs résolutions. Ils s'enivrent quelquefois de telle sorte qu'ils entrent dans des furies si étranges qu'ils hurlent et crient comme des chiens, brisant et rompant tout ce qu'ils rencontrent, comme pots, *canaris* et autres ustensiles de ménage, jusqu'à se battre ensemble de telle sorte qu'il en coûte la vie à quelques-uns, bien qu'ils ne soient poussés à cela par aucune animosité qu'ils aient les uns contre les autres, étant très bien unis et s'aimant fort les uns les autres ; mais c'est par une fureur bachique de laquelle ils sont surpris. Ils ne se souviennent plus de tout cela le lendemain ; celui qui a été tué, ou qui a quelque blessure, c'est pour lui, car il n'y a point de justice parmi eux. C'est aussi en cette rencontre que s'il y a quelqu'un parmi eux de quelque autre nation, comme leurs esclaves qu'ils ont pris en guerre, auxquels ils avaient pardonné pour leur tendre jeunesse, et s'ils se souviennent qu'ils sont de la nation de ceux qui ont pris quelques-uns de leurs parents en guerre, étant ainsi surpris de cette fureur bachique, ils les flèchent au milieu de leurs festins et de leurs danses.

Quand ils ont passé leur plus grand feu à boire et à manger, c'est alors qu'ils commencent à carbeter et à traiter de leurs affaires. Ce sont les chefs ou capitaines, qui étant assis sur leurs lits, le plus ancien d'entre eux propose le sujet, duquel il faut délibérer. Il fait tout son

discours sans être interrompu des autres, et ainsi chacun dit son avis, sans crier ni s'interrompre, en s'écoutant les uns les autres fort paisiblement; tout cela avec des raisonnements admirables, sans jamais parler tous ensemble ni deux à la fois. S'ils sont de diverses opinions, ils ne contestent pas pour cela, ils cèdent volontiers aux sentiments des plus anciens et des plus expérimentés, sans faire de bruit. S'il arrive quelque débat, et que quelqu'un soutienne son opinion avec quelque chaleur, ce qui arrive rarement, jamais ils ne s'emportent à des jurements et à des blasphèmes; cela leur est tout à fait inconnu. Ils se scandalisent, quand ils voient les Européens ne pouvoir traiter d'aucune affaire, sans contester les uns avec les autres, et sans qu'ils crient et s'emportent à des blasphèmes horribles, qui les étonnent et leur donnent de la crainte; ce qui est de très mauvaise édification devant eux. Ils nous accuseront un jour devant Dieu, de ce qu'ils sont plus sincères en tout ce qu'ils font que nous.

Pendant que les chefs et les capitaines traitent de leurs affaires, les jeunes dansent à leur aise, et ne s'épargnent pas. Tout l'appareil étant bu et mangé, chacun se sépare et s'en retourne à son habitation. Mais on ne se quitte point que l'affaire, pour laquelle on était assemblé, n'ait été conclue. Si c'est pour faire la guerre, on donne les nœuds pour le temps auquel on se doit assembler, et ainsi pour d'autres choses.

DE L'ORDRE QU'ILS GARDENT QUAND ILS FONT VOYAGE, ALLANT EN GUERRE, OU BIEN VISITER LEURS ALLIÉS

Quand ils ont résolu, dans leur assemblée générale, d'aller à la guerre, ou bien de faire un voyage pour aller visiter leurs amis et alliés, le temps préfix étant arrivé selon le nombre des jours qui ont été arrêtés entre eux et qui leur ont été marqués par les nœuds qui leur ont été envoyés, selon leur coutume, comme j'ai remarqué dans le chapitre précédent, ils se disposent pendant ce temps, à préparer les choses qui leur sont nécessaires pour cette expédition. Les hommes font grand nombre de flèches, tant pour la chasse que pour la guerre, ayant grand soin d'empoisonner celles qui sont pour la guerre qu'ils font d'un fer aigu par le bout, ou bien d'un os de raie, qui semble une scie des deux côtés. Ils font ces flèches avec beaucoup de dextérité, et fort propres pour leur dessein. Ils les font de deux pièces fort bien ajustées. Celles où est attaché le fer ou l'os de raie sont les plus courtes, qui étant d'ailleurs empoisonnées de mancenille, lorsqu'elles sont décochées avec force et entrées dans le corps d'un homme, quand on pense les retirer, un des bouts demeure dans le corps. Quand cela est ainsi, il n'y a plus de remède, encore que l'on n'en meure pas si tôt, on n'en peut pas néanmoins échapper, parce que la gangrène se met aussitôt à la partie blessée. Les flèches pour la chasse n'ont la

pointe que d'un bois très dur, qui perce comme le fer ; excepté que celles qui sont pour le cochon, ont au bout comme un fer de pique un peu plus faible; ils s'en servent aussi pour la guerre.

Pendant que les hommes font leurs flèches et radoubent leurs canots, les femmes travaillent jour et nuit pour leur préparer des vivres ; chaque femme ayant soin de préparer pour son mari et ceux de son équipage les choses nécessaires pour la vie; car quand ils ne feraient qu'un voyage d'un jour, elles mettent pour chaque homme un panier de *oüacou* et un *catoli* de cassave. Ce *catoli* est une sorte de panier ou hotte, qu'ils portent sur leurs épaules et qu'ils remplissent de quinze ou vingt cassaves; elles en font selon le temps qu'ils doivent être. Ces voyages ne sont longs qu'à proportion qu'ils ont des vivres, qui ne peuvent pas durer longtemps, parce que ces vivres sont incontinent consommés. Il ne portent que de la cassave, de la boisson et quelques fruits, d'autant qu'aussitôt qu'ils sont arrivés au lieu destiné pour la couchée, ils vont incontinent à la chasse et à la pêche. Ils n'oublient pas de porter des pots ou *canaris* pour faire bouillir leur viande.

Le jour assigné étant venu, chacun s'embarque dans ses pirogues, qui sont des vaisseaux de guerre ou pour de grands voyages. Il y a certaines pirogues qui ont douze bancs pour les rameurs, lesquels sont deux à deux à chaque banc: outre cela elles sont chargées de vivres et de quelques enfants. Ils vont de leurs habitations au

lieu destiné pour l'assemblée générale, afin de partir de là tous ensemble. Il faut remarquer qu'avant de partir, le principal des *Piayes* consulte le diable, pour savoir de lui quel sera le succès de leur voyage. Il leur dit quelquefois beaucoup de choses qui leur doivent arriver, et les rencontres qu'ils feront, qui sont de peu de conséquence, ne leur disant pas tout ce qui leur doit arriver à leur désavantage, leur parlant alors avec tant d'ambiguïté, qu'ils n'y peuvent rien comprendre. Il est constant que si le diable leur disait qu'il en périrait, ou qu'il en serait pris quelqu'un par leurs ennemis, ils n'iraient pas : c'est pourquoi il leur cache cela, pour ne pas perdre sa proie.

Tous étant arrivés au lieu dit l'assemblée générale, ils boivent selon leur coutume. Ils en choisissent un d'entre eux pour être comme leur chef et général, qui les exhorte d'être courageux, de ne rien craindre, imitant leurs anciens et leurs parents, qui ont été de grands capitaines, leur représentant avec son éloquence naturelle les belles actions qu'ils ont faites contre leurs ennemis, qui les ont mis en grande réputation parmi leur nation, et les ont fait craindre de leurs ennemis. Après les avoir encouragés, il donne les ordres qu'il faut garder chaque jour, puis il fait donner le signe du départ, qui est le son d'un cor fait de coquille de gros limaçon, qu'on appelle un *Vignot*, qui a un son aussi fort que celui des cors des chasseurs de notre France. Le signal étant donné, chacun s'embarque promptement et fait

voile. Il semble que ce soit une petite armée navale, car il n'y a aucune pirogue qui n'ait pour le moins deux voiles ; quelques-unes en ont trois. Ils vont quelquefois trente pirogues ensemble et davantage, le chef ou capitaine général allant toujours le premier.

DES CÉRÉMONIES QU'ILS OBSERVENT POUR FAIRE UN CAPITAINE. ÉPREUVES A SUBIR AVANT D'OBTENIR CE TITRE

Les Galibis qui veulent avoir la qualité de capitaine, doivent s'être comportés généreusement en guerre contre leurs ennemis ; il faut qu'ils en aient tué quelques-uns, ou qu'ils en aient pris prisonniers. Étant de retour à leurs habitations, ils se mettent en disposition d'être mis dans les épreuves pour être faits capitaines.

Premièrement, celui qui veut être fait capitaine vient d'abord dans sa case avec une rondache sur la tête, baissant les yeux sans regarder et parler à personne, et sans en rien témoigner même à sa femme ni à ses enfants. Il va se mettre dans un coin de la case, jusqu'à ce qu'on lui ait fait un petit retranchement comme une prison, où à peine se peut-il remuer. On lui pend son lit au haut de la case, afin qu'il ne parle à personne. Il ne sort de ce lieu que pour aller à ses nécessités, et pour subir les rudes épreuves que lui font ressentir les autres capitaines ses voisins.

Secondement, on lui fait garder un jeûne très rigou-

reux, pendant six semaines, que les chrétiens auraient bien de la peine à faire pour l'amour de Dieu. On ne lui donne qu'un peu de millet bouilli, et bien peu de cassave de laquelle il ne mange que le milieu. Pendant ce temps-là les capitaines voisins viennent le visiter soir et matin. Ils le font venir devant eux, lui représentant avec leur éloquence naturelle, que s'il veut parvenir à la dignité de capitaine où il aspire, il doit être courageux, et qu'il doit se comporter généreusement dans toutes les rencontres, où il se trouvera parmi ses ennemis ; qu'il ne doit craindre aucun danger pour soutenir l'honneur de sa nation, et pour prendre vengeance de ceux qui ne manquent pas de les maltraiter quand ils les ont pris en guerre et lorsqu'ils sont à leur discrétion, et qui ont fait mourir leurs parents et leurs amis; qu'un capitaine doit s'exposer dans toutes sortes de dangers, souffrir toutes sortes de travaux et de fatigues; que cela lui acquerra de la réputation et le mettra en estime parmi ceux de sa nation.

Cette harangue qu'il a écoutée attentivement, étant faite, on lui fait ressentir combien il souffrirait s'il était pris par leurs ennemis, par le moyen des coups qu'ils lui donnent à l'heure même. Il se tient debout au milieu du carbet, les mains sur sa tête. Chaque capitaine lui décharge sur le corps trois grands coups d'un fouet qui n'est pas moindre que le fouet d'un cocher. Il est fait de racines de palmiste; les jeunes gens sont employés durant ce temps-là à les faire. Il ne reçoit que

trois coups d'un même fouet, de sorte qu'il en faut un pour chaque capitaine, et ainsi il en faut beaucoup. L'on fait cela deux fois le jour pendant six semaines. Il est frappé en trois endroits de son corps: le premier coup autour des mamelles, le second au milieu du ventre, et le troisième environne les cuisses. Et comme ces coups sont donnés avec grande raideur et de toute la force, chaque coup environne le corps, et en fait ruisseler le sang à grosses gouttes, pendant lequel temps il ne faut pas que le capitaine prétendant se remue tant soit peu, et donne aucun signe de la douleur qu'il souffre. Ayant été ainsi traité, il se retire dans sa casemate, se couche dans son lit, au haut duquel l'on met tous les fouets desquels il a été fouetté, comme pour marque de son trophée.

Les six semaines de cette première et très rude épreuve, dans laquelle il a fait paraître une constance admirable, étant passées, on lui en prépare une autre, capable de faire mourir les plus forts et plus robustes. Pour le mettre dans cette épreuve, on fait un grand vin, auquel, au jour préfix, tous les chefs de la contrée viennent avec leurs équipages, tous en bonne conche [1] et bien parés. Ils mettent pied à terre devant l'habitation. Étant tous arrivés en vue de la case, ils se mettent

1. Vieux mot tombé en désuétude. Autrefois le mot *conche* se disait pour indiquer l'état d'une personne, à l'égard de ses habits ou de son équipage. Les Italiens disent encore aujourd'hui, à peu près dans le même sens : *concia*, *conciatura*.

dans des buissons ou halliers, où tous ensemble ils font des cris et hurlements horribles, puis ils entrent dans la case, ayant tous la flèche sur l'arc. Ils vont prendre le capitaine prétendant, déjà tout exténué à cause du jeûne exact qu'on lui a fait faire, et des coups de fouet qu'on lui a fait ressentir. Ils l'apportent dans son lit, qu'ils attachent à deux arbres, et d'où ils le font lever. On l'encourage comme au commencement, et pour éprouver s'il sera courageux, chacun des chefs lui donne un coup de fouet de toute sa force. Il se remet dans son lit, et on amasse quantité d'herbes très fortes et très puantes, qu'ils mettent autour de son lit. On y met le feu en sorte qu'il ne le touche pas, mais qu'il en sente seulement la chaleur. La fumée de ces herbes puantes avec la chaleur du feu lui fait souffrir d'étranges maux ; il est à demi fol dans son lit, où il demeure constamment, il y tombe dans des pamoisons si grandes, que l'on dirait qu'il est mort. Quand on le voit en cet état, on lui donne à boire pour le faire revenir à soi; étant revenu, on l'exhorte de rechef à être courageux, on redouble son feu qui dure beaucoup de temps. Pendant que ce pauvre misérable est dans ces souffrances, les autres boivent et mangent comme des pourceaux, qui le voyant enfin presque mort, lui donnent un étrange remède pour le faire revenir à lui. Ils lui font un collier et une ceinture de palmiste, qu'ils remplissent de grosses fourmis noires, dont la piqûre d'une seule se fait ressentir trois ou quatre heures. On

lui met ce collier et cette ceinture qui le font bientôt revenir, à cause des cuisantes douleurs que cela lui fait souffrir. Il se lève, et quand il est debout, on lui verse un *canari* plein de *palinot*, qui est une de leurs boissons, sur la tête, au travers d'un *manaré* ou crible du pays. Il se va laver aussitôt dans la plus prochaine fontaine ou rivière, et étant rentré dans sa case, il se remet de rechef dans sa retraite ; et afin que tous les enfants de la case et tous ceux qui en sont, se souviennent de cette cérémonie, on les fouette tous, sans épargner même les femmes, si elles ne s'enfuient bien promptement.

On fait recommencer au capitaine prétendant un nouveau jeûne, non pas si rigoureux que le premier, car quelqu'un des capitaines de ses voisins a soin de lui aller tuer quelques petits oiseaux. Le temps de ce jeûne étant expiré, il est proclamé capitaine ; on lui baille un arc tout neuf et des flèches, avec tout ce qui lui est nécessaire. Toutes ces épreuves ne sont que pour le faire un petit capitaine : car quand il est grand capitaine, il doit avoir alors un canot en sa possession avec un équipage, mais il est obligé de le faire lui-même : ce qui est un travail de longue haleine. Il est quelquefois aidé de quelque autre sauvage, une heure ou deux le jour ; mais il est obligé de le faire boire pour sa peine.

COMMENT ILS SE COMPORTENT EN GUERRE CONTRE LEURS ENNEMIS, ET DE LA MORT CRUELLE QU'ILS FONT SOUFFRIR A CEUX QU'ILS ONT FAITS PRISONNIERS

Après qu'ils ont pris tous ensemble résolution d'aller faire la guerre contre leurs ennemis, et donné tous les ordres desquels j'ai parlé ci-devant, le jour préfix étant venu, ils s'assemblent tous en un lieu, et partent tous ensemble, en gardant chaque jour les ordres que j'ai remarqués. Étant arrivés à la plus prochaine terre de leurs ennemis, ils s'y arrêtent pour carbeter ensemble et prendre résolution de ce qu'ils ont à faire. Les grands *piayes* qui ont accoutumé de parler au diable s'assemblent et font un carbet où ils se renferment, faisant comme un certain pavillon, sous lequel le diable leur parle, après l'avoir évoqué avec bien des cérémonies. Ils l'interrogent du succès de leur guerre, si elle leur sera favorable, s'ils en réchapperont, et quelles rencontres ils pourront faire. A quoi il leur répond, disant quelquefois la vérité, mais il ment aussi le plus souvent. Cela étant fait, ils mettent leurs rondaches en rang les unes proche des autres toutes droites. Ils les soufflent; s'il en tombe beaucoup, ils croient qu'ils tueront beaucoup de leurs ennemis, et s'il en tombe peu, ils disent qu'ils n'en feront pas beaucoup mourir. Pour dernière cérémonie, le capitaine général les exhorte tous à se bien comporter, leur remontrant la gloire qu'ils

en recevront, s'ils se comportent généreusement, au contraire l'infamie qu'ils encourront s'ils sont poltrons, disant que cette marque de lâcheté leur demeurera éternellement, et qu'ils ne seront plus considérés parmi la nation ; et pour les exciter, il prend un grand fouet, comme aussi tous les anciens capitaines, pour en fouetter les nouveaux capitaines et aussi quelques-uns des jeunes gens, sur lesquels il y a quelque espérance ; cela se fait en buvant tout le saoul.

Le lendemain, ils partent au temps qu'ils jugent à propos, pour pouvoir arriver à la case qu'ils veulent attaquer, et pour surprendre à la pointe du jour, s'ils ne sont point découverts; car s'ils le sont, ils s'en retournent sans rien faire, sachant fort bien que leurs ennemis sont aussi courageux qu'eux, et qu'ainsi ils en pourraient tuer beaucoup. S'ils savaient, quand ils vont en guerre, qu'il en dût être tué ou pris un seul, ils n'iraient point. Ils n'attaqueront jamais leurs ennemis en bataille, s'ils ne sont trois fois plus forts.

Ils vont donc entourer et environner toute la case, à laquelle d'abord ils mettent le feu, et lorsqu'il est bien allumé, ils font un grand cri, qui réveille leurs ennemis en sursaut, lesquels ne pensant à rien moins que d'être attaqués, et se voyant environnés et que le feu les gagne, sont contraints de sortir tous à la merci de leurs ennemis, n'ayant le moyen que de tirer un coup. Ils en font une étrange boucherie, pas un n'échappe qui ne soit pris ou tué. Il vaudrait bien mieux qu'ils fussent

tués sur-le-champ, que d'être réservés vifs, car ils leur font souffrir mille maux avant que de mourir. Ils lient les hommes qu'ils prennent vifs, et les gardent soigneusement pour les mener dans le pays. Il ne lient point les femmes ni les petits enfants, qu'ils élèvent pour leur servir d'esclaves, aussi bien que les femmes. S'il y a quelque homme blessé de leurs ennemis qu'ils aient pris, ils lui font mille maux avant qu'il meure. S'ils voient que la mort les préviendra, avant que d'arriver chez eux, au premier lieu qu'ils mettent pied à terre, ils les attachent à un arbre, et les tirent au blanc, après leur avoir appliqué des torches de feu. Pour les femmes qui ne veulent pas consentir à leurs infâmes désirs, ils les flèchent de même, mettant auparavant des torches de feu dans leur nature, en leur faisant souffrir ce cruel tourment. Quelques-uns sont si dénaturés, qu'ils coupent les principales parties du corps de ceux qu'ils ont tués, et les attachent à leurs canots; les autres les font boucaner et les mangent. Il faut remarquer que celui qui met le premier la main sur un prisonnier, de quelque sexe ou âge qu'il soit, quand il ne l'aurait touché qu'à un cheveu, il lui appartient. Il le mène dans sa case en grand triomphe, le nourrissant très bien jusqu'à ce qu'il le faille faire mourir.

Étant de retour chez eux, ceux qui ont des prisonniers, si ce sont des femmes ou des enfants, ils les laissent aller et les traitent comme s'ils étaient leurs propres enfants. Pour les hommes, ils les lient et attachent

bien soigneusement, les nourrissent très bien, leur faisant expérimenter tous les plaisirs possibles jusqu'au jour de leur mort, qui étant arrivé selon le nombre des nœuds qu'ils ont envoyés par les habitations, tous se trouvent à cette cruelle cérémonie, bien ajustés de tous leurs plus beaux ornements. Quand ils arrivent à la case, ils font de grands cris et hurlements, allant comme en cadence au son de leurs instruments. Il faut savoir que, pour faire ce massacre, le chef de l'habitation où demeure celui qui a pris le prisonnier a préparé un grand vin ; car, pour exercer cette cruauté il faut boire jusqu'à l'excès et s'enivrer. Étant tous assemblés, on fait venir le pauvre misérable que l'on doit faire mourir, après l'avoir orné de tout ce qu'ils ont de plus beau, comme de rassade, de grains de cristaux et d'un chapeau de belles plumes. Ils le tiennent droit au milieu d'eux, lié d'une corde aux deux poings, lui faisant étendre les bras en croix ; puis celui qui l'a fait prisonnier sort du carbet, et le voyant il prend sa course, pendant que ceux qui le tiennent le font baisser, afin que celui qui a pris sa course saute sur son dos, comme les enfants qui jouent au cheval fondu. Après quoi, on présente au patient un petit siège neuf, et on le fait asseoir dessus bien lié et garrotté. Les femmes commencent autour de lui une étrange danse, elles sortent toutes du carbet comme des furies, tenant chacune un bâton à la main, elles dansent autour de lui avec un chant lugubre, elles pleurent, elles hurlent et font des cris épouvantables, en sautant

et faisant trois tours à l'entour de lui, en lui baillant l'une du bâton, l'autre des soufflets, une autre des nasardes, et lui disant : *Tiens, voilà pourquoi tu as tué mon frère ;* l'autre dit : *mon compère, mon ami,* et choses semblables. Il ne leur dit rien autre chose, sinon qu'elles font bien de lui faire souffrir ce mal, que s'il était en liberté, et tînt un des leurs, sa femme lui en ferait tout autant, et encore pis.

Cette danse étant achevée et ce premier acte de la tragédie étant fini, on remet le patient dans le carbet, où chacun lui fait caresse, le mettant sur son lit, l'appelant son frère, son compère, l'autre son ami. On le fait boire et manger tout ce qu'il veut et tant qu'il peut; en quoi il ne s'épargne pas, pour faire voir qu'il les méprise tous ; ils n'oublient pas aussi tous de bien boire. Environ sur les trois heures après midi, on commence une grande danse qui environne le grand carbet, où ils font des postures étranges. L'on fait danser ce pauvre misérable, et pendant qu'il danse, les jeunes sauvages préparent des flambeaux d'un certain bois gommeux qui brûle comme un flambeau de cire ; et quand il passe par un certain endroit, ils lui appliquent ce flambeau ardent sur diverses parties de son corps, partout où ils peuvent, ce qui devient tout en grosses ampoules. Je laisse à penser quelle douleur souffre ce pauvre malheureux, sans se plaindre aucunement, tâchant seulement de se conserver le visage. On ne laisse pas de le faire danser en cet équipage, ce qu'il fait avec un

grand courage ou plutôt de rage. Des sauvages font brûler de la cassave et l'appliquent toute brûlante contre ces ampoules qui se crèvent et humectent cette cassave, qu'ils mangent avec grand appétit, et boivent en la mangeant, recommençant la danse, pendant laquelle l'un lui coupe l'oreille droite, l'autre la gauche, un autre lui coupe le nez, un autre le membre viril, et font griller ces choses qu'ils mangent en sa présence. Ce misérable, au lieu de se plaindre, les anime encore davantage, leur disant : *Tu ne me fais rien, que je n'en aie fait autant à un tel ou tel de tes amis, ou à ton père ; si j'étais en liberté, et que tu fusses entre mes mains, je t'en ferais bien d'autres.*

La danse cesse pour un peu de temps, afin de se donner le loisir de boire et de manger, pendant lequel temps on jette de l'eau fraîche sur ses plaies, pour en apaiser un peu la douleur, afin de le faire vivre davantage et lui faire souffrir de plus grands maux. On lui en fait endurer d'étranges toute la nuit. Comme il est à demi mort, et presque devenu insensible, celui qui l'a pris prisonnier de guerre vient par derrière en lui donnant un coup de *boutou* sur la tête, duquel il tombe mort sur la place.

Quand il est mort, les sauvages préparent des feuilles, sur lesquelles ils portent le corps, l'éventrent, et en tirent les entrailles qu'ils jettent au nez de leurs femmes. Chacun prend un morceau de la fressure, l'un du cœur, l'autre du foie, etc. Ils l'embrochent dans des bro-

chettes de bois, et le font rôtir; c'est le commencement de leur festin. Ils le coupent en pièces, en ôtant les jambes, les cuisses, les bras, et le reste ils le boucanent et le mangent; cela dure deux jours, s'enivrant et saoulant comme des pourceaux. Celui qui l'a tué en boucane une partie, de sorte qu'il le conserve pour le moins six mois, afin de le faire voir à ses amis.

DE LA FAÇON DE FAIRE UN PIAYE, QUI EST LEUR MÉDECIN ET DE SON OFFICE

J'ai fait voir ce que ces pauvres infidèles souffrent pour acquérir parmi eux la qualité de capitaine ; mais celui qui aspire à la qualité de *piaye* en souffre encore bien davantage. Celui qui aspire donc à être *piaye* est premièrement mis chez un ancien; il y demeure fort longtemps pour être instruit de lui, et pour faire comme son noviciat, quelquefois l'espace de dix ans, pendant lesquels il le sert fort exactement. Le *piaye* ancien l'observe, pour remarquer s'il a en lui les qualités nécessaires à celui qui veut être *piaye*. Ils ne l'élèvent point à cette dignité qu'il ne soit âgé de vingt-cinq ou trente ans.

Quand le temps est venu qu'on le doit mettre dans les épreuves, on le fait premièrement jeûner avec autant de rigueur que le capitaine, et bien plus, car il ne mange que du millet bouilli un an durant, et bien peu de cassave. Ce qui les exténue de telle sorte, qu'ils

semblent des squelettes qui n'ont que la peau étendue sur les os, et deviennent presque sans force. Les anciens *piayes* s'assemblent après ce long jeûne, se renferment dans une case, et apprennent au prétendant la façon d'appeler le démon et de le consulter. Au lieu qu'on fouette le capitaine prétendant, on fait tant danser celui-ci, qu'il en est si las, à cause de la faiblesse que lui a causée le jeûne, qu'il tombe tout pâmé et évanoui sur la terre. Pour le faire revenir, on lui met des ceintures et des colliers de ces grosses fourmis noires, qui font tant de douleur. On lui ouvre la bouche par force, dans laquelle on met une espèce d'entonnoir, dans lequel on jette plein un grand vaisseau de jus tiré du tabac. Cette étrange médecine le fait aller haut et bas, et lui fait vider le sang; cela dure plusieurs jours.

Après des remèdes si violents, des jeûnes si rigoureux, il est fait *piaye*, et a la puissance de guérir les maladies et d'évoquer le diable. Mais afin qu'il le fasse comme il faut, on lui ordonne un jeûne de trois ans. La première année, il mange du millet et du pain ; la seconde année, il mange quelques crabes avec son pain, et la troisième, il mange quelques petits oiseaux. Ils sont si exacts à garder ces jeûnes, qu'encore que les autres boivent dans leurs vins et assemblées, et fassent bonne chère, ceux-ci n'en boivent pas un coup davantage, ayant l'opinion que s'ils rompaient leur jeûne, ils n'auraient aucun pouvoir sur les maladies, ni sur le diable pour le faire venir.

Quand ils ont fait ces épreuves et ces rudes pénitences ils sont appelés avec les autres *piayes* à la visite des malades. Étant arrivés à la case du malade, ils évoquent premièrement le diable, pour le consulter sur le sujet de la maladie de celui pour qui ils sont appelés. Ils font cette cérémonie dans un lieu où on ne voit goutte : s'il y a du feu, ils l'éteignent, puis ils font comme une petite tente, sous laquelle ils disent que le diable vient. Ils font plusieurs tours autour de cette tente, faisant du bruit avec des calebasses, dans lesquelles il y a des pierrettes, et portent des grelots ou des sonnettes à leurs poignets, dont ils font grand bruit. Ils disent certains mots, comme d'une chanson, à la cadence du son des calebasses et des sonnettes. Ils frappent du pied contre terre pour le faire venir. Ils reconnaissent sa présence, en étant quasi obsédés. Il les bat quelquefois en ces occasions. Quand il est présent, ils lui demandent pourquoi il a envoyé cette maladie à celui qui est malade, vu, disent-ils, qu'il était bon, pourquoi il ne l'a pas plutôt envoyée à quelqu'un de leurs ennemis, et ce qu'il faut qu'ils fassent pour le guérir. Il leur répond d'une voix claire, comme celle que les bateleurs font faire aux marionnettes. Quelquefois il paraît sous la forme d'un chien ou autre animal. Après lui avoir ainsi parlé, ils vont voir le malade, auquel ils donnent d'étranges remèdes. Ils se mettent autour du malade, faisant un tel tintamarre avec leurs calebasses et autres instruments, que cela est capable

d'étourdir et de faire mourir les plus sains. Si le malade a quelque grosse fièvre, ils le soufflent de tous côtés, le pressent avec les mains, et le manient de telle sorte qu'il est impossible qu'il ne ressente de la douleur. L'ayant ainsi pressé et manié, ils élèvent leurs mains qu'ils tiennent d'une certaine façon, qu'il semble qu'il y ait quelque chose dedans, et les soufflent en l'air, disant que c'est la maladie qu'ils chassent ainsi. S'il a seulement mal à quelque partie du corps, ils pressent cette partie avec grande violence, et soufflent en l'air. Si le malade a quelque abcès en ce lieu, ils lui font souffrir de grandes douleurs. Quand l'abcès est percé et qu'il suppure, ils ont assez de cœur pour sucer le pus qui sort de la plaie, et le jettent en terre; ce qu'ils font tous les jours jusqu'à ce que le malade soit guéri. Pour les plaies qu'ils reçoivent à la guerre ou par quelque accident, ce ne sont pas les *piayes* qui les pansent, mais les femmes, qui ont la connaissance de beaucoup de simples; car elles font des cures admirables. Les sauvages sont si malicieux qu'ils n'en veulent point donner la connaissance. Ils ont une certaine racine qui guérit les plaies les plus empoisonnées, et qui a la force de tirer les flèches rompues. J'en ai eu en ma possession, et en ai planté dans l'île de la Barboude. Quand ils ont quelque bras ou jambe rompu, ils n'ont pas l'industrie de les remettre, et en demeurent estropiés toute leur vie.

DE LEURS MARIAGES

Il n'y a rien où les sauvages fassent moins de cérémonies que dans leurs mariages. Celui qui a quelque inclination pour une fille, la demande à son père qui ne a refuse pas, car ils ne se refusent rien les uns aux autres. Un père ne contredit jamais à son fils, étant maître de ses volontés. Ils n'épousent pourtant jamais leurs proches parents, gardant en cela l'honnêteté. Lorsque le père de la fille la promet à celui qui en a fait la demande, il les fait mettre dos à dos, et se baillent à boire et à manger réciproquement. On les met tous deux dans un lit neuf, pendant que la jeunesse danse et boit à la santé du nouveau marié, qui leur a préparé de quoi boire. S'il se trouve bien de cette femme, il la garde ; c'est-à-dire si elle lui rend bon service, si elle lui prépare bien à manger, et lui donne bien à boire, et surtout si elle lui garde fidélité ; car s'il a le moindre soupçon, il la répudie et la chasse d'auprès de lui, sans aucune forme de procès, et sans en être recherché par les parents de la fille, étant tous libres de faire ce qu'ils veulent, sans craindre d'être repris de justice, n'y ayant aucun crime puni parmi eux. Si on lui demande la raison pourquoi il a chassé sa femme, il ne dit rien autre chose sans s'émouvoir, sinon qu'elle ne lui rendait pas bon service, et qu'elle ne lui donnait pas bien à boire.

La licence effrénée de la concupiscence est très

grande parmi ce peuple, les jeunes garçons se mêlant avec les filles, avec une grande liberté, même qui que ce soit qui y ait de l'inclination, ayant pourtant toujours honte, et ne faisant rien qu'en cachette. Si quelque fille devient enceinte de ses mauvaises pratiques, elle fait en sorte qu'on ne s'en aperçoit point, y ayant parmi eux des remèdes pour se faire avorter, le diable les ayant rendues savantes pour ce sujet ; elles ne font paraître leur grossesse, que quand elles sont mariées.

La polygamie est ordinaire entre eux, non pas à tous en général, car il n'y a que quelques-uns des plus grands capitaines ; cela arrive fort peu. Quand ils ont deux femmes, elles ne sont pas toutes deux dans une même habitation. Ils en tiennent une dans une contrée, où ils vont passer quelque temps de l'année avec elle pour maintenir la paix.

Quand la femme mariée reconnaît qu'elle est enceinte, elle se déclare à son mari, qui fait alors beaucoup de choses superstitieuses, craignant que l'enfant qu'elle porte ne périsse. Il s'abstient de manger de plusieurs choses; il fait une pénitence étroite; il craint de toucher les gros poissons, comme le lamantin, la tortue et semblables. Ils ne veulent point s'approcher de ceux qui les pêchent, de peur, disent-ils, que leurs enfants ne meurent, et que leurs âmes n'entrent dans ces poissons.

Aussitôt que la femme est accouchée, ce qu'elle fait avec grande facilité, à cause du grand exercice qu'elles

font, et qu'elles ne sont pressées d'aucun vêtement, elless efont, et à leurs enfants, ce que les sages-femmes ont accoutumé de faire, n'y en ayant point dans ces pays. Elles se lèvent sur l'heure, prenant l'enfant sur leurs bras, et se vont laver, et lui aussi, dans la rivière prochaine. Le mari pend son lit au plus haut de la case. s'y va coucher, et fait l'accouchée six semaines, et au lieu de faire servir sa femme qui ne garde point le lit, elle le sert lui-même durant tout ce temps-là, pendant lequel il ne se lève que pour aller à ses nécessités. Quand il passe au milieu de tous ses cohabitants, il ne les regarde pas, ne levant pas les yeux. Il jeûne étroitement pendant six semaines, ne mangeant que fort peu, d'où vient que quand sa couche est faite, il se lève maigre comme un squelette ; alors il sort, et est obligé d'aller tuer une sorte d'oiseau pour sa relevée.

La mère a grand soin de nourrir son enfant. Ils ne savent ce que c'est parmi eux que de donner leurs enfants à nourrir à une autre. Elles sont folles de leurs enfants, tant elles les aiment. Elles les lavent tous les jours dans une fontaine ou rivière. Elles ne les emmaillottent point, mais elles les couchent dans un petit lit de coton, qu'elles font exprès pour eux ; elles les laissent toujours nus. C'est une merveille de voir comme ils profitent; quelques-uns à neuf ou dix mois marchent tout seuls. Quand ils croissent, s'ils ne peuvent marcher, ils se traînent sur leurs pieds et sur leurs mains.

Ces gens aiment extrêmement leurs enfants ; ils ne les

frappent jamais et ne les corrigent point, les laissant vivre dans une grande liberté, sans qu'ils fassent rien qui fâche leurs parents. Ils s'étonnent quand ils voient que quelqu'un des nôtres châtie ses enfants. Ils ne les quittent jamais de vue, les menant partout en leurs voyages, et quand ils vont même en guerre.

DE LEURS MORTS ET DE LEURS FUNÉRAILLES

Les cérémonies qu'ils gardent aux obsèques et aux funérailles sont différentes en plusieurs endroits, et parmi les diverses nations, quoiqu'elles ne soient pas éloignées les unes des autres.

Quand quelqu'un est mort, soit de maladie ou qu'il ait été tué en guerre, nos Galibis le laissent le plus longtemps qu'ils peuvent dans son lit après l'avoir orné de toutes ses mirlifiques et instruments de chasse ou de guerre. Tout le monde le pleure d'une étrange façon, faisant grand bruit autour de son corps. Les femmes à demi enragées comme des furies, les cheveux épars, se frappent, crient et hurlent comme une armée de chiens. Elles racontent les belles actions du défunt. *Il était si bon !* disent-elles, *c'était un si bon chasseur, il nous apportait si souvent de quoi manger! Il était si courageux en guerre! Il ne craignait point les ennemis, il en a tant fait mourir!* Si c'est une femme, elles racontent tout ce qu'elle savait faire : *Elle travaillait beaucoup, elle contentait si bien son mari qui l'aimait*

beaucoup. En disant ces choses, elles font des postures et des contorsions horribles. Si, après un long temps, quelqu'un de leurs morts leur vient à la pensée, elles recommencent leur sabbat, elles font ces tintamarres presque toutes les nuits, elles sortent plusieurs ensemble, vont courir dans les bois et dans les prairies où elles passent deux ou trois heures, à faire des hurlements qui seraient capables de jeter la terreur, puis elles retournent à la case où elles boivent jusqu'à s'enivrer. Quand quelqu'un de leurs amis des sauvages voisins les vient visiter pendant leur affliction, la femme ou proche parente du défunt, se vient mettre devant lui, où s'étant assise sur un lit de coton selon leur coutume, elle commence ses lamentations en frappant sur son genou, comme si elle battait la mesure de la musique, criant et hurlant comme une enragée; ce qui excite l'autre à pleurer aussi. Il éclate en cris étranges et amène tous ceux de la case, et quand leur douleur est un peu apaisée, ils boivent comme si de rien n'était.

Pour revenir au défunt, quand ils ont tous bien pleuré en dansant et en chantant quelque chose de lugubre autour du mort, on lui prépare un bûcher, sur lequel on le met avec tous les ustensiles et armes dont il s'est servi. Ils y mettent le feu, le faisant brûler entièrement, pendant lequel temps ils font toujours leurs postures, sans oublier un moment à boire.

Il y en a qui font d'autres cérémonies. Ils font une fosse en terre, où ils mettent le mort assis sur un siège,

orné de tous ses *caracolis* et de ses armes; ils lui apportent à boire et à manger avec grande cérémonie, disant qu'il lui faut donner à manger jusqu'à ce qu'il n'ait plus de chair sur les os, parce que, disent-ils, il ne s'en va point là-haut qu'il ne soit sans chair. Quand il n'y a plus de chair sur les os, ils font une assemblée ou un vin, pour le brûler, ce qu'ils font en cette sorte : Ils les mettent dans un lit de coton bien blanc, quatre jeunes filles tiennent chacune un coin de ce lit, elles font danser ces os au son de quelque instrument, et toute l'assemblée danse aussi, buvant d'autant. Quand elles les ont bien fait danser, ils font un bûcher où ils les font brûler avec tout ce qui leur a servi pendant leur vie. Étant réduits en cendres, s'il y en a quelques-uns qui n'aient pas été consumés, ils les battent et pulvérisent, les passent par une sorte de tamis, et mettent ces cendres dans de l'eau et s'en frottent les jambes, et l'on boit, puis chacun se retire.

DE LA LANGUE GALIBI

La langue des Galibis est extrêmement facile ; la prononciation des mots et leur arrangement, leur ordre de subordination dans la phrase n'offrent aucune difficulté. Quelques brèves notions de grammaire, quelques exemples et un petit vocabulaire des mots les plus usités suffiront pour donner une teinture de la langue galibi.

Le nom, c'est-à-dire le substantif et l'adjectif, le

pronom, le verbe, l'adverbe, telles sont les parties du discours en usage ; à proprement parler il n'y a ni déclinaison des noms ni conjugaison des verbes. Le contexte de la proposition indique le rôle du nom, et l'emploi de certains mots auxiliaires sert à marquer les temps, passé ou futur. Le verbe substantif *être* est sous-entendu.

Le substantif n'est point accompagné de l'article, il précède généralement l'adjectif. Ex. : *du bon pain*, en galibi *meïou* (pain) *iroupa* (bon). Il n'est soumis à aucune variation d'orthographe indiquant le pluriel ; quand il en est besoin, un qualificatif marquant la pluralité tel que *papo* (tous), *tapouïmé* (beaucoup, plusieurs), est ajouté au nom.

La terminaison du qualificatif ne varie point selon le genre du nom substantif auquel il se rapporte, ainsi l'on dira : Bon père, *Baba iroupa*. Bonne mère, *Bibi iroupa*.

L'adjectif *iroupa*, ainsi que tous les autres adjectifs, est des deux genres.

Les pronoms personnels sont :

Pour la 1re personne : *Aou*, je, moi, nous (singulier et pluriel, masculin et féminin).

Pour la 2e personne : *Amoré*, tu, toi, vous (singulier et pluriel, masculin et féminin).

Pour la 3e personne : *Mocé*, il, elle, lui, eux, elles (singulier et pluriel, masculin et féminin).

Ex. : Je bois de l'eau = *Aou sineri touna*. Tu bois de

l'eau = *Amoré sineri touna.* Il ou elle boit de l'eau = *Mocé sineri touna.*

Si le pronom personnel accompagne un substantif au lieu d'accompagner un verbe, il devient l'équivalent de notre adjectif possessif.

Ex. : Mon pain est bon = *Aou meïou iroupa.* Ton pain est bon = *Amoré méïou iroupa.* Son pain est bon = *Mocé méïou iroupa.*

On voit par ces exemples que le verbe substantif *être*, n'est pas exprimé et qu'il se sous-entend.

Les quatre premiers noms de nombre sont:

Aüniq = un ;
Ocquo = deux ;
Oroüa = trois ;
Acourabamé = quatre.

Pour *cinq*, ils montrent ordinairement la main ; pour *dix*, les deux mains ; pour *vingt*, les mains et les pieds. c'est là d'ailleurs l'origine naturelle, universelle et primitive de nos systèmes de numération quinaire, dénaire et vigénaire.

Pour *quarante*, ils disent deux vingts, *ocquo opoumé.*

Pour exprimer de grands nombres, ils se servent de leurs cordes à nœuds; quand ils veulent indiquer un nombre tellement grand qu'il est incalculable, ils montrent les cheveux de leur tête.

A proprement parler, les verbes n'ont point de conjugaison. Ainsi que nous l'avons dit, certains mots

auxiliaires joints aux verbes marquent le temps passé et le temps futur. Le verbe dans son état simple, sans adjonction d'un de ces auxiliaires, doit être considéré comme étant au présent. Pour le passé, le mot auxiliaire le plus usité, c'est *penaré ;* pour le futur, c'est *aboroné* et aussi *alié*. Ces caractéristiques du passé et du futur suivent le verbe et ne le précèdent jamais; elles tiennent ainsi lieu d'une inflexion terminale. Ex. :

J'aime = *Aou ciponimé.*
J'ai aimé = *Aou ciponimé penaré.*
J'aimerai = *Aou ciponimé aboroné.*
Tu viens = *Amoré noboüi.*
Tu es venu = *Amoré noboüi penaré.*
Tu viendras = *Amoré noboüi alié.*

La voix passive est inusitée, tous les verbes se tournent par l'actif. Un Galibi ne dira jamais: Je suis aimé de lui, mais : Il m'aime : *Mocé ciponimé aou.* (Il aime moi.)

VOCABULAIRE

A

ABSENT. — *Oüanan.* Ex. : Mon père est absent = *Baba oüanan.*

ACHETER. — *Sibegati.* Ex. : Je veux acheter un lit de coton = *Aouicé sibegati acado.*

ADIEU. — *Sarabado.* Ex. : Adieu, compère. = *Sarabado banaré.*

AIGUILLE. — *Cacossa.*

AIMER. — *Ciponimé.* Ex. : Je t'aime = *Aou amoré ciponimé.* Tu m'aimes = *Amoré aou ciponimé.* Il m'aime = *Mocé aou ciponimé.* J'ai aimé = *Aou caporoné ciponimé.* J'aimerai = *Aou alié ciponimé.* Nous t'aimons = *Aou papo amoré ciponimé.*

AISSELLE. — *Eiatari.* Ex.: L'aisselle me fait mal = *Eiatari etombé.*

ALLER. — *Nisan.* Ex : Je vais à Ceperou par mer = *Aou Ceperou-bo parana-bo nisan.* Je suis allé à Ceperou = *Aou penaré Ceperou-bo nisan.* J'irai à Ceperou = *Alié Ceperou-bo nisan.*

ALTÉRÉ (être) ; avoir soif. — *Nicoumeli.* Ex. : J'ai soif, donnez-moi à boire = *Aou nicoumeli, sineri ïarémé.*

AMI. — *Banaré.* Ex. : Tu es mon ami? Oui = *Amoré banaré? Terré!*

AMI, confédéré, associé. — *Iamori.* Ex. : Les Français sont les amis des Galibis = *Francici ïamori Galibi.*

Amitié. — *Apocoubé*. Ex. : Je veux avoir ton amitié = *Aou icé amoré apocoubé*.

Ananas. — *Nana*. Ex. : Ami, apporte-moi beaucoup d'ananas = *Banaré nana tapoüimé ameneque*.

Ancien, vieillard. — *Tamoussi*. Ex. : Mon grand-père est bon = *Aou tamoussi baba iroupa*.

Apostume. — *Ticonomé*.

Appartenir. — *Abolemon*. Ex. : Ce chien appartient à mon père = *Moc caïcouci baba abolemon*.

Appeler. — *Icoumague*. Ex. : Appelle mon fils = *Amoré tigami icoumague*.

Apporter. — *Ameneque, Meneboui*. Ex. : Ami, apporte-moi du pain = *Banaré méïou ameneque*. As-tu apporté du pain ? = *Meïou meneboüi amoré*. Apporte-moi des poules, du cerf, des ananas = *Aou meneboüi corotogo, couchari, ananaï*.

Après. — *Mani*.

Après-demain. — *Manicoropo*. Ex. : Je viendrai après-demain ici = *Manicoropo noboüi erebo*.

Arc. — *Ourapax*. Ex. : Mon fils, donne-moi mon arc = *Tigami ourapax ïarémé*.

Arquebuse. — *Arquabousa* (de l'espagnol). Ex. : Tirer de l'arquebuse = *Arquabousa chimorigué*.

Arrêter (s'). — *Boucané*. Ex. : Arrêtez-vous = *Boucané erebo*.

Arriver. — *Natapoüi*. Ex. : Il est arrivé un canot ici à Ceperou = *Ceperoubo canoa natapoüi*.

Asseoir (s'). — *Nopo*. Ex. : Ami, assieds-toi là = *Banaré nopo ique erebo*.

Assommer. — *Chioüé*. Ex. : J'ai aujourd'hui assommé un cerf avec la massue = *Aou eragué couchari chioué aconomé boutou*.

Attacher. — *Chimougué*. Ex. : Cette femme à l'instant

même a attaché une épingle = *Ouali erimé cacoussa chimougué.*

Avancer, aller vite. — *Ticané.* Ex. : Cet homme va bien vite = *Oquili ticané man.*

Aube du jour, aurore. — *Emamori.* Ex. : Il est jour, voici l'aube, je vais sous le carbet = *Emamori tapoita nisan.*

Aujourd'hui. — *Erague.* Ex. : Je mangerai aujourd'hui du poisson et des oiseaux = *Aou eragué oto tonoro aminé.*

Aussi. — *Raba.*

Autrefois. — *Caporoné; penaré.*

Avant-hier. — *Manicoïaré.* Ex. : Je suis venu avant-hier à Ceperou = *Aou manicoïaré Ceperoubo noboüi.*

Avec. — *Aconomé.* Ex. : Je suis venu à Remire avec un Indien, qui était grand et gros = *Aou Remirobo noboüi aconomé calina apo omé apoto.*

B

Baigner (se). — *Opi.* Ex : Allons nous baigner dans la mer = *Opi parana nisan.*

Bananes. — *Platana.*

Banc, siège. — *Monté.* Ex. : Mon fils, va chercher un banc et assieds-toi là = *Tigami monté amitan nopo iqué.*

Barbe. — *Tacibo.* Ex. : Ce bon vieillard a une grande barbe blanche = *Tamoussi tacibo tamoüé apotomé.*

Beau. — *Couramé.* Ex. : Voilà un beau jeune homme ! = *Poito couramé.*

Beaucoup. — *Tapoüimé.* Ex. : Il y a beaucoup de Français à Ceperou = *Ceperoubo tapoüimé Francici.*

Blanc. — *Tamoüé.* Ex. : Ce linge est bien blanc = *Mocé camisa tamoüé man.*

Boire. — *Sineri.* Ex. : Ami, j'ai soif ; donne-moi à boire

du oüacou = *Banaré aou nicoumeli, oüacou sineri ïarémé.* Veux-tu boire de l'eau-de-vie? = *Amoré brandevin sineri icé?* Oui, je veux boire = *Terré, aou icé.*

Bois. — *Vüévüé.* Ex.: Va couper du bois = *Vüévüé chicatay amoré.*

Bois de lettre. — *Païra.* Ex.: Je veux acheter du bois de lettre = *Aou icé païra sibegati.*

Bois enivrant. — *Inecou.* Ex.: Mon fils, porte ce bois à enivrer = *Tigami inecou alitangué.*

Boisson (de cassave et de patate). — *Oüacou.*

Bol, grande tasse. — *Coüis.*

Bon. — *Iroupa.* Ex.: Tu es bon = *Amoré iroupa.* Les Français sont bons = *Francici iroupa.* Les Anglais sont méchants = *Angilici iroupa oüa..*

Boucan. — *Cambo.*

Bouche. — *Embatari.* Ex.: Cet enfant a la bouche grande = *Mocé tigami embatari apotomé.*

Bouillir. — *Timoca.* Ex.: Femme, va faire bouillir le pot = *Tourona timoca itangue!*

Bourbe, vase, fange. — *Acourou.* Ex.: Ce petit garçon français marche fort bien dans la bourbe = *Tigami Francici acourou-ta man nisan.*

Bouteille ou calebasse. — *Maïata* ou *Mouroutoüaiou.*

Bracelet de coquillages. — *Oüarabis.*

Bras. — *Apori.* Ex.: Cet Indien a de gros bras = *Moc indian apori apoto.*

Brûler. — *Chiqueriqué.* Ex.: Le cochon brûle sur le boucan = *Poinga toupo cambo chiqueriqué.*

Brun ou noir. — *Tibourou.* Ex.: Cet oiseau est brun foncé, ou noir = *Mocé tonoro tibourou.*

C

CAPITAINE. — *Iapotoli*, ou bien *Apoto Capitan* (de l'espagnol).
CASE COMMUNE OU PUBLIQUE. — *Carbé.*
CELA. — *Ieri; mocé.*
CERF. — *Couchari.*
CHAINES DE RASSADE. — *Caracolis.*
CHATOUILLER. — *Titagueriné.* Ex. : Tu me chatouilles = *Amoré aou titagueriné.*
CHAUDIÈRE, MARMITE. — *Toroüa.* Ex. : Mets la chaudière sur le feu = *Toroüa oüato ique.*
CHERCHER. — *Soupi.* Ex. : Cherche-moi un couteau = *Maria soupi amoré.* Que cherchez-vous ? = *Etebogué amoré.*
CHEVAL MARIN. — *Maïapoli.*
CHEVEUX. — *Ïoncé.* Ex. : J'ai les cheveux bien noirs = *Aou ïoncé tibourou man.*
CHEZ MOI. — *Aou ecossa.* Ex. : Je veux que tu demeures chez moi = *Aou amoré ao ecossa.*
CHICHE, VILAIN. — *Amombé.* Ex. : Les Indiens disent que les Français sont chiches = *Calina sigaliti Francici amombé.*
CHIEN. — *Caïcouci* (= cai-couchi ou cai-couci). Ex. : Ce grand chien m'a mordu = *Moc caïcouci mancipé necabouti.*
CHIER. — *Veïabourou.* Ex. : Je vais faire mes nécessités = *Aou veïabourou nisan.*
CHIRURGIEN, MÉDECIN. — *Piayé.* Ex. : Va quérir le médecin = *Piayé amitanque.*
CHOU. — *Taïa.* Ex. : Les choux sont bons = *Taïa iroupa.*
CHOYER, SOIGNER. — *Maré.*
CIEL. — *Capou.* Ex. : Le ciel est serein = *Capou tassieri.*
CISEAUX. — *Guéréci.* Ex. : Donne-moi des ciseaux, je veux

couper de la toile = *Guéréci ïarémé, aou icé camisa chiqueté.*

Citron. — *Ïapoulé.* Ex. : Ces citrons sont gros et jaunes = *Moc ïapoulé apoto tigueré.*

Clair. — *Tassieri.* Ex. : Le ciel, le soleil, la lune, le cristal sont clairs = *Capou, veïou, nouna, piritou, tassieri.*

Clef de porte. — *Boutou, boutourolipena.* Ex. : Donne-moi la clef du coffre = *Boutou boutourolipena ïarémé.*

Clou. — *Boutou-boutouli.* Ex. : Attacher une planche avec un clou = *Vüévüé chimougué aconomé boutou-boutouli.*

Cochon, pourceau. — *Poïnga.* Ex. : Ce cochon est gras = *Moc poïnga ticagué.* Ce cochon est maigre = *Moc poïnga ipouma.* (Une espèce plus petite que le *poïnga* s'appelle *paquira.*)

Cœur. — *Itopoupo.* Ex. : J'ai mal au cœur = *Aou itopoupo étombé.*

Coffre. — *Cassa* (de l'espagnol). Ex. : Mets les bracelets dans le coffre = *Caracouli cassata.*

Cognée, hache. — *Oüioüi.* Ex. : Cette cognée de fer est forte = *Moc oüioüi sibarali polipé.*

Col. — *Reïmi.* Ex. : Cette Indienne a le col court = *Moc calina reïmi seminé.*

Colère, fâché. — *Teriqué.* Ex. : Cet Indien est en colère = *Moc calina teriqué.* La mer est en colère = *Parana teriqué.*

Collier. — *Coroüabet.* Ex. : Tiens, ma fille, un collier de cristal = *Nido oüali coroüabet piritou.*

Combien. — *Neoüara.* Ex. : Combien êtes-vous d'Indiens ? = *Indiana neoüara ?*

Comment. — *Éteté.* Ex. : Comment s'appelle cela ? = *Éteté mocé ?* ou bien *Éteté ini ?* Comment t'appelles-tu ? = *Éteté amoré.*

Compère, ami. — *Banaré.* Tu es mon compère, mon bon ami = *Amoré banaré iroupa.*

Contre, contraire. — *Reïbegua.* Ex.: Les Français sont contraires aux Galibis = *Francici réïbegua Galibi.*

Côtes (du corps). — *Soropo.* Ex.: J'ai une côte rompue = *Aou soropo natanbouti.*

Coton. — *Maourou.* Ex.: Je fais un lit de coton = *Aou acado bogué maourou aconomé.*

Coude (du bras). — *Apoïrena.*

Couleuvre. — *Occoiou.* Ex.: Les couleuvres mangent ici les rats = *Occoïou aminé mombo erebo.*

Couper. — *Chiqueté.* Ex.: Couper du pain = *Meïou chiqueté.*

Courir. — *Tegané.* Ex.: Mon fils, cours vite = *Tigami, tegané coci.*

Courroucé, fâché. — *Teriqué.*

Cousin. — *Bamon.* Ex.: Mon cousin, viens à Ceperou voir le capitaine de Bragelonne = *Bamon, acné Ceperou-bo sené ïapotoli de Bragelonne.*

Couteau. — *Maria.* Ex.: J'ai perdu mon couteau = *Maria outali.* J'ai oublié mon couteau = *Maria orciné.*

Couvrir. — *Samoüi.* Ex.: Couvrir une maison = *Moïgnata samoüi.*

Crabrier (oiseau). — *Saouarou.* Ex.: L'oiseau crabrier mange sur la vase = *Tonoro saouarou acorou aminé.*

Craindre, avoir peur. — *Tenariqué.*

Crapaud. — *Paralou.* Ex.: Les crapauds ne valent rien = *Paralou iroupa oüa.*

Crible. — *Manaré.*

Crier. — *Nicoté.* Ex.: Cet enfant crie = *Moc tigami nicoté.*

Cristal. — *Piritou.* Ex.: Les femmes aiment le cristal bien clair et dur = *Oüali piritou tassiéri toppé ciponimé.*

Crochu. — *Tigoconé*. Ex. : Cet homme a les pieds crochus = *Moc oquili ipoupo tigoconé*.

Cueillir. — *Cipati*. Ex. : Va cueillir des acajous aux arbres = *Moüet cipati vüéoüé*.

Cuiller. — *Itoupot*. Ex. : Donne-moi une cuiller pour manger du potage = *Itoupot ïarémé aminé icé touma*.

Cuir, peau. — *Epopo*. Ex. : Ce cerf a la peau dure = *Moc couchari epopo toppé*.

Cuire, faire cuire. — *Sibouli*. Ex. : Cuire du poisson = *Oto sibouli*.

Cuisse. — *Ipiti*. Ex. : J'ai une douleur à la cuisse = *Ipiti étombé*.

Cul. — *Inessin*. Ex. : Je te fouetterai le cul si tu es méchant = *Aou inessin alié macoüali amoré iroupa oüa*.

D

Dans, dedans. — *Ida*.

Debout. — *Poré*. Ex. : Demeurer là debout = *Poré bonicané enebo*.

Décéder, mourir. — *Niramboüi*. Ex. : Mon père est mort = *Aou baba niramboüi*.

Demain. — *Coropo*. Ex. : Je viendrai demain = *Aou coropo noboüi*.

Demander. — *Ébicagué*. Ex. : Je te demande du pain = *Aou amoré méïou ébicagué*. — Je te demanderai du pain = *Aou alié méïou sebeguetagué*. — Il m'a donné du pain = *Méïou nemegadi*.

Demeurer en quelque lieu. — *Nopo boucané iqué*. Mon fils, demeure en ce lieu = *Tigami nopo boucané iqué*.

Descente. — *Peabo*. Ex. : Cette descente est fort rude = *Péabo polipé*.

Deviser, causer, caqueter. — *Orana*. Ex. : Les femmes parlent beaucoup = *Oüali orana tapouïmé*.

Deux. — *Ocquo*. Ex. : Donnez-moi deux ananas = *Ocquo nana ïarémé*.

Diable. — *Iroucan*. Ex. : Le diable est méchant, il bat les Indiens et il ne bat pas les Français = *Iroucan iroupa oüa. Calina macouali Francici macouali oüa*.

Dieu. — *Tamoussi capou* (vieillard du ciel). Ex. : Dieu a fait le ciel, la terre, la mer, les poissons, le soleil, la lune, les étoiles = *Tamoussi capou cicapoüi capou, nono, parana, oto, vëïou, nouna, serica*.

Diligenter, aller vite. — *Coci*. Ex. : Va vite quérir du feu = *Oüato coci amitangue*.

Dire, parler. — *Segaliti*. Je dis que les Français sont bons = *Aou segaliti Francici iroupa*. Je dirai que les Français sont bons = *Francici iroupa segalitagué*. Dites-lui = *Igaliqué*.

Doigt (de la main). — *Iamori*. Ex. : Cette femme a les doigts longs = *Moc ouali ïamori mancipé*.

Donner. — *Iaré*. Ex. : Donne-moi du pain = *Meïou ïaré*. Je t'ai donné du pain = *Meïou sebegadi*. Je te donnerai du pain = *Alié méïou sebegatagué*. Donne-lui du pain = *Méïou ebegagué moc coüat*.

Dormir. — *Nanegue* ou *Téméné*. Ex. : Je dors = *Aou nanegué* ou *Aou temené*. J'ai dormi, j'ai fait un bon somme = *Aou anoïmbo nanegué*. Je veux dormir, j'ai envie de dormir = *Aou icé vetooübé*.

Dos. — *Castubo*. Ex. : Les femmes portent du bois sur le dos = *Oüali saré vüévüé castubo*.

Douleur. — *Etombé*. Ex. : J'éprouve de la douleur, ou je suis malade = *Aou etombé*. Je ne suis pas malade = *Aou etombé oüa*.

Doux. — *Tepochiné*.

Dur. — *Toppé*. Ex. : Du pain dur = *Méïou toppé*. Une pierre dure = *Taupou toppé*. Tu as la tête dure = *Opoupo toppé amoré*.

E

Eau. — *Touna*. Ex. : Il y a beaucoup d'eau claire ici = *Touna tassieri tapoüimé erebo*.

Eau-de-vie. — *Brandevin* (du hollandais brandewijn). Ex. : Je veux boire de l'eau-de-vie = *Brandevin aou sineri icé*.

Encore. — *Amorouba*. Ex. : Donne-moi encore du pain = *Méïou amorouba ïarémé*.

Enfant, petit garçon. — *Tigami*. Ex. : Petit garçon, si tu pleures, je te donnerai le fouet = *Tigami amoré natamoüé touralé alié macoüali sebegatagué*.

Enflé, gros. — *Poto*. Ex. : J'ai la gorge enflée = *Aou enassari poto*.

Enivrer. — *Enerbé*. Ex. : Tu as bu beaucoup d'eau-de-vie, et tu es ivre = *Amoré sineri brandevin tapoüimé enerbé amoré*.

Ennemi. — *Itoto*. Ex. : Les Palicours sont ennemis des Galibis = *Palicoura itoto Galibi*.

Enseigner, dire. — *Segaliti*.

Entendre, ouïr. — *Secouti*. Ex. : Entends-tu cela ? = *Amoré secouti*. Je n'entends pas cela = *Aou secouti oüa*. J'ai entendu = *Aou setei*. Entends, écoute ! = *Setei amoré*.

Épaule. — *Imotali*. Ex. : Cet homme a les épaules larges = *Moc oquili imotali tapopiré*.

Épée. — *Cachipara*. Ex. : J'ai tué un Palicour avec mon épée = *Aou Palicoura chioüé cachiparagué*.

Épingle. — *Acoussa*. Ex. : J'ai mis une épingle à mon vêtement = *Aou acoussa chimigué camissa*.

Esclave. — *Amoti.* Ex. : Talis était esclave du vieil Indien Bimon, ennemi des Français = *Talis penaré amoti tamoussi calina Bimon, itoto Francici.*

Estomac. — *Ipobou.* Ex. : J'ai l'estomac gonflé, malade = *Aou ipobou apoto etombé.*

Étoile. — *Sericâ.* Ex. : Les étoiles du ciel sont brillantes = *Sericà capou tassieri.*

Étron. — *Hueto.* Ex. : Cet étron sent mauvais = *Moc hueto tigueré.*

F

Face, visage. — *Embatali.* Ex. : Cette fille a un beau visage = *Moc ouali embatali couramé.*

Faim. — *Tetarounaïa.* Ex. : J'ai faim, donne-moi à manger = *Aou tetarouné aminé ïarémé.*

Faire. — *Chicassan* ou *Chicapoüi.* Ex. : Je fais un lit = *Aou acado chicassan.* Tu fais un lit = *Amoré acado micassan.* J'ai fait un lit = *Aou acado chicapoüi.* Je ferai un lit = *Aou acado chicatagué.* Fais-moi un lit = *Acado amicapoüigué.* Que fais-tu là ? = *Etebogué amoré ?* Ne fais pas cela = *Oüadei.*

Fer. — *Sibarali.* Ex. : Le fer est dur = *Sibarali toppé.*

Feu. — *Oüato.* Ex. : Va quérir du feu = *Oüato amitangué.*

Feuille (des arbres). — *Chalombo.* Feuille pour couvrir les toits = *Tourlouri.*

Fil. — *Inémo.*

Fille. — *Moïmoï* ou bien *Oüali.* Ex. : Cette fille est belle, elle a les cheveux noirs, le visage plein et un peu allongé = *Mocé moïmoï couramené, mocé ïoncé tibourou, embatali apoto enchiqué mancipé.*

FILS, ENFANT. — *Tigami*. Ex. : Viens, ô mon fils! = *Acné tigami*.

FLÈCHE. — *Plia*. Ex. : J'ai fait une flèche de roseau = *Plia chicapoüi coumaraoüa*.

FOSSE DU COL. — *Issabenourou*.

FOU, FOLLE. — *Toüalé*. Ex. : Cet Indien est fou = *Moc calina toüalé*.

FOUETTER. — *Macoüali*. Ex.: Le diable fouette les Indiens = *Iroucan macoüali calina*.

FRÉGATE (oiseau). — *Toucousiou*.

FRÈRE AÎNÉ. — *Ensin*.

FRÈRE (*beau*). — *Bamen*.

FRÈRE (*petit*). — *Tigami*.

FRONT. — *Ibari*. Ex. : Cet enfant a le front large = *Moc tigami ibari tapopiré*.

FRUIT. — *Esperibo*. Ex. : J'ai aujourd'hui mangé beaucoup de fruits = *Aou aminé eragué esperibo tapoüimé*.

FUMÉE. — *Ouatoquiné*. Ex. : Il y a de la fumée, dès qu'il y a du feu en ce lieu-là = *Enebo oüatoquiné inalique oüato erebo*.

FUTAILLE. — *Pipa* (de l'espagnol). Ex. : Cette futaille est pleine d'eau = *Moc pipa touna tetaligué*.

G

GENOU. — *Ieconari*. Ex.: Mettez-vous là à genoux = *Ieconari hicq erebo*.

GORGE. — *Enassari*. Ex. : Il a la gorge enflée = *Moc enassari apoto*.

GRAND, GRANDE. — *Apotomé*.

GRAND-PÈRE. — *Baba tamoussi*.

GRAND'MÈRE. — *Aï*.

GRAS. — *Ticagué*. Ex. : Ce cochon est grand, gros et gras = *Moc poïnga apotomé, ticagué apoto.*

GROS. — *Apoto.*

GUENON. — *Mecou.*

H

HABITANT. — *Outonomé*. Ex. : Il y a ici beaucoup d'habitants = *Outonomé tapoüimé erebo.*

HALER. — *Apoi queré.*

HAMEÇON. — *Onque*. Ex. : Pêcher à l'hameçon, à la ligne = *Onque soubai.*

HANAP, TASSE. — *Coüi*. Ex. : Donne-moi cette tasse, je veux boire = *Coüi ïarémé aou sineri icé.*

HANCHE. — *Ïetali.*

HAUT, HAUTE. — *Nucé*. Ex. : Cette maison est haute = *Moc soura nucé*. Cet oiseau vole haut = *Moc tonoro*?

HERBE. — *Itoupou*. Ex. Cette savane est pleine d'herbes = *Moc oüaipo itoupou tetaligué.*

HEURE (à cette). — *Eremé.*

HIER. — *Coïaré*. Ex. : Je t'ai vu hier = *Aou amoré sené coïaré.*

HOMME. — *Oquili.*

HOTTE. — *Catoli.*

HUILE (quelconque). — *Calaba.*

HUÎTRE. — *Amaïpa*. Ex. : Les huîtres sont grandes en ce pays = *Amaïpa apotomé erebo.*

I

IL, LUI, ELLE, — *Mocé.*

ILE. — *Oupaou*. Ex. : Nous avons abordé une île = *Ana natapoüi oupaou.*

IVRE. — *Enerbé*. Les Indiens s'enivrent comme des cochons = *Calina enoüara potnga enerbé*.

J

JAMBE. — *Issaïri*. Ex. Cet Indien a les jambes longues = *Moc calina issaïri mancipé*.

JARDIN. — *Moigna*. Ex. : Cette femme Indienne a trouvé un jardin = *Moc oüali calina moïgnata seboli*.

JAUNE. — *Tequeré*.

JE, MOI. — *Aou*. Ex. : Je veux = *Aou icé*. Je veux bien = *Aou icé man*.

L

LA, EN CE LIEU. — *Erbo* ; c'est là = *Erébo*.

LAIT. — *Cicourou*.

LAMANTIN. — *Caïoumorou*. Ex. : Le lamantin est un poisson fort gros ; sa chair est très bonne, comme celle du bœuf = *Caïoumorou oto apoto moré iponombo iroupa enoüara paca*.

LANGUE. — *Nourou*. Ex. : La langue parle dans la bouche = *Nourou sigaliti ida embatari*.

LARGE. — *Tapopiré*.

LARRON. — *Monamé*.

LAS, LASSER. — *Acolopé*. Ex. : J'ai été loin, je suis las = *Aou nisan tissé, acolopé*.

LAVER, BAIGNER. — *Opito*.

LETTRE, ÉCRITURE. — *Calita*.

LÉZARD. — *Aïamara*. Ex. : On mange les lézards en ce pays = *Calina aminé aïamara erebo*.

LIER, ATTACHER. — *Chimugué*. Ex. : Lier avec une corde = *Couroüagué chimugué*.

LINGE, ÉTOFFE, VÊTEMENT. — *Camisa* (de l'espagnol). Ex. : Je t'ai donné un vêtement, je veux que tu le mettes = *Aou camisa sebegadi iqué mé amoré camisa.*

LIT, — *Amac.*

LIT DE COTON. — *Acado.*

LOIN. — *Tissé.* Ex.: Ce jardin est loin d'ici = *Moc moïgna tissé.*

LONG. — *Mancipé.* Ex. : Ce jardin est long et large, il y a beaucoup de manioc = *Moïgna mancipé papopiré quené tapoüimé.*

LUI, ELLE. — *Mocé.*

LUNE. — *Nouna* Ex. · La lune est pleine, il fait bon pêcher des crabes= *Nouna apoto coussa sapoüi iroupa.*

M

MAIGRE. — *Ipouma.* Ex.: Cet enfant est maigre, on lui voit les os = *Moc tigami ipouma, amoré sené ïeppo.*

MAIN. — *Apori.* Ex.: Les Palicours ont les mains crochues, c'est-à-dire sont larrons = *Palicoura apori ticoconai, eni sigalii tmonamé.*

MAISON. — *Amoïgna; soura.* Ex. : Les Indiens font les maisons de bois et les couvrent de feuilles = (*Calina amoïgna chicapoüi hüéhué maripa samoüi.*

MALADE. — *Etombé.* Ex. : Les Indiens m'ont dit que tu étais malade = *Indian aou sigaliti amoré yetombé.*

MÂLE. — *Oquili.*

MAMELLES. — *Manati.* Ex. : Cette Indienne a les mamelles grosses, pleines de lait = *Moc calina manati apoto tétaligué eïcourou.*

MANGER. — *Aminé.* Ex. : Je mange = *Aou amina.* J'ai mangé = *Aou aminé.* Je mangerai = *Aou aminatagué.*

Mange cela = *Amoré amina ini.* Donne-moi à manger = *Aminé mé ïaré.* Viens manger = *Acné amoré amina.* Je veux manger du pain blanc des Français = *Aou icé poloto tamoüé aminé Francici.*

MARAIS, ÉTANG. — *Piripiri.* Ex. : Ces marais sont pleins de tortues = *Moc piripiri aracaca tétaligué.*

MARCHER. — *Nisan.*

MARINGOUIN. — *Maqué.* Ex. : Il y a ici beaucoup de maringouins, ils piquent fort = *Tapoüimé maque erebo necabouti.*

MARMITE, POT. — *Toroüa.* Ex. : Mets la viande dans la marmite = *Iponombo ique toroüa ida.*

MASSUE. = *Boutou.* Ex. : Ce Français a été assommé avec une massue = *Moc Francici chioüé aconomé boutou.*

MAUVAIS, MÉCHANT. — *Iroupa oüa.*

MEILLEUR. — *Tipochiné.* Ex. : Le pain des Français est meilleur que la cassave = *Poloto tipochiné méïou.*

MENTIR. — *Iquali.* Ex. : Pourquoi est-ce que les Indiens mentent = *Otonomé Indian iquali.*

MER. — *Parana.* Ex. : La mer est agitée = *Parana polipé.* La mer est calme, bonne = *Parana iroupa.*

MÈRE. — *Bibi.* Ex. : Ma mère, donne-moi la tette = *Bibi manati mé ïaré.*

METTRE. — *Ique.* Ex. : Mets là ce pain = *Ique erebo méïou.* J'ai mis là du pain = *Aou méïou siri erebo.*

MIDI. — *Icourita.*

MIEL. — *Ouan.* Ex. : Le miel est doux et clair en ce pays = *Ouan tipochiné tassieri erebo.*

MILLET. — *Aouassi.* Ex. : Le millet est grand en ce pays = *Aoüassi apotomé erebo.*

MIROIR. — *Sibigri.* Ex. : Combien veux-tu de ces bananes ? Donne-m'en un miroir = *Etebetemé platana ? Sibigri mé ïaré.*

MODE, COUTUME. — *Emiolé*. Ex. : Les Français ont coutume de fouetter les enfants méchants = *Francici emiolé iroupa oüa tigami macoüali*.

MORDRE. — *Necabouti*. Ex. : Il m'a mordu — *Necabouti aou*. Je mords = *Aou necabousan*. Je te mordrai = *Aou sacaboutigué*. Mordez-le = *Nécaboüé*. Les enfants mordent = *Tigami necabouti*.

MOURIR. = *Niramboüi*. Ex. : Mon frère aîné est mort aujourd'hui — *Ensin eragué niramboüi*.

MOUSTIQUE. — *Mapiri*. Ex. : Les moustiques sont très petits et fâcheux = *Mapiri enchinoc tériqué*.

MÛR. — *Tabiré*. Ex. : Ce fruit est mûr, bon à manger = *Moc esperibo tabiré sinapi*.

N

NAGER, RAMER. — *Ataiman*. Ex. : Les Indiens nagent bien avec un canot = *Calina ataiman ida canoa*.

NAVIRE. — *Naviota*.

NEZ. — *Natali*.

NOIR, NÈGRE. — *Tibourou*.

NON. — *Oüa*.

NON PAS. — *Ouacé*.

NOUS. — *Ana*.

NUAGE, NUÉE. — *Capou*.

NUIT. — *Cooquo*. Ex. : La nuit est bien noire = *Cooquo tibourouman*.

O

ŒIL. — *Enourou*. Ex. : Le soleil est l'œil de la terre = *Veïou énourou nono*.

ŒUF. — *Imombo*.

Oiseau. — *Tonoro, Tonourou.*

Ombre. — *Timoueré.*

Oreille. — *Pana.* Ex. : Écoute de toutes tes oreilles = *Aconomé pana amoré secouti man.*

Os. — *Iépo.*

Où. — *Oïa.*

Où vas-tu? — *Oia misan?*

Oui — *Terré.*

P

Pain de cassave. — *Méïou.*

Pain de froment. — *Poloto.* Ex. : J'aime autant le pain de cassave que celui de froment = *Aou ciponimé méïou enouara poloto.*

Palmiste épineux. — *Oüara.*

Palmiste franc. — *Maripa.* Ex : Le palmiste franc est bon pour couvrir les maisons = *Maripa iroupa moïgnata samoüi.*

Panier (à mettre des flèches). — *Amati.*

Panier (grand). — *Grougrou.* Ex. : Les Indiens ont apporté un grand panier plein d'huîtres = *Calina grougrou tetaligué amaïpa seneboüi erbo.*

Panier (petit). - *Pagara.*

Papier. — *Calata.*

Par là. — *Morabado.*

Par où? — *Necbado.*

Paresseux. — *Anquinopé.* Ex. : Les Indiens sont fort paresseux = *Calina anquinopé man.*

Partons, allons ! — *Cama.* Ex. : Partons pour Remire = *Remirobo cama !*

Partout. — *Moutou papo.*

Patate. — *Napi.* Ex. : Les patates sont bonnes à manger = *Napi iroupa aminé.*

PATATE (boisson de). — *Maby.*

PÂTE À FAIRE DU « OUACOU ». — *Tapanon.* Ex. : Les Indiens ont apporté beaucoup de pâte de oüacou = *Calina tapanon tapoüimé seneboüi.*

PÊCHER. — *Sepiné.* Ex. : Pêcher du poisson = *Oto sepiné.*

PEINDRE. — *Timeré.*

PERDRIX. — *Inamon.*

PÈRE. — *Baba.*

PERROQUET. — *Couriagué.* Les plus gros sont appelés *oüaras*, de là le nom d'*aras* que nous leur donnons.

PERROQUET (franc). — *Courau.* Ex. : Je veux acheter un perroquet = *Aou icé courau sebagati.*

PESANT. — *Mosimbé.*

PET. — *Piqua.*

PETIT. — *Enchinoc.*

PETUN. — *Tamoüi.* Ex. : Je veux prendre du petun = *Aou icé sapoüi tamoüi.*

PEU (un). — *Enchiqué.* Ex. : Donne-moi un peu de pain = *Méïou enchiqué mé ïaré.*

PEUR, AVOIR PEUR. — *Tenariqué.* Ex. : Le tonnerre me fait peur = *Conomerou tenariqué.*

PIED. — *Ipopo.*

PIERRE, CAILLOU. — *Taupou.*

PIMENT. — *Pomi.* Ex. : Le piment est bon à faire de la sauce à la viande et au poisson = *Pomi iroupa touma iponombo oto.*

PISSER. — *Chicou.*

PLAT, ASSIETTE. — *Palapi.* Ex. : Donne-moi de la viande dans mon plat = *Iponombo mé ïaré palapi ida.*

PLEIN. — *Tetaligué.* Ex. : Cet Indien a le ventre plein de pain et de poisson = *Moc calina oïmbo tetaligué oto méïou.*

PLEURER. — *Natamoué.* Ex. : Voyez comme cet enfant pleure = *Amoré sené mocé tigami natamoüé.*

Pleuvoir. — *Conopo*. Ex. : Il pleut à verse = *Conopo tapoüimé*.

Plomb. — *Piroté*. Ex. : Le plomb est lourd = *Piroté mosimbé*.

Point du jour. — *Emamori*.

Pois (à manger). — *Coümata*. Ex. : Les pois font de bon potage = *Coümata iroupa touma chicapoüi*.

Poisson. — *Oto*.

Poix. — *Magni*.

Porter. — *Saré*. Ex. : Je porte du bois = *Aou vüévüé saré*. Je porterai du bois = *Vüévüé sarétan*. Porte ce bois = *Vüévüé aletangué*. J'irai demain à Ceperou, je porterai du bois = *Coropo Ceperoubo nisan, vüévüé saretum*.

Pot de terre. — *Canari*.

Potage, sauce. — *Touma*.

Pou. — *Omoüi*. Ex. : Ici les Indiens mangent les poux = *Indiana omoüi aminé erbo*.

Poudre à canon. — *Couroubara*. Ex. : Les Français qui traitent de la poudre à canon aux Indiens sont fous = *Francici sebegati couroubara calina toüali*.

Poule. — *Corotogo*. Ex. : Que veux-tu de cette poule? = *Etebetemé corotogo?*

Poule d'Inde. — *Oco*. (Le bec est gros et de couleur jaune.)

Pouls. — *Emiti*.

Pourpier. — *Sacou*. Ex. : Le pourpier est bon avec de l'huile = *Sacou iroupa aconomé calaba*.

Pourquoi? — *Otonomé?* Ex. : Pourquoi les Indiens sont-ils méchants? = *Otonomé calina iroupa oüa?*

Prendre. — *Sapoüi*. Ex. : Prends ce pain = *Amoré méïou sapoüi*.

Présentement. — *Eremé*.

Q

Quand. — *Etagué*. Ex. : Quand viendras-tu ici ? = *Etagué amoré neboüi erbo ?*

Quatre. — *Ouirabama*.

Que. — *Eté, etébogué*. Ex. : Que veux-tu ? = *Eté icé amoré ?* Que fais-tu = *Etebogué amoré ?* Que fais-tu là ? = *Etébogué amoré erebo ?*

Qui. — *Nec*. Ex. : Qui es-tu ? = *Nec moré sé ?*

R

Raie (poisson). — *Chibali*. Ex. : Les raies sont très grandes en ce pays = *Chibali apotomé man erbo*.

Rape. — *Greige*.

Rasoir. — *Quereci*.

Rassade. — *Cassouré*. Ex. Les Indiennes aiment beaucoup la rassade = *Oüali Indiana ciponimé aourleman cassouré*.

Refuser. — *Icépa*. Ex. : Je ne veux pas de pain = *Aou méïou icépa*.

Regarder, voir. — *Sené*. Ex. : Je vois = *Aou sené*. J'ai vu = *Aou penaré sené*. Je verrai = *Aou senétagué*. Vois = *Amoré sené*. Viens voir = *Acné amoré sené*.

Ressembler a. — *Neoüara*. Ex. : Cet Indien ressemble à un Français = *Moc calina Francici neoüara*. Tu ressembles à mon fils = *Amoré neoüara tigami*.

Retourner, revenir. — *Neramai*. Ex. : Je retourne à la maison = *Aou neramai moignata*. Je retournerai tantôt = *Aou neramatagué alié*. Retourne-t'en = *Itangué*.

Retourner, revirer. — *Soulingué*. Ex. : Retourner une

tortue = *Aïamori soulingué*. Cette nuit je retournerai une tortue = *Aou cooco souligatagué aïamori*.

RIEN. — *Nimadi*.

RIRE. — *Tounané*.

RIVIÈRE. — *Ipoliri*. EX. : Il y a beaucoup de rivières en ce pays = *Ipoliri. tapoüimé erbo*.

ROCHE. — *Taupou*.

ROMPRE, CASSER. — *Natanbouti*. EX. : Rompre une corde = *Coroua natanbouti*. J'ai cassé le canari = *Touroüa sambouti*. Je ne casserai pas le canari = *Touroüa samboutagué oüa*.

ROND. — *Nemecouté*. EX. : Cette maison est ronde = *Mocé moignata nemecouté*.

RÔTIR, BOUCANER. —*Camboné*. EX. : Je fais rôtir de la viande = *Aou camboné iponombo*. J'ai fait rôtir de la viande = *Aou camboné penaré iponombo*.

ROUGE. — *Tapiré*. EX. : Ce drap est rouge = *Moc camisa tapiré*.

ROUGE-BRUN. — *Tigaré*.

S

SABLE. — *Unichin*.

SAGE, SAVANT. — *Toüaré*.

SAIN, qui se porte bien. — *Etombé oüa*.

SALIVE. — *Estago*.

SANG, SAIGNER. — *Timonouré*. EX. : Va quérir le piayé, qu'il me saigne ! = *Piayé itangué timonouré itagué*.

SANGLIER. — *Paquira*. EX. : Les sangliers sont maigres en ce pays = *Paquira ipouma erbo*.

SAOUL. — *Anoïmbo*.

SAOULER. — *Tuimbagué*. EX. : Je veux saouler ce sauvage = *Moc calina aou icé tuimbagué*.

SAPAJOU. — *Acaliman*. Ex. : On ne voit point de sapajous en France = *Acaliman sené oüa francipalibo*.

SAVOIR. — *Orou*.

SAUCE, POTAGE. — *Touma*. Ex : Les sauvages n'ont point d'autre sauce que la pimentade = *Calina nimadi touma pomi*.

SAUVAGE, INDIEN. — *Calina, Indian*.

SCIE. — *Grégré*.

SELLE. — *Moulé*.

SEMBLABLE. — *Enoüara*.

SENTIR MAUVAIS. — *Tégueré*.

SENTIR BON. — *Tégueré oüa*.

SERPE. — *Maceta*. Ex. : Je veux une serpe = *Aou icé maceta*.

SERPENT — *Acouïou*. Ex. : Je vois un serpent très long = *Aou acoïou sené mancipé man*.

SERRER, PRESSER. — *Apoïca*.

SEUL, UNIQUE. — *Aüniq*.

SOIF. — *Nicouméli*. Ex. : J'ai soif, donne-moi à boire = *Aou nicouméli sinéri mé ïaré*.

SOIR, NUIT. — *Coïé*. Ex. : Je te donnerai du pain ce soir = *Alié coïé méïou sebegatan*.

SOLEIL. — *Véïou*. Ex. : Le soleil est chaud et brillant = *Véïou assimbéï tassieri*.

SOMMEILLER. — *Vetoubé*. Ex. : J'ai sommeil = *Aou vetoubé*

SORTIR. *Mossa*.

SOULIER. — *Sapata* (de l'espagnol).

SUCRE. — *Sicarou* (de l'espagnol).

T

TACHETÉ (de blanc et de noir). — *Temenolé*. Ex. : Les chats-tigres sont tachetés = *Caïconchi temenolé*.

TAMARIN, petit singe. — *Couciri.*

TAMBOUR. — *Chamboura* (de l'espagnol).

TAMIS. — *Manaré.*

TANTÔT. — *Alié.*

TEMPÊTE sur mer. — *Parana tariqué.*

TENIR (prendre). — *Apoüa.* Ex. : Tiens! prends = *Apoüa.*

TENIR (garder). — *Endo.* Ex. : Tiens ce pain = *Moc meïou eado.*

TENIR debout (se). — *Poré.*

TÊTE. — *Opoupo.*

TIGRE. — *Caïcouci.*

TIRER. — *Chiqué.* Ex. : Tirer une épine du pied = *Aoura queli chiqué pouparo.*

TIRER UN COUP D'ARQUEBUSE. — *Arcaboussa chimoriqué.*

TOI, VOUS. — *Amoré.*

TOMBER. — *Nomé.*

TONNERRE. — *Conomerou.*

TORTUE DE MER. — *Agapolé ; Caoüanne.*

TORTUE DE TERRE. — *Aïamon.*

TORTUE (petite). — *Arairaca ; Iracaïa.*

TOUT. — *Papo.* Ex. : Donne-moi toutes les bananes = *Papo platana mé ïaré.*

TREMBLER DE FROID. — *Tigominé.* Ex. : Les Indiens tremblent de froid quand il pleut = *Calina tigominé conopo etagué.*

TREMBLER DE PEUR. — *Tenariqué.* Ex. : Les Indiens tremblent de peur quand on tire le canon = *Calina tenariqué etagué tirou chimoriqué.*

TRÈS. — *Man.* Ex. : Très bon = *Iroupa man.* Très fort = *Toppé man.* Très petit = *Anchiqué man.*

TROIS. — *Oroüa.*

TROUVER. — *Méboti.* Ex. : J'ai trouvé le chemin = *Oma meboti.*

TUER. — *Mhioé.*

U

UN. — *Aüniq.*
URINER. — *Chicou.*

V

VA-T'EN. — *Itangue.*
VA-T'EN DE LÀ.— *Enomboitangue.*
VACHE. — *Paca* (de l'espagnol). Ex. : Il n'y a point de vaches en ce pays = *Paca nimadi erbo.*
VAGUE. — *Polipe.*
VENDRE. — *Sebegacé.* Ex. : Veux-tu vendre un lit? = *Amorê alié sebegacé acado?*
VENIR. — *Seneboüi, noboüi.* Ex. : Je suis venu à Ceperou = *Aou seneboüi Ceperoubo.* Qu'es-tu venu faire ici? Je suis venu te voir = *Etébogué erabo noboüi? Aou amoré sené noboüi.*
VENT. — *Peperito.* Ex. : Il fait grand vent = *Peperito apotomé.*
VENTRE. — *Oïmbo.*
VERGE, FOUET. — *Macoüali.*
VIANDE. — *Iponombo ; otoli.*
VIEILLARD. — *Tamoussi.*
VILAIN, CHICHE. — *Amombé.*
VITE, PROMPTEMENT. — *Coci.* Ex. : Allez vite = *Coci nisan.*
VOILE A NAVIRE. — *Pira.*
VOIR. — *Sené.* Je vois un Indien = *Aou sené calina.* J'ai vu un Indien = *Aou senem calina.* Je verrai un Indien = *Aou calina senétagué.*
VOLER, DÉROBER. — *Monamé.* Ex. : Ce Français a volé du

pain chez les Indiens = *Mocé Francici meïou monamé Indian ecossa.*

VOULOIR. — *Icé.* Veux-tu cela? = *Amoré icé ini?* Je le veux bien = *Aou icé man.* Veux-tu boire? = *Amoré icé sineri?* Je ne veux pas = *Aou icépa.*

VOUS, TOI. — *Amoré.*

VRAI. — *Tourené.*

FIN

ÉTYMOLOGIES EUSKARIENNES

A

1° Anhoa « Provision » et spécialement « Provision hebdomadaire que le berger emporte avec lui dans la montagne ». Force est de voir dans ce mot un dérivé du latin *Annona* « Provisions, prix des denrées » qui en bas-latin devient *Anona*. Dieffenbach dans son supplément à Ducange donne même une forme *Anona* « Blé, récoltes », réellement identique pour le son au mot basque. En effet, le *o* devant l'article final équivaut à notre diphtongue *ou*. On dit par exemple *Burukoa* « bonnet, coiffure de femme », mais on prononce *Bouroukoua*.

De *Anho* dérive *Anodun* ou *Anhodun* « Pensionnaire », mot donné par Larramendi, littéralement « qui reçoit des provisions ».

2° Begi, a « oeil », nous fournit une preuve éclatante de l'influence exercée par les dialectes néo-latins sur la langue basque. Ce terme si important qu'à priori on n'hésiterait guère à regarder comme primitif, résulte de la fusion du verbe bearnais *Bede*,

« voir », espagnol *Veer*, et de la finale partitive *ki*. Nous traduirons donc litt. *Begi* par « la partie du corps au moyen de laquelle on voit ».

3° Beharri, a, « Oreille », litt. « l'écouteuse », de *Bea* « écouter, entendre. » Nous reconnaissons sans hésiter dans ce verbe, nos termes *bayer*, *béant*, en vieux français *Baer* ou *béer*. Dans la Chanson de Roland, nous voyons *Goule baée* pour « Bouche bée ». L'origine première de ce mot est assez obscure. Diez y voit une onomatopée, Littré le rapproche et avec raison sans doute du vieux provençal *Badar*, italien *Badare* « retarder, lanterner, prendre des précautions ». La transition de l'idée de retarder, bayer à celle d'écouter, se conçoit sans peine. Nous pouvons d'ailleurs répéter à propos de ce mot ce qui a été dit au sujet de *Begi*. On peut s'étonner qu'un pareil terme soit emprunté.

5° Bihotz, a « Cœur ». Ce mot doit être considéré comme relativement ancien dans la langue, si, comme l'admet M. Luchaire, le nom propre *Bihoxus* des inscriptions aquitaines correspond au latin *Cordatus*. Cela ne veut pas dire que le substantif en question soit indigène. Nous inclinerions beaucoup pour notre part à y voir le gaulois *Bivos* « Vivanos » ; cf. latin *Vivus*. Après les exemples donnés plus haut, rien d'étrange à ce que le nom du cœur en basque soit, lui aussi, emprunté.

6° Bizar, ra « Barbe ». Larramendi, que rien

n'arrête quand il s'agit de faire des étymologies, voit dans ce terme un composé de *Biz* « sois », et *Ar*, *ra* « homme ». L'étrange, c'est que Littré n'ait pas craint de reproduire cette explication fantaisiste. Le fait est que *Bizarra* n'est lui-même que l'espagnol *bizarro* « brave », adjectif d'origine arabe. Cf. *Bâshâret* « Beauté, élégance ». La confusion entre cette idée et celle de bravoure s'explique sans peine. Ne disons-nous pas d'un homme bien mis qu'il est « brave »? Du reste, que cette épithète de *Bizarro* ait fini par désigner la barbe, quoi d'étrange à cela ? Est-ce que nous n'appelons pas un collier de barbe, une « Royale » ?

7° Orox, a « Veau », Nous avions cru d'abord pouvoir rapprocher ce mot de l'esp. *Toro*. Effectivevement, le *t* initial de l'esp. tombe quelquefois, bien qu'assez rarement cf. *Askor*, *ra* « Fruit du lin en gousse » à rapprocher de l'esp. *Tasco*, ce se qui détache du lin qu'on espade. D'ailleurs le *x* final indique, comme nous l'avons vu, similitude, comparaison.

Le veau serait donc « l'animal qui ressemble au taureau ». Avouons qu'on se ressemblerait de plus loin. Toutefois, une considération nous ferait hésiter sur la légitimité de cette étymologie si satisfaisante toutefois et pour le sens et pour le son. C'est que ce substantif devait déjà exister en vieil ibérien. La preuve en est dans le nom d'Orospeda que a l'on traduit par « Chemin des veaux » et qui aujourd'hui, comme au temps de Strabon,

désigne une chaîne de montagnes de l'Andalousie. Au contraire, l'*Idubeda* regardé comme synonyme de « Chemin des bœufs » constituait une autre chaîne de montagnes traversant le pays des Pélendons. Que *Beda*, analogue au *Bide* du basque moderne, ait signifié « Chemin » dans la langue des antiques Ibères, la chose ne paraît nullement prouvée. En revanche, il nous paraîtrait plus difficile de contester que *Idu* et *Oros* aient respectivement signifié « Bœuf » et « Veau ».

Ce dernier terme devrait-il être considéré comme pris à l'*Uros* gaulois, l'*Urus* de Jules César, qui désignait une sorte de taureau sauvage, aujourd'hui éteinte, mais certainement différente de l'Aurochs des forêts lithuaniennes ? On sait qu'en gaulois il entrait dans la composition de plusieurs noms propres ; cf. *Uronerthes* « fort comme le taureau », *Urogenos* « fils du taureau ».

On pourrait supposer encore à *Orox*, une provenance indigène, voir en lui l'adjectif *Oro* « entier, tout », accompagné de la finale comparative. *Orox* deviendrait dans ce cas « celui qui ressemble à l'animal entier, non encore coupé. »

7° Muzker, ra « sorte de Lézard », cf. espagnol et portug. *Mosca* « Mouche », du latin *musca*, mais avec la finale oppositive rr. Ce reptile est donc en quelque sorte « la fausse mouche », l'animal qui rappelant la mouche par son agilité n'est pas cependant doué comme elle de la faculté de voler.

8° ZABAL, CHABAL « plat, étendu ». Ce mot semble figurer ainsi que *gisu* « chaux » du port. *gizou*, *gis*, « Craie » terme dont l'origine première doit sans doute être cherchée en arabe et *Chanket* « boiteux » ; cf. *Chanqueta* « Soulier mis en pantoufle », au petit nombre de ceux que les montagnards des Pyrénées ont pris au lusitanien. Effectivement, nous trouvons en port. *Châa*, *Chan* « Plaine », du latin *planus*. On sait que le *pl* initial devient volontiers *ch.* chez les riverains du Tage ; cf. *Chuvia* = *Pluvia*. Quant au *n* final, il tombe volontiers en Basque, cf. *Bekhokia* « Audace » = Esp. *beloquin* « sorte de bonnet ». Le *b* est visiblement euphonique dans *Zabal*, *Chabal*, comme il l'est dans *Pharabizu* « Paradis », pour *Paraiso*, *Auba* « Bouche », forme dialectique pour *Aua*, *Aoa*. Enfin, la finale *l* marque l'adjectif. *Zabal*, c'est donc ce qui est de la nature de la plaine, et par suite « plat, étendu ».

9° APHO, A ou ZAPO, A « Crapaud », n'est évidemment autre chose que l'espagnol *Sapo*, m. s. Mais d'où ce mot a-t-il lui-même été pris ? Ne serait-ce pas à l'ancien ibérien ? Évidemment, on ne saurait lui attribuer une origine latine. Il faut rapprocher du terme castillan le béarnais (dial. de Lescun) *Sapou*, m. s. A titre de pure curiosité, signalons l'affinité existante avec le bas allemand *Quappe*, — pruczi, *gabawo*. — polonais *Jaba*. Faudrait-il attribuer une origine slave au tchérémisse *Javu*, — lapon *tsuobbé*.

Plus éloignés phonétiquement seraient le suomi *Samakko* « Grenouille, crapaud », le samoyède (dial. tas) *Samlek*.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire l'hébreu *Tsab* « Crapaud, tortue », litt. « tumens, tumidus », de la racine *Tsabah* « intumuit », parce que nous dit Buxtorff, « Testudinis operimentum cameratum est ».

B

De quelques affinités lexicographiques entre le basque et les langues chamitiques. Le savant docteur Collignon a constaté une frappante ressemblance de type entre les Basques de race pure tels qu'on les rencontre encore dans quelques vallées isolées des Pyrénées et les populations blanches du nord de l'Afrique. Nous-mêmes, nous sommes efforcés dans un précédent travail d'établir la ressemblance étroite du pronom personnel entre les idiomes de ces diverses populations. Sera-t-il interdit de voir là un exemple d'accord assez remarquable entre les données de la linguistique et celles de l'anthropologie ? Ajoutons que l'analogie semble s'étendre plus loin encore et se faire sentir jusque dans une partie importante du vocabulaire. Donnons, par exemple, la liste suivante :

1° *Acheri* « Renard », dont on contesterait difficilement la ressemblance avec le copte (dial. baschmou-

rique) *Boschar*, dial. memphitique et thébain *Baschôr*.

La ressemblance serait plus étroite encore avec certains dialectes de la vallée du Nil ; cf. Afar, *Wakari*, « Chacal ». saho *Wakârè*, m. s. Sans doute le même mot de réserve dans l'Ostyak surgute *Wakhsar*, *Vakhsar* « Renard ». Peut-être n'y a-t-il là qu'une coïncidence fortuite.

Faisons toutefois observer en passant que l'on a retrouvé un nombre de ces étranges coïncidences philologiques entre les parlers de la Sibérie et ceux de l'Asie occidentale ou du nord de l'Afrique pour se demander s'il n'aurait pas existé à une époque fort ancienne certaines relations entre les tribus faisant usage de ces différents idiomes. Pour nous en tenir à un seul exemple, citons le samoyède (dialectes tawgu et yourake) *Yam*, « Mer » qui rappelle autant que possible le *Yam*, de l'hébreu, *Yom* du vieil égyptien.

2° *Akher* « Bouc », mérite sans doute d'être cité à côté du *Aker* « Bélier », en aouelimidden (dial. berbère), — riféen *Kherri*, — aïtkalfoun *Ikherri*. On sait qu'au point de vue de l'histoire naturelle, la différence est bien peu considérable entre l'espèce chèvre et l'espèce mouton. Ajoutons, du reste, que par une coïncidence dont nous ne voulons tirer ici aucune conclusion, la chèvre paraît avoir constitué le bétail le plus anciennement domestiqué chez les populations du Nord-Africain. Du moins, les Gouanches des Canaries dont l'origine berbère semble aujourd'hui

bien établie, ne possédaient, lors de la découverte, d'autres troupeaux que des troupeaux de chèvres.

3° *Alaba* « fille ». Le *B* de la syllabe finale semble ici euphonique comme dans *Izeba* « Tante ». *Oceba* « Oncle » ; *Illoba* « Neveu, nièce ». C'est ce qui nous empêche de rapprocher ce mot du vieux thème gaulois *Alabi* cité par M. Holden et que nous retrouvons dans l'irlandais *Alaib* « beau ». En style de romance, toute personne du sexe féminin n'est-elle point une belle ? Quoi qu'il en soit, est-il bien téméraire de rapprocher *Alaba* du copte *Alow* « Enfant », et en dialecte Baschmourique *Alawi* ? Cf. également le tamachek *Ili* « fille » ; Beni menacer *Ilis*, m. s. ?

4° *Hiru* « Trois ». Cf. Tamachek *karad*, schellouk du Maroc *kérad*, etc. Nous avons déjà établi dans un précédent travail, la tendance du *k* initial à devenir *h* en Basque.

5° *Ogi* « Pain, blé ». Cf. vieil Egypt. *Ak*,*ek*, « Pain », copte, *Aik*, *œik* en Baschmourique et *œik* en Thébain « Pain », en dialecte memphitique *ôik* « Pain » et *ôk* « Froment ». On sait que le blé semble avoir été connu dans l'Europe occidentale un peu avant l'époque de la pierre polie.

6° *Erre* « Brûler » ; cf. figuigéen (dialecte berbère) *err*, m. s. d'une racine *RR*, « Brûler, briller, être jaune. »

7° *Sar* « Entrer ». Beni menacer *sar* « Aller en avant, précéder. » Rien à faire sans doute avec le Sanskrit, SR, *sar*, « Ire, fluere ».

8° *Berri*, « Nouveau, renouveler ». Cf. copte (Dial. memphitique), *beri* ; (dial. Thébain), *brre*, *berre* « novus, recens » ; (dial. Baschmourique), *berri*. Remarquons à titre, sans doute de pure curiosité, la ressemblance de tous ces termes avec le Suomi *werres*, le lapon *warres* « nouveau ».

De Charencey.

BIBLIOGRAPHIE

Biblioteca selecta de autores vascongados, t. I : poesia euskara, con un prologo de D. Benito Jamar. *S. Sébastien*, 1896. — Pet. in-8° de xxiv-184-(vij) p.

Que sera cette collection ? Il est difficile de le dire encore. Le présent volume, qui est fort bien imprimé et dont le prix est relativement modeste, n'est guère de nature à nous renseigner. C'est un recueil de chansons et de pièces de vers, dont fort peu sont vraiment originales et populaires · *charmagarria* (p. 10), *ardau gorri naparra* (p. 13), *nere maite polita* (p. 15), *urzo churia* (p. 16), *iru damacho* (p. 17), *chori erresiñula* (p. 38), *choriñua kaiolan* (p. 70), *eperraren kanta* (p. 71), *mariya nora zoaz* (p. 96), *urkioalako san antonio* (p. 97), *inchauspeko alaba* (p. 98) ; onze sur soixante-treize, c'est peu. Le reste comprend des vers, plus ou moins intéressants, de plusieurs écrivains modernes : J. Manterola, A. Arzac, Ipharraguirre, Vilinch, Iztueta, Guilbeau, Elissamboure, Guibert, Dr Larralde, etc., y compris un certain Belsunce que je n'ai jamais pu identifier; je regrette qu'on y ait donné place à l'amplification rhétoricale de E. Garay de

Monglave, traduite en prose basque à Paris en 1833 par L. Duhalde d'Espelette et qui a pour titre : *Le chant d'altabiscar* ; Monglave écrivait *altabiçar !* J'ai relevé en passant des coquilles inexcusables : *ardan* pour *ardau*, *Guibet* pour *Guibert*, *Bilich* pour *Bilinch*. Je remarque aussi que l'éditeur ou les éditeurs ont pris un soin médiocre de l'orthographe des chansons labourdines ou navarraises ; p. ex., p. 3, *charmangarria*, *ishilik*, *irten*, *bearrik*, etc., ont été substitués à tort à *charmagarria*, *ichilik*, *jiten*, *beharrik*, etc.

L'avant-propos de M. Jamar sur « la poésie basque » est une dissertation bien écrite, mais dont le point de départ est absolument faux. Prétendre que la poésie basque a très peu subi l'influence de la civilisation étrangère, c'est émettre une assertion à laquelle le volume même auquel cet avant propos a été mis donne le plus éclatant démenti. Je ne saurais trop le répéter : les Basques n'ont rien à eux que leur langue.

J. V.

VARIA

Cuisine Indienne

J'avais communiqué les notes que j'ai publiées sous ce titre (t. XXV, p. 283-284, t. XXVIII, p. 180-183, et t. XXIX, p. 168-170) à M. Gh. Poulain, mon éminent collègue du Conseil supérieur des Colonies qui m'avait d'ailleurs fourni de précieux renseignements. Il m'adresse à cette occasion les observations suivantes qu'il me paraît utile et intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« Ces formules de *Kary* varient à l'infini et elles sont toutes à peu près bonnes. Je vois qu'on désigne le *curcuma* par le mot *safran*. Cela me met en mémoire certain kary de lièvre que ma pauvre grand'mère voulut faire avec une formule venue de Pondichéry et où se trouvait cette indication de « safran ». On alla chez le pharmacien voisin pour lui faire préparer le condiment et nous eûmes à dîner un kary immangeable. Le pharmacien avait, naturellement, mis dans la poudre du safran du Gâtinais. Il est vrai que celui-ci est employé dans la cuisine musulmane, pour la confection du *pilau* (*pulâo*), mais en fort petite quantité, tandis que la dose de curcuma indiquée donne un kary véritablement excessif.

« Il y a du reste deux écueils dans la confection de la poudre à kary, la qualité du piment et celle du fenu-grec.

« Il existe quatre variétés très communes de piments :

« 1° Le *Capsicum annuum* (en tamoul *milakày* pour *milagukày* « fruit du poivre », en hind. *làlmirtchi*) qui varie de dimen-

sions suivant les terrains et les procédés plus ou moins attentifs de culture. C'est celui qu'on emploie dans l'Inde pour le kary ; il est introuvable dans nos pays.

« 2° Le *Capsicum frutescens* plus fort que le précédent. Il se vend à Paris chez Hédiard, place de la Madeleine, sous le nom de *piment du Chili* parce qu'on le reçoit de Londres étiqueté *Chillie*. C'est celui que j'ai employé en diminuant la dose.

« 3° Le *Capsicum grossum*, piment cafre, qui n'a aucune saveur. C'est celui qu'on trouve généralement dans les pharmacies et chez les herboristes. Il ne peut communiquer aucun montant au kary.

« 4° Le *Capsicum microcarpum*, piment enragé, piment du diable. C'est le poivre de Cayenne. Il faut évidemment le doser en raison de sa force.

« Je ne parle pas des autres variétés qui ne se rencontrent pas dans le commerce.

« Quant au fenu-grec, il y en a de diverses provenances : les uns sont très parfumés, d'autres au contraire sont absolument sans odeur. Il faut employer les premiers, car, avec les seconds, on aurait une poudre incomplète. Je n'en ai trouvé à Paris que chez un herboriste qui est au commencement de la rue Vignon.

« Les autres produits peuvent aussi naturellement varier en qualité.

« Les formules de *kary* sont très variées. Outre celles que vous avez publiées, en voici deux autres très usitées dans l'Inde :

« 1° *Kary poulivar* (du tamoul *puḷi* « tamarin »). Pour 500 gr. de viande ou de poisson :

Cumin	2 gr.
Fenu-grec	3
Poivre noir	2
Moutarde	2
Curcuma	3
Piment	5
Coriandre	20

« Ajoutez 34 gr. de pulpe de tamarin et 44 gr. d'oignons.

2° « *Kary kababou* (pers. *kabâb* « rôti », ou *kabâbah* « cubèbe ») dit *kary musulman*. Pour 500 grammes de viande :

Cumin	1 gr.	
Fenu-grec	2	
Poivre	2	50
Moutarde	2	
Curcuma	7	
Piment	24	
Coriandre	1	90
Gingembre	9	
Clous de girofles	2	50
Badiane	1	
Cannelle	2	50
Feuilles de giroflier	6	

« Ajoutez 16 gr. d'ail, 97 gr. d'oignons et 15 gr. de semence de pavôts.

« Voilà une rude formule !

« A Bourbon, on fait le « kary créole » ; je n'en ai pas la recette. Il est beaucoup moins pimenté et contient très peu de fenu-grec. On y emploie de préférence le piment vert qui lui communique un goût particulier.

« Le *kaḍalei* (*Cicer arietinum*, hind. Harbhari), pois chiche, est très employé dans la cuisine indienne ; il est surtout utile dans les *Moulgoutanis*. Celui qui se donne dans l'Inde vers la fin des bals, contient, outre le *kaḍalei* et les volailles, une ou plusieurs têtes de moutons, suivant l'importance de la préparation. »

Le Propriétaire-Gérant,
J. MAISONNEUVE.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU

TABLE GÉNÉRALE

DU TOME VINGT-NEUVIÈME

Pages

Un souvenir de Chavée, par Julien Vinson 1
Les jeux floraux de l'Association basque en 1895, par Julien Vinson 14
Essai d'interprétation de quelques mythes bibliques : II. Abraham, par Mlle M. Berthet..... 21
Bayonne et le pays basque, par Julien Vinson.. 45
Notes diverses de linguistique indo-européenne, par Paul Regnaud 58
Le Catéchisme de l'Empire, note complémentaire, par Julien Vinson..... 61
Langues océaniennes et transgangétiques, par H. de Charencey 85
Les Étrusques, par André Lefèvre..... 97, 173
La question de l'évolution linguistique, par Paul Regnaud..... 148
Étymologie du latin *spes*, par Paul Regnaud..... 154
La science du langage et la méthode, par Julien Vinson..... 156
Bibliographie linguistique. Le recueil des proverbes basques de 1596, par M. Julien Vinson..... 201
Les Galibis, par Aristide Marre.....220, 261
Linguistique indo-européenne, par Paul Regnaud.. 248
Étymologies euskariennes, par H. de Charencey.. 339

Pages

Nécrologie. — Abel Hovelacque, par Julien Vinson..... 66

Varia. — Les noms de lieux de Madagascar..... 79
— Étymologies..... 81
— Cuisine indienne.....168, 350
— Pierre Lesca, poète Bayonnais..... 170
— Le style et les pronoms relatifs..... 258
— Sottise et ignorance..... 260

Bibliographie. — P. Regnaud. Éléments de grammaire comparée du grec et du latin, par J. Vinson..... 68
— H. Léon. Histoire des Juifs de Bayonne, par J. Vinson..... 70
— E. S. Dodgson. Inscriptions basques, par J. Vinson..... 165
— A. Marre. Vocabulaire des principales racines malgaches, par J. Vinson..... 255
— L. Clédat. Grammaire classique de la langue française, par J. Vinson..... 256
— Bibliotheca selecta de autores vascongados, tomo I, par J. Vinson..... 348

Actes de la Société philologique..... 77
Bulletin de la Société de Pau.....77, 253
Mémoires de la Société finno-ougrienne..... 78

Langues étudiées

Basque, p. 14, 45, 165, 201, 339, 348.
Breton, p. 62.
Espagnol, p. 64.

Étrusque, p. 97, 173.
Fang, p. 77.
Finno-ougrien, p. 78.
Français, p. 65, 81, 170, 256, 258.
Galibi, p. 220, 261.
Grec, p. 68.
Hébreu, p. 21, 70.
Indo-européen, p. 57, 248.
Italien, p. 1.
Latin, p. 68, 154.
Linguistique générale, p. 148, 156.
Maléo-polynésien, p. 85.
Malgache, p. 79, 255.
Tamoul, p. 168.
Turc, p. 78.

Auteurs

Mlle M. Berthet, p. 21.
H. de Charencey, p. 85, 339.
M. Guilbeau, p. 14.
André Lefèvre, p. 97, 173.
Aristide Marre, p. 220, 261.
Paul Regnaud, p. 57, 148, 154, 248.
Julien Vinson, p. 1, 20, 45, 61, 66, 68, 78, 156, 165, 168, 170, 201, 253, 258, 260, 348, 350.

CHALON-SUR-SAÔNE. — IMPRIMERIE DE L. MARCEAU.

EN VENTE CHEZ J. MAISONNEUVE

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE

TOME I

Rig-Véda ou *Livre des Hymnes*, traduit du sanscrit par A. Langlois. *Deuxième édition*, avec un Index analytique, par Ph. Ed. Foucaux. 620 pages ..... 20 fr.

TOME II

Hymnes sanscrits, persans, égyptiens, assyriens et chinois. — **Chi-King** ou *Livre des vers*, traduit pour la première fois en français par G. Pauthier. 425 pages ..... 15 fr.

TOME III

Introduction à l'Histoire du Buddhisme indien, par E. Burnouf. *Deuxième édition*. xxxviii-586 pages.... 20 fr.

TOME IV

Le Koran analysé, par J. La Beaume. xxiii et 800 pages. 20 fr.

TOME V

Avesta, livre sacré du Zoroastrisme, traduit du texte zend, accompagné de notes explicatives et précédé d'une introduction à l'étude de l'Avesta et de la religion mazdéenne, par Ch. de Harlez. *Deuxième édition*, revue et complétée. ccxlviii et 671 pages, carte de l'Eran avestique et figures..... 20 fr.

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

DE TOUTES LES NATIONS

TRADITIONS, LÉGENDES
CONTES, CHANSONS, PROVERBES, DEVINETTES
SUPERSTITIONS

Tome I. Paul Sébillot. *Littérature orale de la Haute-Bretagne*. Paris, 1881, un charmant volume petit in-8 écu, de XII et 404 pages, cartonné, non rogné ..... 5 fr. »

Tomes II-III. F.-M. Luzel. *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*. Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tome IV. G. Maspero. *Les Contes populaires de l'Egypte ancienne*. Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes V-VII. J.-F. Bladé. *Poésies populaires de la Gascogne*. Texte gascon et traduction française en regard, avec musique. Paris, 1881-1882, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome VIII. Ed. Lancereau. *L'Hitopadésa, ou l'Instruction utile*. Recueil d'apologues et de contes traduits du sanscrit. Paris, 1882, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes IX-X. Paul Sébillot. *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*. Paris, 1882, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tome XI. Fleury. *Littérature orale de la Basse-Normandie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné. 5 fr. »

Tome XII. Paul Sébillot. *Gargantua dans les traditions populaires*. Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XIII. H. Carnoy. *Littérature orale de la Picardie* (Contes, chansons, devinettes, etc.). Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné. 5 fr. »

Tome XIV. E. Rolland. *Rimes et jeux de l'enfance*. Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XV. Julien Vinson. *Le Folk-lore du pays basque*. Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné, avec musique ..... 5 fr. »

Tome XVI. Fr. Ortoli. *Les Contes populaires de l'île de Corse*. Paris, 1883, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes XVII-XVIII. J.-B. Wekerlin, bibliothécaire du Conservatoire. *Chansons populaires de l'Alsace*, avec airs notés. Paris, 1883, 2 vol. cart., non rognés ..... 10 fr. »

Tomes XIX-XXI. J.-F. Bladé. *Contes populaires de la Gascogne*. Paris, 1886, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome XXII. Paul Sébillot. *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*. Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXIII. E. Petitot. *Traditions indiennes du Canada Nord-Ouest*. Paris, 1886, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tomes XXIV-XXVI. F.-M. Luzel. *Contes populaires de la Basse-Bretagne*. Paris, 1887, 3 vol. cart., non rognés ..... 15 fr. »

Tome XXVII. C. Baissac. *Le Folk-lore de l'île Maurice*. Texte créole et traduction française. Paris, 1888, 1 vol. cart., non rogné. 5 fr. »

Tome XXVIII. H. Carnoy et J. Nicolaïdes. *Traditions populaires de l'Asie-Mineure*. Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXIX. L.-F. Sauvé. *Le Folk-lore des Hautes-Vosges*. Paris, 1889, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXX. Hervey de Saint-Denys. *Six Nouvelles nouvelles* traduites du chinois. Paris, 1892, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXXI. G. Georgeakis et Léon Pineau. *Le Folk-lore de Lesbos*. Paris, 1894, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

Tome XXXII. Yacoub Artin Pacha. *Contes populaires inédits de la vallée du Nil*. Paris, 1894, 1 vol. cart., non rogné ..... 5 fr. »

CHALON-SUR-SAONE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.